

**ROYAUME DU MAROC  
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**ENQUETE NATIONALE SUR LA  
CONSOMMATION ET LES DEPENSES  
DES MENAGES 2000/2001**

***RAPPORT DE SYNTHESE***

**ROYAUME DU MAROC  
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**ENQUETE NATIONALE SUR LA CONSOMMATION  
ET LES DEPENSES DES MENAGES  
2000/2001**

***RAPPORT DE SYNTHESE***

**DIVISION DES ENQUETES AUPRES DES MENAGES**

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE**

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>AVANT PROPOS .....</b>	<b>15</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE .....</b>	<b>16</b>
<b>PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRPHIQUES, ET CULTURELLES DE LA POPULATION .....</b>	<b>32</b>
– 1. Caractéristiques démographiques .....	32
– 2. Principales caractéristiques culturelles .....	35
<b>CONDITIONS D’HABITAT .....</b>	<b>39</b>
– 1. Type de logement .....	39
– 2. Equipement du logement .....	40
– 3. Statut d’occupation et accès à la propriété .....	45
– 4. Mode d’acquisition des logements .....	46
– 5. Disposition de l’électricité .....	47
<b>EQUIPEMENT DES MENAGES EN BIENS DURABLES.....</b>	<b>53</b>
– 1. Appareils de cuisine .....	53
– 2. Appareils réfrigérants .....	54
– 3. Gros appareils électroménagers .....	55
– 4. Autres appareils ménagers .....	55
– 5. Appareils de chauffage .....	55
– 6. Appareils audio-visuels et de loisirs .....	56
– 7. Matériels de transport .....	57
<b>DEPENSE DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION ET CARACTERISTIQUES .....</b>	<b>60</b>
– 1. Niveau de la dépense .....	60
– 2. Distribution régionale de la dépense .....	66
– 3. Dépenses de consommation et caractéristiques des ménages .....	67
<b>STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES .....</b>	<b>82</b>
– 1. Structure des dépenses des ménages en 2001 .....	82
– 2. Evolution des structures de la dépense de consommation .....	86

<b>INEGALITES DANS LES DEPENSES DE CONSOMMATION .....</b>	<b>92</b>
– 1. Etude de la concentration des dépenses en 2001 .....	92
– 2. Evolution de la répartition des niveaux de vie .....	95
– 3. Disparité par fonction de consommation .....	96
<b>DEPENSE ALIMENTAIRE .....</b>	<b>101</b>
– 1. Dépense alimentaire annuelle moyenne (DAAMP) : niveau, évolution – et principales caractéristiques .....	101
– 2. Evolution des comportements des ménages marocains à travers l'examen – de la structure des dépenses alimentaires .....	102
– 3. Dépenses alimentaires et caractéristiques des chefs de ménages .....	104
– 4. Catégories des produits : niveaux et structures .....	106
<b>CONSOMMATION ALIMENTAIRE.....</b>	<b>126</b>
– 1. Niveaux de consommation des céréales .....	127
– 2. Consommation du lait, des produits laitiers et des œufs .....	130
– 3. Consommation des corps gras .....	133
– 4. Consommation des viandes .....	135
– 5. Consommation des poissons .....	138
– 6. Consommation des légumes .....	139
– 7. Consommation des Fruits .....	142
– 8. Consommation du sucre et des produits sucrés .....	143
– 9. Consommation du thé et du café .....	144
<b>DEPENSES NON ALIMENTAIRES.....</b>	<b>146</b>
– 1. . Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne: niveau évolution – et structure .....	146
– 2. Dépense non alimentaire et principales caractéristiques socio-démographiques – des chefs de ménages .....	148
– 3. Structure et évolution des grands groupes de biens et services non alimentaires ..	150
<b>OPINION DES CHEFS DE MENAGES SUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LEURS MENAGES.....</b>	<b>166</b>
– 1. Evolution du niveau de vie des ménages selon l'appréciation – de leurs chefs .....	166
– 2. Causes de régression du niveau de vie des ménages .....	169
– 3. Postes de dépense posant le plus de problèmes pour les ménages .....	171
– 4. Principales inquiétudes des chefs de ménages concernant l'avenir .....	173

<b>DEUXIEME PARTIE : ANNEXES STATISTIQUES .....</b>	<b>175</b>
---	------------

<b>TROISIEME PARTIE : ANNEXES METHODOLOGIQUES .....</b>	<b>373</b>
---	------------

<b>ANNEXE I : PRINCIPAUX ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LA CONSOMMATION ET LES DEPENSES DES MENAGES 2000/2001.....</b>	<b>374</b>
--	------------

– 1. Historique des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages menées au Maroc .....	374
– 2. Objectifs de l'enquête .....	375
– 3. Questionnaires de l'enquête .....	376
– 4. Echantillonnage .....	377
– 5. Collecte des données sur le terrain .....	379
– 6. Exécution de l'enquête sur le terrain .....	380
– 7. Saisie, apurement et exploitation des données .....	382
– 8. Situation du fichier final de l'enquête .....	383

<b>ANNEXE 2 : CONCEPTS, DEFINITIONS ET METHODES.....</b>	<b>385</b>
--	------------

– 1. Démographie .....	385
– 2. Habitat .....	387
– 3. Activité, emploi et chômage .....	391
– 4. Dépenses des ménages et mesure du niveau de vie .....	393

<b>SOUS-ANNEXE 1 : CONTENU DU QUESTIONNAIRE A.....</b>	<b>400</b>
--	------------

<b>SOUS-ANNEXE 2 : CONTENU DU QUESTIONNAIRE B.....</b>	<b>401</b>
--	------------

<b>SOUS-ANNEXE 3 : CONTENU DU QUESTIONNAIRE C.....</b>	<b>402</b>
--	------------

<b>SOUS-ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRES COMMUNAUTAIRES .....</b>	<b>403</b>
--	------------

– 1. Questionnaire douar .....	403
– 2. Questionnaire quartier .....	403

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

### **PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION**

Graphique 1 : Structure des ménages selon la taille .....	35
Graphique 2 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les classes de la DAMP .....	36
Graphique 3 : Niveau scolaire des citadins masculins selon les classes de la DAMP .....	38

### **CONDITIONS D'HABITAT**

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les degrés de cohabitation des ménages et nombre de pièces occupées .....	41
Graphique 2 : Répartition des ménages urbains selon le mode de débarrasement des ordures .....	43
Graphique 3 : Evolution du statut d'occupation en milieu urbain .....	46

### **DEPENSE DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION ET CARACTERISTIQUES**

Graphique 1 : DAMP selon le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence .....	72
Graphique 2 : DAMP selon le statut professionnel du chef de ménage et le milieu de résidence .....	74

### **STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

Graph 1 : Evolution du coefficient budgétaire alimentaire entre 1959 et 2001 .....	83
Graph 2 : Coefficient budgétaire alimentaire selon la classe de la DAMP (classe de décile) et le milieu de résidence .....	83

### **INEGALITES DANS LES DEPENSES DE CONSOMMATION**

Graph 1: Courbe de concentration des dépenses selon le milieu de résidence .....	95
--	----

### **OPINION DES CHEFS DE MENAGES SUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LEURS MENAGES**

Graphique 1 : Evolution du niveau socio-économique des ménages selon l'appréciation de leurs chefs .....	167
Graphique 2 : Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses leurs posant le plus de problèmes .....	172

## **LISTE DES TABLEAUX FIGURANT DANS LES CHAPITRES DE L'ANALYSE STATISTIQUE**

### **VUE D'ENSEMBLE**

Tableau 1 : Evolution des indicateurs d'accès aux services sociaux de base et de dépenses de consommation.....	26
Tableau 2 : Indicateurs d'accès aux services sociaux de base et de dépenses de consommation selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne .....	28

### **PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION**

Tableau 1 : Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et la classe de la dépense annuelle par personne.....	33
Tableau 2 : Evolution de l'âge au premier mariage entre 1994 et 2001 .....	33
Tableau 3 : Evolution des taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence entre 1994 et 2001 .....	36

### **CONDITIONS D'HABITAT**

Tableau 2.1 : Evolution de la structure du mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence entre 1998 et 2001 (en %).....	44
Tableau 2.2 : Disposition des équipements sanitaires par les populations appartenant aux 1er et 10ème déciles de la dépense annuelle par personne selon le milieu de résidence (en %).....	45
Tableau 2.3 : Ménages (en %) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et les conditions d'habitation .....	48

### **EQUIPEMENT DES MENAGES EN BIENS DURABLES**

Tableau 3.1 : Evolution du taux (en %) d'équipement en télévisions selon le milieu de résidence.....	56
Tableau 3.2 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	58

### **DEPENSE DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION ET CARACTERISTIQUES**

Tableau 4.1 : Evolution de la dépense totale des ménages selon le milieu de résidence entre 1985 et 2001 .....	61
Tableau 4.2 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) selon le milieu de résidence entre 1985 et 2001 .....	62
Tableau 4.3 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon le milieu de résidence entre 1985 et 2001 .....	64
Tableau 4.4 : Dépense annuelle moyenne par personne selon les classes de déciles et le milieu de résidence .....	65

Tableau 4.5 : Parts (en %) dans le total des dépenses dans la population selon la région et le milieu de résidence .....	75
Tableau 4.6 : Dépenses annuelles moyennes par personne et par ménage selon la région et le milieu de résidence.....	76
Tableau 4.6 : Dépenses annuelles moyennes par personne et par ménage selon les régions, les provinces et le milieu de résidence.....	77
Tableau 4.8 : Dépense annuelle moyenne par ménage selon le sexe, les caractéristiques et le milieu de résidence du chef de ménage.....	79

## **STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

Tableau 5.1 : Evolution des coefficients budgétaires (en %) entre 1970 et 2001 selon le milieu de résidence .....	87
Tableau 5.2 : Evolution des coefficients budgétaires (en %) des grands groupes de biens et services entre 1970 et et 2001 selon le milieu de résidence.....	89
Tableau 5.3 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services, la région et la province .....	90

## **INEGALITES DANS LES DEPENSES DE CONSOMMATION**

Tableau 6.1 : Indicateurs de la concentration des dépenses entre 1985 et 2001 selon le niveau de vie et le milieu de résidence .....	93
Tableau 6.2 : Parts des déciles de dépenses par habitant, le moins aisé (D <sub>1</sub> ) et le plus aisé (D <sub>10</sub> ), dans le total des dépenses selon la région .....	94
Tableau 6.3 : Evolution de la distribution des dépenses selon les deux déciles extrêmes de la dépense annuelle par personne.....	96
Tableau 6.4 : Proportions de dépenses globales des ménages par groupe de biens et services et par frange de la population .....	97
Tableau 6.5 : Concentration des dépenses selon la classe de décile de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence .....	98

## **DEPENSES ALIMENTAIRES**

Tableau 7.1 : Evolution de la dépense alimentaire annuelle moyenne par personne et du coefficient budgétaire alimentaire selon le milieu de résidence .....	101
Tableau 7.2 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en céréales selon le milieu de résidence .....	107
Tableau 7.3 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en produits laitiers selon le milieu de résidence .....	110
Tableau 7.4 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en corps gras selon le milieu de résidence .....	112
Tableau 7.5 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en viandes selon le milieu de résidence .....	114
Tableau 7.6 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en poissons selon le milieu de résidence .....	115
Tableau 7.7 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en légumes selon le milieu de résidence .....	116

Tableau 7.8 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en fruits selon le milieu de résidence .....	117
Tableau 7.9 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en sucre et produits sucrés selon le milieu de résidence .....	118
Tableau 7.10 : Niveaux et structures des dépenses annuelles moyennes par personne (en DH courants) en thé, café et plantes aromatiques selon le milieu de résidence.....	119
Tableau 7.11 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en assaisonnements alimentaires selon le milieu de résidence.....	120
Tableau 7.12 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en boissons et repas pris à l'extérieur selon le milieu de résidence.....	121
Tableau 7.13 : Evolution de la structure (en %) de la dépense alimentaire selon le milieu de résidence et la nature des produits alimentaires.....	122
Tableau 7.14 : Coefficients budgétaires alimentaire (en %) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, la nature des produits alimentaireet le milieu de résidence .....	123

## CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Tableau 8.1 : Quantités annuelles moyennes par personne des produits céréaliers selon le milieu de résidence (en Kg).....	127
Tableau 8.2 : Taux d'autoconsommation (en %) par type de sécéales par milieu de résidence .....	129
Tableau 8.3 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne de lait et produits laitiers selon le milieu de résidence (en litres équivalents lait frais) .....	130
Tableau 8.4 : Quantités annuelles moyennes par personne autoconsommées et taux d'autoconsommation (en %) selon le milieu de résidence (en Kg) .....	132
Tableau 8.5 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne des corps gras selon le milieu de résidence .....	133
Tableau 8.6 : Quantités annuelles moyennes par personne autoconsommées des corps gras et taux d'autoconsommation (en %) selon le milieu de résidence .....	135
Tableau 8.7 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne des viandes selon le milieu de résidence .....	136
Tableau 8.8 : Quantités annuelles moyennes par personne des viandes (en Kg) selon le milieu de résidence .....	137
Tableau 8.9 : Taux d'autoconsommation (en %) des variétés de viande selon milieu de résidence .....	138
Tableau 8.10 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne de poissons selon le milieu de résidence .....	138
Tableau 8.11 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne des légumes selon le milieu de résidence .....	140
Tableau 8.12 : Quantités annuelles moyennes autoconsommées de légumes par personne et taux d'autoconsommation en milieu rural .....	141
Tableau 8.13 : Evolution des quantités moyennes de fruits par an et par personne selon le milieu de résidence .....	142
Tableau 8.14 : Taux d'autoconsommation (en %) des fruits selon milieu de résidence .....	143

Tableau 8.15 : Evolution des quantités annuelles moyennes du sucre et du miel selon le milieu de résidence .....	143
Tableau 8.16 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne du thé et du café selon le milieu de résidence .....	144

## **DEPENSES NON ALIMENTAIRES**

Tableau 9.1 : Evolution de la dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne et du coefficient budgétaire non alimentaire selon le milieu de résidence .....	146
Tableau 9.2 : Coefficients budgétaires des dépenses non alimentaire (en %) en 1985 et 2001 par groupe de produits et par milieu de résidence .....	148
Tableau 9.3 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense d'habillement" selon le milieu de résidence .....	151
Tableau 9.4 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense d'habitation et d'énergie" selon le milieu de résidence .....	153
Tableau 9.5 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense d'équipements ménagers" selon le milieu de résidence .....	154
Tableau 9.6 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense d'hygiène et soins médicaux" selon le milieu de résidence .....	156
Tableau 9.7 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense de "transport et communication" selon le milieu de résidence .....	157
Tableau 9.8 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense d'enseignement, culture et loisirs" selon le milieu de résidence .....	159
Tableau 9.9 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense destinée aux "autres biens et services" selon le milieu de résidence .....	162
Tableau 9.10 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne selon les grands groupes de biens et services non alimentaires (en DH courants) et le milieu de résidence .....	164
Tableau 9.11 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne selon les grands groupes de biens et services non alimentaires (en DH courants), le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence .....	165

## **OPINION DES CHEFS DE MENAGES SUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LEURS MENAGES**

Tableau 10.1 : Répartition des chefs de ménages concernés par la régression du niveau de vie selon les causes et le milieu de résidence.....	170
Tableau 10.2 : Répartition des chefs de ménages selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir .....	174

# LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE STATISTIQUE

## CHAPITRE 1 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

Tableau P 01	: Population selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne .....	177
Tableau P 02	: Ménages selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne .....	177
Tableau P 03	: Principales caractéristiques démographiques de la population selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence .....	178
Tableau P 04	: Principales caractéristiques démographiques des chefs de ménages selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence .....	182
Tableau P05	: Principaux indicateurs démographiques de la population par région.....	185
Tableau AL 01	: Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne .....	186
Tableau AL 02	: Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 10 ans et plus par région .....	192
Tableau NS 01	: Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire, les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence .....	193
Tableau NS 02	: Chefs de ménages (en %) selon le niveau scolaire, les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence .....	196
Tableau NS 03	: Niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus par région.....	199

## CHAPITRE 2 : CONDITION D' HABITATION

Tableau H01	: Ménages selon l'âge du chef de ménage et les conditions d'habitation .....	201
Tableau H02	: Ménages selon le niveau scolaire du chef de ménage et les conditions d'habitation .....	209
Tableau H03	: Ménages selon la classe de la dépense annuelle par personne et les conditions d'habitation .....	221

## CHAPITRE 3 : EQUIPEMENT EN BIENS DURABLES

Tableau EQ 01	: Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence .....	237
Tableau EQ 02	: Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon l'âge du chef de ménage.....	243
Tableau EQ 03	: Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le niveau scolaire du chef de ménage.....	245
Tableau EQ 04	: Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon la taille du ménage .....	247
Tableau EQ 05	: Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par ménage.....	249

#### **CHAPITRE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION**

Tableau D01 : Dépense annuelle moyenne par personne(en DH) selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence .....	252
Tableau D02 : Dépense annuelle moyenne par personne(en DH) selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence .....	261

#### **CHAPITRE 5 : STRUCTURE DES DEPENSES**

Tableau SD 01 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et le milieu de résidence .....	271
Tableau SD 02 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) selon le grand groupe de biens et services et le milieu de résidence .....	272
Tableau SD 03 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et la classe de la dépense annuelle moyenne par personne.....	273
Tableau SD 04 : Coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et le nombre d'actifs occupés dans le ménage.....	276
Tableau SD 05 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et les classes de tailles des ménages .....	277
Tableau SD 06 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le niveau scolaire du chef de ménage .....	278
Tableau SD 07 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et l'état matrimonial du chef de ménage .....	279
Tableau SD 08 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le sexe du chef de ménage .....	280
Tableau SD 09 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et l'âge du chef de ménage.....	281
Tableau SD 10 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le niveau du diplôme du chef de ménage .....	282
Tableau SD 11 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le statut professionnel du chef de ménage .....	283
Tableau SD 12 : Coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et la catégorie socio-professionnelle habituelle du chef de ménage .....	284
Tableau SD 13 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et la branche d'activités économiques habituelle du chef de ménage .....	285

#### **CHAPITRE 7 : DEPENSE ALIMENTAIRES**

Tableau DAL01 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne(en DH) selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence .....	287
--	-----

Tableau DAL02 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires alimentaires (en %) selon les classes de la dépense, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à deux chiffres).....	296
Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne(en DH) selon les classes de la dépense, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres).....	299

## **CHAPITRE 8 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE**

Tableau CA01 : Quantité annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) .....	315
--	-----

## **CHAPITRE 9 : DEPENSES NON ALIMENTAIRES**

Tableau NA01 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH) selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence .....	334
Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH) selon les classes de la dépense annuelle par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à trois chiffres) .....	343

## **CHAPITRE 10 : OPINION DES CHEFS DE MENAGES SUR L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE**

Tableau OP 01 : Opinion des chefs de ménages sur l'évolution de la situation du niveau de vie de leurs ménages selon le milieu de résidence et les principales caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages .....	356
Tableau OP 02 : Répartition des chefs des ménages concernés par la régression du niveau de vie selon la cause, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence .....	357
Tableau OP 03 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés selon l'âge du chef de ménage et le milieu de résidence .....	358
Tableau OP 04 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés selon la taille de ménage et le milieu de résidence.....	359
Tableau OP 05 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés selon le nombre d'actifs occupés dans le ménage et le milieu de résidence.....	360
Tableau OP 06 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés selon le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence.....	361
Tableau OP 07 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés selon les classes de dépense annuelle par personne.....	362
Tableau OP 08 : Opinions des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence .....	363
Tableau OP 09 : Opinions des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon le groupe d'âge du chef de ménage .....	364
Tableau OP 10 : Opinion des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon la taille du ménage.....	365

Tableau OP 11 : Opinions des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon le niveau scolaire du chef de ménage.....	366
Tableau OP 12 : Opinion des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon la classe de la dépense annuelle par personne .....	367
Tableau OP 13 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon le sexe du chef de ménage .....	368
Tableau OP 14 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon les groupes d'âge du chef de ménage.....	369
Tableau OP 15 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon la taille du ménage.....	370
Tableau OP 16 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon le niveau scolaire du chef de ménage .....	371
Tableau OP 17 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon la classe de la dépense annuelle par personne .....	372

## AVANT PROPOS

Pour saisir les progrès accomplis en matière d'amélioration du bien-être de la population marocaine, le Haut Commissariat au Plan réalise des enquêtes sur les dépenses et la consommation des ménages. L'enquête de 2000/2001 est la quatrième investigation statistique d'envergure nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, réalisée depuis l'Indépendance du Maroc. Elle vise à collecter les données se rapportant aux dépenses, aux quantités consommées et à certains aspects des conditions de vie de la population.

L'objet principal de la présente publication est de mettre à la disposition des différents utilisateurs un ensemble de données statistiques de base, relatant les différentes tendances des dépenses des ménages et certains aspects de leurs conditions de vie.

Ce rapport se propose d'examiner dans une première partie les thèmes suivants :

- Principales caractéristiques démographiques et culturelles de la population;
- Conditions d'habitat;
- Equipement des ménages en biens durables;
- Dépenses de consommation : niveau, évolution et caractéristiques;
- Structure des dépenses de consommation des ménages;
- Inégalités dans les dépenses de consommation;
- Dépense alimentaire;
- Consommation alimentaire;
- Dépense non alimentaire;
- Opinions des chefs de ménages sur l'évolution de la situation socio-économique de leurs ménages;

La seconde partie de ce rapport présente les différents tableaux statistiques regroupant par thème l'ensemble des données détaillées sur la consommation et les dépenses et les autres variables étudiées par l'enquête.

Les annexes fournissent, en détail, la méthodologie suivie pour la collecte et l'exploitation des données de l'enquête, et d'autre part, les principaux concepts et définitions utilisés.

Ce rapport a été élaboré, sous la direction, de monsieur Mohammed Abzahd, chef de la Division des enquêtes auprès des ménages, par un groupe de cadres comprenant Monsieur, Mekki Bennani, Chef de Service des enquêtes socio-économiques auprès des ménages, Mme Khadija Atir, Mme Sanaa Drissi El Bouzaidi, Mme Siham Zarrari, Melle Naima Bamou, Mme Saida Kezzoute, Melle laila Kehel, Mme Hasnaa Fdhil et Melle Fatima Mourchid analyste programmeur.

On ne peut terminer cet avant-propos sans rappeler la contribution du personnel des Directions régionales, de la Division des enquêtes auprès des ménages et de la Division informatique pour la conception, la réalisation et l'exploitation des données de l'enquête objet de ce rapport.

**Mohammed Abzahd**  
**Chef de la Division des enquêtes auprès des ménages**

## VUE D'ENSEMBLE

Pour saisir les progrès accomplis en matière d'amélioration du bien-être de la population marocaine, le Haut Commissariat au Plan réalise des enquêtes sur les dépenses et la consommation des ménages. L'enquête de 2000/2001 est la quatrième investigation statistique d'envergure nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, réalisée depuis l'Indépendance du Maroc. Elle vise de collecter les données se rapportant aux dépenses, aux quantités consommées et à certains aspects des conditions de vie de la population.

La présente synthèse fournit, en relation avec les niveaux de vie de la population, un aperçu global sur l'évolution des principaux indicateurs socio-économiques dégagés par l' ENCDM 2000/2001.

Avant d'aborder un résumé analytique des tendances récentes dégagées de cette enquête, il est non moins important de donner un bref aperçu sur ses principaux aspects méthodologiques.

### 1. Méthodologie :

Cette section décrit les principaux aspects méthodologiques de l'ENCDM 2000/2001.

- **Objectifs** : l'enquête sur les dépenses des ménages est sans contre dit une enquête à sujets multiples et vise à collecter des données suffisamment détaillées en vue :
  - d'analyser le niveau et les tendances des dépenses des ménages selon les différentes fonctions de consommation et les principales caractéristiques socio-économiques et spatiales des chefs de ménages.
  - d'aider à la mise à niveau du système national d'informations statistiques à travers la réforme de l'indice du coût de la vie et la mise en place du nouveau système de la compatibilité nationale SCN 93.
  - d'actualiser les indicateurs de pauvreté (seuils et taux de pauvreté).
  - d'étudier les aspects liés aux inégalités des dépenses de consommation qui existent entre les ménages des divers groupes socio-économiques et des différentes régions.
  - de fournir les données de base nécessaire à l'élaboration des programmes en matière de planification économique et sociale et faciliter la détermination des besoins et la fixation d'objectifs.
  - d'évaluer l'incidence des mesures économiques ou sociales sur les conditions de vie des ménages, notamment en ce qui concerne les changements dans la structure et les dépenses de consommation.
  - de fournir les données de base nécessaires à la demande de biens et services et à l'étude du marché.
  - d'actualiser les indicateurs de la nutrition et de l'état nutritionnel de la population.
  - d'analyser certains aspects des conditions de vie de la population (logement, équipement en biens durables, transfert, sources de revenu).

• **Echantillonnage** : le plan de sondage de l'enquête s'inscrit dans le cadre de l' « échantillon-maître », actualisé suite à la réalisation du Recensement général de la population et de l'habitat de 1994.

Ce plan obéit aux principes d'un sondage stratifié à deux degrés. L'échantillon sélectionné pour cette enquête comporte 15 000 ménages, soit une fraction de sondage de 1/294. L'objectif étant de fournir une photographie des dépenses de consommation des ménages résidant au Maroc, toutes les catégories socio-économiques et les régions sont représentées dans l'échantillon.

Le sondage appliqué est un sondage dans l'espace et dans le temps. L'observation effectuée auprès de chaque ménage ne porte pas sur année entière. Il faut donc assurer une répartition uniforme des ménages de l'échantillon tout au long de l'année, afin de prendre en compte des variations amples de certaines consommations annuelles, avec la saison (fruits, légumes,...), l'influence des fins de mois ou des échéances de certaines dépenses périodiques (loyer, électricité, eau, frais de scolarité,...). Cette uniformité est nécessaire pour permettre une estimation correcte des dépenses annuelles, autant que pour saisir l'ampleur de ces variations dans le courant de l'année.

Afin d'éliminer les saisonnalités des dépenses, la collecte a été étalée sur 12 mois, en 6 périodes de cinq « semaines-enquêtes » de 12 jours chacune. L'échantillon de chaque période a été représentatif des différentes catégories socio-économiques et régions du pays.

• **Champs de l'enquête** : l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/2001 n'a concerné que les « ménages ordinaires » résidant au Maroc et a donc exclu les « ménages collectifs » (casernes militaires, maisons de bienfaisance, cités universitaires,...).

• **Nature des informations collectées sur les dépenses** : l'étude des dépenses constitue l'objectif central de l'enquête (leur valeur et leur nature sont enregistrées selon une nomenclature de biens et services de 1 315 postes. Toutes les dépenses couvertes, y compris celles non destinées à la consommation (transfert, impôt, assurances,...).

L'enquête a également collecté les données sur les consommations qui ne donnent pas lieu à une dépense :

- L'autoconsommation, en particulier l'autoconsommation alimentaire.
- Les principaux avantages en nature reçus par les ménages.
- Le loyer fictif, c'est à dire le loyer que paierait un ménage propriétaire s'il était locataire de son logement.

Pour dégager les déterminants socio-économiques des dépenses collectées, des données relatives aux caractéristiques individuels des personnes et des ménages enquêtés ont également été relevées. Il s'agit notamment des aspects suivants :

- Caractéristiques socio-démographiques et culturelles des membres des ménages ;
- Habitat, énergie, équipements en biens durables et en matériels informatiques ;
- Nature des revenus des ménages ;

- Opinions des chefs de ménage sur l'évolution du niveau de vie de leur ménage durant les dix années précédant la date de l'enquête.

L'enquête permet ainsi de constituer une base de données très complète sur la consommation et le niveau de vie des différentes catégories socio-économiques des ménages.

- **Technique d'observation des dépenses** : pour les dépenses, il est indispensable que les informations recueillies se rapportent à une année entière. Cependant, demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des données précises sur leurs dépenses, n'assure nullement le succès de la collecte de données fiables.

Les erreurs provoquées par des défaillances de mémoire risquent de diminuer fortement la valeur des résultats. En effet, les ménages enquêtés sont certainement dans l'impossibilité de donner des estimations annuelles fiables pour des produits qu'ils acquièrent quotidiennement. Par contre, ces estimations seront plus précises pour des produits dont les dates d'acquisition sont séparées par de longs intervalles, par exemple l'acquisition des biens durables.

Pour réduire l'impact de l'effet mémoire, il a été fait recours au concept de période de référence, période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les enquêtés au moment de l'interview. Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation.

Les principales périodes de référence pour l'observation des dépenses des ménages sont:

- Dépenses alimentaires : un an (acquisition en grandes quantités), deux mois (acquisitions en gros ou demi gros), deux semaines (acquisitions courantes).
- Dépenses non alimentaires : douze mois, trois mois, deux mois, un mois, une semaine et période variables pour les dépenses périodiques.

- **Déroulement de l'enquête** : pour une enquête aussi complexe et aussi délicate comme celle sur la consommation et les dépenses des ménages, l'organisation des travaux sur le terrain conditionne pour beaucoup la réussite de l'opération.

Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine-enquête. Chaque équipe formée de trois enquêteurs et un contrôleur ont ainsi observé 12 ménages pendant une période de 12 jours répartis comme suit :

- Le premier jour est réservé au contact avec les ménages à enquêter, à l'explication des objectifs, et à l'observation des caractéristiques démographiques et des conditions d'habitation du ménage enquêté.
- Du 2<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> jour : On procède au remplissage des questionnaires;
- Les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> jours sont consacrés au chiffrement des questionnaires par l'enquêteur chargé de la collecte;
- Les 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> jour sont réservés au déplacement entre les unités primaires à enquêter.

Le planning de travail de l'enquêteur comprend une partie fixe, qui consiste à relever quotidiennement toutes les acquisitions des membres du ménage, et une partie variable pour laquelle, il est amené à étudier tous les autres thèmes se rapportant aux différents aspects abordés par l'enquête.

Pour les ménages acceptant de collaborer, des "aides-mémoires" sont mis à leur disposition afin qu'ils y reportent quotidiennement leurs acquisitions courantes durant la "semaine-enquête". L'enquêteur observe quotidiennement, pendant 8 jours, quatre ménages-échantillon.

Pour tenir compte de l'impact des variations saisonnières sur certaines variables observées, particulièrement les dépenses et la consommation, la durée d'exécution de l'enquête est étalée sur une année entière. Les travaux de collecte des données sur le terrain ont débuté le 1 novembre 2000 et se sont achevés le 31 octobre 2001. Les moyens humains (y compris la réserve) et matériels mobilisés pour l'exécution de cette opération se composent de : 16 superviseurs, 43 contrôleurs, 128 enquêteurs, 43 chauffeurs et 43 véhicules.

Par ailleurs, les ménages de l'échantillon ont adopté un comportement très satisfaisant à l'égard de cette enquête et leur entière collaboration a été d'un grand apport quant au respect des normes et des plannings pré-établis.

L'ensemble des actions entreprises dans le cadre de la campagne de sensibilisation a permis d'informer la population sur les conditions de déroulement de l'enquête, de sensibiliser le citoyen sur l'importance de l'opération, de dissiper ses craintes en le rassurant de la démarche de l'enquête (confidentialité des renseignements, anonymat des personnes...) et de son utilisation, ce qui est de nature à l'inciter à mieux collaborer.

• **Exploitation des données recueillies** : Dans ce cadre, les Directions régionales du Haut Commissariat au Plan ont été chargées de la collecte des données sur le terrain et de la codification des réponses aux questions nécessitant le retour à des nomenclatures (biens et services, profession, branche d'activité économique et diplôme). La phase de saisie a été centralisée au niveau de la Direction de la Statistique. La saisie des documents de l'enquête a commencé le 16 mai 2001 et a pris fin le 24 septembre 2002.

Une fois les données saisies, les cadres chargés de la réalisation de cette opération ont assuré l'apurement des fichiers après avoir bénéficié d'une formation sur le logiciel utilisé pour cette tâche et sur les techniques pratiques pour le contrôle des différents tests de cohérence des données recueillies.

Sur un échantillon initial de 15000 ménages, 14243 questionnaires complets ont été exploités, soit un taux de non-réponse près de 5% (7,7% en milieu urbain et 1,6% en milieu rural).

## **2. Principaux résultats de l'enquête**

### **2.1. Caractéristiques culturelles de la population**

Les efforts engagés dans le domaine de la valorisation des ressources humaines, se sont traduits par une nette régression de l'analphabétisme en 2001 ; 55% de la population âgée de 10 ans et plus sait lire et écrire contre 45,3% en 1994. La population alphabétisée âgée de 10 ans et plus, s'est quant à elle établie à près de 12,8 millions de personnes, contre 8,8 en 1994. Durant cette période, cette catégorie de la population s'est annuellement accrue d'environ 5,8% avec un rythme annuel moyen supérieur d'un point à celui enregistré entre 1982 et 1994 (4,8%). Cependant,

L'amélioration du taux de l'alphabétisation ne devrait pas occulter l'existence de fortes disparités selon le sexe et le milieu de résidence.

Une première lecture des données concernant le niveau de scolarisation révèle que malgré tous les efforts engagés, la population marocaine âgée de 15 ans et plus reste encore caractérisée par une prédominance des personnes sans niveau d'instruction. A l'échelle nationale, un peu moins d'un adulte marocain sur deux (48,4%) est sans niveau d'instruction. Cette moyenne est sujette à de fortes disparités selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie de la population.

La situation la plus favorable est encore une fois celle des hommes citadins avec une proportion des "sans niveau", tout en restant très disparate selon le niveau de vie, ne dépassant pas 23,8%. La part des hommes citadins ayant un niveau scolaire supérieur (17,7%) parvient même à devancer celle des "sans niveau" (14,1%) chez le groupe socio-économique le plus favorisé.

En revanche, les conditions défavorables sont celles qui sont offertes aux femmes dans les zones rurales, avec plus de huit femmes sur dix sans aucun niveau d'instruction (84,0%) et seulement un peu plus d'une femme sur huit atteignant le fondamental (13,8%).

## **2.2. Conditions d'habitation**

L'analyse des données fournies par cette enquête fait ressortir des améliorations des conditions d'habitat accompagnées de disparités spatiales subsistant encore entre la ville et la campagne.

La situation du statut d'occupation se modifie en faveur de la propriété : en 2001, le pourcentage des ménages citadins résidant dans leur propre logement a atteint 61,5% contre 56,5% en 1998, soit une hausse de 5 points.

En milieu urbain, la régression de l'habitat sommaire devient une réalité : la proportion des ménages logés dans ce type d'habitat s'effectue, bien entendu, au profit de logements plus sanitaires.

L'accès à l'électricité a, de son côté, connu une nette amélioration, notamment dans la campagne. La proportion des ménages ruraux disposant de l'électricité est passée de 15,6% en 1998 à 35,1% en 2001.

Concernant l'approvisionnement en eau potable, le pourcentage des ménages branchés au réseau de distribution de l'eau potable s'établit à 52,7% en 2001 au niveau national.

Cette moyenne nationale cache cependant des disparités entre les deux milieux. Ainsi, en 2001, près de 80,7% des foyers citadins sont branchés au réseau de distribution de l'eau potable contre 78,4% en 1998. La situation en milieu rural se présente différemment, puisque 7,8% seulement des ménages ruraux sont branchés au réseau de distribution de l'eau potable en 2001, contre 5,3% en 1998.

### **2.3. Biens durables**

La possession des biens durables constitue également un signe de bien-être et d'épanouissement social qui traduit le confort dans lequel vivent les ménages.

Vu l'importance des appareils réfrigérants (réfrigérateurs et congélateurs) dans l'amélioration de l'hygiène et de la qualité de vie, les ménages n'ont cessé d'acquérir ce type d'équipement ; ainsi, la part des ménages équipés d'un appareil réfrigérant a atteint 49,5% en 2001 contre 39,3% en 1998.

Quant à la part des ménages disposant d'un lave-linge, elle est passée, au niveau national, de 7,3% en 1998 à 10,1% en 2001; ce taux se fixe cependant à 33,8% pour les 20% de la population les plus aisés. Ce qui représente une avancée positive même si elle est toujours modérée.

En ce qui concerne l'accès à certains biens de loisir, on observe une diffusion très importante des téléviseurs, avec un taux d'équipement estimé à 81,2% en 2001 contre 72,3% en 1998. L'équipement le plus répandu reste cependant le poste de radio avec un taux de pénétration très élevé (91,6%).

D'un autre côté, le paysage audiovisuel marocain connaît des modifications profondes suite à l'accès des ménages marocains à des chaînes étrangères par satellites. Près de 29% des ménages disposent d'une antenne parabolique en 2001 contre 17,6% trois années auparavant.

Concernant les nouvelles technologies, les micro-ordinateurs n'ont pas encore trouvé leurs chemins vers la grande majorité des foyers marocains, avec un taux de pénétration estimé à 1,4% seulement en 2001; cependant, ce taux s'élève à 18,4% pour les ménages dirigés par un chef de ménage ayant un niveau scolaire supérieur.

### **2.4. Niveau et évolution des dépenses de consommation**

La dépense de consommation annuelle moyenne par ménage, relative à la période allant du premier novembre 2000 à fin octobre 2001, est évaluée au niveau national à 49 333 DH, soit environ 4 110 DH par mois (4 910 DH en milieu urbain et 2 830 DH en milieu rural). Ce montant global recouvre l'ensemble des biens et des services acquis (achetés, auto-consommés,...) y compris l'estimation du loyer que paieraient les ménages propriétaires ou logés gratuitement, s'ils étaient en situation de location.

En tant qu'indicateur de mesure du niveau de vie, les dépenses de consommation par ménage restent affectées par sa taille et la composition selon l'âge de ses membres. Pour cela, le "niveau de vie" est généralement approché par la dépense annuelle de consommation par tête ou par "équivalent-adulte".

Exprimée en dirhams courants, la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) est passée de 3 623 DH en 1985 à 7 823 DH en 1998, puis à 8 280 DH en 2001, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,1% en dirhams courants entre 1998 et 2001. Si l'on élimine l'effet des augmentations des prix des biens et services consommés, le niveau de vie moyen de la population marocaine a augmenté de 1% par an en dirhams constants durant cette période, suivant en cela la tendance dessinée entre 1985 et 1998 (1,1% d'augmentation par an en dirhams constants).

Le niveau de vie dépend de multiples facteurs socio-économiques étroitement imbriqués dont le revenu, le lieu de résidence, le niveau d'instruction, la composition du ménage, l'activité du conjoint du chef de ménage, etc...

Examinée selon le milieu de résidence, la dépense annuelle moyenne d'un citoyen (10 624 DH) est environ deux fois plus importante que celle d'un résident en milieu rural (5 288 DH).

D'un autre côté, les régions qui présentent la DAMP la plus élevée sont : la région du "Grand Casablanca" (14 366 DH), "Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara" (10 609 DH) et "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër" (10 162 DH).

Par contre, les dépenses annuelles moyennes les plus basses sont enregistrées dans les régions de l'"Oriental" (6883 DH), "Meknès-Tafilalet" (6740 DH), "El Gharb-Chrarda-Beni Hssen" (6 284 DH) et "Marrakech-Tensift-Al Haouz" (6 228 DH).

Le revenu reste le premier élément de différenciation des budgets de consommation des ménages. Devant le manque de données fiables sur le revenu par tête, celui-ci est généralement approché par la dépense de consommation par tête. Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de vie moyen augmente sensiblement avec le revenu. Ainsi, de 2 179 DH pour les 10 % de la population les moins aisés, la DAMP passe à 26 611 DH pour les 10 % les plus aisés, soit un écart dans un rapport de 1 à 12,2 fois.

## **2.5. Structure des dépenses de consommation**

La structure des dépenses de consommation des ménages évolue conformément aux tendances amorcées depuis les années soixante. Avec l'élévation du niveau de vie, la part des dépenses de première nécessité (alimentation et habillement) régresse au profit des dépenses relatives à "la santé, l'enseignement, la culture, le transport, les loisirs et aux diverses autres dépenses".

Ainsi, la part des dépenses de première nécessité (alimentation et habillement) dans le budget de consommation des ménages est passée de 55,9% en 1985 à 48,6% en 1998, pour se fixer à 46,1% en 2001. Malgré cette tendance à la baisse, ces dépenses continuent relativement à peser lourdement sur le budget des ménages à faibles revenus. En effet, les 20% les moins aisés de la population consacrent 57,6% de leurs budgets aux dépenses de première nécessité contre 39,5% seulement pour les 20% les plus aisés. Toutefois, il convient de mentionner qu'en termes absolus, la consommation de ce type de biens augmente avec le revenu.

Concernant les dépenses relatives à la santé, l'enseignement, la culture, le transport, les loisirs et aux diverses autres dépenses, leur coefficient budgétaire n'a cessé d'augmenter, passant de 18,8% en 1985 à 28% en 2001, soit une hausse de 9,2 points sur 16 ans. Cette proportion atteint 36,1% au niveau des 20% les plus aisés de la population; alors qu'elle n'est que de 14,6% pour les 20 % les moins aisés.

Par ailleurs, force est de constater que la part des dépenses d'habitation (y compris les dépenses d'énergie et d'équipements ménagers) est restée quasiment stable au cours de la période 1985/2001, avec près d'un quart (25,9% en 2001) du budget de consommation des ménages marocains. Le poids relatif de cette catégorie de dépenses est légèrement plus élevé au niveau des tranches de la population à faibles revenus.

De 27,5% pour les 20% de la population les moins aisés, la part des dépenses d'habitation s'établit à 24,4% pour les 20 % les plus aisés.

## **2.6. Inégalités des dépenses**

L'analyse du niveau et de la structure des dépenses de consommation mérite d'être enrichie par un aperçu sur le degré de concentration de la masse des dépenses entre les différents groupes socio-économiques. L'examen de la distribution de la masse des dépenses au niveau national permet de faire les constatations suivantes :

- i) La moitié la plus aisée de la population marocaine réalise en 2001, près de 76,6% de la masse totale des dépenses de consommation, alors que l'autre moitié la moins aisée n'effectue que les 23,4% restants ;
- ii) Les 10% de la population les plus aisés ont réalisé environ 32,1% de la masse globale des dépenses de consommation, tandis que les 10% les plus démunis totalisent près de 2,6% de cette masse.

En somme, les disparités des dépenses de consommation ont quasiment stagné en 2001 par rapport à l'année 1998. Cela est confirmé par le rapport des parts, dans la masse totale des dépenses de consommation, des 10% les plus aisés de la population et des 10% des personnes les moins aisées, qui est respectivement passée de 11,8 à 12,3. Cette évolution des disparités a touché différemment les deux milieux passant de 11,8 à 11,1 en zones urbaines et de 7,3 à 7,6 en zones rurales.

## **2.7. Dépenses et consommation alimentaires**

Le modèle de consommation alimentaire traditionnel basé essentiellement sur les céréales, les sucres et les corps gras commence à s'estomper progressivement. Il semble également que ce modèle tend vers un "plus grand équilibre", notamment chez les citadins et chez les catégories socio-économiques à revenus élevés. Les quantités consommées des produits alimentaires riches généralement en protéines ne cessent d'augmenter.

Sur le plan de l'évolution de la structure du budget alimentaire, le poids relatif des produits alimentaires riches en calories (céréales, sucres et produits sucrés, corps gras,...) diminue, passant de 39,1% en 1985 à 33,4% en 2001, soit une baisse de 5,7 points. Contrairement à cela, les produits riches en protéines (produits laitiers, œufs, viandes, poisson,...) ont vu leur part dans le budget alimentaire s'accroître respectivement de 30,0% à 33,1%. De même, l'importance relative des légumes et fruits dans le budget alimentaire des ménages, s'est renforcée durant cette période, passant de 16,9% à 19,4%.

Par ailleurs, la connaissance des quantités de produits alimentaires par habitant revêt également une grande importance dans la mesure où la confrontation de la consommation avec la production permet d'aider à la mise en œuvre d'une politique assurant la sécurité alimentaire du pays. Aussi, l'analyse des quantités d'aliments consommées permet d'examiner plus objectivement l'état nutritionnel de la population.

Le premier constat émergeant de la lecture des données relatives aux quantités révèle que la consommation alimentaire devient, de plus en plus variée, en particulier chez les ménages urbains et chez les groupes socio-économiques à revenus élevés. Ainsi, malgré leur niveau élevé, les quantités consommées, par personne et par an, des produits céréaliers et du sucre diminuent. Par contre, la consommation des aliments riches sur le plan nutritif (produits laitiers, œufs, viandes, poisson, ..) progresse. Aussi, l'évolution de la consommation alimentaire reste particulièrement marquée par la sensible progression des quantités de légumes consommées.

Aliments	Evolution des quantités d'aliments consommées par tête et par an			Disparités des quantités consommées par tête et par an		
	1985	2001	Variation Absolue	10% les moins aisés (D <sub>1</sub> )	10% les plus aisés (D <sub>10</sub> )	Ecart (D <sub>10</sub> /D <sub>1</sub> )
Céréales (en kg équivalent grains)	210,4	185,2	-25,2	123,3	246,2	1,99
Produits laitiers (en litre équivalent lait frais)	30,3	37,8	+7,5	6,2	121,1	19,53
Œufs (en unités)	49	65	+16	15	162	10,80
Viandes rouges (en kg)	9,0	10,5	+1,5	2,9	27,0	9,31
Viandes blanches (en kg)	5,6	7,1	+1,5	1,7	16,9	9,94
Poissons frais (en kg)	6,1	8,6	+2,5	2,7	18,0	6,66
Légumes frais (en kg)	105,6	129,3	+23,7	62,7	218,6	3,48
Légumineuses sèches (en kg)	5,8	5,6	-0,2	2,5	8,3	3,32
Fruits (en kg)	31,5	39,1	+7,6	10,6	102,5	9,66
Huiles (en litres)	14,5	17,0	+2,5	8,7	30,5	3,50
Sucre (en kg)	27,0	24,1	-2,9	16,2	34,3	2,11

**Source :** H.C.P/D.S. Enquêtes Nationales sur la consommation et les dépenses des ménages 1984/1985 et 2000/2001

**Note:** D1: Dépense annuelle par tête inférieure à 2 783 DH (10% les moins aisés)

D10: dépense annuelle par tête supérieure ou égale à 15 548 DH (10% les plus aisés)

Au vu des données du tableau ci-haut, il ressort que la consommation alimentaire devient plus diversifiée et mieux équilibrée. L'examen des quantités consommées permet de dégager les principales conclusions suivantes :

- i. Pour les produits céréaliers, aliments de base, la tendance de consommation par tête et par an est à la baisse, mais elle demeure à un niveau élevé ;
- ii. Les niveaux de consommation des légumes et des fruits sont de plus en plus élevés;
- iii. La consommation des viandes et du poisson progresse ; cependant, les niveaux atteints demeurent modérés ;
- iv. Les produits laitiers et les œufs sont plus consommés que par le passé ;
- v. La consommation par tête et par an du sucre régresse, mais son niveau reste encore très élevé ;
- vi. La consommation moyenne d'huile a connu une sensible progression ;

- vii. Les niveaux de consommation alimentaire par tête et par an sont marqués par de fortes disparités entre les 10% les plus aisés de la population et les 10% les moins aisés. Ces disparités sont très accentuées pour les produits alimentaires riches sur le plan nutritif (produits laitiers, œufs, viandes, poisson et fruits). Par contre, elles sont moins importantes pour les céréales, les légumes, les légumineuses, les huiles et les sucres.

## **2.8. Opinion des chefs de ménage sur l'évolution de leurs niveaux de vie**

Dans le souci d'apporter un éclairage sur les appréciations subjectives concernant les tendances du niveau de vie, les chefs de ménages de l'échantillon de l'enquête ont été invités à exprimer leur opinion sur l'évolution de leurs niveaux de vie, au cours des dix dernières années précédant la date de l'enquête (les années 90).

Bien que les données quantitatives disponibles montrent une évolution favorable du niveau de vie, près de 47,1% des chefs de ménages ont déclaré une évolution défavorable de leurs niveaux de vie, 27,4% jugent que leurs conditions de vie se sont plutôt améliorées et 23,7% reconnaissent une stagnation de leurs niveaux de vie.

Par ailleurs, les chefs de ménages ont également été conviés à exprimer leurs soucis concernant l'avenir. Les réponses collectées convergent essentiellement vers la cherté de la vie (25,5%), la sécheresse (21,5%), le chômage des jeunes (18,7%) et à moindre degré vers les maladies ou les invalidités (12,8%).

Tableau 1 : Evolution des indicateurs d'accès aux services sociaux de base et de dépenses de consommation

Indicateurs	Années		
	1985	1998	2001
<b>I. Indicateurs sociaux de base</b>			
<b>1.1 Alphabétisation et scolarisation</b>			
• Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus (en %)			
- National	35 <sup>1</sup>	51,7	55,0
- Urbain	56 <sup>1</sup>	66,3	67,5
- Rural	18 <sup>1</sup>	33,1	37,8
- Femmes	22 <sup>1</sup>	38,1	42,6
- Hommes	49 <sup>1</sup>	66,2	67,4
<b>1.2 Logement</b>			
• % des ménages citadins propriétaires	48,6	56,5	61,5
• % des ménages citadins locataires	40,3	28,2	25,9
• % des ménages disposant de l'électricité	39,3	55,9	70,3
• % des ménages branchés au réseau d'eau potable	32,3	47,1	52,7
• % des ménages ayant accès à l'assainissement solide	-	49,8	54,6
• % des ménages ayant accès à l'assainissement liquide (égout, fosse septique, latrine,...)	-	65,9	76,2
<b>1.3 Biens durables</b>			
• % des ménages disposant d'un téléviseur	36,9	72,3	81,2
• % des ménages disposant d'une parabole	-	17,6	29,0
• % des ménages disposant d'un appareil réfrigérant	18,2	39,3	49,5
• % des ménages disposant d'un lave-linge	0,9	7,3	10,1
• % des ménages disposant d'un micro-ordinateur	-	0,7	1,4
<b>II. Niveau des dépenses de consommation</b>			
<b>2.1 Dépense annuelle moyenne par ménage (en dirhams courants)</b>			
- National	21 475	46 339	49 333
- Urbain	26 667	56 781	58 900
- Rural	16 824	32 372	33 994
<b>2.2 Dépense annuelle moyenne par personne (en dirhams courants)</b>			
- National	3 623	7 823	8 280
- Urbain	4 915	10 152	10 642
- Rural	2 637	5 085	5 288
<b>2.3 Structure des dépenses (en %)</b>			
• Alimentation et habillement	55,9	48,6	46,1
• Habitation (y compris l'énergie et les équipements ménagers)	25,3	25,3	25,9
• Education, santé, transport, loisirs et diverses dépenses	18,8	26,1	28,0
• Total	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> Recensement de la population 1982

Tableau 1 : Evolution des indicateurs d'accès aux services sociaux de base et de dépenses de consommation (suite)

Indicateurs	Années		
	1985	1998	2001
<b>2.4 Structure des dépenses alimentaires (en %)</b>			
• Céréales	23,1	20,5	20,4
• Produits laitiers et œufs	6,6	7,0	7,7
• Corps gras	9,2	7,6	8,6
• Viande et volailles	21,4	25,9	22,7
• Poissons	2,0	2,7	2,7
• Sucre et produits sucrés	6,8	4,5	4,4
• Légumes et fruits	16,9	18,3	19,4
• Autres dépenses alimentaires	14,0	13,5	14,1
• Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 2 : **Indicateurs d'accès aux services sociaux de base et de dépenses de consommation selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne**

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne(*)					
	1	2	3	4	5	Total
<b>I. Indicateurs sociaux de base</b>						
<b>1.1 Alphabétisation</b>						
• Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus (en %)						
- National	37,8	46,8	53,4	61,1	72,7	55,0
- Urbain	53,8	60,6	63,5	67,9	76,2	67,5
- Rural	32,3	36,5	40,2	43,6	49,6	37,8
- Femmes	24,8	33,7	40,3	48,6	61,5	42,6
- Hommes	50,8	59,7	66,2	73,7	84,5	67,4
<b>1.2 Logement</b>						
• % des ménages citadins propriétaires	56,9	63,3	62,7	62,0	60,8	61,5
• % des ménages citadins locataires	30,3	23,6	23,8	24,7	27,6	25,9
• % des ménages disposant de l'électricité	37,2	53,5	68,4	79,5	92,8	70,3
• % des ménages branchés au réseau d'eau potable	17,6	32,5	46,7	61,7	81,5	52,7
• % des ménages ayant accès à l'assainissement solide	20,0	34,7	49,6	64,9	81,2	54,6
• % des ménages ayant accès à l'assainissement liquide (égout, fosse septique, latrine, ...)	45,3	63,6	75,6	84,9	94,4	76,2
<b>1.3 Biens durables</b>						
• % des ménages disposant d'un téléviseur	49,5	69,7	81,8	90,1	98,1	81,2
• % des ménages disposant d'une parabole	5,5	10,6	18,2	33,3	57,3	29,0
• % des ménages disposant d'un appareil réfrigérant	9,2	23,4	41,1	59,4	86,1	49,5
• % des ménages disposant d'un lave-linge	0,1	0,6	2,0	6,6	29,9	10,1
• % des ménages disposant d'un micro-ordinateur	-	0,1	0,1	0,4	4,8	1,4

(\*) La population est partagée en cinq classes égales en termes d'effectifs, après rangement des individus suivant les valeurs croissantes de la dépense annuelle moyenne par tête.

Ces classes sont les suivantes :

1 : Moins de 3 542 DH (20% les moins aisés de la population)

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881DH

5 : 10 881DH et plus (20% les plus aisés de la population)

Tableau 2 : Indicateurs d'accès aux services sociaux de base et de dépenses de consommation selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>II. Niveau des dépenses de consommation</b>						
<b>2.1 Dépense annuelle moyenne par ménage (en dirhams courants)</b>						
- National	20 466	29 000	37 232	48 064	87 303	49 333
- Urbain	21 310	29 326	37 393	49 388	90 629	58 900
- Rural	20 164	28 751	37 010	44 664	65 633	33 994
<b>2.2 Dépense annuelle moyenne par personne (en dirhams courants)</b>						
- National	2 674	4 255	5 984	8 704	19 788	8 280
- Urbain	2 833	4 289	6 017	8 772	20 291	10 642
- Rural	2 623	4 231	5 943	8 533	16 401	5 288
<b>2.3 Structure des dépenses (en %)</b>						
• Alimentation et habillement	57,6	54,5	52,1	49,2	39,5	46,1
• Habitation (y compris l'énergie et les équipements ménagers)	27,5	28,0	27,6	27,0	24,4	25,9
• Education, santé, transport, loisirs et diverses dépenses	14,9	17,5	20,3	23,8	36,1	28,0
• Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>2.4 Dépenses et consommation alimentaires</b>						
<i>2.4.1 Dépenses alimentaires (en %)</i>						
• Céréales	28,3	25,2	22,6	20,2	16,2	20,4
• Produits laitiers	4,3	5,4	6,4	7,7	9,8	7,7
• Corps gras	10,0	9,6	9,1	8,8	7,6	8,6
• Viande et volailles	17,7	20,2	21,8	23,5	24,5	22,7
• Poissons	1,6	2,0	2,2	2,4	3,4	2,7
• Sucre et produits sucrés	6,6	5,4	4,7	4,2	3,6	4,4
• Légumes et fruits	18,4	18,9	19,7	19,5	19,7	19,4
• Autres dépenses alimentaires	13,1	13,3	13,5	13,7	15,2	14,1
• Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>2.4.2 Consommation alimentaire</i>						
• Céréales (en kg équivalent grain)	137,4	166,6	185,2	202,7	234,1	185,2
• Produits laitiers (en litre équivalent lait frais)	9,1	17,1	26,2	41,7	94,6	37,7
• Viandes rouges (kg)	3,6	5,9	8,3	12,2	22,5	10,5
• Viandes blanches (kg)	2,2	4,2	6,2	8,7	14,3	7,1
• Légumes frais (kg)	73,6	102,9	124,8	147,0	198,3	129,3

Tableau 2 : **Indicateurs d'accès aux services sociaux de base et de dépenses de consommation selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne (suite)**

Indicateurs	Classes de la dépense annuelle moyenne Par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<i>2.4.2 Consommation alimentaire (suite)</i>						
• Légumineuses sèches (kg)	3,0	4,3	5,9	6,6	8,1	5,6
• Oeufs (unité)	20	35	52	79	140	65
• Fruits (kg)	13,1	21,8	31,8	44,7	84,0	39,1
• Huiles (litre)	9,8	12,9	15,8	19,2	27,3	17,0
• Sucre (kg)	17,9	21,2	23,6	26,1	31,8	24,1
<b>III. Concentration de la masse des dépenses de consommation (en %)</b>						
• Part dans la masse totale des dépenses	6,5	10,3	14,4	21,0	47,8	100,0

**PREMIERE PARTIE**  
**ANALYSE STATISTIQUE**

# PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

Dans une première partie, ce chapitre présente les principales tendances observées dans le domaine démographique, puis aborde, dans une deuxième phase, les différents changements opérés en matière d'éducation et d'alphabétisation. L'évolution de ces deux aspects sera traitée essentiellement en relation avec le niveau de vie de la population, évalué à travers l'examen des différentes classes de dépenses annuelles par personne telles qu'elles ressortent des résultats de cette enquête.

## 1. Caractéristiques démographiques

### 1.1. Principales tendances observées dans le domaine démographique

Les données de l'enquête révèlent que la répartition par sexe présente une structure quasiment égalitaire avec un léger excédent en faveur des femmes en milieu urbain et des hommes en milieu rural.

La structure par âge offre, quant à elle, un grand intérêt dans l'analyse de la mobilité spatiale. A cause de son caractère sélectif, la migration est, en effet, fortement liée, à l'âge entre autres. L'exode rurale touche beaucoup plus la population du groupe d'âges 15-59 ans et serait à l'origine de la faible part de cette tranche de la population en milieu rural (55,4%) et ce, en comparaison avec sa part en milieu urbain (64,5%).

Aussi bien dans les villes que dans la campagne, le poids de ce groupe d'âges dans la population totale augmente au fur et à mesure que le niveau de vie de la population s'élève pour atteindre près de 68% des 20% les plus aisés de la population urbaine.

Par contre, la proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans est inversement proportionnelle au degré d'urbanisation ; elle atteint son maximum dans les zones rurales (36,6%). Abstraction faite du milieu de résidence, cette proportion décroît sensiblement avec l'élévation du niveau de vie. Ce constat corrobore le caractère différentiel de la fécondité chez les différents groupes socio-économiques, passant d'un niveau élevé chez les populations défavorisées à un niveau très bas chez les populations aisées.

Malgré sa tendance à la hausse, la proportion de la population âgée de 60 ans et plus n'enregistre pas de différences notables entre les deux milieux de résidence. En revanche, elle connaît une hausse systématique avec l'élévation du niveau de vie, notamment en milieu rural, du fait qu'elle passe de 5,9% chez la classe des 20% les plus démunis à 15,0% pour les 20% les plus favorisés.

La structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (tableau ci-après) montre l'importance de la proportion des célibataires chez le sexe masculin par rapport au sexe féminin. Cette prolongation du célibat chez les hommes s'expliquerait aussi bien par le prolongement de la durée de la scolarité que par des raisons d'ordres économique et social.

Tableau 1 : **Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et la classe de la dépense annuelle par personne(\*)**

Etat matrimonial	Classe de la dépense annuelle par personne					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Masculin</b>						
Célibataires	46,5	48,5	49,6	48,1	46,6	47,0
Mariés	52,1	50,0	48,9	50,0	51,3	50,4
Divorcés	0,4	0,6	0,6	0,8	1,2	0,7
Veufs	1,0	0,9	0,9	1,1	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
Célibataires	38,0	37,4	39,3	37,5	36,7	37,8
Mariées	51,6	49,4	47,4	47,7	46,6	48,4
Divorcées	2,3	3,6	3,3	3,9	4,2	3,5
Veuves	8,1	9,6	10,0	10,9	12,5	10,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Les deux sexes</b>						
Célibataires	42,2	43,0	44,4	42,8	41,5	42,8
Mariés	51,9	49,7	48,2	48,9	49,0	49,4
Divorcés	1,4	2,1	1,9	2,3	2,7	2,1
Veufs	4,5	5,2	5,5	6,0	6,8	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(\*) Pour la définition des classes retenues, cf. annexe statistique, tableau P01.

Le veuvage et le divorce restent, de leur côté, plus fréquents chez les femmes que chez les hommes et leur proportion croît essentiellement chez les femmes avec l'élévation du niveau de vie.

La structure des célibataires confère la possibilité de calculer l'âge moyen au premier mariage par le recours à des méthodes d'estimation indirecte, notamment celle de "Hajnal".

Tableau 2 : **Evolution de l'âge au premier mariage entre 1994 et 2001**

Milieu de résidence	1994		2001	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Urbain	31,2	26,9	33,3	28,8
Rural	28,3	24,2	29,5	26,2
Ensemble	30,0	25,8	31,8	27,7

Le mariage devient de plus en plus tardif chez les deux sexes, notamment dans les zones urbaines où cet âge atteint 33,3 ans pour les hommes et 28,8 ans pour les femmes. L'âge au premier mariage recule également avec l'élévation du niveau de vie.

Chez le sexe masculin, il passe de 29,8 ans pour les 20% les plus défavorisés de la population à 33,4 ans pour les 20% les plus aisés de la population. Pour les femmes, cet âge passe respectivement de 26,4 à 28,9 ans pour ces deux groupes socio-économiques. L'effet de l'élévation du niveau de vie sur le recul de l'âge au premier mariage est relativement plus important dans les campagnes que dans les villes.

## 1.2. Principales caractéristiques des chefs de ménages

Les données de l'enquête révèlent également que la majorité des chefs de ménages sont des personnes mariées, de sexe masculin, sans aucun niveau scolaire et âgés de 25 à 59 ans.

Au niveau national, près d'un ménage sur six (17,4%) est dirigé par une femme. Cette proportion s'établit à 20,7% dans les villes et 12,1% dans la campagne. L'accès des femmes au statut de chef de ménage reste corrélé au niveau de vie notamment en milieu urbain. De 14,9% parmi la catégorie des 20% les plus défavorisés de la population citadine, le pourcentage des ménages dirigés par des femmes passe à 23,1% pour les 20% les plus aisés de la population citadine.

La distribution des ménages selon l'âge de leurs chefs, montre que la baisse de la part des femmes chefs de ménages aux âges avancés est moins accentuée que celles des hommes. Ce constat résulterait en partie de la surmortalité masculine qui devient plus sensible. De manière générale, il est à noter que les femmes chefs de ménages sont plus âgées que les hommes ayant le même statut avec une différence de 2,6 ans (52,9 ans comme âge moyen des femmes chefs de ménages contre 50,3 ans pour les hommes).

Entre 1998 et 2001, la taille moyenne des ménages marocains n'a pas sensiblement changé avec 5,9 personnes par ménage au niveau national. Cette moyenne est de 5,6 en milieu urbain et de 6,4 en milieu rural .

La taille du ménage décroît au fur et à mesure que le niveau de vie de la population augmente. Les ménages les plus démunis<sup>1</sup> sont constitués de 8 personnes en moyenne contre 4 chez les ménages les plus aisés<sup>2</sup>. Ces valeurs confirment encore une fois le facteur différentiel de la fécondité en relation avec le niveau de vie. En effet, la fécondité reste toujours élevée pour les ménages pauvres.

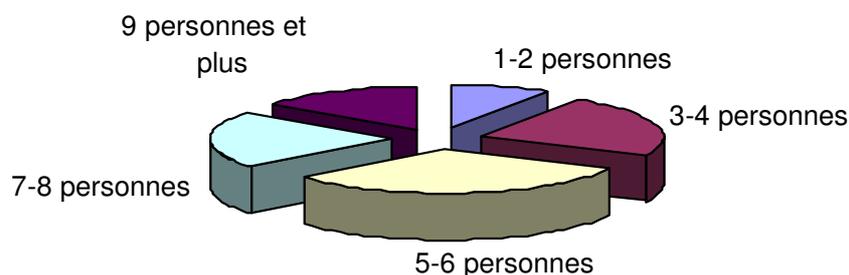
A l'échelle nationale, une concentration relativement importante est relevée au niveau des ménages de cinq personnes. Les ménages de petite taille (1 à 2 personnes) et de taille moyenne (3 à 6 personnes) représentent respectivement 8,9% et 54,9%. Les ménages nombreux (7 personnes et plus) sont plus présents dans les campagnes (44,2%) que dans les villes (31,3%), résultat d'une fécondité encore élevée et d'un regroupement encore intense en familles complexes (à plusieurs noyaux).

---

<sup>1</sup> : appartenant au 10% de la population les plus défavorisés.

<sup>2</sup> : appartenant au 10% de la population les plus aisés.

**Graphe 1: Structure des ménages selon la taille**



Il convient également de souligner l'importance de la catégorie des ménages ruraux à 10 personnes ou plus. Elle représente d'ailleurs 22% de l'ensemble des ménages ruraux relevant de la catégorie des 20% de la population les plus défavorisés.

Une autre caractéristique des chefs de ménages permet également de relever des disparités assez importantes. En effet, l'examen de l'évolution de la structure des chefs de ménages selon le niveau scolaire montre que la part des "sans niveau" est restée quasiment constante. Un peu plus de sept chefs de ménage ruraux sur dix (73,0%) n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement contre 48,6% en milieu urbain. Cette proportion dénote que le phénomène de l'analphabétisme touche particulièrement les personnes adultes du monde rural. Ce niveau s'améliore, cependant, pour les chefs de ménages, tous milieux confondus, avec l'élévation du niveau de vie de la population.

Toutefois, le retard en matière de scolarisation enregistré en milieu rural ainsi que l'accès différencié par classe socio-économique au système scolaire, font que la femme chef de ménage subit les retombées de l'analphabétisme. En effet, la précarité de la situation de la femme rurale vis à vis de l'instruction fait que 2,4% seulement des femmes chefs de ménages ont pu atteindre un niveau d'enseignement fondamental.

## **2. Principales caractéristiques culturelles**

### **2.1. Tendances récentes de l'alphabétisation**

Les données fournies par l'ENCDM confirment que les efforts engagés dans le domaine de l'éducation se sont traduits par une nette régression de l'analphabétisme en 2001 ; 55% de la population âgée de 10 ans et plus savent lire et écrire une langue contre 45,3% en 1994. La population alphabétisée âgée de 10 ans et plus s'est établie ainsi à près de 12,8 millions de personnes, contre 8,8 millions en 1994. Durant cette période, la population alphabétisée s'est annuellement accrue d'environ 5,8%, rythme annuel moyen supérieur d'un point à celui enregistré entre 1982 et 1994 (4,8%).

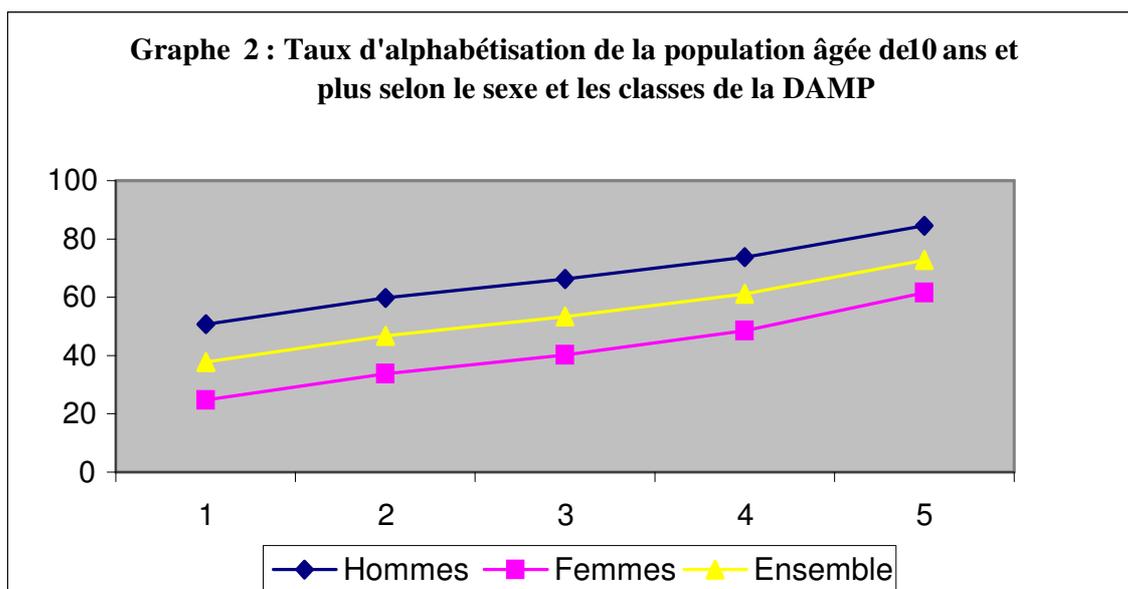
**Tableau 3 : Evolution des taux (en %) d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence entre 1994 et 2001**

Sexe	Milieu de résidence et date								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	1994	1998	2001	1994	1998	2001	1994	1998	2001
Masculin	75,3	79,0	78,1	39,4	50,1	53,2	58,6	66,2	67,5
Féminin	51,4	54,5	57,2	10,9	17,0	21,8	32,6	38,1	42,6
Ensemble	63,1	66,3	67,5	24,9	33,1	37,8	45,3	51,7	55,0

Sur un intervalle de temps de près de 7 ans, soit de 1994 à 2001, l'amélioration de la situation de l'alphabétisation la plus importante a été enregistrée en milieu rural notamment pour les femmes dont le taux d'alphabétisation a doublé passant de 10,9% à 21,8%. Dans les campagnes, les progrès réalisés ont fait que l'écart absolu, entre le taux d'alphabétisation des femmes citadines et celui des hommes ruraux, s'est considérablement réduit, passant en points pourcentage de 12 à 4 entre 1994 et 2001.

L'intérêt particulier accordé à l'alphabétisme par l'accès sans cesse croissant à l'éducation de la part de la population rurale, particulièrement de la fille rurale, a contribué à alléger les fortes disparités entre les milieux urbain/rural. En effet, cet écart qui était de 38,2 points pourcentage en 1994 est ramené à 29,7 points pourcentage en 2001.

**Graphe 2 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les classes de la DAMP**



Hormis le sexe et le milieu de résidence, d'autres déterminants socio-économiques s'avèrent être très influents sur l'accès à l'alphabétisation et constituent partant des paramètres de discrimination qu'il convient d'analyser.

Il est donc intéressant de relever que le taux d'alphabétisation est une fonction croissante du niveau de vie. Ce constat reste valable aussi bien dans les deux milieux de résidence que chez les deux sexes. Cependant, l'écart le plus prononcé, entre les deux groupes socio-économiques extrêmes, est relevé chez les femmes au niveau national. De 24,8% chez les femmes relevant des 20% les plus démunis de la population, le taux d'alphabétisation passe à 61,5% chez la classe des 20% les plus favorisés.

Qu'il s'agisse du milieu urbain ou rural, le degré d'alphabétisation reste fortement corrélé au niveau scolaire du chef de ménage. En effet, de 42,0 % pour les ménages dont les chefs sont sans niveau d'instruction, le taux d'alphabétisation atteint 90,2% pour les ménages dont les chefs ont un niveau d'instruction supérieur.

Par ailleurs, il reste tout à fait trivial que plus l'âge est avancé, moindre est la proportion des personnes alphabétisées. Les jeunes personnes sont plus enclines à suivre (ou à avoir suivi) des études ou formations et alimentent ainsi la population alphabétisée de leurs groupes d'âges respectifs. Le taux d'alphabétisation se trouve par conséquent très élevé au niveau des jeunes-âges, notamment chez les personnes âgées de 10 à 14 ans (81,3%), puis il descend progressivement jusqu'à atteindre 13,1% chez les 60 ans et plus.

Analysé selon le type d'activité, les personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs) présentent les taux d'alphabétisation les plus élevés. Même à ce stade, le niveau de vie intervient pour avantager les chômeurs appartenant aux classes aisées et pour défavoriser en revanche ceux relevant des catégories socio-économiques les plus démunies. Malgré ces disparités qui marquent le degré d'alphabétisation des chômeurs, le taux d'alphabétisation enregistré chez ceux appartenant aux 20% les plus aisés de la population reste supérieur à celui relevé pour les deux autres types d'activités à savoir les actifs occupés et les inactifs.

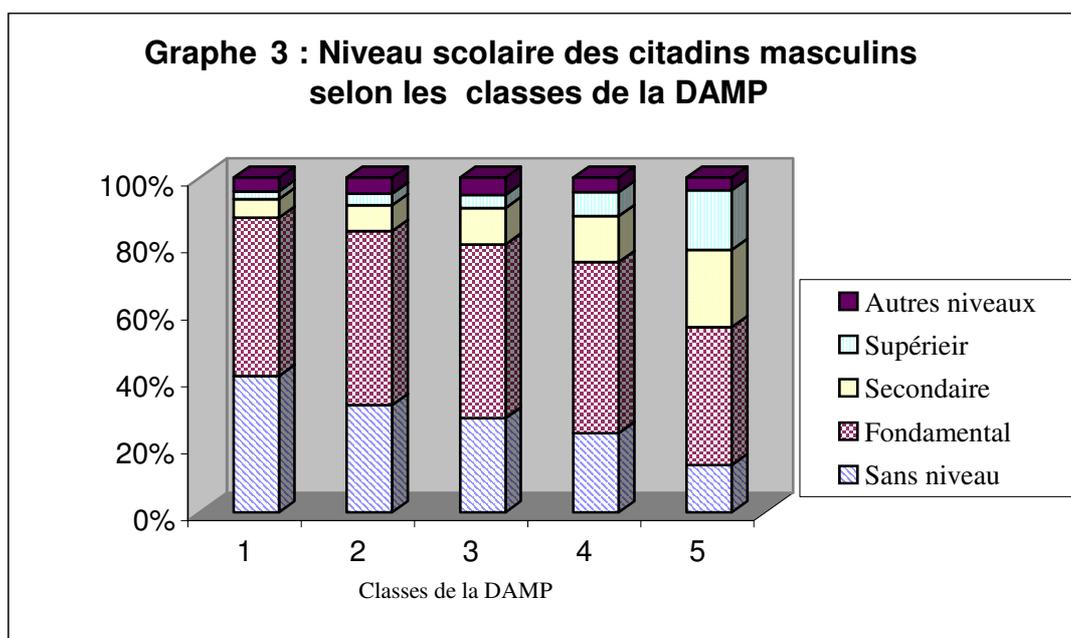
Le statut professionnel demeure, à son tour, un facteur de différenciation plaçant ainsi les salariés et les employeurs aux premiers rangs ; les indépendants et les autres actifs occupés n'arrivant pas à atteindre la moyenne nationale.

La catégorie des personnes accédant au statut de chef de ménage se caractérise par un degré d'alphabétisation plus bas que celui observé pour l'ensemble de la population qui est de 55%. Seuls les chefs de ménages les plus jeunes (15-34 ans) échappent à cette règle. Cependant, les chefs de ménages femmes restent les plus touchés par ce fléau social puisque moins d'une femme chef de ménage sur six (15,6%) est alphabétisée.

## **2.2. Niveau scolaire de la population et niveau de vie**

La population âgée de 15 ans et plus reste encore caractérisée par une prédominance des personnes sans niveau d'instruction. A l'échelle nationale, un peu moins d'un adulte marocain sur deux (48,4%) est sans niveau d'instruction. Cette moyenne est sujette à de fortes disparités selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie de la population.

Ainsi, si les deux premiers groupes socio-économiques les plus démunis ne renferment essentiellement que des personnes sans niveau scolaire ou ne dépassant guère le niveau du fondamental (primaire et collège), la situation semble s'inverser pour le groupe socio-économique le plus favorisé, notamment en ce qui concerne le sexe masculin. En effet, la part des hommes sans niveau d'instruction appartenant à la classe des 20% les plus favorisés n'excède pas 16,8% et reste très proche de celle réservée à ceux ayant le niveau scolaire supérieur (16,1%). Au sein de ce groupe socio-économique, la proportion des hommes ayant un niveau scolaire au moins égal au fondamental se situe à 78,2%.



La situation la plus favorable concerne les hommes citoyens avec une proportion des "sans niveau", tout en restant très disparate selon le niveau de vie, ne dépassant pas 23,8%. La part des hommes citoyens ayant un niveau scolaire supérieur (17,7%) parvient même à devancer celle des "sans niveau" (14,1%) chez le groupe socio-économique le plus favorisé.

En revanche, la condition la plus désavantageuse est celle des femmes dans les zones rurales, avec plus de huit femmes rurales sur dix sans aucun niveau d'instruction (84,0%) et un peu plus d'une femme sur huit atteignant le fondamental (13,8%). Le niveau de vie ne paraît influencer sur cette distribution que pour récupérer la part des "sans niveau" parmi les femmes ayant le niveau fondamental, les autres niveaux scolaires restant négligeables.

Il importe aussi de signaler le poids important qu'occupent les hommes ruraux ayant fréquenté le M'sid ou ayant poursuivi des études d'enseignement religieux (9,5%) dans la distribution des niveaux scolaires de cette catégorie de population. Ce type de formation dans les campagnes marocaines a au moins le mérite d'aider à alléger les retombées de l'analphabétisme puisque près de 90,3% des hommes adultes ruraux ayant poursuivi ce type d'éducation sont alphabétisés.

## CONDITIONS D'HABITAT

L' ENCDM 2000/2001 a recueillie les données de base permettant d'évaluer l'état et l'évolution des conditions d'habitat des ménages marocains. Il s'agit du statut d'occupation des logements, de l'accès aux services sociaux de base (assainissement, eau potable, électricité, . . .) et de la disponibilité des éléments de confort dans les logements.

### 1. Type de logement

La structure de l'habitat se caractérise par une prédominance des maisons marocaines abritant 75,2% des ménages citadins : 62,6% résident dans des maisons modernes et 12,6% dans des maisons traditionnelles. La part de ce type de logement témoigne une légère tendance à la baisse passant de 77,0% en 1998 à 75,2% en 2001. L'habitat sommaire a également régressé de 1,4 points entre ces deux périodes quoique ce recul ait été plus appréciable entre 1991 et 1998 passant de 14,5% à 9,9%. Ces régressions se font au profit d'une augmentation de la proportion des ménages résidant dans les appartements qui atteint 12,4% en 2001 contre 9% en 1998.

Par ailleurs, une proportion très faible des ménages citadins réside dans des villas (3%) et qui sont dans leur majorité des ménages dont le chef est de niveau scolaire supérieur.

L'examen de la structure des ménages selon le type du logement et le niveau de vie montre que la part de ménages citadins logés dans les appartements et les maisons modernes augmente au fur et à mesure que le niveau de vie des ménages s'améliore. Ainsi, de 11,8% pour les ménages formant les 20% les moins aisés<sup>3</sup>, la part du type d'habitat "maison moderne" s'établit à 61,2% pour les ménages constituant les 20% les plus aisés. Ce taux passe respectivement de 2,6% à 14,5% pour les ménages logés dans des appartements. Concernant le type de logement "villa", la part la plus grande (4,5%) est réalisée par les ménages les plus aisés.

Pour les logements précaires (baraque, habitat sommaire, maison en pisé ou en pierre), les parts les plus élevées sont observées parmi les ménages disposant de très bas revenus. Quant aux maisons marocaines traditionnelles, elles sont essentiellement occupées par les ménages citadins à revenu moyen.

---

<sup>3</sup> La population est partagée en cinq classes en termes d'effectifs, après rangement des individus suivant les valeurs croissantes de la dépense annuelle par tête. Ces classes sont les suivantes :

C1 : Moins de 3 542 DH

C4 : De 7 046 à moins de 10 881 DH

C2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

C5 : 10 881 DH et plus.

C3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

Les résultats relatifs au milieu rural montrent que 87,6% des ménages résident dans des logements de type rural à raison de 70,6% pour les maisons en pisé ou en pierres et 17% pour les maisons rurales en dur. La progression de la part des ménages ruraux occupant des maisons marocaines modernes de type urbain est assez sensible ; elle s'est fixée à 5,3% en 2001 contre 0,2% en 1998.

## **2. Equipement du logement**

Pour enrichir l'analyse de la qualité de vie des ménages marocains, il est non moins utile d'analyser les caractéristiques des logements qu'ils occupent à travers l'examen de quelques indicateurs d'habitat pertinents tels que le nombre de pièces occupées, la densité d'occupation, le degré de cohabitation et la présence de certains éléments de confort dans le logement.

### **2.1. Nombre de pièces occupées**

Le nombre moyen de pièces occupées par ménage est de 3,1 au niveau national. Par ailleurs, les ménages urbains tendent à occuper des logements de plus en plus spacieux. La fréquence des ménages résidant dans des logements d'une ou de deux pièces a baissé de 54,5% en 1985 à 51,7% en 1991 pour s'établir à 42,8% en 2001. Cet indicateur reste largement influencé par les caractéristiques du ménage, notamment sa taille. En effet, le nombre moyen de pièces est une fonction croissante de la taille du ménage, passant de 2,4 pièces pour les ménages ayant une taille inférieure ou égale à trois personnes, à 4,1 pour ceux composés de neuf personnes et plus.

De même, pour les ménages qui font partie de la catégorie la moins aisée dépensant annuellement moins de 3 542 DH par personne, le nombre moyen de pièces occupées dans le logement citadin est de 2,3 contre 3,5 pièces pour la catégorie la plus aisée dont la dépense annuelle est plus de 10 881 DH par personne. Cette augmentation du nombre moyen de pièces par logement s'accompagne d'une diminution du nombre moyen de personnes par pièce qui passe de 3,8 à 1,6 entre ces deux catégories de ménages, alors que la moyenne nationale est de 2,5 personnes par pièce.

D'autres facteurs ont un impact direct sur cet indicateur notamment le niveau scolaire du chef de ménage qui au fur et à mesure qu'il augmente, la densité par pièce diminue. Ainsi, pour un ménage dont le chef est sans niveau scolaire, le nombre moyen de personnes partageant la même pièce est de 2,6 ; alors que pour un ménage dont le chef est de niveau supérieur, il est de l'ordre de 1,6. Aussi, la taille du ménage est étroitement corrélée à la densité d'occupation avec un nombre moyen de personnes par pièce qui passe de 0,9 pour les ménages composés d'une ou deux personnes pour atteindre 4,1 pour les ménages élargis, constitués de neuf personnes et plus.

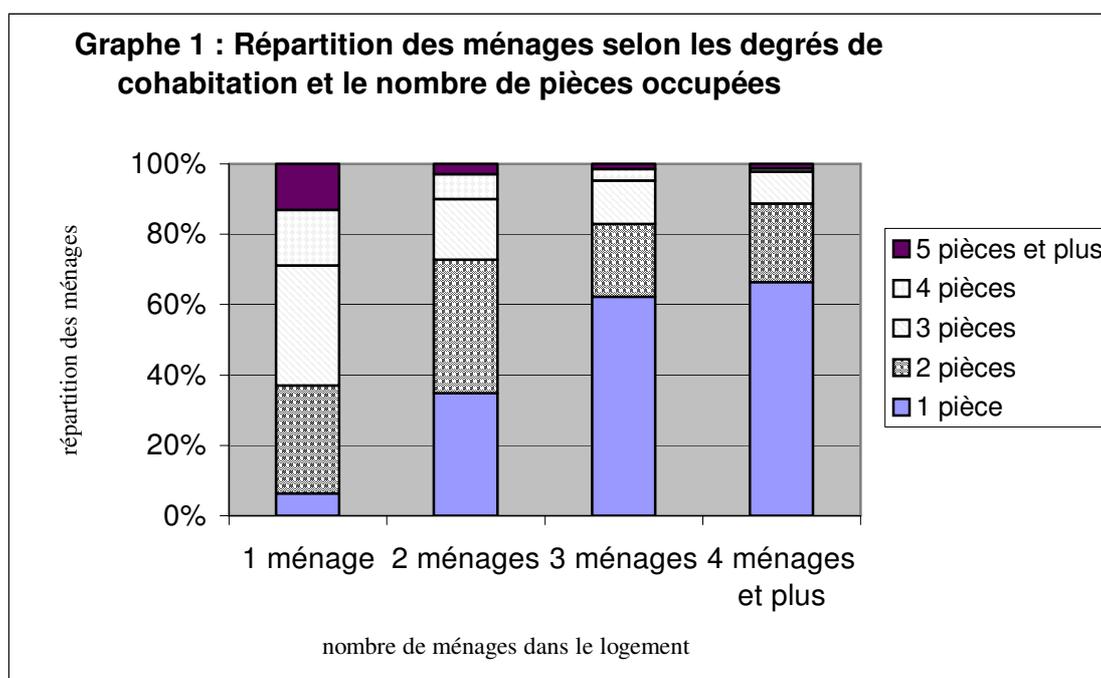
L'examen de la densité d'occupation indique également que 43,6% des ménages cohabitent en groupes dépassant la moyenne nationale (2,5 personnes par pièce) est de 42% en milieu urbain et 45,7% en milieu rural. La densité la plus faible est observée au niveau des ménages résidant dans des logements de type "villa", avec une proportion de 26,8% pour une densité de 2,5 personnes et plus par pièce.

## 2.2. Cohabitation des ménages

La cohabitation (nombre de ménages par logement), l'autre aspect de la densité d'occupation des logements, est plutôt un phénomène urbain puisque 11,9% des ménages urbains partagent leur logement avec d'autres ménages contre 4,7% en milieu rural. Ceci concerne essentiellement les classes urbaines les moins aisées du fait que la cohabitation dans la catégorie des ménages appartenant à la première classe de dépense est estimée à 20,8% contre seulement 5,0 % pour les ménages les plus aisés relevant de la cinquième classe de dépense.

L'examen du degré de cohabitation montre que la forme de cohabitation la plus répandue est celle de deux ménages par logement. Elle représente 54% des ménages en situation de cohabitation contre 24,7 % pour le cas de trois ménages par logement et 21,3% pour la situation de cohabitation à trois ménages et plus.

Concernant le nombre de pièces occupées par le ménage, les résultats de l'enquête révèlent que plus le logement est spacieux (4 pièces et plus), moins il fait l'objet de cohabitation.



## 2.3. Eléments de confort

Les conditions de vie des ménages sont liées à un certain nombre d'indicateurs clés qui traduisent le degré d'équipement et de confort dans le logement. A cet égard, l'ENCDM 2000/2001 a permis d'évaluer l'état des équipements des logements en eau salubre, assainissement et aussi en cuisine et en sanitaires, ...

### 2.3.1. Disponibilité de l'eau potable

La proportion des ménages citadins occupant des logements raccordés au réseau d'eau potable est passée de 76% en 1991 à 78,4% en 1998 puis à 80,7% en 2001. De même, en milieu rural, la proportion des ménages branchés à ce réseau est passée de 1,6% en 1985 à 5,3% en 1998 puis à 7,8% en 2001.

Le niveau scolaire du chef de ménage et le niveau de vie figurent parmi les facteurs de différenciation de l'accès au réseau d'eau potable. Concernant l'effet du niveau de vie sur la proportion des ménages branchés au réseau d'eau potable, il y a lieu de noter que cette proportion passe, en milieu urbain, de 48,4% pour les ménages les moins aisés à 95,6 % les ménages les plus aisés. En milieu rural, cette proportion passe respectivement de 5,2 % à 16,6 %.

De même, selon le niveau scolaire du chef de ménage, la proportion des ménages branchés au réseau d'eau potable est de l'ordre de 42,4% pour les ménages dont le chef est sans niveau scolaire contre 92,7% pour les ménages ayant un chef de niveau scolaire supérieur.

D'un autre côté, la proportion des ménages s'approvisionnant l'eau potable à partir des bornes fontaines s'élève au niveau national à 10,7% (2,6% pour les bornes fontaines payantes et 8,1% pour les bornes fontaines gratuites). Par milieu de résidence, les ménages citadins bénéficient relativement plus que les ruraux de ce mode d'approvisionnement, avec respectivement 11,5% et 9,3%. Il s'agit essentiellement des ménages urbains résidant dans les strates d'habitat précaire qui sont desservis en grande partie par les bornes fontaines avec une proportion de 45,5% pour celles gratuites et de 8,6% pour celles payantes.

Par contre en milieu rural, les sources naturelles restent le moyen le plus disponible pour s'approvisionner en eau. Ainsi, 71,7% des ménages ruraux ont recours à ces sources, principalement les puits collectifs ou les sources "ain".

Concernant les ménages non branchés au réseau, la distance moyenne parcourue pour s'approvisionner en eau potable est de 567 mètres au niveau national. Cette distance diffère largement d'un milieu à l'autre; elle est estimée à 690 mètres en milieu rural et à 201 mètres en milieu urbain. Cet écart important s'explique principalement par la proximité des fontaines, principales sources d'eau potable pour les ménages citadins non branchés. De plus, le temps moyen consacré au déplacement nécessaire pour l'approvisionnement en eau de boisson est estimé à 11,6 mn (5,5 mn en milieu urbain et 13,6 mn en milieu rural).

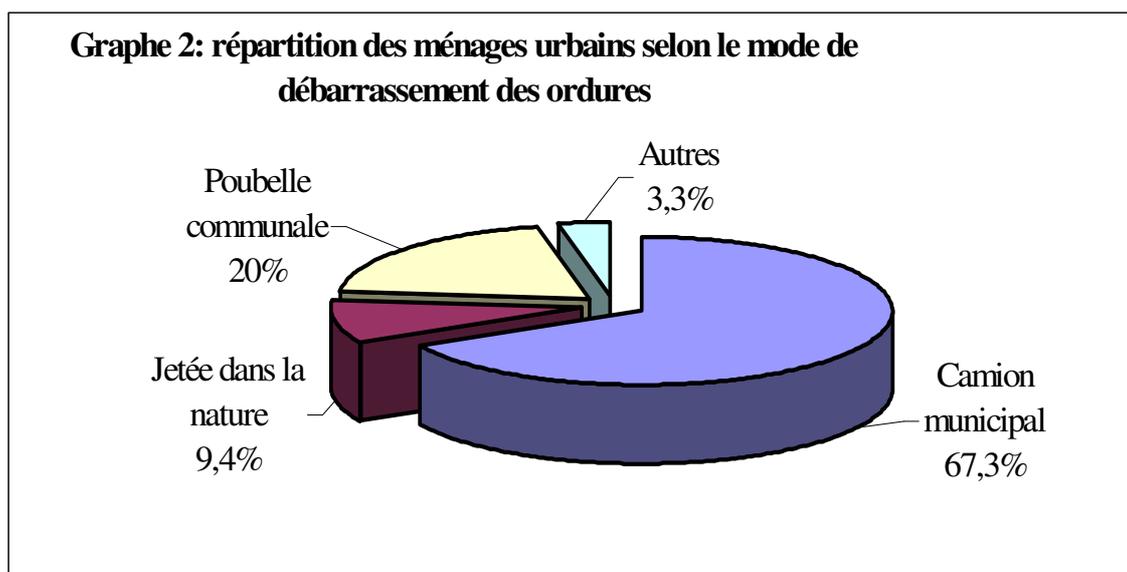
Parmi les ménages non branchés au réseau d'eau potable, 80% ne traitent pas l'eau utilisée pour la boisson. Le mode de traitement le plus utilisé par les ménages traitant leur eau de boisson est le recours à l'eau de javel utilisée dans 52,6 % des cas.

Enfin, si l'on mesure l'accès des ménages à l'eau salubre par la distance et la qualité des sources d'eau utilisées, les conditions d'accès à l'eau potable sont favorables pour près de 76,6% des ménages au niveau national (95,4% dans les villes et 47,5% dans les campagnes). Il s'agit essentiellement des ménages branchés au réseau de distribution ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé (bornes

fontaines, puits aménagés, camion citernes,...) dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales.

### 2.3.2. Assainissement solide

Dans les villes, près de 87,3% des ménages citadins sont desservis par la collecte communale des ordures : un peu plus des deux tiers (67,3%) des ménages urbains bénéficient du service municipal pour le ramassage des ordures à l'aide du camion municipal et 20 % par recours à des poubelles communales de collecte.



L'implantation des poubelles communales est concentrée surtout dans les strates d'habitat "luxe" et "moderne" à raison de 32,6 %. Le ramassage par le camion municipal concerne toutes les strates. Par contre, la jetée dans la nature est le mode le plus utilisé par les résidents des logements précaires (21% pour le précaire, 7% pour les strates d'habitat "luxe" et "moderne", 1,1 % pour l'ancienne médina et 7,2 % pour la nouvelle médina).

En milieu rural, le déversement des ordures dans la nature demeure le moyen le plus répandu avec près de 95,8% des ménages ruraux, la part des services communaux reste très faible. En effet, seuls 2,1% des ménages ruraux sont concernés par ces services.

### 2.3.3. Assainissement liquide

Le système des égouts reste le mode d'évacuation des eaux usées le plus répandu en milieu urbain puisqu'il concerne 84,8 % des ménages citadins en 2001 contre 80,4% en 1998. Les fosses d'aisance ou latrines sont utilisées par 9,3% des ménages urbains.

Par contre, l'amélioration des modes d'évacuation des eaux usées en milieu rural se manifeste par la régression de la proportion des ménages qui jettent leurs eaux usées dans la nature entre 1998 et 2001, passant de 70,6% à 57% quoique ce mode reste le plus utilisé. Cette régression s'opère en faveur de l'utilisation des fosses d'aisance avec 31,9%, des fosses septiques avec 9,2%, et enfin du réseau des égouts avec une proportion symbolique de 1,6%.

Tableau 2.1 : Evolution de la structure du mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence entre 1998 et 2001 (en %)

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	1998	2001	1998	2001
Egouts	80,4	84,8	0,8	1,6
Fosse septique	3,5	2,9	4,6	9,2
Fosse d'aisance ou latrine	10,9	9,3	22,0	31,9
Jetées dans la nature	5,0	2,8	70,6	57,0
Autres	0,2	0,2	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 2.3.4. Possession d'une cuisine dans le logement

La possession d'une cuisine dans le logement est observée auprès de 85,4% des ménages au niveau national, soit 87,9% en milieu urbain et 81,4% en milieu rural. Cependant, disposer d'une cuisine est loin d'avoir la même portée pour les groupes socio-économiques du pays ; la "cuisine" dans les villes mérite mieux son nom que dans la campagne. Les strates d'habitat "luxe" et "moderne" sont quasiment équipées en cuisine ; le taux le plus faible est enregistré dans l'ancienne médina et la strate d'habitat précaire.

D'un autre côté, la disponibilité d'une cuisine dans le logement dépend aussi de la superficie de ce dernier. En effet, la proportion des ménages possédant une cuisine dans le logement passe de 69,9% à 86% puis à 94 % pour les logements ayant une pièce, deux pièces et cinq pièces et plus, respectivement.

#### 2.3.5. Installations sanitaires (baignoire, douche, lavabo et toilette)

La possession des installations sanitaires dans le logement diffère d'un milieu à l'autre. En effet, la structure traditionnelle de ces installations domine en milieu rural. C'est le cas du bain traditionnel qui atteint 18,5 % en milieu rural contre 2,3 en milieu urbain ; cela est sans doute dû à la proximité des bains maures aux logements urbains et à la nature des logements qui ne permet pas d'y installer un bain traditionnel.

Pour les équipements modernes tels que baignoire, douche, lavabo et toilette, le constat est inverse (voir tableau 2 ci-après).

**Tableau 2.2 : Disposition des équipements sanitaires par les populations appartenant aux 1<sup>ier</sup> et 10<sup>ème</sup> déciles de la dépense annuelle par personne selon le milieu de résidence(en %)**

Equipements sanitaires	Déciles de la dépense annuelle par personne				Ensemble
	10 % les moins favorisés(*)		10 % les plus aisés (**)		
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Bain traditionnel	1,2	14,5	3,4	14,5	8,5
Baignoire	0,4	0,1	31,7	7,4	6,4
Douche	5,9	0,7	63,9	28,4	21,9
Lavabo	10,8	0,5	79,3	30,6	30,6
Toilette	86,1	29,9	99,4	80,4	78,3

(\*) Population ayant une DAMP inférieure à 2 783 DH.

(\*\*) Population ayant une DAMP égale ou supérieure à 15 548DH.

Au vu de ces données, il se dégage que la disposition des équipements sanitaires dépend étroitement du niveau de vie des ménages. Ainsi, plus le niveau de vie s'améliore, plus le logement est mieux équipé. La proportion des logements urbains disposant d'une baignoire passe de 0,4% pour les 10% les plus défavorisés à 31,7% pour les 10% les plus aisés. Concernant la douche, cette proportion passe respectivement de 5,9% à 63,9% en milieu urbain et de 0,7% à 28,4% en milieu rural.

### 2.3.6. Services domestiques

Les services domestiques observés par l'enquête sont l'ensemble des services rendus par des personnes exerçant pour le compte du ménage, à savoir la présence d'une bonne, d'un gardien, concierge ou jardinier. L'analyse des résultats obtenus montre qu'une proportion très faible des ménages marocains bénéficient de ces services qui est de 1,1% en milieu rural et 8,3% en milieu urbain répartis comme suit : 3% pour les bonnes, 2,2% pour le gardien, concierge ou jardinier.

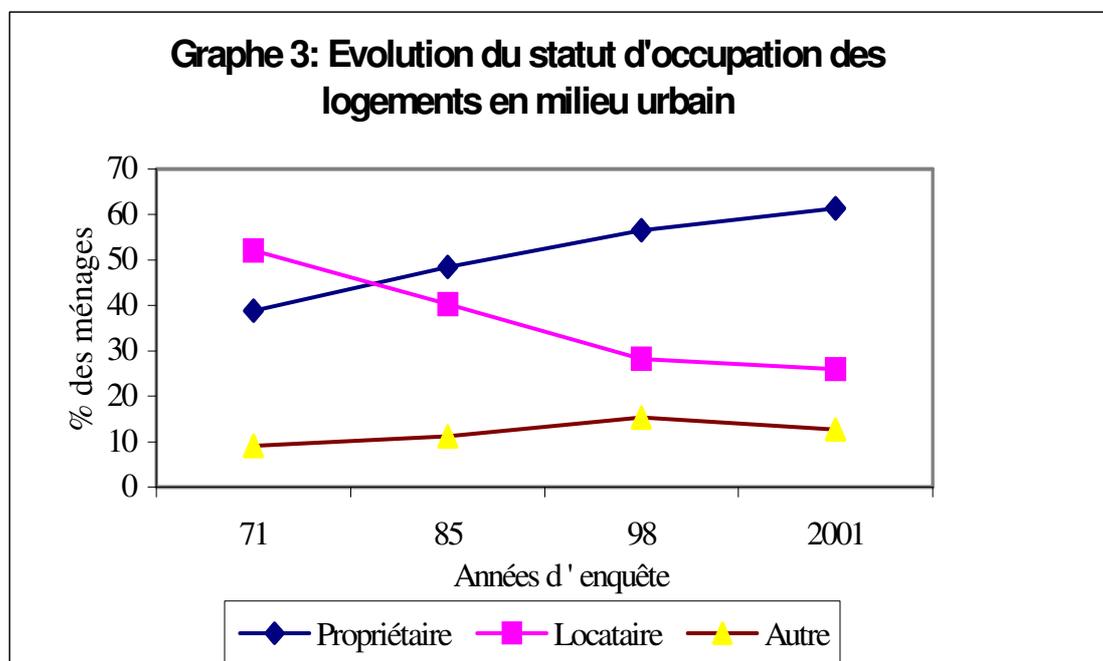
### 2.3.7. Possession d'un logement secondaire

Au niveau national, 1,4% des ménages possèdent un logement secondaire. La proportion des ménages possédant une résidence secondaire est plus élevée parmi les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur (4,6%) contre 1,1% pour les ménages ayant un chef sans niveau scolaire.

## 3. Statut d'occupation et accès à la propriété

L'analyse du statut d'occupation des logements est plus pertinente en milieu urbain qu'en milieu rural, puisque la quasi-totalité des ménages ruraux (89,6%) sont propriétaires de leurs logements et seuls 1,2% des ménages ruraux sont locataires. En milieu urbain, la proportion des ménages propriétaires ou accédant à la propriété est de 62,4%, la location vient en deuxième position et touche 25,1% des ménages, puis le logement gratuit avec 8,5%.

Le statut d'occupation des logements urbains évolue en faveur de l'accroissement continu de la part des ménages propriétaires (de 40,9% en 1982 à 62,4% en 2001), et ce au détriment de la location qui recule en passant de 43,3% à 25,1% respectivement. Concernant les autres statuts d'occupation, notamment l'hypothèque, le logement de fonction, le logement gratuit...etc, ils ont peu régressé entre 1982 et 2001.



L'analyse selon la taille du ménage montre que plus cette dernière est étendue, plus le ménage est propriétaire de son logement. En effet, la propriété passe de 62,4% pour un ménage d'une ou deux personnes à 86,7% pour un ménage de neuf personnes et plus. Pour la location, les ménages adoptent le comportement inverse si bien que les ménages locataires atteignent 22,8% pour une taille d'une ou de deux personnes alors qu'ils ne sont que de 7,0% pour une taille égale ou supérieure à neuf.

#### 4. Mode d'acquisition des logements

Le mode d'acquisition du logement est une caractéristique qui concerne uniquement les propriétaires, copropriétaires et accédants à la propriété. Il permet de montrer de quelle façon les ménages acquièrent leurs logements (construction, achat ou héritage).

Les résultats dégagés de l'ENCDM 2000/2001 montrent que 47,3% des ménages propriétaires optent pour la construction, 15,5% pour l'achat et 37,2% des ménages acquièrent leurs logements par voie d'héritage ou de don. En milieu urbain, 49,8% des ménages construisent leurs habitations alors que 26,4% l'achètent. Par contre, en milieu rural, le mode d'acquisition le plus répandu est l'héritage qui concerne plus de la moitié (50,7%) des ménages ruraux, la construction vient en deuxième position avec une proportion de 44,6%.

L'option d'achat concerne au niveau national 15,5% des ménages qui sont issus en majorité du milieu urbain à raison de 26,4% des ménages citadins contre seulement 3,5% des ruraux.

Pour construire ou acheter son logement, le ménage se base surtout sur ses fonds propres. Le recours à des prêts demeure très faible en comparaison avec le recours aux moyens propres. Quant au recours au crédit, près de 17,5% des ménages urbains et 3,7% des ménages ruraux utilisent totalement ou partiellement ce moyen pour accéder à la propriété d'un logement.

Par ailleurs, l'enquête a révélé que le niveau scolaire du chef de ménage a un effet significatif sur le choix du mode d'acquisition du logement. En effet, plus ce niveau est élevé, plus on a tendance à choisir l'option d'achat notamment par recours au crédit.

## **5. Disponibilité de l'électricité**

Au niveau national, près de 70,3 % des ménages disposent de l'électricité avec une grande différence entre les deux milieux de résidence. Le branchement au réseau d'électricité se concentre surtout en milieu urbain à raison de 92,1%, contre 35,1% en milieu rural.

Une grande avancée dans ce domaine a été enregistrée dans la campagne en l'espace de trois années. En effet, le taux de desserte en électricité des ménages ruraux est passé de 15,6% en 1998 à 35,1% en 2001.

En milieu urbain, si les logements de type villa, appartement et maison marocaine sont tous alimentés en électricité, les logements faisant partie de l'habitat sommaire ne sont raccordés que dans 54,2% des cas.

Le niveau d'instruction du chef de ménage est fortement corrélé avec l'accès des ménages à l'électricité. En effet, la proportion des ménages disposant de l'électricité passe de 61,7% pour les chefs n'ayant aucun niveau scolaire à 98,5% pour les chefs ayant un niveau supérieur.

La desserte des ménages en électricité provient principalement de l'ONE ou de la Régie de distribution pour 98,5% des ménages en milieu urbain et pour 82,9% en milieu rural où l'énergie solaire prend la deuxième place comme source d'électricité à raison de 10,2%.

Tableau 2.3 : **Ménages en (%) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et les conditions d'habitation**

Indicateurs	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Ménages selon le type d'habitat</b>					
Villa ou étage de villa	3,0	0,3	2,0	2,0	2,0
Appartement dans un immeuble	12,4	0,1	7,6	7,8	7,6
Maison marocaine traditionnelle	12,6	-	7,1	10,9	7,8
Maison moderne	62,6	5,3	39,3	46,7	40,6
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,4	0,1	0,3	0,3	0,3
Baraque ou habitat sommaire	8,5	6,1	7,4	8,4	7,6
Maison en pisé ou pierre	-	70,6	28,8	19,1	27,1
Maison en dur	-	17,0	7,0	4,5	6,5
Autres	0,5	0,5	0,5	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Cohabitation entre ménages</b>					
Ménage habite seul	88,1	95,3	91,4	88,4	90,9
Ménage cohabite avec un autre ménage	6,4	3,2	4,8	6,9	5,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	2,9	1,0	2,2	2,4	2,2
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	2,5	0,4	1,6	2,3	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages selon le nombre de pièces occupées</b>					
Une pièce	11,3	8,5	9,6	13,2	10,3
Deux pièces	30,5	26,8	28,4	32,3	29,1
Trois pièces	31,9	28,7	30,6	31,0	30,7
Quatre pièces	14,4	19,7	17,0	13,7	16,5
Cinq pièces et plus	11,9	16,2	14,4	9,8	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre moyen de pièces par ménage</b>	3,0	3,2	3,1	2,8	3,1
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	2,5	2,6	2,6	2,2	2,5
<b>Peuplement dans le logement</b>					
Moins d'une personne par pièce	4,7	3,8	3,7	8,6	4,3
Une à deux personnes par pièce	31,8	28,4	29,1	37,9	30,3
Deux à trois personnes par pièce	32,7	34,6	34,2	29,2	33,6
Trois à quatre personnes par pièce	16,1	18,0	17,4	14,0	16,9
Quatre personnes par pièce et plus	14,7	15,2	15,6	10,3	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2.3 : Ménages en (%) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et les conditions d'habitation (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Ménages selon la durée de résidence dans le logement</b>					
Moins de 5 ans	15,4	6,9	12,5	10,5	12,2
De 5 à 9 ans	17,9	12,7	16,4	13,7	15,9
De 10 à 19 ans	30,6	18,8	26,3	24,9	26,0
De 20 à 29 ans	17,6	15,9	16,5	19,1	16,9
30 ans et plus	18,2	45,1	28,0	31,2	28,6
Non déclaré	0,3	0,6	0,3	0,6	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages selon le statut d'occupation</b>					
Propriétaire ou copropriétaire	60,3	89,4	71,6	70,9	71,5
Accédant à la propriété	1,1	0,2	0,8	0,9	0,8
Locataire	25,1	1,2	15,8	16,6	15,9
Locataire avec pas de porte	0,8	-	0,4	0,9	0,5
Hypothèque avec ou sans location	0,7	-	0,3	0,8	0,4
Logement de fonction	2,4	1,2	2,1	0,9	1,9
Logement gratuit	8,5	7,4	8,1	8,1	8,1
Autres	1,0	0,6	0,9	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaires et copropriétaires selon le mode d'acquisition du logement</b>					
Hérité	21,5	50,7	33,1	46,6	35,4
Construit par fonds propres seulement	39,2	41,2	42,4	29,2	40,2
Construit par crédit seulement	1,3	0,4	0,9	0,4	0,9
Construit par fonds propres et crédit	9,3	3,0	6,8	4,2	6,3
Acheté par fonds propres	19,5	3,2	11,1	14,7	11,8
Acheté par crédit seulement	1,1	0,1	0,7	0,2	0,6
Acheté par fonds propres et crédit	5,8	0,2	3,3	2,6	3,1
Don	1,3	0,7	1,0	1,2	1,0
Autres	1,0	0,5	0,7	0,9	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages selon la disposition des éléments de confort</b>					
Bain traditionnel	2,3	18,5	9,6	4,6	8,5
Baignoire	10,1	0,4	6,5	5,6	6,4
Douche	33,6	3,1	21,9	21,7	21,9
Lavabo	47,7	3,2	30,3	32,0	30,6
Cuisine	93,1	81,2	88,7	87,7	88,5
Toilette	97,4	47,6	77,1	83,8	78,3

Tableau 2.3 : Ménages en (%) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et les conditions d'habitation (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>					
Egouts	84,8	1,6	50,5	64,1	52,9
Fosse septique	2,9	9,2	5,6	3,7	5,3
Fosse d'aisance ou latrines	9,3	31,9	18,8	13,9	18,0
Jetées dans la nature	2,8	57,0	24,8	18,2	23,6
Autre moyen	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages selon le mode de débarrassement des ordures</b>					
Poubelle communale de collecte des ordures	20,0	0,2	12,0	14,4	12,4
Ramassage direct par le camion municipal	67,3	1,9	40,1	52,1	42,2
Jetées dans la nature	9,4	95,8	45,0	31,3	42,6
Autres	3,3	2,1	2,9	2,2	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages qui payent la taxe d'édilité</b>	30,3	0,5	17,7	24,4	18,9
<b>Ménages possédant les services domestiques suivants</b>					
Bonne, domestique	3,0	0,5	2,1	1,9	2,0
Gardien, concierge ou jardinier	2,2	0,2	1,5	1,1	1,4
Garage	2,2	0,2	1,5	1,1	1,5
Autres services domestiques	0,9	0,2	0,7	0,3	0,6
<b>Ménage possédant un logement secondaire</b>	1,3	1,6	1,5	0,7	1,4

Tableau 2.3 : Ménages en (%) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et les conditions d'habitation (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Ménages selon la source d'eau utilisée</b>					
• Ménages branchés au réseau	80,7	7,8	50,7	61,7	52,7
Branchement individuel	58,1	7,0	37,3	43,8	38,5
Branchement collectif	22,6	0,8	13,4	17,9	14,2
• Bornes fontaines	11,5	9,3	10,7	10,8	10,7
Fontaine payante	0,8	5,5	2,8	1,9	2,6
Fontaine gratuite	10,7	3,8	7,9	8,9	8,1
• Sources naturelles	4,0	71,7	32,0	20,8	30,0
Source d'eau collective aménagée	0,2	3,6	1,6	1,1	1,5
Matfia collective	--	1,0	0,4	0,3	0,4
Puits collectif non aménagé	0,5	19,6	8,3	5,7	7,8
Sources(ain)	0,2	19,9	8,5	4,3	7,8
Oued	--	2,8	1,1	0,9	1,1
Seguia	0,5	2,5	1,3	1,0	1,3
Puit privé	2,4	17,1	8,6	5,5	8,0
Matfia privé	0,2	5,2	2,2	2,0	2,1
• Autres sources	3,7	11,2	6,6	6,7	6,6
Vendeur d'eau	1,1	2,7	1,7	1,9	1,8
Camion d'eau citerne	0,5	1,6	0,9	0,8	0,9
Autres	2,1	6,9	4,0	4,0	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>					
Moins de 200 m	66,4	41,4	46,8	53,4	47,7
200 m à 499m	20,3	19,8	19,9	19,8	19,9
500 m à 999 m	9,9	15,6	14,5	12,4	14,2
1000 m à 2999 m	3,0	17,2	14,2	10,0	13,7
3000 m à 9999 m	0,4	5,5	4,2	4,3	4,2
10000 m et plus	-	0,5	0,4	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2.3 : Ménages en (%) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et les conditions d'habitation (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>Distance moyenne en mètres parcourus par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>	201,2	690,1	579,9	488,0	567,0
<b>Ménages non branchés selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>					
Moins de 15 mn	91,4	64,8	70,7	76,5	71,6
15 mn à 29 mn	5,4	18,3	15,4	12,8	15,0
30 mn à 59 mn	2,2	10,9	9,1	6,7	8,7
60 mn et plus	1,0	6,0	4,8	4,0	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps moyen en mn consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	5,5	13,6	11,9	9,8	11,6
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leurs résidences</b>	4,9	16,2	9,8	6,6	9,3
<b>Ménages non branchés au réseau selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>					
Eau de javel	9,8	10,7	10,8	8,5	10,5
Ébullition	0,2	0,5	0,4	0,4	0,4
Avec comprimé	2,5	3,5	3,4	2,6	3,2
Eau de chaux	0,4	0,4	0,4	0,2	0,4
Un autre moyen	16,2	1,8	5,2	6,7	5,4
Rien	70,9	83,1	79,8	81,6	80,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ménages ayant accès à l'eau salubre <sup>(*)</sup>	95,4	46,6	75,3	83,0	76,6
Population ayant accès à l'eau salubre <sup>(*)</sup>	95,5	47,5	72,9	84,0	74,4

<sup>(\*)</sup> Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales.

## EQUIPEMENT DES MENAGES EN BIENS DURABLES

De part ses multiples objectifs, l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/2001 s'est intéressée à l'acquisition de biens durables comme indicateur du niveau de vie des ménages. L'étude de la possession de ces biens permet de mieux appréhender l'évolution du niveau de vie des ménages, l'accès à ces équipements étant intimement lié au degré de confort et du bien être vécu par le ménage.

Le taux d'équipement des ménages en un bien particulier est défini par le rapport du nombre de ménages possédant ce bien au nombre total des ménages. Plusieurs variables ont une influence déterminante sur le taux d'équipement des ménages en biens durables tels que le milieu de résidence, le revenu, l'âge et le niveau scolaire du chef de ménage, la taille du ménage, le type d'activité du conjoint du chef de ménage.

L'objet de ce chapitre est d'examiner le niveau et l'évolution de l'équipement des ménages en biens durables. La fonction remplie par l'équipement en question ou la nature du service qu'il procure sont à l'origine du regroupement opéré pour cet éventail de biens durables

### 1. Appareils de cuisine

Parmi l'ensemble des ménages, près de 56,3% sont équipés d'une cuisinière à gaz. Ce taux enregistre une différence importante entre les ménages citadins (65,9%) et les ménages ruraux (40,9%).

Le taux d'équipement des ménages en cuisinière à gaz s'élève au fur et à mesure que le niveau scolaire du chef de ménage s'améliore. Ce taux est de 77,2% pour les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur, contre 49,2% chez les ménages dirigés par des personnes sans niveau scolaire. Il n'est pas sensiblement différencié par le sexe du chef de ménage, soit

56,5% pour les ménages dont le chef est un homme contre 55,2% pour les ménages dirigés par les femmes. D'un autre côté, les résultats de l'enquête révèlent que la possession d'une cuisinière électrique s'observe essentiellement en milieu urbain avec cependant un taux de pénétration limité à 3,5%.

Le taux d'équipement des ménages en four à gaz a marqué une nette augmentation, passant de 4,9% à 46,1% entre 1985 et 2001. En revanche, le taux d'équipement en four électrique n'a enregistré qu'une augmentation de 2,6 points pourcentage durant cette période, passant de 0,1% à 2,7%.

Concernant le micro-onde, si 1,4% seulement des ménages citadins disposent de cet équipement, la quasi-totalité des ménages ruraux n'en sont pas équipés. Toujours est-il, les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur sont relativement plus équipés en micro-onde (7,5%) que les ménages dirigés par un chef sans niveau scolaire (0,3%).

Par ailleurs, la proportion des logements équipées d'au moins d'un robot électro-ménager est de l'ordre de 34,3% en 2001, contre 26,4% trois ans auparavant. Par milieu de résidence, 51,2% des ménages citadins possèdent cet équipement contre seulement 7,1% des ménages ruraux. Les ménages dirigés par une femme sont relativement plus équipés en robots

électro-ménager que ceux dont le chef est un homme, soit 36,7% et 33,8% respectivement. Quant au niveau scolaire du chef de ménage, il a une influence déterminante sur la possession de cet équipement. En effet, les ménages dont le chef est sans niveau scolaire sont nettement moins équipés en cet appareil (23,7%) que ceux dont le chef a un niveau scolaire supérieur (76,5%).

D'un autre côté, le taux d'équipement des ménages dont le conjoint du chef de ménage est actif occupé est généralement plus élevé que celui des ménages dont le conjoint est inactif. 14,8% des ménages citadins dont le conjoint est inactif possèdent une cuisinière à gaz avec four et 49,2% ont au moins un robot électro-ménager, ces taux sont de 26,8% et de 60,4% respectivement pour les ménages dont le conjoint du chef de ménage est actif occupé.

Pour la plupart des biens durables appartenant à ce groupe, le taux d'équipement des ménages augmente avec l'amélioration du niveau de vie. En d'autres termes, la possession des biens durables dépend fortement du revenu du ménage. Les 20% de la population les moins favorisés sont nettement moins équipés que la population relevant des autres catégories socio-économiques<sup>4</sup>. Si la totalité n'ont pas de micro-onde et 1,6% seulement possèdent une cuisinière à gaz avec four chez les 20% les moins aisés, ces taux sont respectivement de 3,0% et de 27,6% pour les 20% les plus favorisés.

## 2. Appareils réfrigérants

En 2001, près de 48,0% et 1,5% des ménages disposent respectivement d'un réfrigérateur et d'un congélateur. Cependant, ces deux équipements sont inégalement répartis selon le milieu de résidence. En effet, les ménages ruraux restent amplement désavantagés par les caractéristiques spécifiques à l'habitat rural qui ne permettent pas un accès facile à certains équipements ménagers. Ainsi, seulement 10,6% des ménages ruraux ont un réfrigérateur et 0,1% ont un congélateur ; ces taux s'élèvent à 71,4% et à 2,4% pour les ménages citadins.

De même, les ménages dont le chef a un niveau supérieur sont plus nombreux à s'équiper d'un réfrigérateur (89,1%) et d'un congélateur (12,9%) que les ménages dont le chef est sans niveau scolaire (36,8% et 0,5%, respectivement).

Selon le sexe du chef de ménage, les disparités sont significatives quant à l'équipement en réfrigérateurs ; les ménages dont le chef est une femme en sont plus équipés que les ménages dont le chef est un homme (54,4% contre 46,7% respectivement).

---

<sup>4</sup> La population est rangée en 5 classes (classe de quintiles) de même fréquence suivant les valeurs croissantes de la dépense annuelle totale par tête :

1 : moins de 3542 DH

4 : de 7046 DH à moins de 10881 DH

2 : de 3542 DH à moins de 5032 DH

5 : 10881 DH et plus

3 : de 5032 DH à moins de 7046DH

Le taux d'équipement en réfrigérateurs et le niveau de vie des ménages sont très corrélés. Les 20% les plus aisés sont nettement plus équipés en réfrigérateurs (81,3%) que les 20% les moins aisés (9,2%).

### **3. Gros appareils électroménagers**

L'équipement en lave-linge s'est moyennement diffusé ces quinze dernières années : en 1985, seul 1,9% des ménages urbains avaient un lave-linge contre 16,3% en 2001. Néanmoins, le taux d'équipement des ménages ruraux en lave-linge est resté très faible et n'a pas subi d'amélioration notable durant cette période (environ 0,2% en 2001).

Plus que la moitié des ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur (53,6%) possèdent une machine à laver, alors que ce taux est de 4,1 % seulement chez les ménages dont le chef est sans niveau scolaire.

Ce constat s'applique aussi à l'équipement des ménages en sèche-linge et en aspirateurs électriques. En effet, plus le niveau scolaire des chefs de ménage augmente plus le taux d'équipement en ces appareils augmente : 15,6% et 3,1% des ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur, possèdent respectivement un aspirateur et un sèche-linge électriques, contre seulement 0,7% et 0,1% pour les ménages dont le chef est sans niveau scolaire. Pour l'ensemble du pays ces taux sont respectivement de 2,1% et 0,4%.

D'un autre côté, près de 8,7% des ménages sont équipés en ventilateur, sachant que ce taux est de 2,2% pour les ménages ruraux contre 12,7% pour les ménages citadins.

Par ailleurs, l'équipement des ménages en lave-vaisselle n'a guère évolué entre 1998 et 2001. Il demeure limité à 0,2%.

### **4. Autres appareils ménagers**

Parmi les ménages marocains, près de 7,7% possèdent une machine à coudre mécanique et 3,0% ont une machine à coudre électrique. Ces taux d'équipement présentent une certaine disparité entre les milieux urbain et rural. En effet, ce sont les ménages urbains qui sont les plus équipés en machine à coudre électrique (4,6% contre 0,5% pour les ménages ruraux) et en machine à coudre mécanique (11,0% contre 2,4% pour les ménages ruraux). Ces taux sont respectivement de 7,6% et 3,1% pour les ménages dont le chef est un homme contre 8,1% et 2,9% pour les ménages dirigés par les femmes.

Par ailleurs, les taux d'équipement des ménages en machine à coudre mécanique ou électrique ont subi une légère amélioration entre 1991 et 2001. Ils étaient respectivement de 7,7% et 3,0% en 2001 contre 6,6% et 1,0% en 1991. Le taux d'équipement des ménages en machine de tricot électrique est resté quasiment stable (0,3% en 1998 et 0,4% en 2001).

### **5. Appareils de chauffage**

Le taux d'équipement en appareils de chauffage est nettement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, les taux d'équipement des ménages en chauffe-eau à gaz ou électrique sont respectivement de 17,8% et 2,6% pour les ménages urbains, contre seulement 0,7% et 0,2% pour les ménages ruraux.

Le taux de pénétration de ces biens augmente avec l'élévation du niveau scolaire du chef de ménage : 46,3% des ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur sont équipés d'un chauffe-eau à gaz contre 5,4% des ménages dirigés par des chefs sans niveau scolaire. Ces taux sont respectivement de 7,5% et de 0,4% pour le chauffage électrique.

## 6. Appareils audio-visuels et de loisirs

La télévision reste parmi les équipements de communication les plus répandus ; près de 77,2% des ménages ont au moins un poste chez eux. Ce taux est nettement plus élevé en milieu urbain (91,8%) qu'en milieu rural (53,8%).

Tableau 3.1 : Evolution du taux (en %) d'équipement en télévisions selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Années			
	1985	1991	1998	2001
Urbain	66,5	86,2	88,7	91,8
Rural	10,3	30,4	41,4	53,8
<b>Ensemble</b>	<b>36,9</b>	<b>58,9</b>	<b>68,5</b>	<b>77,2</b>

Le taux de possession d'un poste de télévision est corrélée positivement à l'âge du chef de ménage et à son niveau scolaire . Il atteint 93,8% chez les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur contre 70,2% chez les ménages dirigés par les chefs sans niveau scolaire. Selon l'âge, ce taux s'établit à 80,9% pour les ménages dont le chef est âgé de 50 à 59 ans contre 59,4% pour les ménages dirigés par les jeunes âgés de 15 à 24 ans. La taille du ménage influence sensiblement le taux d'équipement en télévision : les ménages composés d'une ou de deux personnes sont nettement moins équipés en téléviseurs que les ménages composés de sept ou huit personnes (61,3% contre 79,0% respectivement).

De son côté, le taux d'équipement des ménages en antenne parabolique s'est établi en 2001 à 29,0%, contre 17,6% trois ans plus tôt. Cet équipement reste nettement plus répandu auprès des ménages urbains (41,3%) que chez les ménages ruraux (seulement 8,9%). Ce taux croît de manière régulière et substantielle avec l'élévation du niveau de revenu pour atteindre près des deux tiers parmi les ménages appartenant à la catégorie socio-économique la plus aisée (64,4% pour les 10% les plus aisés). Cette forte corrélation au niveau de vie du ménage réapparaît notamment à l'examen du niveau d'équipement des ménages dont le conjoint est actif occupé. En effet, en milieu urbain les chefs de ménages dont les conjoints sont inactifs sont nettement moins équipés en "paraboles" que ceux dont les conjoints sont actifs occupés (39,7% contre 51,7%, respectivement). La possession d'une "parabole" est aussi fortement liée à l'âge du chef de ménage ; les ménages dont le chef est âgé de 35 à 59 ans sont les plus nombreux à en disposer. Il en est de même pour les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur en comparaison avec les autres niveaux.

Bien qu'il ait enregistré une forte progression, l'équipement des ménages en micro-ordinateurs demeure limité. En l'espace de trois années, cet indicateur a doublé, passant de 0,7% en 1998 à 1,4% en 2001. Cette équipement est inexistant chez les 20% les moins favorisés, et est de 4,8% pour les 20% plus aisés.

Selon le niveau scolaire, les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur sont les plus équipés en micro-ordinateurs (18,4% contre seulement 0,2% des ménages dont le chef est sans niveau).

Les résultats de l'enquête montrent par ailleurs que 3,1% des ménages sont équipés de chaîne hi-fi .

## **7. Matériels de transport**

Concernant l'équipement des ménages en moyens de transport privés, les données de l'enquête révèlent que 7,4% des ménages disposent d'au moins d'une voiture, 9,1% d'un motocycle et 17,4% d'une bicyclette.

Selon le milieu de résidence, 10,4% des ménages urbains possèdent au moins une voiture contre seulement 2,5% en milieu rural. Ces taux sont de 9,9% et 7,7% respectivement pour le vélomoteur.

Les facteurs les plus déterminants dans la possession des voitures sont le sexe du chef de ménage son niveau scolaire, son âge et le revenu du ménage . Les ménages dont le chef est de sexe masculin sont mieux équipés en voiture (8,3%) que les ménages dont le chef est de sexe féminin (3,0%). Ce taux augmente au fur et à mesure que l'âge du chef de ménage s'élève pour décroître au-delà de 60 ans. De même, si la totalité des 20% les moins favorisés ne possèdent pas de voiture, ce taux est de 22,3% pour les 20% les plus aisés.

Par ailleurs, lorsque le conjoint du chef de ménage est actif occupé, ce qui permet l'accès à une source de revenu supplémentaire, le taux d'équipement en voitures s'élève à 11,8% pour les ménages dont le conjoint est actif occupé contre 7,6% pour ceux dont le conjoint est inactif.

Tableau 3.2 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Biens durables	Sexe du chef de ménage		Milieu de résidence		Ensemble
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>					
Cuisinière à gaz	56,5	55,2	65,9	40,9	56,3
Cuisinière à gaz avec four	12,4	13,1	18,4	3,0	12,5
Cuisinière à gaz sans four	45,5	43,3	49,4	38,2	45,1
Cuisinière électrique	2,3	2,2	3,5	0,4	2,3
Cuisinière électrique avec four	0,9	1,1	1,5	0,1	1,0
Cuisinière électrique sans four	1,5	1,3	2,2	0,3	1,5
Four à gaz	46,8	42,6	51,0	38,3	46,1
Four électrique	2,5	2,9	3,9	0,5	2,6
Micro-onde	0,9	0,9	1,4	0,1	0,9
Hotte aspirante	0,2	0,3	0,4	-	0,2
Robot électroménager	33,8	36,7	51,2	7,1	34,3
<b>Appareils réfrigérants</b>					
Réfrigérateur	46,7	54,4	71,4	10,6	48,0
Congélateur	1,6	1,0	2,4	0,1	1,5
<b>Gros appareils électroménagers</b>					
Lave-vaisselle	0,2	0,1	0,3	-	0,2
Lave-linge	10,3	9,1	16,3	0,2	10,1
Sèche-linge électrique	0,4	0,1	0,6	0,1	0,4
Aspirateur électrique	2,1	2,1	3,3	0,2	2,1
Ventilateur	8,7	8,3	12,7	2,2	8,7
<b>Autres appareils ménagers</b>					
Machine à coudre électrique	3,1	2,9	4,6	0,5	3,0
Machine à coudre mécanique	7,6	8,1	11,0	2,4	7,7
Machine de tricot électrique	0,4	0,3	0,6	0,1	0,4
<b>Appareils de chauffage</b>					
Chauffe-eau à gaz	11,5	9,5	17,8	0,7	11,2
Chauffe-eau électrique	1,6	1,7	2,6	0,2	1,7
Chauffe-eau à énergie solaire	0,1	0,1	0,1	-	0,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,9	0,5	1,2	0,3	0,9
Appareil de chauffage électrique	1,0	0,7	1,5	0,1	1,0
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>					
Radio	80,2	75,5	80,8	77,1	79,4
Radio seul	23,4	15,9	18,9	27,3	22,1
Radio-cassette	69,8	68,0	74,1	62,2	69,5
Téléviseur	77,0	78,0	91,8	53,8	77,2
Téléviseur en couleur	49,8	55,1	73,2	14,6	50,7
Téléviseur en noir et blanc	31,4	25,9	23,4	41,9	30,5

Tableau 3.2 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

Biens durables	Sexe du chef de ménage		Milieu de résidence		Ensemble
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
Vidéo magnétoscope	16,6	16,1	24,8	3,3	16,5
Parabole	29,1	28,3	41,3	8,9	29,0
Chaîne hi-fi	3,2	2,6	4,7	0,4	3,1
Tourne-disque	0,5	0,5	0,7	0,2	0,5
Lecteur CD	1,0	0,8	1,5	-	0,9
Micro-ordinateur	1,6	0,8	2,3	0,1	1,4
Caméras vidéo	0,9	0,6	1,4	0,1	0,9
<b>Matériels de transport</b>					
Voiture	8,3	3,0	10,4	2,5	7,4
Vélocycle	10,0	4,4	9,9	7,7	9,1
Bicyclette	19,1	9,5	17,8	16,7	17,4

## **DEPENSE DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION ET CARACTERISTIQUES**

L'étude des niveaux des dépenses par ménage ou par personne ou par unité de consommation<sup>5</sup> constitue généralement le premier point d'intérêt des divers utilisateurs des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages. En effet, devant les difficultés d'obtenir des informations fiables sur les revenus des ménages, la dépense est utilisée comme "proxy-variable" pour approcher le niveau de vie d'une population. Il s'agit, dans ce chapitre, de s'arrêter sur le niveau des dépenses moyennes estimées en 2001, de dresser un aperçu sur leurs évolutions et leurs variations et de rendre compte de leurs principales caractéristiques selon un certain nombre de déterminants socio-économiques.

### **1. Niveau de la dépense**

#### **1.1. Dépense totale des ménages**

Il est naturel de commencer par dresser les niveaux de vie de la population à travers l'évolution de la dépense totale réalisée au cours d'une période donnée. En effet, sur une durée de seize ans, la dépense totale annuelle réalisée par les ménages a connu un accroissement de près de 220% en DH courant. Néanmoins, cette évolution diffère selon le milieu de résidence. Ainsi, si dans la campagne cette dépense n'a enregistré qu'un doublement durant cette période, elle a marqué dans les villes un accroissement important de près de 300%.

De 1985 à 2001, la population marocaine s'est accrue à un taux moyen annuel de 1,8% (3,5% en milieu urbain et 0,2% en milieu rural). Ce rythme d'accroissement de la population s'est accompagné d'une croissance économique qui a engendré une amélioration des niveaux de vie assimilés aux niveaux de la consommation annuelle totale. Cet agrégat a progressé, en effet, à raison de 7,5% par an en DH courant au niveau de l'ensemble du pays, soit 9,1% dans les villes et 4,6% dans la campagne.

Exprimé en DH constant, le volume de la dépense totale a enregistré un accroissement annuel moyen de près de 3,4% au niveau de l'ensemble du pays (4,9% en milieu urbain et 0,6% en milieu rural).

Il ressort de ce qui précède que le volume de la dépense a connu une progression beaucoup plus rapide que celui de la population, ce qui montre une amélioration des niveaux de vie au cours de cette période.

---

<sup>5</sup> Il s'agit d'établir des échelles d'équivalence représentées par une série de valeurs qui ont pour but de rendre les ménages comparables entre eux. Ces valeurs sont affectées à chaque personne en fonction de son sexe et de son âge de manière à la traduire comme un multiple d'un adulte de référence.

**Tableau 4.1 : Evolution de la dépense totale des ménages selon le milieu de résidence entre 1985 et 2001**

(en millions de DH courant)

<b>Année</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
1984/85	46305	32 573	78 878
1998/99	150 876	64 308	215 184
2000/2001	186 174	67 012	253 186

Par ailleurs, le niveau des dépenses totales de consommation réalisé par les ménages ordinaires représente un indicateur important dans la structure de l'agrégat macro-économique à savoir le revenu national brut disponible (RNBD). L'analyse de cet indicateur en termes constant et courant ainsi que sa ventilation selon le milieu de résidence confère la possibilité de rendre compte de l'évolution des niveaux de vie des ménages.

En 2001, la consommation finale des ménages représente 61,0% dans l'ensemble de l'agrégat RNBD. Ce ratio était de 60,0% trois années auparavant et de presque autant en 1985. Tous ces indicateurs tendent à indiquer la légère amélioration qu'a connue le poids de la dépense totale dans l'ensemble des revenus générés par toutes les branches d'activités.

Par milieu de résidence, la part réalisée par les ménages ruraux dans la consommation finale a connu une nette régression passant de 41,2% en 1985 à 29,9% en 1998 pour s'établir à 26,4% en 2001, en raison notamment du recul de l'importance relative de la population rurale et de la modestie du rythme de progression des dépenses des ménages ruraux. Par contre, les ménages urbains ont vu leur part dans la consommation finale dépasser leur poids dans la population totale ; ce dernier étant passé de 43,2% en 1985 à 53,8% en 1998 et à 55,9% en 2001.

## **1.2. Dépense annuelle par ménage**

Le classement des ménages selon leur dépense totale, sans prendre en considération la taille du ménage, est parfois utilisé pour des raisons de commodité. Le recours à la dépense totale pour classer les ménages en catégories socio-économiques est souvent justifié par les raisons suivantes :

- i) Malgré ses insuffisances, la dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) constitue un indicateur acceptable du niveau de vie dans la mesure où les dépenses de consommation restent intimement liées au mode de vie familial des ménages, ce qui permet de donner un aperçu sur les dépenses de la cellule familiale de base fondée sur le ménage.
- ii) La collecte des données concernant les dépenses de consommation s'appuie sur l'unité de référence "ménage". C'est généralement au niveau de cette unité de base que s'exprime l'ensemble des demandes de consommation à réaliser, en tenant compte évidemment du revenu total auquel contribuent certains membres du ménage.

iii) La présentation des dépenses annuelles moyennes par ménage permet également de tenir compte du phénomène des économies d'échelle qui s'accroît généralement au fur et à mesure que la taille du ménage augmente. Cependant, l'importance de ce phénomène serait parfois exagérée ; car, les économies d'échelle n'existent que pour certains biens et services et leurs influences sur d'autres sont rarement assez intenses.

Le tableau 4.2 ci-après fournit l'évolution de la dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) entre 1959 et 2001.

**Tableau 4.2 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) selon le milieu de résidence entre 1959 et 2001**

(en dirhams courants)

Source	Période	Milieu de résidence			Ecart U/R
		Urbain (U)	Rural (R)	Ensemble	
ENCDM	1959 / 60	3 350	2 160	2 480	1,55
ENCDM	1970 / 71	8 057	4 003	5 380	2,01
ENCDM	1984 / 85	26 667	16 824	21 475	1,59
ENNVN	1990 / 91	48 192	28 584	38 600	1,69
ENNVN	1998 / 99	56 781	32 372	46 339	1,75
ENCDM	2000/2001	58 900	33 994	49 333	1,73

Force est de constater que sur une période de près de 42 ans, la DAMM a été multipliée par près de 20 fois en dirhams courants, mais cette évolution intègre également les variations des prix à la consommation depuis 1959. De même, l'écart des dépenses totales par ménage selon le milieu de résidence (urbain / rural) est passé de 1,55 à 1,73 fois.

Au cours de la période 2000/2001<sup>6</sup>, les ménages marocains ont dépensé, en moyenne, 49 333 DH par an pour satisfaire leurs besoins de consommation, soit près de 4 111 DH par mois. Ces dépenses couvrent l'ensemble des biens et services acquis (achetés, auto-consommés,...), y compris l'estimation de la valeur du loyer que paieraient les ménages propriétaires ou logés gratuitement, s'ils étaient en situation de location.

Près de 65,4% des ménages ont une dépense annuelle inférieure à la moyenne nationale (54,5% en milieu urbain et 83,0% en milieu rural). Par milieu de résidence, la dépense annuelle moyenne par ménage est de 58 900 DH en zones urbaines (environ 4 908 DH par mois) et de 33 994 DH en zones rurales (près de 2 833 DH par mois).

<sup>6</sup> Période allant du 01 Novembre 2000 au 31 Octobre 2001.

Les données de l'enquête montrent également que 50% des ménages dépensent moins de 37865 DH par an, soit 3 155 DH par mois. Cette valeur "médiane" s'élève à 45944 DH en milieu urbain (3 829 DH par mois) contre 27 907 DH en milieu rural (2 325 DH par mois).

### 1.3. Dépense annuelle par personne

La mesure du "niveau de vie" par la dépense annuelle moyenne par ménage ne constitue pas toujours un indicateur idéal. Cette mesure est, en effet, affectée par la taille du ménage et par sa composition selon l'âge de ses membres. Le recours à la dépense totale par ménage pour refléter les différences de niveau de vie présente généralement les inconvénients suivants :

- i) La dépense par ménage surestime les inégalités en raison de la variabilité dans la taille des ménages.
- ii) Si le critère de bien être est la dépense totale du ménage, les familles nombreuses apparaissent plus riches que les autres, puisque généralement le niveau des dépenses de consommation s'élève avec la taille des ménages.

Pour dépasser ces limites, le "niveau de vie" est généralement approché par la dépense annuelle per capita ou par unité de consommation (appelée aussi échelles d'équivalence-adultes).

Pour assurer la comparabilité avec les enquêtes de consommation précédentes et pour sa commodité, la taille du ménage est choisie comme déflateur de la dépense totale malgré le risque de biais qu'elle présente. En effet, en accordant le même poids à tous les membres du ménage, les ménages nombreux risquent d'apparaître artificiellement pauvres, car la croissance de la dépense totale de consommation n'est pas totalement proportionnelle au nombre de personnes. Une autre raison, qui a poussé au choix de la taille du ménage comme déflateur, est que les besoins de consommation des ménages restent intimement liés à cette dernière.

En 2000/ 2001, le ménage marocain a dépensé en moyenne 8 280 DH par an et par tête, soit près de 690 DH par mois et par tête. Près de 68,2 % de la population marocaine vivent, cependant, avec une dépense annuelle moyenne par tête inférieure à la moyenne nationale (53,0% en milieu urbain et 87,3% en milieu rural).

Comparée aux données de l'enquête sur les niveaux de vie de 1998/99, la DAMP s'est annuellement accrue de près de 2,1% en dirhams courants. L'analyse comparative du niveau de vie reste, cependant, influencée par les variations des prix. Si l'on prend en considération l'évolution de l'indice du coût de la vie<sup>7</sup>, le niveau de vie moyen a enregistré une croissance, en termes réels, de 1,0% par an, entre 1998 et 2001. Cette évolution suit la tendance dessinée entre 1985 et 1998, avec une augmentation annuelle de 1,1% par an en dirhams constants.

La "dépense médiane" s'élève, au niveau national, à 5 985 DH par personne et par an. Un marocain sur deux vit ainsi avec une dépense annuelle égale ou inférieure à ce seuil. Cette dépense médiane est de 7 903 DH par personne et par an dans les villes et de 4 331 DH dans la campagne.

---

<sup>7</sup> Pour l'indice du coût de la vie, la population de référence est la catégorie de population à revenu faible ou moyen.

Si l'on s'intéresse à l'évolution de l'écart entre la ville et la campagne à travers l'estimation de la dépense annuelle moyenne par tête sur plusieurs périodes, la situation peut être résumée dans le tableau 3 ci-après.

**Tableau 4.3 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne DAMP selon le milieu de résidence**

(en DH courants)

Source	Période	Milieu de résidence			Ecart U / R
		Urbain (U)	Rural (R)	Ensemble	
ENCDM	1959 / 60	613	392	450	1,6
ENCDM	1970 / 71	1 378	662	900	2,1
ENCDM	1984 / 85	4 915	2 637	3 623	1,9
ENNVM	1990 / 91	9 224	4 623	6 780	2,0
ENNVM	1998 / 99	10 152	5 085	7 823	2,0
ENCDM	2000 / 01	10 642	5 288	8 280	2,0

Au cours de la période 1959 /71, l'écart de la dépense annuelle moyenne par tête entre les milieux urbain et rural est passé de 1,6 à 2,1 fois ; puis il s'est resserré en 1985 pour avoisiner 1,9 fois. Depuis 1990/91, il semble que cet écart est resté stable, puisqu'il s'est fixé à 2 fois.

Le tableau 4 ci-après fournit la répartition des DAMP selon les classes de déciles<sup>8</sup> et le milieu de résidence. La formation des classes de déciles est faite dans chacun des deux milieux de résidence séparément et au niveau national. Il ressort de ce tableau que la DAMP passe, au niveau national, de 2 179 DH pour les 10% les moins aisés "première classe de déciles"<sup>9</sup> à 26 615 DH pour les 10% les plus aisés "dixième classe de déciles"<sup>10</sup>, soit un écart dans un rapport de 1 à 12,2 fois.

Il importe de signaler que la première classe de déciles regroupe essentiellement des ruraux (81,7%), alors que la dixième renferme surtout des citadins (91,1%). L'écart du niveau de vie moyen pour ces deux catégories socio-économiques est plus élevé dans la ville (11,3 fois) que dans la campagne (7,5 fois). Les disparités dans les dépenses de consommation des différentes catégories socio-économiques sont donc moins accentuées en zones rurales en comparaison avec les zones urbaines.

<sup>8</sup> Le premier décile regroupe les 10% les plus pauvres en terme de dépense par personne, le second décile regroupe les 10% suivants, ... etc., jusqu'au décile 10 qui regroupe les 10% les plus aisés de la population.

<sup>9</sup> DAMP inférieure à 2 783 DH.

<sup>10</sup> DAMP égale ou supérieur à 15 548 DH

Analysé selon les classes de déciles de la dépense annuelle par tête<sup>11</sup>, le rapport des dépenses moyennes réalisées dans les deux milieux de résidence, quoique se situant au voisinage de 2 fois au niveau de l'ensemble de la population, oscille dans un intervalle variant de 1,61 à 2,40 fois en passant du premier au dernier décile. Ce qui dénote que les inégalités entre les deux milieux de résidence, assez faibles pour les niveaux de vie les plus modestes, ne commencent à prendre de l'ampleur que chez les populations les plus aisées puisque c'est seulement à partir du neuvième décile que ce rapport dépasse la moyenne nationale.

Tableau 4.4 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon les classes de déciles et le milieu de résidence**

(en DH courants)

Classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne	Ensemble		Urbain		Rural		Rapport (1)/(2)	
	Valeur du décile	DAMP	Valeur du décile	DAMP (1)	Valeur du décile	DAMP (2)	2000/01	1998/99
1	2 783	2 179	3 682	2 927	2 322	1 815	1,61	1,75
2	3 542	3 169	4 700	4 194	2 857	2 603	1,61	1,71
3	4 231	3 894	5 690	5 196	3 346	3 092	1,68	1,74
4	5 032	4 615	6 680	6 186	3 824	3 574	1,73	1,75
5	5 958	5 486	7 903	7 278	4 331	4 069	1,79	1,78
6	7 046	6 483	9 249	8 558	4 926	4 612	1,85	1,81
7	8 596	7 792	11 143	10 131	5 773	5 347	1,89	1,85
8	10 881	9 616	14 101	12 554	6 830	6 300	1,99	1,92
9	15 548	12 966	19 652	16 420	9 021	7 791	2,10	2,02
10	-	26 615	-	32 973	-	13 687	2,40	2,42

Note : la valeur du décile est la limite supérieure des déciles en tant que classes de dépenses.

Notation : DAMP = dépense annuelle moyenne par personne.

Comparées aux données de 1998, les inégalités entre les deux milieux ont connu un fléchissement pour les 40% de la population les plus défavorisés. En revanche, à partir de la cinquième classe de déciles, ces inégalités s'accroissent davantage au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore jusqu'à la neuvième classe de déciles. Un léger recul de cet écart est observé pour la dixième classe de déciles.

En somme, si la moitié de la population rurale la plus défavorisée a pu, dans l'espace de près de trois ans, améliorer relativement son niveau de vie moyen par rapport à son homologue urbain, l'autre moitié la plus favorisée a, par contre, connu un recul de son niveau de vie moyen.

<sup>11</sup> La formation des classes de déciles de la dépense annuelle par personne a été faite dans les deux milieux séparément.

## 2. Distribution régionale de la dépense

Vu l'importance de son échantillon, l'ENCDM 2000/2001 fournit des données fiables en mesure d'éclairer l'évolution du niveau de vie pour les différentes régions du pays.

Sur le plan régional, ce sont les régions "Grand Casablanca" ; "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër" ; "Oued Eddahab-Lagouira; Lâayoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara" qui réalisent des parts de dépenses nettement plus importantes que celles de leur population, avec un écart plus prononcé pour la région du Grand Casablanca.

Pour le reste des régions, leur part dans la dépense totale demeure en deçà de leurs poids dans la population totale, à l'exception de la région de "Tanger-Tétouan" où ces deux proportions s'égalisent. C'est dans la région de "Marrakech-Tensift-Al Haouz" que les dépenses de consommation sont relativement très "sous-représentées" en comparaison avec le poids démographique de cette région.

Au niveau de toutes les régions, la ville est favorisée par rapport à la campagne. Ainsi, la part des dépenses de consommation réalisées par les ménages urbains au sein de chaque région excède leur poids démographique dans la population régionale. Cette remarque est d'ailleurs valable pour l'ensemble du pays où la population urbaine, qui ne constitue que 55,9% de la population totale, réalise près de 72,0% de la dépense totale.

Si l'on examine la distribution de la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon la région (Cf. tableau 6), force est de relever la forte corrélation existante entre le niveau de développement de la région et celui de la dépense par tête. En effet, la DAMP dépasse la moyenne nationale dans les régions "Grand Casablanca" (14 366 DH) ; "Oued Eddahab - Lagouira ; Laâyoune - Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara" (10 609 DH) ; "Rabat - Salé - Zemmour -Zaër" (10 162 DH) et "Tanger-Tétouan"(8 326 DH). Les ménages des autres régions réalisent une dépense annuelle per capita inférieure à la moyenne nationale. Ce constat est très prononcé dans la région de "Marrakech-Tensift-Al Haouz" dont les ménages connaissent la plus faible dépense annuelle moyenne par tête (6 228 DH).

Les régions qui présentent les écarts les plus élevés des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence (urbain/rural) sont "Meknes-Tafilalet" et "Souss-Massa-Draâ", alors que les écarts les plus faibles sont observés au niveau des deux régions "Grand Casablanca" et "l'Oriental".

L'analyse selon le milieu de résidence, et comme on pouvait s'y attendre, montre qu'en milieu urbain, la dépense annuelle moyenne par personne la plus élevée, est celle de la région du "Grand Casablanca" (14 549 DH). Par contre, c'est la région de "l'Oriental" (7 932 DH) qui affiche la dépense annuelle moyenne per capita la plus faible.

Pour le milieu rural, c'est encore la région du Grand Casablanca qui réalise la dépense annuelle moyenne par tête la plus élevée (9 728 DH), suivie par la région de "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër" (6 195 DH).

L'examen des DAMM et des DAMP selon les provinces ou groupements de provinces<sup>12</sup> et selon le milieu de résidence (cf. tableau 7) révèle que les provinces connues généralement par leurs potentialités économiques et sociales présentent les indicateurs d'un niveau de vie élevé. C'est ainsi que de la province de "Casablanca-Anfa" se situe au premier rang surclassant toutes les autres provinces, avec 18 934 DH comme dépense annuelle moyenne par personne, soit 2,3 fois la moyenne enregistrée au niveau national.

Trois autres provinces appartenant à la région du "Grand Casablanca" s'octroient le deuxième, le troisième et le quatrième rang en termes de dépense annuelle moyenne par tête. Il s'agit respectivement de "Ain Chok-Hay Hassani" (16 682 DH), de "Ain Sebaa - Hay Mohammadi" (14 021 DH) et de "Sidi Bernoussi - Mohammedia" (13 949 DH). La province de "Rabat" se positionne, quant à elle, au cinquième rang avec 13 670 DH.

Les dépenses annuelles moyennes par tête les plus faibles sont réalisées par les ménages résidant dans les provinces d'Errachidia (4 386 DH), Chichaoua (4 450 DH) et Essaouira (4 691 DH).

D'autres provinces se trouvent aussi affectées par une faiblesse non moins importante de leur niveau de vie. Il s'agit de El Kélaâ-Sraghna (5 219 DH), Ouarzazate-Zagora (5 228 DH) et Azilal (5 251 DH).

Concernant le milieu urbain, ce sont toujours les provinces du Grand Casablanca qui affichent des dépenses par tête les plus élevées suivies des provinces de Tiznit, Rabat, Agadir-Ida-Outanane, Taounate et des provinces des régions sahariennes. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que le milieu rural de la province d'Errachidia dispose du niveau de dépense moyenne par tête le plus bas (3 312 DH).

### **3. Dépenses de consommation et caractéristiques des ménages**

Le niveau de vie des ménages dépend de plusieurs facteurs socio-économiques dont le revenu, le niveau d'instruction, la composition du ménage, l'activité du conjoint du chef de ménage, etc, ... L'analyse ci-après est consacrée à ces dimensions.

#### **3.1. Dépenses annuelles totales par ménage et caractéristiques des chefs de ménages**

L'examen de la DAMM selon certaines caractéristiques socio-économiques des chefs de ménages permet de dégager les principaux enseignements suivants (cf. tableau 8):

. Comme on pouvait s'y attendre, la DAMM augmente systématiquement avec la taille du ménage. De 23 319 DH pour les ménages individuels composés d'une seule personne, en passant par 51 322 DH pour les ménages à six personnes, la DAMM s'établit à 62 505 DH pour les ménages renfermant 10 personnes ou plus.

---

<sup>12</sup> Les provinces pour lesquelles la taille de l'échantillon a été jugée insuffisante pour produire des estimations fiables, un groupement selon le critère de voisinage a été opéré.

. Les ménages dirigés par les hommes dépensent annuellement, en moyenne, plus que les ménages dirigés par les femmes, soient 50 966 DH et 41 564 DH respectivement. Cela s'explique, entre autres, par la taille moyenne très réduite de ces derniers (4,5 personnes en moyenne contre 6,2 personnes pour les ménages à chefs masculins).

. La dépense totale est positivement corrélée avec l'âge du chef du ménage. Les foyers ayant à leur tête des jeunes de moins de 25 ans disposent des plus faibles dépenses totales, soit une DAMM de 38 399 DH (46 763 DH en milieu urbain et 29265 DH en milieu rural). Celle-ci est maximale (54 003 DH) lorsque l'âge du chef de ménage est compris entre 45 et 59 ans. Dans les villes, il semble que la taille et les dépenses des ménages s'élèvent avec l'âge de leur chef jusqu'à 59 ans. A partir de 60 ans, les dépenses des ménages dirigés par les personnes âgées diminuent, un phénomène qui serait tributaire de la réduction de la taille de ces derniers et du retrait de la vie professionnelle active de certains membres de ces ménages. Par contre, dans la campagne, vu la forte cohabitation des adultes au sein des ménages ruraux, les dépenses par ménage les plus élevées sont plutôt enregistrées pour les chefs des foyers âgés de 60 ans et plus (36 242 DH contre 29 265 DH pour les jeunes de moins de 25 ans).

. Les chefs de ménages mariés disposent de la dépense moyenne par ménage la plus forte. Par contre, les ménages dirigés par les divorcés sont les plus démunis, particulièrement en milieu rural avec une DAMM estimée à 19 237 DH.

. Bien que le niveau scolaire du chef de ménage ne reflète pas exactement celui des membres du même ménage, ce critère est lié aussi bien à la dépense par ménage qu'à la dépense par personne. Le niveau de vie des ménages s'améliore généralement à mesure que le niveau scolaire de leurs chefs augmente. La DAMM passe ainsi de 39 324 DH pour les sans niveau scolaire à 129 216 DH pour les chefs de ménage ayant un niveau supérieur.

. Selon le statut professionnel, les ménages dont la dépense annuelle totale est au-dessus de la moyenne nationale sont ceux dirigés par les employeurs (89 751 DH) ou par les salariés (52 665 DH). Les ménages à chefs "indépendants" qui travaillent essentiellement dans le secteur informel, présentent, quand à eux, la DAMM la plus faible (41 527 DH). Ce constat est également relevé dans les villes. Par contre en zones rurales, ce sont les ménages à chefs "employeurs" ou "indépendants" qui dépensent annuellement plus que la moyenne rurale. Les ménages ruraux à chefs salariés sont les plus défavorisés, avec une DAMM de 30 583 DH.

. Si au niveau national, seuls les ménages dirigés par les inactifs qui dépensent annuellement plus que la moyenne nationale, la situation se présente différemment selon le milieu de résidence. Dans les villes, ce sont plutôt les ménages dirigés par les actifs occupés qui réalisent les dépenses par ménage les plus élevées. A cet égard, il y a lieu de noter que l'exercice d'une activité professionnelle par le conjoint du C.M joue un rôle non moins déterminant dans l'amélioration des conditions de vie. Ainsi, la catégorie de ménages citadins dont le C.M et son conjoint sont actifs occupés réalise la DAMM la plus élevée (72 809 DH). Cependant, en zones rurales, le travail du conjoint est loin d'avoir un impact positif pour cette catégorie de ménages, avec une DAMM de 28 395 DH.

Deux autres catégories citadines présentent également des dépenses totales supérieures à la moyenne urbaine ; il s'agit des "C.M inactifs avec au moins un membre actif occupé" (65 324 DH) et des "C.M actifs occupés avec au moins un membre actif occupé à l'exception du conjoint" (66 575 DH). Les types de ménages citadins les plus démunis sont ceux dirigés par des "C.M inactifs sans aucun membre actif occupé" (48 220 DH) et par des "C.M chômeurs sans aucun membre actif occupé" (37 495 DH).

Dans la campagne, les "C.M inactifs avec au moins un autre membre actif occupé" et les "C.M actifs occupés avec au moins un membre actif occupé à l'exception du conjoint" réalisent les dépenses totales les plus élevées. Par contre, les ménages ruraux n'ayant aucun membre actif occupé et dirigé soit par des inactifs ou par des chômeurs sont les plus défavorisés, avec respectivement 22 748 DH et 25 991 DH comme DAMM.

. L'examen des budgets des ménages selon la catégorie soio-professionnelle de leurs chefs permet de relever des disparités entre les niveaux de dépenses des différentes catégories sociales. Un premier clivage est ainsi observé entre les ménages dont les chefs exercent une profession relevant du groupe "responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres de professions libérales" (148 462 DH par ménage et par an, en moyenne) et ceux des autres catégories socio-professionnelles. Les quatre autres catégories réalisant des dépenses annuelles totales les plus élevées sont : "cadres moyens" (88 156 DH) ; "employés" (61 054 DH) ; "conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage" (54 867 DH) et "commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers" (52 265 DH).

En revanche, les ménages enregistrant les plus faibles dépenses totales sont ceux relevant des "exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés" (37 052 DH), "manœuvres non agricoles et travailleurs des petits métiers" (36 334 DH) et "ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche" (27 968 DH).

. La DAMM varie aussi selon la branche d'activité économique du CM. Les ménages dont les chefs exercent leurs activités professionnelles dans les deux branches "agriculture, forêt et pêche" et "bâtiment et travaux publics" enregistrent les niveaux de dépenses totales les plus bas, avec respectivement une dépense annuelle moyenne par ménage de 35 220 DH et de 37 006 DH. Quant aux ménages à chefs travaillant

dans les autres branches, ils vivent dans des conditions meilleures, avec une DAMM supérieure à la moyenne nationale, se situant entre 51 140 DH pour la branche "commerce" et 79 620 DH pour la branche "services sociaux fournis à la collectivité".

. La répartition des DAMM par région fait ressortir des disparités assez nettes entre les trois régions "Grand Casablanca", "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër" et "Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sekia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara" et le reste des régions. En effet, la région du "Grand Casablanca" se distingue clairement des autres régions avec une DAMM très élevée estimée à 80 124 DH, suivie de "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër" (57 488 DH) et d'"Oued-Ed-Dahab-Lagouira-Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es Semara" (57 285 DH) ; alors que les trois régions "El Gharb-Chrarda-Ben Hssen" (40 613 DH), "Meknès-Tafilalet" (40 443 DH) et "Marrakech-Tensift-Al Haouz" (36 417 DH) enregistrent les plus

faibles dépenses moyennes par ménage. Les disparités régionales restent, dans ces conditions, liées au degré d'urbanisation des régions.

En milieu urbain, la liste des régions dont les ménages dépensent annuellement plus que la moyenne urbaine s'élargit. En plus des trois régions à dépenses élevées citées ci-dessus, cette liste regroupe également les deux régions de "Taza-Al Hoceima-Taounate" et "Souss-Massa-Draâ". En revanche, les trois régions à très faibles dépenses par ménage sont l'"Oriental", "Marrakech-tensift-Al Haouz" et "Fès-Boulemane".

En milieu rural, les ménages de six régions réalisent une DAMM supérieure à la moyenne. Il s'agit du "Grand-Casablanca", "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër", "Taza-Al Hoceima-Taounate", "Tadla-Azilal", "Tanger-Tétouan" et "Chaouia-Ouardigha". Par contre, les ménages ruraux les moins favorisés sont ceux relevant des deux régions "Marrakech - Tensift Al Haouz" (28 740 DH) et "Meknès - Tafilalet" (27 578 DH).

. Les 10% des ménages ayant les plus faibles dépenses totales par an réservent à leur consommation un budget annuel estimé à 12 461 DH soit près de 1 040 DH par mois (1 290 DH en milieu urbain et 850 DH en milieu rural). Ce budget annuel moyen augmente avec l'élévation du niveau des ressources pour atteindre 146 381 DH pour les 10% des ménages ayant les plus fortes dépenses totales, soit environ 12 196 DH par mois (14 230 DH dans les villes et 7 288 DH par mois dans les campagnes). L'écart relatif entre les budgets moyens par ménage réservés à la consommation par ces deux catégories socio-économiques extrêmes (1<sup>er</sup> et 10<sup>ème</sup> déciles) a connu un net rétrécissement. De 16 fois en 1985, cet écart relatif s'établit à 11,7 fois en 2001.

### **3.2. Dépenses de consommation par personne et caractéristiques des chefs de ménages**

Il s'agit au niveau de cette partie de mettre en exergue certains des principaux facteurs à même de dissocier les ménages selon les diverses caractéristiques des chefs de ménages qui représentent autant de repères d'homogénéité, mais aussi et surtout des domaines de variabilité relatant une certaine spécificité des comportements.

#### **3.2.1. Caractéristiques démographiques et culturelles**

L'étude de la disparité entre les niveaux de vie des différentes catégories de ménages ventilés suivant leur taille montre que la population vivant dans des ménages de grandes tailles réalise la dépense par tête la plus faible. En effet, la dépense annuelle moyenne par personne passe de 23 319 DH pour les ménages individuels à 5 271 DH pour les ménages composés de 10 personnes et plus, soit un écart de 4,4 fois. La taille du ménage constitue donc un facteur qui affecte sur le niveau de vie des ménages.

Cependant, le facteur démographique "taille du ménage" n'engendre pas de disparités au niveau de toutes les catégories socio-économiques des ménages classés selon leurs dépenses annuelles moyennes par tête. La dépense par tête décroît sensiblement quand la taille du ménage augmente pour les 20% les plus aisés pour atteindre 16 454 DH chez les ménages composés de 10 personnes et plus, contre 30 789 DH pour ceux formés d'une seule personne, soit un écart de 1,9 fois.

Par contre, pour les couches les moins aisées, l'augmentation de la taille du ménage s'accompagne d'une tendance à l'amélioration de la dépense par tête. La DAMP des ménages composés d'une personne est de 2 297 DH contre 2 821 DH pour ceux regroupant 5 personnes et de 2 568 DH pour ceux de 10 personnes et plus.

De son côté, le sexe du chef de ménage reste l'un des critères de différenciation des dépenses des ménages. Les ménages dirigés par les femmes (17,4% de l'ensemble des ménages) se caractérisent par un niveau de vie légèrement supérieur (1,13 fois plus) à celui réalisé par les ménages qui ont à leur tête un homme. Ce constat trouverait son explication principalement au niveau de la grande différence remarquée entre les tailles de ces deux catégories de ménages. La taille moyenne des ménages dirigés par des femmes s'établit à 4,5 personnes contre 6,2 pour les ménages dirigés par des hommes.

En tenant compte des différents groupes socio-économiques, cet écart entre les DAMP des ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes est nettement moins important au niveau des classes défavorisées, soit respectivement 2662 DH et 2796 DH pour les 20% les plus défavorisés. Inversement, au niveau des 20% les plus aisés, les ménages dont le chef est masculin dépensent relativement plus que ceux ayant des chefs femmes, soit 19 993 DH et 18 817 DH, respectivement.

Par ailleurs, abstraction faite du milieu de résidence, la dépense annuelle la plus forte concerne les ménages dont les chefs sont âgés de moins de 25 ans. Ces derniers, ne représentant que près de 1% de l'ensemble des ménages, réalisent une dépense annuelle moyenne largement supérieure aux ménages des autres groupes d'âges, mais l'écart le plus prononcé correspond aux villes.

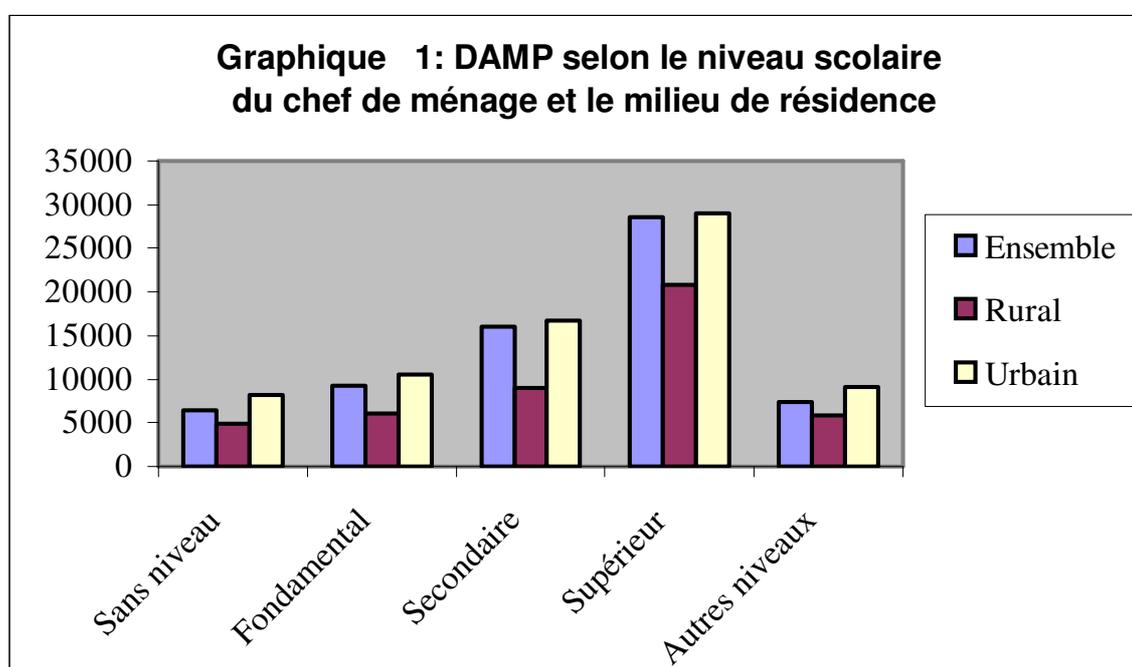
La dépense annuelle moyenne par personne varie avec l'âge du chef de ménage. De 9 803 DH pour les chefs âgés de moins de 25 ans, elle décroît à son minimum de 8 144 DH pour ceux ayant un âge de 25 à 44 ans ; puis, elle augmente légèrement, passant de 8 228 DH à 8 399 DH respectivement pour les chefs âgés de 45 à 59 et de 60 ans et plus.

Un autre facteur de variation des dépenses est relaté par la situation matrimoniale du chef de ménage. Ainsi, si les chefs de ménage célibataires réalisent la dépense annuelle moyenne la plus élevée (12 013 DH), à cause notamment du caractère réduit de la taille de leurs ménages (3,7 personnes en moyenne), les ménages dirigés par des personnes mariées présentent la dépense annuelle par tête la plus faible (soit 8 059 DH). Ce constat reste valable aussi bien pour les villes que pour la campagne. Les ménages dirigés par des divorcés ou des veufs s'adjugent en termes de dépenses respectivement le deuxième et le troisième rang avec 10 596 DH et 9 114 DH, respectivement.

Cette structure de la DAMP selon l'état matrimonial se reproduit au niveau de tous les groupes socio-économiques. Néanmoins, les disparités observées sont nettement moins importantes au niveau des classes défavorisées. Ainsi, pour les 20% les moins favorisés, la DAMP des ménages dirigés par des célibataires s'établit à 2 862 DH contre 2 658 DH pour les ménages dont le chef est marié ; soit un écart de 1,08 fois.

D'autres indicateurs, relatifs au niveau d'instruction et au degré d'alphabétisation du chef de ménage peuvent également être mentionnés pour mettre en relief les disparités existantes en matière de niveau de vie. Ainsi, le niveau d'instruction du chef de ménage s'avère être un facteur très influant sur le niveau social du ménage. En effet, la dépense annuelle moyenne par personne s'améliore au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage augmente. De 6 448 DH pour les ménages dirigés par un membre sans aucune instruction, la dépense annuelle par personne passe à 28 553 DH auprès de la population vivant dans des ménages présidés par un membre ayant un niveau d'instruction supérieur, soit un écart de 4,4 fois.

Le renforcement du niveau d'instruction de la population favorise l'amélioration des conditions de vie, notamment à travers l'accès des individus scolarisés et/ou formés à des revenus relativement permanents et élevés.



Cet impact du niveau d'instruction du chef de ménage sur le niveau des dépenses est relevé quelle que soit la catégorie socio-économique, sans pour autant, présenter la même ampleur. Ainsi, au niveau de la classe la plus aisée, l'impact est tellement important que la DAMP passe de 16 800 DH pour les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction à 32 141 DH pour ceux dont le chef a un niveau supérieur, soit un écart de 1,9 fois. Par contre, au niveau de la classe la plus défavorisée, les DAMP relevées sont respectivement de 2 651 DH et 3 214 DH, soit un écart de 1,2 fois.

Dans le même ordre d'idées, la position vis à vis de l'alphabétisation semble mener vers les mêmes conclusions. En effet, l'aptitude du chef de ménage à lire et écrire une langue confère à la population vivant sous sa responsabilité un niveau de vie meilleur. Ainsi, la catégorie des ménages dirigés par des personnes alphabétisées réalise une dépense annuelle moyenne par tête s'élevant à 1,73 fois celle effectuée par la catégorie des ménages dirigés par des analphabètes.

Encore faut-il signaler qu'un tel écart s'atténue quand il s'agit des ménages appartenant aux classes les plus défavorisées ; soit 2 743 DH pour les ménages dont le chef sait lire et écrire une langue contre 2 654 DH pour ceux dont le chef n'a pas cette aptitude.

### **3.2.2. Caractéristiques socio-économiques**

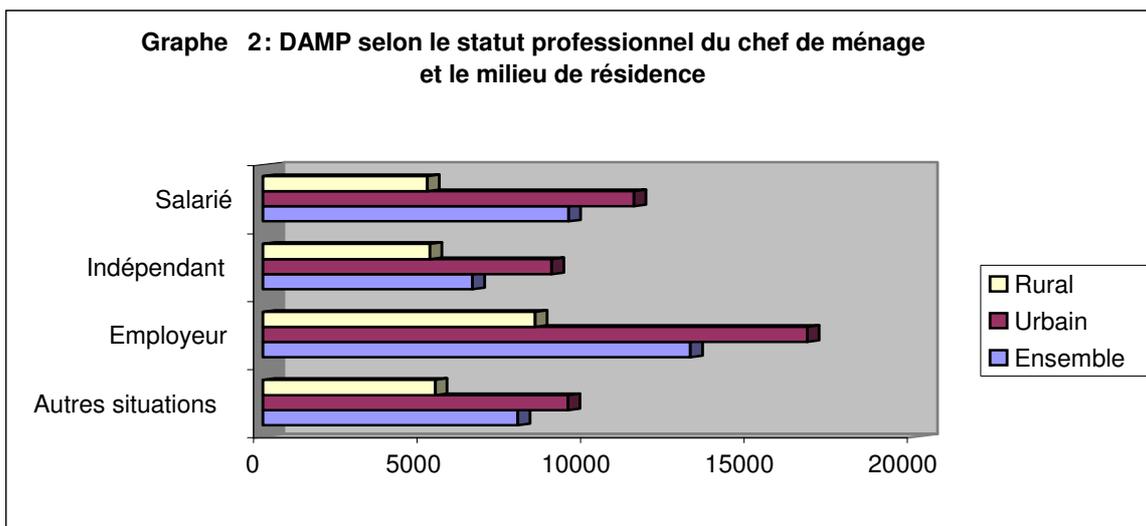
Le contexte socio-économique qui caractérise les chefs des ménages enquêtés permet d'apporter des éléments d'éclairage sur l'évolution de leur condition de vie et leur variabilité. Le niveau de vie est analysé ici à travers plusieurs indicateurs ayant trait au type d'activité, à la catégorie socio-professionnelle, au statut professionnel et à l'activité des membres du ménage.

De prime abord, il est intéressant de remarquer que les ménages dirigés par des personnes inactives réalisent la dépense annuelle moyenne par tête la plus élevée, dépassant celle effectuée par les ménages dirigés par des actifs occupés dans un rapport de 1 à 1,22 fois. L'examen des sources de revenu des ménages dirigés par des inactifs montre qu'ils disposent de gains réguliers et relativement consistants en comparaison avec le reste des ménages. La proportion des rentiers et des retraités parmi les chefs de ménages inactifs est de 32,7%.

C'est ce qui fait que les ménages dirigés par des inactifs et n'ayant aucun actif occupé réalisent la dépense moyenne par tête la plus élevée (11 276 DH). Viennent en seconde position, les chefs de ménage actifs occupés dont les conjoints sont aussi actifs occupés avec une dépense annuelle par tête de 10 187 DH. Si cette hiérarchie est respectée dans la campagne, la situation dans les villes se présente différemment. Ainsi, les chefs de ménages citadins actifs occupés ayant des conjoints actifs occupés ont une dépense annuelle par tête de l'ordre de 15 510 DH, soit 1,25 fois plus importante que celle réalisée par les chefs de ménage inactifs n'ayant aucun actif occupé dans leur ménage (12 345 DH).

D'autres critères influent significativement sur le niveau de vie des ménages, notamment la situation dans la profession de leur chef. En effet, les données de l'enquête révèlent une grande variabilité ayant principalement trait aux dépenses lorsqu'on passe d'un chef de ménage indépendant à un chef de ménage employeur.

L'écart en termes de dépense annuelle par personne entre ces deux catégories est de deux fois. Les chefs de ménages salariés se situent au deuxième rang après les employeurs avec une dépense annuelle par personne de 9 362 DH ; une telle dépense reste supérieure à la moyenne nationale.



Par ailleurs, la catégorie socio-professionnelle demeure un critère déterminant qui différencie le niveau de vie des différents groupes de ménages. De grands écarts en termes de dépense sont relevés entre les ménages selon que le chef de ménage appartient à une catégorie ou à une autre. Les ménages dont le chef est un cadre supérieur ou un membre des professions libérales ou directeur d'entreprise forment le groupe le plus favorisé avec une dépense moyenne par tête de 29 127 DH dépassant de près de 3,5 fois la dépense moyenne par tête à l'échelle nationale. Les commerçants et les conducteurs d'installations et ouvriers de l'assemblage sont situés au voisinage de la moyenne. Les exploitants et les ouvriers agricoles réalisent les dépenses par tête les plus faibles. Ces derniers ont un niveau de vie 6,1 fois inférieur à celui des cadres supérieurs et membres des professions libérales. Leur dépense annuelle par tête s'établit à près de 58% de la moyenne nationale.

Enfin, la branche économique dans laquelle le chef de ménage exerce son activité ne semble pas présenter une grande variabilité vis à vis du niveau des dépenses de consommation. Toutefois, les ménages dirigés par un chef travaillant dans les "services fournis à la collectivité" réalisent la dépense annuelle par tête la plus élevée, soit 15 003 DH. Viennent ensuite les ménages dont le chef travaille dans l'"Administration générale" en s'octroyant le deuxième rang en termes de dépense annuelle moyenne. Quant à "l'agriculture, forêt et pêche", elle reste la branche économique qui occupe les chefs de ménages réalisant la plus faible dépense (5 327 DH).

Tableau 4.5 : **Parts (en %) dans le total des dépenses et dans la population selon la région et le milieu de résidence**

Région	Part dans le total des dépenses			Part dans la population		
	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.
Oued Eddahab-Lagouira; Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es- Semara <sup>(*)</sup>	3,5 (87,9)	1,2 (12,1)	2,9 (100,0)	3,1 (77,9)	1,1 (22,1)	2,2 (100,0)
Sous – Massa Draâ	8,0 (59,5)	13,9 (40,5)	9,6 (100,0)	7,5 (40,3)	14,1 (59,7)	10,4 (100,0)
El Gharb – Chrarda - Beni Hssen	3,8 (57,2)	7,2 (42,8)	4,7 (100,0)	4,6 (41,2)	8,4 (58,8)	6,3 (100,0)
Chaouia Ouardigha	3,5 (54,9)	7,3 (45,1)	4,5 (100,0)	4,1 (43,3)	6,9 (56,7)	5,3 (100,0)
Marrakech – Tensift - Al Haouz	5,8 (54,2)	12,4 (45,8)	7,6 (100,0)	7,2 (39,6)	13,9 (60,4)	10,1 (100,0)
Oriental	5,6 (71,7)	5,6 (28,3)	5,6 (100,0)	7,5 (62,2)	5,8 (37,8)	6,7 (100,0)
Grand Casablanca	26,7 (97,4)	1,8 (2,6)	19,7 (100,0)	19,6 (96,2)	1,0 (3,8)	11,4 (100,0)
Rabat – Salé – Zemmour – Zaër	12,3 (90,4)	3,3 (9,6)	9,8 (100,0)	12,0 (84,3)	2,8 (15,7)	8,0 (100,0)
Doukala – Abda	4,0 (53,1)	9,1 (46,9)	5,6 (100,0)	4,4 (38,0)	9,0 (62,0)	6,4 (100,0)
Tadla – Azilal	3,3 (52,2)	7,7 (47,8)	4,5 (100,0)	3,4 (37,7)	7,1 (62,3)	5,0 (100,0)
Meknès – Tafilalet	6,2 (71,8)	6,2 (28,2)	6,2 (100,0)	7,3 (53,5)	8,0 (46,5)	7,6 (100,0)
Fès –Boulemane	5,9 (83,7)	2,9 (16,3)	5,1 (100,0)	7,4 (75,8)	3,0 (24,2)	5,5 (100,0)
Taza – Al Hoceima – Taounate	2,8 (36,1)	12,7 (63,9)	5,6 (100,0)	2,8 (24,0)	11,0 (76,0)	6,4 (100,0)
Tanger – Tétouan	8,6 (71,6)	8,7 (28,4)	8,6 (100,0)	9,1 (59,3)	7,9 (40,7)	8,6 (100,0)
Total	100,0 (71,8)	100,0 (28,2)	100,0 (100,0)	100,0 (55,9)	100,0 (44,1)	100,0 (100,0)

<sup>(\*)</sup> Ces trois régions sont regroupées pour des considérations d'échantillonnage.

Tableau 4.6 : DAMM et DAMP selon la région et le milieu de résidence

(en DH : 2000/2001)

Région	DAMM <sup>(*)</sup>			DAMP <sup>(**)</sup>		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Oued Eddahab- Lagouira; Laayoune- Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es- Semara	63 057	33 277	57 285	11 974	5 804	10 609
Sous - Massa Draâ	60 941	32 673	45 685	11 290	5 196	7 653
El Gharb – Chrarda – Beni Hssen	48 526	32 750	40 613	8 734	4 568	6 284
Chaouia Ouardigha	50 021	35 785	42 745	8 948	5 621	7 063
Marrakech – Tensift – Al Haouz	46 007	28 741	36 418	8 521	4 724	6 228
Oriental	46 804	32 018	41 704	7 932	5 153	6 883
Grand Casablanca	81 006	55 369	80 124	14 549	9 728	14 366
Rabat - Salé – Zemmour – Zaër	60 410	38 442	57 488	10 902	6 195	10 162
Doukala – Abda	54 316	33 909	42 807	9 833	5 322	7 037
Tadla – Azilal	56 798	37 908	46 269	10 284	5 708	7 435
Meknès – Tafilalet	48 586	27 578	40 443	9 053	4 080	6 740
Fès – Boulemane	46 688	33 451	44 049	8 485	5 179	7 686
Taza - Al Hoceima – Taounate	63 428	41 038	47 438	10 853	6 080	7 226
Tanger – Tétouan	56 022	36 419	49 025	10 052	5 807	8 326
Ensemble	58 900	33 994	49 333	10 642	5 288	8 280

Notations : <sup>(\*)</sup> : Dépenses annuelle moyenne par ménage.

<sup>(\*\*)</sup> : Dépenses annuelle moyenne par personne.

Tableau 4.7 : Dépenses annuelles moyennes par personne et par ménage selon les régions, les provinces et le milieu de résidence

En DH 2000/2001

Régions et provinces	DAMM			DAMP		
	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.
1. Régions sahariennes	63 057	33 277	57 285	11 974	5 804	10 609
4. Souss –Massa-Draâ	60 941	32 673	45 685	11 290	5 196	7 653
4.1 Agadir Ida Outanane	74 384	42 287	67 633	13 566	6 866	11 929
4.2 Chtouka-Aït Baha- Inezgane	52 568	29 186	44 988	9 974	5 730	8 560
4.3 Ourzazate-Zagora	50 034	31 966	36 461	9 620	4 299	5 228
4.4 Taroudant	56 435	32 554	39 382	9 863	5 145	6 322
4.5 Tiznit	73 122	33 252	43 453	13 689	5 882	7 697
5. El Gharb-Chrarda-Beni Hssen	48 526	32 750	40 613	8 734	4 568	6 284
5.1 Kenitra	45 591	33 251	40 172	8 071	4 575	6 236
5.2 Sidi Kacem	55 188	32 161	41 323	10 329	4 559	6 359
6. Chaouia –Ouardighra	50 021	35 785	42 745	8 948	5 621	7 063
6.1 Settat-Ben Slimane	46 447	37 422	40 896	8 351	5 740	6 599
6.2 Khouribga	53 816	29 718	46 244	9 586	5 123	8 050
7. Marrakech-Tensift-Al Haouz	46 007	28 741	36 418	8 521	4 724	6 228
7.1 Al Haouz	40 959	30 463	31 238	7 246	5 224	5 357
7.2 Chichaoua	30 291	25 349	26 360	5 593	4 209	4 450
7.3 El Kélaâ Sraghna	38 713	31 567	33 353	7 283	4 721	5 219
7.4 Essaouira	43 399	21 257	26 027	8 779	3 783	4 691
7.5 Marrakech Médina-Sidi Youssef Ben Ali	42 510	31 132	40 580	7 727	4 995	7 178
7.6 Marrakech Ménara	55 994	47 775	54 656	10 352	8 024	9 916
8. Oriental	46 804	32 018	41 704	7 932	5 153	6 883
8.1 Berkane-Taourirt- Figuig-Jerada	48 233	24 444	40 935	7 995	3 991	6 673
8.2 Nador	51 371	35 450	41 530	8 628	5 696	6 725
8.3 Oujda Angad	43 388	32 907	42 777	7 526	4 991	7 343
9. Grand Casablanca	81 006	55 369	80 124	14 549	9 728	14 366
9.1 Ain chok-Hay Hassani	101 766	44 084	94 498	17 913	8 272	16 682
9.2 Ain Sebaa- Hay Mohammadi	78 886	-	78 886	14 021	-	14 021
9.3 Al Fida-Derb Sultane	68 050	-	68 050	12 948	-	12 948
9.4 Ben M'Sik-Sidi Ohtmane	65 746	55 662	65 743	11 134	10 711	11 119
9.5 Casa Anfa	95 403	-	95 403	18 934	-	18 934
9.6 Sidi Bernoussi- Mohammadia	82 860	69 781	82 000	14 144	11 505	13 949

Tableau 4.7 : **Dépenses annuelles moyennes par personne et par ménage selon les régions, les provinces et le milieu de résidence (suite)**

En DH 2000/2001

Régions et provinces	DAMM			DAMP		
	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.
10. Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	60 410	38 442	57 488	10 902	6 195	10 162
10.1 Khemisset	45 597	38 277	41 460	8 519	6 409	7 226
10.2 Rabat	71 218	-	71 218	13 670	-	13 670
10.3 Salé	57 607	34 684	56 806	9 762	4 949	9 548
10.4 Skhirat-Témara	47 471	41 659	46 482	8 720	6 116	8 146
11. Doukala-Abda	54 316	33 909	42 807	9 833	5 322	7 037
11.1 El Jadida	52 563	36 352	41 984	9 823	5 953	7 115
11.2 Safi	55 642	29 822	43 776	9 839	4 379	6 947
12. Tadla-Azilal	56 798	37 908	46 269	10 284	5 708	7 435
12.1 Azilal	45 725	32 792	35 190	8 420	4 735	5 251
12.2 Beni Mellal	58 415	42 004	51 113	10 549	6 550	8 539
13. Meknès-Tafilalet	48 586	27 578	40 443	9 053	4 080	6 740
13.1 Meknès Ismailia- Menzeh	54 616	28 418	49 019	9 948	4 048	8 328
13.2 Ifrane-El Hajeb	52 754	35 312	44 314	10 281	5 460	7 561
13.3 Errachidia	39 561	23 821	30 140	6 456	3 312	4 386
13.4 Khénifra	40 892	25 014	34 742	8 289	3 959	6 261
14. Fès-Boulemane	63 428	41 038	47 438	8 485	5 179	7 686
14.1 Boulemane- Sefrou	41 963	33 277	37 305	8 278	5 223	6 412
14.2 Fès Médina- Jdid	51 292	39 911	50 874	9 489	5 881	9 310
14.3 Zouagha- Moulay Yacoub	38 955	31 678	37 507	6 553	4 832	6 154
15. Taza-Al Hoceima- Taounate	63 428	41 038	47 438	10 853	6 080	7 226
15.1 Al Hoceima	67 579	50 724	57 144	11 352	7 573	8 827
15.2 Taounate	59 522	41 423	42 806	12 419	6 143	6 527
15.3 Taza	61 754	35 342	45 415	10 340	5 172	6 873
16. Tanger-Tétouan	56 022	36 419	49 025	10 052	5 807	8 326
16.1 Chefchaouen	39 805	40 323	40 231	6 607	6 292	6 341
16.2 Larache	51 494	34 531	43 361	9 074	5 843	7 413
16.3 Tanger Asilah- Fahs Beni Makada	56 970	35 479	54 212	10 430	5 528	9 664
16.4 Tétouan	59 970	31 590	52 632	10 634	4 898	8 886

Tableau 4.8 : Dépense annuelle moyenne par ménage selon le sexe, les caractéristiques et le milieu de résidence du chef de ménage

En DH 2000/2001

Indicateurs	Sexe du chef de ménage		Milieu de résidence		Ensemble
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
<b>Taille du ménage</b>					
. 1 personne	29 300	19 505	27 349	15 153	23 319
. 2 personnes	39 737	29 858	42 794	22 005	35 790
. 3 personnes	44 879	35 719	49 663	26 520	42 338
. 4 personnes	49 639	46 261	58 064	28 090	48 926
. 5 personnes	51 229	47 087	60 872	30 339	50 568
. 6 personnes	52 033	46 646	62 980	31 936	51 322
. 7 personnes	50 123	50 537	61 415	33 926	50 163
. 8 personnes	50 512	53 613	62 090	36 608	50 757
. 9 personnes	55 317	54 099	67 151	42 933	55 198
. 10 personnes et plus	62 097	68 032	76 984	51 146	62 505
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
. Masculin	50 966	-	61 847	35 216	50 966
. Féminin	-	41 564	47 577	25 114	41 564
<b>Age du chef de ménage</b>					
. 15 – 24 ans	38 305	39 269	46 763	29 265	38 399
. 25 – 44 ans	44 701	37 983	52 392	30 589	43 761
. 45 – 59 ans	55 890	45 278	63 712	35 939	54 003
. 60 ans et plus	53 584	40 586	60 925	36 242	50 800
<b>Etat matrimonial du chef de ménage</b>					
. Célibataire	45 650	40 670	50 172	31 942	44 634
. Marié	51 371	44 262	61 890	35 298	51 065
. Divorcé	33 778	36 563	40 043	19 237	36 064
. Veuf	41 977	41 735	48 947	24 352	41 757
<b>Niveau scolaire du chef de ménage</b>					
. Sans niveau	39 790	37 947	46 709	31 442	39 324
. Fondamental	52 591	56 424	57 330	38 391	52 906
. Secondaire	82 461	72 244	83 919	51 688	81 688
. Supérieur	130 748	97 944	131 826	87 936	129 216
. Autres niveaux	49 408	39 145	57 933	40 691	49 290
<b>Diplôme du chef de ménage</b>					
. Sans diplôme	42 480	38 802	48 844	32 978	41 756
. Niveau moyen	68 029	66 952	71 437	45 791	67 939
. Niveau supérieur	126 126	102 181	127 257	86 680	124 976
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>					
. Sait lire et écrire	63 884	60 747	70 736	41 361	63 680
. Ne sait pas lire et écrire	39 452	38 027	46 393	31 399	39 094
<b>Type d'activité du chef de ménage</b>					
. Actif occupé	49 441	35 854	59 336	34 136	48 280
. Chômeur	42 157	31 363	45 194	26 670	40 677
. Inactif	60 349	45 236	59 229	33 907	53 487

Tableau 4.8 : **Dépense annuelle moyenne par ménage selon le sexe, les caractéristiques et le milieu de résidence du chef de ménage (suite)**

En DH 2000/2001

Indicateurs	Sexe du chef de ménage		Milieu de résidence		Ensemble
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
<b>Activité du chef de ménage (CM) et les membres de son ménage</b>					
. CM inactif sans aucun actif occupé	51 622	34 792	48 220	22 748	42 718
. CM inactif avec au moins un actif occupé	64 147	52 480	65 324	39 524	59 324
. CM actif occupé sans aucun actif occupé	47 131	31 050	51 558	28 060	45 595
. CM actif occupé avec conjoint actif occupé seulement	49 302	71 204	72 809	28 395	49 480
. CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	51 286	38 993	66 575	37 450	50 124
. CM chômeur sans aucun actif occupé	35 526	28 939	37 495	25 991	34 443
. CM chômeur avec au moins un actif occupé	47 985	34 705	52 008	27 422	46 505
<b>Statut professionnel du chef de ménage</b>					
. Salarié	53 731	40 897	60 937	30 583	52 665
. Employeur	91 021	46 255	103 317	64 960	89 751
. Indépendant	42 531	30 512	51 905	34 461	41 527
. Autres situations	46 162	36 069	51 440	30 849	44 405
<b>Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage<sup>(*)</sup></b>					
. Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	147 794	175 215	153 935	96 227	148 462
. Cadres moyens	89 357	65 120	89 176	51 923	88 156
. Employés	60 808	64 200	63 748	43 841	61 054
. Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	52 867	39 709	55 634	40 903	52 265
. Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	38 136	26 021	60 344	35 425	37 052
. Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	43 700	36 601	47 830	28 279	43 031
. Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	28 537	23 253	36 630	25 708	27 968

<sup>(\*)</sup> La catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête. Les données relatives aux chômeurs et aux inactifs peuvent de ce fait être différentes de celles émanant du type d'activité qui relate la situation du moment.

Tableau 4.8 : **Dépense annuelle moyenne par ménage selon le sexe, les caractéristiques et le milieu de résidence du chef de ménage (suite)**

Indicateurs	Sexe du chef de ménage		Milieu de résidence		Ense.
	Masculin	Féminin	Urb.	Rur.l	
. Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	54 872	54 114	57 510	44 489	54 867
. Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	37 038	32 195	38 706	29 283	36 334
. Chômeur	43 764	33 151	45 450	28 871	42 147
. Inactif	60 367	45 244	59 247	33 776	53 464
<b>Branches d'activité économique</b>					
. Agriculture, forêt et pêche	36 214	25 520	50 990	33 354	35 220
. Industrie (y compris l'artisanat)	58 368	37 553	60 369	30 280	54 968
. Bâtiment et travaux publics	37 065	27 103	42 327	27 608	37 006
. Commerce	51 719	39 271	54 340	39 290	51 140
. Transport, entrepôt et communications	55 993	52 525	59 814	42 629	55 943
. Réparation	51 459	-	53 660	31 005	51 459
. Administration générale	65 432	86 502	68 778	51 570	66 405
. Services fournis à la collectivité	80 647	64 401	85 520	44 704	79 620
. Autres services	60 162	33 458	57 336	30 983	53 988
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>					
. Aucun actif occupé	48 499	34 555	47 010	23 211	41 730
. Un actif occupé	48 782	39 070	52 984	28 873	47 236
. Deux actifs occupés	53 225	46 882	64 750	30 753	52 256
. Trois actifs occupés	55 052	49 474	72 131	34 604	54 260
. Quatre actifs occupés	50 988	48 957	72 485	37 306	50 752
. Cinq actifs occupés et plus	49 375	50 911	76 628	43 852	49 469
<b>Régions</b>					
. Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	61 954	40 783	63 057	33 277	57 285
. Souss-Massa-Draâ	48 027	34 338	60 941	32 673	45 685
. El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	42 223	32 195	48 525	32 750	40 613
. Chaouia-Ouardigha	44 559	34 466	50 021	35 784	42 745
. Marrakech-Tensift-Al Haouz	37 608	29 889	46 006	28 740	36 417
. Oriental	42 995	35 602	46 803	32 018	41 704
. Grand Casablanca	85 379	62 771	81 005	55 369	80 124
. Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	59 115	48 927	60 410	38 442	57 488
. Doukkala-Abda	44 882	31 426	54 316	33 908	42 807
. Tadla-Azilal	47 359	40 427	56 797	37 908	46 268
. Meknès-Tafilalet	47 827	33 584	48 585	27 578	40 443
. Fès-Boulemane	45 785	36 253	46 688	33 451	44 049
. Taza-Al-Hoceima-Taounate	47 830	44 290	63 428	41 037	47 437
. Tanger-Tétouan	49 676	46 122	56 022	36 419	49 025
<b>DAMM</b>	<b>50 966</b>	<b>41 564</b>	<b>58 900</b>	<b>33 994</b>	<b>49 333</b>

## **STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

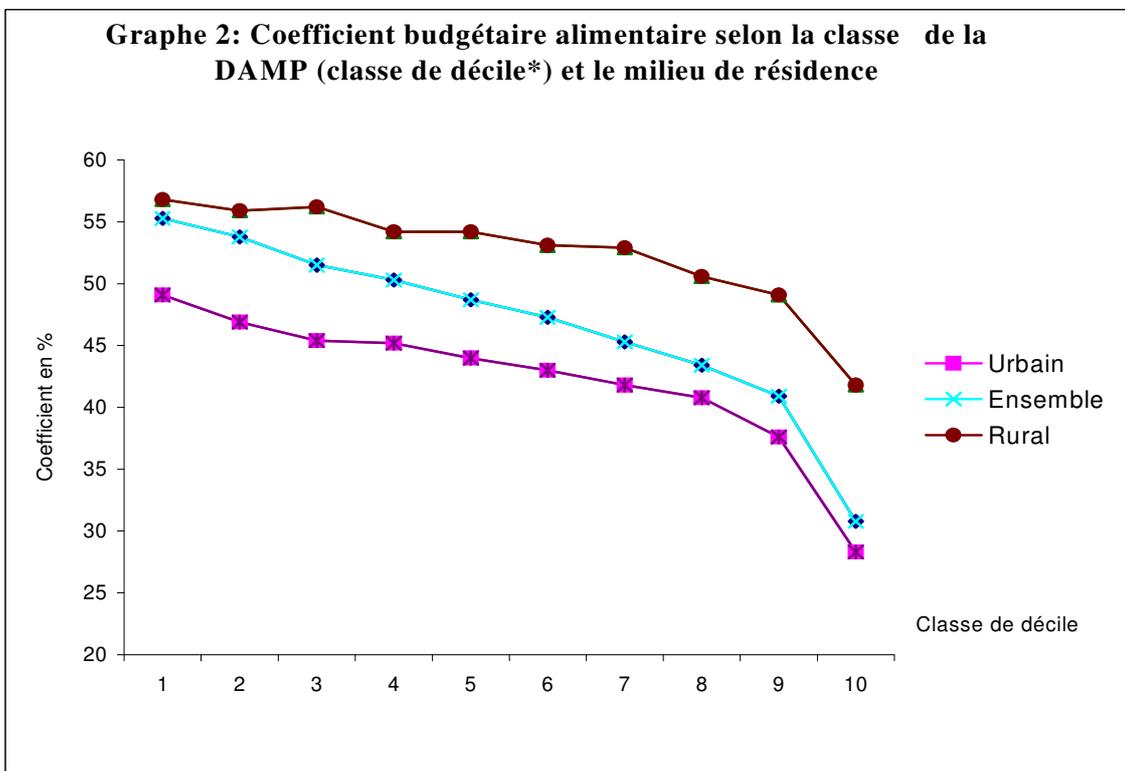
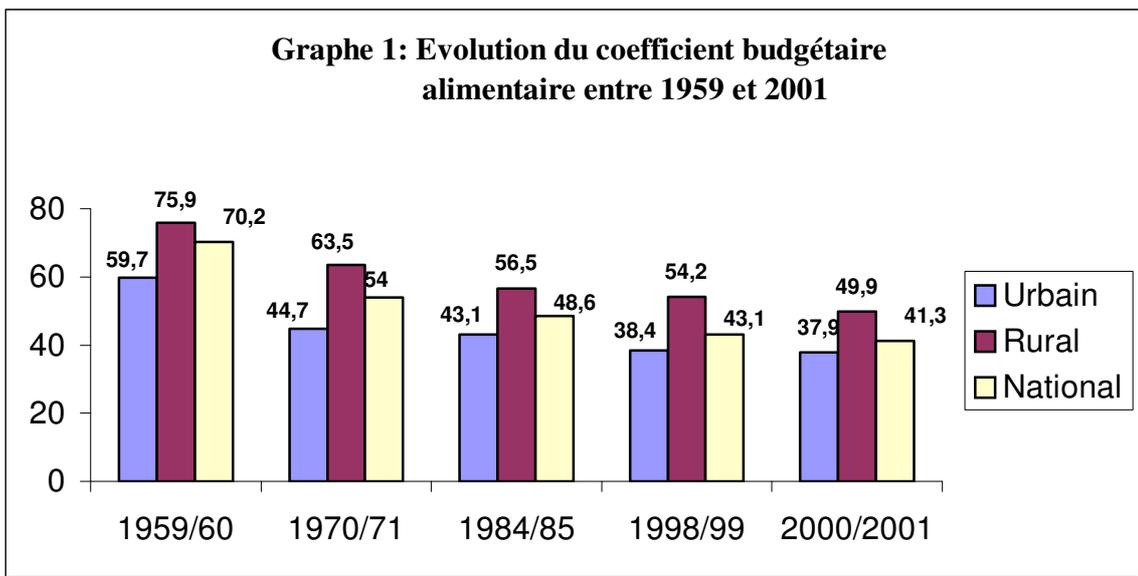
Les comportements de consommation des ménages sont généralement analysés à travers la structure de dépenses de consommation regroupées en neuf postes : "alimentation", "habillement", "habitation", "équipement ménager", "transport et communication", "hygiène et soins de santé", "enseignement, culture et loisirs", "autres dépenses en biens et services" et "dépenses non destinées à la consommation".

Ce chapitre analyse les principaux changements ayant marqué le comportement des ménages en matière de dépenses de consommation et ce à travers l'évolution des coefficients budgétaires, ces indicateurs exprimant la part de la dépense de consommation, relative à un groupe de biens et services, dans la dépense totale de consommation.

### **1. Structure des dépenses des ménages en 2001**

La structure de la consommation des ménages demeure marquée par l'importance du poids des dépenses alimentaires dans le budget ménager. En effet, malgré la baisse tendancielle de leur part dans le budget des ménages, ce type de dépense représente, dans le total des dépenses, 41,3% en 2001 contre 45,5% en 1991 et 48,6% en 1985. Entre 1998 et 2001, la diminution de ce coefficient budgétaire est due essentiellement au recul du poids des dépenses réservées à l'alimentation chez les ménages ruraux (49,9% en 2001 contre 54,2% en 1998) ; tandis que le coefficient budgétaire de l'alimentation a quasiment stagné (37,9% contre 38,4%) chez les ménages urbains.

La part des dépenses alimentaires dans la dépense totale, utilisée généralement comme indicateur du niveau de vie, tend vers la baisse à mesure que le revenu de la population s'améliore. C'est ce qui ressort de l'étude de l'évolution de cet indicateur sur une longue période à travers les données fournies par les différentes opérations ayant trait aux dépenses des ménages. En effet, de 70,2% en 1959/60, en passant par 54,0% en 1970/71 et 48,6% en 1984/85, la part des dépenses consacrées à l'alimentation dans le budget des ménages s'est fixée en 2000/01 à 41,3%, soit une baisse de 28,9 points pourcentage sur près de 41 ans.



\* Pour la définition des classes de décile par milieu de résidence, cf tableau IN01, annexe statistique

Par ailleurs, la structure des dépenses de consommation reste influencée par plusieurs facteurs socio-économiques, notamment le niveau de vie, la taille du ménage, le milieu de résidence, le niveau scolaire, l'activité du conjoint, les prix et l'offre des biens et services,...

S'agissant des dépenses alimentaires, leur part dans le budget décroît évidemment à mesure que le niveau de vie s'élève. En effet, les 10% de la population les moins favorisés réservent ainsi 55,3% de leurs dépenses annuelles de consommation à l'alimentation, tandis que les 10% de la population les plus aisés en consacrent seulement 30,8%.

Il y a lieu également de relever que plus la taille d'un ménage s'élève, plus le coefficient budgétaire des dépenses alimentaires augmente. Ce coefficient passe de 37,4% pour les ménages réduits (1 ou 2 personnes) à 44,3% pour les ménages élargis (9 personnes et plus).

D'autres facteurs exercent une forte influence sur la structure des dépenses de consommation des ménages notamment le niveau d'instruction des chefs de ménage. A ce propos, il est intéressant de noter que la catégorie des ménages ayant à leur tête une personne de niveau scolaire supérieur ne consacre que près du quart (26,3%) de son budget à l'alimentation. Cette proportion s'élève à 45,8% chez les ménages dont le chef est sans niveau scolaire.

Par ailleurs, ni le sexe du chef de ménage ni son état matrimonial ne pourraient constituer des facteurs de différenciation quant à la part des dépenses consacrées aux dépenses alimentaires puisque ces coefficients restent, toutes modalités confondues, au voisinage de la moyenne nationale.

Les dépenses d'habitation et d'énergie constituent la seconde composante du budget du ménage. Le coefficient budgétaire de ce poste n'a pas sensiblement changé en passant de 20,1% en 1985 à 21,4% en 1998 pour se situer à 22,1% en 2001.

L'habitat reste cependant la fonction de consommation pour laquelle s'opèrent les plus fortes économies d'échelle : plus la taille d'un ménage est élevée, plus la part des dépenses d'habitat dans le budget se réduit. De 26,0% pour les ménages composés d'une ou de deux personnes, cette part passe à 20,1% pour les ménages ayant neuf personnes et plus.

Les dépenses d'habitation (y compris les dépenses d'énergie) pèsent lourdement sur les budgets de consommation des différentes catégories socio-économiques. Le pourcentage de ces dépenses fléchit légèrement avec l'élévation du niveau de vie. Il passe de 24,3% du budget de la classe des 20% les moins favorisés à 20% au niveau de la classe des 20% les plus aisés.

Selon le niveau scolaire, et comme corollaire de la tendance notée ci-haut, les ménages dont le chef est de niveau scolaire supérieur consacrent la part la plus faible de leur budget aux dépenses d'habitation, soit 17,6%.

Les postes "hygiène et soins médicaux" et "transport et communication" viennent respectivement en troisième et quatrième positions avec des coefficients budgétaires de même ordre de grandeur, soit 7,6% et 7,5%. La composition du ménage ne semble pas affecter l'importance de ces types de dépenses qu'il s'agisse de ménages réduits ou élargis. Par contre, ces deux postes restent influencés par le niveau de vie puisque leurs coefficients budgétaires passent respectivement de 4,6% et 3,2% chez les 20% les plus défavorisés à 8,5% et 10,3% pour les 20% les plus aisés.

Les coefficients budgétaires relatifs aux autres postes de consommation s'établissent à des niveaux modérés, ne dépassant pas les 6% du budget total. Cependant, de larges différences spatiales sont relevées, notamment pour le groupe "enseignement, culture et loisirs" pour lequel la part dans le budget total passe de 1,8% pour les ménages ruraux à 4,3% pour les ménages citadins.

Par ailleurs, le coefficient budgétaire des groupes de dépenses relatifs aux "équipements ménagers" et à "l'habillement" restent les seules fonctions ne subissant pas de variations sensibles avec l'élévation du niveau de vie.

Sur le plan régional, la structure des dépenses de consommation est plus diversifiée au niveau des régions et des provinces du Royaume. C'est dans les régions du "Grand Casablanca" et de "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër" que les coefficients budgétaires des dépenses répondant aux besoins de première nécessité (alimentation et habillement) sont les plus faibles. La structure des dépenses diffère selon la province dans ces régions. De 32,9% au niveau de la province de Ain Chok-Hay Hassani, la part des dépenses de première nécessité passe à 42,5% pour la province de Ain Sbaâ-Hay Mohammadi, soit un écart de près de 10 points. Cette hétérogénéité dans la composition des dépenses est plus prononcée dans la région de "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër" où la part des dépenses consacrées aux besoins de première nécessité passe de 38,9% au niveau de la province de Rabat à 51,6% pour la province de Khemisset.

La situation des écarts intra-régionaux pour ces postes est plus accentuée au niveau de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz où la part des dépenses réservées à l'alimentation et à l'habillement affiche un écart de 15,6 points, entre la province de "Marrakech-Ménara" (41,9%) et celle d'"Essaouira" (57,5%). Cette dernière se distingue d'ailleurs, à côté de la province de Khénifra, du coefficient budgétaire alimentaire et d'habillement, le plus élevé.

Avec près du quart du budget, les dépenses consacrées à l'habitation et aux équipements ménagers se situent dans la plupart des provinces du Royaume au voisinage de 25%, avec cependant un poids très élevé au niveau de la région de "Taza-Al Hoceima-Taounate", notamment la province d'"Al Hoceima" qui enregistre le plus important coefficient budgétaire (36,9%) en la matière.

Les dépenses consacrées à la santé, au transport, à la communication et aux "autres biens et services" connaissent une très grande variabilité dans l'espace. Elles se trouvent fortement corrélées avec le niveau de développement socio-économique de la province, en absorbant 44,8% du budget total dans la province de "Casablanca-Anfa" contre 15,6% dans la province d'"Al Haouz".

## **2. Evolution des structures de la dépense de consommation**

Pour mettre en exergue les différents changements qu'auraient connu les ménages marocains sur le long terme quant à leur structure de consommation, il faudrait disposer de données comparables permettant de rendre compte de ces évolutions. Or, il est difficile de comparer les données de l'enquête 2001 avec celles émanant des enquêtes 1970 et 1985, surtout si l'on connaît les divergences dans les nomenclatures utilisées et des regroupements des produits par fonction de consommation. Pour cela, différents réajustements ont été opérés pour rendre comparables les données de ces diverses opérations. Ainsi élaborés, le tableau 5.1 ci-après résume l'évolution des coefficients budgétaires des différents postes de consommation.

Ce tableau montre que la part des dépenses consacrées à l'alimentation poursuit sa diminution, tendance synonyme d'une amélioration des conditions de vie de la plupart des groupes sociaux. Il est intéressant de relever à ce propos que le coefficient budgétaire alimentaire a, pour la première fois, baissé en 2001 sous la barrière de 50% en milieu rural.

Entre 1970 et 1985, la poids de l'habitat dans les dépenses a connu une progression sensible, à des rythmes différents, durant la période 1985-2001. Le poids de l'habitat n'a augmenté que de 2 points imputables au milieu rural (de 16,2% en 1985 à 21,0% en 2001).

La structure des dépenses non alimentaires s'est modifiée. Ainsi, les dépenses consacrées à la "santé", au "transport et communication", et aux "autres dépenses" n'ont cessé de prendre de l'importance dans le budget des ménages. Quant aux dépenses relatives à l'enseignement, à la culture et aux loisirs, leurs parts dans le budget des ménages n'ont pas enregistré de changements notables.

Tableau 5.1 : Evolution des coefficients budgétaires (en %) entre 1970 et 2001  
selon le milieu de résidence

	(en %)		
Milieu de résidence et grands groupes de biens et services	1970/71	1984/85	2000/01
<b>Urbain</b>			
Alimentation	44,7	43,1	37,9
Habillement	9,3	7,4	5,0
Habitation et énergie	18,5	22,8	22,6
Equipements ménagers	4,6	5,0	3,8
Hygiène et soins médicaux	5,1	5,4	8,3
Transport et communication	7,5	5,9	8,2
Enseignement, culture et loisirs	4,0	4,3	4,3
Autres dépenses	6,3	6,1	9,9
<b>Rural</b>			
Alimentation	63,5	56,5	49,9
Habillement	11,6	7,1	4,3
Habitation et énergie	11,4	16,2	21,0
Equipements ménagers	3,9	5,5	4,0
Hygiène et soins médicaux	3,1	3,5	5,6
Transport et communication	2,8	4,3	5,6
Enseignement, culture et loisirs	0,9	2,0	1,8
Autres dépenses	2,8	4,9	7,8
<b>Ensemble</b>			
Alimentation	54,0	48,6	41,3
Habillement	10,4	7,3	4,8
Habitation et énergie	15,0	20,1	22,1
Equipements ménagers	4,3	5,2	3,8
Hygiène et soins médicaux	4,1	4,6	7,6
Transport et communication	5,2	5,2	7,5
Enseignement, culture et loisirs	2,5	3,4	3,6
Autres dépenses	4,5	5,8	9,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, l'évolution du modèle des dépenses de consommation ne peut être appréciée sur le long terme qu'en procédant à une certaine hiérarchisation des besoins de la population. Cette dernière consiste à constituer trois groupes de biens et services :

- i. Le groupe des biens de "première nécessité" qui répond aux besoins alimentaires et vestimentaires.
- ii. Le groupe des biens et services ayant trait à l'habitation et aux équipements ménagers.
- iii. Le groupe des biens et services qui rassemble les autres fonctions de consommation.

Le tableau 5.2 ci-après donne l'évolution des coefficients budgétaires selon les principaux postes de consommation. Il en ressort que la situation des dépenses de consommation des ménages a évolué conformément aux tendances dessinées sur le long terme ; la part des dépenses de première nécessité (alimentation et habillement) régresse sensiblement au profit des autres fonctions de consommation. Elle est passée de 64,4% dans le budget de consommation des ménages en 1970 à 55,9% en 1985 pour se fixer à 46,1% en 2001.

Cependant, le modèle des dépenses de consommation n'a commencé à connaître d'importants changements qu'à partir de 1985. En effet, bien que la part des dépenses pour l'acquisition des biens relevant des deux premiers groupes reste encore importante, elle a diminué durant la période 1985-2001 de près de 10 points et ce, au profit des autres biens du troisième groupe dont la part dans le budget des ménages est passée de 18,8% à 28,1% entre 1985 et 2001.

Ce constat laisserait dire que les ménages marocains ont amorcé cette phase de satisfaction des besoins indispensables pour commencer à orienter une part plus importante de leurs dépenses de consommation vers les biens dits "supérieurs".

Tableau 5.2 : Evolution des coefficients budgétaires (en %) des grands groupes de biens et services entre 1970 et 2001 selon le milieu de résidence

Milieu de résidence et nature des	1970/71	1984/85	2000/01
<b>Urbain</b>			
Biens de première nécessité (alimentation + habillement)	54,0	50,5	42,9
Habitation et équipements ménagers	23,1	27,8	26,4
Santé, transport, communication et autres dépenses de biens et services	22,9	21,7	30,7
<b>Rural</b>			
Biens de première nécessité (alimentation + habillement)	75,1	63,6	54,2
Habitation et équipements ménagers	15,3	21,7	25,0
Santé, transport, communication et autres dépenses de biens et services	9,6	14,7	20,8
<b>Ensemble</b>			
Biens de première nécessité (alimentation + habillement)	64,4	55,9	46,1
Habitation et équipements ménagers	19,3	25,3	25,9
Santé, transport, communication et autres dépenses de biens et services	16,3	18,8	28,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 5.3 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services, la région et la province

Ensemble

(2000/2001)

Région et province	Coefficients budgétaires (en %)			
	Alimentation et habillement	Habitation, énergie et équipements ménagers	Autres biens et services	Total
1. Régions sahariennes	48,9	21,7	29,4	100,0
4. Souss –Massa-Draâ	47,3	26,0	26,7	100,0
4.1 Agadir Ida Outanane	42,0	25,6	32,4	100,0
4.2 Chtouka-Aït Baha-Inezgane	46,1	27,9	26,0	100,0
4.3 Ourzazate-Zagora	50,3	27,2	22,5	100,0
4.4 Taroudant	52,0	23,8	24,2	100,0
4.5 Tiznit	48,6	25,5	25,9	100,0
5. El Gharb-Chrarda-Beni Hssen	48,9	26,0	25,1	100,0
5.1 Kénitra	47,8	26,4	25,8	100,0
5.2 Sidi Kacem	50,7	25,3	24,0	100,0
6. Chaouia –Ouardighra	51,0	24,5	24,5	100,0
6.1 Settat-Ben Slimane	52,0	25,4	22,6	100,0
6.2 Khouribga	49,2	23,1	27,7	100,0
7. Marrakech-Tensift-Al Haouz	50,5	27,3	22,2	100,0
7.1 Al Haouz	56,1	28,3	15,6	100,0
7.2 Chichaoua	56,6	26,1	17,3	100,0
7.3 El Kélaâ Sraghna	54,2	24,4	21,4	100,0
7.4 Essaouira	57,5	25,8	16,7	100,0
7.5 Marrakech-Médina-Sidi Youssef Ben Ali	48,7	27,2	24,1	100,0
7.6 Marrakech Ménara	41,9	30,2	27,9	100,0
8. Oriental	48,4	27,9	23,7	100,0
8.1 Berkane-Taourirt-Figuig-Jerada	47,3	26,6	26,1	100,0
8.2 Nador	51,7	26,6	21,7	100,0
8.3 Oujda Angad	45,6	30,9	23,5	100,0
9. Grand Casablanca	38,0	23,8	38,2	100,0
9.1 Ain chok-Hay Hassani	32,9	25,3	41,7	100,0
9.2 Ain Sebaa- Hay Mohammadi	42,5	21,4	36,1	100,0
9.3 Al Fida-Derb Sultane	42,4	21,4	36,2	100,0
9.4 Ben M'Sik-Sidi Ohtmane	40,7	26,4	32,9	100,0
9.5 Casa Anfa	34,0	21,2	44,8	100,0
9.6 Sidi Bernoussi-Mohammadia	38,2	27,4	34,4	100,0
10. Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	42,6	27,4	30,0	100,0
10.1 Khemisset	51,6	23,5	24,9	100,0
10.2 Rabat	38,9	28,5	32,6	100,0
10.3 Salé	42,4	28,0	29,6	100,0
10.4 Skhirat-Témara	45,8	26,5	27,7	100,0

Tableau 5.3 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services, la région et la province (suite)

(2000/2001)

Région et province	Coefficients budgétaires (en %)			
	Alimentation et habillement	Habitation, énergie et équipements ménagers	Autres biens et services	Total
11. Doukala-Abda	48,9	24,8	26,3	100,0
11.1 El Jadida	48,8	25,1	26,1	100,0
11.2 Safi	49,0	24,3	26,7	100,0
12. Tadla-Azilal	49,9	24,2	25,9	100,0
12.1 Azilal	56,8	23,6	19,6	100,0
12.2 Beni Mellal	47,7	24,4	27,9	100,0
13. Meknès-Tafilalet	49,9	23,8	26,3	100,0
13.1 Meknès Ismailia-Menzeh	43,3	25,1	31,6	100,0
13.2 Ifrane-El Hajeb	49,8	24,0	26,2	100,0
13.3 Errachidia	56,1	24,1	19,8	100,0
13.4 Khénifra	57,5	21,3	21,2	100,0
14. Fès-Boulemane	46,8	27,0	26,2	100,0
14.1 Boulemane-Sefrou	53,9	25,3	20,8	100,0
14.2 Fès Médina-Jdid	43,1	27,0	29,9	100,0
14.3 Zouagha-Moulay Yaacoub	49,7	28,3	22,0	100,0
15. Taza-Al Hoceima-Taounate	44,4	33,8	21,8	100,0
15.1 Al Hoceima	41,3	36,9	21,8	100,0
15.2 Taounate	46,1	32,4	21,5	100,0
15.3 Taza	45,4	32,6	22,0	100,0
16. Tanger-Tétouan	50,7	26,3	23,0	100,0
16.1 Chefchaouen	56,3	23,8	19,9	100,0
16.2 Larache	53,3	26,7	20,0	100,0
16.3 Tanger Asilah Fahs-Beni-Makada	46,8	27,3	25,9	100,0
16.4 Tétouan	51,3	26,1	22,6	100,0
<b>Total</b>	<b>46,1</b>	<b>25,9</b>	<b>28,0</b>	<b>100,0</b>

## INEGALITES DANS LES DEPENSES DE CONSOMMATION

L'analyse des disparités des dépenses de consommation est examinée ici à travers les indicateurs de la concentration de la masse des dépenses.

L'élaboration de ces indicateurs se base sur un regroupement des ménages rangés en classes de même fréquence suivant les valeurs croissantes des dépenses par personne ou par ménage. Il s'agit essentiellement de se référer aux déciles<sup>13</sup> (10%) et aux quintiles<sup>14</sup> (20%), en vue d'analyser les inégalités des dépenses, puis selon la fonction de consommation et de brosse, par la suite, les principales tendances des disparités.

### **1. Etude de la concentration des dépenses en 2001 :**

L'examen de la concentration des dépenses par tête en 2000/01 selon les différentes catégories socio-économiques permet de faire les constatations suivantes :

- La moitié la plus aisée de la population marocaine réalise 76,6% de la masse totale des dépenses de consommation, alors que l'autre moitié n'effectue que les 23,4% restants.
- Le cinquième de la population le plus aisé<sup>15</sup> réalise, à lui seul, presque la moitié (47,8%) des dépenses totales de consommation alors que les 40% les moins favorisés<sup>16</sup> de la population n'en effectuent que 16,7%.
- Les personnes appartenant aux 10% les plus favorisés :
  - dépensent annuellement plus de 15 548 DH par personne, soit 19 652 DH en milieu urbain et 9 021 DH en milieu rural;
  - réalisent 32,1% de la masse globale des dépenses au niveau national (31,0% dans les villes et 25,9% dans la campagne);
  - relèvent des ménages qui ne consacrent que 30,8% de leur budget à la satisfaction des besoins alimentaires;
  - et sont membres des ménages dont la taille est la plus réduite au niveau national, soit 4 personnes par ménage.
- Les personnes relevant des 10% les moins favorisés :

---

<sup>13</sup> les valeurs de « dépense annuelle moyenne par personne » (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes en milieu urbain, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en dix classes de même taille (10% de la population chacune).

<sup>14</sup> les valeurs de « dépense annuelle moyenne par personne » (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes en milieu urbain, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en cinq classes de même taille (20% de la population chacune).

<sup>15</sup> Dépense par an et par tête supérieure ou égale à 10 881 DH.

<sup>16</sup> Dépense par an et par tête inférieure à 5 032 DH.

- vivent avec une dépense n'excédant pas 2 783 DH par personne et par an au niveau de l'ensemble du pays (3 682 DH en milieu urbain et 2 322 DH en milieu rural);
- ne disposent que de 2,63% de la masse globale des dépenses à l'échelle nationale, soit 2,77% pour l'urbain et 3,44% pour le rural;
- consacrent 55,3% de leur budget aux dépenses alimentaires (49,1% en milieu urbain et 56,8% en milieu rural);
- sont membre des ménages dont la taille est la plus élevée, soit 8 personnes par ménage au niveau national.

Tableau 6.1 : Indicateurs de la concentration des dépenses en 1985 et 2001 selon le niveau de vie et le milieu de résidence

Année et milieu de résidence	% des dépenses faites par x% des personnes les moins favorisées			% des dépenses faites par x% des personnes les plus favorisées			Ecart entre x% des personnes les plus favorisées et x% des personnes les moins favorisées	
	x = 10	x = 20	x = 50	x = 10	x = 20	x = 50	x = 10	x = 20
<b>1985</b>								
Urbain	2,4	6,1	23,5	31,7	47,1	76,5	13,2	7,7
Rural	3,2	8,1	28,8	25,3	39,9	71,2	7,9	4,9
Ensemble	2,6	6,5	24,2	31,7	46,9	75,8	12,2	7,2
<b>2001</b>								
Urbain	2,8	6,7	24,2	31,0	46,4	75,7	11,1	6,9
Rural	3,4	8,4	28,7	25,9	40,6	71,3	7,6	4,8
Ensemble	2,6	6,5	23,4	32,1	47,8	76,6	12,3	7,4

Mesuré par le rapport des parts dans le total des dépenses, l'écart entre les déciles, le plus aisé et le moins aisé, révèle de fortes disparités dans les dépenses notamment en milieu urbain. Cet écart fixé à 12,3 fois au niveau national, est de l'ordre de 11,1 fois dans les villes et de 7,6 fois dans la campagne.

Au niveau régional, c'est la région de Meknès-Tafilalet qui détient l'écart le plus important (13,2 fois) suivie par la région du Grand Casablanca (12,9 fois) et celle de Souss-Massa-Drâa (12,9 fois). Ce sont d'ailleurs les seules régions où l'écart en question est supérieur à la moyenne nationale.

Les deux régions de Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal enregistrent, quant à elles, les écarts les plus faibles (respectivement 8,1 fois et 8,3 fois), ce qui laisserait entendre une certaine équité dans la répartition des dépenses au niveau de ces deux régions.

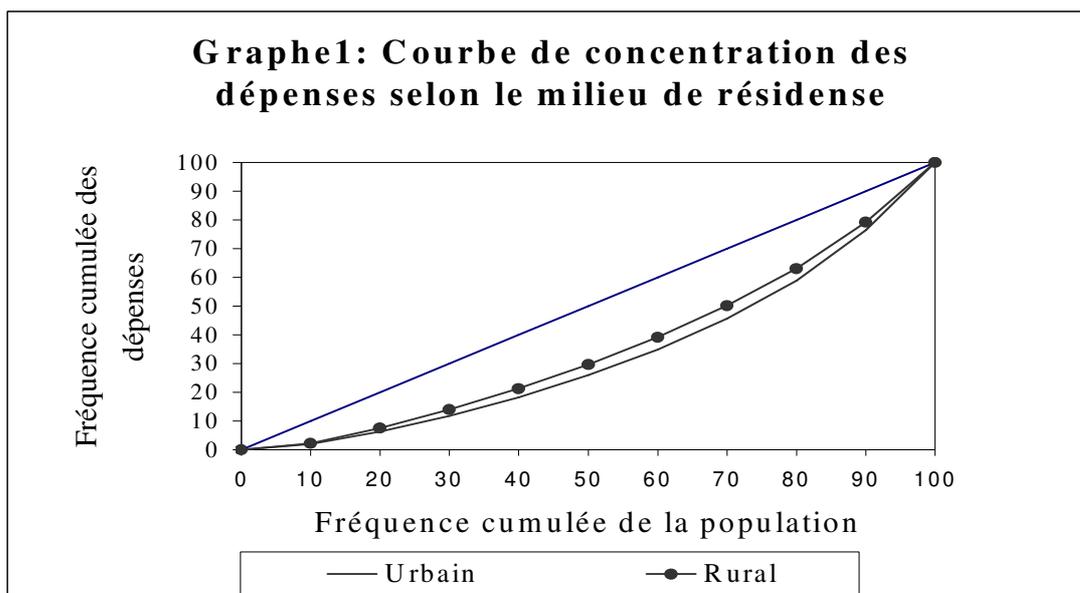
Tableau 6.2 : **Part des déciles de dépenses par habitant, le moins aisé (D<sub>1</sub>) et le plus aisé (D<sub>10</sub>), dans le total des dépenses selon la région**

Région	D <sub>1</sub>	D <sub>10</sub>	D <sub>10</sub> / D <sub>1</sub>
Oued Ed – Dahab - Lagouira ; Laâyoune – Boujdour – Sakia El Hamra ; Guelmim - Es Semara	2,60	27,87	10,7
Sous – Massa Draâ	2,49	32,07	12,9
El Gharb – Chrarda - Beni Hssen	3,32	29,32	8,8
Chaouia Ouardigha	3,35	27,30	8,1
Marrakech – Tensift - Al Haouz	3,31	28,69	8,7
Oriental	2,81	28,30	10,1
Grand Casablanca	2,60	33,55	12,9
Rabat – Salé – Zemmour - Zaër	2,80	30,53	10,9
Doukala – Abda	3,10	29,50	9,5
Tadla – Azilal	3,48	28,81	8,3
Meknès – Tafilalet	2,43	32,17	13,2
Fès –Boulemane	3,08	30,04	9,7
Taza – Al Hoceima - Taounate	3,08	28,17	9,1
Tanger – Tétouan	2,94	28,64	9,7
<b>Ensemble</b>	<b>2,63</b>	<b>32,13</b>	<b>12,2</b>

De son côté, le coefficient de Gini<sup>17</sup>, en passant de 39,3% en 1990/91 à 39,5% en 1998/99 et à 40,8% en 2000/01, indique une tendance à l'inégalité des dépenses de consommation. De plus, cet indicateur montre que les dépenses de consommation restent plus inégalitaires particulièrement dans les espaces relativement caractérisés par les écarts sociaux les plus marqués, les zones urbaines en général.

Il convient aussi de mentionner que la répartition des dépenses a présenté la même tendance d'inégalité, et que particulièrement en milieu urbain l'on s'oriente vers une concentration de la masse des dépenses globales en faveur des classes de niveau de vie élevé ; le coefficient de Gini étant passé, entre 1998 et 2001, de 37,8 à 39,3 et de 31,6 à 32,0 respectivement en zones urbaines et en zones rurales.

<sup>17</sup> Cet indice mesure la concentration des dépenses des ménages. Il avoisine 0 lorsqu'il y a une concentration faible ce qui correspond à une répartition équitable des dépenses. Une forte concentration (Gini tend vers la valeur 1) se manifeste par la présence d'un grand nombre de ménages qui réalisent des dépenses très faibles alors que quelques ménages seulement se partagent la quasi-totalité des dépenses globales.



## 2. Evolution de la répartition des niveaux de vie entre 1998 et 2001

De 1998 à 2001, les 20% les plus aisés de la population ont amélioré leur part dans la masse des dépenses de 1,1 point de pourcentage, la part des 40% les moins favorisés ayant légèrement régressé de 0,4 point. Au niveau national, à l'exception des 10% de la population les moins aisés dont la part dans les dépenses n'a pas connu de changement, les huit premiers déciles ont tous enregistré un recul de leurs parts dans la masse des dépenses, le manque à gagner est récupéré par le décile le plus aisé de la population.

Néanmoins, cette tendance globale de la répartition des dépenses à court terme, ne devrait pas occulter la légère progression qu'ont enregistrée les 20% les moins favorisés en milieu rural quant à leur part dans la masse globale des dépenses.

Les disparités des dépenses de consommation ont connu une légère accentuation en 2001 par rapport à l'année 1998. Cela est confirmé par le rapport des parts dans la masse totale des dépenses, des 10% les plus aisés et des 10% les moins aisés, qui est passé au niveau national de 11,8 à 12,2. Ce renforcement des disparités a concerné davantage les zones urbaines où ce rapport est passé de 10,2 à 11,2 alors qu'en zones rurales, il a enregistré une quasi-stagnation passant de 7,3 à 7,5.

L'analyse de l'évolution des disparités des dépenses de consommation montre que ce rapport a légèrement reculé de 12,3 en 1985 à 12,2 en 2001 sous l'effet notamment de la saturation des dépenses du décile le plus aisé

Tableau 6.3 : Evolution de la distribution des dépenses selon les deux déciles extrêmes de la dépense annuelle par personne

Décile de la dépense annuelle par personne	Part dans le total des dépenses (en %)								
	1985			1998			2001		
	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.
10% les moins favorisés (D <sub>1</sub> )	2,37	3,23	2,58	2,92	3,33	2,63	2,77	3,44	2,63
10% les plus favorisés (D <sub>10</sub> )	31,75	25,34	31,72	29,74	24,41	30,95	30,94	25,86	32,13
Ecart (D <sub>10</sub> / D <sub>1</sub> )	13,4	7,8	12,3	10,2	7,3	11,8	11,2	7,5	12,2

### 3. Disparité par fonction de consommation

L'examen des disparités par fonction de consommation révèle une inégalité prononcée au niveau de certains groupes de produits, mais d'ampleurs différentes. Le niveau de la dépense moyenne par tête issu des résultats de cette enquête laisse apparaître des distorsions considérables entre les différentes tranches de la population. L'ampleur de cette distribution varie néanmoins selon les groupes de produits, parfois le produit.

S'agissant des dépenses globales, le rapport le plus faible entre les dépenses des 10% les plus aisés et celles des 10% les moins favorisés est de 1 à 6 ; enregistré pour l'alimentation. Cet écart est relativement limité dans la mesure où il n'avoisine que la moitié de l'écart calculé pour l'ensemble des dépenses qui est de 1 à 12.

A un degré moindre, cet écart est de 1 à 9 pour l'habitation et l'énergie ; fonction de consommation pour laquelle s'opèrent les plus fortes économies d'échelle. Le rapport le plus élevé correspond aux "transports et communication" (de 1 à 53) et aux dépenses non destinées à la consommation. Les fonctions de consommation répondant aux besoins d'hygiène et soins médicaux et aux autres dépenses de biens et services restent marquées par des écarts intermédiaires (de 1 à 26).

Concernant le poste "enseignement, culture et loisirs", les dépenses y afférentes accusent une forte inégalité puisque près de la moitié des dépenses totales sont effectuées par les 10% les plus aisés de la population alors que près des deux tiers de ces dépenses sont réalisées par le cinquième le plus aisé de la population (D<sub>9</sub> et D<sub>10</sub>).

Les 10% les moins aisés n'y participent que pour 1,56%, cette proportion revient dans sa grande majorité aux dépenses inhérentes à l'enseignement public tous niveaux confondus. Il convient d'ailleurs de remarquer l'inexistence d'une disparité sensible entre les différentes couches sociales quant aux dépenses relatives à l'enseignement public : le rapport relatif à ce type de dépenses est de 1 à 3 entre les deux déciles extrêmes de la population.

Cependant, ce rapport est de l'ordre de 1 à 152 pour les mêmes déciles de la population concernant les dépenses relatives à l'enseignement privé.

Ce constat, tributaire essentiellement de la gratuité de l'enseignement public, nous montre que les dépenses relatives à ce type d'enseignement ne sont pas à l'origine de la très forte disparité qui caractérise le groupe "enseignement, culture et loisirs". En effet, ce sont les dépenses relatives à l'enseignement privé qui différencient les diverses couches sociales de la population du fait que les dépenses de culture et loisir n'excèdent pas un rapport de 1 à 47.

**Tableau 6.4 : Proportions de dépenses globales des ménages par groupe de biens et services et par frange de la population**

<b>Groupes de biens et services</b>	<b>10% les moins favorisés D1</b>	<b>20% les moins favorisés D1 +D2</b>	<b>50% les moins aisés D1 à D5</b>	<b>50% les plus aisés D6 à D10</b>	<b>20% les plus aisés D9 + D10</b>	<b>10% les plus aisés D10</b>	<b>D10-D1</b>
Alimentation	3,53	8,52	28,95	71,05	39,53	24,01	6,0
Habillement	1,62	4,31	17,92	82,08	53,35	36,07	22,2
Habitation et énergie	2,96	7,10	25,91	74,09	43,24	27,65	9,3
Équipements ménagers	2,07	5,33	19,27	80,73	54,13	37,88	10,2
Hygiène et soins médicaux	1,42	3,92	18,29	81,71	53,37	36,86	25,9
Transport et communication	0,95	2,76	12,07	87,93	66,28	50,65	53,3
Enseignement, culture et loisirs	1,56	3,81	13,97	86,03	64,75	49,05	31,4
Autres dépenses de biens et services	1,61	4,02	16,32	83,68	58,43	42,86	26,6
Dépenses non destinées à la consommation	1,11	2,62	10,18	89,82	71,84	58,70	52,8
<b>Ensemble</b>	<b>2,63</b>	<b>6,46</b>	<b>23,37</b>	<b>76,63</b>	<b>47,78</b>	<b>32,13</b>	<b>12,2</b>

**Tableau 6.5 : Concentration des dépenses selon la classe de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence**

**Ensemble**

<b>Classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne<sup>(*)</sup></b>	<b>Valeur du Décile (en DH courants)</b>	<b>Part dans la dépense totale (en %)</b>	<b>D.A.M.P<sup>(**)</sup> (en DH)</b>	<b>Part de l'alimentation (en %)</b>	<b>Taille Moyenne des ménages</b>
1	2 783	2,63	2 179	55,3	8,0
2	3 542	3,83	3 169	53,8	7,3
3	4 231	4,70	3 894	51,1	7,0
4	5 032	5,57	4 615	50,3	6,7
5	5 958	6,63	5 486	48,7	6,4
6	7 046	7,82	6 483	47,3	6,0
7	8 596	9,41	7 792	45,3	5,6
8	10 881	11,62	9 616	43,4	5,4
9	15 548	15,66	12 966	40,9	4,9
10	-	32,13	26 615	30,8	4,0

<sup>(\*)</sup> Les valeurs de la «dépense annuelle moyenne par personne» (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en dix classes de même taille (10 % de la population chacune).

<sup>(\*\*)</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

**Tableau 6.5 : Concentration des dépenses selon la classe de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

<b>Classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne<sup>(*)</sup></b>	<b>Valeur du Décile (en DH courants)</b>	<b>Part dans la dépense totale (en %)</b>	<b>D.A.M.P<sup>(**)</sup> (en DH)</b>	<b>Part de l'alimentation (en %)</b>	<b>Taille Moyenne des ménages</b>
1	3 682	2,77	2 927	49,1	7,5
2	4 700	3,94	4 194	46,9	6,8
3	5 690	4,88	5 196	45,4	6,5
4	6 680	5,82	6 186	45,2	6,1
5	7 903	6,84	7 278	44,0	6,0
6	9 249	8,04	8 558	43,0	5,6
7	11 143	9,52	10 131	41,8	5,4
8	14 101	11,80	12 554	40,8	5,0
9	19 652	15,44	16 420	37,6	4,7
10	-	30,96	32 973	28,3	3,8

<sup>(\*)</sup> Les valeurs de la «dépense annuelle moyenne par personne» (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en dix classes de même taille (10 % de la population chacune).

<sup>(\*\*)</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau 6.5 : Concentration des dépenses selon la classe de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence (suite)

**Rural**

Classes de déciles de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>(*)</sup>	Valeur du Décile (en DH courants)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.P <sup>(**)</sup> (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille Moyenne des ménages
1	2 322	3,44	1 815	56,8	8,2
2	2 857	4,92	2 603	55,9	7,7
3	3 346	5,84	3 092	56,2	7,4
4	3 824	6,76	3 574	54,2	7,1
5	4 331	7,70	4 069	54,2	6,9
6	4 926	8,72	4 612	53,1	6,7
7	5 773	10,14	5 347	52,9	6,4
8	6 830	11,88	6 300	50,6	6,1
9	9 021	14,75	7 791	49,1	5,4
10	-	25,86	13 687	41,8	4,4

<sup>(\*)</sup> Les valeurs de la «dépense annuelle moyenne par personne» (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en dix classes de même taille (10 % de la population chacune).

<sup>(\*\*)</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

## LA DEPENSE ALIMENTAIRE

La dépense alimentaire est un indicateur qui figure parmi les éléments clés de l'évaluation et la détermination du niveau de vie courant des ménages. L'explication en est que, plus le niveau de vie s'améliore, plus la satisfaction des besoins élémentaires est réalisée (à savoir l'alimentation et l'habillement).

Le présent chapitre présente, dans une première section le niveau, l'évolution et les principales caractéristiques de la dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (DAAMP). La deuxième section est consacrée à l'analyse des différents changements qui se sont opérés entre les diverses composantes du groupe alimentaire. Quant à la troisième section, elle rend compte des principaux facteurs à même de dissocier les ménages selon les déterminants socio-économiques des chefs de ménages. La quatrième section aborde en détail toutes les catégories de produits composant la dépense alimentaire en termes d'évolution et de structures .

### 1. Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne: niveau, évolution et principales caractéristiques

Le tableau 7.1 ci-après fournit l'évolution de la dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (DAAMP) et du coefficient budgétaire alimentaire selon le milieu de résidence.

**Tableau 7.1 : Evolution de la dépense alimentaire annuelle moyenne par personne et du coefficient budgétaire alimentaire selon le milieu de résidence**

Période	Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants)					Coefficient budgétaire alimentaire (en %)		
	Urb.	Rur.	Ens.	Ecart U/R	Taux d'accroissement annuel moyen en (%)	Urb.	Rur.	Ens.
1959/60	366	298	316	1,2	4,0	59,7	75,9	70,2
1970/71	616	421	486	1,5		44,7	63,5	54,0
1984/85	2119	1490	1762	1,4	8,9	43,1	56,5	48,6
2000/01	4034	2638	3418	1,5	4,2	37,9	49,9	41,3

En 2001, la dépense alimentaire annuelle par personne s'est établie à 3418 DH au niveau national, soit 4034 DH en milieu urbain et 2638 DH en milieu rural. Cependant, en valeurs relatives, les ménages citadins consacrent relativement moins à l'alimentation que les ménages ruraux, soit respectivement 37,9% et 49,9%. Cette proportion glisse pour la première fois sous le cap des 50% en milieu rural.

L'évolution de l'écart, entre la ville et la campagne, en termes de la DAAMP sur une longue période, montre qu'il n'a pas connu d'importants changements, en se fixant à 1,5 fois en 2001.

La dépense alimentaire représente en moyenne 41,3% de la dépense de consommation totale des ménages en 2001. Le coefficient budgétaire alimentaire n'a pas cessé de fléchir graduellement. Pendant les premières années de l'Indépendance (1959), il représentait 70,1% du budget des ménages, pour passer à 54% en 1970 et à 48,6% en 1985. Néanmoins, la dépense allouée aux besoins alimentaires garde toujours la première place dans le budget de consommation des ménages.

L'examen de l'évolution de la dépense alimentaire annuelle moyenne (DAAMP), fait ressortir qu'aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, la dépense affectée aux besoins alimentaires en 2001 avoisine le double de celle réservée en 1985, soit un accroissement annuel moyen en dirhams courants de 4,2% au niveau national. Il est légèrement supérieur en milieu urbain qu'en milieu rural (4,1% en milieu urbain et 3,6% en milieu rural). En termes réels, l'accroissement n'a pas dépassé 0,4% au niveau national et 0,3% en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le pouvoir d'achat des produits alimentaires a quasiment stagné (-0,1%).

En termes absolus, la DAAMP croit avec l'élévation du niveau de vie. Elle passe de 1455,1DH pour les 20% de la population les moins favorisés à 6757,7 DH pour les 20% les plus aisés, soit un écart dans un rapport de 1 à 4,6 fois.

L'analyse de la structure des dépenses de consommation par classes de la DAMP montre que la part consacrée à l'alimentation décroît lorsque le niveau de vie s'élève. Ainsi, les 20% les moins aisés dépensent plus de la moitié de leur budget (54,4%) pour satisfaire leurs besoins alimentaires, tandis que les 20% les plus aisés n'y consacrent qu'un peu plus du tiers (34,1%). Il est à noter que les ruraux des différentes catégories socio-économiques réservent une proportion élevée de leur budget total à l'alimentation et ce, en comparaison avec leurs homologues citadins.

## **2. Evolution des comportements des ménages marocains à travers l'examen de la structure des dépenses alimentaires**

L'examen de l'évolution<sup>18</sup>, de 1985 à 2001, des coefficients budgétaires alimentaires relatifs<sup>19</sup> selon les grands groupes de la nomenclature des biens et services fait ressortir deux catégories de grands groupes de produits alimentaires :

i/ La première regroupe des groupes de produits alimentaires dont le coefficient budgétaire a enregistré une tendance à la baisse. Il s'agit notamment des «céréales et produits à base de céréales» (- 3,2 points), des «corps gras» (- 0,6 points), du «sucre, produits sucrés et produits à base de chocolat» (- 2,4 points), du «thé, café et plantes d'infusion» (-2,2 points).

---

<sup>18</sup> Voir tableaux 7.13 en fin de chapitre.

<sup>19</sup> Exprimés par rapport à la dépense alimentaire totale.

ii/ La seconde englobe les grands groupes de produits alimentaires dont la part dans le budget alimentaire a connu une évolution favorable : « lait, produits laitiers et œufs » (+ 1,1 point), «viandes, volailles et abats » (+ 1,3 point), «poissons » (+ 0,7 point), «légumes » (+ 1,0 point), «fruits » (+ 2,6 points), «épices et condiments, assaisonnement alimentaire, potages déshydratés et autres produits alimentaires assimilés » (+ 0,3 point), boissons consommées à domicile » (+ 0,4 point) et «aliments et boissons pris à l'extérieur » (+ 0,6 point).

Le rythme de ces tendances diffère d'un milieu de résidence à l'autre. En effet, la part du budget alimentaire réservée par les ménages ruraux à l'acquisition de certains groupes de produits alimentaires demeure supérieure à celle des ménages citadins, notamment les produits à forte valeur calorique et de première nécessité, à savoir les céréales et les produits céréaliers (23,7% contre 18,6% respectivement), les corps gras (10,4% contre 7,6%), les sucres et produits sucrés (5,7% contre 3,8%), ainsi que les légumes frais (10,4% contre 9,6%), le groupe « thé, café et plantes d'infusion » (5,0% contre 3,7%) et aussi le groupe des « épices, condiments, assaisonnement alimentaire et produits assimilés » (4,2% contre 3,3%).

Par contre, la part des produits alimentaires riches en protéines animales ou en vitamines est relativement plus élevée chez les ménages citadins. Tel est le cas du groupe « lait, produits laitiers et œufs » (soit 9,3% contre 4,7% en milieu rural), « les viandes, volailles et abats » (23,4% contre 21,4%), et « les poissons » (3,1% contre 1,8%). Les fruits sont également fortement prisés en milieu urbain (6,5% contre 5,0%).

Concernant les niveaux de la dépense alimentaire par groupes de produits, les céréales qui occupaient la première place en 1985, viennent désormais au second rang après les viandes. Ces dernières accaparent plus du cinquième (22,7%) du budget alimentaire. Viennent ensuite les légumes frais, les corps gras puis le lait et les produits laitiers. Cette structure est la même en milieu urbain sauf pour le lait et dérivés qui prennent la place des corps gras. Par contre, en milieu rural, les céréales gardent leur place de choix suivies des viandes, des corps gras, des légumes frais, du sucre et produits sucrés, des fruits et du lait et dérivés.

L'examen de la répartition de la dépense alimentaire annuelle moyenne par classe de la DAMP montre que la catégorie socio-économique la plus aisée réalise les dépenses par tête et par an les plus élevées pour tous les groupes de produits alimentaires. Alors que les 20% les moins favorisés réservent une dépense annuelle moyenne de 1455 DH à l'alimentation, celle des 20% les plus favorisés est 4,5 fois plus élevée.

L'importance des parts dans les budgets dépend de la qualité nutritive des produits alimentaires. Les produits à haute teneur calorifique (céréales, sucre et produits sucrés, corps gras) sont les aliments de prédilection de la couche sociale des 20% les moins aisés. En plus des légumes et légumineuses, cette catégorie de produits absorbe, en effet, 60,2% du budget de cette classe de la population, contre 39,2% pour les 20% les plus aisés.

En revanche, les aliments riches en protéines animales sont faiblement prisés par la catégorie socio-économique la moins aisée qui ne leur consacrent que 23,6% de son budget alimentaire, alors que la couche sociale la plus aisée leur réservent 37,7%.

En somme, il est important de souligner que la tendance du panier alimentaire à l'équilibre et à la diversification est plus manifeste chez les couches à revenu élevé, les couches à revenu modeste continuent, par contre, à concentrer leurs dépenses autour des denrées alimentaires de première nécessité.

### **3. Dépenses alimentaires et caractéristiques des chefs de ménages<sup>20</sup>**

cette section met en exergue la façon dont les dépenses alimentaires annuelles moyennes par personne sont influencées par les principales caractéristiques des chefs de ménages. En effet, l'étude du budget réservé à l'alimentation des différentes catégories de ménages ventilés suivant leur taille montre que la population vivant dans des ménages de grandes tailles réalise la dépense annuelle alimentaire par personne (DAAMP) la plus faible. Celle-ci passe de 8 577 DH pour les ménages individuels à 2 334 DH pour les ménages composés de 10 personnes et plus, soit un écart de 3,7 fois.

Cependant, à même classe de dépense, le facteur "taille du ménage" est loin d'être déterminant dans l'explication des disparités en matière de dépenses alimentaires. Ainsi, au niveau des 20% les moins aisés, l'accroissement de la taille permet plutôt une amélioration relative du niveau de vie, la DAAMP chez les ménages composés d'une personne s'élève à 1190 DH contre 1628 DH pour ceux regroupant 3 personnes et 1383 DH pour ceux composés de 10 personnes et plus.

De son côté, le sexe du chef de ménage reste l'un des critères de différenciation des dépenses alimentaires des ménages. Les ménages dirigés par les femmes se caractérisent par une dépense alimentaire légèrement supérieure à celle réalisée par les ménages qui ont à leur tête un homme. Par ailleurs, abstraction faite du milieu de résidence, la DAAMP la plus forte concerne les ménages dont les chefs sont âgés de moins de 25 ans. Ces derniers réalisent une dépense alimentaire largement supérieure à celle des ménages des autres groupes d'âges, particulièrement dans les villes.

Un autre facteur de différenciation des dépenses est relaté par la situation matrimoniale du chef de ménage. Ainsi, si les chefs de ménage célibataires réalisent la dépense alimentaire annuelle moyenne par personne la plus élevée (4 777 DH), en raison notamment du caractère réduit de la taille de leurs ménages, les ménages dirigés par des personnes mariées présentent la dépense annuelle par tête la plus faible (soit 3 328 DH).

Cette répartition de la DAAMP selon l'état matrimonial se reproduit au niveau de tous les groupes socio-économiques. Néanmoins, les disparités observées sont nettement moins importantes au niveau de la classe sociale la moins favorisée. Ainsi, pour les 20% les moins aisés de la population, le niveau de la DAAMP des célibataires atteint 1 523 DH contre 1 447 DH pour les mariés, soit un écart limité à 1,1 fois.

Aussi, les divorcés présentent un niveau de dépense similaire à celui des mariés pour cette même catégorie socio-économique.

---

<sup>20</sup> Voir tableau DAL01 en annexes statistiques

D'autres facteurs relatifs au niveau d'instruction et à l'alphabétisation du chef de ménage agissent sur les disparités en matière des dépenses alimentaires. En effet, le niveau d'instruction du chef de ménage s'avère être un facteur explicatif du niveau atteint par la dépense alimentaire annuelle moyenne par personne. Celle-ci s'améliore au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage augmente. De 2 954 DH pour les ménages dirigés par un chef sans aucun niveau scolaire, la DAAMP passe à 7 509 DH pour la population vivant dans des ménages dont le chef a un niveau supérieur, soit un écart de 2,5 fois.

De son côté, le profil socio-économique des chefs des ménages permet d'apporter des éléments d'éclairage sur les conditions de vie. Ce profil est approché par le type d'activité, la catégorie socio-professionnelle, le statut professionnel et l'activité des membres du ménage.

De prime abord, force est de constater que les ménages dirigés par un inactif réalisent la dépense annuelle alimentaire moyenne par personne la plus élevée, dépassant celle effectuée par les ménages dirigés par des actifs occupés dans un rapport de 1 à 1.2 fois.

Même si on considère la participation à la vie active de tous les membres du ménage, ce constat reste valable. En effet, les ménages dirigés par des inactifs et n'ayant aucun actif occupé, réalisent la dépense alimentaire moyenne par tête la plus élevée (4 631 DH). Viennent en seconde position, les chefs de ménage actifs occupés dont les conjoints sont aussi actifs occupés avec une DAAMP de 3 835 DH. Par milieu de résidence, si cette tendance est respectée dans les campagnes, la situation dans les villes se présente différemment. Ainsi, les chefs de ménages citadins actifs occupés ayant des conjoints actifs occupés ont une dépense annuelle moyenne par tête de l'ordre de 4 970 DH, de peu supérieure à celle réalisée par les chefs de ménage inactifs n'ayant aucun actif occupé dans leur ménage (4 910 DH).

Pour les autres situations, les chefs de ménages chômeurs, ayant ou non d'autres actifs occupés dans le ménage, réalisent les dépenses alimentaires les plus faibles et ce, abstraction faite du milieu de résidence.

D'autres critères influent significativement sur le niveau de la dépense alimentaire notamment la situation dans la profession du chef de ménage. En effet, les données de l'enquête révèlent une grande variabilité ayant principalement trait aux dépenses alimentaires lorsqu'on passe d'un chef de ménage indépendant à un chef de ménage employeur. L'écart en termes de dépense alimentaire annuelle par personne entre ces deux catégories est de 1,6 fois. Avec une DAAMP de 3 605 DH, les chefs de ménages salariés se situent à la deuxième place après les employeurs, une telle dépense reste supérieure à la moyenne nationale.

Par ailleurs, la catégorie socio-professionnelle demeure un déterminant de la dépense alimentaire. De grands écarts sont, en effet, relevés entre les ménages selon que le chef appartient à une catégorie ou à une autre. Les ménages dont le chef est un cadre supérieur ou un membre des professions libérales ou directeur d'entreprise constituent le groupe le plus favorisé avec une dépense alimentaire moyenne par tête de 7 743 DH; soit un peu plus que le double de la moyenne nationale. Les exploitants et les ouvriers agricoles réalisent par contre les dépenses alimentaires par tête les plus faibles.

Un autre facteur différenciant les dépenses alimentaires s'est avéré être le nombre d'actifs occupés dans le ménage. Les résultats dégagés montrent que les ménages contenant deux actifs occupés disposent de la dépense alimentaire par tête la plus importante. Par catégorie socio-économique, cette dépense alimentaire ne connaît pas de changements notables avec la variation du nombre d'actifs occupés dans les ménages appartenant à la classe des 20% les moins aisés. Cette moyenne des dépenses alimentaires marque, en revanche, une baisse systématique avec l'augmentation de la taille en actifs occupés des ménages appartenant aux 20% les plus aisés de la population.

Enfin, la branche économique dans laquelle le chef de ménage exerce son activité est à l'origine d'une grande variabilité des dépenses alimentaires. Si les ménages dirigés par un chef travaillant dans "l'administration générale" réalisent une dépense alimentaire annuelle par tête avoisinant juste la moyenne nationale, leurs homologues exerçant dans les "services fournis à la collectivité" et les "autres services" affichent le niveau le plus élevé de cet indicateur, soit le double de la dépense réalisée par les ménages ayant à leur tête un chef exerçant dans la branche "commerce". Celle-ci occupe les chefs de ménages réalisant la plus faible dépense alimentaire par tête et par an (2 644 DH).

#### **4. Catégories des produits : niveaux et structures**

##### **4.1. Les céréales**

Avec une dépense annuelle moyenne par tête de 696,1 dirhams et un coefficient budgétaire<sup>21</sup> de 20,4%, les céréales occupent la seconde place dans le budget alloué à l'alimentation. Cette dépense a connu une hausse annuelle moyenne en dirhams courants de 3,3% par rapport à l'année 1985 au cours de laquelle une dépense annuelle moyenne par tête de 416 DH était réservée aux céréales. Ce second rang n'est occupé qu'en milieu urbain. En milieu rural, les céréales s'adjugent, par contre, le premier rang et accaparent 23,7% de la dépense alimentaire.

L'analyse selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne montre que la proportion du budget alimentaire réservée aux céréales diminue avec le niveau de vie, et ce, quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, à l'échelle nationale, les 20% les moins favorisés de la population consacrent 28,3% du budget alimentaire aux céréales (27,4% en milieu urbain et 28,6% en milieu rural). Par contre, les 20% les plus favorisés ne leur réservent que 16,2% (16,0% dans les villes et 18,1% dans la campagne).

---

<sup>21</sup> : Exprimé par rapport à la dépense alimentaire totale.

Tableau 7.2 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en céréales selon le milieu de résidence**

Nature du produit	Urbain		Rural		National	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Céréales non transformées	81,1	10,8	114,0	18,2	95,6	13,7
Pain acheté	111,6	14,8	11,4	1,8	67,4	9,7
Farine	379,4	50,4	401,7	64,3	389,2	55,9
Semoule	39,5	5,3	44,8	7,2	41,8	6,0
Couscous	25,9	3,4	16,3	2,6	21,8	3,1
Pâtes alimentaires	38,6	5,1	18,8	3,0	29,8	4,3
Autres produits à base de céréales	76,1	10,1	18,1	2,9	50,5	7,3
<b>Total</b>	<b>752,2</b>	<b>100,0</b>	<b>625,1</b>	<b>100,0</b>	<b>696,1</b>	<b>100,0</b>

#### 4.1.1. farine :

La farine reste la principale denrée céréalière acquise par les ménages. Elle accapare 55,9% des dépenses réservées aux céréales sur l'ensemble du pays. En milieu urbain, 50,4% des dépenses céréalières lui sont allouées contre 64,3% en milieu rural. L'examen des coefficients budgétaires selon les classes de la DAMP fait ressortir que plus le niveau de vie s'élève, moindre est le poids de la farine dans la dépense en céréales. Ainsi, ce ratio qui est de 70% pour les 20% les moins aisés de la population, n'est que de 56,9% pour les 20% les plus aisés.

#### 4.1.2. céréales non transformées :

Les céréales non transformées viennent en deuxième position après la farine au niveau national et en milieu rural. Par contre en milieu urbain, elles régressent à la troisième place après la farine et le pain acheté. Sur l'ensemble du pays, on leur réserve 13,7% du budget affecté aux céréales. Cette part varie entre 10,8% en milieu urbain et 18,2% en milieu rural.

#### 4.1.3. pain acheté :

Le pain acheté absorbe 9,9% du budget consacré aux céréales avec 14,6% en milieu urbain et seulement 1,8% en milieu rural. Par ailleurs, la dépense qui lui est réservée augmente en valeur avec le niveau de vie : les 20% les plus favorisés dépensent en pain acheté 11 fois plus que les 20% les moins favorisés (164,7 DH par personne et par an contre 15,2 DH). De même, en terme de coefficients budgétaires, la classe la plus aisée réserve 15% de la dépense en céréales à l'acquisition du pain, contre seulement 3,7% pour la classe la moins favorisée.

#### **4.1.4. semoule :**

Elle absorbe 6,0% de la dépense allouée aux céréales. Cette proportion est de 5,3% en milieu rural et de 7,2% dans les agglomérations urbaines. Au niveau national, les 20% les moins favorisés consacrent une proportion du budget céréalier plus élevée que celle des 20% les plus favorisés à l'acquisition de ce produit céréalier (6,3% contre 5,7%).

#### **4.1.5. couscous :**

Le coefficient budgétaire attribué au couscous dans la dépense céréalière est de 3,1% au niveau national (3,4% en milieu urbain et 2,6% en milieu rural). La part de la dépense allouée à cette denrée céréalière n'est pas très affectée par le niveau de vie puisque les inégalités entre les classes, en terme de coefficients budgétaires, ne sont pas importantes. Ainsi, à l'échelle nationale, les 20% les moins aisés lui consacrent 2,3% contre 3,6% pour les 20% les plus aisés. En milieu urbain, les écarts sont encore moins importants puisque ces parts sont respectivement de 3,4% et 3,6%. De même en milieu rural, ces proportions sont respectivement de 2,1% et 3,3%.

#### **4.1.6. pâtes alimentaires :**

Les pâtes alimentaires absorbent 4,3% de la dépense attribuée aux céréales. Ce coefficient est de 5,3% en milieu urbain et de 3% en milieu rural. De façon générale, la dépense affectée à ces produits augmente avec le niveau de vie. Ainsi, au niveau national, les 20% les plus aisés réalisent une dépense par tête en pâtes alimentaires équivalents à quatre fois et demi celle des 20% les moins aisés (59,5 DH contre 12,8 DH), soit des coefficients budgétaires respectifs de 3,1% et de 5,4%.

#### **4.1.7. autres produits à base de céréales :**

Cette catégorie de produits comprend les préparations céréalières de boulangerie et de pâtisserie (petits pains, gâteaux crème, harcha, brioche, biscottes,..), les céréales de petits déjeuners, les produits à base de céréales pour bébés et les plats préparés à base de pâtes à pâtisserie.

La dépense annuelle par tête affectée à ce groupe de produits est de 50,5 DH, soit 7,3% du budget céréalier. Cette dépense est 4 fois plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (76,1 DH et 18,1 DH) et 22 fois plus grande chez les 20% les plus favorisés de la population que les 20% les moins favorisés. En termes de coefficients budgétaires, ces dépenses représentent dans le budget céréalier 10,1% en milieu urbain et seulement 2,9% en milieu rural. L'analyse de la situation selon les classes de la DAMP montre que cette catégorie de produits détient la troisième position dans la liste des acquisitions céréalières de la population la plus aisée. Par contre, elle vient en dernier lieu dans celle de la population la moins favorisée.

En somme, la farine reste de loin la principale acquisition céréalière faite par les ménages tous milieux et niveaux de vie confondus. Elle occupe la première place dans la hiérarchie des produits céréalières, suivie par les céréales en grains puis le pain acheté. Le couscous ne vient qu'en dernière position. En milieu urbain, le pain acheté se situe au deuxième rang suivi par les céréales non transformées et les autres produits à base de céréales. En milieu rural, la farine fait suite aux céréales en grains et aux semoules, alors que le pain acheté vient en tout dernier lieu.

Selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, la farine est suivie par les céréales en grains (14,2%), les semoules (6,3%) puis le pain acheté (3,7%) pour les 20% les moins aisés de la population, et par le pain acheté (15%), les autres produits à base de céréales (14,3%), puis les céréales en grains (11,7%) pour les 20% les plus aisés,

#### **4.2. Lait, produits laitiers et œufs**

Selon la nomenclature des biens et services retenue par l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/01, le deuxième sous-groupe de produits alimentaires englobe le lait frais non pasteurisé, le lait pasteurisé (y compris le lait de longue conservation UHT), le lait concentré, le lait en poudre, le petit lait, le fromage, le lait en poudre pour bébés et les œufs.

Les ménages dépensent annuellement et par personne 264,4 DH pour l'acquisition de ces produits alimentaires d'origine animale. Par rapport à 1985, la part budgétaire destinée à ce groupe s'est accrue de 6,6% à 7,7%, ce qui montre que le régime alimentaire s'oriente de plus en plus vers une alimentation très riche en protéines animales. L'examen de ces coefficients selon les classes de la dépense par tête montre que le coefficient budgétaire du groupe « lait, produits laitiers et œufs » augmente au fur et à mesure que le niveau de vie des ménages s'améliore. Il passe de 4,3% pour la classe la moins aisée à 9,8% pour la classe la plus aisée.

Afin d'assurer la comparabilité avec les données de l'ENCDM 1984/85, notons que les résultats relatifs au lait et ses dérivés sont analysés séparément de ceux des œufs. Ainsi, en terme monétaire, la dépense annuelle moyenne par personne consacrée au lait et produits laitiers s'élève à 209,2 DH en 2001, alors qu'elle n'était que de 91,7 DH en 1985, soit une importance relative de 6,1% contre 5,2% respectivement.

L'analyse par milieu de résidence permet de relever une grande disparité spatiale. En milieu urbain, la dépense moyenne par personne et par an allouée aux produits laitiers dépasse largement de 3,3 fois celle observée en milieu rural, soit des montants respectifs de 302,7 DH contre 90,7 DH. De même, le niveau de vie des ménages affecte fortement les dépenses allouées au lait et ses dérivés dans les deux milieux. En effet, alors que la couche sociale la moins favorisée leur consacre seulement 55,8 DH par tête et par an dans les villes et 41,4 DH dans la campagne, ces dépenses s'élèvent respectivement à 587,0 DH et 279,4 DH pour la classe la plus favorisée.

De plus, l'étude de la structure de ces dépenses selon le milieu de résidence laisse apparaître des disparités plus ou moins accentuées au niveau de certains produits laitiers comme le montre le tableau suivant :

Tableau 7.3 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en produits laitiers et œufs selon le milieu de résidence**

Nature du produit	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
<b>Lait et produits laitiers</b>	<b>302,7</b>	<b>80,5</b>	<b>90,7</b>	<b>73,7</b>	<b>209,2</b>	<b>79,1</b>
Lait frais non traité	24,1	8,0	45,7	50,4	33,6	16,1
Lait pasteurisé et stérilisé UHT	172,5	57,0	14,8	16,4	102,9	49,2
Lait concentré	0,9	0,3	0,4	0,4	0,7	0,3
Lait en poudre	15,5	5,1	6,9	7,7	11,8	5,6
Petit lait	19,7	6,5	15,1	16,7	17,7	8,5
Fromage	30,2	10,0	1,2	1,4	17,4	8,3
Autres produits à base de lait	32,9	10,9	3,9	4,3	20,1	9,6
Lait et produits pour bébés	6,7	2,2	2,5	2,8	4,9	2,3
<b>Œufs</b>	<b>73,2</b>	<b>19,5</b>	<b>32,4</b>	<b>26,3</b>	<b>55,2</b>	<b>20,9</b>
<b>Total</b>	<b>375,9</b>	<b>100,0</b>	<b>123,1</b>	<b>100,0</b>	<b>264,4</b>	<b>100,0</b>

**Note :** Les coefficients budgétaires des produits laitiers représentés dans le tableau ci-dessus sont exprimés par rapport à la dépense totale destinée à ce sous-groupe (sans les œufs).

La première disparité concerne le lait frais avec toutes ses variétés dont la consommation au niveau national absorbe 65,3% du budget consacré aux produits laitiers, occupant ainsi la première place dans les dépenses destinées à ce sous-groupe. En effet, les ménages citadins consacrent plus de la moitié du budget affecté aux produits laitiers (57%) au lait pasteurisé et UHT. Il est non moins utile de relever à ce propos que toutes les classes sociales accordent le même intérêt à ces produits et partant des coefficients budgétaires très rapprochés. Par contre, la consommation du lait frais non traité chez les ménages ruraux l'emporte sur tous les autres types de lait frais puisque son poids relatif dans les dépenses du « lait et dérivés » s'élève à 50,4%.

Toutefois, en 2001, la consommation du lait pasteurisé et du lait de longue conservation connaît une nette amélioration dans la campagne par rapport à 1985. Le consommateur rural dépense en moyenne 14,8 DH par an pour l'acquisition de ce produit, soit 16,3% de son budget. Par ailleurs, ce coefficient budgétaire est plus limité parmi les 20% de la population les moins favorisés (7,8%) que parmi les 20% les plus aisés (25,9%).

Le deuxième rang dans la hiérarchie des dépenses totales relatives aux produits laitiers est occupé par le fromage et les divers produits laitiers englobant le yaourt et raib, le lait caillé, la crème fraîche et autres produits à base de lait avec un coefficient budgétaire de 17,9%. Ces deux produits sont essentiellement consommés par la classe la plus favorisée. Parallèlement, le consommateur citadin moyen consacre à ces produits un montant (63,1 DH) supérieur à la moyenne nationale, soit un coefficient budgétaire de 20,9%, contre 5,7% pour le consommateur rural.

Bien que la dépense annuelle moyenne par tête correspondante au petit lait chez les ménages ruraux soit inférieure à celle des ménages urbains en terme de niveau (15,2 DH contre 19,7 DH), sa consommation demeure élevée puisque sa part dans le budget laitier est estimé à 16,7% en milieu rural contre seulement 6,5% en milieu urbain. De ce fait, on peut constater que les produits laitiers dont la production est industrialisée sont fortement consommés dans les villes.

Il en découle que l'amélioration du niveau de vie des ménages, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, tend à limiter les dépenses destinées aux produits laitiers qui ne sont pas soumis au préalable à un traitement spécifique, tel est le cas du lait frais non traité et du petit lait. Ceci se traduit par une diminution du coefficient budgétaire de ces produits lorsque le niveau de vie augmente.

En fait, la part du lait concentré dans la dépense totale destinée aux produits laitiers ne représente que 0,3% en 2001 alors qu'elle était de 3,3% en 1985. Par contre, la consommation du lait en poudre prend une certaine ampleur dans les habitudes alimentaires des ménages, en particulier en milieu rural où la part des dépenses correspondante à ce produit est de 7,7% contre 5,1% en milieu urbain. En 1985, cette part était évaluée à 5,2% et à 3,5% respectivement.

Concernant les œufs, le consommateur marocain leur consacre, en moyenne, 55,2 DH par an, avec une prédominance au niveau urbain (73,2 DH) par rapport au milieu rural (32,4 DH). Mais en terme relatif, les œufs accaparent 26,3% du budget destiné à l'ensemble des produits laitiers et œufs en milieu rural et seulement 19,5% en milieu urbain. Cette structure atteste d'une augmentation de la consommation des œufs en milieu rural contre une diminution en milieu urbain et ce, en comparaison avec les résultats enregistrés en 1985 où les dépenses annuelles par tête en œufs étaient respectivement de 39,0 DH et 12,7 DH, soit 18,4% et 22%. L'analyse des coefficients budgétaires des œufs en fonction des différentes classes de la DAMP montre qu'ils tendent à la baisse avec l'amélioration du niveau de vie, en particulier dans les villes où ils passent de 28,8% pour la classe la moins favorisée à 17% pour la classe la plus favorisée.

### **4.3. Corps gras : huile, beurre et autres corps gras**

Le sous-groupe des corps gras occupe toujours la quatrième place dans les dépenses alimentaires totales avec un coefficient budgétaire de 8,6%. Le montant alloué à l'acquisition de ces produits se chiffre à 293 DH en 2001 contre 161 DH en 1985, soit un accroissement annuel moyen de 3,8% sur une période de 16 ans. Cet accroissement demeure moins important par rapport à celui observé entre 1970 et 1985 (9,6%).

Il y a lieu de remarquer que les dépenses destinées à de tels produits, très riches en calories, sont de plus en plus limitées, ce qui permet d'expliquer en partie la régression de la part de l'alimentation dans les dépenses totales des biens de consommation.

L'analyse de la structure des dépenses des différents constituants de ce sous groupe représentée dans le tableau ci-après permet de relever les observations suivantes :

- D'une part, l'acquisition des huiles avec toutes ses variétés absorbe la plus grande part du budget consacré aux corps gras en particulier en milieu rural où elle représente 78,5% dépassant ainsi la moyenne nationale (73,4%) et la moyenne urbaine (69,8%). Mais en terme de niveau, le montant consacré aux huiles ne se modifie pas d'un milieu de résidence à un autre (environ 215 DH). Par ailleurs, la part de l'huile dans les dépenses destinées aux corps gras diminue au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore passant de 81,9% chez la classe la moins favorisée à 69,3% chez la classe la plus favorisée. En milieu urbain, le coefficient budgétaire de l'huile pour la classe la moins aisée (76,1%) se rapproche de celui de la classe rurale la plus favorisée (74,2%).
- D'autre part, la consommation du beurre est relativement importante en milieu urbain avec une dépense annuelle moyenne par personne de 91,3 DH par personne surtout sous forme de beurre animal pasteurisé (45,1 DH), suivi du beurre végétal (22,7 DH). Par contre, en milieu rural où la dépense annuelle moyenne par personne est de 57,1 DH, près de 50% de cette dépense est consacré au beurre fermier (27,5 DH) vu sa disponibilité dans ce milieu. Les citadins de la classe la plus aisée dépensent 5,6 fois plus que ceux de la classe la moins favorisée. L'écart entre les ruraux de ces deux classes est de 6,8 fois. Toutefois, les parts relatives au beurre et à l'huile dans les dépenses en corps gras ont peu varié entre 1985 et 2001.

Tableau 7.4 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure des dépenses (en %) en corps gras selon le milieu de résidence**

Nature du produit alimentaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Beurre	91,3	29,6	57,1	20,9	76,2	26,0
Huile	215,3	69,8	215,8	78,5	215,1	73,4
Autres corps gras	1,8	0,6	1,6	0,6	1,7	0,6
<b>Total</b>	<b>308,4</b>	<b>100,0</b>	<b>273,5</b>	<b>100,0</b>	<b>293,0</b>	<b>100,0</b>

#### 4.4. Viandes

En 2001, les viandes constituent le premier poste budgétaire dans l'alimentation après avoir occupé le deuxième rang (après les céréales) en 1985. En effet, la dépense annuelle moyenne par personne allouée à l'acquisition de ce produit s'élève à 776,0 DH contre 377,6 DH respectivement, soit un accroissement annuel moyen en dirhams courants de 4,6% sur une durée de près de seize ans. De même, le coefficient budgétaire des viandes a enregistré une augmentation de 1,3 points, passant de 21,4% en 1985 à 22,7% en 2001.

L'analyse par milieu de résidence montre que les ménages citadins, dépensent annuellement par personne 1,7 fois plus que les ménages ruraux pour l'acquisition des viandes, soit respectivement 942,6 DH et 565,0 DH en 2001, contre 495,4 DH et 287,7 DH en 1985. Ce qui montre, encore une fois, que les dépenses en produits d'origine animale sont nettement plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural.

La structure des dépenses annuelles moyennes destinées à l'acquisition des viandes selon ses différentes variétés, illustrée dans le tableau ci-après, montre les constats suivants :

- Les viandes rouges<sup>22</sup> restent les variétés les plus acquises par les ménages et occupent près de 48,2% des dépenses réservées aux viandes. La viande de bœuf et de veau vient en tête des dépenses réservées aux viandes rouges avec un montant annuel moyen par personne de 262,0 DH et un coefficient budgétaire de 33,8%, suivie par la viande de mouton avec une dépense de 72,0 DH par an et par personne et un coefficient budgétaire de 9,3%.
- Le niveau de la dépense allouée à l'achat des animaux vivants (y compris les moutons d'Aid El-Kébir) observé en 2001 est largement supérieur à celui observé en 1985, soit respectivement 179,6 DH et 13,6 DH par personne et par an avec un coefficient budgétaire de 23,1 % et de 3,6 %
- Les dépenses attribuées à l'acquisition de la viande blanche<sup>23</sup> en 2001 ont doublé par rapport à 1985, soit respectivement 176,9 DH contre 85,0 DH.
- Les variétés de viandes les moins acquises par les ménages concernent la triperie, la charcuterie et le groupe « autres animaux comestibles » dont la dépense par an et par personne ne dépasse pas respectivement 41,2 DH, 4,2 DH et 0,2 DH en 2001. Toutefois, ces variétés sont de plus en plus consommées par les ménages marocains en comparaison avec les données de 1985 où les niveaux atteints étaient respectivement de 22,1 DH, 1,4 DH et de 0,1 DH.

En général il y a lieu de relever l'évolution sensible qu'a connue la dépense réservée à toutes les variétés de viandes aussi bien au niveau national que dans les deux milieux urbain et rural, durant la période allant de 1985 à 2001.

---

<sup>22</sup> : Viandes rouges : viandes de bœuf et de veau, de mouton ou d'agneau et autre viande de boucherie.

<sup>23</sup> : Viandes blanches : volaille, lapin et gibiers.

**Tableau 7.5 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure des dépenses (en %) en viandes selon le milieu de résidence**

Nature du produit	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Viande de bœuf et veau (y-c viande hachée)	328,8	34,8	177,3	31,4	262,0	33,8
Viande de mouton (y-c viande hachée)	79,0	8,4	63,0	11,1	72,0	9,3
Autre viande de boucherie (y-c viande hachée)	41,0	4,4	38,1	6,7	39,9	5,1
Animaux vivants	215,8	22,9	133,7	23,7	179,6	23,1
Triperie	52,6	5,6	26,9	4,8	41,2	5,3
Charcuterie	7,0	0,7	1,0	0,2	4,2	0,6
Volailles, lapin et gibier « non vivants »	120,3	12,8	50,7	8,9	89,5	11,5
Volailles, lapin et gibier vivants	97,8	10,4	74,2	13,2	87,4	11,2
Autres animaux comestibles	0,3	-	0,1	-	0,2	-
<b>Total</b>	<b>942,6</b>	<b>100,0</b>	<b>565,0</b>	<b>100,0</b>	<b>776,0</b>	<b>100,0</b>

En somme, la dépense consacrée à la viande est largement corrélée au niveau de vie des ménages. En effet, à mesure que le niveau de vie s'améliore, une augmentation des dépenses relatives aux viandes se produit. Ainsi, un grand écart est enregistré entre les dépenses consacrées aux viandes, réalisées par les 20% les moins favorisés et les 20 % les plus favorisés en 2001. Ces dépenses passent de 257,2 DH pour la classe la moins aisée à 1655,2 DH pour la classe la plus aisée.

De plus, les citoyens de la catégorie socio-économique la moins favorisés dépensent presque la même valeur que leurs homologues en milieu rural. Cette remarque reste aussi valable pour les citoyens et les ruraux de la catégorie des 20% les plus favorisés.

#### **4.5. Poissons**

Les dépenses consacrées aux poissons ont suivi le même rythme d'évolution que celles réservées aux viandes durant la période allant de 1985 à 2001. La DAMP est passée à l'échelle nationale de 35,9 DH à 90,6 DH, enregistrant ainsi un accroissement annuel moyen en termes courants de près de 6,0%.

Malgré cette augmentation, les dépenses destinées à l'acquisition des poissons demeurent insuffisantes en comparaison avec les ressources importantes dont dispose le pays. De plus, la part des dépenses consacrées aux poissons dans la dépense alimentaire totale n'a pas connu de changements notables, passant de 2% en 1985 à 2,6 % en 2001.

Par milieu de résidence, les ménages citadins dépensent 2,7 fois plus que les ménages ruraux, soit respectivement 125,5 DH et 46,4 DH par tête et par an.

Tableau 7.6 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en poissons selon le milieu de résidence**

Nature du produit	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Poissons frais	112,5	89,7	42,8	92,1	81,5	90,3
Crustacés et Mollusques frais (ou fruits de mer)	3,6	2,9	0,7	1,5	2,4	2,5
Conserves de poisson	5,2	4,1	1,9	4,2	3,8	4,2
Poissons surgelés ou congelés	2,2	1,7	0,2	0,5	1,4	1,5
Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile	2,0	1,6	0,8	1,7	1,5	1,5
<b>Total</b>	<b>125,5</b>	<b>100,0</b>	<b>46,4</b>	<b>100,0</b>	<b>90,6</b>	<b>100,0</b>

Les poissons frais absorbent toujours la plus grande part des dépenses destinées aux poissons, malgré la baisse de 4,2 points de pourcentage enregistrée entre 1985 et 2001, passant de 94,5 % à 90,3 %. Les autres variétés de poisson, encore faiblement acquises par les ménages, ont enregistré une légère progression de leur part dans le budget alloué aux poissons.

L'analyse des données selon le niveau de vie des ménages montre que les dépenses allouées aux poissons passent de 23,3 DH par tête et par an pour la classe la moins favorisée à 232,8 DH pour la classe la plus favorisée. Cette dernière dépense dépasse deux fois la dépense moyenne à l'échelle nationale.

Les personnes de la catégorie socio-économique la moins aisée en milieu urbain dépensent presque la même valeur que leurs homologues faisant partie de la classe la plus aisée en milieu rural, soit respectivement 29,4 DH et 21,4 DH par personne et par an. En revanche, les citadins de la classe la plus aisée dépensent presque deux fois plus que leurs homologues ruraux, soit respectivement 245,7 DH et 146,4 DH par personne et par an.

#### **4.6. Légumes frais, légumes secs et en conserve**

Depuis 1985, le sous-groupe des légumes frais, secs et en conserve continue à occuper la troisième place dans le budget destiné à l'alimentation. Sa dépense annuelle moyenne par personne est deux fois plus élevée en 2001 qu'en 1985, passant ainsi de 220,4 DH à 461,2 DH en dirhams courants. En 2001, le coefficient budgétaire de ce groupe représente 13,5% au niveau national.

Si les dépenses en légumes, avec ses différentes variétés, correspondent à 534,8 DH par personne et par an en milieu urbain, elles ne sont que de 368 DH en milieu rural, soit un écart de 1,4 fois. L'évolution de ces dépenses entre 1985 et 2001 indique une augmentation significative de la consommation des différents types de légumes notamment chez les ruraux, soit un accroissement annuel moyen de 5,1% contre 3,9% chez les citadins.

Il est important de rappeler que les légumes frais d'une part et les légumes secs et en conserve d'autre part ont été traités séparément selon la nomenclature des biens et services retenue par l'ENCDM 2000/2001. Ainsi, la structure des dépenses avancée dans ce qui suit est relative à chacun de ces deux sous-groupes.

Il ressort du tableau ci-après que les légumes frais absorbent la majeure part du budget destiné à la consommation de l'ensemble des légumes, soit 72,8%. Une proportion importante est attribuée à la consommation des pommes de terre en premier lieu et des tomates en deuxième lieu, avec respectivement 26,8% et 22,6%. Ces deux denrées alimentaires constituent toujours la base des plats chez le consommateur marocain. La répartition de ces dépenses par milieu de résidence révèle qu'en milieu urbain, les dépenses par tête et par an destinées à l'acquisition des légumes frais sont supérieures à celles enregistrées en milieu rural, soit respectivement 385,6 DH et 273,3 DH par tête et par an,.

Par ailleurs, la part des légumes frais tend à décroître dans les deux milieux lorsque le niveau de vie des ménages augmente. Elle passe de 12,7% pour la catégorie socio-économique la moins favorisée à 8,4% pour la classe la plus favorisée dans les villes et de 11,0% à 9,0% respectivement dans la campagne.

**Tableau 7.7 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en légumes selon le milieu de résidence**

Nature du Produit alimentaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
<b>Légumes frais</b>	<b>385,6</b>	<b>72,1</b>	<b>273,3</b>	<b>74,3</b>	<b>336,0</b>	<b>72,8</b>
Légumineuses fraîches	40,0	10,4	20,1	7,3	31,2	9,3
Tomate	85,7	22,2	63,9	23,4	76,1	22,6
Pommes de terre	97,4	25,3	81,1	29,7	90,2	26,8
Légumes à racine, bulbe et tubercule	57,4	14,9	48,8	17,9	53,6	16,0
Plantes potagères et herbes culinaires	44,5	11,6	21,0	7,7	34,1	10,2
Légumes cultivés pour leurs fruits	53,0	13,7	36,5	13,4	45,7	13,6
Mélange de légumes	4,3	1,1	0,4	0,1	2,6	0,8
Aliments à base de légumes préparés et achetés à l'extérieur	3,3	0,8	1,5	0,5	2,5	0,7
<b>Légumes secs et en conserve</b>	<b>149,2</b>	<b>27,9</b>	<b>94,7</b>	<b>25,7</b>	<b>125,2</b>	<b>27,2</b>
Légumineuses sèches	66,4	44,5	47,1	49,7	57,9	46,3
Légumes secs	34,4	23,0	24,3	25,7	29,9	23,9
Légumes en conserve	16,1	10,8	4,3	4,5	10,9	8,7
Olives	31,9	21,4	18,9	20,0	26,2	20,9
Légumes préparés ou surgelés	0,4	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2

<b>Total</b>	<b>534,8</b>	<b>100,0</b>	<b>368,0</b>	<b>100,0</b>	<b>461,2</b>	<b>100,0</b>
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Les dépenses affectées aux légumes secs et en conserve représentent 27,2% du budget consacré aux légumes et 3,7% de la dépense alimentaire totale. Les légumineuses sèches et les légumes secs (oignon, ail et autres légumes) constituent à eux seuls 70,2% de la dépense consacrée à ce sous-groupe. Mais, la consommation de ces produits est nettement plus élevée chez les ménages ruraux, constituant plus des trois quart du budget destiné à l'ensemble des légumes secs et en conserve (75,4%).

De 1985 à 2001, la consommation des légumes en conserve a pris une place non négligeable dans la ration alimentaire, essentiellement en milieu urbain où la dépense qui leur est consacrée atteint 16,1 DH contre 4,3 DH chez les ménages ruraux. Cette dépense n'était que de 2,7 DH et 0,4 DH respectivement en 1985.

De même, la part des olives dans les dépenses de ce sous-groupe de légumes secs et en conserve s'établit à 20,9%, mais la dépense annuelle du citadin est nettement plus élevée que celle de son homologue rural, soit respectivement 31,9 DH par tête et par an contre 18,9 DH.

#### 4.7. Fruits

L'étude de l'évolution de la dépense annuelle par an et par personne des fruits entre 1985 et 2001 en termes courants montre la réalisation d'un accroissement annuel moyen de près de 6,3%, soit respectivement 77,0 DH et 204,1 DH par personne et par an. Le coefficient budgétaire de ce groupe a enregistré, par ailleurs, une augmentation de 1,6 point durant cette période, soit respectivement 4,4 % et 6,0 %.

Par milieu de résidence, les citadins dépensent annuellement par an et par personne presque deux fois plus que leurs homologues ruraux pour l'acquisition des fruits avec toutes ses variétés, soit respectivement 261,6 DH et 131,6 DH en 2001.

**Tableau 7.8 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure des dépenses (en %) en fruits selon le milieu de résidence**

Nature du produit alimentaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Agrumes	49,5	18,9	28,7	21,9	40,3	19,7
Fruits frais à pépins	96,4	36,9	56,5	42,9	78,8	38,6
Fruits frais à noyaux	8,8	3,3	3,3	2,5	6,3	3,1
Fruits secs	40,7	15,6	24,4	18,6	33,4	16,4
Fruits oléagineux	23,3	8,9	7,8	5,9	16,5	8,0
Fruits tropicaux	24,3	9,3	4,5	3,4	15,6	7,6
Fruits préparés	18,2	6,9	6,0	4,5	12,8	6,3
Mélange de fruits	0,4	0,2	0,4	0,3	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>261,6</b>	<b>100,0</b>	<b>131,6</b>	<b>100,0</b>	<b>204,1</b>	<b>100,0</b>

Des disparités notables se dégagent de l'analyse de la structure des dépenses consacrées aux fruits. En effet, l'acquisition des fruits frais à pépins (melon, pastèque, raisins...) absorbe toujours la plus grande part du budget destiné à la consommation des fruits, soit 38,6%. Les agrumes et les fruits secs viennent en second lieu avec des parts respectives de 19,7% et 16,4%. Entre 1985 et 2001, la diminution des poids des fruits frais à pépins et des agrumes dans la structures des dépenses affectées aux fruits

(respectivement de 52,7% à 38,6% et de 24,7% à 19,7%) s'est opérée au profit d'une augmentation sensible de la part des fruits secs qui est passée de 8,9% à 16,4%.

Les parts moins importantes sont enregistrées pour l'acquisition des autres variétés de fruits tels que les fruits oléagineux<sup>24</sup> (8% en 2001 contre 5% en 1985), les fruits tropicaux<sup>25</sup> (7,6% contre 1,2%) fruits frais à noyaux<sup>26</sup> (6,6% contre 0,2%) et les autres catégories de fruits (3,1% contre 7,3%).

En somme, toutes les variétés de fruits ont connu une augmentation de leurs dépenses annuelles par tête durant la période allant de 1985 à 2001, à l'exception des fruits frais à noyaux qui ont vu leur part diminuer dans la composition des dépenses destinées aux fruits.

Par ailleurs, la dépense en fruits croît avec l'amélioration du niveau de vie mais à des rythmes qui varient selon la variété du produit. Cependant, un grand écart est enregistré entre les dépenses des 20% les moins favorisés et les 20% les plus favorisés.

L'analyse par milieu de résidence montre que les ruraux de la catégorie socio-économique la moins favorisée consacrent une proportion du budget destiné aux fruits plus importante que leurs homologues en milieu urbain.

#### 4.8. Sucre et produits sucrés

Bien que la dépense annuelle moyenne par personne allouée au sucre et aux produits sucrés, (y compris les produits à base de chocolat) ait enregistré un accroissement annuel moyen, d'environ 1,5% en dirhams courants durant la période 1985/2001. Cette hausse demeure inférieure à celle réalisée entre 1970 et 1985 (4,6% par an). Toutefois, cette dépense ne représente que 4,4% du budget alimentaire total, attestant ainsi d'une baisse de la part de ce groupe qui était de 6,8% en 1985.

L'analyse de ces dépenses par milieu de résidence permet de relever une image différente de celle relatée il y a 16 ans. En effet, en 2001, la dépense affectée à ces produits par les ménages citadins dépasse celle des ménages ruraux, soit respectivement 152,8 DH contre 148,7 DH par personne et par an.

Tableau 7.9 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structures (en %) des dépenses en sucre et produits sucrés selon le milieu de résidence**

Nature du produit alimentaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Sucre	121,3	79,4	136,4	91,7	128,0	84,8
Miel	23,5	15,4	10,4	7,0	17,7	11,7
Sucreries, confiseries, chocolat	4,3	2,8	1,6	1,1	3,1	2,1
Produits à base de chocolat	3,7	2,4	0,3	0,2	2,2	1,4
<b>Total</b>	<b>152,8</b>	<b>100,0</b>	<b>148,7</b>	<b>100,0</b>	<b>151,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>24</sup> : noix, arachide, amande.

<sup>25</sup> : ananas, banane.

<sup>26</sup> : abricots, prunes, pêches.

L'acquisition du sucre sous toutes ses formes (en pain, en morceaux ou en poudre) absorbe à elle seule 84,8% du budget consacré à ce sous-groupe, avec 91,7% au niveau rural et 79,4% au niveau urbain. Il est à noter que globalement, ces parts ont diminué par rapport à leurs niveaux de 1985.

Le reste de ce budget est destiné aux « divers produits sucrés » (miel, sucreries, confiserie et chocolat), en plus des produits à base de chocolat pour petits déjeuners, dessert et pâtisserie, observés en 2001. Le coefficient budgétaire de l'ensemble de ces produits est de 15,2% au niveau national, 8,3% au niveau rural et 20,6% au niveau urbain. Mais, la structure de ces produits permet de relater que la proportion la plus forte est attribuée à la consommation du miel en particulier en milieu urbain, soit 15,4% contre 7% en milieu rural.

Par ailleurs, l'étude de l'impact du niveau de vie des ménages sur l'acquisition des divers produits sucrés montre que la consommation du sucre constitue un poids très sensible dans le budget des classes sociales à revenu modeste ou à revenu moyen qui leur consacrent une part supérieure à la moyenne nationale (plus de 92%), et ce quel que soit le milieu de résidence. Cette part décroît avec l'amélioration du niveau de vie pour atteindre 69,8% chez la classe la plus aisée. Par contre, le coefficient budgétaire du miel et des autres produits sucrés augmente avec l'amélioration du niveau de vie.

#### 4.9. Thé, café et plantes aromatiques

La part dans le budget alimentaire du groupe composé de thé, de café et des plantes d'infusion, a enregistré une baisse entre 1985 et 2001, passant de 6,4% à près de 4,2%. La dépense annuelle moyenne par personne consacrée à ce groupe de produits, quant à elle, a augmenté de 113,3 DH à 142,1 DH, soit une progression de 1,4% par an en moyenne. Cette différence dans le taux d'accroissement entre les deux milieux est essentiellement due à l'acquisition du café et des plantes aromatiques dont les dépenses se situent autour de 76,5 DH en milieu urbain contre 52,8 DH en milieu rural, alors que la dépense moyenne par tête et par an en thé varie peu d'un milieu à l'autre.

Par ailleurs, plus le niveau de vie des ménages s'améliore, plus la part du budget consacré au thé et aux plantes aromatiques diminue et celle réservée au thé augmente.

Tableau 7.10 : Niveaux et structures des dépenses annuelles moyennes par personne (en DH) en thé, café et plantes aromatiques (en %) selon le milieu de résidence

Nature du produit alimentaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Thé	74,6	49,4	78,0	59,6	76,1	53,5
Café	50,9	33,7	34,8	26,6	43,8	30,8
Plantes aromatiques	25,6	16,9	18,0	13,8	22,2	15,7
<b>Total</b>	<b>151,1</b>	<b>100,0</b>	<b>130,8</b>	<b>100,0</b>	<b>142,1</b>	<b>100,0</b>

## 4.10. Autres dépenses alimentaires

### 4.10.1. Assaisonnements alimentaires :

Sont compris dans ce groupe les épices et condiments, le sel, le vinaigre, la levure et autres divers releveurs de goûts (moutarde, arômes...). L'acquisition de ces produits engendre une dépense annuelle par tête de 123,5 DH, ce qui représente 3,6% de la dépense alimentaire. En 1985, cette dépense ne dépassait pas 59 DH et représentait 3,3% du budget affecté aux besoins alimentaires. Ainsi, en l'espace de seize ans, la dépense allouée aux assaisonnements alimentaires s'est accrue annuellement en moyenne de 4,7% en dirhams courants.

En milieu urbain, la dépense annuelle par personne se situe en 2001 à 133,8 DH. Un accroissement annuel moyen de 4,4% a été observé par rapport à l'année 1985. En milieu rural, cet accroissement est de 4,8% par an.

L'analyse selon les classes de la DAMP montre que le montant attribué au groupe des assaisonnements alimentaires augmente avec l'amélioration du niveau de vie. Ainsi, la classe des 20% les plus aisés de la population réserve annuellement une somme de 223,9 DH par personne contre 63 DH pour les 20% les moins aisés, soit 3,5 fois de plus. Cet écart est plus élevé en milieu urbain (4,2 fois) qu'en milieu rural (3,7 fois).

Tableau 7.11 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en assaisonnements alimentaires selon le milieu de résidence.**

Nature du produit alimentaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Sel	7,3	5,5	10,1	9,1	8,5	6,9
Vinaigre	2,4	1,8	0,5	0,5	1,6	1,3
Epices et condiments	96,0	71,7	71,9	65,0	85,3	69,1
Assaisonnements alimentaires et potages déshydratés	7,5	5,6	3,0	2,7	5,5	4,4
Levure	20,6	15,4	25,1	22,7	22,6	18,3
<b>Total</b>	<b>133,8</b>	<b>100,0</b>	<b>110,6</b>	<b>100,0</b>	<b>123,5</b>	<b>100,0</b>

### 4.10.2. Boissons

La dépense annuelle moyenne par personne réservée à ce groupe de produits est évaluée à 32,7 DH au niveau national. Cette dépense moyenne cache des inégalités importantes qui existent entre les différentes classes socio-économiques et entre les deux milieux de résidence. En effet, les 20% les plus aisés dépensent 46 fois plus que les 20% les moins aisés pour l'acquisition de ce type de produit. De même, les citadins dépensent 5 fois plus que les ruraux.

#### 4.10.3. Aliments et boissons pris à l'extérieur :

Le poids de ce groupe commence à prendre de l'ampleur dans le budget des ménages. En effet, si les aliments et boissons pris à l'extérieur du foyer ne représentaient en 1985 que 3,2% du budget alimentaire des ménages, cette part a connu une progression pour se situer à 4,7% en 2001. L'évolution de la dépense consacrée à ce type de produit marque en fait un changement dans les habitudes de consommation des ménages qui s'ouvrent de plus en plus sur ces aliments et boissons pris à l'extérieur du foyer.

Durant la même période, la part des dépenses alimentaires consacrée aux aliments et boissons pris à l'extérieur s'est accrue de 4,2% à 5,2% et de 2,1% à 3,7% respectivement dans les milieux urbain et rural.

L'analyse selon la catégorie socio-économique, exprimée par la répartition de la population selon les classes de la DAMP, fait ressortir qu'au fur et à mesure que le niveau de vie augmente, les valeurs et les parts consacrées à ce groupe de produits s'élèvent. De 2,2% de l'ensemble des dépenses alimentaires chez la classe des 20% les moins aisés, cette part passe à 6,2% auprès de la classe des 20% les plus aisés. Cette dernière classe réserve près de 416,4 DH comme dépense annuelle par tête, soit près de 13 fois la dépense consacrée par la classe des 20% les moins aisés (32,7 DH).

Tableau 7.12 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) des dépenses en boissons et repas pris à l'extérieur selon le milieu de résidence.

Nature du produit alimentaire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Boissons	51,2	17,3	9,4	8,2	32,7	15,2
Aliments et boissons pris à l'extérieur	211,6	71,7	98,2	85,4	161,6	74,9
Autres dépenses alimentaires	32,5	11,0	7,3	6,4	21,4	9,9
<b>Total</b>	<b>295,3</b>	<b>100,0</b>	<b>114,9</b>	<b>100,0</b>	<b>215,7</b>	<b>100,0</b>

Tableau 7.13 : Evolution de la structure (en %) de la dépense alimentaire selon le milieu de résidence et la nature des produits alimentaires

Nature des produits alimentaires	1985			2001		
	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.
Céréales et produits à base de céréales	19,0	28,6	23,6	18,6	23,7	20,4
Lait, produits laitiers et oeufs	8,3	4,7	6,6	9,3	4,7	7,7
Corps gras	8,0	10,4	9,2	7,6	10,4	8,6
Viandes, volailles et abats	23,4	19,3	21,4	23,4	21,4	22,7
Poissons	2,9	1,1	2,0	3,1	1,8	2,7
Légumes frais	10,2	8,3	9,3	9,6	10,4	9,8
Légumes secs ou en conserve	3,5	2,9	3,2	3,7	3,6	3,7
Fruits	5,1	3,5	4,4	6,5	5,0	6,0
Sucre, produits sucrés, produits à base de chocolat et produits pour desserts et pour pâtisserie	5,5	8,3	6,8	3,8	5,7	4,4
Thé, café et plantes d'infusion	5,7	7,2	6,4	3,7	5,0	4,2
Epice et condiments, assaisonnement alimentaire, potages déshydratés et autres produits alimentaires assimilés	3,2	3,5	3,3	3,3	4,2	3,6
Boissons consommées à domicile	0,9	0,2	0,6	1,3	0,4	1,0
Aliments et boissons pris à l'extérieur	4,2	2,1	3,2	5,2	3,7	4,7
Diverses dépenses liées à l'acquisition des produits alimentaires	0,0	0,0	0,0	0,8	0,4	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>DAAMP<sup>(*)</sup> (en DH courants)</b>	<b>2119</b>	<b>1490</b>	<b>1762</b>	<b>4034</b>	<b>2638</b>	<b>3418</b>

(\*) : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne

Tableau 7.14 : Coefficients budgétaires alimentaires (en %) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, la nature des produits alimentaires et le milieu de résidence

**Ensemble**

Nature du produit	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>(*)</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	28,3	25,2	22,6	20,2	16,2	20,4
Lait, produits laitiers et oeufs	4,3	5,4	6,4	7,7	9,8	7,7
Corps gras	10,0	9,6	9,2	8,8	7,6	8,6
Viandes	17,7	20,2	21,8	23,5	24,5	22,7
Poissons	1,6	2,0	2,2	2,4	3,4	2,7
Légumes frais	11,4	11,3	10,8	10,0	8,5	9,8
Légumes secs et en conserve	3,9	3,8	4,1	3,8	3,3	3,7
Fruits	3,2	3,8	4,7	5,7	8,0	6,0
Sucre	6,4	5,2	4,4	3,6	2,5	3,7
Produits sucrés	0,2	0,3	0,4	0,6	1,1	0,7
Thé, café et autres plantes aromatiques	5,6	5,1	4,5	4,1	3,4	4,2
Autres produits alimentaires	4,3	3,9	3,7	3,6	3,3	3,6
Boissons alcoolisées	0,2	0,3	0,5	0,8	1,6	1,0
Aliments et boissons pris à l'extérieur	2,2	3,3	3,9	4,6	6,2	4,7
Dépenses liées à l'acquisition de produits alimentaires	0,7	0,7	0,8	0,7	0,5	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>(\*)</sup> : Classes de la dépense annuelle moyenne par personne (ou classes de quintiles),

1 : Moins de 3542 DH (les 20% les moins aisés de la population)

2 : De 3542 DH à moins de 5032 DH

3 : De 5032 DH à moins de 7046 DH

4 : De 7046 DH à moins de 10881 DH

5 : 10881 DH et plus (les 20% les plus aisés de la population)

Tableau 7.14 : Coefficients budgétaires alimentaires (en %) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, la nature des produits alimentaires et le milieu de résidence (suite)

**Urbain**

Nature du produit	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	27,4	24,4	22,2	19,7	16,0	18,6
Lait, produits laitiers et oeufs	5,6	6,9	8,0	8,9	10,4	9,3
Corps gras	8,2	8,2	8,1	8,1	7,2	7,6
Viandes	17,7	20,5	21,6	23,6	24,5	23,4
Poissons	2,1	2,6	2,6	2,6	3,6	3,1
Légumes frais	12,7	11,7	11,1	10,2	8,4	9,6
Légumes secs et en conserve	5,2	4,4	4,4	3,9	3,3	3,7
Fruits	2,6	3,5	4,5	5,6	8,0	6,5
Sucre	5,1	4,3	3,8	3,3	2,4	3,0
Produits sucrés	0,1	0,1	0,3	0,5	1,1	0,8
Thé, café et autres plantes aromatiques	5,2	4,7	4,2	3,9	3,3	3,7
Autres produits alimentaires	3,7	3,4	3,4	3,4	3,2	3,3
Boissons alcoolisées	0,2	0,4	0,7	0,9	1,7	1,3
Aliments et boissons pris à l'extérieur	2,1	3,5	4,0	4,7	6,2	5,2
Dépenses liées à l'acquisition de produits alimentaires	2,1	1,5	1,2	0,8	0,5	0,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 7.14 : Coefficients budgétaires alimentaires (en %) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, la nature des produits alimentaires et le milieu de résidence (suite)

**Rural**

Nature du produit	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	28,6	25,7	23,2	21,4	18,1	23,7
Lait, produits laitiers et oeufs	3,9	4,5	4,6	4,9	5,8	4,7
Corps gras	10,5	10,4	10,3	10,4	10,1	10,4
Viandes	17,7	20,0	22,0	23,5	24,7	21,4
Poissons	1,5	1,6	1,8	1,9	2,3	1,8
Légumes frais	11,0	11,0	10,5	9,7	9,0	10,4
Légumes secs et en conserve	3,5	3,5	3,9	3,5	3,5	3,6
Fruits	3,4	4,0	5,0	6,0	7,3	5,0
Sucre	6,8	5,7	4,9	4,3	3,7	5,2
Produits sucrés	0,2	0,4	0,4	0,6	0,8	0,5
Thé, café et autres plantes aromatiques	5,8	5,3	4,8	4,5	4,2	5,0
Autres produits alimentaires	4,5	4,3	4,1	4,1	3,9	4,2
Boissons alcoolisées	0,1	0,2	0,4	0,5	0,7	0,4
Aliments et boissons pris à l'extérieur	2,3	3,2	3,8	4,4	5,5	3,7
Dépenses liées à l'acquisition de produits alimentaires	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## CONSOMMATION ALIMENTAIRE

La connaissance de la consommation alimentaire est indispensable à la définition d'une politique alimentaire adaptée aux besoins essentiels de la population, et par conséquent à l'amélioration de l'état nutritionnel. L'évolution de son niveau et de sa structure permet de déterminer les changements opérés dans le comportement alimentaire des ménages. Parmi les facteurs déterminants de ces changements, il y a lieu de citer les revenus, les prix des produits alimentaires, l'urbanisation, le développement et la diversification de l'offre alimentaire, l'influence des médias ainsi que l'éducation nutritionnelle.

Par ailleurs, à côté de l'intérêt que revêt la connaissance des dépenses destinées à l'alimentation et de son évolution qui constitue l'un des facteurs indispensables à l'étude des niveaux de vie des ménages, existe aussi un besoin en informations sur les quantités des produits alimentaires consommés en fonction de la diversité de ces produits et de la diversité des consommateurs. La connaissance de ces quantités est effectivement indispensable à la détermination de l'apport énergétique de la ration alimentaire sous forme de calories protéiques, glucidiques et lipidiques.

De plus, même si l'analyse de l'évolution des dépenses alimentaires donne un aperçu général sur la dynamique de la consommation alimentaire des ménages, elle ne permet pas de saisir avec précision les changements observés dans les habitudes alimentaires. Il est à noter aussi que parmi les objectifs de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/2001 figurent l'estimation des quantités des denrées alimentaires consommées par ménage et par personne, l'appréhension de la situation nutritionnelle de la population ainsi que l'évaluation du comportement alimentaire des ménages marocains.

De ce fait, ce chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des quantités alimentaires annuelles moyennes par personne telles qu'elles sont estimées par l'enquête et de mettre en relief les principaux changements opérés dans le modèle de consommation alimentaire à travers l'examen de son évolution. En général, le modèle alimentaire au Maroc reste encore globalement de type céréalier. Toutefois, la quantité des produits céréaliers consommée connaît une tendance à la baisse au profit des produits d'origine animale, notamment les viandes, les poissons, les produits laitiers et les œufs. En effet, la ration alimentaire s'est améliorée par le développement de la consommation de produits riches en protéines, en sels minéraux ou en vitamines (les légumes et les fruits), se substituant progressivement aux produits de base, les céréales. Ces changements traduisent une mutation structurelle de la consommation alimentaire qui est fortement liée à l'évolution des changements économiques enregistrés, en particulier dans le revenu et dans les prix.

## 1. Niveaux de consommation des céréales

Dans le but d'évaluer la consommation en céréales et d'assurer la comparabilité des données relatives à ce groupe de produits, les résultats obtenus sont convertis en équivalent grains en se basant sur les mêmes coefficients de conversion appliqués en 1985. Ainsi, il est important de noter que les résultats présentés ci-après sont tous exprimés en équivalent grains. Ces coefficients sont présentés selon la typologie suivante :

- Céréales en grains : 1
- Pain acheté : 1
- Farine et semoule : 0,85
- Couscous et pâtes alimentaires : 0,75
- Autres produits céréaliers : 1

Les quantités annuelles moyennes consommées par tête selon les différents types de céréales et selon le milieu de résidence sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 8.1 : **Quantités annuelles moyennes par personne des produits céréaliers selon le milieu de résidence**

(En Kg)

Nature du produit alimentaire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Céréales en grains	18,37	37,74	26,92
Pain acheté	19,98	2,08	12,09
Farine	96,28	118,82	106,22
Semoule	7,28	9,07	8,07
Couscous	3,37	2,44	2,96
Pâtes alimentaires	4,62	2,96	3,89
Autres produits à base de céréales	3,76	1,14	2,60
<b>Total</b>	<b>153,66</b> <b>(174,60)</b>	<b>174,25</b> <b>(198,60)</b>	<b>162,75</b> <b>(185,20)</b>

**NB** : Les chiffres entre parenthèses indiquent les valeurs en équivalents grains.

Entre 1985 et 2001, la quantité annuelle de céréales consommée par tête est passée de 210,44 à 185,2 Kg en équivalents grains, soit une diminution de 12% sur une durée de seize années. Ces produits céréaliers ont tendance à être substitués par d'autres aliments contenant les protéines nobles tels que les viandes, les poissons, les produits laitiers,...

Par milieu de résidence, la consommation des céréales a quasiment stagné dans les villes (0,2% par an) contre une baisse de 1,2% par an dans la campagne. Malgré une tendance globale à la baisse, les produits céréaliers continuent à occuper une place privilégiée dans le modèle de consommation marocain. Cette importance des céréales dans l'alimentation de la population trouverait son explication dans les habitudes alimentaires dominantes où ces produits servent à la préparation de nombreux plats et constituent l'appoint de base aux repas quotidiens consommés par les ménages notamment en milieu rural.

L'analyse de la structure de consommation des produits céréaliers montre des différences assez notables aussi bien au niveau national que dans les deux milieux de résidence. En effet, la farine vient au premier rang des céréales consommées avec une part de 67,5% de la quantité totale des céréales.

Selon les différentes variétés de farine, la consommation de ce produit se fait essentiellement sous forme de farine de blé tendre aussi bien au niveau national qu'en milieu rural (48% et 62% respectivement du total de la farine consommée), alors que c'est la farine de luxe qui est la plus utilisée par le consommateur citadin (39,8%). Il est bien évident que la consommation de ces deux variétés dépendent étroitement du niveau de vie des ménages et par conséquent des prix de ces dérivés de blé en général. On remarque donc qu'au niveau national et en milieu urbain, la quantité de farine de blé tendre diminue avec l'amélioration du niveau de vie alors qu'elle augmente en milieu rural. Par contre, celle de la farine de luxe augmente avec le niveau de vie, quel que soit le milieu de résidence.

Avec une quantité annuelle moyenne de 26,92 Kg par personne, les céréales en grains représentent, quant à elles, 14,5% de la consommation totale des céréales en 2001. Ce produit céréalier étant évidemment plus consommé en milieu rural (37,74 Kg) qu'en milieu urbain (18,37 Kg). C'est le cas aussi de la semoule dont la consommation annuelle moyenne par personne constitue 5,1% du total des céréales consommées, le rapport entre le milieu rural et le milieu urbain étant de 1,25.

Par ailleurs, si ces produits céréaliers sont plus consommés en milieu rural, d'autres le sont plus en milieu urbain. Tel est le cas du pain acheté dont la quantité annuelle moyenne consommée chez les citadins représente près de 10 fois celle consommée chez les ruraux avec respectivement 19,98 et 2,08 Kg par tête et par an. Les variations de la consommation du pain acheté sont en relation étroite avec l'urbanisation et la sortie des femmes de leurs foyers pour l'exercice d'activités extra domestiques.

De même, la quantité moyenne du couscous acheté consommée en 2001 est évaluée à 3,95 Kg par an et par tête, avec une importance pour les citadins qui en consomment 1,4 fois plus que les ruraux.

Le même constat est relevé pour les pâtes alimentaires dont la consommation moyenne s'établit en 2001 à 5,18 Kg en équivalent grain par personne et par an. Elles sont plus consommées en milieu urbain (6,16 Kg) qu'en milieu rural (3,94 Kg).

Concernant l'ensemble des autres produits à base de céréales comprenant la biscuiterie, la pâtisserie fraîche, les beignets, les produits à base de céréales pour les bébés et d'autres produits préparés à base de céréales, leur quantité annuelle moyenne consommée est estimée à 2,6Kg par personne en 2001, avec un écart urbain-rural important de 9,4 fois.

Il y a lieu de remarquer aussi que la consommation annuelle moyenne par personne des produits céréaliers dépend étroitement du niveau de vie des ménages, compte tenu des inégalités de consommation observées entre les classes socio-économiques. En effet, la catégorie de la population des 20% les plus aisés consomme 1,7 fois plus de céréales que celle des 20% les moins aisés. Selon la structure de consommation des produits céréaliers, l'écart le plus important concerne les autres produits à base de céréales et le pain acheté puisque le citoyen appartenant à la classe de dépense la plus favorisée en consomme respectivement 14,2 fois et 10 fois plus qu'un consommateur relevant de la classe la moins favorisée. Par contre, l'écart entre les 20% réalisant les plus fortes dépenses et les 20% réalisant les plus faibles dépenses ne dépasse pas 2 fois pour la consommation de semoule, 3,2 fois pour le couscous acheté et 3 fois pour les pâtes alimentaires.

Il est donc clair que l'évolution de la consommation des céréales et leurs dérivés durant la période 1985-2001, particulièrement en milieu urbain, est nettement influencée par la forte urbanisation qu'a connue le pays et par les changements liés notamment à l'évolution de la composition de la population marocaine, à l'évolution démographique et des revenus et à la libéralisation des prix des produits de première nécessité.

Concernant les produits céréaliers, le taux d'autoconsommation au niveau national est évalué à 9,1%, soit une baisse de 60,8% par rapport à l'année 1985 au cours de laquelle 23,2% des céréales étaient autoconsommées. Il est toutefois à signaler que ce taux ne reflète pas la grande disparité qui existe entre les deux milieux. Alors qu'en milieu rural près de 17,5% des céréales sont autoconsommées, cette proportion ne dépasse pas dans les agglomérations urbaines 1,6% de la consommation totale des céréales.

La description du taux d'autoconsommation selon le type de céréales fait ressortir qu'au niveau national le maïs est le plus concerné par ce mode d'acquisition (28,8%) suivi par le blé dur (20,4%) et l'orge (15,6%). En milieu rural qui est le plus caractérisé par ce mode d'acquisition, c'est le blé dur qui se place en premier avec un taux d'autoconsommation de 45,1% suivi par le maïs (32,5%) et l'orge (18,1%).

**Tableau 8.2 : Taux d'autoconsommation (en %) par type de céréales et par milieu de résidence**

Nature de la céréale	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Blé dur	3,7	45,1	20,4
Blé tendre	1,1	8,7	5,0
Orge	2,4	18,1	15,6
Maïs	6,3	32,5	28,8
Autres produits à base de céréales	0,3	4,4	1,4
<b>Ensemble des céréales</b>	<b>1,6</b>	<b>17,5</b>	<b>9,1</b>

## 2. Consommation du lait, des produits laitiers et des œufs

### 2.1. Lait et produits laitiers

Pour l'étude de l'évolution de la consommation du lait et des produits laitiers, les quantités consommées ne peuvent pas être traitées telles qu'elles ont été déclarées par les ménages lors de l'enquête, ce qui nous amène à convertir ces quantités en litres équivalent lait frais en utilisant les coefficients de conversion retenus par l'enquête 1985 afin de respecter la comparaison des résultats ; ces coefficients sont :

- 1 pour le lait frais
- 3,17 pour les produits laitiers
- 0,75 pour le petit lait
- 8,00 pour le fromage

Les résultats obtenus sont représentés dans le tableau ci-dessous relatif à l'évolution de la consommation moyenne du lait et de ses dérivés par personne et par an entre 1985 et 2001.

Tableau 8.3 : **Evolution des quantités annuelles moyennes par personne de lait et de produits laitiers selon le milieu de résidence**

En litres équivalent lait frais

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Lait frais	27,74	9,82	17,58	36,83	13,71	26,62
Lait non traité	2,99	8,94	6,37	5,35	11,24	7,94
Lait pasteurisé	24,75	0,88	11,21	31,48	2,47	18,68
Produits laitiers	9,13	2,76	5,52	8,28	1,53	5,31
Petit lait	2,90	7,02	5,24	3,18	2,83	3,02
Fromage	3,68	0,64	1,92	4,78	0,28	2,80
<b>Total</b>	<b>43,45</b>	<b>20,24</b>	<b>30,26</b>	<b>53,07</b>	<b>18,35</b>	<b>37,75</b>

Ces résultats montrent une nette amélioration de la consommation des produits laitiers entre 1985 et 2001, passant de 30,26 litres équivalent lait frais, à 37,75 litres, soit un accroissement annuel moyen de 1,4%. Ce taux dépasse de loin celui observé entre 1970 et 1985 qui n'était que de 0,4%. Il est donc évident que les tendances alimentaires s'orientent de plus en plus vers les produits laitiers. Dans la quantité totale de lait et de ses dérivés (37,75 litres équivalent lait frais), le lait frais représente à lui seul 70,5%, avec une quantité de 26,62 litres. Les autres produits laitiers ne représentent que 29,5% de la quantité totale de ce groupe.

Par ailleurs, derrière les moyennes nationales se cachent de fortes disparités dépendant du milieu de résidence, de la nature du produit consommé et du niveau de vie des ménages. En effet, chaque milieu est connu par ses caractéristiques de consommation liées aux habitudes alimentaires, aux productions locales, à l'offre et à la demande, aux exigences du consommateur du point de vue quantité et qualité et à la diversité et la disponibilité des produits.

En effet, un écart très important est observé entre le milieu urbain et le milieu rural concernant la consommation annuelle moyenne par personne du lait et des produits laitiers avec respectivement 53,07 litres, équivalent lait frais contre 18,35 litres, soit un écart de 2,9 fois. De plus, la consommation du lait et des produits laitiers est en progression continue en milieu urbain puisqu'elle s'est accrue annuellement en moyenne de 1,3% par rapport à 1985. Par contre, elle est toujours en baisse en zones rurales avec une diminution de 0,6%. Cette baisse pourrait être attribuée à l'insuffisance des réseaux de distribution du lait frais dans les zones rurales, à la tendance des populations rurales à commercialiser la totalité de leur production et au manque des moyens de conservation de ces produits dans certaines zones rurales.

Aussi, l'examen de la structure de consommation des produits laitiers montre que le lait frais constitue de plus en plus un des produits clés de l'environnement alimentaire quotidien du consommateur marocain. Sa consommation annuelle moyenne par personne s'élève en effet à 26,62 litres, équivalent lait en 2001 contre 17,58 litres en 1985. Il est bien évident que l'augmentation de la consommation du lait frais revient surtout à la hausse de la quantité consommée du lait pasteurisé en milieu urbain qui s'est accrue à 31,48 litres en 2001 au lieu de 24,75 litres en 1985, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,5%. Cependant, la consommation du lait frais en général demeure très faible en milieu rural par rapport à celle du milieu urbain, même si elle a enregistré une augmentation assez notable entre 1985 et 2001, de 2,1% par an, passant de 9,82 litres à 13,71 litres. Cette consommation se fait surtout sous forme de lait frais non pasteurisé qui a atteint en moyenne 11,24 litres par personne et par an en 2001 contre 8,94 litres en 1985.

Par contre, une stagnation de la consommation des "produits laitiers" (lait concentré, lait en poudre et autres produits à base de lait) est observée au niveau national entre 1985 et 2001, alors qu'une tendance à la baisse ressort de l'analyse différentielle aussi bien en ville qu'à la campagne. Elle est passée de 9,13 litres à 8,28 litres en milieu urbain et de 2,76 litres à 1,53 litres en milieu rural. Cette baisse est due essentiellement à la diminution de la consommation du lait concentré qui tend à disparaître des habitudes du consommateur marocain dans les deux milieux, mais aussi à celle des produits à base de lait en milieu rural.

Quant au petit lait, l'évolution enregistrée de sa consommation entre 1970 et 1985 est reproduite entre 1985 et 2001, représentée par une baisse importante en milieu rural estimée à 5,5% par an en moyenne. Il est donc clair que le recul de la consommation de lait et des produits laitiers observée en milieu rural est due en majeure partie à la diminution de la consommation de cette variété.

En moyenne nationale, la consommation du fromage connaît par ailleurs une légère amélioration comparée aux résultats de l'enquête 1985, passant de 1,92 litres, équivalent lait frais à 2,80 litres. Cette variété est plus consommée en milieu urbain contrairement au milieu rural où elle tend à diminuer.

Mis à part le milieu de résidence, la répartition des quantités annuelles moyennes de lait et de produits laitiers consommées par habitant selon le niveau de vie des ménages montre des disparités très profondes entre les 20% les moins aisés de la population et les 20% les plus aisés. Cette dernière classe consomme ces produits dix fois plus que la classe la moins favorisée, avec en moyenne 94,63 litres contre 9,12 litres respectivement. Cet écart est très apparent lorsqu'on analyse la structure de consommation des produits laitiers. En effet, la consommation du lait frais demeure très faible chez la classe la moins aisée par rapport à la classe la plus aisée, en

particulier pour le lait pasteurisé qui présente un écart très important de près de 27 fois, soit 1,90 litres et 51,15 litres respectivement. Par contre, l'écart n'est pas aussi important dans la consommation du lait frais non traité qui ne dépasse pas 2,2 fois entre les deux classes sociales. Il en est de même pour celle du petit lait où l'écart est estimé à 3 fois (5,51 litres contre 1,81 litres).

Cependant, la classe sociale réalisant les plus fortes dépenses consomme 10,63 litres, équivalent lait frais de fromage, alors que la quantité consommée de ce produit ne dépasse pas 0,1 litre chez la classe réalisant les plus faibles dépenses, soit un écart de 118 fois.

Ainsi, d'après l'étude de ces écarts, il ressort que l'amélioration du niveau de vie des ménages permet d'acquérir et de consommer des produits alimentaires à plus forte valeur ajoutée de point de vue qualité industrielle et nutritive et de délaissier peu à peu les produits laitiers de la ferme non préalablement traités.

Par ailleurs, l'analyse de l'aspect d'autoconsommation permet de relever un certain nombre d'observations. La part des produits laitiers auto-consommés ne représente plus que 14,6% de la quantité totale consommée dans l'ensemble du pays en 2001 contre 34,8% en 1985. En milieu rural, on note également une baisse du taux d'autoconsommation des produits laitiers qui atteint 64,5% alors qu'il était évalué à 75,9% en 1985. Ce recul serait en partie à l'origine de la diminution de la consommation de ces produits enregistrée dans ce milieu. Toutefois, sachant que l'autoconsommation est caractéristique du milieu rural, une faible part (1,1%) est observée en milieu urbain qui pourrait revenir à la forte urbanisation que connaît le Maroc dans certaines zones rurales dont les ménages continuent à mener un mode de vie rurale.

Si on s'intéresse à la variété des produits contenus dans ce groupe, la part de la production rurale du lait frais non traité réalisée pour la consommation propre des ménages est estimée à 84,3% de la quantité totale consommée de ce produit. Ce pourcentage est de 71,9% pour le petit lait, 16,7% pour le fromage et de 11,1% pour les autres produits laitiers. Mais, si on détermine le taux d'autoconsommation uniquement par rapport à la quantité des produits qui sont susceptibles d'être auto-consommés, la part du fromage blanc s'élève à 62,5% de la quantité totale de ce type de fromage. Ces taux et les quantités annuelles moyennes auto-consommées par personne telles qu'elles ont été déclarées par les ménages sont représentés dans le tableau suivant :

**Tableau 8.4 : Quantités annuelles moyennes par personne autoconsommées et taux d'autoconsommation (en %) selon le milieu de résidence**

Variété de produits	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Lait frais non pasteurisé (en litres)	0,53 (9,9)	9,48 (84,3)	4,48 (56,4)
Petit lait (en litres)	0,12 (2,8)	2,71 (71,9)	1,26 (31,3)
Fromage blanc (en Kg)	- (-)	0,005 (16,7)	0,002 (3,4)
Autres produits laitiers (en Kg)	- (-)	0,03 (11,1)	0,01 (0,7)

*NB* : Les données entre parenthèses représentent les taux d'autoconsommation en %.

## 2.2. Œufs

La consommation moyenne des œufs par personne par an est estimée en 2001 à 3,9 Kg dans l'ensemble du pays. Cette quantité correspond à 65 unités en prenant la valeur de 60 grammes comme poids moyen d'un œuf. Sa consommation augmente avec l'amélioration du niveau de vie des ménages avec un écart égal à 7 entre la classe la moins aisée et la classe la plus aisée, puisque les quantités annuelles d'œufs consommées par habitant varient respectivement de 1,2 à 8,4 Kg.

Par milieu de résidence, la consommation des œufs est évaluée à 5,4 Kg dans les villes et à 2,04 Kg dans la campagne, soit 90 et 34 œufs respectivement. Ces résultats attestent d'une augmentation annuelle de la consommation des œufs chiffrée à 1,9% en moyenne au niveau national et à 2,7% au niveau urbain par rapport à l'enquête 1985. Par contre, une baisse de 1,1% par an est enregistrée en milieu rural. L'autoconsommation des œufs représente 50% de la quantité totale consommée.

Il est donc bien clair que l'augmentation du coefficient budgétaire des produits laitiers et des œufs décrite dans le chapitre précédent traduit une mutation structurelle de la consommation alimentaire. Ces produits d'origine animale étant porteurs de protéines à haute valeur biologique et les moins carencées en acides aminés constituent un élément fondamental de la qualité de la ration alimentaire.

## 3. Consommation des corps gras

Le beurre, la margarine et l'huile sont des matières grasses qui renferment le même nombre de calories et dont la consommation permet surtout un apport en différents types d'acides gras en plus d'autres nutriments indispensables au développement de l'organisme humain. L'évaluation des quantités consommées permettra donc l'analyse qualitative de la ration alimentaire. Ainsi, il est à noter que la dynamique de la consommation du beurre, des huiles et des autres corps gras a subi des modifications très profondes depuis 1985 comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 8.5 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne des corps gras selon le milieu de résidence

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Beurre (en Kg)</b>	<b>1,96</b>	<b>1,00</b>	<b>1,41</b>	<b>3,10</b>	<b>1,82</b>	<b>2,53</b>
Beurre fermier	0,25	0,53	0,41	0,47	0,66	0,55
Beurre pasteurisé	1,60	0,26	0,82	2,52	1,08	1,89
Beurre animal				1,60	0,64	1,18
Beurre végétal				0,92	0,44	0,71
Smène	0,09	0,23	0,16	0,09	0,07	0,08
Autre beurre	0,02	0,01	0,02	0,02	0,01	0,01
<b>Huile (en litres)</b>	<b>15,85</b>	<b>13,40</b>	<b>14,46</b>	<b>17,90</b>	<b>15,89</b>	<b>17,02</b>
Huile de table	13,67	9,41	11,25	14,63	11,82	13,40
Huile d'olive	2,13	3,93	3,15	3,14	3,94	3,49
Autres huiles	0,06	0,06	0,06	0,13	0,13	0,13
<b>Autres corps gras</b>	<b>0,06</b>	<b>0,20</b>	<b>0,14</b>	<b>0,09</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>

Contrairement à la baisse observée entre 1970 et 1985, la consommation du beurre s'est accrue annuellement de 3,7% en moyenne durant la période 1985/2001, enregistrant ainsi presque la même quantité consommée en 1970, soit 2,53 Kg. Cette augmentation est plus accentuée en milieu rural (3,8% par an) qu'en milieu urbain (2,9% par an).

Au niveau national, la consommation annuelle moyenne de beurre par personne se fait surtout sous forme de beurre pasteurisé d'origine animale qui représente 46,6% de la quantité totale du beurre consommé, vient ensuite le beurre végétal avec 28%. Cependant, la structure du beurre consommé selon ses différentes variétés diffère d'un milieu à l'autre en fonction des habitudes et des productions locales.

En moyenne, une personne citadine consomme annuellement presque deux fois plus de beurre qu'une personne rurale, soit 3,10 Kg contre 1,82 Kg respectivement. Le beurre pasteurisé reste toujours très consommé en milieu urbain et représente 81,3% de la quantité totale consommée, avec 51,6% pour le beurre animal et 29,7% pour le beurre végétal. Par contre, le consommateur rural voit ses habitudes alimentaires se transformer quant à la consommation du beurre, puisque le beurre fermier non pasteurisé ne forme plus que 36,3% du total en 2001 alors qu'il en constituait 53,3% en 1985. De plus, la consommation du beurre animal et végétal pasteurisé s'est améliorée en milieu rural, s'élevant en moyenne à 0,64 Kg et 0,44 Kg/an/tête, soit 35,2% et 24,2% respectivement. Ainsi, vu les exigences du consommateur marocain vis à vis de la qualité nutritive des aliments consommés (produits gras moins riches en cholestérol, riches en vitamines et en sels minéraux ...), et peut être aussi les politiques de l'offre concernant les prix et les investissements en matière de produits alimentaires, ces changements pourraient être imputés aux phénomènes de substitution entre les produits de ferme et les produits industriels.

D'autre part, la consommation annuelle moyenne d'huile par personne continue toujours à augmenter pour atteindre 17,02 litres en 2001 contre 14,46 litres en 1985, soit un taux d'accroissement annuel moyen au niveau national de près de 1%. Cette hausse est plus élevée en milieu rural (1,1% par an) qu'en milieu urbain (0,8% par an).

L'analyse des quantités annuelles moyennes d'huile consommées par personne en 2001 selon ses différentes variétés permet de relever une augmentation moyenne de la consommation d'huile de table de 1,1% par an, qui est essentiellement à l'origine de la hausse de la quantité totale d'huile. Selon le milieu de résidence, la quantité annuelle moyenne d'huile d'olive consommée par personne a quasiment stagné en milieu rural, ne représentant plus que 24,8% du total consommé. Cette variété a été substituée par l'huile de table dont la quantité consommée s'est accrue annuellement de 1,6% en moyenne et constitue une part très importante, près de trois quarts du total de la consommation d'huile dans ce milieu (74,4%). Néanmoins, la même tendance à l'accroissement est enregistrée en milieu urbain pour l'huile d'olive dont la quantité consommée s'est annuellement accrue de 2,5% par rapport à 1985; celle de l'huile de table reste par contre moins importante.

La consommation des corps gras est positivement corrélée à l'augmentation de la dépense annuelle moyenne par personne. En effet, le rapport entre les 20% les moins aisés et les 20% les plus aisés est estimé à 5,9 pour la consommation du beurre et à 2,8 seulement pour celle de l'huile. Cependant, l'écart est plus élevé entre ces deux classes extrêmes en matière de consommation de l'huile d'olive qui est de 1 à 3,2 fois.

Par milieu de résidence, la consommation du beurre chez la classe la plus aisée dépasse de 6,4 fois celle de la classe la moins aisée en milieu rural et de 4,9 fois en milieu urbain. Pour la consommation d'huile, les écarts sont presque les mêmes dans les deux milieux.

En 2001, la part totale d'autoconsommation de certains corps gras susceptibles d'être autoconsommés (beurre fermier et beurre salé (smène), huile d'olive, autres huiles et autres corps gras) a régressé au niveau national en 2001 par rapport à l'année 1985 et ne représente plus que 4,2% de la consommation totale des corps gras. Le taux d'autoconsommation du beurre est estimée à 31,1% du total de beurre consommé en milieu rural, celui de l'huile est évaluée à 7%. Les quantités moyennes auto-consommées par personne et par an et les taux d'autoconsommation sont présentés dans le tableau ci dessous :

Tableau 8.6 : **Quantités annuelles moyennes auto-consommées par personne des corps gras et taux d'autoconsommation (en %) selon le milieu de résidence**

Variété de produits	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Beurre (en Kg)	0,03 (0,8)	0,57 (31,1)	0,26 (10,4)
Huile d'olive (en litres)	0,10 (0,61)	1,03 (6,5)	0,51 (3,0)
Autres huiles (en litres)	0,01 (0,06)	0,09 (0,56)	0,04 (0,2)

**NB :** Les données entre parenthèses représentent les taux d'autoconsommation en %.

#### 4. Consommation des viandes

Suite à l'augmentation de la dépense annuelle moyenne par habitant consacrée à l'acquisition des viandes et à la place primordiale qu'elles occupent dans le budget alimentaire (première place), on assiste à une hausse non moins importante de la consommation annuelle moyenne des viandes par personne au niveau national, passant de 15,95 à 18,35 Kg entre 1985 et 2001 (tableau 8.7 ci-dessous). Cette augmentation vient confirmer à son tour le phénomène de substitution qui a marqué le régime alimentaire du consommateur marocain durant cette période, et qui est caractérisé par la diminution de la consommation céréalière au profit des produits d'origine animale (lait et dérivés, œufs et viandes).

Tableau 8.7 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne des viandes selon le milieu de résidence

(en Kg)

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Viande rouge	11,77	6,79	8,95	12,18	8,45	10,54
Abats et tripes	1,85	1,04	1,39	0,65	0,48	0,57
Volaille, lapin et gibier	6,38	4,92	5,55	9,19	4,58	7,16
Charcuterie et autres viandes	0,10	0,03	0,06	0,14	0,02	0,08
<b>Total</b>	<b>20,10</b>	<b>12,78</b>	<b>15,95</b>	<b>22,16</b>	<b>13,53</b>	<b>18,35</b>

Les citadins consomment une quantité de viandes par tête et par an, équivalente à 1,6 fois celle des ruraux et ce, aussi bien en 1985 qu'en 2001. De plus, l'augmentation de la quantité annuelle moyenne par tête des viandes sous ses différentes formes est plus importante en milieu urbain (de 20,10 Kg en 1985 à 22,16 Kg en 2001) qu'en milieu rural (de 12,78 à 13,53 Kg).

Les modifications ayant touché le groupe des viandes entre 1985 et 2001 sont moins accentuées que celles observées entre 1970 et 1985, mais importantes à signaler. L'évolution la plus marquante est la croissance de la consommation de la viande blanche qui se substitue à la viande rouge, en particulier en milieu urbain où la part de cette variété de viande est passée de 31,7% du total de viande consommé en 1985 à 41,5% en 2001. Par contre, elle n'en constitue, en 2001, que 33,8% en milieu rural contre 38,5% en 1985, ce qui témoigne d'une baisse de la consommation de ce type de viande au profit de la viande rouge dont la part dans le total de viande a atteint 62,4% contre 53,1%. De plus, la consommation annuelle moyenne de la viande rouge par personne s'est accrue en moyenne de 1,4% par an en milieu rural et seulement de 0,2% par an en milieu urbain par rapport à 1985, mais le rapport urbain-rural est de 1,4. Par contre, la quantité consommée de viande blanche par personne et par an, est en progression continue dans les villes, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,3%, ce qui accentue l'écart entre les deux milieux. Cette hausse est à imputer essentiellement au développement et à l'expansion du secteur avicole et au coût moins cher pour l'acquisition de la volaille industrielle. Cependant, la catégorie "abats et tripes" a enregistré une baisse de 0,82 Kg par tête et par an entre 1985 et 2001, soit 1,39 Kg contre 0,57 Kg, respectivement.

Par ailleurs, si on s'intéresse aux préférences et aux choix des consommateurs marocains pour les différents types de viande rouge ou de viande blanche, qui dépendent d'un ensemble de facteurs déterminants en particulier les prix, la qualité nutritive du produit, les caractéristiques et les disponibilités de chaque milieu de résidence (nature du cheptel), on retrouve les structures représentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8.8 : **Quantités annuelles moyennes par personne des viandes selon les différentes variétés et le milieu de résidence**

(en Kg)

Nature du produit alimentaire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Viandes rouges</b>	<b>12,18</b>	<b>8,45</b>	<b>10,54</b>
Viande de bœuf et veau ( y-c viande hachée)	6,50	3,90	5,36
Viande de mouton ou d'agneau (y-c viande hachée)	4,73	3,65	4,25
Autre viande de boucherie ( y-c viande hachée)	0,95	0,90	0,93
<b>Viandes blanches</b>	<b>9,19</b>	<b>4,58</b>	<b>7,16</b>
Poulet industriel	8,39	3,40	6,19
Poulet fermier	0,29	0,80	0,52
Autres viandes (lapin, pigeon, dinde,...)	0,51	0,38	0,45

Ces données montrent qu'un marocain consomme la viande bovine beaucoup plus que les autres catégories de viandes rouges avec une quantité annuelle moyenne par personne de 5,36 Kg. Cette dernière représente d'ailleurs la moitié de la quantité consommée des viandes rouges au niveau national. Par ailleurs, il importe aussi de relever le grand écart existant entre les deux milieux de résidence pour la viande bovine dont la consommation par an et par tête est de 1,7 fois plus élevée dans les villes que dans la campagne.

Par ailleurs, le poulet industriel occupe la première place dans la consommation des viandes blanches avec une quantité annuelle de 6,19 Kg par personne. La quantité consommée dans les villes (8,39 Kg) avoisine celle de l'ensemble des viandes rouges dans la campagne (8,45 Kg).

En ce qui concerne la quantité de poulet industriel consommée, un grand écart est enregistré entre les milieux urbain et rural. En effet, cette quantité se situe à 8,39 Kg dans les villes alors qu'elle n'est que de 3,40 Kg dans la campagne. La situation semble s'inverser pour le poulet fermier dont la consommation ne représente que 3 % de l'ensemble des viandes blanches dans les villes contre 17 % en milieu rural.

La comparaison de la consommation des viandes entre les différentes classes de la dépense annuelle moyenne par personne montre d'importants écarts sociaux en 2001, passant de 6,22 Kg pour les 20 % les moins aisés à 38,15 Kg pour les 20 % les plus aisés, soit un écart de 6,1 fois.

Ainsi, pour la viande bovine qui est le produit le plus consommé de ce groupe, les personnes relevant des 20 % les moins favorisés en milieu rural consomment plus que leurs homologues en milieu urbain, soit respectivement 1,41 Kg et 0,76 Kg.

En 2001, l'autoconsommation des différentes variétés de viandes ne représente que 4,1% de la consommation totale des viandes au niveau national, soit 11,5% pour le rural et 0,5% pour l'urbain. Ces taux étaient respectivement chiffrés à 14,6%, 29,8% et à 1,2% en 1985. Ainsi, l'augmentation de l'autoconsommation des viandes enregistrée entre 1970 et 1985 (passant respectivement de 8,3% à 14,6%) est remplacée par une baisse notable durant la période 1985-2001. Les taux d'autoconsommation des différents types de viandes qui peuvent être auto-consommés sont représentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 8.9 : Taux d'autoconsommation (en %) des variétés de viande selon le milieu de résidence**

Nature du Produit alimentaire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Viande de bœuf et veau à l'exception de viande surgelée ou congelée	0,1	0,1	0,1
Viande de mouton ou d'agneau	1,6	21,5	9,1
Autre viande de boucherie	0,6	4,5	2,3
Viandes séchées (kadid, khali,....)	3,9	77,9	27,8
Poulets fermiers vivants	6,4	68,3	48,7
Autres viandes (lapin, pigeon, dinde,...)	3,9	47,6	19,9

## 5. Consommation des poissons

En passant de 6,24 Kg en 1985 à 9 Kg en 2001, la quantité consommée de poissons par personne et par an, a connu une augmentation annuelle moyenne de 2,3% au niveau national. Cette hausse a concerné beaucoup plus la campagne (3,1% par an) que les villes (1,0% par an) puisque les quantités annuelles moyennes par tête se sont établies entre 1985 et 2001 respectivement à 3,46 Kg contre 5,67 Kg et à 9,88 Kg contre 11,64 Kg.

**Tableau 8.10 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne de poissons selon le milieu de résidence**

(en Kg)

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Poissons frais	9,67	3,32	6,07	11,20	5,50	8,68
Conserves de poissons	0,15	0,11	0,13	0,14	0,10	0,13
Crustacés et mollusques	0,06	0,03	0,04	0,12	0,02	0,08
Poissons surgelés ou congelés	-	-	-	0,10	0,01	0,05
Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile	-	-	-	0,08	0,04	0,06
<b>Total</b>	<b>9,88</b>	<b>3,46</b>	<b>6,24</b>	<b>11,64</b>	<b>5,67</b>	<b>9,00</b>

Au niveau national, la quantité consommée de poissons frais est passée de 6,07 Kg par tête et par an en 1985 à 8,68 Kg en 2001, soit un accroissement annuel moyen d'environ 2,3%. Les citadins consomment une quantité de poissons frais deux fois plus importante que les ruraux bien que ces derniers aient vu leur consommation en poissons frais s'améliorer, soit une augmentation de 3,2% par an.

De plus, la consommation de poissons frais est très dominée par celle des sardines, notamment en milieu rural où la part de la quantité de cette variété dans l'ensemble des poissons frais avoisine 76,4%. Dans les villes, près de la moitié (50,4%) des quantités des poissons frais revient à cette variété de poisson.

Mis à part les poissons frais, les autres variétés de poissons (crustacés et mollusques, conserves de poissons...) ne sont pas encore entrées dans le modèle de consommation des ménages puisque les quantités consommées correspondantes restent encore très faibles. Toutefois, une hausse de près de 2,6% par an de la consommation des crustacés et des mollusques est observée chez les citadins.

La consommation de poisson augmente au fur et à mesure que le niveau de vie des ménages s'améliore. Le rapport de consommation entre les 20 % les moins aisés de la population et les 20% les plus aisés est de 4,8 (respectivement 3,44 Kg et 16,56 Kg/tête/ an).

## **6. Consommation des légumes**

La consommation des légumes revêt un grand intérêt pour les consommateurs qui sont devenus de plus en plus soucieux de leur santé et sont demandeurs d'informations nutritionnelles et donc à la recherche de produits alimentaires source de nutriments de bonne qualité biologique et indispensables au développement de l'organisme humain. Tel est le cas des légumes qui sont très riches en protéines végétales, en fibres alimentaires, en minéraux et en vitamines et à faible teneur de sucre et de graisses, en particulier les légumineuses sèches. Il est donc intéressant de suivre l'évolution de la consommation de ces produits au fil des années (tableau 8.11 ci-après).

Tableau 8.11 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne des légumes selon le milieu de résidence

(en Kg)

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Légumes frais	117,39	77,62	94,80	128,24	102,00	116,67
Légumineuses fraîches	8,93	6,53	7,57	9,24	6,05	7,83
Tomate	29,39	15,96	21,77	29,00	22,14	25,97
Pommes de terre	27,69	18,11	22,25	33,85	28,62	31,55
Légumes à racine, bulbe, tubercule	25,19	21,23	22,94	26,27	25,11	25,76
Plantes potagères, herbes culinaires	11,13	4,19	7,19	12,45	6,50	9,83
Légumes cultivés pour leurs fruits	15,04	11,58	13,07	16,22	13,46	15,00
Mélange de légumes	0,02	0,00	0,01	1,22	0,11	0,73
Légumes secs ou en conserve	19,03	14,83	16,64	22,89	18,50	20,96
Légumineuses sèches	6,10	5,50	5,76	6,06	5,01	5,60
Légumes secs	12,71	9,27	10,75	13,12	11,08	12,22
Légumes en conserve	0,22	0,06	0,13	0,76	0,28	0,55
Olives	2,26	1,29	1,71	2,95	2,13	2,59
<b>Total</b>	<b>138,68</b>	<b>93,72</b>	<b>113,15</b>	<b>151,13</b>	<b>120,49</b>	<b>137,63</b>

Le schéma d'évolution de la consommation des légumes entre 1985 et 2001 retrace celui observé entre 1970 et 1985, mais à un degré moindre. En effet, une progression de la consommation annuelle moyenne des légumes par personne a été observée au niveau national, passant de 113,15 Kg en 1985 à 137,63 Kg en 2001, soit un accroissement annuel moyen de 1,2%. Cet accroissement demeure inférieur à celui relevé entre 1970 et 1985 qui était de 1,6% par an. La progression est nettement plus sensible dans la campagne (1,7% par an) que dans les villes (près de 0,5% par an), ce qui a permis la réduction relative de l'écart de consommation des légumes entre les deux milieux de 1,5 à 1,2 fois. Ces produits sont en effet beaucoup plus consommés en milieu urbain qu'en milieu rural, puisque la quantité moyenne consommée de légumes par personne et par an s'élève à 151,13 Kg et à 120,49 Kg, respectivement.

En termes de structure de consommation des légumes, les légumes frais occupent toujours la première place en constituant 84,8% de la consommation totale des légumes; viennent ensuite les légumes et légumineuses secs, en conserve et les olives dont la part est estimée à 15,3%. Selon les différentes variétés de légumes frais, secs ou en conserve, les pommes de terre sont en tête de liste des légumes consommés, suivies par les tomates, et dont les parts respectives dans la consommation totale des légumes sont de 22,9% et de 18,9%. Leur consommation constitue par ailleurs 27% et 22,3% du total des légumes frais. La disponibilité régulière de ces deux produits durant toute l'année et leur nécessité presque quotidienne dans la préparation des plats

marocains font que leur consommation soit élevée par rapport aux autres variétés de légumes. De plus, la consommation des légumineuses (fraîches et sèches) connaît une légère régression par rapport à 1985 et ne forme plus que 9,8% du total des légumes consommés.

Par contre, celle des légumes en conserve a connu une nette amélioration, bien qu'elle reste très faible 0,55 Kg/tête/an en 2001 contre 0,13 Kg en 1985. La grande offre de ce type de légume dans les villes, en particulier sur les grandes surfaces qui stimule la demande du consommateur citadin pourrait expliquer la différence de la consommation de ces légumes en conserve entre le milieu urbain et le milieu rural. De même, les olives ont également enregistré une augmentation annuelle moyenne de leur consommation évaluée à 2,6% par rapport à 1985, passant de 1,71 à 2,59 Kg/personne/an. Cette hausse est plus élevée en milieu rural (3,2% par an) qu'en milieu urbain (1,7% par an).

Les disparités de consommation ne concernent pas que le milieu de résidence mais aussi le niveau de vie des ménages qui détermine à son tour le niveau de cette consommation. Ainsi, plus on avance dans "l'échelle sociale", plus la consommation des légumes par personne augmente. À cet égard, la classe la plus aisée consomme 2,7 fois plus de légumes que la classe la moins aisée. Mais par variété de légumes, les rapports de consommation entre ces deux classes sont très élevés pour les légumes en conserve (de 1 à 12 fois) et pour les olives (de 1 à 4 fois). Par milieu de résidence, l'écart entre les deux classes extrêmes est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 3 fois contre 2,6 fois. De plus, seuls les ruraux des deux premières classes sociales les moins favorisées (40% de la population) ont une consommation annuelle moyenne de légumes par personne inférieure à la moyenne nationale, alors que c'est le cas des citadins des trois premières classes (60% de la population).

L'autoconsommation des légumes a régressé en 2001 en comparaison avec 1985, ainsi la part d'autoconsommation est passée de 9,3% du total des légumes consommés en 1985 à 3,5% en 2001. La baisse est très marquée en milieu rural où le taux d'autoconsommation a reculé de 20,1% à 8,6% de la consommation totale des légumes. Par ailleurs, ce taux varie en fonction des différentes sortes de légumes comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 8.12 : Quantités annuelles moyennes auto-consommées de légumes par personne et taux d'autoconsommation en milieu rural**

Variété de légumes	Quantité (en Kg)	Taux (en %)
Légumineuses fraîches	1,93	31,9
Tomates	0,56	2,5
Pommes de terre	1,60	5,6
Légumes à racine, bulbe et tubercule	1,15	4,6
Plantes potagères et herbes culinaires	2,05	31,5
Légumes cultivés pour leurs fruits	1,26	9,4
Mélange de légumes	0,11	9,1
Légumineuses sèches	0,67	13,2
Légumes secs	0,63	5,7
Olives	0,50	23,5

## 7. Consommation des fruits

La baisse importante de la consommation des fruits observée entre 1970 et 1985 a cédé place à une augmentation annuelle moyenne de 1,2% entre 1985 et 2001 : la quantité annuelle moyenne consommée de fruits par personne est ainsi passée de 32,17 à 39,08 Kg. Les fruits connus par leur vertu sanitaire vu leur richesse en nutriments indispensables à l'organisme comme les légumes, reprennent de nouveau une place importante dans la consommation alimentaire des ménages marocains.

La hausse de la consommation nationale des fruits est essentiellement attribuée à l'amélioration de la consommation rurale de ces produits qui a enregistré un accroissement de 1,3% par an, passant de 24,83 à 30,30 Kg. Celui du milieu urbain reste relativement modérée (près de 0,6% par an). Toutefois, l'écart entre les deux milieux, estimé à 1,5 fois, demeure élevé en faveur des citadins, soit une différence de 15,7 Kg.

L'analyse de la consommation des fruits selon ses différentes variétés montre que les fruits frais à pépins (melon, pastèques, raisins...) et les agrumes (oranges, mandarines, citrons...) occupent toujours la place la plus importante dans la consommation des ménages, avec des quantités par an et par personne respectives de 19,24 et 13,37 Kg en 2001 contre 17,27 et 11,86 Kg en 1985.

Cette analyse permet aussi de dégager les principales variations à l'origine de l'augmentation de la consommation des fruits enregistrée en 2001. En effet, une progression des quantités moyennes des fruits secs, des fruits oléagineux et des fruits tropicaux consommées par an et par personne a également été enregistrée (voir tableau ci-dessous).

Tableau 8.13 : **Evolution des quantités moyennes de fruits par an et par personne selon le milieu de résidence**

(en Kg)

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Agrumes	17,48	7,57	11,86	16,07	9,95	13,37
Fruits Frais à pépins	20,22	15,02	17,27	21,71	16,11	19,24
Fruits Frais à noyaux	2,63	1,08	1,75	1,47	0,71	1,14
Fruits secs	0,73	0,94	0,85	2,41	2,35	2,39
Fruits oléagineux	0,61	0,18	0,36	0,72	0,29	0,53
Fruits tropicaux	0,11	0,02	0,06	2,51	0,47	1,61
Fruits préparés et mélange de fruits	0,02	0,02	0,02	1,06	0,39	0,76
<b>Total</b>	<b>41,80</b>	<b>24,83</b>	<b>32,17</b>	<b>46,00</b>	<b>30,30</b>	<b>39,08</b>

De plus, l'augmentation de la quantité moyenne des fruits secs (de 0,85 à 2,39 Kg) consommée par personne et par an trouverait son explication dans la hausse de celle des dattes qui constituent la variété la plus consommée puisque sa part dans la quantité totale de ces fruits est évaluée à 78,7%. La quantité des dattes est passée de 0,59 à 1,89 Kg sur une période de 16 ans, mais reste inférieure au niveau atteint en 1970.

En termes d'inégalités, le rapport entre les 20% de la population ayant les dépenses les plus élevées et les 20% réalisant les dépenses les plus faibles s'élève à 6,4 fois en 2001 pour l'ensemble du groupe fruits, avec 7,2 pour la consommation des agrumes, 5,1 pour les fruits à pépins et 9,4 pour les fruits à noyaux. Par milieu de résidence, l'écart entre ces classes extrêmes est plus accentué en milieu urbain (8,5 fois) qu'en milieu rural (près de 6 fois).

Le taux d'auto-consommation des fruits au niveau national a, quant à lui, enregistré une baisse significative, passant de 9,1 % en 1985 à seulement 2,3% en 2001, et de 20,2% à 6,5% pour le milieu rural. Par variété de fruits, le taux d'autoconsommation le plus élevé est relevé pour les fruits secs (23,2%) comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 8.14 : Taux d'auto- consommation (en %) des fruits selon le milieu de résidence**

Nature du Produit alimentaire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Agrumes	-	0,5	0,2
Fruits frais à pépins	0,3	8,0	3,2
Fruits frais à noyaux	-	11,7	3,7
Fruits secs	0,8	23,2	10,6
Fruits oléagineux	-	5,4	-

## 8. Consommation du sucre et des produits sucrés

Il est à noter que dans cette section, on s'est uniquement intéressé au sucre et au miel; les autres produits sucrés tels que les confiseries, les chocolats et d'autres produits assimilés n'y sont pas compris. Pour cela, seules les quantités du sucre et du miel sont prises en considération dans la comparaison des résultats relatifs aux enquêtes 1985 et 2001 comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 8.15 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne du sucre et du miel selon le milieu de résidence**

(en Kg)

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sucre	25,07	28,54	27,04	22,82	25,74	24,11
Miel	0,23	0,11	0,16	0,75	0,52	0,65
<b>Total</b>	<b>25,30</b>	<b>28,65</b>	<b>27,20</b>	<b>23,57</b>	<b>26,26</b>	<b>24,76</b>

La consommation du sucre et des produits sucrés occupe toujours une place primordiale dans le régime alimentaire du consommateur marocain, même si ce dernier limite de plus en plus l'entrée de ces produits comme ingrédients dans sa ration alimentaire. En effet, l'analyse de l'évolution des quantités annuelles moyennes de sucre et du miel présentée dans le tableau ci-dessus montre une baisse de la consommation de sucre de 10,8% (soit un recul de 0,7% par an) entre 1985 et 2001, passant ainsi de 27,04 à 24,11 Kg. Cependant, malgré la régression de cette consommation, son niveau reste encore élevé, sachant que la consommation mondiale du sucre par personne se situe aux alentours de 20 Kg par an.

La diminution de la consommation du sucre est évaluée à 9,8% en milieu rural et à 9% en milieu urbain. Elle est donc plus accentuée chez les citadins en comparaison avec la baisse enregistrée en 1985 (5,9%). L'écart de cette diminution semble en effet se réduire fortement entre les deux milieux, ce qui pourrait être dû à l'intensité du degré d'urbanisation que connaît le pays et qui contribue à amorcer le processus de baisse de la consommation par tête du sucre.

La consommation annuelle moyenne du miel par personne connaît en revanche une augmentation très accentuée au niveau national; contrairement à l'évolution enregistrée entre 1970 et 1985 où elle a manifesté une diminution. Cet accroissement est plus marqué en milieu rural (2,0%) qu'en milieu urbain (1,3%), avec des niveaux respectifs de consommation de 0,52 Kg et de 0,75 Kg/tête/an.

En analysant la quantité annuelle moyenne du sucre et des produits sucrés consommée par personne en fonction des classes de dépense annuelles moyennes par personne, on constate que les 20% les plus aisés consomment 1,8 fois plus de sucre et de miel que les 20% les plus défavorisés. Cet écart est de 2,2 fois dans les villes et de 2,3 fois dans la campagne. De plus, le rapport de consommation du miel entre les deux classes est plus accentué en particulier en milieu urbain, soit 12,5 fois contre 3,5 fois en milieu rural, soit 6,8 fois au niveau national.

Quant au phénomène d'autoconsommation, il ne concerne dans ce cas que le miel naturel produit par les ménages ruraux et dont la part d'autoconsommation constitue 2,9% du total du miel consommé dans ce milieu.

## 9. Consommation du thé et du café

Tableau 8.16 : Evolution des quantités annuelles moyennes par personne du thé et du café selon le milieu de résidence

(en Kg)

Nature du produit alimentaire	Date et milieu de résidence					
	1985			2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Thé	1,17	1,34	1,27	1,70	1,86	1,76
Café	1,01	0,65	0,80	0,90	0,83	0,87

La consommation du thé connaît un regain très significatif depuis 1985. En effet, si la consommation moyenne du thé en nature par personne et par an a stagné au niveau national entre 1970 et 1985, elle a par contre accusé une augmentation entre 1985 et 2001, allant de 1,27 à 1,76 Kg respectivement, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,1% (2,4% en milieu urbain et 2,1% en milieu rural). Les ménages ruraux gardent toujours une consommation moyenne du thé supérieure à celle de leurs homologues citadins, soit 1,86 Kg contre 1,70 Kg par tête et par an, respectivement.

Par contre, la consommation du café en nature enregistre une faible augmentation durant la même période, passant de 0,80 Kg à 0,87 Kg en moyenne par an et par personne. Celle-ci est attribuée principalement à l'augmentation de cette consommation en milieu rural alors qu'une baisse est notée en milieu urbain qui serait à l'origine de l'élévation importante de la consommation annuelle moyenne du thé décrite ci-dessus suite au phénomène de substitution. Toutefois, la quantité annuelle moyenne de café consommée par les ménages citadins dépasse encore celle des ménages ruraux.

Le rapport de consommation du thé entre la classe la moins aisée et la classe la plus aisée est de 1 à 1,7 au niveau national (1,9 en milieu urbain et 2,2 en milieu rural). Ce rapport demeure très faible par rapport à l'écart enregistré entre ces deux classes quant à la consommation du café qui dépend fortement du pouvoir d'achat des ménages, soit 4 au niveau national (4,8 dans les villes et 5,9 dans la campagne).

## DEPENSES NON ALIMENTAIRES

Comme corollaire de la baisse tendancielle qu'a connue la part des dépenses alimentaires dans le budget total des ménages, il est évident de voir la part des dépenses non alimentaires prendre une importance accrue dans les habitudes de consommation des ménages marocains.

Il est question dans ce chapitre d'examiner la structure de ces types de dépenses, de relater l'évolution des différentes fonctions de consommation y afférentes pour ressortir les changements qui se sont opérés entre les constituants de ce poste essentiellement à travers l'évolution des coefficients budgétaires correspondants. Une deuxième section de ce chapitre est consacrée à l'étude des principaux facteurs à même de dissocier les ménages vis à vis de leurs dépenses non alimentaires selon le profil socio-économique des chefs de ménages. Quant à la troisième section, elle aborde en détail toutes les catégories de biens et services composant la dépense non alimentaire et analyse l'évolution des niveaux et des structures correspondants.

### 1. Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne: niveau, évolution et structure:

Le tableau 9.1 ci-après renseigne sur l'évolution de la dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne et du coefficient budgétaire non alimentaire entre l'année 1960 et 2001, selon le milieu de résidence.

**Tableau 9.1: Evolution de la dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne et du coefficient budgétaire non alimentaire<sup>(\*)</sup> selon le milieu de résidence**

Période	Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne ( en DH courants)					Coefficient budgétaire non alimentaire (en %)		
	Urb.	Rur.	Ens.	Ecart U/R	Taux d'accroissement annuel moyen ( en %)	Urb.	Rur.	Ens.
1959/60	247	94	134	2,6		40,3	20,3	29,8
1970/71	762	241	414	3,2	10,9	46,0	55,3	36,5
1984/85	2 796	1 147	1 861	2,4	10,5	59,7	45,3	51,4
2000/01	6 608	2 650	4 862	2,5	6,2	62,1	50,1	58,7

<sup>(\*)</sup> Par rapport à la dépense totale

En dirhams courants, la dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne s'est établie en 2001 à 4 862 DH au niveau national soit 6608 DH en milieu urbain et 2 650 DH en milieu rural. Les ménages citadins consacrent relativement une part plus importante de leur budget aux dépenses non alimentaires que leurs homologues ruraux ( 62,1% contre 50,1%).

Ne dépassant pas les 30% en 1959, la proportion des dépenses non alimentaires dans le budget total des ménages a enregistré une progression remarquable pour atteindre en 2000/01 près de 58,7%, soit un doublement sur une période de quatre décennies.

Entre l'année 1985 et 2001, l'accroissement annuel moyen en DH courants est 6,2 % au niveau national. Ce taux est approximativement le même de part aussi bien en milieu urbain et rural ( respectivement 5,5% et 5,4%).

L'analyse de l'évolution de la répartition des dépenses de consommation permet de dégager les différents ajustements qui se sont opérés dans la structure du panier des biens et services non alimentaire. Cette évolution témoigne que les ménages marocains ont désormais amorcé une étape importante d'une transition dans la structure de leurs dépenses consistant à drainer ces dernières plutôt vers la satisfaction des besoins non alimentaires.

Le tableau 9.2 ci-après, aborde pour chaque milieu de résidence, la structure du budget non alimentaire et son évolution. Les principaux constats qui se dégagent de ces données, sont les suivants :

### **1.1. Perte de l'importance relative des dépenses traditionnelles :**

Le fléchissement du poids relatif dans le budget non alimentaire concerne principalement l'habillement, l'habitation et l'énergie ainsi que les équipements ménagers. En effet, si en 1985, une proportion de 40,6% du budget non alimentaire était réservée à l'habitation et à l'énergie, cette part a baissé de 3 points pour se situer en 2001 à 37,6%. La diminution la plus sensible des poids relatifs a touché le groupe de l'habillement qui a vu sa part reculer de 14,7% à 8,2% du budget non alimentaire entre ces deux dates. Les équipements ménagers observent aussi une tendance à la baisse de leur part qui est passée de 10,6% à 6,6% le long de la même période.

Cependant, il importe de relever que la tendance tracée, pour ces trois groupes de biens et services, au niveau national reste valable aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurales, à l'exception du groupe "habitation et énergie" dont la part, dans les dépenses non alimentaires est passée, dans les campagnes de 38,8% à 41,9% gagnant ainsi 3,1 points.

Le coefficient budgétaire relatif aux dépenses de la rubrique "enseignement, culture et loisirs" a quant à lui quasiment stagné (6,2% en 2001 contre 6,8% en 1985).

### **1.2. Progression du poids de la dépense de produits émergents :**

La part des dépenses en transport, en produits des technologies de l'information et de la communication, dans le budget non alimentaire, a augmenté de 2 points, passant de 10,6% en 1985 à 12,7% en 2001. Les dépenses consacrées à l'hygiène et aux soins médicaux ont également acquis davantage d'importance, en passant de 9,3% à 12,9%.

Une progression sensible est notée en ce qui concerne la part des dépenses non destinées à la consommation. En effet, la part des dépenses d'habillement, d'habitation et celle des équipements ménagers a baissé en faveur des dépenses non destinés à la consommation (paiements fiscaux, transferts en espèce et remboursements des prêts) dont le coefficient budgétaire dans les dépenses non alimentaire est passé de 0,8% à 6,2%.

Tableau 9.2 : Coefficients budgétaires <sup>(\*)</sup> (en %) des dépenses non alimentaires en 1985 et 2001 par groupe de produits et par milieu de résidence

Groupes de biens et services	1985			2001		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Habillement	14,7	13,5	16,9	8,2	8,0	8,6
Habitation	40,6	41,6	38,8	37,6	36,3	41,9
Equipements ménagers	10,6	9,2	13,2	6,6	6,1	7,9
Hygiène et soins médicaux	9,3	9,8	8,3	12,9	13,4	11,3
Transport et communication	10,6	10,8	10,2	12,7	13,2	11,3
Enseignement, Culture et loisirs	6,8	7,8	4,9	6,2	7,0	3,6
Autres dépenses	6,6	6,3	7,2	9,6	9,5	10,2
Dépenses non destinées à la consommation	0,8	1,0	0,5	6,2	6,5	5,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Ces coefficients sont exprimés par rapport au budget non alimentaire.

## 2. Dépense non alimentaire et principales caractéristiques socio-démographiques<sup>27</sup> des chefs de ménages:

L'analyse de la structure de la dépense non alimentaire selon les caractéristiques d'ordres géographique, économique, culturel et sociologique permet de déceler les différences de comportement de consommation non alimentaire qui peuvent exister entre les divers groupes socio-économiques de ménages.

Selon les classes de la DAMP<sup>28</sup>, la dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (DNAAMP) augmente à mesure que le niveau de vie de la population<sup>29</sup> s'améliore. Ainsi, ces dépenses passent de 1 219 DH par tête et par an pour les 20% les moins aisés de la population à 13 031 DH pour les 20% les plus aisés. Ces derniers dépensent, annuellement par tête, plus de deux fois la moyenne annuelle nationale (4 862 DH par tête et par an) , alors que pour les 20% les moins favorisés, leur DNAAMP ne représente que 25,1% de cette moyenne nationale.

Par milieu de résidence, la DNAAMP est plus de deux fois plus élevée dans les villes que dans les campagnes, soit respectivement 6 608DH et 2 650 DH.

<sup>27</sup> Pour les données concernant les caractéristiques des chefs de ménages, voir tableau NA01 (annexe statistique)

<sup>28</sup> Classes de la dépense annuelle moyenne par personne (classes de quintiles)

1 : Moins de 3 542 (classe la moins aisée)      4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH      5 : 10 881 DH et plus (classe la plus aisée)

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

<sup>29</sup> cf. tableau NA01 (annexes statistiques)

L'examen de la DNAAMP selon le découpage régional<sup>4</sup> montre que les régions du "Grand-Casablanca", de "Rabat –Salé-Zemmour-Zaer" et les régions "sahariennes" se détachent des autres régions, avec des montants respectifs de 9 637 DH, 6 340 DH et de 5 989DH par personne et par an. Par contre, les régions de "Marrakech-Tensift-Alhaouz", "El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen", "Meknes-Tafilalet" et "Chaoui-ouardigha" enregistrent des montants par tête et par an inférieurs au budget annuel non alimentaire au niveau national.

Selon le milieu de résidence, les ménages citadins de la région du "Grand Casablanca" réalisent la DNAAMP la plus élevée (9 783 DH) suivie des zones urbaines de la région du "Souss-Massa-Draâ" (7 022 DH). Le milieu urbain de la région de "l'Oriental" reste par contre caractérisé par la DNAAMP la plus faible (4 610 DH).

Par ailleurs, la comparaison intra-régionale de la dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne fait relever que la région de Meknès-Tafilalet enregistre le rapport urbain /rural le plus élevé dépassant légèrement 3 fois contre 2 fois au niveau national.

L'examen de la DNAAMP selon la taille du ménage fait ressortir l'impact négatif des ménages nombreux sur ces dépenses. En effet, la taille des ménages est négativement corrélée à la DNAAMP; elle passe de 14 742 DH chez les ménages composés d'une personne à 2 935 DH dans les ménages abritant 10 personnes et plus, soit un écart de 5 fois. Cet écart est dû entre autre, à l'économie d'échelle réalisée par les ménages à taille élevée, en raison de l'usage partagé des biens et services non-alimentaires. Par milieu de résidence, pour une même taille de ménage, la DNAAMP en milieu urbain est plus de deux fois supérieure à celle enregistrée en milieu rural et ce, au niveau des ménages à taille réduite (1personnes). Elle s'établit à environ 1,9 pour les ménages à taille élevée (10 personnes et plus).

Le sexe du chef de ménage semble être de son côté un critère de différenciation des dépenses non alimentaires annuelles par personne. Les ménages dirigés par les femmes affectent un montant annuel par personne plus important de leur budget réservé aux dépenses non alimentaires que ceux ayant à leur tête des hommes, soit respectivement 5 402 DH et 4 780 DH. Ce constat est aussi relevé dans les campagnes où la dépense non alimentaire a été évaluée à 2 640 DH par tête et par an chez les ménages dirigés par les hommes contre 2 755DH chez ceux dirigés par les femmes; autrement dit, les ménages à chefs féminins réalisent peu d'économie d'échelle en raison de leur de leur taille qui reste relativement réduite.

Si on examine la DNAAMP selon l'état matrimonial du chef de ménage, les célibataires s'adjugent la première place par rapport aux autres statuts matrimoniaux en affectant en moyenne à leurs dépenses non alimentaires 7 236 DH par an et par personne, suivis des divorcés avec 6 352 DH. Ce même constat est relevé par milieu de résidence avec des écarts importants entre l'urbain et le rural. En effet, la comparaison de la DNAAMP selon la situation matrimoniale entre les deux milieux de résidence dégage un rapport urbain/rural qui dépasse le double. Il convient aussi de souligner que la dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne réalisée par les ménages dirigés par un chef marié est inférieure à la moyenne nationale. Ce constat reste valable aussi bien dans les villes que dans la campagne.

De grands écarts entre les ménages sont relevés selon le niveau scolaire de leur chef. Les ménages dirigés par un chef ayant un niveau d'enseignement supérieur, consacrent aux produits non alimentaires des montants annuels moyens par tête, environ 6 fois supérieurs à ceux réalisés par les ménages dirigés par des personnes sans niveau d'instruction, soit respectivement 21 043 DH et 3 495 DH. Cette DNAAMP atteint 5 528 DH chez les chefs de ménages ayant un niveau de l'enseignement fondamental (primaire ou collège) et 10 644 DH pour ceux ayant un niveau de l'enseignement secondaire.

Selon la situation dans la profession, les ménages dirigés par des employeurs réalisent la dépense non alimentaire moyenne par personne la plus élevée, soit 8368 DH. Cette dépense est plus de 2,4 fois supérieure à celle des indépendants. Les chefs de ménages salariés se situent, quant à eux, à la deuxième place avec une dépense de 5758 DH par personne et par an.

Le même constat est relevé par milieu de résidence, mais avec des écarts importants au niveau de chaque statut, particulièrement chez les employeurs en milieu urbain dont la dépense non alimentaire annuelle per capita est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale. Par ailleurs, à même statut professionnel, le rapport urbain/rural dépasse 2 fois chez les employeurs, les salariés et chez les indépendants.

### **3. Structure et évolution des grands groupes de biens et services non alimentaires:**

Il s'agit au niveau de cette section de passer en revue les différents groupes de biens et services non alimentaires, de s'arrêter sur leurs compositions et sur les évolutions qu'ils ont connues et leurs principales caractéristiques selon un certain nombre de déterminants socio-économiques, notamment le niveau de vie et le niveau scolaire.

#### **3.1. Dépenses d'habillement**

De par leurs rôles de satisfaction d'un besoin essentiel dans la vie d'une personne à savoir celui de s'habiller, les dépenses consacrées à cette fonction de consommation revêtent un intérêt particulier. En 2001, la dépense annuelle moyenne d'habillement par personne a été évaluée à près de 396,6 DH au niveau national (soit 530,1DH en milieu urbain et 227,5 DH en milieu rural, soit un écart de 2,3 fois entre les deux milieux). Par rapport à l'année 1985, cette dépense s'est annuellement accrue de 2,6% en DH courants au niveau national (2,4% en milieu urbain et 1,3% en milieu rural).

La dépense annuelle moyenne par personne affectée à l'habillement représente en moyenne 4,8% (5,0% dans les villes et 4,3% dans les campagnes) du budget total des ménages en 2001 contre 7,3% (7,4% en milieu urbain et 7,1% en milieu rural) en 1985, enregistrant ainsi une baisse sensible de 2,5 points en pourcentage.

Les deux postes les plus importants des dépenses d'habillement sont ceux concernant les "vêtements de dessus pour adultes" et "chaussures", soit près de 56,6% du budget réservé à ce poste de dépenses non alimentaires. Pour ce genre d'articles, un citoyen dépense en moyenne par an 2,3 fois plus qu'une personne du milieu rural. Les dépenses consacrées aux habits des enfants représentent plus de 20,8% du budget de ce groupe.

Tableau 9.3 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure ( en %) de la dépense "d'habillement" selon le milieu de résidence**

Nature du produit non alimentaire	Dépense annuelle moyenne par personne					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Vêtements de dessus pour adulte	167,7	31,6	76,7	33,7	127,6	32,2
Vêtements de dessus pour enfants	92,5	17,4	49,5	21,8	73,5	18,5
Accessoires d'habillement	9,0	1,7	7,5	3,3	8,3	2,1
Chemiserie et autres lingerie	50,2	9,5	20,3	8,9	37,0	9,3
Tissus d'habillement, laine et mercerie	26,1	4,9	11,1	4,9	19,5	4,9
Layette pour bébé	12,5	2,4	4,6	2,0	9,0	2,3
Autres dépenses d'habillement	39,7	7,5	5,9	2,6	24,8	6,3
Chaussures	132,4	25,0	51,9	22,8	96,9	24,4
<b>Total</b>	<b>530,1</b>	<b>100,0</b>	<b>227,5</b>	<b>100,0</b>	<b>396,6</b>	<b>100,0</b>

Selon les classes de la DAMP (classes de quintiles), les 20% les plus démunis dépensent en moyenne 85,5 DH par an et par personne en habillement. Ce montant atteint 1058,3 DH les 20% les plus aisés, ce qui représente un écart de 12,3 fois par rapport à la catégorie socio-économique la moins favorisée. Il est à noter que les trois premiers quintiles (60% de la population réalisant les plus faibles dépenses par tête et par an) effectuent une dépense annuelle en habillement inférieure à celle enregistrée au niveau national.

Par milieu de résidence, les disparités sont plus nettes dans les villes puisque le niveau des dépenses chez les 20% les plus aisés représente 15,5 fois celui des 20% les moins aisés. Dans le milieu rural, ce rapport est estimé à 8,1 fois. Il est à noter que, les 20% les plus favorisés en milieu rural dépensent presque le double des dépenses affectées à cette rubrique à l'échelle nationale.

D'un autre côté, l'examen de la dépense annuelle moyenne par personne d'habillement selon le niveau scolaire du chef de ménage<sup>30</sup> fait ressortir que les personnes habitant dans des foyers présidés par un chef d'un niveau d'instruction supérieur allouent, à cette rubrique de dépenses se consommation non alimentaire, des montants annuels par tête environ 6 fois supérieurs à ceux des foyers dont le chef est sans niveau d'instruction, soit respectivement 1652,2 DH et 273,5 DH. Ces montants atteignent 468,1 DH chez les chefs de ménages ayant un niveau primaire ou collégial et 899,5 DH pour ceux ayant un niveau secondaire.

<sup>30</sup> Pour des données détaillées, voir le tableau 9.11 à la fin de ce chapitre

Par milieu de résidence, les disparités s'accroissent avec l'élévation du niveau d'instruction. En effet, les chefs de ménages citadins sans niveau scolaire affectent 356,2 DH par an et par tête pour l'habillement contre seulement 201,2 DH chez leurs homologues ruraux de la même catégorie, soit un écart de 1,8 fois. Celui-ci s'accroît au niveau des chefs disposant d'un niveau d'enseignement supérieur pour se fixer à 2,2 fois.

### **3.2. Dépenses d'habitation et d'énergie**

Les dépenses concernant ce groupe constituent la seconde composante du budget total des ménages. Elles demeurent le poste le plus important dans les dépenses non alimentaires en absorbant une part estimée à près de 38% de ces dépenses. Le groupe "habitation et énergie" renferme les dépenses liées aux loyers et charges, à l'entretien et la réparation, au chauffage, à l'éclairage, à l'eau et aux dépenses d'énergie. Au niveau national, la dépense annuelle moyenne par personne d'habitation et d'énergie a été évaluée à 1831 DH. Par milieu de résidence, cette moyenne est deux fois plus élevée dans les villes que dans les campagnes, soit respectivement 2 400 DH et 1 110 DH.

Par rapport à l'année 1985, les dépenses d'habitation ont évolué au niveau national, avec un rythme d'accroissement annuel moyen d'environ 5,9% (5,2% en zones urbaines et 6,1% en zones rurales). La part des dépenses d'habitation et d'énergie dans le budget total de consommation est, quant à elle, passée de 20,1% à 22,1% à l'échelle nationale, de 16,2% à 21,0% en milieu rural et a quasiment stagné en milieu urbain (de 22,8 % à 22,6%).

Le poste "loyers et charges" absorbe la plus grande part du budget alloué à ce groupe, avec une part de 62,7 % au niveau national (66,5 % dans les villes, 52,2 % dans les campagnes). Il y a lieu également de signaler que les ménages citadins consacrent à ce poste une dépense annuelle moyenne par tête 2,8 fois supérieure à celle de leurs homologues ruraux, en raison des frais élevés des loyers dans les villes. De même, en milieu rural, les dépenses de chauffage, éclairage, eau et d'énergie atteignent 442,9 DH par personne et par an (666,9 DH pour les ménages citadins), ce qui représente environ 39,9% du total des dépenses d'habitation (27,8% pour l'urbain).

Tableau 9.4 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure ( en %) de la dépense "d'habitation et d'énergie" selon le milieu de résidence**

Nature du produit non alimentaire	Dépense annuelle moyenne par personne					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Loyers et charges	1595,7	66,5	579,4	52,2	1147,4	62,7
Entretien et réparation	136,2	5,7	87,0	7,8	114,5	6,3
Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie	666,9	27,8	442,9	39,9	568,1	31,0
Autres dépenses d'habitation	1,1	-	0,7	0,1	0,9	-
<b>Total</b>	<b>2399,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1110,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1830,9</b>	<b>100,0</b>

A mesure que le niveau de vie s'améliore, la valeur des dépenses affectées à l'habitation augmente. Ces dernières passent de 649,4 DH par personne et par an pour les 20% les moins favorisés à 3960,0 DH pour les 20% les plus aisés. Toutefois, l'examen des coefficients budgétaires par les classes de la DAMP montre que le poids des dépenses d'habitation dans la dépense totale ne varie pas sensiblement d'une classe à une autre. Ainsi, les ménages accordent relativement presque la même importance aux dépenses d'habitation et d'énergie dans leurs budgets (entre 20% et 24%), abstraction faite de leurs niveaux de vie.

### 3.3. Equipements ménagers

L'étude des dépenses d'équipements ménagers présente un intérêt particulier, du fait que la possession de ces équipements reflète le cadre, les conditions de vie et témoigne du bien-être des ménages et de l'épanouissement social de ses membres.

En 2001, la dépense annuelle moyenne par personne affectée aux équipements ménagers a été évaluée à 319,1 DH au niveau national, soit 406,2 DH en milieu urbain et 208,7 DH en milieu rural. Entre 1985 et 2001, l'accroissement annuel moyen de cette catégorie de dépenses a été de 3,4% en DH courants au niveau national (3,2% en milieu urbain et 2,3% en milieu rural).

L'examen des coefficients budgétaires montre que la dépense affectée aux équipements ménagers représente 3,8% du budget des ménages, enregistrant ainsi une baisse par rapport à 1985 où ce coefficient atteignait 5,2%. Par milieu de résidence, la dépense affectée à ce poste en milieu urbain représente environ deux fois celle du milieu rural. Son coefficient budgétaire est évalué à 3,8% dans les villes et 4,0% dans la campagne en 2001, contre respectivement 5,0 % et 5,5% en 1985.

Concernant les rubriques de ce poste, les dépenses d'acquisition du "mobilier et linge de maison" occupent une place importante dans le budget consacré au équipements ménagers: près de 31,4% en 2001 au niveau national (34,8% en milieu urbain et 23,1% en milieu rural). Ces pourcentages étaient respectivement de 38,0%, 41,0% et 34,1% en 1985. La diminution de cette part en milieu rural a été faite au profit de celle réservée aux biens et services d'entretien qui a augmenté de 27,7% à 35,3% entre 1985 et 2001.

Par ailleurs, les acquisitions du mobilier et linge de maison sont plus importantes que les acquisitions des appareils ménagers, l'écart étant de 1,9 au niveau national (1,7 pour les villes et 3,2 pour la campagne).

**Tableau 9.5 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense "d'équipements ménagers" selon le milieu de résidence**

Nature du produit non alimentaire	Dépense annuelle moyenne par personne					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Mobilier et linge de maison	141,3	34,8	48,3	23,1	100,3	31,4
Ustensiles et autres articles de cuisine	51,5	12,7	48,1	23,1	50,0	15,6
Appareils ménagers	80,9	19,9	15,1	7,2	51,9	16,2
Appareils et articles d'éclairage	14,0	3,4	22,9	11,0	17,9	5,6
Bricolage quincaillerie et divers articles ménagers	1,1	0,3	0,6	0,3	0,8	0,2
Biens et services d'entretien	117,2	28,9	73,6	35,3	98,0	30,7
Autres dépenses liées aux équipements ménagers <sup>(*)</sup>	0,2	-	0,1	-	0,9	0,3
<b>Total</b>	<b>406,2</b>	<b>100,0</b>	<b>208,7</b>	<b>100,0</b>	<b>319,1</b>	<b>100,0</b>

<sup>(\*)</sup> Nettoyage et dégraissage du linge de maison.....

Par rapport à la moyenne nationale (319,1 DH par tête et par an), les personnes appartenant à la classe des 20% les plus aisées, réservent à cette catégorie de dépenses un montant annuel par tête plus de deux fois supérieur, alors que les 20% les moins aisés, n'arrivent à couvrir que 26,6% de cette moyenne nationale.

Par milieu de résidence, les données révèlent l'existence de disparités manifestes, particulièrement en milieu urbain dont le rapport de la dépense annuelle moyenne par personne en équipements ménagers entre ces deux catégories socio-économiques a atteint 11,5 fois dans les villes contre 9,3 fois dans les campagnes.

Selon le niveau d'instruction du chef de ménage, la dépense annuelle moyenne par personne en équipements ménagers la plus élevée a été enregistrée chez les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur : 1229,6 DH au niveau national, soit 1248,8 DH en milieu urbain et 926,1DH en milieu rural.

L'écart des dépenses annuelles moyennes par tête réservées aux équipements ménagers atteint 5 fois entre un ménage présidé par une personne de niveau scolaire supérieur (1229,6 DH) et un ménage ayant à sa tête une personne sans aucun niveau d'instruction (237 DH).

### **3.4. Hygiène et soins médicaux**

En 2001, la dépense annuelle moyenne par personne consacrée à l'hygiène et aux soins médicaux a été évaluée à 626,6 DH. Par milieu de résidence, elle a atteint 885,6 DH en milieu urbain, soit environ le triple de la dépense enregistrée en milieu rural (298,4 DH). Par rapport à 1985, la dépense annuelle moyenne affectée à ce poste s'est accrue annuellement en moyenne de 8,7% à l'échelle nationale.

La part de ces dépenses dans le budget des ménages est passée de 4,6% en 1985 à 7,6% en 2001 (de 5,4% à 8,3% en zones urbaines et de 3,5% à 5,6% en zones rurales). Cette tendance à la hausse de la part des dépenses affectées aux soins de santé et à l'hygiène peut être attribuée au fait que la population marocaine donne de plus en plus d'importance à ce genre de dépenses par rapport au passé. Près des deux tiers (67,7%) de la dépense du groupe "Hygiène et soins médicaux" sont absorbés par les soins médicaux. Par milieu de résidence, le ménage urbain dépense en moyenne par personne 2,6 fois plus que le ménage rural, soit respectivement 65,7% et 75,4% de leurs dépenses consacrées à l'hygiène et à la santé.

Par ailleurs, pour l'acquisition des produits et services de toilette et d'hygiène, les ménages consacrent au niveau national 32,3% des dépenses réservées à ce groupe, (34,3% dans les villes et 24,6% dans les campagnes). Cependant, vu généralement l'existence des soins sanitaires fournis gratuitement par les services publics et qui ne sont pas comptabilisés par les enquêtes de consommation, les dépenses réalisées par les ménages restent en deçà du coût total réel de la santé.

Tableau 9.6 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure ( en %) de la dépense "d'hygiène et soins médicaux" selon le milieu de résidence**

Nature du produit non alimentaire	Dépense annuelle moyenne par personne					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Produits et services de toilette et d'hygiène	303,8	34,3	73,4	24,6	202,2	32,3
Soins médicaux	581,8	65,7	225,0	75,4	424,4	67,7
<b>Total</b>	<b>885,6</b>	<b>100,0</b>	<b>298,4</b>	<b>100,0</b>	<b>626,6</b>	<b>100,0</b>

L'examen de la dépense annuelle moyenne d'hygiène et soins médicaux selon les classes de la DAMP montre d'importantes disparités. En effet, les 20% les moins aisés, dépensent 1 22,8 DH par an et par tête pour l'hygiène et les soins médicaux. Ce montant atteint 1 672,6 DH pour les 20% les plus aisés ; ce qui représente 13,6 fois les dépenses effectuées par les 20% les moins aisés. Cette différence réside dans le fait que ces derniers recourent généralement plus au secteur public dont les services fournis sont en majorité gratuits ou moins coûteux, alors que les couches les plus aisées préféreraient recourir au secteur privé.

D'un autre côté, la dépense annuelle moyenne selon le niveau scolaire du chef de ménage montre l'impact positif de l'instruction sur l'accès aux soins de santé. En effet, cette dépense augmente au fur et à mesure de l'amélioration du niveau scolaire du chef de ménage. Ainsi, les ménages dirigés par des personnes ayant un niveau d'enseignement supérieur dépensent annuellement par tête en soins médicaux plus de quatre fois le montant dépensé par les ménages à chefs sans niveau d'instruction (respectivement 2 060,9DH et 480,6DH)

### 3.5. Transport et communications

L'essor particulier que connaît le secteur des transports et des télécommunications, son développement ainsi que sa large diffusion auprès du grand public ne sauraient être sans effet sur l'évolution des dépenses qui y sont rattachées. La structure et les niveaux des dépenses des ménages en la matière, se trouveraient de ce fait largement affectées.

Durant la période allant de 1985 à 2001, la dépense annuelle moyenne par personne affectée au transport et aux communications, est passée à l'échelle nationale, de 190,3 DH à 617,5 DH enregistrant un accroissement annuel moyen de 7,6% en DH courants (7,1% en milieu urbain et 6,2% en milieu rural).

Au niveau national, le coefficient budgétaire de ce groupe de biens et services qui représentait 5,5 % en 1985, a connu une hausse de 2 points pour atteindre 7,5% en 2001. Durant la même période, ce coefficient budgétaire est passé de 5,9% à 8,2 en milieu urbain, et de 4,3% à 5,6% en milieu rural.

L'analyse de la répartition spatiale de la dépense annuelle moyenne par personne relative aux transports et aux communications révèle une dominance du transport privé (achat de véhicules, entretien, essence...) aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, la part du budget réservée au transport privé est évaluée à 45,5% à l'échelle nationale (45,4% dans les villes et 46% dans les campagnes). D'un autre côté, l'écart entre la part du transport privé et celle du transport en commun est plus important en zones urbaines qu'en zones rurales.

**Tableau 9.7 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure ( en %) de la dépense destinée au "transport et communication" selon le milieu de résidence**

Nature du produit non alimentaire	Dépense annuelle moyenne par personne					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Transport privé	394,9	45,4	137,1	46,0	281,2	45,5
Transport en commun	218,0	25,1	118,6	39,8	174,2	28,2
Communication	256,4	29,5	42,5	14,2	162,1	26,3
<b>Total</b>	<b>869,3</b>	<b>100,0</b>	<b>298,2</b>	<b>100,0</b>	<b>617,5</b>	<b>100,0</b>

Le transport privé est caractérisé par de fortes dépenses relatives à l'achat de véhicules et qui représentent 45,4 % des dépenses affectées à cette rubrique, alors que 30,3% de ces dépenses sont consacrés à l'acquisition de carburant et de lubrifiants. En milieu rural, ces dépenses sont caractérisées par la dominance, de l'acquisition d'animaux domestiques (31,7%) destinés aux usages de transport dans les campagnes et l'achat de véhicules (29,5%).

Les dépenses réservées aux communications occupent en milieu urbain la deuxième place avec une part estimée à 29,5%, alors qu'en milieu rural ces dépenses occupent la troisième place avec une part évaluée à 14,2% du budget réservé à ce groupe de biens et services.

Les ménages en milieu urbain dépensent annuellement par tête, près de 3 fois plus que les ménages ruraux pour le transport privé, 1,8 fois plus pour le transport en commun et 6 fois plus pour les communications.

Selon la classe de dépense annuelle par personne, il y a lieu de constater l'augmentation sensible de la part des dépenses allouées au transport et aux communications qui accompagne l'amélioration du niveau de vie. Ainsi, ces dépenses passent de 85 DH par tête et par an pour les 20% les moins aisés à 2046,8 DH pour les 20% les plus aisés. Ces derniers dépensent par personne et par an plus de trois fois la moyenne nationale (617,5 DH).

L'examen des coefficients budgétaires par classe de dépense annuelle moyenne par personne montre le poids significatif des dépenses de transport et de communication dans la dépense totale des ménages aisés. La part affectée à ce groupe de biens et services atteint pour les 20% les plus aisés 10,3 % au niveau national.

Au sein du même groupe, l'importance accordée à chacune de ses composantes diffère selon la catégorie socio-économique. Les individus relevant de la classe la moins favorisée consacrent, en premier lieu, 62,4 % de leur budget au transport en commun, le transport privé vient en deuxième position avec 24,7% suivi par les dépenses de communication dont la part s'élève à 12,9 % des dépenses de ce groupe de biens et services. En revanche, la situation semble s'inverser chez les 20 % les plus aisés puisqu'ils consacrent 55% de ce type de dépenses au transport privé, 26,1% à la communication et 18,9 % au transport en commun.

Cette comparaison différenciée par catégorie socio-économique, montre que la population la moins aisée recourt aux moyens de transport en commun dont principalement les autobus, les petits ou les grands taxis et les autocars. En revanche, les autres types de transport en commun (ferroviaire, maritime et aérien) sont très faiblement utilisés par cette catégorie de la population.

### **3.6. Enseignement, culture et loisirs**

Cette rubrique de biens et services est subdivisée, selon la nomenclature des biens et services, en cinq sous groupes, à savoir, les dépenses concernant " les appareils et accessoires électroniques", "autres articles récréatifs et frais de location", "divertissement et culture", "frais de vacances et de week-end" et les "frais d'enseignement".

En termes courants, la dépense annuelle moyenne par personne destinée à ce groupe a connu, entre 1985 et 2001, un accroissement annuel moyen de 5,8 % au niveau national (5,1% en milieu urbain et 3,6% en milieu rural). Près de 3,4 % du budget des ménages étaient consacrés en 1985 aux dépenses d'enseignement, culture et loisirs", 4,3 % en milieu urbain et 2,0% en milieu rural. En 2001, les ménages marocains réservent toujours la même part de leur budget à cette rubrique. Par ailleurs, les ménages citadins dépensent, par personne et par an, 4,8 fois plus que les ménages ruraux, en 2001. Cet écart était de 3,8 fois en 1985.

Par ailleurs, le poids des dépenses d'enseignement, culture et loisirs dans la dépense totale des ménages est une fonction croissante du niveau de vie. La part affectée à ce groupe atteint chez les 20% les plus aisés de la population 4,9 % au niveau national (5,3 % en milieu urbain et 2,1 % en milieu rural). Les 20% les moins aisés réservent, quant à eux , près de 2,1% de leur budget total à cette catégorie de dépenses (3,0% dans les villes et 1,8% dans les campagnes).

En outre, l'examen de la dépense annuelle moyenne par personne réservée à la rubrique "enseignement, culture et loisirs" fait ressortir que les ménages dirigés par des personnes ayant un niveau scolaire supérieur allouent à ce groupe de biens et services un montant 14,6 fois supérieur à celui des ménages dirigés par des personnes sans niveau scolaire, soit respectivement 2278,2 DH et 155,8 DH par personne et par an. Dans les villes comme au niveau des campagnes, les chefs de ménages sans niveau scolaire sont les seuls à effectuer des dépenses annuelles moyennes par personne inférieures aux moyennes urbaine et rurale (respectivement 243,3 DH et 79,4 DH).

Si on s'intéresse à l'impact du niveau d'instruction du chef de ménage sur les dépenses réservées à l'enseignement, culture et loisirs ventilées par milieu de résidence, on constate que pour le même niveau d'instruction, la DAMP consacrée à ce groupe de biens et services est de 2 à 3 fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'examen de la structure de ces dépenses non alimentaires pour cette fonction de consommation montre que les dépenses allouées à l'enseignement sont les plus dominantes puisqu'elles représentent 43,8 % des dépenses affectées à ce groupe, soit 131,5 DH par personne et par an. Par milieu de résidence, bien que ces dépenses soient plus de quatre fois supérieures en milieu urbain qu'en milieu rural, soit respectivement 202,3 DH et 41,8 DH par personne et par an, elles représentent presque la même part dans les dépenses destinées à l'ensemble du groupe. Cette part importante (43,7%) affectée à l'enseignement dans les campagnes, reflète l'importance des charges de l'éducation dans le budget des ménages ruraux.

**Tableau 9.8 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure ( en %) de la dépense "d'enseignement ,culture et loisirs" selon le milieu de résidence**

Nature du produit non alimentaire	Dépense annuelle moyenne par personne					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Appareils et accessoires électroniques et récréatifs	96,2	20,8	26,7	27,9	65,6	21,8
Autres articles récréatifs et frais de location des biens récréatifs	25,1	5,4	9,3	9,7	18,1	6,0
Divertissement et culture (non compris hôtels, cafés, restaurant)	59,7	12,9	4,8	5,0	35,5	11,8
Frais de vacances et de week-end	78,9	17,1	13	13,7	49,8	16,6
Enseignement	202,3	43,8	41,8	43,7	131,5	43,8
<b>Total</b>	<b>462,2</b>	<b>100,0</b>	<b>95,6</b>	<b>100,0</b>	<b>300,5</b>	<b>100,0</b>

Les dépenses d'enseignement, ventilées par cycle de formation, sont composées des dépenses relatives aux niveaux préscolaire, fondamental, secondaire et supérieur de l'enseignement, en plus des autres dépenses d'enseignement non formel.

L'enseignement fondamental dont la dépense annuelle par personne est évaluée à 71,3 DH absorbe la plus grande part soit, 54,2% du total des frais d'enseignement. En milieu urbain, cette dépense s'élève à 101,5 DH par personne et par an, soit trois fois celle réalisée par les ruraux (33 DH).

D'un autre côté, les personnes relevant des 20% les moins favorisés réservent 40,3 DH par tête et par an pour couvrir les diverses dépenses d'enseignement, soit 70,5% de leur budget affecté à "l'enseignement, culture et loisirs". La population aisée consacre, quant à elle, environ 39,4 % du budget de ce groupe à l'enseignement soit 383,3 DH.

Les dépenses relatives aux appareils et accessoires électroniques et récréatifs (biens durables de loisirs et divertissement) viennent, quant à elle, en second rang après l'enseignement pour absorber une part de 21,8 % du budget des ménages réservé à "l'enseignement, culture et loisirs". Les ménages urbains affectent à ces biens durables 96,2 DH, par personne et par an, et les ruraux 26,7 DH soit respectivement des coefficients budgétaires de l'ordre de 20,8 % et de 28,0% des dépenses du groupe en question. La DAMP consacrée à cette catégorie de dépenses passe de 11,0 DH pour les 20% les moins aisés à 199,2 DH par personne et par an pour les 20% les plus aisés, avec des coefficients budgétaires respectifs de 19,2 % et 20,5 % du budget total "d'enseignement, culture et loisirs".

L'acquisition de téléviseurs, de magnétoscopes, de radios et d'appareils électroniques, représentant 68,1 % des dépenses en biens durables de loisirs et de divertissement. Elle constitue la principale dépense de ce groupe par rapport à celle allouée aux appareils photographiques, au matériel et aux accessoires informatiques, à d'autres articles électroniques et autres biens durables récréatifs dont la dépense reste modique principalement, chez les ménages ruraux.

### **3.7. Autres dépenses de biens et services**

Ce groupe comprend un ensemble de biens et services dont la structure est en perpétuel changement et dont certaines composantes émergent et gagnent de l'ampleur au fil des années. Compte tenu des changements des nomenclatures et pour assurer une certaine comparabilité entre les deux sources de données (ENCDM 1984/85 et 2000/01), une structure adaptée, pour ce groupe de biens et services, a été établie.

L'évolution des dépenses affectées aux "autres biens et services" (y compris les dépenses non destinées à la consommation), a été marquée par un taux d'accroissement annuel moyen au niveau national de 8,7% en DH courants entre 1985 et 2001. La dépense annuelle moyenne par personne relative à ce poste est passée de 203,3 DH à 771,0 DH par tête et par an entre ces deux dates.

Durant cette période, le poids de ce poste dans le budget total des dépenses a doublé en raison de l'importance accordée par les ménages à certaines de ses composantes. Les coefficients budgétaires correspondants sont alors passés de 4,1% à 9,3% au niveau national (de 4,5% à 9,9% en milieu urbain et de 3,5% à 7,8% en milieu rural).

L'examen de la structure des dépenses allouées aux "autres biens et services" révèle la dominance des dépenses consacrées aux transferts versés en nature et en espèce. La dépense annuelle moyenne par tête réservée à cette composante de biens et services non destinés à la consommation, a atteint en 2001 la valeur de 214,7 DH à l'échelle nationale, soit une part du budget de ce poste évaluée à 27,8%. Pour les ménages citadins, la dépense relative aux transferts est 2,1 fois plus importante que la dépense effectuée par les ménages ruraux.

Le "tabac, cigarettes et autres produits similaires", composante dont l'importance relative dans la dépense de ce groupe de biens et services vient en deuxième position (avec 23,3%) et enregistré au niveau national, une dépense annuelle moyenne par tête de 180,0 DH. Les dépenses affectées à ces produits sont de 227,3 DH par personne et par an dans les villes, contre 120 DH dans la campagne. Le coefficient budgétaire de ce groupe de produits dans la dépense totale est, quant à lui, estimé à 2,1 % au niveau national (2,1% en milieu urbain et 2,3% en milieu rural).

"Les dépenses diverses", rubrique qui comprend essentiellement, des dépenses rattachées aux services domestiques, dépenses exceptionnelles, argent de poche non ventilé, et dépenses juridiques, sont évaluées au niveau national à 149,5 DH par tête et par an, soit une part de 19,4 % des dépenses réservées au groupe "autres dépenses de biens et services". En milieu rural, malgré le niveau relativement limité de la dépense consacrée à cette rubrique (113,4 DH par tête et par an) en comparaison avec la valeur enregistrée pour le milieu urbain (178,1 DH par tête et par an), sa part dans le groupe en question reste importante (27,5%) dépassant de 10,6 points celle relevée pour la population citadine (16,9%).

La DAMP relatives aux frais d'assurance a, quant à elle, atteint en 2001, près de 114,7 DH. C'est en particulier en milieu urbain que les ménages sont les plus concernés par cette catégorie de dépenses, avec une moyenne estimée à 185,2 DH par tête et par an, soit 7,3 fois supérieure à celle enregistrée en milieu rural.

Tableau 9.9: Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et structure (en %) de la dépense destinée aux "autres biens et services" selon le milieu de résidence

Nature des produits non alimentaires	Dépense annuelle moyenne par personne					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Bijoux et horlogerie	27,0	2,5	7,9	1,9	18,5	2,4
Articles personnels <sup>(*)</sup>	10,3	1,0	2,0	0,5	6,7	0,9
Dépenses diverses <sup>(**)</sup>	178,1	16,9	113,4	27,5	149,5	19,4
Frais d'assurances	185,2	17,6	25,2	6,1	114,7	14,9
Tabac, cigarette et autres produits à fumer	227,3	21,5	120,0	29,2	180,0	23,3
Paiements fiscaux (non liés à l'activité professionnelle)	134,7	12,8	10,5	2,5	79,9	10,4
Transferts versés en espèce et en nature	280,6	26,6	131,3	31,9	214,7	27,8
Remboursement des prêts	11,3	1,1	1,5	0,4	7,0	0,9
<b>Total</b>	<b>1054,5</b>	<b>100,0</b>	<b>411,8</b>	<b>100,0</b>	<b>771,0</b>	<b>100,0</b>

(\*) Comprend matériel et fourniture de papeterie et de dessin, maroquinerie, articles de voyage et autres articles personnels.

(\*\*) Comprend les postes "dépenses diverses", "dépenses juridiques" et "services bancaires".

Par ailleurs, la dépense annuelle moyenne par personne affectée au groupe "autres biens et services" est une fonction croissante du niveau de vie et ce, quel que soit le milieu de résidence. En effet, au niveau national, la dépense annuelle moyenne par personne réservée à cette rubrique de dépenses, passe de 133,9 DH pour les 20% les moins favorisés à 2455,4 DH pour les 20 % les plus aisés. Ces derniers, dépensent plus de trois fois la moyenne nationale attribuée à ce groupe de biens et services, alors que les 20% les moins favorisés n'en réalisent que 17%.

En termes de disparités spatiales, le rapport de la dépense annuelle moyenne par personne relative à cette rubrique entre ces deux catégories socio-économiques, a atteint 19 dans les villes et 15,3 dans les campagnes.

Dans le but d'évaluer l'importance et le niveau de la charge de ce groupe de biens et services dans la dépense totale, il est judicieux d'examiner son coefficient budgétaire par classes de la DAMP. Ainsi, si la classe des 20% les moins favorisés ne réserve que 5,0% de son budget total à ce genre de dépenses, ce pourcentage est de 12,4% chez les 20% les plus aisés.

Les dépenses de tabac, de cigarettes et d'autres produits similaires, sont en revanche, caractérisées par une charge dans la dépense qui décroît avec l'augmentation du niveau de vie notamment en milieu urbain. Ainsi, les citoyens relevant des 20% les moins aisés réservent au tabac plus de 60% du budget alloué à ce groupe de biens et services alors que leurs homologues appartenant aux 20% les plus aisés n'y consacrent que 14,3%.

Tableau 9.10 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne selon les grands groupes de biens et services non alimentaires (en DH courant) et le milieu de résidence

Nature de produits non alimentaires et milieu de résidence	Dépense annuelle moyenne par personne		Accroissement total (en %)	Accroissement annuel moyen (en %)
	1984/1985	2000/2001		
<b>Habillement</b>				
Urbain	362,5	530,1	46,2	2,4
Rural	186,4	227,5	22,0	1,3
Ensemble	262,6	396,6	51,0	2,6
<b>Habitation et énergie</b>				
Urbain	1120,3	2399,9	114,2	4,9
Rural	427,9	1110,0	159,4	6,1
Ensemble	727,5	1830,9	151,7	5,9
<b>Equipements ménagers</b>				
Urbain	247,1	406,2	64,4	3,2
Rural	144,7	208,7	44,2	2,3
Ensemble	189,0	319,1	68,8	3,4
<b>Hygiène et soins médicaux</b>				
Urbain	263,7	885,6	235,8	7,9
Rural	91,4	298,4	226,5	7,7
Ensemble	166,0	626,6	277,5	8,7
<b>Transport et communications</b>				
Urbain	291,4	869,3	198,3	7,1
Rural	113,1	298,2	163,6	6,2
Ensemble	190,3	617,5	224,5	7,6
<b>Enseignement, culture et loisirs</b>				
Urbain	209,8	462	120,3	5,1
Rural	54,3	96	76,8	3,6
Ensemble	121,6	300	146,8	5,8
<b>Autres biens et services</b>				
Urbain	301,6	1054,5	249,6	8,1
Rural	128,4	411,8	220,7	7,6
Ensemble	203,3	771,0	279,2	8,7

Tableau 9.11: **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les grands groupes de biens et services non alimentaires, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence**

Nature de produits non alimentaires et milieu de résidence	Niveau scolaire du chef de ménage				
	Sans Niveau	Primaire et enseignement collégial	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux
<b>Habillement</b>					
Urbain	356,2	539,2	937,9	1 708,3	470,9
Rural	201,2	285,4	481,4	767,9	283,1
Ensemble	273,5	468,1	899,5	1 652,2	368,9
<b>Habitation et énergie</b>					
Urbain	2 008,7	2 415,2	3 466,8	5 187,2	2 042,8
Rural	1 060,1	1 240,4	1 622,5	2 721,4	1 166,0
Ensemble	1 502,4	2086,3	3 311,8	5 040,2	1 566,4
<b>Equipements ménagers</b>					
Urbain	285,1	411,8	708,2	1 248,8	334,8
Rural	195,2	231,5	385,8	926,1	227,3
Ensemble	237,1	361,4	681,1	1 229,6	276,4
<b>Hygiène et soins médicaux</b>					
Urbain	711,3	875,2	1342,9	2 123,9	815,8
Rural	279,1	338,4	475,0	1 066,8	330,7
Ensemble	480,6	724,9	1270,0	2 060,9	552,2
<b>Transport et communications</b>					
Urbain	533,1	815,5	1727,2	3 680,0	620,2
Rural	240,9	399,8	736,3	3 642,9	385,6
Ensemble	377,2	699,1	1643,9	3 677,8	492,7
<b>Enseignement, culture et loisirs</b>					
Urbain	243,3	425,9	956,5	2 350,5	334,1
Rural	79,4	136,3	288,2	1 136,9	93,4
Ensemble	155,8	345,3	900,4	2 278,2	203,3
<b>Autres biens et services</b>					
Urbain	4 16,0	589,6	1 173,5	2 468,0	438,8
Rural	2 24,4	357,1	731,8	2 814,9	313,4
Ensemble	3 13,8	524,5	1 136,4	2 488,7	370,7

## **OPINION DES CHEFS DE MENAGES SUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LEURS MENAGES**

Les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages sont, en général, conçues de façon à élaborer des informations sur les ménages en matière de dépense et de consommation. Une telle approche permet, en d'autres termes, d'appréhender le niveau de vie des ménages dans ses différents aspects, notamment le niveau et la nature des biens consommés, les biens durables possédés, le niveau d'instruction, le logement, la santé, l'hygiène, etc, ....

Dans le souci d'apporter plus d'éclairage sur le niveau et le comportement socio-économiques des ménages, l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2000-2001 a également abordé l'appréciation des chefs de ménages enquêtés sur l'évolution du niveau de vie de leurs ménages au cours des dix dernières années précédant l'enquête. Pour ce faire, un nouveau module a été greffé au questionnaire de l'enquête ; il cible dans un premier temps l'évolution du niveau de vie des ménages selon l'opinion de leurs chefs. Dans un deuxième temps, les chefs de ménages ayant reconnu une dégradation de leurs conditions de vie ont été amenés à exprimer leurs points de vue sur les raisons à l'origine d'un tel constat. La troisième opinion recherchée porte sur les principaux postes de dépenses qui posent le plus de problèmes pour les ménages et enfin, le dernier objectif du module consiste à recueillir l'opinion des chefs de ménages sur leurs principales inquiétudes vis à vis de l'avenir.

Dans le présent chapitre, ces indicateurs seront analysés dans le contexte socio-économique qui caractérise les chefs de ménages enquêtés.

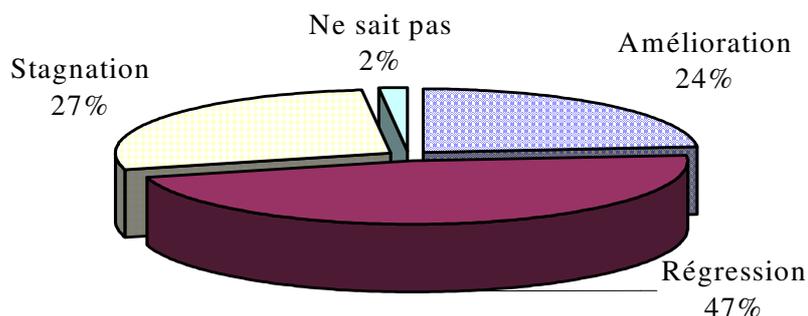
### **1. Evolution du niveau de vie des ménages selon l'appréciation de leurs chefs**

La période de référence choisie pour évaluer l'évolution dans le temps du niveau de vie des ménages correspond aux dix dernières années précédant l'enquête. Une telle période est jugée suffisamment longue pour permettre aux chefs de ménages de repérer les changements d'ordre structurel.

Les résultats apportés par l'enquête à ce sujet (graphe 1) révèlent qu'une proportion importante des chefs de ménages (47,1%) est témoin d'une régression de leur niveau socio-économique. Par contre, 27,4% jugent que les conditions de vie se sont plutôt améliorées et 23,7% confirment une stagnation de leurs niveaux de vie.

Ces opinions sont reproduites avec des proportions rapprochées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural malgré les fortes disparités des conditions de vie qui caractérisent chacun des deux milieux (niveau d'instruction, biens durables, équipements de base,....).

**Graphe 1: Evolution du niveau socio-économique des ménages selon l'appréciation de leurs chefs**



Analysés par sexe, les avis des chefs de ménages sur l'évolution de leurs niveaux socio-économiques sont différents. En effet, les femmes déclarent avec plus d'acuité la dégradation des conditions de vie, soit 55,3% contre 45,4% pour les hommes. Parallèlement, 22,6% des cheftaines de ménages sont en faveur d'une amélioration des conditions de vie et 19,4% seulement évoquent un état stationnaire. Ces derniers jugements sont déclarés par les chefs de ménages hommes avec des proportions plus élevées, soit respectivement 28,4% et 24,6%.

De telles disparités "gendorielles" peuvent être expliquées à travers plusieurs critères ; notamment l'accès à la responsabilité de chef de ménage qui ne revient généralement aux femmes que dans certaines conditions d'absence du mari (divorce, veuvage, immigration...). Les données de l'enquête le confirment puisque seulement 17,4% des chefs de ménages sont des femmes, dont 63,4% d'entre elles sont veuves et 12,4% sont divorcées. Ces statuts matrimoniaux sont généralement liés à des conditions de vie difficiles.

D'autres indicateurs, relatifs au niveau d'instruction et à l'accès au marché du travail, peuvent également être mentionnés pour justifier ces points de vue négatifs des femmes cheftaines de ménages sur l'évolution de leurs niveaux socio-économiques. En effet, seulement 15,6% d'entre elles sont alphabétisées, 2,5% ont un niveau secondaire et une proportion infime (1,0%) a atteint le niveau supérieur. Aussi, environ 36,4% des cheftaines de ménages accèdent au marché de l'emploi contre 82,0% pour les chefs de ménages hommes.

En tenant compte de l'âge du chef de ménage, l'examen de ce genre d'opinion révèle que plus le chef de ménage est âgé, plus il se positionne du côté négatif quant à l'évolution du niveau de vie de son ménage. Si 39,6% des âgés de 15 à 24 ans reconnaissent une dégradation des conditions de vie, ceux âgés de 60 ans et plus le déclarent avec une proportion nettement plus élevée (48,8%). A l'opposé, l'amélioration du niveau de vie durant les années 90 est confirmée par 35,7% des chefs de ménages appartenant à la première tranche d'âges (15-24 ans) contre seulement 25,4% des chefs de ménages ayant 60 ans et plus.

Ces attitudes ne sont pas sans liens étroits avec la mentalité, les besoins et le degré de responsabilité qu'assument les chefs de ménages appartenant à l'une ou à l'autre des tranches d'âges.

Le niveau d'instruction du chef de ménage est un des facteurs déterminants de son niveau socio-économique ; il conditionne, entre autres, son insertion dans le marché de l'emploi et lui permet d'accéder à des revenus relativement stables et convenables. De par ses multiples impacts, ce paramètre socio-culturel influence potentiellement l'opinion des chefs de ménages sur l'évolution qu'ont subi leurs conditions de vie. En effet, parmi les sans niveau d'instruction, près de 49,8% ont assisté à une dégradation de leurs niveaux de vie, alors que cette proportion ne franchit pas 39,5% ni 33,3% pour les chefs de ménages ayant respectivement les niveaux secondaire et supérieur.

Dans le même ordre d'idées, l'opinion de 45,1% des enquêtés ayant le niveau supérieur converge vers une amélioration des conditions de vie, tandis que parmi les "sans niveau", seulement 24,4% le pensent. Le point de vue qui stipule un état stagnant du niveau de vie concerne 21,1% et 23,6% des chefs de ménages ayant respectivement le niveau supérieur et ceux sans niveau d'instruction.

La taille du ménage est également un des indicateurs directement impliqués dans l'orientation de l'opinion des chefs de ménages sur l'évolution de leurs niveaux socio-économiques. A ce propos, les résultats de l'enquête indiquent que 51,7% des enquêtés dirigeant des ménages de 1 à 2 personnes témoignent d'une dégradation du niveau de vie. Cette proportion dépasse de 4,6 points celle relative à la même déclaration de l'ensemble des chefs de ménages et de près de 5 points la part des enquêtés dirigeant des ménages de 9 personnes et plus adoptant la même prise de position.

L'amélioration du niveau de vie demeure un jugement qui concerne seulement 23,5% des chefs de ménages réduits (1 ou 2 personnes), contre 29,7% de ceux s'occupant des ménages de 9 personnes et plus.

Toutefois, il est à signaler que cette interférence entre la taille des ménages et les prises de position soulevées ne s'impose avec autant d'acuité que dans le cas extrême de ménages à très faible taille (1 à 2 personnes). Pour les ménages de tailles plus importantes, les déclarations sont avancées dans des proportions rapprochées.

Toujours est-il, cette orientation des opinions fait allusion au fait que les ménages à très faible taille (1 à 2 personnes) disposent généralement de sources limitées de revenus. Par contre, plus la taille des ménages augmente plus les sources de revenus se multiplient et compensent ainsi les besoins grandissants. Ce constat peut être confirmé par l'examen de la dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM) dont le montant augmente au fur et à mesure que la taille des ménages est plus grande (de 23319DH pour les ménages composés d'une seule personne à 48090DH pour ceux regroupant 5 personnes). Il serait donc important d'examiner l'impact du nombre d'actifs occupés dans les ménages sur les jugements avancés.

Le nombre d'actifs occupés est un indicateur qui conditionne, entre autres, le nombre de sources de revenus dans les ménages. Ceux n'ayant aucun actif occupé sont éventuellement plus exposés à la dégradation du niveau de vie ; ,5% parmi leurs chefs le reconnaissent contre seulement 44,9% parmi ceux s'occupant des ménages à 5 actifs occupés et plus.

Ce profil se trouve relativement inversé quant au jugement en faveur d'une amélioration des conditions de vie, soient 23,1% et 29,1% les fréquences de cette déclaration pour respectivement les ménages sans actifs occupés et ceux à 5 actifs occupés et plus. La proportion des enquêtés qui penchent vers la stagnation des conditions socio-économiques est relativement divergente, mais atteint sa plus faible valeur pour les ménages n'ayant aucun actif occupé (19,3%).

Ces opinions sont d'autant plus fondées en examinant les dépenses annuelles moyennes par ménage qui s'élèvent avec l'augmentation du nombre d'actifs occupés (de 32 036DH pour les ménages sans actif occupé à 50 492DH pour ceux à 4 actifs occupés).

Par ailleurs, l'analyse des opinions des chefs de ménages sur l'évolution du niveau de vie selon les classes de la dépense<sup>31</sup> par personne met en exergue les disparités caractérisant les conditions de vie de chaque classe. Ainsi, une forte proportion des chefs de ménages (54,8%) appartenant à la classe de dépense la plus défavorisée (moins de 3 542DH par an et par personne) sont pour une régression du niveau de vie, alors que cette proportion ne franchit pas 38,5% pour la classe de dépense la plus aisée (DAMP estimée à 10881DH et plus).

A l'opposé, l'amélioration du niveau de vie est un jugement soutenu par une très faible proportion des chefs de ménages des 20% les plus démunis (18,1% contre 37,2% pour les C.M des 20% les plus aisés). Encore faut-il signaler que le point de vue penchant vers une stagnation des conditions de vie est partagé avec des proportions rapprochées par les chefs de ménages appartenant aux différentes classes de dépense (24,9% pour le quintile le plus défavorisé et 22,8% pour le quintile le plus aisé).

En tenant compte du milieu de résidence, force est de constater que cette divergence d'opinion entre les chefs de ménages appartenant aux différentes classes de dépense est encore plus nette en milieu urbain. En référence à la régression du niveau de vie, cette divergence marque un écart de 22,1 points en milieu urbain contre 16,2 points en milieu rural.

## **2. Causes de régression du niveau de vie des ménages**

Les chefs de ménages ayant dénoté une dégradation de leurs niveaux de vie ont été amenés à s'exprimer sur les raisons à l'origine de telles dégradations. Eventuellement, chaque enquêté pouvait avancer une ou plusieurs raisons selon ses convictions personnelles.

---

<sup>31</sup> La population a été classée en 5 quintiles de dépense annuelle par personne.

Classe 1 : les 20 % de la population dépensant moins de 3 542DH ;

Classe 2 : de 3 542 à moins de 5 032DH ;

Classe 3 : de 5 032DH à moins de 7 046DH ;

Classe 4 : de 7 046DH à moins de 10 881DH ;

Classe 5 : 10 881 DH et plus.

Une lecture des résultats obtenus (Tableau 1 ci-après) révèle que la cherté de la vie est évoquée par la proportion la plus importante des chefs de ménages (29,1%), l'augmentation des besoins suit avec une part de 19,1% et la diminution des sources d'activité est la cause avancée par 17,0% des enquêtés. Les autres arguments soupçonnés sont désignés par des proportions relativement moins importantes, soit 15,2% pour la sécheresse et 11,2% pour l'augmentation des membres à charge. L'argument "décès, maladie ou absence du soutien principal" est évoqué par seulement 6,9% des chefs de ménages.

L'examen de ces déclarations selon les caractéristiques socio-démographiques met en exergue des disparités liées essentiellement au sexe et au milieu de résidence. Si la cherté de la vie est évoquée avec la même ampleur dans les deux milieux urbain et rural, l'impact de la sécheresse est beaucoup plus ressenti en milieu rural, soit 23,5% contre 9,8% en milieu urbain. Par contre, l'augmentation des besoins est avancée avec une proportion plus importante dans les villes (21,3%) que dans les campagnes (15,6%).

**Tableau 10.1 : Répartition des chefs de ménages concernés par la régression du niveau de vie selon les causes et le milieu de résidence**

(en %)

Causes de régression	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cherté de la vie	29,4	28,8	29,1
Diminution des sources d'activité	17,8	15,7	17,0
Décès, maladie ou absence du soutien Principal	8,0	5,1	6,9
Augmentation des membres à charge	11,8	10,5	11,2
Augmentation des besoins	21,3	15,6	19,1
Sécheresse	9,8	23,5	15,2
Autres	1,9	0,8	1,5

Par sexe, les disparités s'observent essentiellement pour le facteur "décès, maladie ou absence du soutien principal" qui est nettement plus déclaré par les femmes cheftaines de ménages (17,8% contre 4,1% pour les hommes). Une telle différence serait due au fait que les femmes n'accèdent généralement à la responsabilité de chef de ménage qu'en cas d'absence du soutien principal (souvent le mari). D'autres causes de régression sont plus avancées par les hommes que par les femmes, notamment l'impact de la sécheresse (16,3% contre 10,9% respectivement) et l'augmentation des membres à charge (12,4% contre 6,7% respectivement).

D'autres facteurs socio-démographiques influent sur le poids des déclarations des chefs de ménages à propos des causes de régression de leurs niveaux de vie. En effet, l'augmentation des besoins est avancée seulement par 16,2% des chefs de ménage les plus jeunes (15-24 ans) et 17,5% des plus âgés (60 ans et plus), alors que la moyenne relative à cette déclaration pour l'ensemble des enquêtés est de 19,1%.

Par ailleurs, la cherté de la vie demeure ressentie avec la même ampleur quel que soit le niveau d'instruction des chefs de ménages enquêtés. Cependant, l'augmentation des besoins est d'autant plus reconnue comme une entrave à l'évolution du niveau de vie que les chefs de ménages sont plus instruits. Une telle déclaration est faite par 25,7% des chefs de ménages ayant le niveau supérieur, contre seulement 17,8% pour ceux n'ayant aucun niveau scolaire.

Aussi, plus la taille des ménages augmente plus la cherté de la vie a moins d'impact ; environ 31,5% des dirigeants des ménages de 1 à 2 personnes l'évoquent contre 27,1% de ceux s'occupant des ménages de 9 personnes et plus. Ceci est dû au fait que l'augmentation de la taille de ménage signifie généralement une multiplication des sources de revenus. En effet, si la cherté de la vie est indexée par 27,9% des chefs de ménages à 5 actifs occupés et plus, elle est davantage impliquée selon les chefs de ménages sans actifs occupés dans leurs foyers (30,0%).

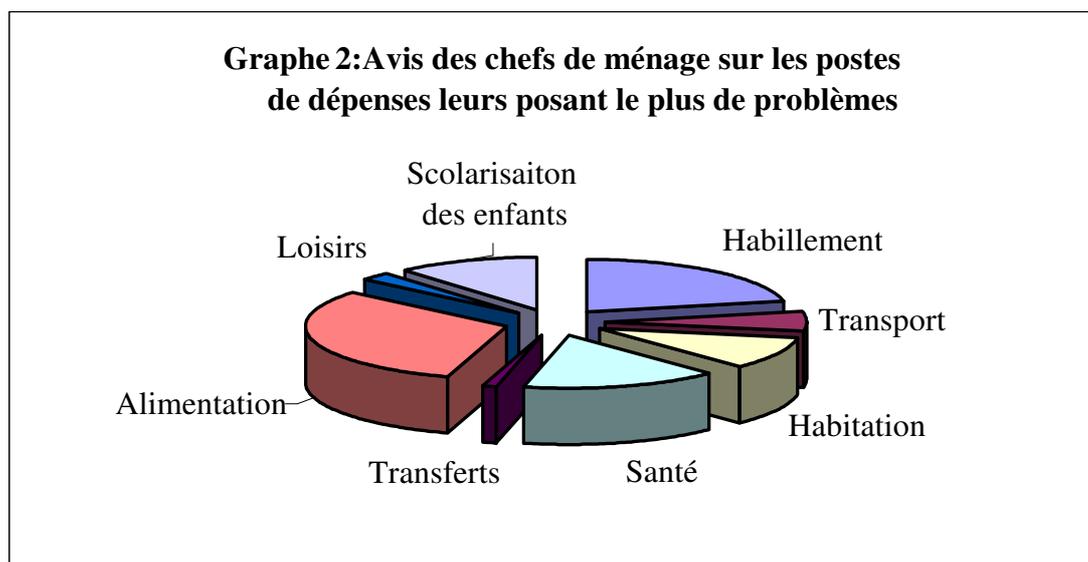
Cette synergie entre les indicateurs "taille de ménage" et "nombre d'actifs occupés dans le ménage" s'applique également pour le facteur "augmentation des besoins" qui jusqu'à une certaine taille des ménages (5-6 personnes) et à un certain nombre d'actifs occupés (2 actifs occupés), pèse de plus en plus lourd (15,0% des ménages de 1 à 2 personnes en souffrent contre 20,5% de ceux composés de 5 à 6 personnes et 18,1% des ménages sans actifs occupés le soulèvent contre 19,9% pour ceux à 2 actifs occupés). Pour des tailles de ménages plus élevées et éventuellement un nombre d'actifs occupés plus important, les implications de cet indicateur se ressentent nettement moins.

L'examen des causes de régression révèle également une forte incrimination de la cherté de la vie et à moindre degré la diminution des sources d'activité et ce, quel que soit le niveau de dépenses. Néanmoins, certains arguments sont plus mis en cause par les chefs de ménages appartenant aux classes défavorisées notamment, la sécheresse (18,0% pour les chefs de ménages des 20% de la population à faibles dépenses de consommation contre 12,2% pour ceux des 20% de la population à dépenses de consommation élevées) et l'augmentation des membres à charge (15,1% contre 7,9% respectivement). A l'opposé, d'autres causes préoccupent davantage les chefs de ménages aisés, à savoir l'augmentation des besoins (21,8% pour les chefs de ménages des 20% de la population les plus aisés contre 16,1% pour ceux des 20% de la population les plus démunis) et le "décès, maladie ou absence du soutien principal" (9,5% contre 4,6% respectivement).

### **3. Postes de dépense posant le plus de problèmes pour les ménages**

L'examen de la nature des dépenses dont se souciaient le plus les enquêtés au cours des dix dernières années précédant l'enquête a mis en exergue l'importance que revêtent l'alimentation et l'habillement dans les dépenses des ménages (grap2). En effet, les chefs de ménages reconnaissent que l'alimentation et l'habillement leurs posent problème avec respectivement 31,3% et 21,7% de fréquence. Les problèmes relatifs aux soins de santé et à la scolarisation des enfants ne sont pas négligeables non plus. Ces deux facteurs sont respectivement évoqués par 15,9% et 11,5% des enquêtés.

Si ces points de vue sont reproduits dans le même ordre d'importance aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ; ils sont, néanmoins, évoqués avec plus d'ampleur en milieu rural, soit 33,6% contre 29,9% et 25,2% contre 19,6% respectivement pour l'alimentation et l'habillement. Toujours est-il, certaines difficultés s'imposent davantage dans un milieu plutôt que dans l'autre, notamment pour le transport dans les campagnes (9,0% contre 4,3% dans les villes) et l'habitation et équipements durables dans les villes (13,5% contre 4,1% dans les campagnes).



L'analyse de telles déclarations selon les caractéristiques socio-démographiques révèle que certains postes de dépenses posent relativement plus de problèmes pour les chefs de ménages femmes, notamment les "soins de santé" (17,8% contre 15,5% pour les hommes) et l'"habitation et équipement durable" (11,5% contre 9,6% pour les hommes). En contre partie, la "scolarisation des enfants" est plus ressentie comme difficulté par les hommes chefs de ménage que par leurs homologues femmes (12,1% contre 8,4% respectivement).

Si l'"alimentation" est un souci évoqué avec ampleur à tout âge, l'"habillement" et le "transport" posent plus de problèmes pour les chefs de ménages jeunes, soit respectivement 24,4% et 11,3% contre 21,2% et 7,0% pour les âgés de 60 ans et plus.

Par contre, les soucis relatifs aux soins de santé sont davantage ressentis avec l'âge; près de 20,5% des âgés de 60 ans et plus le reconnaissent contre 12,9% seulement des jeunes de 15 à 24 ans.

En tenant compte du niveau d'instruction, l'"alimentation" et l'"habillement" posent nettement plus de problèmes pour les chefs de ménages sans niveau scolaire. Ces derniers le reconnaissent avec respectivement 32,6% et 23,0% contre seulement 22,9% et 12,4% pour les chefs de ménages ayant le niveau supérieur. En revanche, l'"habitation et équipements durables" et à moindre degré la "scolarisation des enfants" sont des postes de dépense dont se soucient plus les chefs de ménages ayant

le niveau supérieur (15,8% et 12,8% respectivement contre 8,6 et 10,1 % pour ceux sans niveau scolaire).

Selon la taille des ménages, certains postes tels que les "soins de santé" et "habitation et équipements durables" posent plus de problèmes pour les ménages de petites tailles; 18,9% et 13,0% des ménages de 1 à 2 personnes en souffrent respectivement contre 15,4% et 7,1% des ménages composés de 9 personnes et plus. Pour les ménages de grande taille, ces derniers besoins sont sans doute amortis par l'augmentation du nombre d'actifs occupés. Par contre, le problème que pose l'habillement sur les dépenses des ménages est d'autant plus important que la taille des ménages est élevée; environ 23,0% des dirigeants de ménages à 9 personnes et plus l'évoquent contre 20,2% pour les ménages réduits à 1 ou 2 personnes.

S'agissant des classes de la dépense annuelle par personne, bien que les avis des chefs de ménages soulèvent avec le même ordre d'importance les postes de dépenses cités ci-dessus, les classes de dépenses les plus défavorisées se soucient relativement plus de l'"alimentation" (33,5% pour les 20% les plus défavorisés contre 28,1% pour les 20% les plus aisés) et de l'"habillement" (26,2% contre 17,1% respectivement). En contre partie, certains postes de dépenses sont évoqués avec des fréquences plus importantes par les chefs de ménages appartenant aux classes aisées, notamment les soins de "santé et médication" (18,3% pour les 20% les plus aisés contre 12,6% pour les 20% les plus défavorisés), l'"habitation et équipements durables" (12,9% contre 6,3% respectivement) et même si à très faible degré, le poste "voyages, loisirs et activités culturelles" (4,9% contre 0,8% respectivement).

#### **4. Principales inquiétudes des chefs de ménages concernant l'avenir**

A la fin de ce module, une dernière question d'opinion a été posée aux chefs de ménages concernant les inquiétudes vis à vis de l'avenir. Les réactions des enquêtés tournent essentiellement autour de la cherté de la vie (25,5%), la sécheresse (21,5%), le chômage des jeunes (18,7%) et à moindre degré autour des maladies et invalidités (12,8%) (Tableau 2 ci-dessous).

Le poids de chacun de ces problèmes évoqués diffère selon le milieu de résidence. En effet, la sécheresse est un souci majeur pour les ruraux qui le soulèvent avec une fréquence de 30,5% contre 15,9 % pour les citadins. Tandis que le chômage des jeunes préoccupe davantage les résidents des villes (21,1% contre 15,0% des ruraux). Par ailleurs, la cherté de la vie constitue certes une inquiétude majeure pour l'ensemble des chefs de ménages mais, elle engendre relativement plus de soucis chez les ruraux par rapport aux citadins (27,2% contre 24,4% respectivement).

Tableau 10.2 : Répartition des chefs de ménages selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir

(en %)

Genre d'inquiétudes	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Sécheresse	15,9	30,5	21,5
Chômage des jeunes	21,1	15,0	18,7
Cherté de la vie	24,4	27,2	25,5
Interruption de scolarisation	3,0	1,2	2,3
Délinquance	5,5	2,3	4,3
Maladie ou invalidité	13,7	11,2	12,8
Manque de ressources monétaires	9,9	10,5	10,1
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,5	0,8	1,2
Consommation des cigarettes	0,6	0,2	0,5
Consommation des drogues	2,7	0,7	1,9
Problèmes familiaux complexes	1,8	0,6	1,3
Autres	0,0	0,0	0,0

L'examen de ces réactions selon le sexe fait ressortir l'inquiétude relativement élevée des cheftaines de ménages pour les maladies et invalidité (15,0% contre 12,3% pour les hommes). Parallèlement, les hommes se soucient davantage des problèmes de sécheresse (22,2% contre 18,1% pour les femmes).

Pour certains facteurs de détérioration du niveau de vie, telles la cherté de la vie et la sécheresse, les soucis d'avenir sont d'autant plus grands que le chef de ménage est sans instruction, soient 26,9% et 23,4% des déclarations respectives des chefs de ménages sans niveau scolaire contre 18,0% et 13,9% pour ceux ayant le niveau supérieur. Néanmoins certains soucis de l'avenir préoccupent davantage les chefs de ménages ayant le niveau supérieur, notamment le chômage des jeunes évoqué par 21,9% parmi eux contre 17,5% parmi ceux sans niveau scolaire. Aussi, bien que faiblement déclaré par l'ensemble des enquêtés (4,3%), la délinquance constitue une inquiétude nettement plus fréquente pour les chefs de ménages de niveau supérieur (10,7% contre seulement 3,1% pour leurs homologues sans instruction).

Cette inquiétude vis à vis de l'avenir s'amplifie généralement avec l'augmentation de la taille des ménages, notamment pour la sécheresse et le chômage des jeunes qui sont signalés respectivement par 24,6% et 21,3% des chefs de ménages composés de 9 personnes et plus contre 21,7% et 11,8% des dirigeants de ménages réduits à 1 ou 2 personnes. Seulement, pour les maladies ou invalidités, cette crainte s'amortit avec l'élévation de la taille des ménages (de 18,5% pour les ménages de 1 à 2 personnes à 10,5% pour ceux à 9 personnes et plus).

L'examen de ces inquiétudes vis à vis de l'avenir révèle également que les chefs de ménages appartenant aux classes de dépenses les plus défavorisées insistent davantage sur la cherté de la vie (29,0% pour les 20% de la population les plus démunis contre 22,2% pour les 20% de la population les plus aisés), la sécheresse (27,7% contre 17,3% respectivement) et sur le manque de ressources monétaires (11,0% contre 8,8% respectivement). A l'opposé, les déclarations de leurs homologues aisés sont plus intenses quant aux chômage des jeunes (19,5% pour les

20% de la population les plus aisés contre 16,6% pour les 20% de la population les plus démunie) et aux maladies ou invalidités (15,4% contre 9,6% respectivement).

## **DEUXIEME PARTIE**

### ***ANNEXES STATISTIQUES***

***CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES***

***ET CULTURELLES DE LA POPULATION***

Tableau P01 : **Population (en %) selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne**

Classes de la dépense annuelle par personne	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 3 542 DH	8,6%	34,5%	20,0%
De 3 542 DH à moins de 5 032 DH	14,7%	26,7%	20,0%
De 5 032 DH à moins de 7 046 DH	19,9%	20,1%	20,0%
De 7 046 DH à moins de 10 881 DH	25,7%	12,8%	20,0%
10 881 DH et plus	31,1%	5,9%	20,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau P 02 : **Ménages (en %) selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne**

Classes de la dépense annuelle par personne	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 3 542 DH	6,4%	28,8%	15,0%
De 3 542 DH à moins de 5 032 DH	12,0%	25,2%	17,1%
De 5 032 DH à moins de 7 046 DH	17,8%	20,7%	19,0%
De 7 046 DH à moins de 10 881 DH	25,3%	15,8%	21,6%
10 881 DH et plus	38,5%	9,5%	27,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

**Tableau P03 : Principales caractéristiques démographiques de la population  
selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu  
de résidence**

<b>Ensemble</b>						
<b>Indicateurs démographiques</b>	<b>Classes de la dépense annuelle par personne<sup>1</sup></b>					
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Structure (en %) de la population totale selon le sexe</b>						
Masculin	50,6	50,4	50,6	50,2	49,0	50,1
Féminin	49,4	49,6	49,4	49,8	51,0	49,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) de la population totale selon l'âge</b>						
0 – 14 ans	41,7	35,3	30,5	27,5	22,2	31,5
15 – 59 ans	52,4	57,8	61,8	63,2	67,3	60,5
60 ans et plus	5,9	6,9	7,7	9,3	10,5	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	76,4	69,4	65,0	59,1	52,2	63,7
25 – 34 ans	19,7	24,3	27,8	31,8	35,3	28,3
35 – 44 ans	3,3	5,3	6,1	7,6	10,3	6,7
45 – 59 ans	0,4	0,8	0,9	1,2	2,0	1,1
60 ans et plus	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rapport de célibat (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	88,3	87,4	88,7	88,8	89,8	88,6
25 – 34 ans	38,5	44,7	52,3	53,5	58,4	50,5
35 – 44 ans	8,3	13,8	16,9	19,1	23,4	16,9
45 – 59 ans	1,2	2,2	2,4	3,2	4,5	2,9
60 ans et plus	0,7	0,9	0,8	1,1	0,4	0,8
<b>Age moyen au premier mariage (en ans)</b>						
Masculin	29,8	31,1	32,1	32,6	33,4	31,8
Féminin	26,4	27,3	27,7	28,6	28,9	27,7

<sup>1</sup> Définition de la classe de la dépense annuelle par personne :

1 : Moins de 3 542

4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

**Tableau P03 : Principales caractéristiques démographiques de la population selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Urbain**

Indicateurs démographiques	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Structure (en %) de la population totale selon le sexe</b>						
Masculin	50,6	50,4	50,6	50,2	49,0	49,6
Féminin	49,4	49,6	49,4	49,8	51,0	50,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100
<b>Structure (en %) de la population totale selon l'âge</b>						
0 – 14 ans	36,4	32,4	28,6	27,0	22,2	27,4
15 – 59 ans	58,1	61,2	63,9	64,8	67,9	64,5
60 ans et plus	5,5	6,4	7,5	8,2	9,9	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	67,0	61,7	60,4	56,7	50,6	57,0
25 – 34 ans	26,1	28,9	30,2	33,2	36,3	32,4
35 – 44 ans	6,3	7,9	8,1	8,4	10,9	8,9
45 – 59 ans	0,4	1,3	1,2	1,5	2,1	1,5
60 ans et plus	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rapport de célibat (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	91,9	90,7	92,4	91,2	91,0	91,4
25 – 34 ans	50,6	54,3	56,7	55,9	59,9	56,8
35 – 44 ans	15,2	19,3	20,4	20,0	24,0	21,0
45 – 59 ans	1,3	3,7	3,3	3,7	4,6	3,8
60 ans et plus	0,8	1,0	0,5	0,8	0,5	0,7
<b>Age moyen au premier mariage (en ans)</b>						
Masculin	32,4	33,2	33,1	33,0	33,8	33,3
Féminin	27,9	28,8	28,2	29,0	29,3	28,8

**Tableau P03 : Principales caractéristiques démographiques de la population selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Rural**

Indicateurs démographiques	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Structure (en %) de la population totale selon le sexe</b>						
Masculin	50,5	51,4	51,2	50,4	51,0	50,9
Féminin	49,5	48,6	48,8	49,6	49,0	49,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) de la population totale selon l'âge</b>						
0 – 14 ans	43,4	37,4	33,0	28,7	22,1	36,6
15 – 59 ans	50,7	55,4	59,2	59,0	62,9	55,4
60 ans et plus	5,9	7,2	7,8	12,3	15,0	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des célibataires âgés de 15 ans et plus selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	80,1	75,9	71,8	65,9	64,3	74,1
25 – 34 ans	17,2	20,3	24,1	27,8	28,0	21,7
35 – 44 ans	2,1	3,2	3,3	5,1	6,0	3,4
45 – 59 ans	0,4	0,4	0,5	0,6	1,6	0,5
60 ans et plus	0,2	0,2	0,3	0,6	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rapport de célibat (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	87,2	85,3	84,6	83,5	83,2	85,4
25 – 34 ans	33,7	36,8	45,8	46,6	46,8	40,1
35 – 44 ans	5,4	8,6	10,4	15,6	18,1	9,4
45 – 59 ans	1,1	1,0	1,2	1,6	3,5	1,4
60 ans et plus	0,6	0,9	1,1	1,5	0,2	0,9
<b>Age moyen au premier mariage (en ans)</b>						
Masculin	28,6	29,1	30,3	31,4	30,4	29,5
Féminin	25,9	25,9	26,8	26,9	27,2	26,2

Tableau P04 : **Principales caractéristiques démographiques des chefs de ménages selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Ensemble**

Indicateurs démographiques	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Structure (en %) des C.M selon le sexe</b>						
Masculin	88,5	86,1	83,7	81,3	77,6	82,6
Féminin	11,5	13,9	16,3	18,7	22,4	17,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	0,6	1,1	0,9	1,1	1,5	1,1
25 – 44 ans	38,9	37,3	33,2	34,1	34,4	35,3
45 – 59 ans	37,1	36,5	38,9	34,0	34,4	35,9
60 ans et plus	23,4	25,1	28,0	31,8	29,7	27,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon l'état matrimonial</b>						
Célibataire	1,0	2,0	2,3	3,0	6,3	3,3
Marié monogame	88,4	85,3	82,6	79,2	73,4	80,7
Marié polygame	1,6	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3
Divorcé	1,3	1,8	2,4	2,7	4,0	2,6
Veuf	7,7	9,8	11,5	13,8	15,0	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100
<b>Structure (en %) des C.M selon la taille du ménage</b>						
1 personne	0,4	0,8	1,2	2,2	7,1	2,8
2 personnes	1,0	1,6	3,8	7,2	12,5	6,1
3 personnes	2,6	4,1	7,4	9,9	15,8	9,0
4 personnes	6,6	10,6	12,3	15,3	20,6	14,1
5 personnes	11,8	14,6	17,4	19,3	17,1	16,4
6 personnes	14,5	18,4	16,5	16,0	12,5	15,4
7 personnes	18,3	15,5	15,1	12,8	6,6	12,8
8 personnes	13,8	13,5	10,3	7,2	3,4	8,8
9 personnes	10,0	7,9	6,6	4,6	2,3	5,7
10 personnes et plus	21,0	13,0	9,4	5,5	2,1	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon le niveau scolaire</b>						
Sans niveau	77,4	70,2	64,5	55,7	36,9	57,9
Primaire et collègue	13,6	19,1	25,0	29,3	30,0	24,4
Secondaire	0,5	1,4	2,0	5,3	14,2	5,7
Supérieur	0,1	0,2	0,3	1,7	12,4	3,9
Autres niveaux	8,4	9,1	9,2	8,0	6,5	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> Définition de la classe de la dépense annuelle par personne :

1 : Moins de 3 542

4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

Tableau P04 : **Principales caractéristiques démographiques des chefs de ménages selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Urbain**

Indicateurs démographiques	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Structure (en %) des C.M selon le sexe</b>	85,1	81,2	80,6	77,8	76,9	79,3
Masculin	14,9	18,8	19,4	22,2	23,1	20,7
Féminin	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total						
<b>Structure (en %) des C.M selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	-	0,5	0,6	1,0	1,3	0,9
25 – 44 ans	36,5	36,0	32,7	34,7	34,7	34,6
45 – 59 ans	43,9	40,5	40,3	36,9	35,7	38,0
60 ans et plus	19,6	23,0	26,4	27,4	28,3	26,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon l'état matrimonial</b>						
Célibataire	1,6	2,0	1,8	2,8	6,2	3,7
Marié monogame	85,0	82,2	80,9	77,8	73,1	77,8
Marié polygame	1,6	0,8	1,0	1,2	1,2	1,1
Divorcé	2,5	3,2	3,5	2,8	4,1	3,5
Veuf	9,3	11,8	12,8	14,4	15,4	13,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon la taille du ménage</b>						
1 personne	0,2	0,5	1,0	1,4	6,4	3,1
2 personnes	0,9	1,2	3,0	5,7	11,5	6,7
3 personnes	1,3	4,4	6,6	8,8	15,4	9,9
4 personnes	8,3	9,7	12,0	15,5	21,2	15,9
5 personnes	11,0	14,6	18,0	20,5	17,6	17,6
6 personnes	13,1	18,2	17,5	16,9	13,3	15,5
7 personnes	21,5	15,0	16,9	13,7	6,8	12,3
8 personnes	14,7	15,0	10,6	7,7	3,5	7,9
9 personnes	10,5	8,4	5,9	4,5	2,2	4,7
10 personnes et plus	18,5	13,0	8,5	5,3	2,1	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon le niveau scolaire</b>						
Sans niveau	69,7	63,8	59,0	51,2	33,9	48,6
Primaire et collège	22,1	26,2	29,1	33,4	31,5	30,3
Secondaire	1,3	2,2	3,0	6,6	15,8	8,6
Supérieur	0,2	0,1	0,5	2,0	13,7	5,9
Autres niveaux	6,7	7,7	8,4	6,8	5,1	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau P04 : **Principales caractéristiques démographiques des chefs de ménages selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Rural**

Indicateurs démographiques	Classes de la dépense moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Structure (en %) des C.M selon le sexe</b>	89,7	89,9	87,9	85,0	82,1	87,9
Masculin	10,3	10,1	12,1	15,0	17,9	12,1
Féminin	100,0	100,1	100,0	100,0	100,0	100,0
Total						
<b>Structure (en %) des C.M selon l'âge</b>						
15 – 24 ans	0,8	1,5	1,1	1,5	2,8	1,4
25 – 44 ans	39,7	38,2	33,9	32,6	32,7	36,3
45 – 59 ans	34,7	33,5	37,0	26,5	25,5	32,7
60 ans et plus	24,8	26,7	28,0	39,4	39,0	29,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon l'état matrimonial</b>						
Célibataire	0,9	1,9	3,0	3,8	7,1	2,6
Marié monogame	89,6	87,7	84,9	80,4	75,4	85,4
Marié polygame	1,6	1,3	1,5	1,4	2,1	1,5
Divorcé	0,9	0,7	0,9	2,4	3,2	1,3
Veuf	7,0	8,4	9,7	12,0	12,2	9,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon la taille du ménage</b>						
1 personne	0,5	1,0	1,4	4,2	11,5	2,4
2 personnes	1,0	2,0	5,0	11,2	18,9	5,4
3 personnes	3,0	3,9	8,5	12,8	18,4	7,4
4 personnes	6,0	11,3	12,8	14,7	17,3	11,2
5 personnes	12,0	14,5	16,4	16,1	13,8	14,4
6 personnes	15,0	18,6	15,1	13,8	7,2	15,0
7 personnes	17,2	15,9	12,7	10,2	5,0	13,7
8 personnes	13,5	12,3	9,9	5,9	2,6	10,2
9 personnes	9,8	7,5	7,6	5,1	2,6	7,3
10 personnes et plus	22,0	13,0	10,6	6,0	2,7	13,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Structure (en %) des C.M selon le niveau scolaire</b>						
Sans niveau	80,2	75,1	72,0	67,6	57,0	73,0
Primaire et collège	10,5	13,7	17,0	18,5	19,9	14,8
Secondaire	0,2	0,8	0,5	1,9	3,7	1,0
Supérieur	0,1	0,2	0,1	0,8	4,1	0,6
Autres niveaux	9,1	10,2	10,4	11,2	15,3	10,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau P05 : Principaux indicateurs démographiques de la population par région

Région	Structure par âge (en %)			Etat matrimonial (en %) (population âgée de 15 ans et plus)			Taille des ménages (en %) (en personnes)			% des ménages dirigés par des femmes
	- de 15 ans	15-59 ans	60 ans et +	Célibataire	Marié	Autres situations	1-2	3-5	6 et +	
Oued Ed-Dahab-Lagouira Laayoune-Boujdour Guelmim-Es-Semara <sup>1</sup>	31,6	61,9	6,5	42,9	47,0	10,1	15,5	41,8	42,7	22,1
Souss-Massa-Draâ	35,2	56,3	8,5	38,5	53,2	8,3	11,1	39,5	49,4	17,1
El Gharb-Chrarda-Béni Hsen	32,4	60,2	7,4	42,3	50,6	7,1	7,5	34,0	58,5	16,1
Chaouia-Ouardigha	31,3	60,7	8,0	40,0	51,6	8,4	8,0	40,7	51,3	18,0
Marrakech-Tensift El Haouz	33,5	58,0	8,5	39,4	53,0	7,6	8,9	41,0	50,1	15,4
Oriental	30,1	61,8	8,1	47,3	45,3	7,4	7,9	35,6	56,5	17,5
Grand Casablanca	25,2	66,5	8,3	45,2	45,3	9,5	7,4	45,7	46,9	23,2
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	27,0	65,0	8,0	44,7	48,3	7,0	7,8	41,7	50,5	16,0
Doukkala-Abda	33,9	57,5	8,6	39,2	52,9	7,9	10,3	34,1	55,6	15,4
Tadla-Azilal	31,8	60,3	7,9	40,9	50,5	8,6	7,8	39,5	52,7	15,7
Meknès-Tafilalet	30,1	61,8	8,1	41,2	50,6	8,2	10,1	38,9	51,0	16,8
Fès-Boulemane	31,1	61,2	7,7	43,8	48,5	7,7	10,8	39,1	50,1	18,2
Taza-Al Houceima-Taounate	35,2	57,3	7,5	47,4	47,6	5,0	7,0	34,1	58,9	11,1
Tanger-Tétouan	33,6	38,5	7,9	46,1	46,9	7,0	8,8	39,4	51,8	18,3
Ensemble	31,4	60,5	8,1	42,8	49,4	7,8	9,0	39,4	51,6	17,4

<sup>1</sup> Ces trois régions ont été regroupées pour des considérations d'échantillonnage.

Tableau AL01 : **Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne**

**Ensemble**

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)</b>	1 612	2 115	2 514	2 944	3 636	12 821
<b>Population alphabétisée (en %) selon l'âge</b>						
10 – 14 ans	36,6	28,0	22,6	18,5	12,2	21,4
15 – 24 ans	35,6	36,3	36,5	32,7	26,8	32,7
25 – 44 ans	21,1	28,3	32,2	37,8	43,5	34,7
45 – 59 ans	5,2	6,2	7,2	8,5	13,4	8,8
60 ans et plus	1,5	1,2	1,5	2,5	4,1	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation (10 ans et plus)</b>						
Hommes	50,8	59,7	66,2	73,7	84,5	67,5
Femmes	24,8	33,7	40,3	48,6	61,5	42,6
Ensemble	37,8	46,8	53,4	61,1	72,7	55,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation (15 ans et plus)</b>						
Hommes	43,5	54,7	62,3	70,7	83,2	64,1
Femmes	16,7	26,3	33,8	43,1	58,4	37,2
Ensemble	30,1	40,5	48,1	56,8	70,5	50,6
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge</b>						
10 – 14 ans	68,0	77,5	85,1	91,5	93,8	81,3
15 – 24 ans	46,3	59,8	69,7	80,1	89,1	68,4
25 – 44 ans	26,1	39,9	50,4	62,2	80,5	54,4
45 – 59 ans	16,7	22,7	26,9	36,5	57,0	34,4
60 ans et plus	6,9	6,2	8,2	13,5	24,1	13,1
Total	37,8	46,8	53,4	61,1	72,7	55,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du CM</b>						
Sans niveau	31,9	39,2	43,7	48,8	52,0	42,0
Primaire et collègue	60,1	68,7	74,0	77,0	83,9	75,3
Secondaire	70,1	66,6	76,3	82,5	87,8	84,4
Supérieur	93,1	70,8	70,6	86,1	91,3	90,2
Autres niveaux	54,9	58,3	64,4	72,6	74,0	64,9
Total	37,8	46,8	53,4	61,1	72,7	55,0

**Tableau AL01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne (suite)**

**Ensemble**

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le sexe</b>						
Hommes	24,0	32,5	39,6	51,6	73,8	47,1
Femmes	5,4	6,0	11,7	11,6	26,7	15,6
Ensemble	21,8	28,9	35,0	44,1	63,2	41,7
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon l'âge</b>						
15 – 34 ans	28,4	42,0	56,6	66,2	88,3	61,2
35 – 59 ans	24,3	33,2	40,7	52,4	73,4	47,7
60 ans et plus	11,5	11,1	12,5	19,7	32,1	19,6
Total	21,8	28,9	35,0	44,1	63,2	41,7
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1,0	1,7	1,8	2,6	3,0	2,0
Primaire et collège	94,6	95,2	97,7	96,7	98,1	97,0
Secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Supérieur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres niveaux	90,1	87,2	87,8	92,1	93,9	90,3
Total	21,8	28,9	35,0	44,1	63,2	41,7
<b>Taux (en %) d'alphabétisation de la population selon le type d'activité (15 ans et plus)</b>						
Actif occupé	28,7	39,8	47,4	60,1	78,2	50,7
Chômeur	69,3	76,6	83,2	89,6	95,0	85,0
Inactif	26,0	35,1	41,5	46,7	58,2	43,6
Total	30,1	40,5	48,1	56,9	70,6	50,6
<b>Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut professionnel</b>						
Salarié	42,4	53,8	61,5	72,7	86,9	66,8
Indépendant	23,7	33,8	40,2	52,8	66,9	42,9
Employeur	25,6	47,0	52,0	67,7	73,4	65,4
Autres actifs occupés	21,6	31,6	37,3	46,3	64,1	35,6
Total	28,7	39,8	47,4	60,1	78,2	50,7

Tableau AL01 : **Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne**

**Urbain**

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)</b>	588	1 164	1691	2 357	3 314	9 115
<b>Population alphabétisée (en %) selon l'âge</b>						
10 – 14 ans	30,5	23,9	19,8	17,3	11,9	17,5
15 – 24 ans	35,4	35,1	35,4	31,7	25,8	30,9
25 – 44 ans	26,7	32,8	35,8	39,5	44,4	38,9
45 – 59 ans	6,2	7,2	7,6	9,3	14,0	10,2
60 ans et plus	1,2	1,0	1,4	2,2	3,9	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation (10 ans et plus)</b>						
Hommes	63,7	70,6	73,9	79,0	87,2	78,1
Femmes	43,8	51,2	53,2	57,0	65,8	57,2
Ensemble	53,8	60,6	63,5	67,9	76,2	67,5
<b>Taux (en %) d'alphabétisation (15 ans et plus)</b>						
Hommes	57,4	66,6	70,8	76,3	86,0	75,7
Femmes	34,5	43,7	46,7	51,7	62,9	52,1
Ensemble	45,9	54,8	58,7	63,9	74,2	63,7
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge</b>						
10 – 14 ans	87,9	91,1	95,4	96,7	95,6	94,1
15 – 24 ans	70,3	81,1	86,1	89,7	92,8	86,7
25 – 44 ans	41,5	54,9	61,2	68,4	83,5	68,4
45 – 59 ans	26,2	32,0	33,6	42,5	61,5	45,4
60 ans et plus	9,5	7,3	9,5	15,5	25,8	17,0
Total	53,8	60,6	63,5	67,9	76,2	67,5
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du CM</b>						
Sans niveau	47,3	52,8	54,4	56,3	56,0	54,1
Primaire et collège	68,7	76,8	78,6	79,9	85,9	80,8
Secondaire	67,3	70,2	78,0	84,1	88,1	85,7
Supérieur	86,3	88,4	71,9	88,6	91,1	90,5
Autres niveaux	71,3	71,6	75,1	79,4	78,4	76,3
Total	53,8	60,6	63,5	67,9	76,2	67,5

**Tableau AL01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne (suite)**

**Urbain**

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le sexe</b>						
Hommes	33,1	41,2	46,9	57,9	77,5	59,5
Femmes	12,3	9,3	15,2	13,9	29,8	20,4
Ensemble	30,0	35,2	40,8	49,0	66,4	51,4
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon l'âge</b>						
15 – 34 ans	47,1	53,6	64,2	71,7	91,6	75,8
35 – 59 ans	32,0	40,1	48,3	56,9	76,6	58,5
60 ans et plus	15,2	12,5	13,3	22,0	33,8	24,0
Total	30,0	35,2	40,8	49,0	66,4	51,4
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1,1	1,5	2,4	3,2	3,3	2,3
Primaire et collège	96,9	94,9	97,8	97,2	98,4	97,6
Secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Supérieur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres niveaux	94,9	91,4	88,1	92,5	93,6	91,8
Total	30,0	35,2	40,8	49,0	66,4	51,4
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon le type d'activité (15 ans et plus)</b>						
Actif occupé	46,3	58,1	64,0	72,4	84,1	70,9
Chômeur	74,7	82,2	85,1	91,0	95,3	88,3
Inactif	36,9	44,9	47,1	50,5	60,7	51,5
Total	45,9	54,9	58,7	64,0	74,2	63,7
<b>Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée selon le statut professionnel (15 ans et plus)</b>						
Salarié	49,7	60,4	65,6	75,1	88,3	74,2
Indépendant	39,4	50,9	57,0	65,7	74,8	62,2
Employeur	50,6	80,5	63,0	71,0	77,4	74,6
Autre	45,2	65,1	74,2	77,3	80,5	73,1
Total	46,3	58,1	64,0	72,4	84,1	70,9

Tableau AL01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne

**Rural**

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)</b>	1 024	950	823	587	322	3 706
<b>Population alphabétisée (en %) selon l'âge</b>						
10 – 14 ans	40,1	33,0	28,4	23,1	15,8	30,9
15 – 24 ans	35,7	37,8	38,8	36,6	36,6	37,1
25 – 44 ans	17,9	22,9	24,8	31,3	34,9	24,3
45 – 59 ans	4,7	4,9	6,4	5,4	6,9	5,4
60 ans et plus	1,6	1,4	1,6	3,6	5,8	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon le sexe (10 ans et plus)</b>						
Hommes	46,3	52,0	56,4	60,2	67,2	53,2
Femmes	18,2	20,1	23,0	26,7	31,6	21,8
Ensemble	32,3	36,5	40,2	43,6	49,6	37,8
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon le sexe (15 ans et plus)</b>						
Hommes	38,6	46,2	51,2	56,2	64,7	47,7
Femmes	10,4	12,4	16,3	20,6	27,5	14,9
Ensemble	24,5	29,7	34,0	38,4	46,2	31,5
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge</b>						
10 – 14 ans	61,9	68,4	73,7	78,7	82,0	68,4
15 – 24 ans	38,8	46,1	51,4	58,5	69,0	47,8
25 – 44 ans	19,8	27,0	33,1	42,5	54,8	30,2
45 – 59 ans	13,1	14,9	18,0	18,5	22,7	16,2
60 ans et plus	6,2	5,5	6,7	10,3	16,7	8,1
Total	32,3	36,5	40,2	43,6	49,6	37,8
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du CM</b>						
Sans niveau	27,2	30,6	31,7	33,6	35,2	30,2
Primaire et collègue	54,2	57,7	64,5	64,0	63,2	60,3
Secondaire	75,2	58,0	68,1	67,7	77,3	69,2
Supérieur	100,0	51,7	49,9	73,0	95,3	84,4
Autres niveaux	50,6	50,7	53,3	61,8	63,5	54,3
Total	32,3	36,5	40,2	43,6	49,6	37,8

**Tableau AL01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle par personne (suite)**

**Rural**

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le sexe</b>						
Hommes	20,9	26,6	30,2	36,3	51,0	29,3
Femmes	1,9	1,4	4,1	3,8	0,9	2,5
Ensemble	18,9	24,0	27,1	31,4	42,1	26,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon l'âge</b>						
15 – 34 ans	24,0	35,9	49,1	55,3	73,3	43,0
35 – 59 ans	21,2	27,2	29,0	37,1	44,9	28,2
60 ans et plus	10,4	10,1	11,4	15,6	24,1	13,3
Total	18,9	24,0	27,1	31,4	42,1	26,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1,0	1,7	1,2	1,5	1,5	1,3
Primaire et collège	92,9	95,5	97,4	94,0	94,9	95,0
Secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Supérieur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres niveaux	88,8	84,7	87,5	91,6	94,6	88,8
Total	18,9	24,0	27,1	31,4	42,1	26,0
<b>Taux (en %) d'alphabétisation selon le type d'activité(15 ans et plus)</b>						
Actif occupé	24,7	31,0	34,1	40,1	49,8	32,3
Chômeur	61,1	60,9	73,9	73,9	87,8	67,5
inactif	20,4	23,8	29,3	32,3	37,3	26,3
Total	24,5	29,7	34,0	38,4	46,3	31,5
<b>Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut professionnel</b>						
Salarié	38,4	45,1	51,4	61,2	68,5	47,6
Indépendant	20,3	25,6	27,8	33,6	42,6	27,1
Employeur	22,3	25,4	41,1	63,7	50,9	46,3
Autre	20,3	28,2	31,0	35,0	45,4	28,2
Total	24,7	31,0	34,1	40,1	49,8	32,3

**Tableau AL02 : Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 10 ans et plus par région**

Région	Milieu de résidence		Sexe		Groupe d'âges				Total
	Urbain	Rural	Mas.	Fém.	10-14	15-24	25-34	35 et +	
Oued Ed-Dahab-Lagouira Laayoune-Boujdour Guelmim-Es-Semara <sup>1</sup>	69,1	50,7	82,1	48,7	93,4	83,9	70,3	38,6	65,0
Souss-Massa-Draâ	64,9	37,4	66,0	34,0	81,3	63,0	52,3	24,6	49,0
El Gharb-Chrarda-Béni Hsen	68,8	36,8	62,9	37,5	72,3	59,9	53,1	32,0	50,3
Chaouia-Ouardigha	65,5	45,2	69,8	37,9	84,8	71,4	56,5	29,6	54,4
Marrakech-Tensift El Haouz	62,1	29,9	54,7	32,4	70,8	56,2	52,0	20,7	43,6
Oriental	64,3	39,3	66,6	44,0	87,8	70,0	60,3	29,9	55,1
Grand Casablanca	73,1	63,7	81,1	64,9	96,0	91,9	86,3	50,1	72,8
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	69,3	42,3	75,5	54,8	92,2	82,3	74,1	41,7	65,2
Doukkala-Abda	67,3	34,9	60,3	34,1	71,8	57,5	56,4	27,5	47,8
Tadla-Azilal	68,0	42,8	66,7	38,8	82,5	68,8	58,6	26,6	52,7
Meknès-Tafilalet	66,7	40,6	66,6	43,5	83,2	70,0	64,5	28,7	55,0
Fès-Boulemane	61,2	35,4	68,2	41,5	79,1	68,5	62,2	32,3	55,1
Taza-Al Houceima-Taounate	68,8	36,0	59,9	27,3	68,3	51,9	48,4	23,8	44,3
Tanger-Tétouan	66,8	37,3	68,0	43,4	82,4	66,8	58,8	33,8	55,7
Ensemble	67,5	37,8	67,5	42,6	81,3	68,4	62,2	32,3	55,0

<sup>1</sup> Ces trois régions ont été regroupées pour des considérations d'échantillonnage.

**Tableau NS01 : Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire,  
les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu  
de résidence**

**Ensemble**

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Masculin</b>						
Sans niveau	54,3	43,3	36,2	28,6	16,8	34,7
Primaire et collège	33,4	42,0	46,1	48,0	40,9	42,4
Secondaire	3,3	5,1	8,0	11,5	21,2	10,3
Supérieur	1,1	2,0	3,0	6,0	16,1	6,1
Autres niveaux	7,9	7,6	6,7	5,9	5,0	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
Sans niveau	82,0	72,4	65,6	56,1	41,6	62,1
Primaire et collège	15,0	22,9	26,7	31,6	32,6	26,4
Secondaire	1,5	2,9	4,7	7,7	15,5	7,0
Supérieur	0,7	1,1	2,3	4,0	9,5	3,8
Autres niveaux	0,8	0,7	0,7	0,6	0,8	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Les deux sexes</b>						
Sans niveau	68,1	57,8	50,8	42,4	29,4	48,4
Primaire et collège	24,2	32,4	36,5	39,8	36,7	34,4
Secondaire	2,5	4,0	6,3	9,6	18,3	8,6
Supérieur	0,9	1,6	2,7	5,0	12,8	5,0
Autres niveaux	4,3	4,2	3,7	3,2	2,8	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> Définition de la classe de la dépense annuelle par personne :

1 : Moins de 3 542 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

5 : 10 881 DH et plus

**Tableau NS01 : Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire,  
les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de  
résidence**

**Urbain**

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Masculin</b>						
Sans niveau	40,7	32,1	28,1	23,6	14,1	23,8
Primaire et collège	47,4	52,0	52,0	51,2	41,3	47,9
Secondaire	5,5	7,7	10,8	13,7	23,1	14,8
Supérieur	2,3	3,4	3,9	7,2	17,7	9,1
Autres niveaux	4,1	4,8	5,2	4,3	3,8	4,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
Sans niveau	64,1	55,1	53,0	47,4	37,2	47,4
Primaire et collège	28,7	36,4	35,2	36,7	34,2	34,9
Secondaire	4,3	5,9	7,2	10,1	17,3	10,9
Supérieur	2,6	2,2	3,9	5,3	10,6	6,2
Autres niveaux	0,3	0,4	0,7	0,5	0,7	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Les deux sexes</b>						
Sans niveau	52,4	43,9	40,6	35,6	25,9	35,8
Primaire et collège	38,0	44,0	43,6	43,9	37,7	41,3
Secondaire	4,9	6,8	9,0	11,9	20,1	12,8
Supérieur	2,5	2,8	3,9	6,2	14,1	7,6
Autres niveaux	2,2	2,5	2,9	2,4	2,2	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau NS01 : Population (en %) âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire,  
les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de  
résidence**

**Rural**

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Masculin</b>						
Sans niveau	59,1	51,3	46,7	41,5	34,3	50,1
Primaire et collège	28,4	34,8	38,4	39,9	38,4	34,6
Secondaire	2,6	3,2	4,3	5,8	9,0	4,1
Supérieur	0,7	1,1	2,0	2,9	5,7	1,7
Autres niveaux	9,2	9,6	8,6	9,9	12,6	9,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
Sans niveau	88,3	86,2	82,7	78,9	71,8	84,0
Primaire et collège	10,2	12,1	15,2	18,3	21,9	13,8
Secondaire	0,5	0,6	1,3	1,6	3,1	1,1
Supérieur	0,1	0,2	0,2	0,5	2,0	0,3
Autres niveaux	0,9	0,9	0,6	0,7	1,2	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Les deux sexes</b>						
Sans niveau	73,7	68,3	64,4	60,1	52,9	66,9
Primaire et collège	19,3	23,8	27,0	29,2	30,2	24,3
Secondaire	1,5	1,9	2,8	3,7	6,0	2,6
Supérieur	0,4	0,6	1,1	1,7	3,9	1,0
Autres niveaux	5,1	5,4	4,7	5,3	7,0	5,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau NS02 : Chefs de ménages (en %) selon le niveau scolaire, les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Ensemble**

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Masculin</b>						
Sans niveau	75,2	66,4	59,6	48,4	26,5	52,4
Primaire et collège	14,6	21,4	27,1	33,8	33,1	27,0
Secondaire	0,6	1,5	2,0	6,1	17,0	6,4
Supérieur	0,1	0,2	0,4	2,0	15,2	4,5
Autres niveaux	9,5	10,5	10,9	9,7	8,2	9,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
Sans niveau	94,3	93,9	89,8	87,7	73,0	84,4
Primaire et collège	5,2	4,5	8,0	9,4	19,2	11,6
Secondaire et supérieur	0,5	0,8	1,8	2,5	7,1	3,5
Autres niveaux	-	0,8	0,4	0,4	0,7	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Les deux sexes</b>						
Sans niveau	77,4	70,2	64,5	55,8	36,9	58,0
Primaire et collège	13,6	19,1	24,0	29,2	30,0	24,3
Secondaire	0,5	1,4	2,0	5,3	14,2	5,7
Supérieur	0,1	0,2	0,3	1,7	12,4	3,9
Autres niveaux	8,4	9,1	9,2	8,0	6,5	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> Définition de la classe de la dépense annuelle par personne :

1 : Moins de 3 542 DH

4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

Tableau NS02 : **Chefs de ménages (en %) selon le niveau scolaire, les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Urbain**

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Masculin</b>						
Sans niveau	66,5	57,6	52,4	42,5	23,0	40,5
Primaire et collège	24,0	30,7	33,5	38,9	34,6	34,3
Secondaire	1,6	2,4	3,1	7,7	19,0	10,0
Supérieur	-	0,1	0,7	2,5	16,9	7,1
Autres niveaux	7,9	9,2	10,3	8,4	6,5	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
Sans niveau	87,7	90,5	86,5	85,3	69,9	79,6
Primaire et collège	11,0	6,8	10,5	11,2	21,4	15,0
Secondaire et supérieur	1,3	1,4	2,6	3,0	7,9	4,7
Autres niveaux	-	1,3	0,4	0,5	0,8	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Les deux sexes</b>						
Sans niveau	69,7	63,8	59,0	51,2	33,9	48,6
Primaire et collège	22,1	26,2	29,1	33,3	31,5	30,3
Secondaire	1,3	2,2	3,0	6,7	15,8	8,6
Supérieur	0,2	0,1	0,5	2,0	13,7	5,9
Autres niveaux	6,7	7,7	8,4	6,8	5,1	6,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau NS02 : **Chefs de ménages (en %) selon le niveau scolaire, les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Rural**

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Masculin</b>						
Sans niveau	78,1	72,4	68,6	62,6	47,8	69,6
Primaire et collège	11,4	15,1	19,0	21,3	24,0	16,6
Secondaire	0,3	0,9	0,6	2,1	4,5	1,1
Supérieur	0,1	0,2	0,1	0,9	5,1	0,7
Autres niveaux	10,1	11,4	11,7	13,1	18,6	12,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Féminin</b>						
Sans niveau	97,7	98,6	96,9	95,7	99,1	97,6
Primaire et collège	2,3	1,4	2,5	3,2	0,9	2,1
Secondaire et supérieur	-	-	-	0,7	-	0,1
Autres niveaux	-	-	0,6	0,4	-	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Les deux sexes</b>						
Sans niveau	80,2	75,1	72,0	67,5	57,0	73,0
Primaire et collège	10,5	13,7	17,0	18,6	19,9	14,8
Secondaire	0,2	0,8	0,5	1,9	3,7	1,0
Supérieur	0,1	0,2	0,1	0,8	4,1	0,6
Autres niveaux	9,0	10,2	10,4	11,2	15,3	10,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau NS03 : Niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus par région**

Région	Niveau d'instruction					
	Sans niveau	Primaire et collège	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Total
Oued Ed-Dahab-Lagouira Laayoune-Boujdour Guelmim-Es-Semara <sup>1</sup>	38,7	34,9	16,1	6,4	3,8	100,0
Souss-Massa-Draâ	54,1	30,1	6,8	3,2	5,8	100,0
El Gharb-Chrarda-Béni Hsen	52,3	31,2	8,1	3,7	4,9	100,0
Chaouia-Ouadigha	49,4	35,2	9,3	3,1	3,1	100,0
Marrakech-Tensift El Haouz	60,4	27,2	5,7	3,5	3,2	100,0
Oriental	49,3	37,7	6,9	4,1	1,9	100,0
Grand Casablanca	29,8	44,4	15,5	8,7	1,6	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	39,6	38,9	11,4	7,9	2,2	100,0
Doukkala-Abda	54,0	31,6	6,0	3,5	5,1	100,0
Tadla-Azilal	51,6	32,4	8,0	4,1	4,0	100,0
Meknès-Tafilalet	48,2	35,2	9,2	6,1	1,3	100,0
Fès-Boulemane	48,2	36,6	8,1	5,3	1,9	100,0
Taza-Al Houceima-Taounate	59,2	28,0	5,1	3,3	4,5	100,0
Tanger-Tétouan	49,6	33,5	5,4	4,0	7,6	100,0
Ensemble	48,5	34,4	8,6	5,0	3,6	100,0

<sup>1</sup> Ces trois régions ont été regroupées pour des considérations d'échantillonnage.

***CONDITIONS D'HABITATION***

Tableau H01 : **Ménages selon les conditions d'habitation et l'âge du chef de ménage**

**Ensemble**

Indicateurs	Age du chef de ménage (en ans)					Total
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	
<b>Ménages (en %) selon le type d'habitat</b>						
<b>Villa ou étage de villa</b>	1,1	1,1	0,9	2,4	2,8	2,0
Appartement dans un immeuble	4,5	6,1	8,8	8,5	6,3	7,6
Maison marocaine traditionnelle	5,4	6,9	7,6	8,2	7,8	7,8
Maison moderne	38,1	36,2	41,0	42,0	40,4	40,6
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	--	0,4	0,7	0,1	0,1	0,3
Baraque ou habitat sommaire	7,1	9,4	8,5	7,6	6,0	7,6
Maison en pisé ou pierre	38,0	31,3	25,8	24,6	29,3	27,1
Maison en dur	3,3	8,4	6,3	5,9	6,8	6,5
Autres	2,5	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Cohabitation entre ménages (en %)</b>						
Ménage habite seul	85,4	88	88,5	91,8	93,2	90,9
Ménage cohabite avec un autre ménage	9,9	5,9	6,0	5,2	3,9	5,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	3,1	3,4	3,4	1,4	1,7	2,2
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	1,6	2,8	2,0	1,6	1,2	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées</b>						
Une pièce	18,9	20,3	14,8	7,2	5,8	10,3
Deux pièces	31,0	36,3	36,5	28,1	20,9	29,1
Trois pièces	21,7	25,4	28,7	33,8	30,9	30,7
Quatre pièces	14,2	10,4	12,8	17,4	21,0	16,5
Cinq pièces et plus	14,2	7,6	7,2	13,5	21,4	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre moyen de pièces par ménage</b>	2,9	2,6	2,7	3,2	3,5	3,1
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	1,9	2,4	2,8	2,6	2,2	2,5
<b>Peuplement dans le logement (en %)</b>						
Moins d'une personne par pièce	15,9	4,9	2,0	3,4	6,8	4,3
Une à moins de deux personnes par pièce	31,4	31,2	26,8	28,1	35,6	30,3
Deux à moins de trois personnes par pièce	37,6	33,3	32,9	33,0	34,9	33,6
Trois à moins de quatre personnes par pièce	8,1	14,7	17,8	19,4	13,9	16,9
Quatre personnes par pièce et plus	7,0	15,9	20,5	16,1	8,8	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H01 : Ménages selon les conditions d'habitation et l'âge du chef de ménage (suite)

**Ensemble**

Indicateurs	Age du chef de ménage (en ans)					Total
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	
<b>Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement</b>						
Moins de 5 ans	36,7	30,5	17,7	7,8	4,2	12,2
De 5 à moins de 10 ans	12,8	24,1	23,6	14,0	8,5	15,9
De 10 à moins de 20 ans	16,7	18,6	30,7	30,9	19,3	26,0
De 20 à moins de 30 ans	18,8	9,9	10,4	21,2	19,8	16,9
30 ans et plus	14,4	16,5	17,1	25,7	47,8	28,6
Non déclaré	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le statut d'occupation</b>						
Propriétaire ou copropriétaire	59,9	58,3	62,9	73,3	82,6	71,5
Accédant à la propriété	--	0,5	1,1	1,0	0,6	0,8
Locataire	17,3	21,7	20,8	15,3	10,0	15,9
Locataire avec pas de porte	--	0,2	0,5	0,6	0,5	0,5
Hypothèque avec ou sans location	--	0,8	0,5	0,4	0,1	0,4
Logement de fonction	3,1	1,6	2,9	2,2	0,9	1,9
Logement gratuit	19,7	15,6	10,5	6,3	4,6	8,1
Autres	--	1,3	0,8	0,9	0,7	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement</b>						
Hérité	50,7	48,0	38,9	33,2	31,4	35,4
Construit par fonds propres seulement	28,7	31,6	36,2	40,3	45,5	40,2
Construit par crédit seulement	1,6	0,1	1,2	1,0	0,6	0,8
Construit par fonds propres et crédit	4,1	3,9	5,5	7,7	6,0	6,3
Acheté par fonds propres	11,1	11,1	11,7	11,2	12,7	11,8
Acheté par crédit seulement	2,7	0,3	1,0	0,7	0,3	0,6
Acheté par fonds propres et crédit	1,1	1,9	3,4	4,3	2,1	3,2
Don	--	1,9	1,3	0,9	0,7	1
Autres	--	1,2	0,8	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort</b>						
Bain traditionnel	6,5	7,4	7,2	8,5	10,2	8,5
Baignoire	6,4	2,6	5,3	8,0	6,7	6,4
Douche	25,1	16,2	20,6	24,4	22,0	21,9
Lavabo	24,2	21,3	29,1	33,7	32,1	30,6
Cuisine	76,3	84,0	88,2	89,6	89,9	88,5
Toilette	63,2	73,1	77,8	80,7	78,3	78,3

**Tableau H01 : Ménages selon les conditions d'habitation et l'âge du chef de ménage (suite)**

**Ensemble**

Indicateurs	Age du chef de ménage (en ans)					Total
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	
<b>Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>						
Egouts	40,1	44,1	52,7	56,5	52,5	52,9
Fosse septique	3,3	6,0	5,6	5,3	4,8	5,3
Fosse d'aisance ou latrines	17,9	20,5	17,7	17,0	18,5	18,0
Jetées dans la nature	36,4	29,3	23,8	20,9	24,1	23,6
Autre moyen	2,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le mode de ramassage des ordures</b>						
Poubelle communale de collecte des ordures	8,4	11,2	12,3	12,8	12,5	12,4
Ramassage direct par le camion municipal	38,9	36,0	42,9	45,2	40,4	42,2
Jetées dans la nature	49,1	49,8	42,0	39,3	44,1	42,6
Autres	3,6	3,0	2,8	2,7	3,0	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité</b>	13,0	10,6	14,5	21,4	23,0	18,9
<b>Ménages (en %) possédant les services domestiques suivants :</b>						
Bonne, domestique	1,1	1,1	2,0	2,2	2,4	2,0
Gardien, concierge ou jardinier	1,9	0,6	1,5	1,9	1,2	1,4
Garage	0,9	0,8	1,4	1,5	1,8	1,5
<b>Ménage (en %) selon la possession d'un logement secondaire</b>	2,0	0,9	1,4	1,3	1,6	1,4
<b>Ménages (en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	42,7	39,0	49,9	55,7	58,5	53,0
Compteur commun	13,4	19,2	16,4	13,1	8,7	13,4
Sans compteur	3,5	4,5	4,1	3,9	3,4	3,9
Ne dispose pas d'électricité	40,4	37,3	29,6	27,3	29,4	29,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Population(en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	46,7	37,5	48,7	53,5	59,2	52,5
Compteur commun	8,8	15,4	13,9	11,4	7,0	11,1
Sans compteur	3,3	4,7	4,2	4,1	3,8	4,1
Ne dispose pas d'électricité	41,2	42,4	33,2	31,0	30,0	32,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H01 : Ménages selon les conditions d'habitation et l'âge du chef de ménage (suite)

**Ensemble**

Indicateurs	Age du chef de ménage (en ans)					Total
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	
<b>Ménages (en %) selon la source d'eau</b>						
• Ménages branchés au réseau	40,3	46,2	51,6	55,6	52,9	52,7
Branchement individuel	25,5	27,8	34,6	41,6	42,7	38,5
Branchement collectif	14,8	18,4	17,0	14,0	10,2	14,2
• Bornes fontaines	9,7	11,7	11,4	11,1	9,4	10,7
Fontaine payante	4,3	2,2	2,4	2,9	2,7	2,6
Fontaine gratuite	5,4	9,5	9,0	8,2	6,7	8,1
• Sources naturelles	42,2	33,7	29,0	27,0	32,9	30,0
Source d'eau collective aménagée	2,7	1,1	1,8	1,4	1,6	1,5
Matfia collective	--	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4
Puits collectif non aménagé	9,3	8,8	7,3	7,3	8,5	7,8
Sources (ain)	12,9	11	7,1	6,6	8,4	7,8
Oued	4,6	1,7	0,9	1,1	0,9	1,1
Seguia	2,5	1,3	1,6	1,1	1,1	1,3
Puits privé	8,9	7,1	8,0	7,3	9,3	8,0
Matfia privée	1,3	2,2	2,0	1,8	2,7	2,1
• Autres sources	7,8	8,4	8,0	6,3	4,8	6,6
Vendeur d'eau	1,7	1,9	2,4	1,7	1,2	1,8
Camion d'eau citerne	0,6	0,9	1,5	0,7	0,6	0,9
Autres	5,5	5,6	4,1	3,9	3,0	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>						
Moins de 200 mètres	44,4	45,7	47,9	48,4	47,9	47,7
De 200 mètres à moins de 500 mètres	21,6	21,8	20,5	19,0	19,3	19,9
De 500 mètres à moins de 1 km	13,9	13,3	15,6	14,4	13,3	14,2
D'un km à moins de 3 km	15,1	15,3	11,9	13,5	14,5	13,6
De 3 km à moins de 10 km	5,0	3,5	3,8	4,4	4,5	4,2
10 km et plus	--	0,4	0,3	0,3	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>	632,9	556,6	515,4	568,0	612,1	567,0
<b>Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>						
Moins de 15 mn	68,5	72,3	72,2	72,2	69,9	71,5
De 15 mn à moins de 30 mn	15,4	13,1	15,5	14,9	15,7	15,1
De 30 mn à moins de 60 mn	10,9	9,6	7,9	8,6	9,0	8,7
60 mn et plus	5,2	5,0	4,4	4,3	5,4	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H01 : Ménages selon les conditions d'habitation et l'âge du chef de ménage (suite)

Ensemble

Indicateurs	Age du chef de ménage (en ans)					
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	Total
<b>Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	13,4	12,0	11,0	11,4	12,0	11,6
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leur résidence principale</b>	10,4	7,4	8,9	8,5	11,4	9,3
<b>Ménages non branchés (en %) au réseau selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>						
Eau de javel	6,2	9,9	9,7	11,1	11,0	10,6
Ébullition	--	0,9	0,5	0,3	0,3	0,4
Avec comprimé	--	1,7	3,1	3,4	4,1	3,2
Eau de chaux	--	0,2	0,4	0,3	0,5	0,4
Un autre moyen	1,5	7,1	5,5	5,5	4,7	5,4
Rien	92,3	80,2	80,8	79,4	79,4	80,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	63,1	70,6	77,2	78,7	76,6	76,6
<b>Population (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	59,3	66,7	73,9	75,7	75,8	74,4

\* Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales

**Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence**

**Ensemble**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon le type d'habitat</b>							
Villa ou étage de villa	1,3	1,8	2,4	5,2	8,6	1,5	2,0
Appartement dans un immeuble	4,9	8,6	10,6	18,9	27,7	4,7	7,6
Maison marocaine traditionnelle	7,9	9,8	8,0	6,8	2,9	6,4	7,8
Maison moderne	33,1	49,4	59,2	62,3	56,1	36,1	40,6
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	--	0,3
Baraque ou habitat sommaire	8,5	8,6	5,9	1,5	1,4	7,9	7,6
Maison en pisé ou pierre	35,8	15,8	9,5	3,1	0,9	34,3	27,1
Maison en dur	7,8	5,2	3,4	1,4	1,9	8,9	6,5
Autres	0,4	0,5	0,8	0,4	0,3	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Cohabitation entre ménages (en %)</b>							
Ménage habite seul	90,6	88,2	90,9	94,7	95,2	93,8	90,9
Ménage cohabite avec un autre ménage	5,4	6,4	5,5	2,4	3,2	3,9	5,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	2,3	2,8	2,2	1,3	1,4	1,3	2,2
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	1,7	2,6	1,4	1,6	0,2	1,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées</b>							
Une pièce	11,0	13,0	9,4	5,2	3,2	6,8	10,3
Deux pièces	30,0	32,8	27,3	24,1	18,1	25,2	29,1
Trois pièces	29,6	29,1	33,3	37,0	36,9	31,7	30,7
Quatre pièces	16,4	14,3	16,0	17,2	22,4	18,3	16,5
Cinq pièces et plus	13,0	10,8	14,0	16,5	19,4	18,0	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre moyen de pièces par ménage</b>	3,0	2,9	3,1	3,3	3,6	3,4	3,1
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	2,6	2,6	2,2	1,9	1,6	2,5	2,5
<b>Peuplement dans le logement (en %)</b>							
Moins d'une personne par pièce	3,8	3,3	5,7	7,7	13,9	3,9	4,3
Une à moins de deux personnes par pièce	27,3	29,7	35,1	47,7	60,6	28,6	30,3
Deux à moins de trois personnes par pièce	33,8	33,5	34,8	30,1	19,7	37,6	33,6
Trois à moins de quatre personnes par pièce	18,3	17,6	14,7	8,6	4,3	16,5	16,9
Quatre personnes par pièce et plus	16,8	15,9	9,7	5,9	1,5	13,4	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

**Ensemble**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Primaire	Collège	Secondaire	Supérieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement</b>							
Moins de 5 ans	8,3	16,7	19,0	23,3	29,5	7,7	12,2
De 5 à moins de 10 ans	14,6	17,1	18,6	19,4	21,3	15,1	15,9
De 10 à moins de 20 ans	23,6	29,7	31,1	30,6	32,0	25,3	26,0
De 20 à moins de 30 ans	17,7	15,5	17,9	13,6	10,7	18,5	16,9
30 ans et plus	35,2	20,7	13,3	12,9	6,2	33,4	28,6
Non déclaré	0,6	0,3	0,1	0,2	0,3	--	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le statut d'occupation</b>							
Propriétaire ou copropriétaire	78,0	62,7	58,0	52,7	47,0	80,8	71,5
Accédant à la propriété	0,7	0,8	1,4	1,7	1,1	0,7	0,8
Locataire	10,9	21,7	24,3	32,2	38,5	10,1	15,9
Locataire avec pas de porte	0,5	0,5	0,8	0,8	0,2	0,2	0,5
Hypothèque avec ou sans location	0,4	0,5	0,6	0,2	0,4	0,1	0,4
Logement de fonction	1,2	2,4	2,9	5,4	6,0	0,7	1,9
Logement gratuit	7,3	10,6	11,1	6,7	6,8	6,9	8,1
Autres	1,0	0,8	0,9	0,3	--	0,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement</b>							
Hérité	37,6	33,5	30,6	26,1	18,5	35,2	35,4
Construit par fonds propres seulement	42,0	40,5	31,0	23,1	23,5	45,7	40,2
Construit par crédit seulement	0,6	1,0	2,5	2,2	2,2	0,2	0,8
Construit par fonds propres et crédit	4,6	6,9	11,4	16,0	14,7	6,8	6,3
Acheté par fonds propres	11,3	11,7	14,9	15,6	18,9	8,7	11,7
Acheté par crédit seulement	0,2	0,4	2,1	3,5	2,7	0,5	0,6
Acheté par fonds propres et crédit	1,9	3,8	5,6	10,8	18,3	1,7	3,2
Don	1,0	1,3	1,4	1,2	0,5	0,6	1
Autres	0,8	0,9	0,5	1,5	0,7	0,6	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort</b>							
Bain traditionnel	10,2	5,5	5,2	3,9	4,7	11,1	8,5
Baignoire	2,6	5,5	11,5	23,0	37,5	4,1	6,4
Douche	13,1	24,6	37,4	57,9	66,1	18,1	21,9
Lavabo	20,4	33,9	51,0	72,6	81,6	23,7	30,6
Cuisine	85,9	90,3	92,5	97,6	99,0	88,6	88,5
Toilette	71,1	86,5	92,9	98,2	98,9	75,3	78,3

**Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						Total
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	
<b>Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>							
Egouts	43,0	62,6	75,2	86,6	90,0	41,2	52,9
Fosse septique	5,7	5,5	3,9	2,8	2,0	6,2	5,3
Fosse d'aisance ou latrines	19,9	16,6	13,0	8,2	5,9	24,5	18,0
Jetées dans la nature	31,2	15,1	7,0	2,1	2,1	28,1	23,6
Autre moyen	0,2	0,2	0,9	0,3	--	--	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le mode de ramassage des ordures</b>							
Poubelle communale de collecte des ordures	10,3	14,4	16,5	18,8	21,2	10,8	12,4
Ramassage direct par le camion municipal	34,3	50,5	60,0	68,6	70,7	32,2	42,2
Jetées dans la nature	52,6	32,6	19,5	9,5	6,6	53,7	42,6
Autres	2,8	2,5	4,0	3,1	1,5	3,3	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité</b>	14,8	21,3	29,7	32,0	36,3	15,6	18,9
<b>Ménages (en %) possédant les services domestiques suivants</b>							
Bonne, domestique	0,6	1,4	2,3	6,8	19,3	1,6	2,1
Gardien, concierge ou jardinier	0,3	1,0	2,6	4,7	13,6	1,2	1,4
Garage	0,7	1,2	2,2	4,8	7,5	1,6	1,5
<b>Ménage (en %) selon la possession d'un logement secondaire</b>	1,1	0,8	1,5	2,2	4,6	2,6	1,4
<b>Ménages (en %) disposant de l'électricité</b>							
Compteur individuel	45,7	57,6	68,2	77,9	87,0	7,3	53,0
Compteur commun	11,8	18,4	18,7	16,4	10,0	8,7	13,4
Sans compteur	4,3	3,9	1,8	1,7	1,5	5,4	3,9
Ne dispose pas d'électricité	38,2	20,1	11,3	4,0	1,5	38,6	29,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Population(en %) disposant de l'électricité</b>							
Compteur individuel	46,0	58,1	70,2	78,3	89,0	47,2	52,5
Compteur commun	9,8	15,9	15,0	15,2	7,6	7,3	11,1
Sans compteur	4,4	3,9	2,1	1,8	1,9	5,4	4,1
Ne dispose pas d'électricité	39,8	22,1	12,7	4,7	1,5	40,1	32,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Primaire	Collège	Secondaire	Supérieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon la source d'eau</b>							
• Ménages branchés au réseau	42,4	61,2	75,5	9,5	92,7	41,8	52,7
Branchement individuel	31,1	41,3	54,2	68,6	75,4	31,5	38,5
Branchement collectif	11,3	19,9	21,3	20,9	17,3	10,3	14,2
• Fontaines	12,2	3,2	7,3	3,5	2,2	9,7	10,7
Fontaine payante	3,4	2,2	1,4	0,7	0,5	1,8	2,6
Fontaine gratuite	8,8	1,0	5,9	2,8	1,7	7,9	8,1
• Sources naturelles	37,8	20,2	11,5	4,7	4,0	41,8	30,0
Source d'eau collective aménagée	2,0	0,7	0,6	0,6	0,6	1,6	1,5
Matfia collective	0,4	0,3	0,1	--	--	0,9	0,4
Puits collectif non aménagé	9,8	5,9	3,5	0,9	1,1	10,2	7,8
Sources (ain)	9,9	4,1	1,8	0,2	--	14,5	7,8
Oued	1,6	0,5	0,4	--	--	1,0	1,1
Seguia	1,6	1,1	0,4	0,4	--	1,5	1,3
Puits privé	9,8	6,5	4,0	2,3	2,3	8,7	8,0
Matfia privée	2,7	1,1	0,7	0,3	--	3,4	2,1
• Autres sources	7,6	6,4	5,7	2,3	1,1	6,7	6,6
Vendeur d'eau	2,1	1,4	1,4	0,3	0,6	1,9	1,8
Camion d'eau citerne	0,9	1,0	1,6	0,7	0,3	0,7	0,9
Autres	4,6	4,0	2,7	1,3	0,2	4,1	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>							
Moins de 200 mètres	45,8	53,9	62,2	62,3	78,5	43,2	47,7
De 200 à moins de 500 mètres	19,7	20,8	15,5	22,5	11,5	21,7	19,9
De 500 mètres à moins de 1 km	14,7	12,6	10,5	6,3	5,3	16,0	14,2
De un km à moins de 3 km	14,8	9,8	8,2	6,5	4,7	14,9	13,7
De 3 km à moins de 10 km	4,6	2,7	3,6	2,4	--	3,8	4,2
10 km et plus	0,4	0,2	--	--	--	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>	613,5	414,5	415,5	326,5	170,6	562,7	567,0

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

**Ensemble**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>							
Moins de 15 mn	69,1	79,8	82,1	87,0	92,5	70,0	71,5
De 15 mn à moins de 30 mn	15,9	11,3	9,4	6,1	7,5	17,6	15,1
De 30 mn à moins de 60 mn	9,6	6,2	5,0	5,8	--	8,3	8,7
60 mn et plus	5,4	2,7	3,5	1,1	--	4,1	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	12,5	8,6	7,5	6,0	3,0	11,3	11,6
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leur résidence principale</b>	10,4	8,6	7,5	3,1	3,3	11,1	9,3
<b>Ménages non branchés (en %) au réseau selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>							
Eau de javel	10,1	10,6	12,2	11,2	35,8	11,2	10,6
Ébullition	0,3	0,7	1,0	--	--	0,7	0,4
Avec comprimé	3,3	3,0	1,5	6,2	7,7	3,2	3,2
Eau de chaux	0,4	0,1	1,6	--	--	0,2	0,4
Un autre moyen	4,7	8,5	11,4	5,3	--	3,8	5,4
Rien	81,2	77,1	72,3	77,3	56,5	80,9	80,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	70,8	82,9	90,7	97,1	98,5	67,4	76,6
<b>Population (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	69,2	81,2	89,6	96,9	97,8	66,1	74,4

\* Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence

Urbain

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon le type d'habitat</b>							
Villa ou étage de villa	2,5	2,2	2,6	5,3	7,8	2,9	3,0
Appartement dans un immeuble	9,5	11,7	12,7	20,1	29,4	9,3	12,4
Maison marocaine traditionnelle	15,1	13,3	9,5	7,3	3,1	12,8	12,6
Maison moderne	60,6	63,6	68,2	65,1	58,6	66,0	62,6
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,6	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,4
Baraque ou habitat sommaire	11,3	8,4	6,0	1,6	0,9	8,4	8,5
Maison en pisé ou pierre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maison en dur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,4	0,6	0,8	0,4	0,0	0,6	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Cohabitation entre ménages (en %)</b>							
Ménage habite seul	86,3	85,7	90,4	94,9	95,1	90,8	88,1
Ménage cohabite avec un autre ménage	7,4	7,4	5,6	2,3	3,2	5,2	6,4
Ménage cohabite avec deux autres ménages	3,4	3,5	2,4	1,4	1,5	1,9	2,9
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	2,9	3,4	1,6	1,4	0,2	2,1	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées</b>							
Une pièce	13,0	14,4	8,9	4,9	3,0	8,8	11,3
Deux pièces	32,5	34,4	28,3	23,7	18,1	27,8	30,5
Trois pièces	30,2	29,7	34,1	37,9	37,0	35,3	31,9
Quatre pièces	13,9	12,1	15,0	17,0	22,4	14,2	14,4
Cinq pièces et plus	10,4	9,4	13,7	16,5	19,5	13,9	11,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre moyen de pièces par ménage</b>	2,9	2,8	3,1	3,3	3,6	3,1	3,0
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	2,7	2,6	2,2	1,9	1,5	2,6	2,5
<b>Peuplement dans le logement (en %)</b>							
Moins d'une personne par pièce	3,9	3,4	6,1	8,0	13,5	3,3	4,7
Une à moins de deux personnes par pièce	27,4	29,1	35,4	48,4	61,8	27,3	31,8
Deux à moins de trois personnes par pièce	33,2	33,9	34,2	30,2	18,9	35,7	32,7
Trois à moins de quatre personnes par pièce	17,6	17,8	14,5	8,1	4,4	19,3	16,1
Quatre personnes par pièce et plus	17,9	15,8	9,8	5,3	1,4	14,4	14,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

Urbain

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement</b>							
Moins de 5 ans	10,8	17,9	20,4	23,9	29,5	11,0	15,4
De 5 à moins de 10 ans	17,7	17,5	17,5	19,2	21,2	16,6	17,9
De 10 à moins de 20 ans	28,6	32,2	34,0	30,7	32,6	32,8	30,6
De 20 à moins de 30 ans	19,3	15,6	18,1	13,8	10,6	21,1	17,6
30 ans et plus	23,2	16,5	9,95	12,2	5,8	18,5	18,2
Non déclaré	0,4	0,3	0,1	0,2	0,3	0,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le statut d'occupation</b>							
Propriétaire ou copropriétaire	65,9	55,3	53,6	51,1	46,2	70,0	60,3
Accédant à la propriété	1,0	0,9	1,6	1,8	1,2	1,3	1,1
Locataire	20,4	28,6	28,4	34,0	39,7	19,4	25,1
Locataire avec pas de porte	0,9	0,7	0,9	0,9	0,2	0,3	0,8
Hypothèque avec ou sans location	0,8	0,7	0,8	0,2	0,4	0,2	0,7
Logement de fonction	1,7	2,5	2,8	5,2	5,4	0,9	2,4
Logement gratuit	8,0	10,3	10,8	6,5	6,9	7,2	8,5
Autres	1,3	1,0	1,1	0,3	0,0	0,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaire (en %) selon le mode d'acquisition du logement</b>							
Hérité	20,4	25,7	25,1	22,5	17,0	15,9	21,5
Construit par fonds propres seulement	43,2	39,6	28,8	21,9	21,8	49,9	39,2
Construit par crédit seulement	0,9	1,2	3,1	2,5	2,5	0,2	1,3
Construit par fonds propres et crédit	7,0	8,5	13,7	17,4	15,5	10,9	9,3
Acheté par fonds propres	21,8	16,2	17,6	17,2	19,3	17,2	19,5
Acheté par crédit seulement	0,4	0,6	2,5	3,9	2,9	1,1	1,1
Acheté par fonds propres et crédit	4,0	5,7	7,0	11,9	19,8	3,0	5,8
Don	1,3	1,2	1,6	1,3	0,5	0,9	1,3
Autres	1,0	1,3	0,6	1,4	0,7	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort :</b>							
Bain traditionnel	2,4	1,4	2,9	2,3	3,6	2,2	2,3
Baignoire	4,9	7,2	13,5	24,3	39,0	7,7	10,1
Douche	23,6	31,6	43,4	60,6	68,1	32,2	33,6
Lavabo	37,8	44,3	59,0	76,4	83,5	44,2	47,7
Cuisine	91,2	92,7	94,4	98,2	99,7	94,2	93,1
Toilette	96,6	97,2	98,2	99,5	100,0	97,3	97,4

**Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>							
Egouts	82,1	83,9	89,0	92,2	95,4	81,9	84,8
Fosse septique	3,0	3,6	2,3	1,5	0,9	3,7	2,9
Fosse d'aisance ou latrines	11,1	9,5	6,9	5,3	2,7	10,8	9,3
Jetées dans la nature	3,7	2,7	1,1	0,8	1,0	3,6	2,8
Autre moyen	0,1	0,3	0,7	0,2	0,0	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le mode de ramassage des ordures</b>							
Poubelle communale de collecte des ordures	19,7	19,4	19,7	20,0	22,4	21,6	20
Ramassage direct par le camion municipal	65,0	67,3	70,9	73,4	74,7	63,7	67,3
Jetées dans la nature	11,7	10,6	5,3	3,7	1,5	10,3	9,4
Autres	3,6	2,7	4,1	2,9	1,4	4,4	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité</b>	28,3	28,7	35,2	34,2	38,3	30,5	30,3
<b>Ménages (en %) possédant les services domestiques suivants :</b>							
Bonne, domestique	1,0	1,6	2,7	7,2	19,9	2,1	3,0
Gardien, concierge ou jardinier	0,5	1,4	3,1	5,0	14,1	1,9	2,2
Garage	1,3	1,4	2,5	5,1	7,9	2,7	2,2
<b>Ménage (en %) selon la possession d'un logement secondaire</b>	0,9	0,7	1,3	2,1	4,1	2,2	1,3
<b>Ménages (en %) disposant de l'électricité</b>							
Compteur individuel	64,7	65,5	73,0	80,6	89,0	70,8	68,9
Compteur commun	20,6	23,4	21,4	17,2	9,8	15,6	20,0
Sans compteur	4,1	3,2	1,5	1,0	1,2	4,0	3,2
Ne dispose pas d'électricité	10,6	7,9	4,1	1,2	0,0	9,6	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Population (%) en disposant de l'électricité</b>							
Compteur individuel	67,6	67,7	76,1	81,9	91,0	73,3	71,1
Compteur commun	18,7	21,4	17,6	16,2	7,2	13,9	18,0
Sans compteur	3,9	3,1	1,8	0,8	1,8	4,1	3,2
Ne dispose pas d'électricité	9,8	7,8	4,5	1,1	0,0	8,7	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim- aire	Collè- ge	Secon- daire	Supé- rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon la source d'eau</b>							
• Ménages branchés au réseau	75,6	79,1	87,8	95,1	96,7	78,0	80,7
Branchement individuel	54,4	52,5	62,5	72,6	78,6	57,7	58,1
Branchement collectif	21,2	26,6	25,3	22,5	18,1	20,3	22,6
• Bornes fontaines	14,6	12,3	6,9	2,9	1,5	14,3	11,5
Fontaine payante	1,1	0,9	0,3	0,3	0,1	0,7	0,8
Fontaine gratuite	13,5	11,4	6,6	2,6	1,4	13,6	10,7
• Sources naturelles	5,4	4,1	1,2	1,1	1,2	5,0	4,0
Source d'eau collective aménagée	0,3	0,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,2
Matfia collective	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Puits collectif non aménagé	0,7	0,7	0,4	0,2	0,0	0,2	0,5
Sources (ain)	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2
Oued	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Seguia	0,6	0,5	0,0	0,3	0,0	0,8	0,5
Puits privé	3,1	2,5	0,3	0,6	1,1	3,2	2,4
Matfia privée	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2
• Autres sources	4,4	4,5	4,1	0,9	0,6	2,7	3,7
Vendeur d'eau	1,5	1,2	1,1	0,1	0,0	0,5	1,1
Camion d'eau citerne	0,4	0,6	1,2	0,3	0,4	0,5	0,5
Autres	2,5	2,7	1,8	0,5	0,2	1,7	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) non branchés (en %) selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>							
Moins de 200 mètres							
De 200 à moins de 500 mètres	66,7	63,0	72,9	72,5	88,4	63,5	66,4
De 500 mètres à moins de 1 km	19,5	23,4	16,9	21,1	5,0	22,7	20,3
D'un km à moins de 3 km	10,5	9,5	7,7	2,8	6,6	10,7	9,9
De 3 km à moins de 10 km	2,8	4,1	2,5	3,6	0,0	2,3	3,0
10 km et plus	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>							
	210,4	188,2	145,7	137,3	93,4	243,6	201,2

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

**Urbain**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						Total
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	
<b>Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>							
Moins de 15 mn	91,1	91,1	95,0	96,4	93,4	90,4	91,4
De 15 mn à moins de 30 mn	6,1	4,6	3,7	0,0	6,6	4,7	5,4
De 30 mn à moins de 60 mn	1,8	3,3	0,0	3,6	0,0	3,4	2,2
60 mn et plus	1,0	1,0	1,3	0,0	0,0	1,5	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	5,6	5,4	4,5	3,9	3,3	6,7	5,5
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leurs résidences principales</b>	5,6	5,5	3,3	1,9	2,4	7,2	4,9
<b>Ménages non branchés (en %) au réseau selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>							
Eau de javel	10,2	8,4	4,3	4,7	42,8	12,6	9,8
Ébullition	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Avec comprimé	2,2	3,0	1,6	8,8	6,0	2,1	2,5
Eau de chaux	0,4	0,4	1,3	0,0	0,0	0,0	0,4
Un autre moyen	15,9	16,8	21,6	6,4	0,0	16,3	16,2
Rien	71,1	70,8	71,2	80,1	51,2	69,0	70,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	94,2	94,5	97,2	99,0	99,6	95,4	95,4
<b>Population (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	94,6	94,8	97,2	99,3	99,1	95,8	95,5

\* Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales

**Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence**

**Rural**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon le type d'habitat</b>							
Villa ou étage de villa	0,0	0,5	1,0	4,5	21,9	0,0	0,3
Appartement dans un immeuble	0,0	0,2	0,0	2,5	0,0	0,0	0,1
Maison marocaine traditionnelle	3,7	10,1	13,2	24,9	17,2	6,3	-
Maison moderne	0,1	0,4	0,0	2,0	0,0	0,0	5,3
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	5,5	9,2	5,2	0,0	9,1	7,4	0,1
Baraque ou habitat sommaire	74,1	59,6	58,4	45,4	16,4	68,4	6,1
Maison en pisé ou pierre	16,1	19,7	20,9	20,7	31,1	17,7	70,6
Maison en dur	0,5	0,3	1,3	0,0	4,3	0,2	17,0
Autres							0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Cohabitation entre ménages (en %)</b>							
Ménage habite seul	95,2	95,1	93,7	92,7	97,2	96,9	95,3
Ménage cohabite avec un autre ménage	3,2	3,7	4,8	3,0	2,8	2,5	3,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	1,1	0,9	1,0	0,0	0,0	0,6	1,0
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	0,5	0,3	0,5	4,3	0,0	0,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées</b>							
Une pièce	8,8	9,0	12,0	9,1	6,9	4,8	8,5
Deux pièces	27,4	28,5	22,2	28,8	17,7	22,8	26,8
Trois pièces	29,0	27,3	29,3	25,0	34,6	28,1	28,7
Quatre pièces	19,1	20,6	21,1	19,3	21,2	22,4	19,7
Cinq pièces et plus	15,6	14,6	15,4	17,8	19,6	21,9	16,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre moyen de pièces par ménage</b>	3,2	3,2	3,3	3,2	3,6	3,6	3,2
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	2,6	2,6	2,3	2,4	1,7	2,4	2,6
<b>Peuplement dans le logement (en %)</b>							
Moins d'une personne par pièce	3,6	3,1	4,0	4,7	20,0	4,3	3,8
Une à moins de deux personnes par pièce	27,4	31,0	33,9	40,6	41,4	29,8	28,4
Deux à moins de trois personnes par pièce	34,2	32,7	37,6	28,6	32,8	39,1	34,6
Trois à moins de quatre personnes par pièce	19,0	17,2	15,4	13,6	1,7	14,2	18,0
Quatre personnes par pièce et plus	15,8	16,0	9,1	12,5	4,1	12,6	15,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

**Rural**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement</b>							
Moins de 5 ans	5,7	13,3	11,9	14,1	29,0	4,5	6,9
De 5 à moins de 10 ans	11,3	15,9	24,6	22,8	23,4	13,6	12,7
De 10 à moins de 20 ans	18,2	22,6	16,3	28,5	22,2	17,8	18,8
De 20 à moins de 30 ans	16,1	15,3	17,0	11,3	12,8	15,9	15,9
30 ans et plus	48,0	32,4	30,2	23,3	12,6	48,2	45,1
Non déclaré	0,7	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le statut d'occupation</b>							
Propriétaire ou copropriétaire	90,9	83,2	80,5	74,8	60,7	91,5	89,4
Accédant à la propriété	0,3	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2
Locataire	0,7	2,7	3,0	7,5	18,7	0,9	1,2
Locataire avec pas de porte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hypothèque avec ou sans location	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Logement de fonction	0,8	2,1	3,4	9,3	16,2	0,6	1,2
Logement gratuit	6,6	11,4	12,4	8,4	4,4	6,6	7,4
Autres	0,7	0,4	0,3	0,0	0,0	0,4	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaire (en %) selon le mode d'acquisition du logement</b>							
Hérité	51,1	48,2	49,6	60,1	36,8	50,2	50,7
Construit par fonds propres seulement	41,0	42,1	38,8	33,8	44,5	42,5	41,2
Construit par crédit seulement	0,4	0,5	0,6	0,0	0,0	0,1	0,4
Construit par fonds propres et crédit	2,8	4,2	3,2	3,0	4,6	3,6	3,0
Acheté par fonds propres	3,2	3,3	5,8	1,1	14,1	2,1	3,2
Acheté par crédit seulement	0,1	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,1
Acheté par fonds propres et crédit	0,2	0,1	0,6	0,0	0,0	0,8	0,2
Don	0,7	1,5	0,7	0,0	0,0	0,3	0,7
Autres	0,5	0,1	0,0	2,0	0,0	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort</b>							
Bain traditionnel	18,5	16,7	17,1	24,5	22,1	19,9	18,5
Baignoire	0,1	0,7	1,0	5,8	12,9	0,5	0,4
Douche	1,9	5,0	6,95	22,1	33,6	4,1	3,1
Lavabo	2,0	4,9	9,5	22,5	50,5	3,3	3,2
Cuisine	80,3	83,6	83,1	89,8	87,4	83,0	81,2
Toilette	43,9	56,6	65,7	81,3	80,6	53,4	47,6

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

**Rural**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						Total
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secen-daire	Supé-rieur	Autres	
<b>Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>							
Egouts	1,2	3,3	4,4	10,3	5,0	0,8	1,6
Fosse septique	8,7	10,8	11,9	21,7	19,8	8,7	9,2
Fosse d'aisance ou latrines	29,3	36,3	44,4	47,3	55,8	38,1	31,9
Jetées dans la nature	60,5	49,6	37,4	19,2	19,4	52,4	57,0
Autre moyen	0,3	0,0	1,9	1,5	0,0	0,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le mode de ramassage des ordures</b>							
Poubelle communale de collecte des ordures	0,3	0,3	0,0	1,6	2,2	0,0	0,2
Ramassage direct par le camion municipal	1,5	3,9	4,0	4,7	8,8	0,9	1,9
Jetées dans la nature	96,3	93,8	92,7	87,3	86,2	96,8	95,8
Autres	1,9	2,0	3,3	6,4	2,8	2,3	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité</b>	0,3	0,7	1,9	1,6	5,0	0,7	0,5
<b>Ménages (en %) possédant les services domestiques suivants</b>							
Bonne, domestique	0,2	0,8	0,0	1,5	10,8	1,1	0,5
Gardien, concierge ou jardinier	0,1	0,1	0,0	0,0	5,0	0,5	0,2
Garage	0,1	0,5	1,0	0,0	0,0	0,5	0,2
<b>Ménage (en %) selon la possession d'un logement secondaire</b>	1,4	0,9	2,6	3,5	11,4	3,0	1,6
<b>Ménages (en %) disposant de l'électricité</b>							
Compteur individuel	25,5	35,7	43,9	42,1	55,0	23,9	27,4
Compteur commun	2,4	4,6	5,0	4,8	14,2	1,8	2,8
Sans compteur	4,6	5,8	3,0	11,7	4,6	6,8	5,0
Ne dispose pas d'électricité	67,5	53,9	48,1	41,4	26,2	67,5	64,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Population(en %) disposant de l'électricité</b>							
Compteur individuel	27,2	37,3	44,9	39,1	56,1	25,3	28,9
Compteur commun	2,0	4,0	4,2	4,6	14,7	1,7	2,3
Sans compteur	4,8	5,5	3,1	12,7	4,1	6,6	5,1
Ne dispose pas d'électricité	66,0	53,2	47,8	43,6	25,1	66,4	63,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages (en %) selon la source d'eau</b>							
• Ménages branchés au réseau	7,1	11,4	12,2	15,1	29,8	5,8	7,8
Branchement individuel	6,3	10,1	11,5	15,1	25,4	5,4	7,0
Branchement collectif	0,8	1,3	0,7	0,0	4,4	0,4	0,8
• Bornes fontaines	9,6	11,7	9,6	11,3	13,6	5,0	9,3
Fontaine payante	5,9	5,7	7,0	6,1	7,4	2,8	5,5
Fontaine gratuite	3,7	6,0	2,6	5,2	6,2	2,2	3,8
• Sources naturelles	72,4	65,2	64,3	52,6	47,1	78,4	71,7
Source d'eau collective aménagée	3,9	2,1	2,1	8,8	6,9	3,0	3,6
Matfia collective	0,8	1,3	0,6	0,0	0,0	1,7	1,0
Puits collectif non aménagé	19,5	20,3	19,1	10,8	18,6	20,1	19,6
Sources (ain)	20,1	15,4	10,2	3,3	0,0	28,8	19,9
Oued	3,2	1,8	2,5	0,0	0,0	1,9	2,8
Seguia	2,6	2,6	2,3	1,3	0,0	2,2	2,5
Puits privé	17,0	17,7	23,0	24,8	21,6	14,2	17,1
Matfia privée	5,3	4,0	4,5	3,6	0,0	6,5	5,2
• Autres sources	10,9	11,8	13,9	21,0	9,5	10,8	11,2
Vendeur d'eau	2,7	2,0	3,0	3,3	9,5	3,3	2,7
Camion d'eau citerne	1,4	2,1	3,5	5,8	0,0	1,0	1,6
Autres	6,8	7,7	7,4	11,9	0,0	6,5	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>							
Moins de 200 mètres	39,9	48,0	54,6	54,4	71,2	38,5	41,4
De 200 à moins de 500 mètres	19,8	19,0	14,5	23,6	16,3	21,4	19,8
De 500 à moins de 1 km	15,9	14,7	12,4	9,1	4,3	17,3	15,6
D'un km à moins de 3 km	18,1	13,5	12,4	8,6	8,2	17,8	17,2
De 3 km à moins de 10 km	5,8	4,5	6,1	4,3	0,0	4,5	5,5
10 km et plus	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>							
	726,3	562,8	607,2	474,2	227,6	637,0	690,1

Tableau H02 : Ménages selon les conditions d'habitation, le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

**Rural**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Prim-aire	Collè-ge	Secon-daire	Supé-rieur	Autres	Total
<b>Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>							
Moins de 15 mn	63,0	72,4	72,8	79,7	91,8	65,2	64,8
De 15 mn à moins de 30 mn	18,7	15,8	13,5	10,9	8,2	20,6	18,3
De 30 mn à moins de 60 mn	11,7	8,1	8,6	7,5	0,0	9,5	10,9
60 mn et plus	6,6	3,7	5,1	1,9	0,0	4,7	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	14,5	11,0	10,1	7,5	3,4	12,5	13,6
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leur résidence principale</b>	15,6	17,2	28,8	18,4	16,6	15,1	16,2
<b>Ménages (en %) non branchés au réseau selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>							
Eau de javel	10,0	12,0	17,8	16,3	30,6	10,9	10,7
Ébullition	0,3	0,8	1,7	0,0	0,0	0,9	0,5
Avec comprimé	3,6	3,0	1,4	4,1	9,0	3,5	3,5
Eau de chaux	0,4	0,0	1,8	0,0	0,0	0,2	0,4
Un autre moyen	1,7	3,0	4,2	4,4	0,0	0,9	1,8
Rien	84,0	81,2	73,1	75,2	60,4	83,6	83,1
Total	100,0,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	46,9	50,6	57,4	71,0	81,4	39,6	46,6
<b>Population (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	47,0	51,8	57,2	71,0	77,2	41,1	47,5

\* Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Ensemble**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					Total
	1	2	3	4	5	
<b>Ménages (en %) selon le type d'habitat</b>						
Villa ou étage de villa	0,7	1,1	0,9	1,3	4,5	2,0
Appartement dans un immeuble	2,6	4,1	5,8	6,8	14,5	7,6
Maison marocaine traditionnelle	6,2	8,3	8,8	9,1	6,5	7,8
Maison moderne	11,8	24,4	37,6	49,9	61,2	40,6
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,3	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3
Baraque ou habitat sommaire	8,9	10,7	9,1	8,4	3,2	7,6
Maison en pisé ou pierre	60,3	42,4	28,7	17,3	6,1	27,1
Maison en dur	8,4	8,6	8,3	6,1	3,4	6,5
Autre	0,8	0,3	0,6	0,6	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Cohabitation entre ménages (en %)</b>						
Ménage habite seul	91,2	89,9	89,2	89,6	93,5	90,9
Ménage cohabite avec un autre ménage	4,6	5,7	6,1	6,2	3,7	5,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	2,1	2,1	2,6	2,6	1,8	2,2
Ménages cohabite avec plus de deux ménages	2,1	2,3	2,1	1,6	1,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées</b>						
Une pièce	14,9	12,2	10,7	10,6	5,9	10,3
Deux pièces	35,2	32,2	31,0	29,0	22,7	29,1
Trois pièces	24,0	28,2	31,3	31,0	35,2	30,7
Quatre pièces	14,1	16,5	15,7	16,4	18,3	16,5
Cinq pièces et plus	11,8	19,9	11,3	13,0	17,9	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces par ménage	2,8	2,8	3,0	3,1	3,4	3,1
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	3,4	2,8	2,6	2,2	1,6	2,5
<b>Peuplement dans le logement (en %)</b>						
Moins d'une personne par pièce	0,8	0,9	2,1	3,8	13,9	4,3
Une à moins de deux personnes par pièce	14,1	20,8	26,4	37,0	53,2	30,3
Deux à moins de trois personnes par pièce	29,0	38,1	38,8	37,4	24,4	33,6
Trois à moins de quatre personnes par pièce	23,6	22,0	19,6	13,5	6,0	16,9
Quatre personnes par pièce et plus	32,5	18,2	13,1	8,3	2,5	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> La population est partagée en cinq classes égales en termes d'effectifs (classes de quantiles), après rangement des individus suivant les valeurs croissantes de la dépense annuelle par tête. Ces classes sont les suivantes :

1 : Moins de 3 542 DH

4 : De 7046 à moins de 10 881 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)

**Ensemble**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement</b>						
Moins de 5 ans	9,1	8,1	11,1	12,9	16,5	12,2
De 5 à moins de 10 ans	13,5	15,9	14,7	16,8	17,4	15,9
De 10 à moins de 20 ans	22,6	24,0	26,8	26,1	28,6	26,0
De 20 à moins de 30 ans	16,0	17,9	16,0	16,5	17,8	16,9
30 ans et plus	38,5	33,6	31,0	27,2	19,3	28,6
Non déclaré	0,3	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages(en %) selon le statut d'occupation</b>						
Propriétaire ou copropriétaire	80,3	77,8	73,9	68,8	63,2	71,5
Accédant à la propriété	0,4	0,8	0,5	1,0	1,0	0,8
Locataire	8,7	10,3	13,6	17,5	23,8	15,9
Locataire avec pas de porte	0,2	0,3	0,5	0,7	0,5	0,5
Hypothèque avec ou sans location	0,2	0,4	0,4	0,7	0,4	0,4
Logement de fonction	0,6	1,2	1,8	2,0	3,2	1,9
Logement gratuit	8,8	8,3	8,0	8,2	7,4	8,1
Autre	0,8	0,9	1,3	1,1	0,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement</b>						
Hérité	46,6	41,8	36,9	32,0	24,4	35,4
Construit par fonds propres seulement	40,4	41,9	43,0	41,2	35,5	40,2
Construit par crédit seulement	0,5	0,5	0,8	0,9	1,4	0,8
Construit par fonds propres et crédit	3,7	4,3	4,8	6,6	10,7	6,3
Acheté par fonds propres	7,0	8,3	10,9	13,6	16,8	11,7
Acheté par crédit seulement	0,2	0,4	0,1	0,5	1,5	0,6
Acheté par fonds propres et crédit	0,3	1,5	1,6	3,3	7,5	3,2
Don	0,9	0,9	1,1	0,6	1,4	1,0
Autres	0,4	0,4	0,8	1,3	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort</b>						
Bain traditionnel	11,9	12,1	9,3	7,2	4,95	8,5
Baignoire	0,1	0,6	1,2	3,5	19,2	6,4
Douche	2,4	6,1	11,0	22,5	49,4	21,9
Lavabo	3,7	10,1	19,0	34,3	63,2	30,6
Cuisine	78,0	83,9	87,4	91,0	96,0	88,5
Toilette	47,2	67,2	78,5	86,5	95,6	78,3

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>						
Egouts	18,3	32,9	48,3	62,2	80,1	52,9
Fosse septique	6,4	6,9	6,2	5,5	2,9	5,3
Fosse d'aisance ou latrines	20,6	23,8	21,1	17,2	11,4	18,0
Jetées dans la nature	54,2	36,1	24,2	14,9	5,5	23,6
Autre moyen	0,5	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le mode de ramassage des ordures</b>						
Poubelle communale de collecte des ordures	3,6	8,3	11,6	13,4	19,5	12,4
Ramassage direct par le camion municipal	16,4	26,4	38,0	51,5	61,8	42,2
Jetées dans la nature	77,8	62,5	47,1	32,0	16,1	42,6
Autres	2,2	2,8	3,3	3,1	2,6	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité</b>	3,5	8,3	14,6	21,9	34,4	18,9
<b>Ménages (en %) possédant les services domestiques suivants</b>						
Bonne, domestique	0,1	0,0	0,1	0,5	7,0	2,1
Gardien, concierge ou jardinier	0,1	0,3	0,2	0,5	4,5	1,4
Garage	0,1	0,3	0,4	1,2	3,8	1,5
<b>Ménage (en %) selon la possession d'un logement secondaire</b>	0,7	0,7	1,2	1,3	2,4	1,4
<b>Ménages (en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	26,0	37,7	49,6	58,4	75,4	53,0
Compteur commun	7,1	10,7	14,6	16,8	14,9	13,4
Sans compteur	4,1	5,1	4,2	4,3	2,5	3,9
Ne dispose pas d'électricité	62,8	46,5	31,6	20,5	7,2	29,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Population(en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	28,3	40,1	52,6	62,5	78,8	52,5
Compteur commun	5,9	8,9	13,1	14,9	12,7	11,1
Sans compteur	4,1	5,3	4,1	4,2	2,7	4,1
Ne dispose pas d'électricité	61,7	45,7	30,2	18,4	5,8	32,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon la source d'eau</b>						
• Ménages branchés au réseau	17,7	32,5	46,7	61,7	81,5	52,7
Branchement individuel	12,3	23,1	32,8	43,9	62,1	38,5
Branchement collectif	5,4	9,4	13,9	17,8	19,4	14,2
• Fontaines	14,9	13,9	13,0	11,1	4,5	10,7
Fontaine payante	5,7	3,4	2,6	2,2	0,8	2,6
Fontaine gratuite	9,2	10,5	10,4	8,9	3,7	8,1
• Sources naturelles	58,0	44,0	32,5	21,9	10,6	30,0
Source d'eau collective aménagée	1,9	2,3	2,0	1,3	0,7	1,5
Matfia collective	0,5	0,5	0,5	0,3	0,2	0,4
Puits collectif non aménagé	15,7	13,1	7,9	5,6	2,0	7,8
Sources (ain)	17,4	10,9	8,8	4,8	2,2	7,8
Oued	2,2	2,2	1,0	0,8	0,1	1,1
Seguia	2,8	1,7	1,1	0,9	0,5	1,3
Puits privé	12,2	10,0	9,6	6,9	4,3	8,0
Matfia privée	5,3	3,3	1,6	1,3	0,6	2,1
• Autres sources	9,4	9,6	7,8	5,3	3,4	6,6
Vendeur d'eau	1,7	2,0	2,3	1,7	1,2	1,8
Camion d'eau citerne	1,2	1,1	1,0	0,7	0,8	0,9
Autres	6,5	6,5	4,5	2,9	1,4	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>						
Moins de 200 mètres	40,5	46,0	49,1	52,4	58,8	47,7
De 200 m à moins de 500 mètres	21,1	18,9	21,3	19,4	17,3	19,9
De 500 m à moins d'un km	16,0	15,7	12,3	12,9	12,4	14,2
D'un km à moins de 3 km	17,4	14,7	12,8	11,4	7,7	13,7
De 3 km à moins de 10 km	4,6	4,4	4,2	3,4	3,7	4,2
10 km et plus	0,4	0,3	0,3	0,5	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Distance moyenne (en mètres) parcourus par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>	654,0	601,6	549,5	513,3	398,2	567,0

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>						
Moins de 15 mn	65,9	69,2	72,8	75,9	81,2	71,5
De 15 à moins de 30 mn	18,2	16,2	13,5	13,5	10,0	15,1
De 30 à moins de 60 mn	10,1	9,3	9,7	6,4	5,6	8,7
60 mn et plus	5,8	5,3	4,0	4,2	3,2	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	13,5	12,4	11,3	10,2	8,0	11,6
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leurs résidences principales</b>	11,6	11,4	10,5	8,6	6,3	9,3
<b>Ménages(en %) non branchés au réseau selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>						
Eau de javel	8,0	9,4	10,9	11,6	16,3	10,6
Ébullition	0,7	0,4	0,4	0,1	0,5	0,4
Avec comprimé	2,6	2,8	3,3	3,0	6,0	3,2
Eau de chaux	0,2	0,4	0,4	0,4	0,8	0,4
Un autre moyen	3,5	4,2	7,6	6,2	7,3	5,4
Rien	85,0	82,8	77,4	78,7	69,1	80,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	53,2	63,5	75,3	83,5	93,2	76,6
<b>Population (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	53,2	63,6	75,7	84,9	94,4	74,4

\* Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Urbain**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					Total
	1	2	3	4	5	
<b>Ménages (en %) selon le type d'habitat</b>						
Villa ou étage de villa	2,7	2,6	1,6	1,6	4,8	3,0
Appartement dans un immeuble	9,7	9,3	9,9	9,4	16,8	12,4
Maison marocaine traditionnelle	23,6	19,3	15,2	12,7	7,5	12,6
Maison moderne	40,4	52,2	62,3	66,0	67,9	62,6
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,6	0,3	0,3	0,6	0,3	0,4
Baraque ou habitat sommaire	22,3	15,9	11,0	9,0	2,5	8,5
Maison en pisé ou pierre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Maison en dur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Autre	0,7	0,4	0,7	0,7	0,2	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Cohabitation entre ménages</b>						
Ménage habite seul	80,1	81,9	84,7	87,6	93,4	88,1
Ménage cohabite avec un autre ménage	8,6	9,6	8,6	7,1	3,6	6,4
Ménage cohabite avec deux autres ménages	4,9	3,9	3,4	3,2	1,9	2,9
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	6,4	4,6	3,3	2,1	1,1	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées</b>						
Une pièce	25,9	18,0	13,8	11,5	5,5	11,3
Deux pièces	43,5	37,8	36,0	31,3	23,1	30,5
Trois pièces	15,8	27,0	31,6	31,9	36,2	31,9
Quatre pièces	10,0	11,8	10,7	14,4	17,7	14,4
Cinq pièces et plus	4,8	5,4	7,9	10,9	17,5	11,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nombre moyen de pièces par ménage</b>	2,3	2,6	2,7	2,9	3,4	3,0
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	4,0	3,2	2,7	2,3	1,7	2,5
<b>Peuplement dans le logement (en %)</b>						
Moins d'une personne par pièce	0,0	0,1	1,0	2,2	12,7	4,7
Une à moins de deux personnes par pièce	5,5	12,5	20,3	33,8	53,9	31,8
Deux à moins de trois personnes par pièce	22,2	34,4	40,0	39,6	24,5	32,7
Trois à moins de quatre personnes par pièce	24,7	24,7	22,8	14,9	6,3	16,1
Quatre personnes par pièce et plus	47,6	28,3	15,9	9,5	2,6	14,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement</b>						
Moins de 5 ans	15,6	10,6	15,0	15,2	17,3	15,4
De 5 à moins de 10 ans	18,3	18,6	16,9	18,3	17,8	17,9
De 10 à moins de 20 ans	29,8	31,9	33,0	29,0	30,2	30,6
De 20 à moins de 30 ans	17,0	17,4	16,2	17,5	18,3	17,6
30 ans et plus	19,1	21,1	18,7	19,7	16,0	18,2
Non déclaré	0,2	0,4	0,2	0,3	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le statut d'occupation</b>						
Propriétaire ou copropriétaire	55,8	61,9	61,9	60,7	59,7	60,3
Accédant à la propriété	1,1	1,5	0,7	1,3	1,2	1,1
Locataire	29,5	22,9	22,9	23,7	27,0	25,1
Locataire avec pas de porte	0,9	0,7	0,9	1,0	0,6	0,8
Hypothèque avec ou sans location	0,7	0,8	0,7	0,9	0,4	0,7
Logement de fonction	1,1	1,6	2,1	2,2	3,2	2,4
Logement gratuit	9,6	9,4	9,1	9,0	7,4	8,5
Autre	1,3	1,2	1,7	1,2	0,5	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement</b>						
Hérité	21,0	23,5	22,3	22,9	19,5	21,5
Construit par fonds propres seulement	42,4	43,9	45,3	40,0	33,7	39,2
Construit par crédit seulement	1,5	0,6	1,2	1,1	1,7	1,3
Construit par fonds propres et crédit	5,6	7,0	6,6	8,8	12,3	9,3
Acheté par fonds propres	24,9	18,5	19,1	19,1	19,6	19,5
Acheté par crédit seulement	0,9	1,0	0,2	0,8	1,7	1,1
Acheté par fonds propres et crédit	0,7	4,0	3,1	5,0	9,1	5,8
Don	1,6	1,2	1,1	0,7	1,6	1,3
Autres	1,4	0,3	1,1	1,6	0,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort</b>						
Bain traditionnel	2,0	1,5	1,9	2,3	2,8	2,3
Baignoire	0,2	1,4	2,0	4,7	21,7	10,1
Douche	7,0	12,6	17,5	29,4	54,8	33,6
Lavabo	11,7	22,3	31,2	45,7	70,6	47,7
Cuisine	81,1	87,4	91,2	93,4	97,6	93,1
Toilette	89,0	96,1	97,4	97,4	99,2	97,4

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>						
Egouts	67,1	74,9	81,8	85,3	91,9	84,8
Fosse septique	5,8	4,5	2,9	3,2	1,6	2,9
Fosse d'aisance ou latrines	16,1	14,8	11,9	9,1	5,4	9,3
Jetées dans la nature	10,8	5,5	3,3	2,1	1,0	2,8
Autre moyen	0,2	0,3	0,1	0,3	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le mode de ramassage des ordures</b>						
Poubelle communale de collecte des ordures	13,6	18,9	20,0	18,4	22,4	20
Ramassage direct par le camion municipal	59,0	58,7	64,4	70,0	70,9	67,3
Jetées dans la nature	22,5	18,3	11,6	8,2	4,3	9,4
Autres	4,9	4,1	4,0	3,4	2,4	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité</b>	12,5	18,9	24,8	30,0	39,6	30,3
<b>Ménages (en %) possédant les services domestiques suivants</b>						
Bonne, domestique	0,0	0,0	0,1	0,5	7,5	3,0
Gardien, concierge ou jardinier	0,4	0,6	0,3	0,5	5,0	2,2
Garage	0,4	0,6	0,7	1,6	4,2	2,2
<b>Ménage (en %) selon la possession d'un logement secondaire</b>	0,8	0,4	0,5	0,9	2,2	1,3
<b>Ménages (en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	44,6	55,2	62,7	68,7	80,3	68,9
Compteur commun	21,9	21,7	23,5	21,6	16,4	20,0
Sans compteur	5,4	5,8	4,4	3,4	1,3	3,2
Ne dispose pas d'électricité	28,1	17,3	9,4	6,3	2,0	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Population (en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	49,4	60,2	67,1	72,6	83,5	71,1
Compteur commun	19,1	19,0	21,7	19,2	13,9	18,0
Sans compteur	5,4	5,4	4,1	3,0	1,3	3,2
Ne dispose pas d'électricité	26,1	15,4	7,1	5,2	1,3	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)

**Urbain**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon la source d'eau</b>						
• Ménages branchés au réseau	51,0	66,3	74,3	81,7	92,3	80,7
Branchement individuel	32,3	45,5	51,0	57,2	70,1	58,1
Branchement collectif	18,7	20,8	23,3	24,5	22,2	22,6
• Bornes fontaines	27,5	20,8	15,6	11,7	4,1	11,5
Fontaine payante	3,8	1,2	0,7	0,7	0,3	0,8
Fontaine gratuite	23,7	19,6	14,9	11,0	3,7	10,7
• Sources naturelles	12,3	6,7	5,0	3,5	1,8	4,0
Source d'eau collective aménagée	0,5	0,3	0,3	0,4	0,0	0,2
Matfia collective	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Puits collectif non aménagé	2,6	0,9	0,7	0,4	0,1	0,5
Sources (ain)	1,2	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2
Oued	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Seguia	1,8	1,0	0,5	0,4	0,1	0,5
Puits privé	5,6	3,7	2,9	2,0	1,4	2,4
Matfia privée	0,6	0,7	0,3	0,1	0,1	0,2
• Autres sources	9,2	6,2	5,1	3,1	1,8	3,7
Vendeur d'eau	2,5	1,3	1,5	1,1	0,7	1,1
Camion d'eau citerne	0,7	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Autres	6,0	4,4	3,1	1,6	0,6	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>						
Moins de 200 mètres	57,6	67,4	67,3	65,4	74,8	66,4
De 200 m à moins de 500 mètres	24,9	18,2	21,1	21,6	15,2	20,3
De 500 m à moins d'un km	13,5	10,6	8,0	10,2	7,4	9,9
D'un km à moins de 3 km	4,0	3,4	2,5	2,6	2,6	3,0
3 km et plus	0,0	0,4	1,1	0,2	0,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>	226,2	211,3	224,0	189,0	144,5	201,2
<b>Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>						
Moins de 15 mn	87,2	90,8	92,2	92,0	94,7	91,4
De 15 à moins de 30 mn	8,4	5,6	3,9	5,5	3,9	5,4
De 30 à moins de 60 mn	3,8	2,3	2,7	1,3	0,9	2,2
60 mn et plus	0,6	1,3	1,2	1,2	0,5	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	6,4	5,9	5,9	5,3	3,9	5,5
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leurs résidences principales</b>	9,1	6,7	6,0	4,4	3,5	4,9
<b>Ménages non branchés au réseau (en %) selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>						
Eau de javel	7,9	10,0	7,5	11,4	12,8	9,8
Ébullition	0,3	0,7	0,0	0,1	0,4	0,2
Avec comprimé	3,1	1,8	1,7	2,3	4,4	2,5
Eau de chaux	0,0	0,3	0,3	0,4	0,9	0,4
Un autre moyen	15,3	14,7	19,8	13,6	17,4	16,2
Rien	73,4	72,5	70,7	72,2	64,1	70,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	84,8	90,8	93,8	96,1	98,7	95,4
<b>Population (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	85,7	92,1	94,7	97,1	99,2	95,5

---

\*1 Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Rural**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					Total
	1	2	3	4	5	
<b>Ménages (en %) selon le type d'habitat</b>						
Villa ou étage de villa	0,0	0,0	0,0	0,3	2,5	0,3
Appartement dans un immeuble	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Maison marocaine traditionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maison moderne	1,5	3,2	5,0	8,7	17,8	5,3
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,2	0,1	0,0	0,1	0,5	0,1
Baraque ou habitat sommaire	4,1	6,7	6,5	7,1	7,8	6,1
Maison en pisé ou pierre	81,9	74,7	68,3	61,8	45,4	70,6
Maison en dur	11,4	15,1	19,7	21,6	25,3	17,0
Autre	0,8	0,1	0,4	0,4	0,7	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Cohabitation entre ménages</b>						
Ménage habite seul	95,1	96,1	95,5	94,6	94,4	95,3
Ménage cohabite avec un autre ménage	3,2	2,8	2,7	4,1	4,5	3,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	1,1	0,6	1,4	0,9	1,0	1,0
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	0,6	0,5	0,4	0,4	0,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées</b>						
Une pièce	10,9	7,8	6,4	8,2	8,3	8,5
Deux pièces	32,3	27,9	24,1	23,0	19,7	26,8
Trois pièces	26,9	29,1	30,9	28,6	28,8	28,7
Quatre pièces	15,5	20,2	22,5	21,6	22,1	19,7
Cinq pièces et plus	14,4	15,0	16,1	18,6	21,1	16,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre moyen de pièces par ménage</b>	3,0	3,2	3,3	3,4	3,6	3,2
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	3,2	2,5	2,3	2,0	1,5	2,6
<b>Peuplement dans le logement (en %)</b>						
Moins d'une personne par pièce	1,1	1,5	3,4	7,9	21,8	3,8
Une à moins de deux personnes par pièce	16,9	26,5	34,1	45,1	48,7	28,4
Deux à moins de trois personnes par pièce	31,2	40,7	37,4	31,6	24,1	34,6
Trois à moins de quatre personnes par pièce	23,2	20,1	15,5	10,0	4,2	18,0
Quatre personnes par pièce et plus	27,6	11,2	9,6	5,4	1,2	15,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement</b>						
Moins de 5 ans	6,8	6,1	5,7	6,8	11,6	6,9
De 5 à moins de 10 ans	11,7	13,9	11,8	12,9	14,4	12,7
De 10 à moins de 20 ans	20,0	17,9	18,3	18,8	18,3	18,8
De 20 à moins de 30 ans	15,7	18,3	15,6	13,8	14,6	15,9
30 ans et plus	45,4	43,2	47,9	46,6	40,8	45,1
Non déclaré	0,4	0,6	0,7	1,1	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le statut d'occupation</b>						
Propriétaire ou copropriétaire	89,0	90,0	90,4	89,8	86,6	89,4
Accédant à la propriété	0,2	0,3	0,2	0,4	0,2	0,2
Locataire	1,3	0,7	0,7	1,5	2,9	1,2
Locataire avec pas de porte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hypothèque avec ou sans location	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Logement de fonction	0,4	0,9	1,4	1,5	3,0	1,2
Logement gratuit	8,5	7,4	6,6	6,3	7,0	7,4
Autre	0,6	0,7	0,7	0,5	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages propriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement</b>						
Hérité	52,5	51,6	50,8	48,1	46,8	50,7
Construit par fonds propres seulement	39,9	40,9	40,7	43,2	43,7	41,2
Construit par crédit seulement	0,2	0,4	0,4	0,5	0,3	0,4
Construit par fonds propres et crédit	3,3	2,9	3,1	2,7	3,1	3,0
Acheté par fonds propres	2,9	2,8	3,2	4,1	3,8	3,2
Acheté par crédit seulement	0,0	0,1	0,1	0,0	0,4	0,1
Acheté par fonds propres et crédit	0,2	0,1	0,2	0,3	0,4	0,2
Don	0,8	0,7	1,0	0,5	0,6	0,7
Autres	0,2	0,5	0,5	0,6	0,9	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort</b>						
Bain traditionnel	15,4	20,2	19,6	19,8	18,8	18,5
Baignoire	0,1	0,0	0,1	0,5	2,8	0,4
Douche	0,8	1,2	2,0	4,9	14,0	3,1
Lavabo	0,9	0,8	2,2	5,1	15,5	3,2
Cuisine	76,9	81,3	82,1	84,7	86,0	81,2
Toilette	32,3	45,3	52,5	58,4	72,0	47,6

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées</b>						
Egouts	0,8	0,9	2,1	3,1	2,6	1,6
Fosse septique	6,6	8,7	10,8	11,2	11,6	9,2
Fosse d'aisance ou latrines	22,3	30,6	33,7	37,9	50,4	31,9
Jetées dans la nature	69,7	59,5	53,1	47,8	35,3	57,0
Autre moyen	0,6	0,3	0,3	0,0	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) selon le mode de ramassage des ordures</b>						
Poubelle communale de collecte des ordures	0,1	0,2	0,0	0,6	0,7	0,2
Ramassage direct par le camion municipal	1,1	1,7	1,5	4,0	2,2	1,9
Jetées dans la nature	97,6	96,3	96,0	92,9	93,4	95,8
Autres	1,2	1,8	2,5	2,5	3,7	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité</b>						
	0,2	0,1	0,6	1,1	0,6	0,5
<b>Ménages (en %) possédant les services domestiques suivants</b>						
Bonne, domestique	0,1	0,1	0,0	0,5	3,5	0,5
Gardien, concierge ou jardinier	0,0	0,0	0,1	0,4	1,1	0,2
Garage	0,0	0,1	0,2	0,3	1,1	0,2
<b>Ménage (en %) selon la possession d'un logement secondaire</b>						
	0,6	0,9	2,1	2,5	3,8	1,6
<b>Ménages (en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	19,4	24,3	31,5	32,1	43,3	27,4
Compteur commun	1,8	2,3	2,4	4,5	5,5	2,8
Sans compteur	3,6	4,6	3,9	6,5	10,2	5,0
Ne dispose pas d'électricité	75,2	68,8	62,2	56,9	41,0	64,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Population (en %) disposant de l'électricité</b>						
Compteur individuel	21,6	26,1	34,4	37,2	47,2	28,9
Compteur commun	1,7	1,8	2,4	3,9	4,6	2,3
Sans compteur	3,7	5,3	4,0	7,2	12,4	5,1
Ne dispose pas d'électricité	73,0	66,8	59,2	51,7	35,8	63,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages (en %) selon la source d'eau</b>						
• Ménages branchés au réseau	5,7	6,8	8,6	10,5	10,7	7,8
Branchement individuel	5,1	6,0	7,6	9,7	9,8	7,0
Branchement collectif	0,6	0,8	1,0	0,8	0,9	0,8
• Bornes fontaines	10,4	8,6	9,3	9,6	7,4	9,3
Fontaine payante	6,4	5,1	5,1	6,0	4,1	5,5
Fontaine gratuite	4,0	3,5	4,2	3,6	3,3	3,8
• Sources naturelles	25,4	72,5	70,3	68,9	68,6	71,7
Source d'eau collective aménagée	2,4	3,8	4,3	3,5	5,2	3,6
Matfia collective	0,7	1,0	1,1	0,9	1,7	1,0
Puits collectif non aménagé	20,4	22,3	17,8	19,1	14,4	19,6
Sources (ain)	23,2	19,1	20,5	16,6	16,0	19,9
Oued	3,0	3,8	2,3	2,9	1,0	2,8
Seguia	3,2	2,2	1,9	2,3	3,0	2,5
Puits privé	14,5	14,9	18,9	19,3	23,1	17,1
Matfia privée	7,0	5,4	3,5	4,3	4,2	5,2
• Autres sources	9,5	12,1	11,8	11,0	13,3	11,2
Vendeur d'eau	1,4	2,5	3,5	3,4	5,0	2,7
Camion d'eau citerne	1,4	1,5	1,7	1,4	2,2	1,6
Autres	6,7	8,1	6,6	6,2	6,1	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) non branchés selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable</b>						
Moins de 200 mètres	37,3	40,0	42,1	45,5	49,8	41,4
De 200 à moins de 500 mètres	20,3	19,1	21,4	18,3	18,5	19,8
De 500 m à moins d'un km	16,5	17,1	13,9	14,3	15,2	15,6
D'un km à moins de 3 km	19,9	17,8	16,7	16,1	10,6	17,2
De 3 km à moins de 10 km	5,4	5,6	5,5	5,1	5,7	5,5
10 km et plus	0,6	0,4	0,4	0,7	0,2	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable</b>						
	733,5	709,3	675,5	684,0	540,4	690,1

Tableau H03 : Ménages selon les conditions d'habitation, la classe de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)

**Rural**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau</b>						
Moins de 15 mn	61,9	63,2	65,3	67,4	73,6	64,8
De 15 à moins de 30 mn	20,1	19,1	17,2	17,8	13,4	18,3
De 30 à moins de 60 mn	11,3	11,3	12,4	9,1	8,3	10,9
60 mn et plus	6,7	6,4	5,1	5,7	4,7	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau</b>	14,8	14,2	13,4	12,8	10,3	13,6
<b>Ménages (en %) possédant un puits dans leurs résidences principales</b>	12,5	14,9	16,7	19,3	24,7	16,2
<b>Ménages (en %) non branchés au réseau selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson</b>						
Eau de javel	8,1	9,3	12,3	11,7	18,3	10,7
Ébullition	0,8	0,3	0,5	0,1	0,5	0,5
Avec comprimé	2,5	3,1	3,9	3,4	6,9	3,5
Eau de chaux	0,2	0,4	0,4	0,4	0,8	0,4
Un autre moyen	1,3	1,3	2,9	2,2	1,6	1,8
Rien	87,1	85,6	80,0	82,2	71,9	83,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ménages (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	41,9	42,6	49,7	51,1	57,1	46,6
<b>Population (en %) ayant accès à l'eau salubre*</b>	42,9	43,7	52,0	53,8	62,6	47,5

\* Il s'agit des ménages branchés au réseau de l'eau potable ou puisant l'eau salubre provenant d'un point d'eau aménagé dans un rayon de 200 mètres en zones urbaines et d'un kilomètre en zones rurales

***EQUIPEMENT EN BIENS DURABLES***

**Tableau EQ01 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Ensemble**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>						
Cuisinière à gaz	29,1	44,4	55,1	63,8	73,6	56,3
Cuisinière à gaz avec four	1,6	4,1	6,5	12,8	27,6	12,5
Cuisinière à gaz sans four	27,6	40,5	49,0	52,1	49,5	45,1
Cuisinière électrique	0,2	0,6	0,7	1,5	6,4	2,3
Cuisinière électrique avec four	0,1	0,1	0,3	0,6	2,7	1,0
Cuisinière électrique sans four	0,1	0,5	0,5	0,8	4,1	1,5
Four à gaz	25,4	40,9	45,3	53,7	55,2	46,1
Four électrique	0,4	0,4	1,0	1,8	6,9	2,6
Micro-onde	-	-	0,1	0,2	3,0	0,9
Hotte aspirante	-	-	-	-	0,9	0,2
Robot électroménager	4,0	11,8	26,0	40,4	65,9	34,3
<b>Appareils réfrigérants</b>						
Réfrigérateur	9,2	23,2	40,9	58,7	81,3	48,0
Congélateur	-	0,2	0,2	0,7	4,8	1,5
<b>Gros appareils électroménagers</b>						
Lave-vaisselle	-	-	-	0,1	0,6	0,2
Lave-linge	0,1	0,6	2,0	6,6	29,9	10,1
Sèche-linge électrique	0,1	0,1	0,2	0,1	1,1	0,4
Aspirateur électrique	-	-	0,1	0,7	7,1	2,1
Ventilateur	0,5	2,4	5,4	9,3	18,9	8,7
<b>Autres appareils ménagers</b>						
Machine à coudre électrique	0,1	0,3	1,5	2,8	7,7	3,0
Machine à coudre mécanique	1,4	3,5	6,9	9,5	13,0	7,7
Machine de tricot électrique	-	0,3	0,2	0,4	0,7	0,4
<b>Appareils de chauffage</b>						
Chauffe-eau à gaz	0,2	1,6	3,8	9,4	29,8	11,2
Chauffe-eau électrique	-	0,1	0,1	0,5	5,5	1,7
Chauffe-eau à énergie solaire	-	0,1	-	-	0,1	0,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,1	0,3	0,3	0,6	2,2	0,9
Appareil de chauffage électrique	0,1	0,1	0,1	0,4	2,9	1,0

<sup>1</sup> Signification de la classe de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3542 DH

4 : De 7046 DH à moins de 10881 DH

2 : De 3542 DH à moins de 5032 DH

5 : 10881 DH et plus

3 : De 5032 DH à moins de 7046 DH

**Tableau EQ01 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>						
Radio	67,2	74,6	78,8	83,3	86,5	79,4
Radio seul	22,8	21,3	19,9	20,8	24,9	22,1
Radio-cassette	51,1	62,2	68,4	74,9	80,6	69,5
Téléviseur	49,0	68,1	77,9	84,9	91,8	77,2
Téléviseur en couleur	12,8	26,6	44,7	61,7	82,0	50,7
Téléviseur en noir et blanc	36,7	43,1	37,1	28,4	16,1	30,5
Vidéo magnétoscope	1,2	4,2	8,2	17,0	38,1	16,5
Parabole	5,5	10,6	18,2	33,3	57,3	29,0
Chaîne hi-fi	0,1	0,2	0,4	1,9	9,2	3,1
Tourne-disque	-	0,1	0,2	0,2	1,5	0,5
Lecteur CD	0,1	0,1	-	0,4	3,0	0,9
Micro-ordinateur	-	0,1	0,1	0,4	4,8	1,4
Cameras vidéo	-	-	0,1	0,3	2,8	0,9
<b>Matériels de transports</b>						
Voiture	-	0,6	1,2	4,4	22,3	7,4
Vélomoteur	3,4	7,2	8,7	11,9	11,3	9,1
Bicyclette	14,2	17,8	18,3	17,9	17,8	17,4

**Tableau EQ01 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Urbain**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>						
Cuisinière à gaz	40,0	52,1	60,4	67,4	76,1	65,9
Cuisinière à gaz avec four	2,9	7,0	9,4	15,6	30,4	18,4
Cuisinière à gaz sans four	37,1	45,3	51,6	52,9	49,5	49,4
Cuisinière électrique	0,2	1,0	1,0	1,9	7,1	3,5
Cuisinière électrique avec four	-	0,2	0,4	0,9	3,0	1,5
Cuisinière électrique sans four	0,2	0,8	0,6	1,0	4,6	2,2
Four à gaz	32,2	46,8	46,7	54,5	55,0	51,0
Four électrique	1,0	0,7	1,3	2,1	7,7	3,9
Micro-onde	-	-	0,2	0,3	3,3	1,4
Hotte aspirante	-	-	-	0,1	1,0	0,4
Robot électroménager	10,1	22,7	38,8	51,5	72,6	51,2
<b>Appareils réfrigérants</b>						
Réfrigérateur	26,5	45,6	61,7	75,2	88,8	71,4
Congélateur	-	0,4	0,3	0,9	5,4	2,4
<b>Gros appareils électroménagers</b>						
Lave-vaisselle	-	-	0,1	0,1	0,7	0,3
Lave-linge	0,3	1,4	3,4	9,1	34,3	16,3
Sèche-linge électrique	-	0,1	0,2	0,1	1,3	0,6
Aspirateur électrique	-	-	0,1	0,9	7,9	3,3
Ventilateur	1,1	3,8	7,6	11,5	20,5	12,7
<b>Autres appareils ménagers</b>						
Machine à coudre électrique	0,3	0,6	2,4	3,5	8,4	4,6
Machine à coudre mécanique	2,6	5,1	9,8	11,9	14,3	11,0
Machine de tricot électrique	-	0,6	0,4	0,5	0,8	0,6
<b>Appareils de chauffage</b>						
Chauffe-eau à gaz	0,9	3,6	6,4	12,6	33,6	17,8
Chauffe-eau électrique	-	0,2	0,1	0,7	6,1	2,6
Chauffe-eau à énergie solaire	-	0,1	-	0,1	0,2	0,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	-	0,6	0,3	0,7	2,3	1,2
Appareil de chauffage électrique	0,3	0,2	0,2	0,5	3,2	1,5

<sup>1</sup> Signification de la classe de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3542 DH

2 : De 3542 DH à moins de 5032 DH

3 : De 5032 DH à moins de 7046 DH

4 : De 7046 DH à moins de 10881 DH

5 : 10881 DH et plus

Tableau EQ01 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)

**Urbain**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>						
Radio	62,6	72,3	77,7	83,0	86,6	80,8
Radio seul	13,3	15,8	14,7	17,2	23,9	18,9
Radio-cassette	52,3	63,0	70,1	76,3	81,5	74,1
Téléviseur	75,6	88,7	90,4	93,5	95,0	91,8
Téléviseur en couleur	29,7	47,6	64,7	77,4	89,5	73,2
Téléviseur en noir et blanc	46,5	42,6	30,1	21,8	11,4	23,4
Vidéo magnétoscope	1,9	7,0	11,6	21,7	42,3	24,8
Parabole	9,4	17,3	25,0	40,6	62,7	41,5
Chaîne hi-fi	-	0,2	0,5	2,4	10,3	4,7
Tourne-disque	-	-	0,1	0,2	1,7	0,7
Lecteur CD	0,2	0,2	-	0,5	3,5	1,5
Micro-ordinateur	-	0,3	0,1	0,5	5,4	2,3
Caméras vidéo	-	-	0,1	0,4	3,2	1,4
<b>Matériels de transport</b>						
Voiture	-	0,5	0,9	4,7	23,5	10,4
Vélomoteur	2,9	6,4	9,1	12,0	11,1	9,9
Bicyclette	13,4	18,9	16,9	18,1	18,5	17,8

**Tableau EQ01 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence**

**Rural**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>						
Cuisinière à gaz	25,2	38,5	47,7	54,7	57,5	40,9
Cuisinière à gaz avec four	1,1	1,8	2,6	5,6	9,0	3,0
Cuisinière à gaz sans four	24,2	36,9	45,3	50,0	49,5	38,2
Cuisinière électrique	0,2	0,3	0,4	0,3	1,7	0,4
Cuisinière électrique avec four	0,1	-	0,1	-	0,9	0,1
Cuisinière électrique sans four	0,1	0,3	0,3	0,3	0,8	0,3
Four à gaz	23,0	36,3	43,5	51,6	56,6	38,3
Four électrique	0,2	0,2	0,7	0,9	1,0	0,5
Micro-onde	-	-	-	-	0,7	0,1
Hotte aspirante	-	-	-	-	-	-
Robot électroménager	1,8	3,5	8,3	12,1	22,2	7,1
<b>Appareils réfrigérants</b>						
Réfrigérateur	3,1	6,1	12,3	16,2	32,4	10,6
Congélateur	-	-	0,1	0,1	1,1	0,1
<b>Gros appareils électroménagers</b>						
Lave- vaisselle	-	-	-	-	-	-
Lave-linge	-	-	0,1	0,1	1,9	0,2
Sèche-linge électrique	0,1	0,1	0,1	-	-	0,1
Aspirateur électrique	-	-	-	0,2	1,9	0,2
Ventilateur	0,3	1,3	2,2	3,7	8,2	2,2
<b>Autres appareils ménagers</b>						
Machine à coudre électrique	-	0,1	0,3	0,8	2,7	0,5
Machine à coudre mécanique	0,9	2,3	2,8	3,3	4,6	2,4
Machine de tricot électrique	-	0,1	-	0,2	0,1	0,1
<b>Appareils de chauffage</b>						
Chauffe-eau à gaz	-	0,1	0,2	0,9	4,6	0,7
Chauffe-eau électrique	0,1	0,1	-	0,1	1,4	0,2
Chauffe-eau à énergie solaire	-	-	-	-	-	-
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,1	0,1	0,2	0,5	1,6	0,3
Appareil de chauffage électrique	-	0,1	-	0,1	0,9	0,1

<sup>1</sup> Signification de la classe de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3542 DH

2 : De 3542 DH à moins de 5032 DH

3 : De 5032 DH à moins de 7046 DH

4 : De 7046 DH à moins de 10881 DH

5 : 10881 DH et plus

Tableau EQ01 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (suite)

**Rural**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>						
Radio	68,8	76,4	80,3	83,9	85,7	77,1
Radio seul	26,2	45,4	27,2	29,9	31,6	27,3
Radio-cassette	50,7	61,6	66,0	71,3	75,1	62,2
Téléviseur	39,6	52,4	60,5	62,6	71,3	53,8
Téléviseur en couleur	6,7	10,6	17,1	21,3	33,0	14,6
Téléviseur en noir et blanc	33,2	43,4	46,9	45,5	46,9	41,9
Vidéo magnétoscope	0,9	2,0	3,6	4,8	10,9	3,3
Parabole	4,1	5,6	8,8	14,5	22,6	8,9
Chaîne hi-fi	0,1	0,2	0,2	0,7	2,2	0,4
Tourne-disque	-	0,1	0,4	-	0,5	0,2
Lecteur CD	-	-	-	-	0,2	-
Micro-ordinateur	-	-	0,1	-	0,3	0,1
Cameras vidéo	-	-	0,1	0,1	0,2	0,1
<b>Matériels de transport</b>						
Voiture	0,1	0,7	1,6	3,6	14,7	2,5
Vélocoteur	3,6	7,7	8,2	11,8	12,4	7,7
Bicyclette	14,5	17,0	20,3	17,3	13,4	16,7

**Tableau EQ02 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon l'âge du chef de ménage**

Biens durables	Age du chef de ménage (en ans)					Total
	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>						
Cuisinière à gaz	37,2	46,2	57,2	60,5	56,9	56,3
Cuisinière à gaz avec four	2,4	8,4	11,7	14,8	13,9	12,5
Cuisinière à gaz sans four	34,8	38,3	46,8	47,1	44,7	45,1
Cuisinière électrique	0,8	1,3	2,4	2,8	2,3	2,3
Cuisinière électrique avec four	0,8	0,6	0,9	1,2	0,9	1,0
Cuisinière électrique sans four	-	0,7	1,6	1,8	1,4	1,5
Four à gaz	32,6	41,2	46,6	48,2	46,4	46,1
Four électrique	5,0	1,5	2,7	2,9	2,5	2,6
Micro-onde	-	0,4	0,9	1,1	0,9	0,9
Hotte aspirante	0,7	-	0,2	0,5	0,2	0,2
Robot électroménager	24,2	27,3	36,0	36,9	33,3	34,3
<b>Appareils réfrigérants</b>						
<i>Réfrigérateur</i>	25,7	34,5	49,1	52,0	50,1	48,0
Congélateur	3,0	0,5	1,4	2,3	1,5	1,5
<b>Gros appareils électroménagers</b>						
Lave- vaisselle	-	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2
Lave-linge	6,2	4,3	11,0	12,7	9,5	10,1
Sèche-linge électrique	0,8	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4
Aspirateur électrique	3,2	0,8	2,2	2,5	2,1	2,1
Ventilateur	9,0	6,3	8,6	9,7	9,0	8,7
<b>Autres appareils ménagers</b>						
Machine à coudre électrique	2,6	1,9	3,1	3,5	3,1	3,0
Machine à coudre mécanique	6,8	4,8	7,1	9,1	8,8	7,7
Machine de tricot électrique	-	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4
<b>Appareils de chauffage</b>						
Chauffe-eau à gaz	8,3	5,6	12,1	13,7	10,5	11,2
Chauffe-eau électrique	1,1	0,9	1,7	2,0	1,8	1,7
Chauffe-eau à énergie solaire	-	0,1	0,1	0,1	-	0,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	-	0,5	0,9	1,2	0,8	0,9
Appareil de chauffage électrique	1,1	0,3	1,1	1,2	0,9	1,0
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>						
Radio	84,8	76,3	79,6	80,9	79,1	79,4
Radio seul	30,7	19,0	19,8	22,8	25,7	22,1
Radio-cassette	72,0	66,2	70,8	71,7	67,2	69,5
Téléviseur	59,4	69,6	79,4	80,9	75,3	77,2
Téléviseur en couleur	35,4	40,9	52,1	53,9	51,1	50,7
Téléviseur en noir et blanc	24,9	30,9	30,9	31,6	29,0	30,5

Tableau EQ02 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon l'âge du chef de ménage (suite)

Biens durables	Age du chef de ménage (en ans)					Total
	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	
Vidéo magnétoscope	11,3	12,0	16,0	18,9	17,5	16,5
Parabole	24,0	22,0	30,4	31,2	28,4	29,0
Chaîne hi-fi	0,7	2,8	3,1	3,9	2,6	3,1
Tourne-disque	-	0,2	0,4	0,9	0,5	0,5
Lecteur CD	-	0,7	0,8	1,5	0,8	0,9
Micro-ordinateur	2,6	0,4	1,7	2,1	0,8	1,4
Cameras vidéo	0,9	0,5	1,0	0,8	0,8	0,9
<b>Matériels de transport</b>						
Voiture	3,3	3,1	8,0	9,3	7,0	7,4
Véломoteur	5,6	7,2	9,4	10,2	8,5	9,1
Bicyclette	18,2	12,6	19,4	20,0	14,7	17,4

**Tableau EQ03 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le niveau scolaire du chef de ménage**

Biens durables	Niveau scolaire du chef de ménage					
	Sans Niveau	Primaire et collège	Secondaire	Supérieur	Autre niveau	Total
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>						
Cuisinière à gaz	49,2	64,9	75,3	77,2	58,2	56,3
Cuisinière à gaz avec four	8,3	16,4	28,5	36,5	8,0	12,5
Cuisinière à gaz sans four	41,7	50,0	50,2	45,0	51,7	45,1
Cuisinière électrique	1,0	2,5	7,5	13,7	2,1	2,3
Cuisinière électrique avec four	0,5	1,1	2,8	5,2	0,7	1,0
Cuisinière électrique sans four	0,6	1,5	5,1	9,0	1,5	1,5
Four à gaz	41,4	52,5	60,8	52,4	47,3	46,1
Four électrique	1,2	2,8	8,7	13,9	2,3	2,6
Micro-onde	0,3	0,9	3,2	7,5	0,6	0,9
Hotte aspirante	0,1	0,3	0,5	2,8	0,1	0,2
Robot électroménager	23,7	46,0	72,3	76,5	28,2	34,3
<b>Appareils réfrigérants</b>						
Réfrigérateur	36,8	62,2	86,0	89,1	38,9	48,0
Congélateur	0,5	1,8	4,6	12,9	0,6	1,5
<b>Gros appareils électroménagers</b>						
Lave- vaisselle	-	0,2	0,3	2,4	0,1	0,2
Lave-linge	4,1	13,0	35,9	53,6	5,9	10,1
Sèche-linge électrique	0,1	0,5	0,9	3,1	0,2	0,4
Aspirateur électrique	0,7	2,1	8,7	15,6	1,2	2,1
Ventilateur	5,2	12,1	22,6	20,9	7,3	8,7
<b>Autres appareils ménagers</b>						
Machine à coudre électrique	1,7	3,9	8,8	11,9	2,3	3,0
Machine à coudre mécanique	5,5	10,1	16,6	11,6	8,6	7,7
Machine de tricot électrique	0,2	0,5	1,7	0,8	0,1	0,4
<b>Appareils de chauffage</b>						
Chauffe-eau à gaz	5,4	14,8	33,7	46,3	9,1	11,2
Chauffe-eau électrique	0,6	1,8	5,8	11,5	1,1	1,7
Chauffe-eau à énergie solaire	0,1	0,1	-	-	-	0,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,3	1,1	2,8	4,6	0,8	0,9
Appareil de chauffage électrique	0,4	0,9	2,7	7,5	0,6	1,0

Tableau EQ 03 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon le niveau scolaire du chef de ménage (suite)

Biens durables	Niveau scolaire du chef de ménage					
	Sans niveau	Primaire et collège	secondaire	Supérieur	Autre niveau	Total
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>						
Radio	76,3	82,4	88,4	85,8	83,4	79,4
Radio seul	21,0	21,3	24,0	27,7	28,8	22,1
Radio-cassette	65,2	74,3	83,8	78,3	71,3	69,5
Téléviseur	70,2	87,5	96,6	93,8	74,3	77,2
Téléviseur en couleur	39,3	65,8	90,0	91,5	39,8	50,7
Téléviseur en noir et blanc	34,1	26,6	13,0	7,0	39,1	30,5
Vidéo magnétoscope	10,1	21,8	41,9	48,8	13,2	16,5
Parabole	18,6	39,1	66,6	76,5	23,3	29,0
Chaîne hi-fi	1,2	3,4	9,4	21,2	2,2	3,1
Tourne-disque	0,2	0,6	1,3	3,7	0,2	0,5
Lecteur CD	0,3	0,9	3,3	7,9	0,3	0,9
Micro-ordinateur	0,2	0,9	4,9	18,4	0,9	1,4
Cameras vidéo	0,3	1,0	2,5	8,0	0,2	0,9
<b>Matériels de transport</b>						
Voiture	3,0	8,6	23,3	43,1	6,6	7,4
Vélomoteur	7,8	11,9	10,0	6,3	10,1	9,1
Bicyclette	15,6	19,1	21,7	23,7	18,8	17,4

**Tableau EQ04 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon la taille du ménage**

Biens durables	Taille du ménage (en personnes)					Total
	1-2 pers.	3-4 pers.	5-6 pers.	7-8 pers.	9 pers. et plus	
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>						
Cuisinière à gaz	41,1	55,4	58,6	59,1	57,9	56,3
Cuisinière à gaz avec four	8,8	13,7	13,9	11,9	10,5	12,5
Cuisinière à gaz sans four	32,6	43,4	46,0	48,2	49,2	45,1
Cuisinière électrique	1,2	3,1	2,6	1,8	1,8	2,3
Cuisinière électrique avec four	0,3	1,4	1,0	0,9	0,6	1,0
Cuisinière électrique sans four	0,9	1,9	1,7	1,1	1,2	1,5
Four à gaz	26,9	44,6	49,4	49,0	48,7	46,1
Four électrique	2,0	3,1	3,2	1,6	2,2	2,6
Micro-onde	0,6	1,3	1,0	0,8	0,4	0,9
Hotte aspirante	0,2	0,4	0,2	0,2	0,3	0,2
Robot électroménager	25,7	38,8	37,5	32,6	27,9	34,3
<b>Appareils réfrigérants</b>						
Réfrigérateur	38,8	51,6	52,0	46,5	41,5	48,0
Congélateur	0,7	2,1	1,6	1,0	1,4	1,5
<b>Gros appareils électroménagers</b>						
Lave- vaisselle	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2
Lave-linge	5,8	13,1	12,9	8,2	4,8	10,1
Sèche-linge électrique	0,7	0,5	0,3	0,2	0,3	0,4
Aspirateur électrique	1,6	2,9	2,6	1,3	1,2	2,1
Ventilateur	4,6	9,7	9,7	8,1	7,9	8,7
<b>Autres appareils ménagers</b>						
Machine à coudre électrique	1,1	3,1	3,4	3,4	2,8	3,0
Machine à coudre mécanique	3,5	6,7	8,6	9,0	8,0	7,7
Machine de tricot électrique	0,1	0,2	0,6	0,4	0,3	0,4
<b>Appareils de chauffage</b>						
Chauffe-eau à gaz	7,6	13,7	12,9	10,1	7,3	11,2
Chauffe-eau électrique	1,4	2,3	2,0	1,0	1,1	1,7
Chauffe-eau à énergie solaire	0,1	0,1	-	0,2	-	0,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,3	1,1	1,1	0,7	0,8	0,9
Appareil de chauffage électrique	1,1	1,1	1,1	0,7	0,6	1,0
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>						
Radio	70,9	78,7	80,6	80,4	81,6	79,4
Radio seul	21,5	21,5	21,3	21,7	26,0	22,1
Radio-cassette	56,5	69,5	71,2	71,0	71,5	69,5

**Tableau EQ04 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon la taille du ménage (suite)**

Biens durables	Taille du ménage (en personnes)					
	1-2 pers.	3-4 pers.	5-6 pers.	7-8 pers.	9 pers. et plus	Total
Téléviseur	61,3	77,6	79,9	79,0	77,8	77,2
Téléviseur en couleur	39,9	54,7	54,4	49,9	44,1	50,7
Téléviseur en noir et blanc	23,1	25,7	29,8	33,5	39,3	30,5
Vidéo magnétoscope	10,3	17,4	19,0	15,6	14,9	16,5
Parabole	18,6	31,6	32,0	27,5	26,8	29,0
Chaîne hi-fi	2,9	3,4	3,7	2,2	2,4	3,1
Tourne-disque	0,4	0,7	0,6	0,2	0,5	0,5
Lecteur CD	0,7	1,1	1,2	0,7	0,7	0,9
Micro-ordinateur	0,8	1,8	2,0	0,8	0,8	1,4
Cameras vidéo	0,4	1,2	1,0	0,7	0,6	0,9
<b>Matériels de transport</b>						
Voiture	3,8	7,0	9,0	6,9	7,2	7,4
Vélomoteur	3,4	7,5	8,6	10,4	14,1	9,1
Bicyclette	5,0	12,9	19,5	19,7	24,2	17,4

**Tableau EQ05 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par ménage**

**Ensemble**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par ménage <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine</b>						
<i>Cuisinière à gaz</i>	25,3	44,4	60,6	71,1	80,0	56,3
<i>Cuisinière à gaz avec four</i>	1,3	3,9	8,2	16,2	32,9	12,5
Cuisinière à gaz sans four	24,2	40,6	52,9	56,1	51,8	45,1
Cuisinière électrique	0,2	0,3	0,8	2,2	8,1	2,3
Cuisinière électrique avec four	0,1	0,1	0,2	0,9	3,4	1,0
Cuisinière électrique sans four	0,1	0,2	0,5	1,3	5,2	1,5
<i>Four à gaz</i>	22,8	39,1	49,8	57,3	61,5	46,1
<i>Four électrique</i>	0,3	0,4	1,4	2,6	8,2	2,6
<i>Micro-onde</i>	-	-	0,1	0,3	4,1	0,9
<i>Hotte aspirante</i>	-	-	-	0,1	1,1	0,2
Robot électroménager	4,1	13,3	33,1	48,5	72,5	34,3
<b>Appareils réfrigérants</b>						
<i>Réfrigérateur</i>	9,4	26,1	50,7	67,4	86,5	48,0
Congélateur	-	0,2	0,2	0,8	6,3	1,5
<b>Gros appareils électroménagers</b>						
Lave- vaisselle	-	0,1	0,1	-	0,7	0,2
Lave-linge	0,1	0,7	3,1	10,5	36,1	10,1
Sèche-linge électrique	-	0,1	0,2	0,6	1,0	0,4
Aspirateur électrique	-	-	0,3	1,2	9,0	2,1
Ventilateur	0,5	2,3	5,5	12,4	22,7	8,7
<b>Autres appareils ménagers</b>						
Machine à coudre électrique	0,1	0,7	1,4	3,4	9,6	3,0
Machine à coudre mécanique	1,2	3,6	6,5	11,2	16,1	7,7
Machine de tricot électrique	-	0,2	0,3	0,2	1,1	0,4
<b>Appareils de chauffage</b>						
Chauffe-eau à gaz	0,1	1,5	5,2	13,5	35,5	11,2
Chauffe-eau électrique	-	0,1	0,3	1,3	6,6	1,7
Chauffe-eau à énergie solaire	-	-	0,1	-	0,2	0,1
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	-	0,2	0,4	1,0	2,7	0,9
Appareil de chauffage électrique	-	0,1	0,4	0,7	3,5	1,0

<sup>1</sup> Signification de la classe de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 21 857 DH

4 : De 44 673 DH à moins de 66 776 DH

2 : De 21 857 DH à moins de 32 044 DH

5 : 66 776 DH et plus

3 : De 32 044 DH à moins de 44 673 DH

**Tableau EQ05 : Taux (en %) d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de la dépense annuelle par ménage**

**Ensemble**

Biens durables	Classe de la dépense annuelle par ménage <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
<b>Appareils audio-visuels et de loisirs</b>						
Radio	64,8	75,5	81,4	86,1	89,3	79,4
Radio seul	22,3	19,3	18,9	21,6	28,5	22,1
Radio-cassette	42,3	64,1	72,2	79,2	84,7	69,5
Téléviseur	45,8	70,1	82,9	90,9	96,3	77,2
Téléviseur en couleur	11,7	31,4	52,7	70,2	87,6	50,7
Téléviseur en noir et blanc	34,4	40,0	33,6	27,1	17,2	30,5
Vidéo magnétoscope	0,8	3,5	10,3	21,4	46,5	16,5
Parabole	3,7	11,2	23,3	39,7	66,9	29,0
Chaîne hi-fi	0,1	0,3	0,7	2,4	11,8	3,1
Tourne-disque	0,1	0,1	0,1	0,4	1,8	0,5
Lecteur CD	-	-	0,2	0,4	4,1	0,9
Micro-ordinateur	-	0,1	0,2	0,5	6,4	1,4
Caméras vidéo	-	-	0,2	0,4	3,7	0,9
<b>Matériels de transports</b>						
Voiture	-	0,1	1,2	4,1	31,5	7,4
Vélomoteur	2,2	5,9	9,2	13,1	14,9	9,1
Bicyclette	10,2	15,8	16,9	20,1	23,9	17,4

<sup>1</sup> Signification de la classe de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 21 857 DH

4 : De 44 673 DH à moins de 66 776 DH

2 : De 21 857 DH à moins de 32 044 DH

5 : 66 776 DH et plus

3 : De 32 044 DH à moins de 44 673 DH

***DEPENSES DE CONSOMMATION :***  
***NIVEAU, STRUCTURE ET CARACTERISTIQUES***

Tableau D01 : Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence

Indicateurs	Ensemble (en DH courants)					
	Classe de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	2 297	4 234	6 071	8 874	30 789	23 319
2 personnes	2 823	4 382	6 151	8 884	26 297	17 867
3 personnes	2 875	4 361	6 022	8 885	21 855	14 011
4 personnes	2 880	4 322	6 048	8 741	20 965	12 103
5 personnes	2 821	4 264	5 992	8 731	20 098	10 003
6 personnes	2 784	4 296	6 030	8 812	18 151	8 444
7 personnes	2 712	4 229	5 932	8 606	18 014	7 089
8 personnes	2 676	4 236	5 999	8 662	16 523	6 277
9 personnes	2 635	4 232	5 944	8 614	15 105	6 085
10 personnes et plus	2 568	4 234	5 947	8 567	16 454	5 271
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	2 662	4 254	5 983	8 687	19 993	8 126
Féminin	2 796	4 262	5 990	8 801	18 817	9 292
<b>Age du chef de ménage</b>						
15 - 24 ans	2 918	4 432	5 965	8 771	19 483	9 803
25 - 44 ans	2 752	4 258	5 985	8 641	19 230	8 144
45 - 59 ans	2 669	4 247	5 987	8 699	20 257	8 228
60 ans et plus	2 652	4 266	5 977	8 732	19 040	8 399
<b>Etat matrimonial du chef du ménage</b>						
Célibataire	2 862	4 353	6 103	8 791	21 348	12 013
Marié	2 658	4 251	5 983	8 695	19 816	8 059
Divorcé	2 730	4 257	6 098	8 529	21 204	10 596
Veuf	2 862	4 277	5 947	8 772	18 783	9 114
<b>Niveau scolaire du chef de ménage</b>						
Sans niveau	2 651	4 249	5 957	8 634	16 800	6 448
Fondamental	2 799	4 269	6 036	8 762	18 140	9 277
Secondaire	2 845	4 250	6 040	8 926	21 421	16 048
Supérieur	3 214	4 241	6 100	9 044	32 141	28 553
Autres niveaux	2 675	4 270	6 018	8 741	17 046	7 380
<b>Diplôme du chef de ménage</b>						
Sans diplôme	2 664	4 252	5 971	8 659	16 896	6 831
Niveau moyen	2 946	4 294	6 099	8 872	19 940	12 728
Niveau supérieur	2 952	4 263	6 220	9 062	30 926	24 037
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>						
Sait lire et écrire	2 743	4 277	6 033	8 792	21 339	11 120
Ne sait pas lire et écrire	2 654	4 246	5 956	8 630	16 836	6 422
<b>Type d'activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé	2 678	4 244	5 981	8 663	20 043	7 916
Chômeur	2 562	4 279	5 922	8 699	18 190	7 162
Inactif	2 664	4 302	6 001	8 814	19 295	9 635

<sup>1</sup> Définition des classes de la DAMP (classes de quintiles).

1 : Moins de 3 542 DH

4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : de 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : de 5 032 DH à moins de 7 046 DH

Tableau D01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble** (en DH courants)

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	2 612	4 364	6 052	8 831	19 055	11 276
CM inactif avec au moins un actif occupé	2 675	4 289	5 990	8 808	19 413	9 142
CM actif occupé sans aucun actif occupé	2 733	4 275	6 015	8 731	19 620	9 448
CM actif occupé avec conjoint actif occupé Seulement	2 770	4 271	5 962	8 613	23 692	10 187
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	2 653	4 230	5 967	8 622	19 393	6 827
CM chômeur sans aucun actif occupé	2 440	4 277	6 148	8 648	17 613	7 184
CM chômeur avec au moins un actif occupé	2 634	4 280	5 805	8 736	18 614	7 147
<b>Statut professionnel habituel du CM<sup>2</sup></b>						
Salarié	2 659	4 243	5 973	8 727	21 144	9 362
Employeur	2 628	4 440	5 953	8 658	22 693	13 090
Indépendant	2 678	4 237	5 986	8 597	17 471	6 418
Autre situation	2 767	4 288	5 987	8 776	19 119	7 809
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle du CM</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	3 246	3 955	6 544	9 320	33 204	29 127
Cadres moyens	3 262	4 047	6 475	8 968	21 302	17 709
Employés	2 856	4 347	6 010	8 912	18 636	10 971
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	2 785	4 220	6 021	8 637	18 580	8 398
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	2 660	4 222	5 955	8 532	16 544	5 409
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	2 736	4 298	5 933	8 608	16 585	7 526
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	2 617	4 238	5 897	8 425	15 692	4 800
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2 752	4 378	6 029	8 688	16 399	8 701
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	2 648	4 209	6 015	8 661	16 386	6 390
Chômeur	2 513	4 326	5 975	8 759	17 993	7 330
Inactif	2 663	4 304	5 998	8 813	19 283	9 683

<sup>2</sup> : le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

Tableau D01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Ensemble (en DH courants)</b>						
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	2 651	4 226	5 950	8 523	16 652	5 327
Industrie (y compris l'artisanat)	2 669	4 357	5 962	8 715	19 242	9 842
Bâtiment et travaux publics	2 635	4 198	5 892	8 499	19 611	6 086
Commerce	2 805	4 254	6 028	8 658	18 779	8 373
Transport, entrepôt et communications	2 712	4 285	6 084	8 711	20 985	9 230
Réparation	2 638	4 363	6 342	8 723	16 090	8 594
Administration générale	2 811	4 307	6 071	8 879	20 316	12 144
Services fournis à la collectivité	2 805	4 200	6 063	8 942	22 419	15 003
Autres services	2 727	4 232	5 976	8 730	24 029	10 428
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	2 572	4 338	6 069	8 806	18 970	10 675
Un actif occupé	2 717	4 275	6 013	8 756	19 624	9 603
Deux actifs occupés	2 685	4 269	5 976	8 733	20 833	9 097
Trois actifs occupés	2 690	4 232	5 952	8 640	20 387	7 869
Quatre actifs occupés	2 627	4 228	5 940	8 636	18 198	6 619
Cinq actifs occupés et plus	2 660	4 238	5 982	8 500	17 513	5 182
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	2 729	4 342	5 990	8 819	18 894	10 609
.Souss-Massa-Draâ	2 576	4 259	5 944	8 720	19 197	7 653
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	2 688	4 230	5 926	8 801	18 065	6 284
Chaouia-Ouardigha	2 772	4 228	6 035	8 575	17 505	7 063
Marrakech-Tensift-Al Haouz	2 679	4 256	5 881	8 483	17 642	6 228
Oriental	2 583	4 238	5 938	8 633	17 455	6 883
Grand Casablanca	2 974	4 287	6 009	8 897	23 284	14 366
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2 844	4 331	6 002	8 749	20 216	10 162
Doukkala-Abda	2 738	4 218	6 060	8 621	17 962	7 037
Tadla-Azilal	2 865	4 260	6 056	8 677	18 286	7 435
Meknès-Tafilalet	2 476	4 250	5 967	8 747	19 196	6 740
Fès-Boulemane	2 757	4 246	6 039	8 638	19 045	7 686
Taza-Al-Hoceima-Taounate	2 678	4 239	6 022	8 561	17 336	7 226
Tanger-Tétouan	2 753	4 270	5 980	8 730	18 039	8 326
<b>DAMP<sup>3</sup></b>	<b>2 674</b>	<b>4 255</b>	<b>5 984</b>	<b>8 704</b>	<b>19 788</b>	<b>8 280</b>

<sup>3</sup> DAMP : Dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau D01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Urbain</b>	<b>(en DH courants)</b>					
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	2 466	4 152	6 035	9 263	32 133	27 349
2 personnes	2 952	4 512	6 183	8 990	28 136	21 442
3 personnes	3 016	4 372	5 984	9 019	22 729	16 548
4 personnes	2 936	4 339	6 086	8 820	21 673	14 488
5 personnes	2 943	4 323	6 076	8 794	20 676	12 173
6 personnes	2 999	4 335	6 102	8 889	18 378	10 502
7 personnes	2 911	4 287	5 955	8 649	18 341	8 801
8 personnes	2 795	4 274	6 018	8 709	16 903	7 779
9 personnes	2 793	4 243	5 942	8 676	15 206	7 495
10 personnes et plus	2 708	4 249	5 942	8 642	16 403	6 781
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	2 810	4 289	6 019	8 754	20 538	10 627
Féminin	2 988	4 287	6 002	8 855	19 180	10 710
<b>Age du chef de ménage</b>						
15 - 24 ans	-	4 549	5 833	9 029	19 824	13 268
25 - 44 ans	3 038	4 337	6 123	8 709	20 037	10 989
45 - 59 ans	2 861	4 277	6 013	8 767	20 761	10 568
60 ans et plus	2 685	4 301	5 996	8 793	19 392	10 651
<b>Etat matrimonial du chef du ménage</b>						
Célibataire	2 786	4 418	6 194	8 874	22 051	14 765
Marié	2 810	4 288	6 020	8 763	20 348	10 503
Divorcé	2 815	4 215	6 106	8 611	21 932	11 410
Veuf	3 087	4 295	5 946	8 828	19 050	10 648
<b>Niveau scolaire du chef de ménage</b>						
Sans niveau	2 813	4 291	5 990	8 718	17 037	8 209
Fondamental	2 923	4 286	6 080	8 797	18 411	10 536
Secondaire	2 896	4 191	5 953	8 964	21 640	16 692
Supérieur	2 892	4 239	6 154	9 120	32 092	29 044
Autres niveaux	2 750	4 303	5 992	8 746	17 486	9 129
<b>Diplôme du chef de ménage</b>						
Sans diplôme	2 823	4 285	6 004	8 726	17 164	8 547
Niveau moyen	2 976	4 320	6 102	8 900	20 219	13 765
Niveau supérieur	2 799	4 287	6 151	9 137	30 836	27 483
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>						
Sait lire et écrire	2 870	4 295	6 055	8 828	21 779	13 123
Ne sait pas lire et écrire	2 816	4 285	5 990	8 715	17 086	8 169
<b>Type d'activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé	2 870	4 281	6 020	8 746	20 735	10 643
Chômeur	2 765	4 268	5 978	8 758	18 015	8 153
Inactif	2 729	4 313	6 012	8 828	19 488	10 877

**Tableau D01 : Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

**(en DH courants)**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	2 987	4 379	6 057	8 847	19 346	12 345
CM inactif avec au moins un actif occupé	2 687	4 295	6 001	8 822	19 556	10 384
CM actif occupé sans aucun actif occupé	2 899	4 304	6 047	8 752	19 918	10 715
CM actif occupé avec conjoint actif occupé seulement	2 794	4 238	6 046	8 676	24 768	15 510
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	2 858	4 268	5 993	8 748	20 418	9 772
CM chômeur sans aucun actif occupé	2 963	4 235	6 126	8 749	17 134	8 336
CM chômeur avec au moins un actif occupé	2 702	4 290	5 879	8 764	18 621	8 041
<b>Statut professionnel habituel du CM<sup>2</sup></b>						
Salarié	2 870	4 273	6 005	8 782	21 467	11 364
Employeur	3 519	4 706	5 849	8 764	23 707	16 660
Indépendant	2 845	4 279	6 041	8 677	18 230	8 841
Autres situations	2 914	4 252	6 092	8 863	19 433	9 337
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle du CM</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	3 387	3 883	6 625	9 427	34 070	30 376
Cadres moyens	3 262	3 903	6 454	8 962	21 432	18 007
Employés	2 981	4 315	6 020	8 906	18 802	11 898
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	2 825	4 247	6 030	8 646	18 744	9 253
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	2 845	4 071	6 181	8 996	18 670	9 144
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	2 989	4 353	5 962	8 646	16 784	8 619
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	2 908	4 257	5 889	8 354	16 940	6 998
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2 753	4 321	6 006	8 691	16 655	9 448
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	2 801	4 269	6 039	8 725	16 572	7 069
Chômeur	2 747	4 292	6 046	8 834	17 736	8 216
Inactif	2 727	4 315	6 008	8 828	19 486	10 878

<sup>2</sup> : Le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

Tableau D01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

**(en DH courants)**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	2 836	4 176	6 053	8 777	18 586	8 461
Industrie (y compris l'artisanat)	3 016	4 425	5 982	8 747	19 504	10 994
Bâtiment et travaux publics	2 979	4 214	5 901	8 525	20 247	7 285
Commerce	2 839	4 296	6 052	8 658	18 953	9 192
Transport, entrepôt et communications	2 654	4 271	6 069	8 790	22 432	10 212
Réparation	2 850	4 328	6 475	8 743	16 096	9 014
Administration générale	2 961	4 335	6 110	8 926	20 496	13 149
Services fournis à la collectivité	2 946	4 112	6 061	8 960	22 410	16 572
Autres services	2 811	4 262	6 002	8 745	24 317	11 338
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	2 982	4 346	6 070	8 834	19 214	11 836
Un actif occupé	2 840	4 304	6 042	8 774	19 850	10 776
Deux actifs occupés	2 826	4 269	6 012	8 785	21 312	11 181
Trois actifs occupés	2 830	4 291	5 935	8 756	21 423	10 271
Quatre actifs occupés	2 941	4 244	6 011	8 682	19 067	9 167
Cinq actifs occupés et plus	2 603	4 276	6 034	8 702	18 889	7 820
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	2 931	4 404	5 985	8 756	18 764	11 974
Souss-Massa-Draâ	2 829	4 263	5 939	8 842	19 684	11 290
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	2 902	4 209	5 930	8 938	17 875	8 734
Chaouia-Ouardigha	2 885	4 318	6 162	8 784	16 611	8 948
Marrakech-Tensift-Al Haouz	2 785	4 283	5 962	8 581	17 858	8 521
Oriental	2 725	4 256	5 933	8 684	17 892	7 932
Grand Casablanca	2 985	4 296	6 012	8 894	23 420	14 549
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2 865	4 362	5 996	8 746	20 405	10 902
Doukkala-Abda	2 929	4 224	6 159	8 793	18 757	9 833
Tadla-Azilal	2 947	4 380	6 044	8 809	19 727	10 284
Meknès-Tafilalet	2 726	4 275	6 067	8 736	19 564	9 053
Fès-Boulemane	2 826	4 269	6 032	8 673	19 515	8 485
Taza-Al-Hoceima-Taounate	2 829	4 461	6 173	8 427	18 720	10 853
Tanger-Tétouan	2 816	4 254	6 016	8 798	18 465	10 052
<b>DAMP<sup>3</sup></b>	<b>2 833</b>	<b>4 289</b>	<b>6 017</b>	<b>8 772</b>	<b>20 291</b>	<b>10 642</b>

<sup>3</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau D01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Indicateurs	Rural (en DH courants)					
	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	2 278	4 268	6 107	8 544	25 873	15 153
2 personnes	2 783	4 324	6 125	8 749	19 281	11 045
3 personnes	2 855	4 351	6 059	8 661	17 296	8 804
4 personnes	2 854	4 311	6 002	8 541	15 684	7 023
5 personnes	2 783	4 221	5 874	8 539	15 677	6 073
6 personnes	2 721	4 268	5 926	8 591	15 695	5 331
7 personnes	2 631	4 190	5 894	8 471	15 355	4 852
8 personnes	2 634	4 203	5 974	8 516	13 526	4 586
9 personnes	2 582	4 223	5 945	8 487	14 589	4 782
10 personnes et plus	2 531	4 224	5 950	8 419	16 655	4 252
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	2 617	4 232	5 941	8 528	16 580	5 251
Féminin	2 694	4 221	5 961	8 569	15 082	5 680
<b>Age du chef de ménage</b>						
15 - 24 ans	2 918	4 404	6 045	8 358	18 475	6 902
25 - 44 ans	2 697	4 220	5 866	8 521	15 733	5 512
45 - 59 ans	2 599	4 224	5 952	8 480	15 979	5 018
60 ans et plus	2 643	4 243	5 952	8 612	17 110	5 693
<b>Etat matrimonial du chef du ménage</b>						
Célibataire	2 916	4 311	6 048	8 631	17 004	7 342
Marié	2 612	4 227	5 939	8 533	16 482	5 223
Divorcé	2 613	4 415	6 047	8 128	14 230	6 663
Veuf	2 761	4 254	5 948	8 537	15 528	5 514
<b>Niveau scolaire du chef de ménage</b>						
Sans niveau	2 606	4 223	5 921	8 467	15 817	4 911
Fondamental	2 716	4 247	5 947	8 607	15 481	6 038
Secondaire	2 722	4 368	6 509	8 604	15 903	9 027
Supérieur	3 499	4 249	5 589	8 605	33 412	20 806
Autres niveaux	2 657	4 253	6 043	8 734	16 024	5 910
<b>Diplôme du chef de ménage</b>						
Sans diplôme	2 616	4 230	5 933	8 513	15 725	5 103
Niveau moyen	2 915	4 247	6 091	8 724	15 804	7 566
Niveau supérieur	3 499	4 242	6 420	8 529	33 538	19 724
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>						
Sait lire et écrire	2 679	4 259	5 993	8 660	17 045	6 325
Ne sait pas lire et écrire	2 610	4 221	5 921	8 446	15 827	4 915
<b>Type d'activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé	2 626	4 223	5 943	8 496	16 177	5 208
Chômeur	2 403	4 297	5 724	8 155	21 881	4 508
Inactif	2 625	4 284	5 965	8 742	17 169	5 926

Tableau D01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Rural (en DH courants)</b>						
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	2 440	4 320	6 031	8 738	16 259	6 954
CM inactif avec au moins un actif occupé	2 667	4 278	5 953	8 743	17 715	5 688
CM actif occupé sans aucun actif occupé	2 619	4 233	5 918	8 625	16 938	5 933
CM actif occupé avec conjoint actif occupé seulement	2 766	4 281	5 919	8 543	17 966	5 860
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	2 613	4 215	5 951	8 453	15 377	4 967
CM chômeur sans aucun actif occupé	2 229	4 323	6 385	8 151	22 930	4 755
CM chômeur avec au moins un actif occupé	2 556	4 256	5 625	8 165	18 196	4 277
<b>Statut professionnel habituel du CM<sup>2</sup></b>						
Salarié	2 557	4 207	5 901	8 460	16 980	5 038
Employeur	2 573	4 323	6 032	8 547	18 492	8 337
Indépendant	2 650	4 222	5 956	8 500	15 534	5 111
Autre situation	2 655	4 314	5 821	8 500	15 909	5 276
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle du CM</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	3 097	4 044	5 994	8 757	23 959	18 475
Cadres moyens	-	4 633	6 534	9 119	13 114	9 157
Employés	2 746	4 412	5 981	8 951	15 682	6 603
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	2 742	4 159	6 002	8 598	17 043	6 059
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	2 656	4 228	5 943	8 469	15 937	5 180
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisanaut (non compris les ouvriers de l'agriculture)	2 573	4 216	5 847	8 326	13 468	4 694
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la Pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	2 588	4 234	5 899	8 461	13 811	4 336
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2 751	4 473	6 095	8 672	14 498	6 375
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires Et travailleurs des petits métiers	2 484	4 086	5 935	8 359	15 070	4 746
Chômeur	2 306	4 390	5 592	8 208	29 701	4 501
Inactif	2 625	4 285	5 965	8 739	17 044	5 905

<sup>2</sup> Le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernant la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

Tableau D01 : Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de la dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Classe de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Rural (en DH courants)</b>						
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	2 643	4 230	5 940	8 474	15 751	5 021
Industrie (y compris l'artisanat)	2 469	4 185	5 885	8 435	14 868	5 254
Bâtiment et travaux publics	2 457	4 181	5 870	8 416	14 017	4 327
Commerce	2 765	4 160	5 976	8 657	16 968	5 914
Transport, entrepôt et communications	2 810	4 306	6 123	8 256	14 548	6 474
Réparation	2 244	4 523	5 740	8 291	15 248	5 100
Administration générale	2 483	4 268	5 980	8 628	17 997	7 674
Services fournis à la collectivité	2 735	4 310	6 068	8 828	22 599	7 557
Autres services	2 593	4 090	5 871	8 549	16 782	5 373
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	2 390	4 321	6 062	8 649	16 606	6 473
Un actif occupé	2 623	4 228	5 917	8 662	17 346	6 032
Deux actifs occupés	2 624	4 268	5 923	8 571	17 015	5 597
Trois actifs occupés	2 642	4 191	5 971	8 403	15 323	5 272
Quatre actifs occupés	2 557	4 222	5 893	8 594	15 194	5 064
Cinq actifs occupés et plus	2 665	4 232	5 972	8 400	15 807	4 664
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	2 589	4 264	6 004	9 149	23 205	5 804
Souss-Massa-Draâ	2 537	4 258	5 947	8 572	17 019	5 196
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	2 639	4 239	5 923	8 439	19 233	4 568
Chaouia-Ouardigha	2 741	4 200	5 932	8 247	20 754	5 621
Marrakech-Tensift-Al Haouz	2 662	4 244	5 808	8 328	16 677	4 724
Oriental	2 478	4 212	5 945	8 486	15 122	5 153
Grand Casablanca	2 096	4 168	5 972	8 969	17 613	9 728
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2 815	4 238	6 033	8 774	16 635	6 195
Doukkala-Abda	2 699	4 216	5 997	8 432	15 484	5 322
Tadla-Azilal	2 853	4 226	6 063	8 542	14 652	5 708
Meknès-Tafilalet	2 410	4 224	5 794	8 787	14 914	4 080
Fès-Boulemane	2 680	4 174	6 061	8 472	13 213	5 179
Taza-Al-Hoceima-Taounate	2 673	4 198	5 985	8 641	15 822	6 080
Tanger-Tétouan	2 726	4 282	5 931	8 530	15 859	5 807
<b>DAMP<sup>3</sup></b>	<b>2 623</b>	<b>4 231</b>	<b>5 943</b>	<b>8 533</b>	<b>16 401</b>	<b>5 288</b>

<sup>3</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau D02 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage <sup>1</sup>					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	16 358	28 087	38 216	69 656	21 608	23 319
2 personnes	12 685	20 590	33 736	56 005	14 029	17 867
3 personnes	10 296	14 173	20 926	39 189	13 384	14 011
4 personnes	8 805	12 079	18 962	29 399	11 624	12 103
5 personnes	7 251	10 238	17 307	26 877	8 614	10 003
6 personnes	6 582	9 614	15 158	27 422	7 324	8 444
7 personnes	5 955	7 741	11 794	24 040	7 175	7 089
8 personnes	5 403	7 210	13 529	16 709	6 367	6 277
9 personnes	5 444	6 733	10 659	15 895	6 511	6 085
10 personnes et plus	4 745	6 162	9 992	14 159	5 696	5 271
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	6 005	8 983	15 924	28 570	7 363	8 126
Féminin	8 341	13 994	17 975	28 089	9 882	9 292
<b>Age du chef de ménage</b>						
15 - 24 ans	6 203	9 445	14 807	24 482	8 406	9 803
25 - 44 ans	5 437	8 584	14 497	24 386	6 513	8 144
45 - 59 ans	6 148	9 170	16 601	31 597	6 654	8 228
60 ans et plus	7 427	13 152	23 790	56 352	8 838	8 399
<b>Etat matrimonial du chef du ménage</b>						
Célibataire	7 572	10 970	15 966	21 922	8 599	12 013
Marié	6 059	8 943	15 827	29 073	7 347	8 059
Divorcé	8 257	13 797	22 670	25 551	8 705	10 596
Veuf	8 412	15 669	21 689	58 528	8 259	9 114
<b>Diplôme du chef de ménage</b>						
Sans diplôme	6 448	8 125	18 460	-	7 282	6 831
Niveau moyen	-	11 267	14 576	-	19 678	12 728
Niveau supérieur	-	-	19 315	28 553	26 299	27 037
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>						
Sait lire et écrire	8 197	9 329	16 048	28 553	7 492	11 120
Ne sait pas lire et écrire	6 411	7 538	-	-	6 317	6 422
<b>Type d'activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé	5 720	8 827	15 416	28 155	7 000	7 916
Chômeur	5 807	7 357	10 815	18 462	5 820	7 162
Inactif	8 360	12 493	21 916	37 062	9 495	9 635

<sup>1</sup> Modalités du niveau scolaire.

1 : Sans niveau

2 : Primaire et collège

3 : Secondaire

4 : Supérieur

5 : Autre niveau.

Tableau D02 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Ensemble</b>						
<b>(en DH courants)</b>						
<b>Activité du chef de ménage (CM) et les membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	9 970	12 704	18 915	22 897	13 330	11 276
CM inactif avec au moins un actif occupé	7 929	12 372	23 692	44 372	8 720	9 142
CM actif occupé sans aucun actif occupé	6 618	9 402	14 287	25 893	8 147	9 448
CM actif occupé avec conjoint actif occupé	5 711	9 266	20 004	31 288	7 204	10 187
Seulement						
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	5 435	8 169	15 187	29 166	6 635	6 827
CM chômeur sans aucun actif occupé	5 733	7 446	10 051	13 355	4 604	7 184
CM chômeur avec au moins un actif occupé	5 845	7 287	11 406	46 153	6 675	7 147
<b>Statut professionnel habituel du CM<sup>2</sup></b>						
Salarié	5 698	9 245	15 858	27 215	6 887	9 362
Employeur	9 742	11 851	19 537	56 278	10 471	13 090
Indépendant	5 564	7 910	13 429	24 170	6 683	6 418
Autres situations	5 785	8 154	11 245	23 054	7 491	7 809
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle CM</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction Publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	13 426	17 288	20 640	37 565	16 439	29 127
Cadres moyens	6 867	16 005	17 798	19 799	3 521	17 709
Employés	7 163	10 955	15 110	18 051	7 706	10 971
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	7 137	9 615	14 725	23 225	7 902	8 398
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, Chasseurs et travailleurs Assimilés	5 059	6 457	8 540	23 040	6 202	5 409
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisanaut (non compris les ouvriers de l'agriculture)	6 193	8 688	14 449	12 294	7 504	7 526
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la Pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	4 520	5 894	4 063	62 855	4 505	4 800
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	7 626	9 255	11 027	15 116	8 645	8 701
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires Et travailleurs des petits métiers	5 871	7 392	10 452	11 093	5 777	6 390
Chômeur	5 986	7 406	9 212	18 462	6 095	7 330
Inactif	8 367	12 435	21 916	37 062	9 442	9 638

<sup>2</sup>: Le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

Tableau D02 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Ensemble (en DH courants)</b>						
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	4 940	6 434	10 639	24 762	6 012	5 327
Industrie (y compris l'artisanat)	7 031	10 172	16 127	32 514	7 370	9 842
Bâtiment et travaux publics	5 039	6 811	12 753	49 427	6 065	6 086
Commerce	7 070	9 174	14 320	28 366	7 904	8 373
Transport, entrepôt et communications	6 697	8 852	13 173	46 742	7 664	9 230
Réparation	7 147	9 400	13 052	10 150	7 528	8 594
Administration générale	7 179	10 480	15 381	25 725	9 428	12 144
Services fournis à la collectivité	6 807	10 437	17 291	23 087	7 252	15 003
Autres services	6 792	11 197	16 939	41 965	8 036	10 428
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	9 628	11 361	16 864	18 641	11 439	10 675
Un actif occupé	7 315	9 709	14 526	27 048	8 691	9 603
Deux actifs occupés	6 771	9 428	17 914	30 273	8 018	9 097
Trois actifs occupés	6 128	8 907	18 442	33 743	6 845	7 869
Quatre actifs occupés	5 609	8 086	15 177	29 945	6 615	6 619
Cinq actifs occupés et plus	4 795	6 107	13 297	16 944	5 836	5 182
<b>Régions</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	7 451	10 833	15 859	23 839	9 923	10 609
Souss-Massa-Draâ	6 050	8 577	16 713	25 771	6 958	7 653
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	5 096	7 074	12 847	20 504	5 953	6 284
Chaouia-Ouardigha	6 102	7 697	11 035	23 089	6 749	7 063
Marrakech-Tensift-Al Haouz	5 216	8 728	11 492	22 996	6 393	6 228
Oriental	5 850	7 468	11 789	20 872	6 591	6 883
Grand Casablanca	10 477	13 008	23 055	46 101	12 376	14 366
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	7 677	10 213	1 9615	26 514	8 590	10 162
Doukkala-Abda	5 728	9 171	14 928	21 457	6 206	7 037
Tadla-Azilal	6 277	8 417	14 743	17 306	6 699	7 435
Meknès-Tafilalet	5 291	7 126	13 954	23 119	7 148	6 740
Fès-Boulemane	6 158	7 969	14 833	21 598	7 074	7 686
Taza-Al-Hoceima-Taounate	6 252	8 083	14 968	21 200	7 399	7 226
Tanger-Tétouan	6 921	10 514	14 507	24 828	7 534	8 326
<b>DAMP<sup>3</sup></b>	<b>6 448</b>	<b>9 277</b>	<b>16 048</b>	<b>28 553</b>	<b>7 380</b>	<b>8 280</b>

<sup>3</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau D02 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

**Urbain**

**(en DH courants)**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	19 763	29 399	38 150	62 455	30 122	27 349
2 personnes	14 934	22 374	33 665	55 037	18 186	21 442
3 personnes	12 484	15 110	21 111	39 475	14 142	16 548
4 personnes	10 645	13 310	19 420	30 130	14 602	14 488
5 personnes	8 724	11 280	18 177	27 531	10 503	12 173
6 personnes	8 134	10 661	15 665	28 378	8 867	10 502
7 personnes	7 583	8 405	12 418	24 674	8 527	8 801
8 personnes	6 594	80 015	13 837	18 341	8 905	7 779
9 personnes	6 734	7 682	11 166	16 306	7 804	7 495
10 personnes et plus	6 141	7 293	10 652	14 560	6 566	6 781
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	7 678	10 209	16 594	29 082	9 113	10 627
Féminin	9 592	14 455	18 109	28 089	10 475	10 710
<b>Age du chef de ménage</b>						
15 - 24 ans	8 253	12 018	15 654	21 922	6 553	13 268
25 - 44 ans	6 935	9 868	15 154	25 077	7 975	10 989
45 - 59 ans	7 666	10 276	17 119	32 055	8 327	10 568
60 ans et plus	9 340	14 080	24 179	52 746	10 650	10 651
<b>Etat matrimonial du chef du ménage</b>						
Célibataire	9 234	13 273	16 869	23 712	8 813	14 765
Marié	7 740	10 136	16 441	29 389	9 113	10 503
Divorcé	8 712	14 461	23 802	25 551	11 351	11 410
Veuf	9 787	16 151	21 689	58 528	9 862	10 648
<b>Diplôme du chef de ménage</b>						
Sans diplôme	8 209	9 322	-	-	8 991	8 547
Niveau moyen	-	12 323	16 282	-	14 128	13 765
Niveau supérieur	-	-	19 642	29 044	26 299	27 483
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>						
Sait lire et écrire	10 036	10 572	16 692	29 044	9 210	13 123
Ne sait pas lire et écrire	8 156	9 047	-	-	8 213	8 169
<b>Type d'activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé	7 339	10 113	16 016	28 700	8 738	10 643
Chômeur	6 745	8 076	11 435	19 149	7 086	8 153
Inactif	9 432	12 984	22 582	36 064	10 536	10 877

1 Modalités du niveau scolaire.

1 : Sans niveau

2 : Primaire et collègue

3 : Secondaire

4 : Supérieur

5 : Autre niveau.

Tableau D02 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Urbain

(en DH courants)

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Activité du chef de ménage (CM) et les membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	11 139	13 073	19 292	22 897	13 510	12 345
CM inactif avec au moins un actif occupé	8 950	12 931	24 567	43 161	9 870	10 384
CM actif occupé sans aucun actif occupé	7 578	10 136	14 576	26 056	8 588	10 715
CM actif occupé avec conjoint actif occupé seulement	7 516	11 445	20 288	31 114	9 242	15 510
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	7 170	9 824	16 454	30 669	8 782	9 772
CM chômeur sans aucun actif occupé	7 143	8 558	10 051	12 592	5 322	8 336
CM chômeur avec au moins un actif occupé	6 554	7 783	12 703	46 153	8 088	8 041
<b>Statut professionnel habituel du CM<sup>2</sup></b>						
Salarié	6 867	10 295	16 222	27 503	8 138	11 364
Employeur	12 725	13 480	24 312	54 613	11 310	16 660
Indépendant	7 456	9 378	14 432	26 664	8 664	8 841
Autres situations	6 823	8 922	11 648	24 436	9 403	9 337
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle du CM</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	13 426	17 670	20 785	38 525	18 620	30 376
Cadres moyens	7 757	16 244	17 993	19 901	3 521	18 007
Employés	7 652	11 618	15 389	18 471	9 002	11 898
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	7 766	10 232	15 226	24 379	8 892	9 253
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	8 165	10 687	13 318	24 597	11 249	9 144
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	7 250	9 317	14 882	12 294	8 556	8 619
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la Pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	6 478	7 885	-	62 855	5 114	6 998
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	8 493	9 745	11 347	15 116	9 396	9 448
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires Et travailleurs des petits métiers	6 543	7 842	10 940	17 559	66 201	7 069
Chômeur	6 891	8 050	9 764	19 149	7 809	8 216
Inactif	9 444	12 927	22 582	36 064	10 550	10 878

<sup>2</sup>: Le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

Tableau D02 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

**(en DH courants)**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	7 339	9 635	15 594	27 201	8 954	8 461
Industrie (y compris l'artisanat)	8 332	10 413	16 546	32 514	8 122	10 994
Bâtiment et travaux publics	5 858	7 552	13 453	49 427	7 318	7 285
Commerce	7 703	9 703	14 683	29 445	8 794	9 192
Transport, entrepôt et communications	6 946	9 306	14 123	49 859	8 238	10 212
Réparation	7 630	9 646	13 052	10 150	8 612	9 014
Administration générale	7 876	11 079	15 684	26 541	9 769	13 149
Services fournis à la collectivité	7 107	11 840	17 404	22 956	10 516	16 572
Autres services	7 248	11 926	17 035	43 450	8 522	11 338
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	10 864	12 179	17 103	18 986	12 107	11 836
Un actif occupé	8 327	10 438	14 866	27 050	9 172	10 776
Deux actifs occupés	8 131	10 686	18 496	30 133	9 239	11 181
Trois actifs occupés	7 507	10 028	19 802	36 637	8 728	10 271
Quatre actifs occupés	7 123	10 482	18 119	31 286	8 869	9 167
Cinq actifs occupés et plus	7 042	7 998	16 136	18 416	7 769	7 820
<b>Régions</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	8 474	11 866	15 893	22 663	13 355	11 974
Souss-Massa-Draâ	8 931	10 983	17 295	25 904	8 860	11 290
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	6 741	8 255	13 505	20 504	7 800	8 734
Chaouia-Ouardigha	7 580	9 531	11 310	19 357	9 869	8 948
Marrakech-Tensift-Al Haouz	6 865	9 459	12 041	21 907	9 251	8 521
Oriental	6 804	7 976	12 603	22 737	6 702	7 932
Grand Casablanca	10 563	13 141	23 093	46 564	12 361	14 549
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	8 187	10 694	19 716	26 514	8 877	10 902
Doukkala-Abda	7 322	10 743	15 769	23 735	8 331	9 833
Tadla-Azilal	8 645	10 303	17 030	18 540	7 184	10 284
Meknès-Tafilalet	7 157	8 474	14 532	24 065	8 275	9 053
Fès-Boulemane	6 683	8 384	15 216	22 518	7 512	8 485
Taza-Al-Hoceima-Taounate	8 827	11 375	16 618	19 047	10 397	10 853
Tanger-Tétouan						10 052
<b>DAMP<sup>3</sup></b>	<b>8 209</b>	<b>10 536</b>	<b>16 692</b>	<b>29 044</b>	<b>9 129</b>	<b>10 642</b>

<sup>3</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

**Tableau D02 : Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire  
du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage  
et le milieu de résidence**

**Rural**

**(en DH courants)**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage <sup>1</sup>					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	11 459	17 807	39 560	132 927	16 936	15 153
2 personnes	9 568	12 586	35 103	66 165	11 523	11 045
3 personnes	7 744	9 888	16 850	35 602	12 021	8 804
4 personnes	6 462	7 539	9 294	17 456	8 788	7 023
5 personnes	5 542	6 824	9 703	14 756	6 869	6 073
6 personnes	5 138	5 918	8 436	12 172	5 370	5 331
7 personnes	4 528	5 826	6 675	3 499	5 612	4 852
8 personnes	4 350	5 333	9 075	4 042	4 963	4 586
9 personnes	4 471	5 207	8 492	11 009	5 588	4 782
10 personnes et plus	3 954	4 974	4 310	8 056	5 178	4 252
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	4 814	6 038	9 023	20 806	5 907	5 251
Féminin	5 665	6 011	9 344	-	7 084	5 680
<b>Age du chef de ménage</b>						
15 - 24 ans	5 667	6 707	8 660	3 954	8 904	6 902
25 - 44 ans	4 489	5 977	9 266	16 418	5 596	5 512
45 - 59 ans	4 778	5 900	8 882	17 187	5 174	5 018
60 ans et plus	5 397	7 609	2 329	169 851	7 013	5 693
<b>Etat matrimonial du chef du ménage</b>						
Célibataire	6 338	7 181	9 297	13 037	8 390	7 342
Marié	4 826	5 972	9 004	23 175	5 880	5 223
Divorcé	6 373	8 767	8 382	-	5 214	6 663
Veuf	5 512	5 522	-	-	5 656	5 514
<b>Diplôme du chef de ménage</b>						
Sans diplôme	4 911	5 623	-	-	5 853	5 103
Niveau moyen	-	7 170	8 718	-	22 642	7 566
Niveau supérieur	-	-	13 116	20 806	-	19 724
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>						
Sait lire et écrire	5 204	6 063	9 027	20 806	6 005	6 325
Ne sait pas lire et écrire	4 906	5 494	-	-	5 112	4 915
<b>Type d'activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé	4 786	6 059	9 334	19 389	5 801	5 208
Chômeur	3 980	4 842	4 402	15 765	3 626	4 508
Inactif	5 684	6 519	6 822	71 776	7 245	5 926

<sup>1</sup> Modalités du niveau scolaire.

1 : Sans niveau

2 : Primaire et collègue

3 : Secondaire

4 : Supérieur

5 : Autre niveau.

**Tableau D02 : Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

**(en DH courants)**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Activité du chef de ménage (CM) et les membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	6 544	6 850	6 938	-	12 806	6 954
CM inactif avec au moins un actif occupé	5 485	6 388	6 779	71 776	6 368	5 688
CM actif occupé sans aucun actif occupé	5 119	6 402	10 195	22 997	7 143	5 933
CM actif occupé avec conjoint actif occupé Seulement	5 168	6 264	15 334	34 456	6 425	5 860
CM actif occupé avec au moins un actif Occupé à l'exception du conjoint	4 682	5 858	7 600	8 887	5 539	4 967
CM chômeur sans aucun actif occupé	3 369	5 119	-	15 765	3 704	4 755
CM chômeur avec au moins un actif occupé	4 349	4 368	4 402	-	3 547	4 277
<b>Statut professionnel habituel du CM<sup>2</sup></b>						
Salarié	4 265	5 678	10 451	21 956	5 452	5 038
Employeur	7 134	9 213	7 532	227 715	9 347	8 337
Indépendant	4 868	5 894	8 101	6 211	5 708	5 111
Autres situations	4 784	5 880	7 022	13 403	5 611	5 276
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle du CM</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	-	13 496	19 379	24 160	13 881	18 475
Cadres moyens	5 610	10 159	9 873	13 173	-	9 157
Employés	5 667	6 728	10 375	12 384	6 192	6 603
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	5 706	7 119	7 762	10 196	5 873	6 059
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	4 888	6 035	7 643	22 420	5 938	5 180
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	4 429	5 419	7 745	-	4 847	4 694
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la Pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	4 214	4 968	4 063	-	4 333	4 336
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	6 015	6 815	7 302	-	6 930	6 375
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	4 304	5 994	6 787	3 499	4 618	4 746
Chômeur	3 835	4 742	4 402	15 765	2 949	4 501
Inactif	5 680	6 519	6 822	71 776	7 033	5 905

<sup>2</sup>: Le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

Tableau D02 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

**(en DH courants)**

Indicateurs	Niveau scolaire du chef de ménage					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	4 748	5 819	7 361	22 420	5 779	5 021
Industrie (y compris l'artisanat)	4 561	7 559	10 132	-	4 998	5 254
Bâtiment et travaux publics	4 041	5 258	3 657	-	4 419	4 327
Commerce	5 517	6 805	7 762	10 196	6 029	5 914
Transport, entrepôt et communications	6 207	6 928	6 870	3 499	6 786	6 474
Réparation	4 545	6 212	-	-	4 526	5 100
Administration générale	5 443	7 121	10 171	17 467	8 962	7 674
Services fournis à la collectivité	5 837	5 157	15 292	25 588	4 665	7 557
Autres services	4 847	5 681	14 618	8 056	6 092	5 373
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	6 181	5 722	6 938	15 765	9 854	6 473
Un actif occupé	5 316	6 363	9 779	26 999	7 476	6 032
Deux actifs occupés	5 191	5 964	10 714	34 456	6 396	5 597
Trois actifs occupés	5 001	6 365	8 148	8 782	5 455	5 272
Quatre actifs occupés	4 817	5 929	7 082	10 196	5 409	5 064
Cinq actifs occupés et plus	4 405	5 564	4 255	8 056	5 478	4 664
<b>Régions</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	4 866	6 095	14 003	66 050	5 612	5 804
Souss-Massa-Draâ	4 803	5 842	6 502	24 312	5 797	5 196
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	4 383	5 205	5 783	-	4 964	4 568
Chaouia-Ouardigha	5 210	5 579	9 944	31 356	5 454	5 621
Marrakech-Tensift-Al Haouz	4 448	6 945	7 061	46 322	5 114	4 724
Oriental	4 764	5 824	7 662	11 440	6 391	5 153
Grand Casablanca	8 532	9 633	14 792	22 875	12 601	9 728
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	5 772	66 81	17 203	-	6 425	6 195
Doukkala-Abda	5 106	6 310	7 811	7 093	5 498	5 322
Tadla-Azilal	5 394	6 317	7 946	9 414	6 352	5 708
Meknès-Tafilalet	3 842	4 490	8 448	8 765	5 785	4 080
Fès-Boulemane	4 970	5 604	4 920	8 660	5 997	5 179
Taza-Al-Hoceima-Taounate	5 610	6 502	10 684	39 273	6 986	6 080
Tanger-Tétouan	5 405	7 134	14 052	22 651	6 154	5 807
<b>DAMP<sup>3</sup></b>	<b>4 911</b>	<b>6 038</b>	<b>9 027</b>	<b>20 806</b>	<b>5 910</b>	<b>5 288</b>

<sup>3</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

## ***STRUCTURE DES DEPENSES***

**Tableau SD 01 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et le milieu de résidence**

Grand groupe de biens et services <sup>1</sup>	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Alimentation	4 034	2 638	3 418
	37,9	49,9	41,3
Habillement	530	227	397
	5,0	4,3	4,8
Habitation et énergie	2 400	1 110	1 831
	22,6	21,0	22,1
Equipements ménagers	406	209	319
	3,8	4,0	3,8
Hygiène et soins médicaux	886	298	627
	8,3	5,6	7,6
Transport et communication	869	298	617
	8,2	5,6	7,5
Enseignement, culture et loisirs	462	96	300
	4,3	1,8	3,6
Autres dépenses de biens et services	628	269	469
	5,9	5,1	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	427	143	302
	4,0	2,7	3,6
<b>DAMP<sup>2</sup> (en DH courants)</b>	<b>10 642</b>	<b>5 288</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

<sup>2</sup> DAMP : Dépense annuelle moyenne par personne .

**Tableau SD 02 : Dépense annuelle moyenne par ménage (en DH courants) selon le grand groupe de biens et services et le milieu de résidence**

Grand groupe de biens et services	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Alimentation	22 344	16 963	20 278
Habillement	2 938	1 461	2 371
Habitation et énergie	13 279	7 143	10 922
Equipements ménagers	2 249	1 341	1 900
Hygiène et soins médicaux	4 899	1 919	3 754
Transport et communication	4 803	1 914	3 693
Enseignement, culture et loisirs	2 568	614	1 817
Autres dépenses de biens et services	3 462	1 719	2 792
Dépenses non destinées à la consommation	2 358	920	1 806
<b>Total</b>	<b>58 900</b>	<b>33 994</b>	<b>49 333</b>

Tableau SD 03 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et les classes de la dépense annuelle moyenne par personne**

**Ensemble**

Grand groupe de biens et services <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>2</sup>					
	1	2	3	4	5	Total
Alimentation	1 455	2 156	2 870	3 853	6 757	3 418
	54,4	50,7	48,0	44,3	34,1	41,3
Habillement	85	163	250	427	1 058	397
	3,2	3,9	4,1	4,9	5,4	4,8
Habitation et énergie	649	1 053	1 455	2 038	3 960	1 831
	24,3	24,7	24,3	23,4	20,0	22,1
Equipements ménagers	85	137	196	313	864	319
	3,2	3,2	3,3	3,6	4,4	3,8
Hygiène et soins médicaux	123	261	411	666	1 673	627
	4,6	6,1	6,9	7,6	8,5	7,6
Transports et communications	85	165	275	515	2 047	617
	3,2	3,9	4,6	5,9	10,3	7,5
Enseignement, culture et loisirs	57	91	138	243	973	300
	2,1	2,1	2,3	2,8	4,9	3,6
Autres dépenses de biens et services	94	164	274	443	1 372	469
	3,5	3,9	4,6	5,1	6,9	5,7
Dépenses non destinées à la Consommation	39	64	115	206	1 084	302
	1,5	1,5	1,9	2,4	5,5	3,6
<b>DAMP<sup>3</sup> (en DH courants)</b>	<b>2 674</b>	<b>4 255</b>	<b>5 984</b>	<b>8 704</b>	<b>19 788</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

<sup>2</sup> Définition des classes de la DAMP :

1 : moins de 3542 DH

2 : de 3542 DH à moins de 5032

3 : de 5032 DH à moins de 7046

4 : de 7046 DH à moins de 10881

5 : 10881 DH et plus

<sup>3</sup> DAMP : dépense annuelle moyenne par personne

**Tableau SD 03 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et la classe de la dépense annuelle moyenne par personne**

**Urbain**

Grand groupe de biens et services <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
Alimentation	1 404	2 001	2 707	3 751	6 800	4 034
	49,6	46,7	45,0	42,8	33,5	37,9
Habillement	71	143	240	430	1 107	530
	2,5	3,3	4,0	4,9	5,5	5,0
Habitation et énergie	802	1 226	1 620	2 167	4 085	2 400
	28,3	28,6	26,9	24,7	20,1	22,6
Equipements ménagers	75	119	170	300	870	406
	2,7	2,8	2,8	3,4	4,3	3,8
Hygiène et soins médicaux	194	330	474	711	1 745	886
	6,9	7,7	7,9	8,1	8,6	8,3
Transport et communication	68	141	274	522	2 100	869
	2,4	3,3	4,6	6,0	10,3	8,2
Enseignement, culture et loisirs	86	123	171	274	1 067	462
	3,0	2,9	2,9	3,1	5,3	4,3
Autres dépenses de biens et services	106	161	265	431	1 386	628
	3,7	3,7	4,4	4,9	6,8	5,9
Dépenses non destinées à la consommation	26	44	94	186	1 128	427
	0,9	1,0	1,5	2,1	5,6	4,0
<b>DAMP (en DH)</b>	<b>2 833</b>	<b>4 289</b>	<b>6 017</b>	<b>8 772</b>	<b>20 291</b>	<b>10 642</b>
<b>Total des coefficients budgétaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

Tableau SD 03 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et la classe de la dépense annuelle moyenne par personne**

**Rural**

Grand groupe de biens et services <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Total
Alimentation	1 471	2 264	3 074	4 112	6 470	2 638
	56,1	53,5	51,7	48,2	39,4	49,9
Habillement	90	176	262	419	732	227
	3,4	4,2	4,4	4,9	4,5	4,3
Habitation et énergie	601	933	1 249	1 710	3 117	1 110
	22,9	22,0	21,0	20,0	19,0	21,0
Equipements ménagers	88	150	229	344	819	209
	3,4	3,6	3,8	4,0	5,0	4,0
Hygiène et soins médicaux	100	213	331	552	1 185	298
	3,8	5,0	5,6	6,5	7,2	5,6
Transport et communication	90	182	276	498	1 685	298
	3,4	4,3	4,6	5,8	10,3	5,6
Enseignement, culture et loisirs	48	68	98	165	339	96
	1,8	1,6	1,7	1,9	2,1	1,8
Autres dépenses de biens et services	91	167	284	474	1 272	269
	3,5	3,9	4,9	5,6	7,8	5,1
Dépenses non destinées à la consommation	43	78	141	257	782	143
	1,7	1,9	2,3	3,1	4,7	2,7
<b>DAMP (en DH)</b>	<b>2 623</b>	<b>4 231</b>	<b>5 943</b>	<b>8 533</b>	<b>16 401</b>	<b>5 288</b>
<b>Total des coefficients budgétaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

Tableau SD 04 : Coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et le nombre d'actifs occupés dans le ménage

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services	Nombre d'actifs occupés (AO) dans le ménage						
	0 AO	1 AO	2 AO	3 AO	4 AO	5 AO et plus	Total
Alimentation	41,3	40,0	39,4	41,1	44,4	48,1	41,3
Habillement	4,0	4,8	5,1	4,7	4,8	4,9	4,8
Habitation et énergie	27,1	23,1	22,2	20,5	20,2	18,3	22,1
Equipements ménagers	3,6	3,9	3,9	3,6	3,5	4,4	3,8
Hygiènes et soins médicaux	8,8	7,9	7,5	7,4	6,9	6,4	7,6
Transport et communication	5,5	7,1	8,0	8,5	8,0	6,7	7,5
Enseignement, culture et loisirs	3,2	4,1	3,9	3,6	3,2	2,2	3,6
Autres dépenses de biens et services	3,7	5,4	6,0	6,3	6,1	6,1	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	2,8	3,7	4,0	4,3	2,9	2,9	3,6
<b>DAMP (en DH courants)</b>	<b>10675</b>	<b>9603</b>	<b>9097</b>	<b>7869</b>	<b>6619</b>	<b>5182</b>	<b>8280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau SD 05 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et les classes de la taille de ménages**

**Ensemble**

<b>Grand groupe de biens et services</b>	<b>Classes de la taille de ménages (en personnes)</b>					
	<b>1 à 2</b>	<b>3 à 4</b>	<b>5 à 6</b>	<b>7 à 8</b>	<b>9 et +</b>	<b>Total</b>
Alimentation	37,4	38,8	40,8	43,0	44,3	41,3
Habillement	3,4	4,7	4,9	4,9	5,0	4,8
Habitation et énergie	26,0	23,1	22,0	21,8	20,1	22,1
Equipements ménagers	4,5	3,9	3,7	3,8	3,9	3,8
Hygiène et soins médicaux	7,2	7,9	7,7	7,5	7,2	7,6
Transport et communication	7,3	7,8	7,8	6,9	7,3	7,5
Enseignement, culture et loisirs	2,5	3,8	4,0	3,6	3,2	3,6
Autres dépenses de biens et services	5,6	5,6	5,5	5,7	6,0	5,7
Dépenses non destinées à la Consommation	6,1	4,4	3,6	2,8	3,0	3,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau SD 06 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le niveau scolaire du chef de ménage**

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services <sup>1</sup>	Niveau scolaire du chef de ménage					
	Sans niveau	Primaire et collègue	Secondaire	Supérieur	Autre niveau	Total
Alimentation	2 954	3 749	5 404	7 510	3 311	3 418
	45,8	40,4	33,7	26,3	44,9	41,3
Habillement	273	468	900	1 652	369	397
	4,2	5,1	5,6	5,8	5,0	4,8
Habitation et énergie	1 502	2 087	3 312	4 040	1 566	1 831
	23,3	22,5	20,7	17,6	21,2	22,1
Equipements ménagers	237	361	681	1 229	276	319
	3,7	3,9	4,2	4,3	3,7	3,8
Hygiène et soins médicaux	481	725	1 270	2 061	552	627
	7,4	7,8	7,9	7,2	7,5	7,6
Transport et communication	377	699	1 644	3 678	493	617
	5,9	7,5	10,2	12,9	6,7	7,5
Enseignement, culture et loisirs	156	345	900	2 278	203	300
	2,4	3,7	5,6	8,0	2,8	3,6
Autres dépenses de biens et Services	314	525	1 136	2 489	371	469
	4,9	5,7	7,1	8,7	5,0	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	154	318	801	2 616	239	302
	2,4	3,4	5,0	9,2	3,2	3,6
<b>DAMP<sup>2</sup> (en DH courants)</b>	<b>6 448</b>	<b>9 277</b>	<b>16 048</b>	<b>28 553</b>	<b>7 380</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1 La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

2 DAMP : Dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau SD 07 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et l'état matrimonial du chef de ménage**

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services <sup>1</sup>	Etat matrimonial du chef de ménage				
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
Alimentation	4 777	3 328	4 244	3 811	3 418
	39,8	41,3	40,0	41,8	41,3
Habillement	602	391	525	381	397
	5,0	4,8	5,0	4,2	4,8
Habitation et énergie	2 902	1 746	2,736	2 227	1 831
	24,1	21,7	25,8	24,5	22,1
Equipements ménagers	449	314	383	331	319
	3,7	3,9	3,6	3,6	3,8
Hygiène et soins médicaux	778	597	951	810	627
	6,5	7,4	9,0	8,9	7,6
Transport et communication	863	610	754	611	617
	7,2	7,6	7,1	6,7	7,5
Enseignement, culture et loisirs	388	300	411	265	300
	3,2	3,7	3,9	2,9	3,6
Autres dépenses de biens et Services	683	465	347	485	469
	5,7	5,8	3,3	5,3	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	571	308	245	193	302
	4,8	3,8	2,3	2,1	3,6
<b>DAMP<sup>2</sup> (en DH courants)</b>	<b>12 013</b>	<b>8 059</b>	<b>10 596</b>	<b>9 144</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1 La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

2 DAMP : Dépense annuelle moyenne par personne

Tableau SD 08 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le sexe du chef de ménage**

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services <sup>1</sup>	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Alimentation	3 346	3 891	3 418
	41,2	41,9	41,3
Habillement	392	427	397
	4,8	4,6	4,8
Habitation et énergie	1 762	2 284	1 831
	21,7	24,6	22,1
Equipements ménagers	313	358	319
	3,8	3,8	3,8
Hygiène et soins médicaux	600	801	627
	7,4	8,6	7,6
Transport et communication	618	612	617
	7,6	6,6	7,5
Enseignement, culture et loisirs	302	289	300
	3,7	3,1	3,6
Autres dépenses de biens et services	476	425	469
	5,9	4,6	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	317	205	302
	3,9	2,2	3,6
<b>DAMP<sup>2</sup> (en DH courants)</b>	<b>8 126</b>	<b>9 292</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1 La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

2 DAMP : dépense annuelle moyenne par personne

Tableau SD 09 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et l'âge du chef de ménage**

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services <sup>1</sup>	Age du chef de ménage (en ans)				
	15-24	25-44	45-59	60 et plus	Total
Alimentation	4 152	3 371	3 359	3 534	3 418
	42,3	41,6	40,4	42,1	41,3
Habillement	468	409	411	360	397
	4,8	5,1	4,9	4,3	4,8
Habitation et énergie	2 447	1 814	1 792	1 888	1 831
	25,0	22,4	21,6	22,5	22,1
Equipements ménagers	380	342	308	307	319
	3,9	4,2	3,7	3,6	3,8
Hygiènes et soins médicaux	528	542	628	722	627
	5,4	6,7	7,6	8,6	7,6
Transport et communication	636	594	634	620	617
	6,5	7,3	7,6	7,4	7,5
Enseignement, culture et loisirs	306	310	339	238	300
	3,1	3,8	4,1	2,8	3,6
Autres dépenses de biens et services	577	465	480	456	469
	5,9	5,7	5,8	5,4	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	309	257	358	274	302
	3,1	3,2	4,3	3,3	3,6
<b>DAMP<sup>2</sup> (en DH courants)</b>	<b>9 803</b>	<b>8 104</b>	<b>8 309</b>	<b>8 399</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1 La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

2 DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau SD 10 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le niveau du diplôme du chef de ménage**

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services <sup>1</sup>	Niveau du diplôme <sup>2</sup> du chef de ménage			
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
Alimentation	3 073	4 524	6 871	3 418
	45,0	37,4	27,7	41,3
Habillement	306	627	1 445	397
	4,5	5,2	5,8	4,8
Habitation et énergie	1 571	2 629	4 530	1 831
	23,0	21,7	18,3	22,1
Equipements ménagers	253	498	1 064	319
	3,7	4,1	4,3	3,8
Hygiènes et soins médicaux	514	964	1 812	627
	7,5	8,0	7,3	7,6
Transport et communication	418	1 074	3 066	617
	6,1	8,9	12,4	7,5
Enseignement, culture et loisirs	179	541	1 872	300
	2,6	4,5	7,5	3,6
Autres dépenses de biens et services	341	738	2 104	469
	5,0	6,1	8,5	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	178	493	2 040	302
	2,6	4,1	8,2	3,6
<b>DAMP (en DH courants)</b>	<b>6 833</b>	<b>12 088</b>	<b>24 804</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1 La première ligne indique la DAMP (en DH courants) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

2 Niveau moyen : Certificat de l'enseignement fondamental, diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle.

Niveau supérieur : Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts)

**Tableau SD 11 : Dépense annuelle moyenne par personne et coefficients  
budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le statut  
professionnel du chef de ménage**

<b>Ensemble</b>		<b>(en DH courants)</b>				
<b>Grand Groupe de biens et services<sup>1</sup></b>	<b>Statut professionnel habituel du chef de ménage</b>					
	<b>Inactif</b>	<b>Salarié</b>	<b>Employeur</b>	<b>Indépendant</b>	<b>Autres situations</b>	<b>Total</b>
Alimentation	3 831	3 605	4 722	2 975	3 246	3 418
	39,8	38,5	36,1	46,3	41,6	41,3
Habillement	436	493	638	287	365	397
	4,5	5,3	4,9	4,5	4,7	4,8
Habitation et énergie	2 258	1 979	2 646	1 427	1 816	1 831
	23,4	21,1	20,2	22,2	23,2	22,1
Equipements ménagers	365	384	488	235	294	319
	3,8	4,1	3,7	3,7	3,8	3,8
Hygiènes et soins médicaux	897	688	868	419	585	627
	9,3	7,4	6,6	6,5	7,5	7,6
Transport et communication	691	751	1 454	429	486	617
	7,2	8,0	11,1	6,7	6,2	7,5
Enseignement, culture et loisirs	325	431	657	160	316	300
	3,4	4,6	5,0	2,5	4,0	3,6
Autres dépenses de biens et Services	527	608	965	300	439	469
	5,5	6,5	7,4	4,7	5,6	5,7
Dépenses non destinées à la Consommation	305	423	652	186	262	302
	3,1	4,5	5,0	2,9	3,4	3,6
<b>DAMP (en DH courants)</b>	<b>9 635</b>	<b>9 362</b>	<b>13 090</b>	<b>6 418</b>	<b>7 809</b>	<b>8 280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> La première ligne indique la DAMP (en DH) et la deuxième le coefficient budgétaire correspondant.

**Tableau SD 12 : Coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage**

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services	Catégorie socio-professionnelle habituelle <sup>1</sup> du chef de ménage										Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Alimentation	26,7	26,3	32,4	38,7	42,2	50,2	42,7	50,3	42,5	44,5	41,3
Habillement	5,6	5,7	6,1	5,5	4,5	4,4	4,8	4,1	4,8	4,6	4,8
Habitation et énergie	15,9	18,6	19,3	21,1	22,9	20,9	23,4	23,1	21,5	24,2	22,1
Equipements ménagers	3,9	3,9	4,8	4,3	3,4	3,8	3,9	3,7	3,7	3,6	3,8
Hygiènes et soins médicaux	6,9	7,2	6,5	7,7	7,1	5,3	7,8	5,6	9,0	7,7	7,6
Transport et communication	14,7	12,3	10,7	7,8	8,5	6,0	6,4	4,5	6,0	5,3	7,5
Enseignement, culture et loisirs	8,1	8,2	6,1	4,5	3,1	1,7	3,5	1,8	3,9	2,8	3,6
Autres dépenses de biens et services	8,8	8,5	8,3	6,4	5,0	4,6	4,9	4,8	5,5	5,2	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	9,4	9,3	5,8	4,0	3,3	3,1	2,6	2,1	3,1	2,1	3,6
<b>DAMP (en DH courants)</b>	<b>28572</b>	<b>29574</b>	<b>18027</b>	<b>10971</b>	<b>8398</b>	<b>5401</b>	<b>7526</b>	<b>4800</b>	<b>8701</b>	<b>6390</b>	<b>8280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Définition de la catégorie socio-professionnelle habituelle :

1 : Membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique,

directeurs et cadres de direction d'entreprises

2 : Cadres supérieurs et membres des professions libérales

3 : Cadres moyens

4 : Employés

5 : Commerçant, intermédiaires, commerciaux et financiers

6 : Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés

7 : Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)

8 : Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris (les ouvriers qualifiés)

9 : Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage

10 : Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers

Tableau SD 13 : Coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes de biens et services et la branche d'activité économique habituelle du chef de ménage

**Ensemble**

Grand Groupe de biens et services	Branche d'activité économique habituelle <sup>1</sup> du chef de ménage									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Alimentation	50,0	39,1	43,4	41,9	39,7	40,0	37,7	33,3	36,4	41,3
Habillement	4,3	5,4	4,6	4,5	5,3	5,1	5,3	5,9	4,7	4,8
Habitation et énergie	21,3	21,1	23,3	22,9	21,3	25,0	20,2	19,7	22,7	22,1
Equipements ménagers	3,8	4,2	3,5	3,4	3,8	3,2	4,2	4,6	3,9	3,8
Hygiènes et soins médicaux	5,4	8,0	7,2	7,1	8,7	8,3	7,5	6,8	7,7	7,6
Transport et communication	5,8	7,9	6,9	8,2	5,9	6,0	8,8	10,1	8,7	7,5
Enseignement, culture et loisirs	1,8	4,3	3,5	3,3	4,4	3,2	4,8	6,3	5,0	3,6
Autres dépenses de biens et services	4,7	6,1	5,3	5,1	6,0	6,0	6,8	7,6	6,4	5,7
Dépenses non destinées à la consommation	2,9	3,9	2,3	3,6	4,9	3,2	4,7	5,7	4,5	3,6
<b>DAMP (en DH courants)</b>	<b>5327</b>	<b>9842</b>	<b>6086</b>	<b>8373</b>	<b>9230</b>	<b>8594</b>	<b>12144</b>	<b>15003</b>	<b>10428</b>	<b>8280</b>
<b>Total des coefficients budgétaires (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Grands groupes de la branche d'activité économique habituelle :

- 1 : Agriculture, forêt et pêche
- 2 : Industrie (y compris l'artisanat)
- 3 : Bâtiment et travaux publics
- 4 : Commerce
- 5 : Transport, entrepôt et communication
- 6 : Réparation
- 7 : Administration générale
- 8 : Services fournis à la collectivité
- 9 : Autres services

***DEPENSES ALIMENTAIRES***

Tableau DAL01 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

**Ensemble**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	1 190	2 143	2 745	4 263	1 097	8 577
2 personnes	1 506	2 557	3 097	4 504	9 074	6 709
3 personnes	1 628	2 397	3 109	4 274	7 640	5 434
4 personnes	1 568	2 304	3 044	3 984	7 202	4 699
5 personnes	1 524	2 236	2 947	3 946	6 793	4 005
6 personnes	1 542	2 220	2 897	3 885	6 279	3 512
7 personnes	1 483	2 145	2 745	3 747	5 926	2 992
8 personnes	1 441	2 114	2 826	3 788	5 768	2 774
9 personnes	1 459	2 100	2 828	3 541	5 399	2 686
10 personnes et plus	1 383	2 065	2 809	3 588	4 989	2 334
<b>Sexe</b>						
Masculin	1 449	2 160	2 874	3 862	6 680	3 346
Féminin	1 517	2 122	2 844	3 804	7 125	3 891
<b>Age</b>						
15 - 24 ans	1 666	2 301	2 827	3 951	7 407	4 152
25 - 44 ans	1 475	2 152	2 921	3 835	6 764	3 371
45 - 59 ans	1 445	2 160	2 855	3 802	6 667	3 358
60 ans et plus	1 440	2 149	2 839	3 929	6 844	3 534
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	1 523	2 152	3 003	3 903	7 755	4 777
Marié	1 447	2 161	2 876	3 862	6 639	3 328
Divorcé	1 491	2 115	2 964	3 471	7 741	4 244
Veuf	1 559	2 105	2 771	3 829	7 048	3 810
<b>Niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1 451	2 178	2 891	3 883	6 521	2 954
Fondamental	1 468	2 031	2 816	3 756	6 494	3 749
Secondaire	1 426	2 158	2 749	3 694	6 786	5 404
Supérieur	1 329	2 472	2 754	3 700	8 231	7 509
Autres niveaux	1 477	2 223	2 889	4 110	6 470	3 311
<b>Niveau du diplôme</b>						
Sans diplôme	1 455	2 158	2 880	3 889	6 463	3 073
Niveau moyen	1 467	2 109	2 769	3 171	6 651	4 524
Niveau supérieur	1 300	2 489	2 833	3 609	7 795	6 871
<b>Alphabétisation</b>						
Sait lire et écrire	1 465	2 108	2 827	3 815	6 883	4 143
Ne sait pas lire et écrire	1 452	2 175	2 894	3 884	6 519	2 944
<b>Type d'activité</b>						
Actif occupé	1 470	2 183	2 925	3 895	6 719	3 312
Chômeur	1 322	1 978	2 673	3 291	6 726	2 935
Inactif	1 390	2 049	2 695	3 790	6 846	3 832

<sup>1</sup> Signification des classes de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3 542 DH

4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : de 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : de 5 032 DH à moins de 7 046 DH

Tableau DAL01 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	1 418	2 096	2 795	3 938	7 330	4 631
CM inactif avec au moins un actif occupé	1 384	2 039	2 673	3 742	6 607	3 585
CM actif occupé sans aucun actif occupé	1 443	2 161	2 825	3 904	6 820	3 814
CM actif occupé avec conjoint actif occupé	1 545	2 296	3 041	3 845	7 119	3 835
Seulement						
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	1 469	2 179	2 956	3 896	6 494	2 986
CM chômeur sans aucun actif occupé	1 274	1 972	2 808	3 482	7 236	3 092
CM chômeur avec au moins un actif occupé	1 351	1 983	2 604	3 149	6 351	2 827
<b>Statut professionnel habituel <sup>2</sup></b>						
Salarié	1 413	2 123	2 789	3 815	6 766	3 605
Employeur	1 564	2 343	2 816	3 773	7 216	4 721
Indépendant	1 494	2 207	3 017	3 968	6 525	2 975
Autres situations	1 466	2 121	2 878	3 636	6 622	3 246
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction Publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	1 600	2 211	3 216	4 150	8 529	7 743
Cadres moyens	1 458	1 758	2 761	3 601	6 704	5 771
Employés	1 503	2 186	2 809	3 882	6 413	4 246
Commerçant, intermédiaires commerciaux et Financiers	1 491	2 073	2 855	3 889	6 675	3 541
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, Chasseurs et travailleurs assimilés	1 514	2 276	3 137	4 119	6 533	2 715
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	1 449	2 082	2 766	3 743	6 139	3 215
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	1 430	2 238	3 044	3 965	6 527	2 416
Conducteurs d'installations et de machines et Ouvriers de l'assemblage	1 462	2 199	2 833	3 912	6 126	3 702
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	1 389	2 090	2 789	3 729	6 311	2 842
Chômeur	1 242	1 926	2 641	3 355	6 548	2 947
Inactif	1 390	2 051	2 692	3 793	6 845	3 831

<sup>2</sup> Le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

**Tableau DAL01 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	1 494	2 267	3 115	4 094	6 564	3 831
Industrie (y compris l'artisanat)	1 413	2 093	2 792	3 696	6 603	2 665
Bâtiment et travaux publics	1 365	2 077	2 762	3 738	6 176	3 845
Commerce	1 499	2 077	2 844	3 888	6 644	2 644
Transport, entrepôt et communications	1 382	2 184	2 920	3 891	6 862	3 507
Réparation	1 535	1 908	2 698	6 471	6 065	3 666
Administration générale	1 438	2 227	2 898	3 944	6 798	3 439
Services fournis à la collectivité	1 509	2 158	2 656	3 909	6 827	4 579
Autres services	1 504	2 065	2 727	3 671	7 222	4 999
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	1 385	2 059	2 797	3 876	7 325	4 405
Un actif occupé	1 425	2 142	2 787	3 870	6 822	3 843
Deux actifs occupés	1 442	2 133	2 833	3 811	6 761	6 583
Trois actifs occupés	1 459	2 117	2 843	3 849	6 674	3 235
Quatre actifs occupés	1 444	2 177	2 981	3 882	6 302	2 941
Cinq actifs occupés et plus	1 498	2 229	3 054	3 861	5 546	2 492
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	1 683	2 453	3 271	4 396	7 183	4 621
Souss-Massa-Draâ	1 349	2 159	2 925	3 881	6 739	3 227
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	1 402	2 099	2 768	3 966	6 372	2 763
Chaouia-Ouardigha	1 587	2 238	3 015	4 080	6 776	3 288
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1 499	2 250	2 977	3 869	6 488	2 896
Oriental	1 407	2 088	2 848	3 969	6 498	3 058
Grand Casablanca	1 458	1 944	2 533	3 547	6 969	4 728
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1 451	2 042	2 603	3 643	6 675	3 821
Doukkala-Abda	1 491	2 160	2 924	3 914	6 585	3 117
Tadla-Azilal	1 483	2 224	3 071	3 973	6 852	3 339
Meknès-Tafilalet	1 424	2 276	3 011	4 114	6 820	3 052
Fès-Boulemane	1 525	2 067	2 943	3 926	6 604	3 291
Taza-Al-Hoceima-Taounate	1 373	1 934	2 633	3 472	6 167	2 941
Tanger-Tétouan	1 581	2 308	3 042	4 027	6 933	3 716
<b>DAAMP<sup>3</sup></b>	<b>1 455</b>	<b>2 156</b>	<b>2 870</b>	<b>3 853</b>	<b>6 758</b>	<b>3 418</b>

<sup>3</sup> DAAMP : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants).

Tableau DAL01 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

**Urbain**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	1 170	1 968	2 732	3 918	1 110	9 582
2 personnes	1 628	2 292	2 668	4 340	9 279	7 446
3 personnes	1 676	2 268	2 853	3 986	7 827	6 035
4 personnes	1 532	2 139	2 827	3 843	7 248	5 242
5 personnes	1 481	2 109	2 779	3 855	6 819	4 526
6 personnes	1 512	2 085	2 800	3 831	6 300	4 068
7 personnes	1 463	1 964	2 612	3 622	5 922	3 388
8 personnes	1 406	2 012	2 646	3 720	5 779	3 160
9 personnes	1 378	1 867	2 701	3 533	5 492	3 049
10 personnes et plus	1 288	1 903	2 621	3 492	5 099	2 685
<b>Sexe</b>						
Masculin	1 387	2 002	2 707	3 755	6 728	3 986
Féminin	1 524	1 996	2 707	3 727	7 122	4 269
<b>Age</b>						
15 - 24 ans	-	2 299	2 536	3 849	7 208	5 113
25 - 44 ans	1 477	1 979	2 784	3 729	6 844	4 054
45 - 59 ans	1 409	2 013	2 696	3 752	6 721	3 935
60 ans et plus	1 290	2 003	2 648	3 770	6 848	4 134
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	1 432	1 964	2 873	3 751	7 752	5 469
Marié	1 389	2 003	2 712	3 756	6 686	3 954
Divorcé	1 517	2 010	2 950	3 357	7 812	4 416
Veuf	1 537	1 985	2 602	3 769	7048	4 238
<b>Niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1 394	2 030	2 707	3 763	6 515	3 458
Fondamental	1 409	1 901	2 711	3 708	6 543	4 088
Secondaire	1 502	2 034	2 684	3 663	6803	5 534
Supérieur	1 177	1 925	2 707	3 619	8 236	7610
Autres niveaux	1 472	2 071	2 704	3 976	6 453	3 795
<b>Niveau du diplôme</b>						
Sans diplôme	1 407	1 997	2 707	3 783	6 464	3 559
Niveau moyen	1 381	2 029	2 701	3 654	6 695	4 778
Niveau supérieur	1 266	2 096	2 784	3 578	7 795	6 956
<b>Alphabétisation</b>						
Sait lire et écrire	1 430	1 958	2 702	3 738	6 937	4 630
Ne sait pas lire et écrire	1 393	2 023	2 711	3 763	6 506	3 439
<b>Type d'activité</b>						
Actif occupé	1 432	2 022	2 750	3 786	6 771	4 005
Chômeur	1 328	1 853	2 660	3 188	6 565	3 180
Inactif	1 332	1 963	2 616	3 729	6 873	4 181

Tableau DAL01 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	1 580	1 970	2 720	3 825	7 312	4 910
CM inactif avec au moins un actif occupé	1 292	1 961	2 592	3 697	6 660	3 936
CM actif occupé sans aucun actif occupé	1 429	2 074	2 765	3 865	6 843	4 162
CM actif occupé avec conjoint actif occupé seulement	1 355	2 103	2 843	3 584	7 147	4 970
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	1 440	1 976	2 727	3 732	6 568	3 698
CM chômeur sans aucun actif occupé	1 479	1 772	2 825	3 309	6 927	3 425
CM chômeur avec au moins un actif occupé	1 281	1 904	2 551	3 109	6 315	3 030
<b>Statut professionnel habituel</b>						
Salarié	1 420	2 018	2 724	3 770	6 830	4 144
Employeur	1 568	1 961	2 602	3 731	7 243	5 467
Indépendant	1 434	2 023	2 772	3 814	6 515	3 618
Autres situations	1 422	1 898	2 848	3 420	6 594	3 577
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle</b>						
Responsables hiérarchiques de la Fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	1 978	1 815	3 409	4 089	8 637	7 932
Cadres moyens	1 458	1 572	2 672	3 549	6 735	5 833
Employés	1 444	2 086	2 735	3 820	6 474	4 493
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	1 446	2 017	2 789	3 858	6 672	3 770
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, Chasseurs et travailleurs assimilés	1 524	1 949	3 049	4 070	6 399	3 747
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisanaut (non compris les ouvriers de l'agriculture)	1 492	2 046	2 712	3 716	6 149	3 546
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la Pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	1 376	1 899	2 837	3 670	6 478	3 014
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	1 318	2 028	2 727	3 854	6 136	3 877
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	1 400	2 025	2 721	3 672	6 378	3 030
Chômeur	1 221	1 787	2 653	3 228	6 330	3 150
Inactif	1 332	1 966	2 612	3 729	6 876	4 182

Tableau DAL01 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

**Urbain**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	1 420	1 942	2 940	3 949	6 466	3 484
Industrie (y compris l'artisanat)	1 437	2 045	2 712	3 651	6 616	4 146
Bâtiment et travaux publics	1 398	2 030	2 710	3 750	6 247	2 986
Commerce	1 470	2 025	2 792	3 851	6 638	3 724
Transport, entrepôt et communications	1 282	1 976	2 838	3 819	7 112	3 844
Réparation	1 630	1 799	2 664	3 493	6 050	3 550
Administration générale	1 464	2 131	2 848	3 865	6 878	4 839
Services fournis à la collectivité	1 475	2 018	2 495	3 834	6 869	5 404
Autres services	1 519	2 066	2 662	3 630	7 219	3 990
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	1 558	1 924	2 740	3 756	7 289	4 722
Un actif occupé	1 386	2 060	2 730	3 825	6 832	4 160
Deux actifs occupés	1 414	1 974	2 696	3 710	6 770	4 079
Trois actifs occupés	1 421	1 963	2 616	3 707	6 834	3 798
Quatre actifs occupés	1 518	2 000	2 768	3 610	6 288	3 533
Cinq actifs occupés et plus	1 184	1 936	2 728	3 602	5 406	2 948
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	1 562	2 342	3 102	4 256	7 141	5 006
Souss-Massa-Draâ	1 372	1 988	2 769	3 786	6 725	4 268
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	1 415	1 863	2 506	3 938	6 407	3 517
Chaouia-Ouardigha	1 519	1 843	2 725	3 925	6 711	3 831
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1 423	2 057	2 807	3 724	6 609	3 568
Oriental	1 316	1 977	2 763	3 878	6 536	3 322
Grand Casablanca	1 461	1 964	2 527	3 536	6 988	4 766
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1 378	1 949	2 530	3 574	6 671	3 976
Doukkala-Abda	1 370	1 890	2 560	3 705	6 366	3 718
Tadla-Azilal	1 360	2 265	2 950	3 996	6 940	4 177
Meknès-Tafilalet	1 310	2 053	2 872	3 950	6 807	3 688
Fès-Boulemane	1 446	1 970	2 844	3 790	6 599	3 430
Taza-Al-Hoceima-Taounate	1 516	1 970	2 275	3 150	6 599	3 972
Tanger-Tétouan	1 500	2 099	2 878	3 948	7 015	4 204
<b>DAAMP<sup>3</sup></b>	<b>1 404</b>	<b>2 000</b>	<b>2 707</b>	<b>3 750</b>	<b>6 800</b>	<b>4 034</b>

<sup>3</sup> DAAMP : dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne.

Tableau DAL01 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

**Rural**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	1 193	2 216	2 759	4 555	1 049	6 541
2 personnes	1 468	2 674	3 446	4 712	8 290	5 305
3 personnes	1 621	2 500	3 370	4 757	6 663	4 200
4 personnes	1 585	2 406	3 307	4 340	6 853	3 543
5 personnes	1 537	2 325	3 181	4 219	6 591	3 062
6 personnes	1 550	2 311	3 037	4 040	6 056	2 670
7 personnes	1 492	2 263	2 986	4 137	5 964	2 475
8 personnes	1 453	2 200	3 064	3 966	5 679	2 340
9 personnes	1 487	2 277	2 950	3 557	4 928	2 349
10 personnes et plus	1 408	2 170	2 989	3 763	4 552	2 100
<b>Sexe</b>						
Masculin	1 468	2 259	3 065	4 118	6 376	2 611
Féminin	1 513	2 320	3 168	4 130	7 159	2 925
<b>Age</b>						
15 - 24 ans	1 666	2 302	3 003	4 113	7 997	3 347
25 - 44 ans	1 747	2 263	3 083	4 098	6 229	2 572
45 - 59 ans	1 459	2 277	3 063	3 970	6 211	2 540
60 ans et plus	1 479	2 245	3 080	4 241	6 818	2 813
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	1 587	2 276	3 079	4 196	7 723	3 603
Marié	1 464	2 262	3 069	4 113	6 349	2 602
Divorcé	1 455	2 516	3 051	4 032	7 064	3 419
Veuf	1 569	2 263	3 136	4 081	7 042	2 808
<b>Niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1 466	2 268	3 087	4 121	6 544	2 514
Fondamental	1 507	2 197	3 023	3 966	6 017	2 878
Secondaire	1 242	2 404	3 103	3 957	6 359	3 988
Supérieur	1 463	2 828	3 192	4 175	8 099	5 919
Autres niveaux	1 478	2 300	3 070	4 310	6 509	2 905
<b>Niveau du diplôme</b>						
Sans diplôme	1 469	2 263	3 081	4 123	6 459	2 584
Niveau moyen	1 555	2 251	2 942	4 040	6 063	3 368
Niveau supérieur	1 463	2 828	3 039	3 857	7 791	5 426
<b>Alphabétisation</b>						
Sait lire et écrire	1 482	2 252	3 042	4 099	6 356	2 975
Ne sait pas lire et écrire	1 468	2 268	3 087	4 119	6 571	2 517
<b>Type d'activité</b>						
Actif occupé	1 480	2 274	3 091	4 115	2 4626	2 623
Chômeur	1 318	2 186	2 717	4 226	1 014	2 280
Inactif	1 425	2 194	2 971	4 089	6 551	2 777

Tableau DAL01 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	1 344	2 441	3 130	1 587	7 503	3 502
CM inactif avec au moins un actif occupé	1 443	2 159	2 944	3 953	5 980	2 610
CM actif occupé sans aucun actif occupé	1 453	2 291	3 008	4 098	6 614	2 851
CM actif occupé avec conjoint actif	1 575	2 359	3 413	4 135	6 973	2 911
Occupé seulement						
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	1 476	2 260	3 099	4 117	6 204	2 537
CM chômeur sans aucun actif occupé	1 192	2 185	2 625	4 332	1 066	2 391
CM chômeur avec au moins un actif occupé	1 429	2 189	2 730	3 944	8 327	2 177
<b>Statut professionnel habituel</b>						
Salarié	1 410	2 246	2 941	4 036	5 933	2 441
Employeur	1 563	2 512	2 981	3 817	7 105	3 729
Indépendant	1 504	2 274	3 149	4 153	6 550	2 628
Autres situations	1 499	2 285	2 926	4 320	6 919	2 699
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction Publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	1 202	2 708	1 896	4 477	7 376	6 136
Cadres moyens	-	2 517	3 006	4 822	4 742	3 973
Employés	1 555	23 89	3 034	4 290	5 332	3 078
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	1 539	2 196	2 982	4 025	6 708	2 913
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, Chasseurs et travailleurs assimilés	1 513	2 289	3 142	4 126	6 571	2 652
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisanax (non compris les ouvriers de l'agriculture)	1 422	2 137	2 928	3 943	5 982	2 356
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la Pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	1 436	2 299	3 096	4 118	6 602	2 290
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	1 550	2 480	3 145	4 250	6 056	3 157
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	1 378	2 225	3 021	4 002	5 836	2 386
Chômeur	1 260	2 188	2 578	4 288	16 496	2 302
Inactif	1 425	2 195	2 971	4 105	6 507	2 772

**Tableau DAL01 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

Caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	1 497	2 291	3 132	4 122	6 610	2 585
Industrie (y compris l'artisanat)	1 399	2 218	3 102	4 105	6 369	2 650
Bâtiment et travaux publics	1 348	2 130	2 896	3 694	5 543	2 142
Commerce	1 534	2 193	2 961	4 082	6 705	2 853
Transport, entrepôt et communications	1 549	2 495	3 141	4 302	5 748	3 165
Réparation	1 357	2 420	2 852	2 997	8 039	2 513
Administration générale	1 381	2 360	3 017	4 369	5 779	3 421
Services fournis à la collectivité	1 527	2 334	3 107	4 386	6 137	3 076
Autres services	1 480	2 060	3 000	4 144	7 274	2 686
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	1 308	2 330	3 085	4 548	7 667	3 260
Un actif occupé	1 453	2 277	2 970	4 104	6 726	2 875
Deux actifs occupés	1 455	2 270	3 037	4 127	6 689	2 749
Trois actifs occupés	1 472	2 223	3 086	4 139	5 896	2 626
Quatre actifs occupés	1 427	2 254	3 124	4 134	6 350	2 580
Cinq actifs occupés et plus	1 523	2 278	3 118	3 990	5 720	2 403
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	1 767	2 590	3 743	5 122	8 555	3 261
Souss-Massa-Draâ	1 346	2 220	3 023	3 996	6 805	2 525
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	1 399	2 198	2 951	4 041	6 156	2 236
Chaouia-Ouardigha	1 606	2 360	3 248	4 326	7 010	2 874
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1 511	2 335	3 130	4 101	5 945	2 455
Oriental	1 474	2 248	2 985	4 227	6 291	2 622
Grand Casablanca	1 187	1 689	2 617	3 808	6 194	3 780
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1 548	2 325	2 961	4 202	6 752	2 993
Doukkala-Abda	1 516	2 246	3 155	4 143	7 267	2 748
Tadla-Azilal	1 503	2 212	3 147	3 950	6 631	2 831
Meknès-Tafilalet	1 454	2 503	3 249	4 682	6 975	2 320
Fès-Boulemane	1 612	2 376	3 263	4 561	6 666	2 855
Taza-Al-Hoceima-Taounate	1 369	1 927	2 719	3 665	5 96	2 616
Tanger-Tétouan	1 617	2 460	3 260	4 260	6 520	3 002
<b>DAAMP<sup>3</sup></b>	1 471	2 264	3 074	4 112	6 470	2 638

<sup>3</sup> DAAMP : dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne.

Tableau DAL02 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires alimentaires (en %) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à deux chiffres)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à deux chiffres) <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>2</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	412,2	542,4	649,8	778,1	1098,2	696,1
	28,3	25,2	22,6	20,2	16,3	20,4
Lait, produits laitiers et œufs	62,6	116,8	183,1	294,9	664,5	264,4
	4,3	5,4	6,4	7,6	9,8	7,7
Corps gras	145,1	206,1	262,7	340,4	511,1	293,0
	10,0	9,6	9,2	8,8	7,6	8,6
Viandes et volailles	257,2	435,5	625,2	907,3	1655,2	776,0
	17,7	20,2	21,8	23,5	24,5	22,7
Poissons	23,3	42,0	63,3	91,6	232,8	90,6
	1,6	1,9	2,2	2,4	3,4	2,6
Légumes frais	165,9	243,5	310,6	386,3	574,1	336,0
	11,4	11,3	10,8	10,0	8,5	9,8
Légumes secs et en conserve	56,3	82,7	119,0	146,3	221,5	125,2
	3,9	3,8	4,1	3,8	3,3	3,7
Fruits	46,1	81,8	135,3	219,5	537,7	204,1
	3,2	3,8	4,7	5,7	8,0	6,0
Sucre	93,2	111,1	124,9	139,4	171,1	128,0
	6,4	5,2	4,4	3,6	2,5	3,7
Produits sucrés	3,1	6,3	10,1	21,5	74,1	23,0
	0,2	0,3	0,4	0,6	1,1	0,7
Thé, café et autres plantes aromatiques	81,7	109,0	129,4	157,9	232,6	142,1
	5,6	5,1	4,5	4,1	3,4	4,2
Autres produits alimentaires	63,0	84,9	107,2	138,7	223,9	123,5
	4,3	3,9	3,7	3,6	3,3	3,6
Boissons	2,4	5,9	15,5	28,9	111,1	32,7
	0,2	0,3	0,5	0,8	1,6	1,0
Aliments et boissons pris à l'extérieur	32,7	71,4	111,0	176,6	416,4	161,6
	2,2	3,3	3,9	4,6	6,2	4,7
Dépenses liées à l'acquisition de produits alimentaires	9,9	16,0	22,5	25,3	33,2	21,4
	0,7	0,7	0,8	0,7	0,5	0,6
<b>Total</b>	<b>1 455,1</b>	<b>2 155,8</b>	<b>2 870,1</b>	<b>3 853,0</b>	<b>6 757,7</b>	<b>3 418,0</b>
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> la première ligne indique la DAMP (en DH) et la seconde le coefficient budgétaire (en %).

<sup>2</sup> Signification des classes de la DAMP :

1 : Moins de 3 542 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

Tableau DAL02 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires alimentaires (en %) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à deux chiffres)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à deux chiffres) <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	384,8	487,4	600,5	737,6	1087,6	752,2
	27,4	24,4	22,2	19,7	16,0	18,6
Lait, produits laitiers et œufs	78,4	138,8	216,1	332,4	707,7	375,9
	5,6	6,9	8,0	8,9	10,4	9,3
Corps gras	114,9	163,3	219,9	305,3	489,5	308,4
	8,2	8,2	8,1	8,1	7,2	7,7
Viandes et volailles	248,2	409,3	584,6	883,7	1663,3	942,6
	17,7	20,4	21,6	23,6	24,5	23,4
Poissons	29,4	51,3	69,8	97,5	245,7	125,5
	2,1	2,6	2,5	2,6	3,6	3,1
Légumes frais	178,6	234,9	300,1	380,7	572,5	385,6
	12,7	11,7	11,1	10,1	8,4	9,6
Légumes secs et en conserve	72,7	87,5	118,9	146,6	221,0	149,2
	5,2	4,4	4,4	3,9	3,3	3,7
Fruits	35,9	69,2	121,1	208,5	547,1	261,3
	2,6	3,5	4,5	5,6	8,1	6,5
Sucre	72,0	85,5	103,4	124,3	160,8	121,3
	5,1	4,3	3,8	3,3	2,4	3,0
Produits sucrés	2,0	2,4	7,9	20,4	77,5	31,5
	0,1	0,1	0,3	0,5	1,1	0,8
Thé, café et autres plantes aromatiques	72,5	93,2	114,0	147,0	227,2	151,1
	5,2	4,7	4,2	3,9	3,3	3,7
Autres produits alimentaires	52,4	68,4	91,1	127,4	219,7	133,8
	3,7	3,4	3,4	3,4	3,2	3,3
Boissons	3,0	8,0	18,9	32,1	121,0	51,2
	0,2	0,4	0,7	0,9	1,8	1,3
Aliments et boissons pris à l'extérieur	29,8	71,0	107,3	175,2	425,0	211,7
	2,1	3,5	4,0	4,7	6,2	5,2
Dépenses liées à l'acquisition de produits alimentaires	29,3	30,4	33,6	30,0	34,4	32,5
	2,1	1,5	1,2	0,8	0,5	0,8
<b>Total</b>	<b>1 404,3</b>	<b>2 000,7</b>	<b>2 707,5</b>	<b>3 750,7</b>	<b>6 800,4</b>	<b>4 033,9</b>
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> la première ligne indique la DAMP (en DH) et la seconde le coefficient budgétaire (en %).

Tableau DAL02 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires alimentaires (en %) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à deux chiffres)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à deux chiffres) <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
Céréales et produits à base de céréales	420,9	580,7	711,5	880,6	1169,6	625,1
	28,6	25,6	23,2	21,4	18,1	23,7
Lait, produits laitiers et œufs	57,6	101,5	141,7	199,8	373,3	123,1
	3,9	4,5	4,6	4,9	5,8	4,6
Corps gras	154,6	235,8	316,2	429,3	656,4	273,5
	10,5	10,4	10,3	10,4	10,1	10,3
Viandes et volailles	260,1	453,8	676,1	966,9	1601,0	565,0
	17,7	20,0	22,0	23,5	24,7	21,4
Poissons	21,4	35,6	55,2	76,8	146,4	46,4
	1,4	1,6	1,8	1,9	2,3	1,7
Légumes frais	161,9	249,4	323,7	400,4	584,7	273,3
	11,0	11,0	10,5	9,8	9,0	10,4
Légumes secs et en conserve	51,1	79,4	119,2	145,4	225,0	94,7
	3,5	3,5	3,9	3,5	3,5	3,6
Fruits	49,4	90,7	153,1	247,3	474,1	131,6
	3,4	4,0	5,0	6,0	7,3	5,0
Sucre	100,0	129,0	151,9	177,6	240,3	136,4
	6,8	5,7	4,9	4,3	3,7	5,2
Produits sucrés	3,4	9,0	12,8	24,4	51,4	12,3
	0,2	0,4	0,4	0,6	0,8	0,5
Thé, café et autres plantes aromatiques	84,6	120,1	148,7	185,7	268,5	130,8
	5,8	5,3	4,8	4,5	4,2	5,0
Autres produits alimentaires	66,3	96,5	127,5	167,5	251,7	110,6
	4,5	4,3	4,1	4,1	3,9	4,2
Boissons	2,2	4,4	11,2	20,4	44,3	9,4
	0,1	0,2	0,4	0,5	0,7	0,4
Aliments et boissons pris à l'extérieur	33,7	71,7	115,6	180,0	359,0	98,2
	2,3	3,2	3,8	4,4	5,5	3,7
Dépenses liées à l'acquisition de produits alimentaires	3,7	5,9	8,6	10	24,1	7,3
	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>1 471,2</b>	<b>2 263,8</b>	<b>3 073,6</b>	<b>4 112,4</b>	<b>6 470,0</b>	<b>2 637,7</b>
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> la première ligne indique la DAMP (en DH) et la seconde le coefficient budgétaire (en %).

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Céréales et produit à base de céréales</b>						
<b>Céréales non transformées</b>	<b>58,7</b>	<b>72,4</b>	<b>101,1</b>	<b>117,4</b>	<b>128,6</b>	<b>95,6</b>
Blé dur en grain	23,7	32,1	47,4	58,1	61,1	44,5
Blé tendre en grain	13,3	14,1	20,4	20,4	16,7	17,0
Riz	6,1	11,2	18,1	27,9	42,8	21,2
Autres céréales en grains	15,6	15,0	15,2	11,0	8,0	12,9
<b>Pain acheté</b>	<b>15,2</b>	<b>30,2</b>	<b>46,1</b>	<b>80,9</b>	<b>164,7</b>	<b>67,4</b>
Pain acheté de blé dur	0,7	0,9	0,8	2,4	12,6	3,5
Pain acheté de blé tendre	14,0	28,8	44,6	77,5	149,8	62,9
Pain acheté d'autres céréales	0,5	0,5	0,7	1,0	2,3	1,0
<b>Farine</b>	<b>283,0</b>	<b>356,5</b>	<b>390,7</b>	<b>429,8</b>	<b>486,1</b>	<b>389,2</b>
Farine nationale de blé tendre	179,3	200,4	183,3	151,2	106,5	164,2
Farine de luxe	51,5	86,3	118,3	156,5	199,6	122,4
Farine de blé dur	27,9	50,8	76,8	112,5	174,6	88,5
Farine d'autres céréales	24,3	19,0	12,3	9,6	5,4	14,1
<b>Semoule</b>	<b>25,8</b>	<b>34,6</b>	<b>40,1</b>	<b>46,2</b>	<b>62,5</b>	<b>41,8</b>
<b>Couscous</b>	<b>9,7</b>	<b>15,1</b>	<b>19,8</b>	<b>24,5</b>	<b>39,1</b>	<b>21,8</b>
<b>Pâtes alimentaires</b>	<b>12,8</b>	<b>19,3</b>	<b>24,1</b>	<b>33,2</b>	<b>59,9</b>	<b>29,8</b>
<b>Autres produits à base de céréales</b>	<b>7,0</b>	<b>14,3</b>	<b>27,9</b>	<b>46,1</b>	<b>157,4</b>	<b>50,5</b>
<b>Total</b>	<b>412,2</b>	<b>542,4</b>	<b>649,8</b>	<b>778,1</b>	<b>1098,2</b>	<b>696,1</b>
<b>Lait, produits laitiers et oeufs</b>						
<b>Lait et produits laitiers</b>	<b>44,9</b>	<b>87,0</b>	<b>138,7</b>	<b>228,2</b>	<b>547,2</b>	<b>209,2</b>
Lait frais non traité	19,7	29,6	35,8	35,9	47,2	33,6
Lait pasteurisé	9,8	31,7	64,3	117,8	263,6	97,4
Lait stérilisé (UHT)	0,6	1,7	1,7	3,0	20,7	5,5
Lait concentré, Lait en poudre	2,1	5,1	7,5	14,0	33,5	12,5
Petit lait	9,7	10,6	13,5	19,8	34,8	17,7
Fromage	0,5	1,6	4,4	13,0	67,6	17,4
Autres produits à base de lait	1,1	3,6	8,2	19,0	68,8	20,1
Lait et produits laitiers pour bébés	1,4	3,1	3,3	5,7	11,0	5,0
<b>Œufs</b>	<b>17,7</b>	<b>29,8</b>	<b>44,4</b>	<b>66,7</b>	<b>117,3</b>	<b>55,2</b>
<b>Total</b>	<b>62,6</b>	<b>116,8</b>	<b>183,1</b>	<b>294,9</b>	<b>664,5</b>	<b>264,4</b>

<sup>1</sup> Signification des classes de la DAMP :

1 : Moins de 3 542 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5032 DH

3 : De 5 032 DH à moins de 7046 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881DH

5 : 10 881 DH et plus

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle alimentaire moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Corps gras</b>						
<b>Beurre</b>	<b>25,2</b>	<b>44,2</b>	<b>63,8</b>	<b>94,2</b>	<b>154,0</b>	<b>76,2</b>
Beurre fermier	9,7	13,9	16,9	25,9	45,9	22,4
Beurre animal pasteurisé	7,5	17,5	29,0	41,6	66,1	32,3
Smène	1,5	1,3	3,0	4,5	11,0	4,3
Beurre végétal	6,4	11,2	14,7	21,6	30,7	16,9
Beurre s,a,I	0,1	0,3	0,2	0,6	0,3	0,3
<b>Huile</b>	<b>118,9</b>	<b>160,5</b>	<b>197,7</b>	<b>243,9</b>	<b>354,3</b>	<b>215,1</b>
Huile de table	66,0	85,0	104,9	123,9	172,7	110,5
Huile d'olive	51,2	72,6	89,4	114,5	166,4	98,9
Autres huiles	1,7	2,9	3,4	5,5	15,2	5,7
<b>Autres corps gras</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>	<b>1,7</b>
<b>Total</b>	<b>145,1</b>	<b>206,1</b>	<b>262,7</b>	<b>340,4</b>	<b>511,1</b>	<b>293,0</b>
<b>Viandes et volailles</b>						
<b>Viande de bœuf et veau</b>	<b>54,3</b>	<b>103,6</b>	<b>186,3</b>	<b>299,0</b>	<b>666,6</b>	<b>262,0</b>
<b>Viande de mouton ou d'agneau</b>	<b>23,0</b>	<b>43,5</b>	<b>55,5</b>	<b>85,8</b>	<b>151,6</b>	<b>72,0</b>
<b>Autre viande de boucherie</b>	<b>14,2</b>	<b>26,2</b>	<b>27,5</b>	<b>43,4</b>	<b>87,2</b>	<b>39,9</b>
<b>Animaux vivants</b>	<b>93,0</b>	<b>127,2</b>	<b>162,0</b>	<b>210,6</b>	<b>305,5</b>	<b>179,6</b>
<b>Triperie</b>	<b>13,7</b>	<b>23,0</b>	<b>32,1</b>	<b>48,0</b>	<b>90,0</b>	<b>41,2</b>
<b>Charcuterie</b>	<b>0,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>	<b>16,3</b>	<b>4,2</b>
<b>Volailles, lapin et gibier</b>	<b>58,7</b>	<b>110,4</b>	<b>160,5</b>	<b>218,4</b>	<b>337,4</b>	<b>176,9</b>
Poulets industriels	43,3	84,0	124,0	177,6	278,7	141,4
Poulets fermiers	11,1	16,9	24,2	24,7	34,3	22,2
Autres Volailles (lapin, pigeon, dinde,...)	4,3	9,5	12,3	16,1	24,4	13,3
<b>Autres animaux comestibles</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>
<b>Total</b>	<b>257,2</b>	<b>435,5</b>	<b>625,2</b>	<b>907,3</b>	<b>1655,2</b>	<b>776,0</b>
<b>Poissons</b>						
<b>Poissons frais</b>	<b>21,4</b>	<b>39,3</b>	<b>60,0</b>	<b>83,3</b>	<b>204,9</b>	<b>81,8</b>
Sardine	15,5	28,0	39,6	45,4	51,5	36,0
Pageot	0,2	0,6	1,5	4,3	19,7	5,2
Merlan, merluchon et sole	0,3	0,2	1,2	3,8	46,6	10,3
Autre poissons frais	5,4	10,5	17,7	29,8	87,1	30,0

Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Poissons (suite)</b>						
Crustacés et Mollusques frais	0,2	0,4	0,4	1,5	9,4	2,4
Conserves de poisson	1,3	1,6	1,8	3,8	10,2	3,8
Poissons surgelés ou congelés	0,0	0,1	0,3	1,5	4,5	1,4
Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile	0,4	0,6	0,8	1,5	3,8	1,5
<b>Total</b>	<b>23,3</b>	<b>42,0</b>	<b>63,3</b>	<b>91,6</b>	<b>232,8</b>	<b>90,6</b>
<b>Légumes frais</b>						
Légumineuses fraîches	10,0	17,6	24,8	37,7	66,0	31,2
Tomate	38,4	56,6	71,8	87,6	126,2	76,1
Pomme de terre	53,6	73,9	87,0	101,3	135,5	90,2
Légumes à racine, bulbe et tubercule	28,7	42,0	52,3	60,5	84,7	53,6
Plantes potagères et herbes culinaires	11,4	19,7	29,1	39,5	71,0	34,1
Légumes cultivés pour leurs fruits	22,5	31,1	42,2	53,2	79,3	45,7
Mélange de légumes	0,2	1,0	1,1	3,5	7,1	2,6
Aliments à base de légumes préparés à l'extérieur	1,1	1,6	2,3	3,0	4,3	2,5
<b>Total</b>	<b>165,9</b>	<b>243,5</b>	<b>310,6</b>	<b>386,3</b>	<b>574,1</b>	<b>336,0</b>
<b>Légumes secs ou en conserve</b>						
Légumineuses sèches	29,1	41,5	60,0	69,7	89,2	57,9
Légumes secs	14,8	21,0	27,0	34,9	52,0	29,9
Légumes en conserve	1,8	4,1	8,1	12,0	28,5	10,9
Olives	10,6	16,0	23,9	29,6	50,8	26,2
Légumes préparés et légumes surgelés	-	0,1	-	0,1	1,0	0,3
<b>Total</b>	<b>56,3</b>	<b>82,7</b>	<b>119,0</b>	<b>146,3</b>	<b>221,5</b>	<b>125,2</b>
<b>Fruits</b>						
<b>Agrumes</b>	<b>10,6</b>	<b>19,7</b>	<b>31,7</b>	<b>44,3</b>	<b>95,1</b>	<b>40,3</b>
Oranges	8,0	14,8	23,4	32,3	66,8	29,0
Mandarines, Clémentines	1,6	3,4	5,7	7,8	18,8	7,5
Autres agrumes	1,0	1,5	2,6	4,2	9,5	3,8
<b>Fruits frais à pépins</b>	<b>20,2</b>	<b>36,2</b>	<b>57,4</b>	<b>89,1</b>	<b>191,1</b>	<b>78,8</b>
Raisins	5,3	7,9	13,0	18,2	29,1	14,8
Pommes, poires	4,0	8,7	16,5	30,9	93,1	30,7
Melons	4,8	9,2	13,6	19,7	31,9	15,8
Pastèques	3,5	6,8	9,3	13,6	20,9	10,8
						<b>6,7</b>
<b>Autres fruits frais à pépins</b>	<b>2,6</b>	<b>3,6</b>	<b>5,0</b>	<b>6,7</b>	<b>16,1</b>	

Tableau DAL03 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Fruits (suite)</b>						
<b>Fruits frais à noyaux</b>	<b>1,2</b>	<b>2,5</b>	<b>3,9</b>	<b>7,1</b>	<b>16,7</b>	<b>6,3</b>
<b>Fruits secs</b>	<b>9,4</b>	<b>15,2</b>	<b>22,4</b>	<b>35,2</b>	<b>85,3</b>	<b>33,4</b>
Figues sèches	0,7	0,8	1,3	2,4	4,3	1,8
Raisins secs	0,5	1,6	2,5	4,6	10,4	4,0
Pruneaux	0,4	1,0	1,8	3,2	12,2	3,7
Dattes	7,6	11,5	16,6	24,3	56,9	23,4
Autres fruits secs	0,2	0,3	0,2	0,7	1,5	0,5
<b>Fruits oléagineux</b>	<b>2,0</b>	<b>2,8</b>	<b>5,9</b>	<b>15,8</b>	<b>55,7</b>	<b>16,5</b>
Noix	0,2	0,3	1,0	3,0	9,6	2,8
Amandes	0,8	0,9	1,7	6,6	32,0	8,5
Autres fruits oléagineux (arachide, ...)	1,0	1,6	3,2	6,2	14,1	5,2
<b>Fruits tropicaux</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>4,6</b>	<b>11,8</b>	<b>59,6</b>	<b>15,6</b>
Bananes	0,4	1,4	4,2	10,4	53,8	14,0
Autres fruits tropicaux	-	-	0,4	1,4	5,8	1,6
<b>Fruits préparés</b>	<b>2,3</b>	<b>4,0</b>	<b>9,4</b>	<b>15,2</b>	<b>33,2</b>	<b>12,8</b>
<b>Mélange de fruits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,4</b>
<b>Total</b>	<b>46,1</b>	<b>81,8</b>	<b>135,3</b>	<b>219,5</b>	<b>537,7</b>	<b>204,1</b>
<b>Sucre et produits sucrés</b>						
Sucre	93,2	111,1	124,9	139,4	171,1	128,0
Miel	2,8	5,3	8,3	16,9	55,3	17,7
Sucrierie, confiserie et chocolat	0,3	0,6	1,1	2,2	11,4	3,1
Produits à base de chocolat pour petits déjeuners, dessert et pâtisseries	-	0,4	0,7	2,4	7,4	2,2
<b>Total</b>	<b>96,3</b>	<b>117,4</b>	<b>135,0</b>	<b>160,9</b>	<b>245,2</b>	<b>151,0</b>
<b>Thé, café et plantes aromatiques</b>						
Thé	53,2	64,6	70,8	83,4	108,5	76,1
Café	16,1	26,4	36,2	48,1	92,0	43,8
Plantes aromatiques	12,4	18,0	22,4	26,4	32,1	22,2
<b>Total</b>	<b>81,7</b>	<b>109,0</b>	<b>129,4</b>	<b>157,9</b>	<b>232,6</b>	<b>142,1</b>

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Assaisonnements alimentaires</b>						
<b>Sel</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,6</b>	<b>9,3</b>	<b>10,6</b>	<b>8,5</b>
Sel non iodé	3,2	3,7	3,6	3,6	3,8	3,5
Sel iodé	3,0	3,9	4,8	5,6	6,6	4,8
Sel sans autre indication	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
<b>Vinaigre</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,7</b>	<b>4,6</b>	<b>1,6</b>
<b>Épices et condiments</b>	<b>37,6</b>	<b>53,2</b>	<b>70,9</b>	<b>96,5</b>	<b>168,3</b>	<b>85,3</b>
<b>Assaisonnements alimentaires et potages déshydratés</b>	<b>1,3</b>	<b>2,6</b>	<b>3,8</b>	<b>6,4</b>	<b>13,3</b>	<b>5,5</b>
<b>Levure</b>	<b>17,5</b>	<b>20,8</b>	<b>23,0</b>	<b>24,8</b>	<b>27,0</b>	<b>22,6</b>
<b>Total</b>	<b>63,0</b>	<b>84,9</b>	<b>107,2</b>	<b>138,7</b>	<b>223,9</b>	<b>123,5</b>
<b>Boissons, aliments et boissons pris à l'extérieur</b>						
<b>Boissons alcoolisées et non alcoolisées</b>	<b>2,4</b>	<b>5,9</b>	<b>15,5</b>	<b>28,9</b>	<b>111,1</b>	<b>32,7</b>
<b>Aliments et boissons pris à l'extérieur</b>	<b>32,7</b>	<b>71,4</b>	<b>111,0</b>	<b>176,6</b>	<b>416,4</b>	<b>161,6</b>
Aliments pris à l'extérieur	18,2	37,9	59,1	87,5	208,3	82,2
Boissons prises à l'extérieur	14,5	33,5	51,8	89,0	208,1	79,4
<b>Total</b>	<b>35,1</b>	<b>77,3</b>	<b>126,5</b>	<b>205,5</b>	<b>527,5</b>	<b>194,3</b>
<b>Autres dépenses alimentaires</b>						
<b>Autres dépenses alimentaires</b>	<b>9,9</b>	<b>16,0</b>	<b>22,5</b>	<b>25,3</b>	<b>33,2</b>	<b>21,4</b>

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Céréales et produit à base de céréales</b>						
<b>Céréales non transformées</b>	<b>27,7</b>	<b>38,0</b>	<b>65,8</b>	<b>93,6</b>	<b>115,8</b>	<b>81,1</b>
Blé dur en grain	10,2	16,4	30,8	48,9	56,4	39,5
Blé tendre en grain	5,7	5,5	10,8	11,6	11,8	10,1
Riz	9,3	14,4	21,5	30,1	43,6	28,5
Autres céréales en grains	2,5	1,7	2,7	3,0	4,0	3,0
<b>Pain acheté</b>	<b>50,1</b>	<b>60,9</b>	<b>74,3</b>	<b>104,2</b>	<b>182,4</b>	<b>111,6</b>
Pain acheté de blé dur	2,3	1,8	1,4	3,2	14,1	5,9
Pain acheté de blé tendre	45,9	58,3	71,7	99,7	165,7	104,0
Pain acheté d'autres céréales	1,9	0,8	1,2	1,3	2,6	1,7
<b>Farine</b>	<b>246,9</b>	<b>309,4</b>	<b>350,2</b>	<b>389,3</b>	<b>459,5</b>	<b>379,4</b>
Farine nationale de blé tendre	134,1	131,6	133,0	105,8	80,6	109,6
Farine de luxe	81,8	116,3	136,5	167,8	199,4	156,5
Farine de blé dur	23,1	55,2	76,1	111,9	175,8	108,7
Farine d'autres céréales	7,9	6,3	4,6	3,8	3,7	4,6
<b>Semoule</b>	<b>17,9</b>	<b>23,5</b>	<b>31,3</b>	<b>39,6</b>	<b>58,3</b>	<b>39,5</b>
<b>Couscous</b>	<b>12,9</b>	<b>15,8</b>	<b>20,4</b>	<b>24,2</b>	<b>39,1</b>	<b>25,9</b>
<b>Pâtes alimentaires</b>	<b>18,3</b>	<b>22,9</b>	<b>27,3</b>	<b>35,0</b>	<b>61,8</b>	<b>38,6</b>
<b>Autres produits à base de céréales</b>	<b>11,0</b>	<b>16,9</b>	<b>31,2</b>	<b>51,6</b>	<b>170,8</b>	<b>76,1</b>
<b>Total</b>	<b>384,8</b>	<b>487,4</b>	<b>600,5</b>	<b>737,6</b>	<b>1087,6</b>	<b>752,2</b>
<b>Lait, produits laitiers et oeufs</b>						
<b>Lait et produits laitiers</b>	<b>55,8</b>	<b>103,7</b>	<b>165,6</b>	<b>260,5</b>	<b>587,0</b>	<b>302,7</b>
Lait frais non traité	9,4	12,0	19,7	23,2	37,5	24,1
Lait pasteurisé	31,7	66,4	103,6	155,4	294,9	164,8
Lait stérilisé (UHT)	1,1	1,6	1,7	2,1	20,8	7,7
Lait concentré, Lait en poudre	0,7	3,9	6,7	13,8	35,1	16,4
Petit lait	4,9	8,0	11,6	18,8	35,2	19,7
Fromage	1,6	3,7	7,1	16,9	76,2	30,2
Autres produits à base de lait	2,2	5,5	11,8	24,2	75,2	33,0
Lait et produits laitiers pour bébés	4,2	2,6	3,4	6,1	12,1	6,8
<b>Œufs</b>	<b>22,6</b>	<b>35,1</b>	<b>50,5</b>	<b>71,9</b>	<b>120,7</b>	<b>73,2</b>
<b>Total</b>	<b>78,4</b>	<b>138,8</b>	<b>216,1</b>	<b>332,4</b>	<b>707,7</b>	<b>375,9</b>

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Corps gras</b>						
<b>Beurre</b>	<b>26,9</b>	<b>45,1</b>	<b>60,8</b>	<b>89,5</b>	<b>151,9</b>	<b>91,3</b>
Beurre fermier	1,9	3,5	6	14,8	41,1	18,5
Beurre animal pasteurisé	13,9	25,2	35,4	46,4	68,1	45,1
Smène	0,5	0,6	1,8	3,8	10,4	4,7
Beurre végétal	10,6	15,7	17,4	23,8	31,9	22,7
Beurre s,a,I	-	0,1	0,2	0,7	0,4	0,3
<b>Huile</b>	<b>87,5</b>	<b>117,5</b>	<b>158</b>	<b>213,7</b>	<b>334,7</b>	<b>215,3</b>
Huile de table	61	79,7	100,1	119,9	169,6	120,4
Huile d'olive	26,1	37	55,7	89,7	149,8	88,5
Autres huiles	0,4	0,8	2,2	4,1	15,3	6,4
<b>Autres corps gras</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>
<b>Total</b>	<b>114,9</b>	<b>163,3</b>	<b>219,9</b>	<b>305,3</b>	<b>489,5</b>	<b>308,4</b>
<b>Viandes et volailles</b>						
<b>Viande de bœuf et veau</b>	<b>34,1</b>	<b>78,0</b>	<b>153,2</b>	<b>289,5</b>	<b>673,0</b>	<b>328,8</b>
<b>Viande de mouton ou d'agneau</b>	<b>14,0</b>	<b>31,3</b>	<b>45,5</b>	<b>70,0</b>	<b>148,2</b>	<b>79,0</b>
<b>Autre viande de boucherie</b>	<b>8,6</b>	<b>14,1</b>	<b>17,8</b>	<b>36,0</b>	<b>81,6</b>	<b>41,0</b>
<b>Animaux vivants</b>	<b>105,1</b>	<b>139,2</b>	<b>170,5</b>	<b>217,6</b>	<b>309,8</b>	<b>215,8</b>
<b>Triperie</b>	<b>17,2</b>	<b>28,1</b>	<b>37,0</b>	<b>47,3</b>	<b>88,2</b>	<b>52,6</b>
<b>Charcuterie</b>	<b>-</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,6</b>	<b>18,4</b>	<b>7,0</b>
<b>Volailles, lapin et gibier</b>	<b>69,2</b>	<b>117,4</b>	<b>158,4</b>	<b>220,5</b>	<b>343,2</b>	<b>218,1</b>
Poulets industriels	61,0	105,6	144,0	195,2	295,0	191,3
Poulets fermiers	3,6	4,0	6,2	10,4	25,4	12,7
Autres Volailles (lapin, pigeon, dinde,...)	4,6	7,8	8,2	14,9	22,8	14,1
<b>Autres animaux comestibles</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>
<b>Total</b>	<b>248,2</b>	<b>409,3</b>	<b>584,6</b>	<b>883,7</b>	<b>1663,3</b>	<b>942,6</b>
<b>Poissons</b>						
<b>Poissons frais</b>	<b>27,5</b>	<b>48,7</b>	<b>65,9</b>	<b>88,6</b>	<b>215,7</b>	<b>112,5</b>
Sardine	20,4	34,3	40,7	44,5	48,5	41,4
Pageot	0,2	1,0	2,4	5,3	21,6	8,6
Merlan, merluchon et sole	0,2	0,3	1,6	5,2	52,4	18,1
Autre poissons frais	6,7	13,1	21,6	33,6	93,2	44,4

Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Poissons (suite)</b>						
Crustacés et Mollusques frais	0,0	0,2	0,3	1,6	10,0	3,6
Conserves de poisson	1,4	1,6	2,3	4,2	10,8	5,2
Poissons surgelés ou congelés	-	0,2	0,4	1,8	5,0	2,2
Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile	0,5	0,6	0,9	1,2	4,2	2,0
<b>Total</b>	<b>29,4</b>	<b>51,3</b>	<b>69,8</b>	<b>97,5</b>	<b>245,7</b>	<b>125,5</b>
<b>Légumes frais</b>						
Légumineuses fraîches	12,8	17,6	27,0	40,1	66,6	40,0
Tomate	42,8	55,2	67,6	85,6	123,6	85,7
Pomme de terre	55,4	68,2	81,5	97,1	133,3	97,4
Légumes à racine, bulbe et tubercule	25,7	35,5	48,2	57,4	82,5	57,4
Plantes potagères et herbes culinaires	16,0	22,3	31,2	41,7	73,5	44,5
Légumes cultivés pour leurs fruits	23,2	32,9	40,3	50,6	80,5	53,0
Mélange de légumes	1,0	1,4	1,6	4,6	8,0	4,3
Aliments à base de légumes préparés à l'extérieur	1,7	1,8	2,7	3,6	4,5	3,3
<b>Total</b>	<b>178,6</b>	<b>234,9</b>	<b>300,1</b>	<b>380,7</b>	<b>572,5</b>	<b>385,6</b>
<b>Légumes secs ou en conserve</b>						
Légumineuses sèches	42,3	46,1	59,9	68,0	85,6	66,4
Légumes secs	14,9	21,4	25,9	34,0	51,5	34,4
Légumes en conserve	3,5	5,4	9,9	13,5	30,5	16,1
Olives	12,0	14,6	23,2	30,5	52,3	31,9
Légumes préparés et légumes surgelés	-	-	-	0,2	1,1	0,4
<b>Total</b>	<b>72,7</b>	<b>87,5</b>	<b>118,9</b>	<b>146,6</b>	<b>221,0</b>	<b>149,2</b>
<b>Fruits</b>						
<b>Agrumes</b>	<b>8,0</b>	<b>15,3</b>	<b>28,6</b>	<b>42,6</b>	<b>95,8</b>	<b>49,5</b>
Oranges	5,5	11,2	20,6	30,8	66,8	35,0
Mandarines, Clémentines	1,1	2,6	5,0	7,0	18,7	9,2
Autres agrumes	1,4	1,5	3,0	4,8	10,3	5,3
<b>Fruits frais à pépins</b>	<b>15,2</b>	<b>30,8</b>	<b>49,4</b>	<b>81,9</b>	<b>191,5</b>	<b>96,4</b>
Raisins	3,2	6,0	10,6	14,9	28,6	16,0
Pommes, poires	3,3	6,1	13,7	29,8	94,9	41,2
Melons	4,5	9,2	12,6	17,8	31,0	18,5
Pastèques	2,7	7,3	8,6	12,2	20,3	12,5
Autres fruits frais à pépins	1,5	2,2	3,9	7,2	16,7	8,2

Tableau DAL03 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Fruits (suite)</b>						
<b>Fruits frais à noyaux</b>	<b>1,2</b>	<b>2,4</b>	<b>3,7</b>	<b>7,4</b>	<b>18</b>	<b>8,8</b>
<b>Fruits secs</b>	<b>7,2</b>	<b>12,4</b>	<b>19,2</b>	<b>30,4</b>	<b>85,3</b>	<b>40,7</b>
Figues sèches	1,3	0,5	0,5	1,3	3,2	1,6
Raisins secs	1,0	1,8	2,4	4,4	10,2	5,2
Pruneaux	0,2	1,2	2,2	2,6	13,1	5,4
Dattes	4,7	8,9	14	21,6	57,2	27,8
Autres fruits secs	-	-	0,1	0,5	1,6	0,7
<b>Fruits oléagineux</b>	<b>1,0</b>	<b>2,8</b>	<b>4,4</b>	<b>15,8</b>	<b>57,4</b>	<b>23,3</b>
Noix	-	0,2	0,8	3,3	9,5	4
Amandes	0,4	1,2	1,3	7,2	34	12,8
Autres fruits oléagineux	0,6	1,4	2,3	5,3	13,9	6,5
<b>Fruits tropicaux</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>5,0</b>	<b>13,4</b>	<b>63</b>	<b>24,3</b>
Bananes	0,5	1,5	4,2	11,4	56,4	21,6
Autres fruits tropicaux	-	-	0,8	2,0	6,6	2,7
<b>Fruits préparés</b>	<b>2,8</b>	<b>4,0</b>	<b>10,8</b>	<b>16,4</b>	<b>35,3</b>	<b>18,2</b>
<b>Mélange de fruits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,4</b>
<b>Total</b>	<b>35,9</b>	<b>69,2</b>	<b>121,1</b>	<b>208,5</b>	<b>547,1</b>	<b>261,3</b>
<b>Sucre et produits sucrés</b>						
Sucre	72,0	85,5	103,4	124,3	160,8	121,3
Miel	1,8	1,6	5,8	14,5	58,6	23,5
Sucreries, confiserie et chocolat	0,1	0,3	1,2	2,6	10,7	4,3
Produits à base de chocolat pour petits déjeuners, dessert et pâtisseries	0,1	0,5	0,9	3,3	8,2	3,7
<b>Total</b>	<b>74,0</b>	<b>87,8</b>	<b>111,3</b>	<b>144,7</b>	<b>238,3</b>	<b>152,8</b>
<b>Thé, café et plantes aromatiques</b>						
Thé	45,0	51,9	58,7	74,6	103,8	74,6
Café	13,1	22,4	31,5	45,8	91,3	50,9
Plantes aromatiques	14,4	18,9	23,8	26,6	32,1	25,6
<b>Total</b>	<b>72,5</b>	<b>93,2</b>	<b>114,0</b>	<b>147,0</b>	<b>227,2</b>	<b>151,1</b>

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Assaisonnements alimentaires</b>						
<b>Sel</b>	<b>4,8</b>	<b>5,8</b>	<b>6,5</b>	<b>7,3</b>	<b>9,3</b>	<b>7,3</b>
Sel non iodé	1,8	1,9	2,2	2,6	3,1	2,5
Sel iodé	2,9	3,8	4,2	4,6	6,1	4,7
Sel sans autre indication	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Vinaigre</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>4,9</b>	<b>2,4</b>
<b>Epices et condiments</b>	<b>31,8</b>	<b>42,2</b>	<b>60,4</b>	<b>90,1</b>	<b>166,5</b>	<b>96</b>
<b>Assaisonnements alimentaires et potages</b>	<b>1,5</b>	<b>3,2</b>	<b>4,4</b>	<b>6,6</b>	<b>13,9</b>	<b>7,5</b>
<b>Déshydratés</b>	<b>13,8</b>	<b>16,6</b>	<b>18,6</b>	<b>21,3</b>	<b>25,1</b>	<b>20,6</b>
<b>Levure</b>	<b>52,4</b>	<b>68,4</b>	<b>91,1</b>	<b>127,4</b>	<b>219,7</b>	<b>133,8</b>
<b>Total</b>	<b>52,4</b>	<b>68,4</b>	<b>91,1</b>	<b>127,4</b>	<b>219,7</b>	<b>133,8</b>
<b>Boissons, aliments et boissons pris à l'extérieur</b>						
<b>Boissons alcoolisées et non alcoolisées</b>	<b>3,0</b>	<b>8,0</b>	<b>18,9</b>	<b>32,1</b>	<b>121,0</b>	<b>51,2</b>
<b>Aliments et boissons pris à l'extérieur</b>	<b>29,8</b>	<b>71,0</b>	<b>107,3</b>	<b>175,2</b>	<b>425,0</b>	<b>211,6</b>
Aliments pris à l'extérieur	13,6	31,0	50,3	79,1	208,4	101,0
Boissons prises à l'extérieur	16,2	40,0	87,0	96,1	216,6	110,6
<b>Total</b>	<b>32,8</b>	<b>79,0</b>	<b>126,2</b>	<b>207,3</b>	<b>546,0</b>	<b>262,8</b>
<b>Autres dépenses alimentaires</b>						
<b>Autres dépenses alimentaires</b>	<b>29,3</b>	<b>30,4</b>	<b>33,6</b>	<b>30,0</b>	<b>34,4</b>	<b>32,5</b>

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Céréales et produit à base de céréales</b>						
<b>Céréales non transformées</b>	<b>68,6</b>	<b>96,4</b>	<b>145,2</b>	<b>177,6</b>	<b>214,8</b>	<b>114,0</b>
Blé dur en grain	27,9	43,1	68,1	81,5	92,6	50,7
Blé tendre en grain	15,8	20,0	32,4	42,4	49,6	25,7
Riz	5,1	9,0	13,8	22,5	37,2	12,0
Autres céréales en grains	19,8	24,3	30,9	31,2	35,4	25,6
<b>Pain acheté</b>	<b>4,2</b>	<b>8,7</b>	<b>10,9</b>	<b>21,7</b>	<b>46,2</b>	<b>11,4</b>
Pain acheté de blé dur	0,2	0,2	0,0	0,3	2,6	0,3
Pain acheté de blé tendre	4,0	8,2	10,8	21,3	43,0	11,0
Pain acheté d'autres céréales	0,0	0,2	0,1	0,1	0,6	0,1
<b>Farine</b>	<b>294,4</b>	<b>389,4</b>	<b>441,4</b>	<b>532,4</b>	<b>665,2</b>	<b>401,7</b>
Farine nationale de blé tendre	193,6	248,4	246,3	266,0	280,6	233,3
Farine de luxe	41,9	65,4	95,6	128,0	201,0	79,4
Farine de blé dur	29,4	47,8	77,6	113,8	166,3	62,9
Farine d'autres céréales	29,5	27,8	21,9	24,6	17,3	26,1
<b>Semoule</b>	<b>28,3</b>	<b>42,4</b>	<b>51,2</b>	<b>62,8</b>	<b>90,9</b>	<b>44,8</b>
<b>Couscous</b>	<b>8,7</b>	<b>14,5</b>	<b>19,1</b>	<b>25,4</b>	<b>38,8</b>	<b>16,3</b>
<b>Pâtes alimentaires</b>	<b>11,0</b>	<b>16,8</b>	<b>20,0</b>	<b>28,6</b>	<b>47,4</b>	<b>18,8</b>
<b>Autres produits à base de céréales</b>	<b>5,7</b>	<b>12,5</b>	<b>23,7</b>	<b>32,1</b>	<b>66,3</b>	<b>18,1</b>
<b>Total</b>	<b>420,9</b>	<b>580,7</b>	<b>711,5</b>	<b>880,6</b>	<b>1169,6</b>	<b>625,1</b>
<b>Lait, produits laitiers et oeufs</b>						
<b>Lait et produits laitiers</b>	<b>41,4</b>	<b>75,4</b>	<b>104,9</b>	<b>146,3</b>	<b>279,4</b>	<b>90,7</b>
Lait frais non traité	22,9	41,9	56,0	68,0	112,5	45,7
Lait pasteurisé	2,8	7,6	15,3	22,6	52,3	12
Lait stérilisé (UHT)	0,4	1,8	1,6	5,3	20,1	2,8
Lait concentré, Lait en poudre	2,6	5,8	8,4	14,6	23,0	7,4
Petit lait	11,2	12,4	15,9	22,3	32	15,2
Fromage	0,2	0,2	0,9	2,9	9,6	1,2
Autres produits à base de lait	0,8	2,2	3,7	6,0	26,3	3,9
Lait et produits laitiers pour bébés	0,5	3,5	3,1	4,6	3,6	2,5
<b>Œufs</b>	<b>16,2</b>	<b>26,1</b>	<b>36,8</b>	<b>53,5</b>	<b>93,9</b>	<b>32,4</b>
<b>Total</b>	<b>57,6</b>	<b>101,5</b>	<b>141,7</b>	<b>199,8</b>	<b>373,3</b>	<b>123,1</b>

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Corps gras</b>						
<b>Beurre</b>	<b>24,6</b>	<b>43,5</b>	<b>67,5</b>	<b>106,0</b>	<b>167,6</b>	<b>57,1</b>
Beurre fermier	12,2	21,1	30,6	53,9	77,8	27,5
Beurre animal pasteurisé	5,4	12,1	21,0	29,4	52,3	16,1
Smène	1,8	1,8	4,4	6,4	14,9	3,7
Beurre végétal	5,1	8,1	11,3	16,1	22,6	9,6
Beurre sans autre indication	0,1	0,4	0,2	0,2	-	0,2
<b>Huile</b>	<b>128,8</b>	<b>190,5</b>	<b>247,4</b>	<b>320,6</b>	<b>486,7</b>	<b>214,8</b>
Huile de table	67,6	88,7	110,9	134,3	193,7	97,9
Huile d'olive	59,2	97,4	131,6	177,5	277,8	112,0
Autres huiles	2,0	4,4	4,9	8,8	15,2	4,9
<b>Autres corps gras</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>1,3</b>	<b>2,7</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>
<b>Total</b>	<b>154,6</b>	<b>235,8</b>	<b>316,2</b>	<b>429,3</b>	<b>656,4</b>	<b>273,5</b>
<b>Viandes et volailles</b>						
<b>Viande de bœuf et veau</b>	<b>61,0</b>	<b>121,5</b>	<b>228,0</b>	<b>323,0</b>	<b>623,5</b>	<b>177,3</b>
<b>Viande de mouton ou d'agneau</b>	<b>25,4</b>	<b>52,0</b>	<b>68,1</b>	<b>125,4</b>	<b>175,0</b>	<b>63,0</b>
<b>Autre viande de boucherie</b>	<b>16,0</b>	<b>34,6</b>	<b>39,8</b>	<b>62,7</b>	<b>124,5</b>	<b>38,1</b>
<b>Animaux vivants</b>	<b>89,0</b>	<b>118,7</b>	<b>150,8</b>	<b>193,0</b>	<b>276,5</b>	<b>133,7</b>
<b>Triperie</b>	<b>12,4</b>	<b>19,5</b>	<b>26,2</b>	<b>49,0</b>	<b>100,1</b>	<b>26,9</b>
<b>Charcuterie</b>	<b>0,3</b>	<b>2,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>
<b>Volailles, lapin et gibier</b>	<b>55,8</b>	<b>105,4</b>	<b>162,8</b>	<b>213,3</b>	<b>299,3</b>	<b>124,9</b>
Poulets industriels	38,0	68,5	99,0	133,1	171,0	78,3
Poulets fermiers	13,5	26,0	46,5	61,2	94,0	34,3
Autres Volailles (lapin, pigeon, dinde,...)	4,3	10,9	17,3	19,0	34,3	12,3
<b>Autres animaux comestibles</b>	<b>0,2</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>260,1</b>	<b>453,8</b>	<b>676,1</b>	<b>966,9</b>	<b>1601,0</b>	<b>565,0</b>
<b>Poissons</b>						
<b>Poissons frais</b>	<b>19,4</b>	<b>32,7</b>	<b>52,6</b>	<b>70,0</b>	<b>132,5</b>	<b>42,7</b>
Sardine	14,0	23,5	38,6	47,7	71,8	29,2
Pageot	0,1	0,3	0,6	1,8	5,9	0,8
Merlan, merluchon et sole	0,3	0,2	0,4	0,5	8,0	0,7
Autre poissons frais	5,0	8,7	13,0	20,0	46,8	12,0

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Poissons (suite)</b>						
<b>Crustacés et Mollusques frais</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>4,8</b>	<b>0,7</b>
<b>Conserves de poisson</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>3,0</b>	<b>6,2</b>	<b>1,9</b>
<b>Poissons surgelés ou congelés</b>	<b>-</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>
<b>Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	<b>0,8</b>
<b>Total</b>	<b>21,4</b>	<b>35,6</b>	<b>55,2</b>	<b>76,8</b>	<b>146,4</b>	<b>46,4</b>
<b>Légumes frais</b>						
Légumineuses fraîches	9,2	17,7	22,3	31,5	62,7	20,1
Tomate	37,0	57,5	77,1	92,7	143,0	63,9
Pomme de terre	53,0	77,9	93,8	112,0	150,3	81,1
Légumes à racine, bulbe et tubercule	29,6	46,5	57,4	68,2	99,5	48,8
Plantes potagères et herbes culinaires	9,9	17,9	26,0	33,8	54,0	21,0
Légumes cultivés pour leurs fruits	22,2	29,9	44,7	59,6	71,8	36,5
Mélange de légumes	-	0,5	0,6	0,9	0,6	0,4
Aliments à base de légumes préparés à l'extérieur	1,0	1,5	1,8	1,7	2,8	1,5
<b>Total</b>	<b>161,9</b>	<b>249,4</b>	<b>323,7</b>	<b>400,4</b>	<b>584,7</b>	<b>273,3</b>
<b>Légumes secs ou en conserve</b>						
Légumineuses sèches	24,9	38,3	60,1	73,9	113,7	47,1
Légumes secs	14,8	20,7	28,5	36,9	55,4	24,3
Légumes en conserve	1,3	3,3	5,8	7,1	14,9	4,3
Olives	10,1	17,0	24,8	27,5	41,0	18,9
Légumes préparés et légumes surgelés	-	0,1	-	-	-	0,1
<b>Total</b>	<b>51,1</b>	<b>79,4</b>	<b>119,2</b>	<b>145,4</b>	<b>225,0</b>	<b>94,7</b>
<b>Fruits</b>						
<b>Agrumes</b>	<b>11,4</b>	<b>22,8</b>	<b>35,6</b>	<b>48,6</b>	<b>90,2</b>	<b>28,7</b>
Oranges	8,7	17,3	26,9	35,9	67,4	21,6
Mandarines, Clémentines	1,8	3,9	6,7	9,7	18,5	5,3
Autres agrumes	0,9	1,6	2,0	3,0	4,3	1,8
<b>Fruits frais à pépins</b>	<b>21,8</b>	<b>39,8</b>	<b>67,5</b>	<b>107,6</b>	<b>188,3</b>	<b>56,5</b>
Raisins	6,2	9,3	15,9	26,4	33,3	13,2
Pommes, poires	4,3	10,5	19,8	33,8	80,7	17,4
Melons	4,8	9,1	14,9	24,5	38,0	12,4
Pastèques	3,7	6,4	10,4	17,2	24,8	8,7
Autres fruits frais à pépins	2,8	4,5	6,5	5,7	11,5	4,8

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Fruits (suite)</b>						
<b>Fruits frais à noyaux</b>	<b>1,3</b>	<b>2,5</b>	<b>4,3</b>	<b>6,4</b>	<b>8,4</b>	<b>3,3</b>
<b>Fruits secs</b>	<b>10,2</b>	<b>17,2</b>	<b>26,6</b>	<b>47</b>	<b>84,7</b>	<b>24,4</b>
Figues sèches	0,5	1,0	2,2	5,2	10,8	2,2
Raisins secs	0,5	1,6	2,7	5,2	11,6	2,5
Pruneaux	0,5	0,8	1,5	4,5	6,7	1,7
Dattes	8,5	13,3	19,8	30,9	54,6	17,6
Autres fruits secs	0,2	0,5	0,4	1,2	1,0	0,4
<b>Fruits oléagineux</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>	<b>7,8</b>	<b>16,3</b>	<b>44,3</b>	<b>7,8</b>
Noix	0,3	0,4	1,2	2,7	10,7	1,4
Amandes	1	0,8	2,3	5,3	17,4	2,7
Autres fruits oléagineux	1	1,8	4,3	8,3	16,2	3,7
<b>Fruits tropicaux</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>4,0</b>	<b>7,8</b>	<b>37,2</b>	<b>4,5</b>
Bananes	0,3	1,4	4,0	7,6	36,3	4,3
Autres fruits tropicaux	-	-	-	0,2	0,9	0,2
<b>Fruits préparés</b>	<b>2,1</b>	<b>4,0</b>	<b>7,3</b>	<b>11,8</b>	<b>19,4</b>	<b>6</b>
<b>Mélange de fruits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>0,4</b>
<b>Total</b>	<b>49,4</b>	<b>90,7</b>	<b>153,1</b>	<b>247,3</b>	<b>474,1</b>	<b>131,6</b>
<b>Sucre et produits sucrés</b>						
Sucre	100,0	129,0	151,9	177,6	240,3	136,4
Miel	3,1	7,9	11,5	23,0	32,9	10,4
Sucreries, confiserie et chocolat	0,3	0,8	1,0	1,0	16,4	1,6
Produits à base de chocolat pour petits déjeuners, dessert et pâtisseries	-	0,3	0,3	0,4	2,1	0,3
<b>Total</b>	<b>103,4</b>	<b>138,0</b>	<b>164,7</b>	<b>202,0</b>	<b>291,7</b>	<b>148,7</b>
<b>Thé, café et plantes aromatiques</b>						
Thé	55,7	73,5	85,9	105,8	140,6	78,0
Café	17,1	29,2	42,2	53,9	96,4	34,8
Plantes aromatiques	11,8	17,4	20,6	26,0	31,5	18,0
<b>Total</b>	<b>84,6</b>	<b>120,1</b>	<b>148,7</b>	<b>185,7</b>	<b>268,5</b>	<b>130,8</b>

**Tableau DAL03 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Assaisonnements alimentaires</b>						
<b>Sel</b>	<b>6,9</b>	<b>9,3</b>	<b>11,2</b>	<b>14,6</b>	<b>19,3</b>	<b>10,1</b>
Sel non iodé	3,7	5,1	5,4	6,3	9,0	5,1
Sel iodé	3,0	4,0	5,6	8,1	9,7	4,8
Sel sans autre indication	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,2
<b>Vinaigre</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>2,1</b>	<b>0,5</b>
<b>Épices et condiments</b>	<b>39,5</b>	<b>60,9</b>	<b>84,2</b>	<b>112,7</b>	<b>180,6</b>	<b>71,9</b>
<b>Assaisonnements alimentaires et potages déshydratés</b>	<b>1,3</b>	<b>2,2</b>	<b>3,1</b>	<b>5,6</b>	<b>9,9</b>	<b>3,0</b>
<b>Levure</b>	<b>18,5</b>	<b>23,7</b>	<b>28,4</b>	<b>33,7</b>	<b>39,8</b>	<b>25,1</b>
<b>Total</b>	<b>66,3</b>	<b>96,5</b>	<b>127,5</b>	<b>167,5</b>	<b>251,7</b>	<b>110,6</b>
<b>Boissons, aliments et boissons pris à l'extérieur</b>						
<b>Boissons alcoolisées et non alcoolisées</b>	<b>2,2</b>	<b>4,4</b>	<b>11,2</b>	<b>20,4</b>	<b>44,3</b>	<b>9,4</b>
<b>Aliments et boissons pris à l'extérieur</b>	<b>33,7</b>	<b>71,7</b>	<b>115,6</b>	<b>180,0</b>	<b>359,0</b>	<b>98,2</b>
Aliments pris à l'extérieur	19,7	42,8	70,2	108,6	207,9	58,4
Boissons prises à l'extérieur	14,0	28,9	45,4	71,4	151,1	39,8
Total	35,9	76,1	126,8	200,4	403,3	107,6
<b>Autres dépenses alimentaires</b>						
<b>Autres dépenses alimentaires</b>	<b>3,7</b>	<b>5,9</b>	<b>8,6</b>	<b>10,0</b>	<b>24,1</b>	<b>7,3</b>

***CONSOMMATION ALIMENTAIRE***

**Tableau CA01 : Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>2</sup>					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Céréales et produits à base de céréales</b>							
<b>Céréales non transformées</b>	<b>Kg</b>	<b>20,40</b>	<b>23,06</b>	<b>30,04</b>	<b>31,27</b>	<b>29,81</b>	<b>26,92</b>
Blé dur en grain	Kg	7,33	9,70	14,36	16,90	17,25	13,12
Blé tendre en grain	Kg	4,72	4,81	6,86	6,78	5,36	5,70
Riz	Kg	0,76	1,21	1,91	2,92	4,22	2,20
Autres céréales en grain	Kg	7,59	7,34	6,91	4,67	2,98	5,90
<b>Pain acheté</b>	<b>Kg</b>	<b>2,88</b>	<b>5,49</b>	<b>8,44</b>	<b>14,77</b>	<b>28,87</b>	<b>12,09</b>
Pain acheté de blé dur	Kg	0,12	0,13	0,13	0,41	1,96	0,56
Pain acheté de blé tendre	Kg	2,66	5,25	8,17	14,19	26,50	11,35
Pain acheté d'autres céréales	Kg	0,10	0,11	0,14	0,17	0,41	0,18
<b>Farine</b>	<b>Kg</b>	<b>87,13</b>	<b>103,71</b>	<b>108,28</b>	<b>113,22</b>	<b>118,79</b>	<b>106,22</b>
	Kg.e.g	(102,50)	(122,01)	(127,38)	(133,20)	(139,75)	(124,97)
Farine de blé tendre	Kg	71,23	84,82	86,00	84,89	80,66	81,52
	Kg.e.g	(83,79)	(99,79)	(101,16)	(99,87)	(94,89)	(95,90)
Farine de blé dur	Kg	7,08	12,03	17,95	25,15	36,60	19,76
	Kg.e.g	(8,33)	(14,15)	(21,12)	(29,59)	(43,06)	(23,25)
Farine d'autres céréales	Kg	8,82	6,86	4,33	3,19	1,53	4,94
	Kg.e.g	(10,38)	(8,07)	(5,10)	(3,74)	(1,80)	(5,82)
<b>Semoule</b>	<b>Kg</b>	<b>5,44</b>	<b>7,01</b>	<b>7,77</b>	<b>8,68</b>	<b>11,44</b>	<b>8,07</b>
	Kg.e.g	(6,40)	(8,24)	(9,14)	(10,21)	(13,46)	(9,49)
<b>Couscous</b>	<b>Kg</b>	<b>1,52</b>	<b>2,21</b>	<b>2,80</b>	<b>3,39</b>	<b>4,88</b>	<b>2,96</b>
	Kg.e.g	(2,03)	(2,95)	(3,73)	(4,52)	(6,5)	(3,95)
<b>Pâtes alimentaires</b>	<b>Kg</b>	<b>2,00</b>	<b>2,90</b>	<b>3,46</b>	<b>4,48</b>	<b>6,58</b>	<b>3,89</b>
	Kg.e.g	(2,67)	(3,87)	(4,62)	(5,98)	(8,78)	(5,18)
<b>Autres produits à base de céréales</b>	<b>Kg</b>	<b>0,49</b>	<b>1,00</b>	<b>1,82</b>	<b>2,79</b>	<b>6,95</b>	<b>2,60</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>119,86</b>	<b>145,38</b>	<b>162,61</b>	<b>178,60</b>	<b>207,32</b>	<b>162,75</b>
	Kg.e.g	(137,37)	(166,62)	(185,17)	(202,74)	(234,12)	(185,20)

<sup>1</sup> Les valeurs entre parenthèses sont exprimées en kilogramme équivalent grains (Kg.e.g.).

<sup>2</sup> Signification des classes de la DAMP

1 : Moins de 3542 DH

2 : De 3542 DH à moins de 5032 DH

3 : De 5032 DH à moins de 7046 DH

4 : De 7046 DH à moins de 10881DH

5 : 10881 DH et plus

**Tableau CA01 : Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) <sup>1</sup>	Unité <sup>2</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Lait, produits laitiers et oeufs</b>							
<b>Lait frais non traité</b>	<b>L</b>	<b>4,81</b>	<b>7,25</b>	<b>8,49</b>	<b>8,53</b>	<b>10,63</b>	<b>7,94</b>
Lait pasteurisé	L	1,82	5,76	11,84	21,90	48,41	17,94
Lait stérilisé (UHT)	L	0,08	0,23	0,23	0,41	2,74	0,74
<b>Lait concentré</b>	<b>ELF</b>	<b>0,03</b>	<b>0,03</b>	<b>0,04</b>	<b>0,21</b>	<b>0,49</b>	<b>0,16</b>
	<b>( Kg)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,06)</b>	<b>(0,15)</b>	<b>(0,05)</b>
<b>Lait en poudre</b>	<b>ELF</b>	<b>0,13</b>	<b>0,32</b>	<b>0,45</b>	<b>0,95</b>	<b>1,95</b>	<b>0,76</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,14)</b>	<b>(0,30)</b>	<b>(0,61)</b>	<b>(0,24)</b>
<b>Petit lait</b>	<b>ELF</b>	<b>1,81</b>	<b>1,97</b>	<b>2,43</b>	<b>3,41</b>	<b>5,51</b>	<b>3,02</b>
	<b>(L)</b>	<b>(2,41)</b>	<b>(2,62)</b>	<b>(3,24)</b>	<b>(4,55)</b>	<b>(7,35)</b>	<b>(4,03)</b>
<b>Fromage</b>	<b>ELF</b>	<b>0,09</b>	<b>0,50</b>	<b>0,75</b>	<b>2,02</b>	<b>10,63</b>	<b>2,80</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,06)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,25)</b>	<b>(1,33)</b>	<b>(0,35)</b>
<b>Autres produits à base de lait</b>	<b>ELF</b>	<b>0,28</b>	<b>0,88</b>	<b>1,85</b>	<b>4,04</b>	<b>13,84</b>	<b>4,18</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,28)</b>	<b>(0,58)</b>	<b>(1,27)</b>	<b>(4,37)</b>	<b>(1,32)</b>
<b>Lait et produits laitiers pour bébés</b>	<b>ELF</b>	<b>0,07</b>	<b>0,16</b>	<b>0,15</b>	<b>0,22</b>	<b>0,43</b>	<b>0,21</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,02)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,07)</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(0,06)</b>
<b>Total du lait et produits laitiers</b>	<b>ELF</b>	<b>9,12</b>	<b>17,10</b>	<b>26,24</b>	<b>41,69</b>	<b>94,63</b>	<b>37,75</b>
<b>Œufs</b>	<b>Kg</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>3,12</b>	<b>4,74</b>	<b>8,4</b>	<b>3,9</b>
	<b>Unité</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>52</b>	<b>79</b>	<b>140</b>	<b>65</b>

<sup>1</sup> Les valeurs entre parenthèses sont exprimées en Kg ou en litres selon les quantités déclarées par les ménages.

<sup>2</sup> ELF : en équivalent lait frais

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

<b>Ensemble</b>							
Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Corps gras</b>							
Beurre fermier	Kg	0,25	0,35	0,43	0,64	1,12	0,55
Beurre animal pasteurisé	Kg	0,29	0,68	1,09	1,51	2,32	1,18
Smène	Kg	0,03	0,03	0,06	0,10	0,18	0,08
Beurre végétal	Kg	0,26	0,47	0,63	0,92	1,25	0,71
Beurre sans d'autres indications	Kg	0,00	0,01	0,01	0,03	0,01	0,01
<b>Huile</b>	<b>L</b>	<b>9,83</b>	<b>12,94</b>	<b>15,85</b>	<b>19,18</b>	<b>27,30</b>	<b>17,02</b>
Huile de table	L	7,97	10,26	12,60	15,01	21,14	13,40
Huile d'olive	L	1,82	2,58	3,17	4,04	5,85	3,49
Autres huiles	L	0,04	0,10	0,08	0,13	0,31	0,13
<b>Autres corps gras (Kg)</b>	<b>Kg</b>	<b>0,08</b>	<b>0,08</b>	<b>0,06</b>	<b>0,12</b>	<b>0,13</b>	<b>0,10</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>0,83</b>	<b>1,54</b>	<b>2,22</b>	<b>3,20</b>	<b>4,88</b>	<b>2,53</b>
<b>Légumes frais</b>							
Légumineuses fraîches	Kg	3,57	5,51	6,95	9,33	13,80	7,83
Tomate	Kg	14,79	20,85	25,51	29,85	38,86	25,97
Pomme de terre	Kg	19,37	26,94	31,08	35,46	44,88	31,55
Légumes à racine, bulbe et tubercule	Kg	15,53	22,00	26,08	28,70	36,49	25,76
Plantes potagères et herbes culinaires	Kg	3,84	5,96	8,57	11,32	19,45	9,83
Légumes cultivés pour leurs fruits	Kg	8,97	11,63	14,79	16,84	22,80	15,00
Mélange de légumes	Kg	0,06	0,25	0,31	1,04	1,99	0,73
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>66,13</b>	<b>93,14</b>	<b>113,30</b>	<b>132,53</b>	<b>178,53</b>	<b>116,67</b>
<b>Légumes secs ou en conserves</b>							
Légumineuses sèches	Kg	3,02	4,28	5,92	6,61	8,15	5,60
Légumes secs	Kg	7,31	9,56	11,29	13,82	19,14	12,22
Légumes en conserve	Kg	0,11	0,22	0,49	0,58	1,33	0,55
Olives	Kg	1,15	1,72	2,50	2,94	4,63	2,59
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>11,59</b>	<b>15,78</b>	<b>20,20</b>	<b>23,95</b>	<b>33,25</b>	<b>20,96</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Viandes et volailles</b>							
<b>Viande de bœuf et de veau</b>	<b>Kg</b>	<b>1,26</b>	<b>2,27</b>	<b>3,99</b>	<b>6,2</b>	<b>13,03</b>	<b>5,35</b>
<b>Viande de mouton ou d'agneau</b>	<b>Kg</b>	<b>2,02</b>	<b>2,96</b>	<b>3,72</b>	<b>4,98</b>	<b>7,55</b>	<b>4,25</b>
<b>Autres viandes de boucherie</b>	<b>Kg</b>	<b>0,36</b>	<b>0,64</b>	<b>0,65</b>	<b>1,03</b>	<b>1,97</b>	<b>0,93</b>
<b>Triperie</b>	<b>Kg</b>	<b>0,32</b>	<b>0,43</b>	<b>0,53</b>	<b>0,69</b>	<b>0,89</b>	<b>0,58</b>
<b>Charcuterie</b>	<b>Kg</b>	<b>0,00</b>	<b>0,03</b>	<b>0,02</b>	<b>0,04</b>	<b>0,33</b>	<b>0,08</b>
<b>Volailles, lapin et gibier</b>	<b>Kg</b>	<b>2,23</b>	<b>4,25</b>	<b>6,2</b>	<b>8,72</b>	<b>14,31</b>	<b>7,13</b>
Poulets industriels	Kg	1,82	3,54	5,28	7,66	12,69	6,19
Poulets fermiers	Kg	0,28	0,43	0,55	0,55	0,79	0,52
Autres volailles (lapin, pigeon,...)	Kg	0,13	0,28	0,37	0,51	0,83	0,42
<b>Autres animaux comestibles</b>	<b>Kg</b>	<b>0,03</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>0,07</b>	<b>0,03</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>6,22</b>	<b>10,6</b>	<b>15,13</b>	<b>21,68</b>	<b>38,15</b>	<b>18,35</b>
<b>Poissons</b>							
<b>Poissons frais</b>	<b>Kg</b>	<b>3,35</b>	<b>5,96</b>	<b>8,31</b>	<b>10,12</b>	<b>15,67</b>	<b>8,68</b>
Sardine	Kg	2,60	4,68	6,32	7,03	7,64	5,65
Pageot	Kg	0,02	0,06	0,12	0,33	1,10	0,32
Merlan et merluchon	Kg	0,00	0,02	0,04	0,06	0,76	0,18
Sole	Kg	0,00	0,00	0,03	0,10	0,84	0,20
Autres poissons frais	Kg	0,73	1,20	1,80	2,60	5,33	2,33
<b>Crustacés et Mollusques frais</b>	<b>Kg</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>0,06</b>	<b>0,30</b>	<b>0,08</b>
<b>Conserves de poisson</b>	<b>Kg</b>	<b>0,06</b>	<b>0,08</b>	<b>0,07</b>	<b>0,11</b>	<b>0,26</b>	<b>0,13</b>
<b>Poissons surgelés ou congelés</b>	<b>Kg</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,03</b>	<b>0,08</b>	<b>0,18</b>	<b>0,05</b>
<b>Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile</b>	<b>Kg</b>	<b>0,03</b>	<b>0,03</b>	<b>0,04</b>	<b>0,07</b>	<b>0,15</b>	<b>0,06</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>3,44</b>	<b>6,11</b>	<b>8,47</b>	<b>10,44</b>	<b>16,56</b>	<b>9,00</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Fruits (en Kg)</b>						
<b>Agrumes</b>	<b>4,03</b>	<b>7,31</b>	<b>11,28</b>	<b>15,13</b>	<b>29,11</b>	<b>13,37</b>
Oranges	3,14	5,77	8,88	11,74	22,37	10,38
Mandarines, Clémentines	0,54	1,07	1,67	2,25	4,37	1,99
Autres agrumes	0,35	0,47	0,73	1,14	2,37	1,00
<b>Fruits frais à pépins</b>	<b>7,46</b>	<b>11,88</b>	<b>16,20</b>	<b>22,79</b>	<b>37,88</b>	<b>19,24</b>
Raisins	1,10	1,46	2,17	3,02	4,40	2,43
Pommes, poires	1,00	1,87	3,09	5,07	11,91	4,59
Melons	2,18	3,78	5,04	6,76	9,67	5,48
Pastèques	2,08	3,52	4,40	5,86	8,32	4,84
Autres fruits frais à pépins	1,10	1,25	1,50	2,08	3,58	1,90
<b>Fruits frais à noyaux</b>	<b>0,27</b>	<b>0,62</b>	<b>0,89</b>	<b>1,36</b>	<b>2,54</b>	<b>1,14</b>
<b>Fruits secs</b>	<b>1,08</b>	<b>1,44</b>	<b>2,08</b>	<b>2,56</b>	<b>4,78</b>	<b>2,40</b>
Figues sèches	0,05	0,10	0,14	0,20	0,27	0,15
Raisins secs	0,04	0,08	0,10	0,20	0,42	0,17
Pruneaux	0,02	0,04	0,08	0,12	0,44	0,15
Dattes	0,94	1,19	1,73	1,98	3,57	1,89
Autres fruits secs	0,02	0,03	0,03	0,06	0,08	0,04
<b>Fruits oléagineux</b>	<b>0,08</b>	<b>0,13</b>	<b>0,27</b>	<b>0,58</b>	<b>1,61</b>	<b>0,54</b>
Noix	0,02	0,00	0,06	0,10	0,19	0,07
Amandes	0,02	0,03	0,04	0,16	0,68	0,19
Autres fruits oléagineux	0,04	0,10	0,17	0,32	0,74	0,28
<b>Fruits tropicaux</b>	<b>0,05</b>	<b>0,16</b>	<b>0,50</b>	<b>1,28</b>	<b>6,12</b>	<b>1,62</b>
Bananes	0,05	0,16	0,47	1,21	5,81	1,53
Autres fruits tropicaux	0,00	0,00	0,03	0,07	0,31	0,09
<b>Fruits préparés</b>	<b>0,16</b>	<b>0,26</b>	<b>0,60</b>	<b>0,96</b>	<b>1,85</b>	<b>0,75</b>
<b>Mélange de fruits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,08</b>	<b>0,02</b>
<b>Total</b>	<b>13,13</b>	<b>21,80</b>	<b>31,82</b>	<b>44,68</b>	<b>83,97</b>	<b>39,08</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Sucre et produits sucrés</b>							
Sucre	Kg	17,88	21,16	23,64	26,10	31,77	24,11
Miel	Kg	0,22	0,33	0,55	0,60	1,50	0,65
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>18,10</b>	<b>21,49</b>	<b>24,19</b>	<b>26,70</b>	<b>33,27</b>	<b>24,76</b>
<b>Thé, café</b>							
Thé	Kg	1,34	1,58	1,69	1,91	2,28	1,76
Café	Kg	0,40	0,60	0,78	0,98	1,59	0,87
<b>Sel</b>							
Sel non iodé	Kg	2,98	3,36	2,90	2,75	2,53	2,90
Sel iodé	Kg	1,96	2,44	3,05	3,67	3,61	2,95
Sel sans autre indication	Kg	0,09	0,10	0,08	0,09	0,08	0,09
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>5,03</b>	<b>5,90</b>	<b>6,03</b>	<b>6,51</b>	<b>6,22</b>	<b>5,94</b>
<b>Autres produits alimentaires</b>							
Vinaigre	L	0,02	0,03	0,07	0,16	0,35	0,13
Epices et condiments	Kg	2,09	3,28	3,91	4,73	5,75	3,95
Assaisonnements alimentaires et potages déshydratés	Kg	0,15	0,28	0,31	0,59	1,06	0,50
Levure	Kg	2,04	2,39	2,70	3,01	3,51	2,72

**Tableau CA01 : Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>2</sup>					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Céréales et produits à base de céréales</b>							
<b>Céréales non transformées</b>	<b>Kg</b>	<b>7,20</b>	<b>8,78</b>	<b>15,87</b>	<b>21,87</b>	<b>24,70</b>	<b>18,37</b>
Blé dur en grain	Kg	3,02	4,71	8,98	13,90	15,58	11,16
Blé tendre en grain	Kg	1,88	1,87	3,55	3,88	3,65	3,28
Riz	Kg	0,98	1,52	2,22	3,11	4,27	2,87
Autres céréales en grain	Kg	1,32	0,68	1,12	0,98	1,20	1,06
Pain acheté	Kg	9,37	10,93	13,52	19,03	32,09	19,98
Pain acheté de blé dur	Kg	0,39	0,26	0,23	0,54	2,18	0,94
Pain acheté de blé tendre	Kg	8,58	10,54	13,08	18,25	29,45	18,74
Pain acheté d'autres céréales	Kg	0,40	0,13	0,21	0,24	0,46	0,30
<b>Farine</b>	<b>Kg</b>	<b>70,72</b>	<b>84,02</b>	<b>91,77</b>	<b>99,07</b>	<b>109,71</b>	<b>96,28</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(83,20)</b>	<b>(98,85)</b>	<b>(107,96)</b>	<b>(116,55)</b>	<b>(129,07)</b>	<b>(113,27)</b>
Farine de blé tendre	Kg	62,28	69,22	73,07	73,58	72,24	71,44
	Kg.e.g	(73,27)	(81,44)	(85,97)	(86,54)	(84,99)	(84,05)
Farine de blé dur	Kg	5,28	12,36	17,21	24,48	36,60	23,37
	Kg.e.g	(6,21)	(14,54)	(20,24)	(28,80)	(43,06)	(27,50)
Farine d'autres céréales	Kg	3,16	2,44	1,49	1,03	0,87	1,47
	Kg.e.g	(3,72)	(2,87)	(1,75)	(1,21)	(1,02)	(1,72)
<b>Semoule</b>	<b>Kg</b>	<b>3,54</b>	<b>4,57</b>	<b>5,85</b>	<b>7,27</b>	<b>10,50</b>	<b>7,28</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(4,16)</b>	<b>(5,38)</b>	<b>(6,88)</b>	<b>(8,56)</b>	<b>(12,35)</b>	<b>(8,56)</b>
<b>Couscous</b>	<b>Kg</b>	<b>1,89</b>	<b>2,26</b>	<b>2,76</b>	<b>3,25</b>	<b>4,80</b>	<b>3,37</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(2,52)</b>	<b>(3,01)</b>	<b>(3,68)</b>	<b>(4,33)</b>	<b>(6,40)</b>	<b>(4,50)</b>
<b>Pâtes alimentaires</b>	<b>Kg</b>	<b>2,71</b>	<b>3,24</b>	<b>3,67</b>	<b>4,49</b>	<b>6,52</b>	<b>4,62</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(3,61)</b>	<b>(4,31)</b>	<b>(4,89)</b>	<b>(5,99)</b>	<b>(8,69)</b>	<b>(6,16)</b>
<b>Autres produits à base de céréales</b>	<b>Kg</b>	<b>0,80</b>	<b>1,22</b>	<b>1,99</b>	<b>3,11</b>	<b>7,48</b>	<b>3,77</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>96,23</b>	<b>115,02</b>	<b>135,43</b>	<b>158,09</b>	<b>195,80</b>	<b>153,67</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(110,86)</b>	<b>(132,48)</b>	<b>(154,79)</b>	<b>(179,44)</b>	<b>(220,78)</b>	<b>(174,61)</b>

<sup>1</sup> Les valeurs entre parenthèses sont exprimées en kilogramme équivalent grains (Kg.e.g).

<sup>2</sup> Signification des classes de la DAMP

1 : Moins de 3 542 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881DH

5 : 10881 DH et plus

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) <sup>1</sup>	Unité <sup>2</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Lait, produits laitiers et oeufs</b>							
<b>Lait frais non traité</b>	<b>L</b>	<b>2,10</b>	<b>2,73</b>	<b>4,35</b>	<b>5,26</b>	<b>8,19</b>	<b>5,35</b>
Lait pasteurisé	L	5,97	12,12	19,22	29,00	54,22	30,45
Lait stérilisé (UHT)	L	0,16	0,21	0,26	0,29	2,76	1,03
<b>Lait concentré</b>	<b>ELF</b>	<b>0,02</b>	<b>0,06</b>	<b>0,05</b>	<b>0,29</b>	<b>0,41</b>	<b>0,22</b>
	<b>( Kg)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,02)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(0,07)</b>
<b>Lait en poudre</b>	<b>ELF</b>	<b>0,04</b>	<b>0,28</b>	<b>0,42</b>	<b>0,94</b>	<b>2,01</b>	<b>1,00</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(0,30)</b>	<b>(0,63)</b>	<b>(0,31)</b>
<b>Petit lait</b>	<b>ELF</b>	<b>0,88</b>	<b>1,39</b>	<b>2,02</b>	<b>3,09</b>	<b>5,48</b>	<b>3,18</b>
	<b>(L)</b>	<b>(1,17)</b>	<b>(1,85)</b>	<b>(2,69)</b>	<b>(4,12)</b>	<b>(7,30)</b>	<b>(4,24)</b>
<b>Fromage</b>	<b>ELF</b>	<b>0,23</b>	<b>0,87</b>	<b>1,20</b>	<b>2,63</b>	<b>11,93</b>	<b>4,78</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,03)</b>	<b>(0,11)</b>	<b>(0,15)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(1,49)</b>	<b>(0,60)</b>
<b>Autres produits à base de lait</b>	<b>ELF</b>	<b>0,52</b>	<b>1,42</b>	<b>2,60</b>	<b>5,04</b>	<b>15,18</b>	<b>6,79</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,45)</b>	<b>(0,82)</b>	<b>(1,59)</b>	<b>(4,79)</b>	<b>(2,14)</b>
<b>Lait et produits laitiers pour bébés</b>	<b>ELF</b>	<b>0,18</b>	<b>0,16</b>	<b>0,17</b>	<b>0,21</b>	<b>0,47</b>	<b>0,27</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,07)</b>	<b>(0,15)</b>	<b>(0,09)</b>
<b>Total du lait et produits laitiers</b>	<b>ELF</b>	<b>10,1</b>	<b>19,24</b>	<b>30,29</b>	<b>46,75</b>	<b>100,65</b>	<b>53,07</b>
<b>Œufs</b>	<b>Kg</b>	<b>1,7</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>	<b>5,3</b>	<b>8,7</b>	<b>5,4</b>
	<b>Unité</b>	<b>29</b>	<b>45</b>	<b>63</b>	<b>88</b>	<b>146</b>	<b>90</b>

<sup>1</sup> Les valeurs entre parenthèses sont exprimées en Kg ou en litres selon les quantités déclarées par les ménages

<sup>2</sup> ELF : en équivalent lait frais

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Corps gras</b>							
Beurre fermier	Kg	0,08	0,09	0,19	0,39	1,00	0,47
Beurre animal pasteurisé	Kg	0,51	0,94	1,30	1,65	2,38	1,60
Smène	Kg	0,02	0,02	0,04	0,09	0,17	0,09
Beurre végétal	Kg	0,39	0,63	0,70	1,00	1,29	0,92
Beurre sans autres indications	Kg	0,00	0,00	0,01	0,03	0,01	0,02
<b>Huile</b>	<b>L</b>	<b>8,36</b>	<b>10,93</b>	<b>14,01</b>	<b>17,8</b>	<b>26,40</b>	<b>17,90</b>
Huile de table	L	7,36	9,57	11,96	14,55	20,81	14,63
Huile d'olive	L	0,99	1,34	2,01	3,15	5,28	3,14
Autres huiles	L	0,01	0,02	0,04	0,1	0,31	0,13
<b>Autres corps gras (Kg)</b>	<b>Kg</b>	<b>0,04</b>	<b>0,05</b>	<b>0,05</b>	<b>0,10</b>	<b>0,14</b>	<b>0,09</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>1,00</b>	<b>1,68</b>	<b>2,24</b>	<b>3,16</b>	<b>4,85</b>	<b>3,10</b>
<b>Légumes frais</b>							
Légumineuses fraîches	Kg	3,93	5,33	7,06	9,56	13,68	9,24
Totame	Kg	16,78	21,30	24,97	29,43	38,18	29,00
Pomme de terre	Kg	20,54	24,88	29,65	34,14	44,21	33,85
Légumes à racine, bulbe et tubercule	Kg	13,43	17,87	23,70	26,75	35,03	26,27
Plantes potagères, et herbes culinaires	Kg	4,61	6,51	9,16	11,85	20,03	12,45
Légumes cultivés pour leurs fruits	Kg	8,62	11,68	13,41	15,52	22,85	16,22
Mélange de légumes	Kg	0,23	0,40	0,44	1,36	2,27	1,22
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>68,14</b>	<b>87,97</b>	<b>108,38</b>	<b>128,61</b>	<b>176,24</b>	<b>128,24</b>
<b>Légumes secs ou en conserve</b>							
Légumineuses sèches	Kg	3,94	4,40	5,56	6,21	7,62	6,06
Légumes secs	Kg	6,92	9,15	10,04	13,01	18,78	13,12
Légumes en conserve	Kg	0,16	0,27	0,52	0,63	1,40	0,76
Olives	Kg	1,13	1,42	2,22	2,91	4,67	2,95
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>12,15</b>	<b>15,24</b>	<b>18,34</b>	<b>22,76</b>	<b>32,47</b>	<b>22,89</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Viandes et volailles</b>							
Viande de bœuf et de veau	Kg	0,76	1,62	3,18	5,88	13,03	6,50
Viande de mouton ou d'agneau	Kg	1,86	2,67	3,40	4,60	7,42	4,73
Autres viandes de boucherie	Kg	0,23	0,34	0,43	0,86	1,83	0,95
Triperie	Kg	0,26	0,43	0,60	0,68	0,87	0,65
Charcuterie	Kg	0,00	0,02	0,03	0,06	0,37	0,14
<b>Volailles, lapin et gibier</b>	<b>Kg</b>	<b>2,61</b>	<b>4,65</b>	<b>6,51</b>	<b>9,12</b>	<b>14,84</b>	<b>9,15</b>
Poulets industriels	Kg	2,36	4,29	6,06	8,43	13,46	8,39
Poulets fermiers	Kg	0,08	0,10	0,17	0,22	0,58	0,29
Autres volailles (lapin, pigeon,,)	Kg	0,17	0,26	0,28	0,47	0,80	0,51
<b>Autres animaux comestibles</b>	<b>Kg</b>	<b>0,02</b>	<b>0,03</b>	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>0,07</b>	<b>0,04</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>5,74</b>	<b>9,76</b>	<b>14,16</b>	<b>21,22</b>	<b>38,43</b>	<b>22,16</b>
<b>Poissons</b>							
Poissons frais	Kg	4,92	7,77	9,41	10,78	16,03	11,2
Sardine	Kg	3,90	6,17	6,97	7,28	7,40	6,80
Pageot	Kg	0,02	0,10	0,18	0,39	1,22	0,54
Merlan et merluchon	Kg	0,00	0,03	0,04	0,09	0,87	0,30
Sole	Kg	0,00	0,00	0,05	0,14	0,94	0,34
Autres poissons frais	Kg	0,10	1,47	2,17	2,88	5,60	3,22
<b>Crustacés et Mollusques frais</b>	<b>Kg</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,05</b>	<b>0,32</b>	<b>0,12</b>
<b>Conserves de poisson</b>	<b>Kg</b>	<b>0,06</b>	<b>0,07</b>	<b>0,07</b>	<b>0,13</b>	<b>0,27</b>	<b>0,14</b>
<b>Poissons surgelés ou congelés</b>	<b>Kg</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,04</b>	<b>0,09</b>	<b>0,18</b>	<b>0,10</b>
<b>Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile</b>	<b>Kg</b>	<b>0,02</b>	<b>0,05</b>	<b>0,05</b>	<b>0,06</b>	<b>0,16</b>	<b>0,08</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>5,00</b>	<b>7,91</b>	<b>9,59</b>	<b>11,12</b>	<b>16,96</b>	<b>11,64</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Fruits (en Kg)</b>						
<b>Agrumes</b>	<b>3,21</b>	<b>5,62</b>	<b>10,39</b>	<b>14,81</b>	<b>29,23</b>	<b>16,07</b>
Oranges	2,44	4,49	8,13	11,56	22,40	12,43
Mandarines, Clémentines	0,39	0,83	1,47	2,02	4,29	2,30
Autres agrumes	0,38	0,30	0,79	1,23	2,54	1,34
<b>Fruits frais à pépins</b>	<b>5,43</b>	<b>10,63</b>	<b>13,89</b>	<b>20,75</b>	<b>37,23</b>	<b>21,72</b>
Raisins	0,63	1,10	1,70	2,48	4,30	2,53
Pommes, poires	0,74	1,36	2,59	4,79	11,98	5,74
Melons	1,83	3,56	4,52	6,20	9,25	6,06
Pastèques	1,53	3,79	3,90	5,19	7,92	5,26
Autres fruits frais à pépins	0,70	0,82	1,18	2,09	3,78	2,13
<b>Fruits frais à noyaux</b>	<b>0,31</b>	<b>0,61</b>	<b>0,86</b>	<b>1,37</b>	<b>2,69</b>	<b>1,47</b>
<b>Fruits secs</b>	<b>0,58</b>	<b>0,98</b>	<b>1,43</b>	<b>1,99</b>	<b>4,58</b>	<b>2,42</b>
Figues sèches	0,08	0,04	0,04	0,10	0,18	0,10
Raisins secs	0,04	0,07	0,09	0,19	0,41	0,22
Pruneaux	0,00	0,04	0,09	0,10	0,48	0,19
Dattes	0,46	0,83	1,18	1,56	3,44	1,87
Autres fruits secs	0,00	0,00	0,03	0,04	0,07	0,04
<b>Fruits oléagineux</b>	<b>0,05</b>	<b>0,12</b>	<b>0,24</b>	<b>0,55</b>	<b>1,64</b>	<b>0,73</b>
Noix	0,00	0,00	0,08	0,12	0,20	0,11
Amandes	0,00	0,03	0,02	0,16	0,73	0,28
Autres fruits oléagineux	0,05	0,09	0,14	0,27	0,71	0,34
<b>Fruits tropicaux</b>	<b>0,06</b>	<b>0,17</b>	<b>0,55</b>	<b>1,44</b>	<b>6,46</b>	<b>2,51</b>
Bananes	0,06	0,17	0,49	1,36	6,10	2,38
Autres fruits tropicaux	0,00	0,00	0,06	0,08	0,36	0,14
<b>Fruits préparés</b>	<b>0,17</b>	<b>0,26</b>	<b>0,68</b>	<b>1,02</b>	<b>1,93</b>	<b>1,04</b>
<b>Mélange de fruits</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,08</b>	<b>0,03</b>
<b>Total</b>	<b>9,83</b>	<b>18,39</b>	<b>28,04</b>	<b>41,94</b>	<b>83,84</b>	<b>46,00</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Sucre et produits sucrés</b>							
Sucre	Kg	14,15	16,60	19,64	23,16	29,89	22,82
Miel	Kg	0,13	0,13	0,36	0,54	1,62	0,75
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>14,28</b>	<b>16,73</b>	<b>20,00</b>	<b>23,70</b>	<b>31,51</b>	<b>23,57</b>
<b>Thé, café</b>							
Thé	Kg	1,14	1,30	1,42	1,70	2,20	1,70
Café	Kg	0,30	0,47	0,65	0,88	1,45	0,90
<b>Sel</b>							
Sel non iodé	Kg	1,43	1,27	1,41	1,63	1,79	1,57
Sel iodé	Kg	1,87	2,11	2,43	2,79	3,27	2,69
Sel sans autre indication	Kg	0,04	0,10	0,07	0,08	0,05	0,06
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>3,34</b>	<b>3,48</b>	<b>3,91</b>	<b>4,50</b>	<b>5,11</b>	<b>4,32</b>
<b>Autres produits alimentaires</b>							
<b>Vinaigre</b>	<b>L</b>	<b>0,04</b>	<b>0,05</b>	<b>0,10</b>	<b>0,19</b>	<b>0,38</b>	<b>0,20</b>
<b>Epices et condiments</b>	<b>Kg</b>	<b>2,60</b>	<b>3,88</b>	<b>3,80</b>	<b>4,53</b>	<b>5,67</b>	<b>4,48</b>
<b>Assaisonnements alimentaires et potages déshydratés</b>	<b>Kg</b>	<b>0,14</b>	<b>0,21</b>	<b>0,35</b>	<b>0,58</b>	<b>1,13</b>	<b>0,62</b>
<b>Levure</b>	<b>Kg</b>	<b>1,64</b>	<b>1,94</b>	<b>2,25</b>	<b>2,68</b>	<b>3,32</b>	<b>2,59</b>

**Tableau CA01 : Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité <sup>1</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne <sup>2</sup>					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Céréales et produits à base de céréales</b>							
<b>Céréales non transformées</b>	<b>Kg</b>	<b>24,58</b>	<b>33,00</b>	<b>47,76</b>	<b>55,10</b>	<b>64,17</b>	<b>37,74</b>
Blé dur en grain	Kg	8,70	13,18	21,08	24,50	28,47	15,58
Blé tendre en grain	Kg	5,61	6,86	10,99	14,13	16,80	8,78
Riz	Kg	0,69	0,99	1,54	2,47	3,87	1,35
Autres céréales en grain	Kg	9,58	11,97	14,16	14,00	15,03	12,03
<b>Pain acheté</b>	<b>Kg</b>	<b>0,83</b>	<b>1,69</b>	<b>2,07</b>	<b>3,97</b>	<b>7,21</b>	<b>2,08</b>
Pain acheté de blé dur	Kg	0,03	0,04	0,01	0,05	0,47	0,06
Pain acheté de blé tendre	Kg	0,79	1,57	2,02	3,91	6,62	1,98
Pain acheté d'autres céréales	Kg	0,01	0,08	0,04	0,01	0,12	0,04
<b>Farine</b>	<b>Kg</b>	<b>92,33</b>	<b>117,42</b>	<b>128,94</b>	<b>149,02</b>	<b>179,89</b>	<b>118,82</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(108,62)</b>	<b>(138,15)</b>	<b>(151,69)</b>	<b>(175,32)</b>	<b>(211,64)</b>	<b>(139,78)</b>
Farine de blé tendre	Kg	74,06	95,70	102,14	113,54	137,36	94,27
	Kg.e.g	(87,13)	(112,59)	(120,17)	(133,57)	(161,60)	(110,90)
Farine de blé dur	Kg	7,65	11,80	18,89	26,84	36,57	15,18
	Kg.e.g	(9,00)	(13,88)	(22,22)	(31,58)	(43,02)	(17,86)
Farine d'autres céréales	Kg	10,62	9,92	7,91	8,64	5,97	9,37
	Kg.e.g	(12,49)	(11,68)	(9,30)	(10,17)	(7,02)	(11,02)
<b>Semoule</b>	<b>Kg</b>	<b>6,05</b>	<b>8,70</b>	<b>10,17</b>	<b>12,25</b>	<b>17,79</b>	<b>9,07</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(7,11)</b>	<b>(10,23)</b>	<b>(11,97)</b>	<b>(14,41)</b>	<b>(20,93)</b>	<b>(10,67)</b>
<b>Couscous</b>	<b>Kg</b>	<b>1,41</b>	<b>2,18</b>	<b>2,85</b>	<b>3,76</b>	<b>5,38</b>	<b>2,44</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(1,87)</b>	<b>(2,91)</b>	<b>(3,80)</b>	<b>(5,02)</b>	<b>(7,17)</b>	<b>(3,25)</b>
<b>Pâtes alimentaires</b>	<b>Kg</b>	<b>1,78</b>	<b>2,67</b>	<b>3,22</b>	<b>4,46</b>	<b>6,99</b>	<b>2,96</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(2,37)</b>	<b>(3,56)</b>	<b>(4,29)</b>	<b>(5,94)</b>	<b>(9,32)</b>	<b>(3,94)</b>
<b>Autres produits à base de céréales</b>	<b>Kg</b>	<b>0,38</b>	<b>0,86</b>	<b>1,61</b>	<b>1,97</b>	<b>3,41</b>	<b>1,14</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>127,36</b>	<b>166,52</b>	<b>196,62</b>	<b>230,53</b>	<b>284,84</b>	<b>174,25</b>
	<b>Kg.e.g</b>	<b>(145,76)</b>	<b>(190,40)</b>	<b>(223,19)</b>	<b>(261,73)</b>	<b>(323,85)</b>	<b>(198,60)</b>

<sup>1</sup> Les valeurs entre parenthèses sont exprimées en kilogramme équivalent grains (Kg.e.g).

<sup>2</sup> Signification des classes de la DAMP

1 : Moins de 3 542 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881DH

5 : 10881 DH et plus

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) <sup>1</sup>	Unité <sup>2</sup>	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Lait, produits laitiers et oeufs</b>							
<b>Lait frais non traité</b>	<b>L</b>	<b>5,68</b>	<b>10,40</b>	<b>13,68</b>	<b>16,81</b>	<b>27,11</b>	<b>11,24</b>
Lait pasteurisé	L	0,51	1,33	2,59	3,94	9,31	2,10
Lait stérilisé (UHT)	L	0,06	0,24	0,20	0,71	2,63	0,37
<b>Lait concentré</b>	<b>ELF</b>	<b>0,03</b>	<b>0,01</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>1,04</b>	<b>0,08</b>
	<b>( Kg)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,00)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,00)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(0,02)</b>
<b>Lait en poudre</b>	<b>ELF</b>	<b>0,15</b>	<b>0,36</b>	<b>0,49</b>	<b>0,97</b>	<b>1,50</b>	<b>0,46</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,11)</b>	<b>(0,15)</b>	<b>(0,31)</b>	<b>(0,47)</b>	<b>(0,14)</b>
<b>Petit lait</b>	<b>ELF</b>	<b>2,10</b>	<b>2,37</b>	<b>2,95</b>	<b>4,22</b>	<b>5,73</b>	<b>2,83</b>
	<b>(L)</b>	<b>(2,80)</b>	<b>(3,15)</b>	<b>(3,94)</b>	<b>(5,62)</b>	<b>(7,63)</b>	<b>(3,77)</b>
<b>Fromage</b>	<b>ELF</b>	<b>0,05</b>	<b>0,23</b>	<b>0,19</b>	<b>0,47</b>	<b>1,84</b>	<b>0,28</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,03)</b>	<b>(0,02)</b>	<b>(0,06)</b>	<b>(0,23)</b>	<b>(0,03)</b>
<b>Autres produits à base de lait</b>	<b>ELF</b>	<b>0,20</b>	<b>0,50</b>	<b>0,91</b>	<b>1,52</b>	<b>4,84</b>	<b>0,87</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,06)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,29)</b>	<b>(0,48)</b>	<b>(1,53)</b>	<b>(0,27)</b>
<b>Lait et produits laitiers pour bébés</b>	<b>ELF</b>	<b>0,03</b>	<b>0,16</b>	<b>0,13</b>	<b>0,24</b>	<b>0,14</b>	<b>0,12</b>
	<b>(Kg)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,08)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,04)</b>
<b>Total du lait et produits laitiers</b>	<b>ELF</b>	<b>8,81</b>	<b>15,60</b>	<b>21,17</b>	<b>28,88</b>	<b>54,14</b>	<b>18,35</b>
<b>Œufs</b>	<b>Kg</b>	<b>1,02</b>	<b>1,62</b>	<b>2,34</b>	<b>3,36</b>	<b>5,94</b>	<b>2,04</b>
	<b>Unité</b>	<b>17</b>	<b>27</b>	<b>39</b>	<b>56</b>	<b>99</b>	<b>34</b>

<sup>1</sup> Les valeurs entre parenthèses sont exprimées en Kg ou en litres selon les quantités déclarées par les ménages

<sup>2</sup> ELF : en équivalent lait frais

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classe de la dépense annuelle par personne					Ensemble
		1	2	3	4	5	
<b>Corps gras</b>							
Beurre fermier	Kg	0,30	0,53	0,72	1,27	1,86	0,66
Beurre animal pasteurisé	Kg	0,22	0,49	0,83	1,17	1,89	0,64
Smène	Kg	0,03	0,04	0,08	0,13	0,28	0,07
Beurre végétal	Kg	0,22	0,37	0,56	0,70	1,00	0,44
Beurre sans autres indications	Kg	0,01	0,02	0,01	0,01	0,00	0,01
<b>Huile</b>	<b>L</b>	<b>10,30</b>	<b>14,33</b>	<b>18,15</b>	<b>22,65</b>	<b>33,30</b>	<b>15,89</b>
Huile de table	L	8,17	10,73	13,40	16,16	23,33	11,82
Huile d'olive	L	2,08	3,44	4,62	6,28	9,69	3,94
Autres huiles	L	0,05	0,16	0,13	0,21	0,28	0,13
<b>Autres corps gras (Kg)</b>	<b>Kg</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,07</b>	<b>0,17</b>	<b>0,08</b>	<b>0,10</b>
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>0,78</b>	<b>1,45</b>	<b>2,20</b>	<b>3,28</b>	<b>5,03</b>	<b>1,82</b>
<b>Légumes frais</b>							
Légumineuses fraîches	Kg	3,45	5,64	6,81	8,74	14,62	6,05
Totame	Kg	14,16	20,52	26,18	30,89	43,39	22,14
Pomme de terre	Kg	19,01	28,38	32,86	38,80	49,35	28,62
Légumes à racine, bulbe et tubercule	Kg	16,19	24,87	29,08	33,64	46,34	25,11
Plantes potagères, et herbes culinaires	Kg	3,60	5,58	7,85	9,98	15,56	6,50
Légumes cultivés pour leurs fruits	Kg	9,08	11,60	16,52	20,18	22,47	13,46
Mélange de légumes	Kg	0,00	0,15	0,15	0,23	0,14	0,11
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>65,49</b>	<b>96,74</b>	<b>119,44</b>	<b>142,46</b>	<b>191,87</b>	<b>102,00</b>
<b>Légumes secs ou en conserve</b>							
Légumineuses sèches	Kg	2,73	4,20	6,38	7,62	11,70	5,01
Légumes secs	Kg	7,44	9,85	12,85	15,88	21,55	11,08
Légumes en conserve	Kg	0,09	0,19	0,44	0,46	0,83	0,28
Olives	Kg	1,16	1,92	2,85	3,01	4,37	2,13
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>11,42</b>	<b>16,16</b>	<b>22,52</b>	<b>26,97</b>	<b>38,45</b>	<b>18,50</b>

**Tableau CA01 : Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Viandes et volailles</b>							
<b>Viande de bœuf et de veau</b>	<b>Kg</b>	<b>1,41</b>	<b>2,73</b>	<b>5,02</b>	<b>7,02</b>	<b>13,03</b>	<b>3,90</b>
<b>Viande de mouton ou d'agneau</b>	<b>Kg</b>	<b>2,08</b>	<b>3,18</b>	<b>4,09</b>	<b>5,94</b>	<b>8,39</b>	<b>3,65</b>
<b>Autres viandes de boucherie</b>	<b>Kg</b>	<b>0,39</b>	<b>0,85</b>	<b>0,92</b>	<b>1,49</b>	<b>2,87</b>	<b>0,90</b>
<b>Triperie</b>	<b>Kg</b>	<b>0,34</b>	<b>0,43</b>	<b>0,44</b>	<b>0,70</b>	<b>1,13</b>	<b>0,48</b>
<b>Charcuterie</b>	<b>Kg</b>	<b>0,00</b>	<b>0,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,04</b>	<b>0,08</b>	<b>0,02</b>
<b>Volailles, lapin et gibier</b>	<b>Kg</b>	<b>2,13</b>	<b>3,95</b>	<b>5,85</b>	<b>7,65</b>	<b>10,77</b>	<b>4,57</b>
Poulets industriels	Kg	1,65	3,00	4,30	5,70	7,49	3,40
Poulets fermiers	Kg	0,34	0,65	1,05	1,37	2,22	0,80
Autres volailles (lapin, pigeon, dinde,...)	Kg	0,14	0,30	0,50	0,58	1,06	0,37
<b>Autres animaux comestibles</b>	<b>Kg</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>
<b>Total</b>	<b>kg</b>	<b>6,38</b>	<b>11,18</b>	<b>16,34</b>	<b>22,84</b>	<b>36,27</b>	<b>13,53</b>
<b>Poissons</b>							
Poissons frais	Kg	2,85	4,69	6,94	8,44	13,32	5,5
Sardine	Kg	2,20	3,65	5,51	6,39	9,18	4,20
Pageot	Kg	0,00	0,02	0,04	0,15	0,38	0,06
Merlan et merluchon	Kg	0,00	0,02	0,03	0,00	0,06	0,02
Sole	Kg	0,00	0,00	0,00	0,02	0,20	0,01
Autres poissons frais	Kg	0,65	1,00	1,36	1,88	3,50	1,21
Crustacés et Mollusques frais	Kg	0,01	0,02	0,02	0,05	0,18	0,02
Conserves de poisson	Kg	0,06	0,09	0,06	0,09	0,22	0,10
Poissons surgelés ou congelés	Kg	0,00	0,02	0,02	0,04	0,09	0,01
Poissons préparés et achetés à l'extérieur du domicile	Kg	0,02	0,04	0,04	0,10	0,10	0,04
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>2,94</b>	<b>4,86</b>	<b>7,08</b>	<b>8,72</b>	<b>13,91</b>	<b>5,67</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Classes de la dépense annuelle par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Fruits (en Kg)</b>						
<b>Agrumes</b>	<b>4,29</b>	<b>8,48</b>	<b>12,39</b>	<b>15,96</b>	<b>28,29</b>	<b>9,95</b>
Oranges	3,35	6,66	9,84	12,20	22,20	7,78
Mandarines, Clémentines	0,59	1,25	1,92	2,86	4,88	1,58
Autres agrumes	0,35	0,57	0,63	0,90	1,21	0,59
<b>Fruits frais à pépins</b>	<b>8,10</b>	<b>12,74</b>	<b>19,10</b>	<b>27,96</b>	<b>42,24</b>	<b>16,12</b>
Raisins	1,23	1,70	2,76	4,40	5,10	2,30
Pommes, poires	1,08	2,23	3,70	5,79	11,47	3,13
Melons	2,29	3,93	5,70	8,16	12,40	4,77
Pastèques	2,26	3,33	5,02	7,57	10,99	4,30
Autres fruits frais à pépins	1,24	1,55	1,92	2,04	2,28	1,62
<b>Fruits frais à noyaux</b>	<b>0,26</b>	<b>0,64</b>	<b>0,93</b>	<b>1,32</b>	<b>1,54</b>	<b>0,72</b>
<b>Fruits secs</b>	<b>1,24</b>	<b>1,77</b>	<b>2,90</b>	<b>4,00</b>	<b>6,16</b>	<b>2,35</b>
Figues sèches	0,05	0,14	0,27	0,49	0,92	0,22
Raisins secs	0,03	0,08	0,10	0,21	0,48	0,12
Pruneaux	0,02	0,05	0,07	0,18	0,29	0,07
Dattes	1,10	1,46	2,43	3,02	4,37	1,90
Autres fruits secs	0,04	0,04	0,03	0,10	0,10	0,04
<b>Fruits oléagineux</b>	<b>0,08</b>	<b>0,15</b>	<b>0,30</b>	<b>0,63</b>	<b>1,44</b>	<b>0,29</b>
Noix	0,01	0,02	0,02	0,08	0,23	0,03
Amandes	0,02	0,03	0,06	0,13	0,36	0,06
Autres fruits oléagineux	0,05	0,10	0,22	0,42	0,85	0,20
<b>Fruits tropicaux</b>	<b>0,05</b>	<b>0,14</b>	<b>0,45</b>	<b>1,87</b>	<b>3,85</b>	<b>0,47</b>
Bananes	0,05	0,14	0,45	0,85	3,80	0,47
Autres fruits tropicaux	0,00	0,00	0,00	0,02	0,05	0,00
<b>Fruits préparés</b>	<b>0,15</b>	<b>0,26</b>	<b>0,49</b>	<b>0,80</b>	<b>1,30</b>	<b>0,39</b>
<b>Mélange de fruits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,09</b>	<b>0,01</b>
<b>Total</b>	<b>14,17</b>	<b>24,18</b>	<b>36,56</b>	<b>51,56</b>	<b>84,91</b>	<b>30,30</b>

Tableau CA01 : **Quantité alimentaire annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence, les classes de la dépense annuelle moyenne par personne et la nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à 3 ou 4 chiffres)	Unité	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
		1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Sucre et produits sucrés</b>							
Sucre	Kg	19,06	24,34	28,63	33,52	44,44	25,74
Miel	Kg	0,25	0,46	0,79	0,73	0,89	0,52
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>19,31</b>	<b>24,80</b>	<b>29,42</b>	<b>34,25</b>	<b>45,33</b>	<b>26,26</b>
<b>Thé, café</b>							
Thé	Kg	1,40	1,77	2,03	2,44	3,08	1,86
Café	Kg	0,43	0,69	0,94	1,22	2,56	0,83
<b>Sel</b>							
Sel non iodé	Kg	3,46	4,82	4,76	5,58	7,44	4,59
Sel iodé	Kg	2,00	2,67	3,82	5,93	5,92	3,29
Sel sans autre indication	Kg	0,11	0,10	0,10	0,11	0,33	0,12
<b>Total</b>	<b>Kg</b>	<b>5,57</b>	<b>7,59</b>	<b>8,68</b>	<b>11,62</b>	<b>13,69</b>	<b>8,00</b>
<b>Autres produits alimentaires</b>							
Vinaigre	L	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>0,04</b>	<b>0,06</b>	<b>0,15</b>	<b>0,03</b>
Epices et condiments	Kg	<b>1,93</b>	<b>2,85</b>	<b>4,05</b>	<b>5,22</b>	<b>6,33</b>	<b>3,28</b>
Assaisonnements alimentaires et potages déshydratés	Kg	<b>0,16</b>	<b>0,32</b>	<b>0,25</b>	<b>0,61</b>	<b>1,38</b>	<b>0,35</b>
Levure	Kg	<b>2,15</b>	<b>2,70</b>	<b>3,26</b>	<b>3,86</b>	<b>4,70</b>	<b>2,89</b>

***DEPENSES NON ALIMENTAIRES***

Tableau NA01 : **Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

**Ensemble**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	1 106	2 091	3 326	4 611	19 817	14 742
2 personnes	1 317	1 825	3 054	4 381	17 223	11 157
3 personnes	1 247	1 964	2 913	4 611	14 215	8 577
4 personnes	1 312	2 017	3 004	4 758	13 763	7 404
5 personnes	1 297	2 028	3 045	4 785	13 305	5 997
6 personnes	1 241	2 075	3 134	4 927	11 871	4 932
7 personnes	1 228	2 084	3 178	4 859	12 087	4 097
8 personnes	1 234	2 122	3 173	4 874	10 754	3 503
9 personnes	1 176	2 132	3 116	5 073	9 705	3 399
10 personnes et plus	1 185	2 169	3 137	4 979	11 465	2 935
<b>Sexe</b>						
Masculin	1 213	2 094	3 109	4 825	13 313	4 780
Féminin	1 279	2 139	3 146	4 997	11 692	5 402
<b>Age</b>						
15 - 24 ans	1 252	2 131	3 138	4 820	12 076	5 651
25 - 44 ans	1 224	2 095	3 073	4 814	13 017	4 734
45 - 59 ans	1 217	2 090	3 127	4 923	13 725	4 951
60 ans et plus	1 213	2 116	3 138	4 803	12 196	4 865
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	1 339	2 201	3 100	4 889	13 593	7 236
Marié	1 212	2 090	3 108	4 833	13 177	4 731
Divorcé	1 239	2 141	3 133	5 058	13 463	6 352
Veuf	1 303	2 172	3 176	4 943	11 735	5 304
<b>Niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1 201	2 071	3 066	4 751	10 280	3 495
Fondamental	1 332	2 238	3 220	5 005	11 646	5 528
Secondaire	1 420	2 093	3 291	5 232	14 635	10 644
Supérieur	1 885	1 770	3 345	5 344	23 910	21 043
Autre niveau	1 198	2 047	3 129	4 631	10 576	4 069
<b>Niveau du diplôme</b>						
Sans diplôme	1 209	2 094	3 091	4 770	10 435	3 760
Niveau moyen	1 474	2 185	3 319	5 160	12 715	7 564
Niveau supérieur	1 727	1 775	3 447	5 355	21 374	17 933
<b>Alphabétisation</b>						
Sait lire et écrire	1 278	2 170	3 206	4 978	14 456	6 977
Ne sait pas lire et écrire	1 202	2 071	3 063	4 746	10 317	3 479
<b>Type d'activité</b>						
Actif occupé	1 208	2 061	3 056	4 768	13 324	4 604
Chômeur	1 240	2 301	3 249	5 408	11 464	4 227
Inactif	1 275	2 253	3 306	5 023	12 449	5 813

<sup>1</sup> Signification des classes de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3 542 DH

2 : de 3 542 DH à moins de 5 032 DH

3 : de 5 032 DH à moins de 7 046 DH

4 : 7 046 DH à moins de 10 881 DH

5 : 10 881 DH et plus

**Tableau NA01 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	1 194	2 268	3 258	4 893	11 725	6 645
CM inactif avec au moins un actif occupé	1 291	2 250	3 317	5 066	12 807	5 557
CM actif occupé sans aucun actif occupé	1 290	2 115	3 190	4 827	12 800	5 634
CM actif occupé avec conjoint actif occupé	1 225	1 975	2 921	4 768	16 573	6 353
Seulement						
CM actif occupé avec au moins un actif occupé à l'exception du conjoint	1 184	2 051	3 011	4 726	12 899	3 841
CM chômeur sans aucun actif occupé	1 166	2 305	3 340	5 167	10 377	4 092
CM chômeur avec au moins un actif occupé	1 283	2 297	3 201	5 587	12 263	4 320
<b>Statut professionnel habituel <sup>2</sup></b>						
Salarié	1 246	2 120	3 183	4 912	14 379	5 758
Employeur	1 064	2 097	3 137	4 885	15 477	8 368
Indépendant	1 184	2 030	2 969	4 629	10 947	3 443
Autre situation	1 301	2 167	3 109	5 140	12 496	4 562
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction Publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	1 646	1 744	3 329	5 172	24 676	21 384
Cadres moyens	1 804	2 289	3 715	5 368	14 600	11 939
Employés	1 353	2 162	3 202	5 030	12 223	6 726
Commerçant, intermédiaires commerciaux et financiers	1 294	2 147	3 166	4 748	11 905	4 857
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, Chasseurs et travailleurs assimilés	1 146	1 947	2 818	4 413	10 011	2 694
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	1 287	2 216	3 168	4 864	10 446	4 312
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	1 186	1 999	2 853	4 460	9 165	2 384
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	1 290	2 180	3 196	4 776	10 273	4 999
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	1 258	2 119	3 226	4 932	10 075	3 548
Chômeur	1 272	2 400	3 335	5 405	11 445	4 383
Inactif	1 274	2 253	3 307	5 021	12 438	5 808

<sup>2</sup> Le statut professionnel, la catégorie socio-professionnelle et la branche d'activité économique concernent la situation habituelle prévalant durant les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

Tableau NA01 : **Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Ensemble**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	1 158	1 959	2 835	4 429	10 088	2 663
Industrie (y compris l'artisanat)	1 256	2 264	3 170	5 019	12 640	5 997
Bâtiment et travaux publics	1 271	2 122	3 131	4 762	13 436	3 443
Commerce	1 306	2 178	3 184	4 770	12 135	4 867
Transport, entrepôt et communications	1 331	2 101	3 164	4 820	14 123	5 564
Réparation	1 104	2 455	3 644	5 252	10 024	5 154
Administration générale	1 374	2 080	3 173	4 936	13 518	7 565
Services fournis à la collectivité	1 296	2 042	3 407	5 032	15 592	10 004
Autres services	1 223	2 168	3 249	5 059	16 808	6 633
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	1 187	2 279	3 272	4 930	11 646	6 270
Un actif occupé	1 292	2 133	3 227	4 886	12 802	5 761
Deux actifs occupés	1 243	2 136	3 144	4 922	14 072	5 514
Trois actifs occupés	1 232	2 115	3 109	4 792	13 713	4 634
Quatre actifs occupés	1 184	2 051	2 959	4 754	11 896	3 678
Cinq actifs occupés et plus	1 162	2 009	2 928	4 639	11 968	2 691
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	1 046	1 889	2 720	4 423	11 712	5 989
Souss-Massa-Draâ	1 227	2 100	3 019	4 840	12 459	4 425
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	1 286	2 132	3 158	4 835	11 694	3 521
Chaouia-Ouardigha	1 185	1 990	3 019	4 495	10 730	3 774
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1 180	2 006	2 904	4 614	11 154	3 332
Oriental	1 177	2 151	3 090	4 664	10 957	3 825
Grand Casablanca	1 517	2 344	3 477	5 350	16 315	9 637
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1 393	2 289	3 399	5 106	13 541	6 340
Doukkala-Abda	1 247	2 058	3 136	4 707	11 378	3 920
Tadla-Azilal	1 382	2 037	2 985	4 704	11 434	4 096
Meknès-Tafilalet	1 053	1 974	2 956	4 633	12 376	3 688
Fès-Boulemane	1 232	2 179	3 096	4 712	12 441	4 395
Taza-Al-Hoceima-Taounate	1 304	2 305	3 389	5 089	11 169	4 284
Tanger-Tétouan	1 173	1 963	2 938	4 703	11 106	4 610
<b>DNAAMP<sup>3</sup></b>	<b>1 219</b>	<b>2 099</b>	<b>3 114</b>	<b>4 851</b>	<b>13 030</b>	<b>4 862</b>

<sup>3</sup> DNAAMP : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH).

Tableau NA01 : **Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne**  
**(en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne**  
**par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu**  
**de résidence**

**Urbain**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	1 296	2 184	3 304	5 345	21 029	17 767
2 personnes	1 323	2 220	3 515	4 650	18 856	13 997
3 personnes	1 340	2 104	3 131	5 033	14 902	10 513
4 personnes	1 404	2 199	3 259	4 977	14 425	9 246
5 personnes	1 463	2 214	3 298	4 939	13 857	7 647
6 personnes	1 487	2 250	3 302	5 058	12 078	6 434
7 personnes	1 448	2 324	3 342	5 027	12 420	5 414
8 personnes	1 389	2 263	3 372	4 989	11 124	4 619
9 personnes	1 415	2 376	3 242	5 143	9 714	4 445
10 personnes et plus	1 419	2 346	3 320	5 145	11 303	4 096
<b>Sexe</b>						
Masculin	1 424	2 288	3 312	4 999	13 810	6 642
Féminin	1 465	2 291	3 295	5 128	12 059	6 440
<b>Age</b>						
15 – 24 ans	-	2 250	3 297	5 181	12 615	8 155
25 – 44 ans	1 476	2 306	3 261	4 970	13 525	6 595
45 – 59 ans	1 412	2 270	3 316	5 058	14 189	6 657
60 ans et plus	1 396	2 298	3 349	5 024	12 544	6 517
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	1 354	2 454	3 321	5 123	14 298	9 296
Marié	1 421	2 285	3 309	5 007	13 662	6 549
Divorcé	1 298	2 205	3 156	5 254	14 120	7 000
Veuf	1550	2 311	3 344	5 059	12 002	6 411
<b>Niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1 420	2 262	3 284	4 956	10 522	4 751
Fondamental	1 514	2 385	3 370	5 090	11 868	6 448
Secondaire	1 395	2 158	3 270	5 301	14 837	11 159
Supérieur	1 715	2 314	3 447	5 501	23 856	21 434
Autre niveau	1 278	2 232	3 288	4 771	11 033	5 334
<b>Niveau du diplôme</b>						
Sans diplôme	1 416	2 288	3 297	4 944	10 703	4 992
Niveau moyen	1 585	2 292	3 393	5 254	12 950	8 335
Niveau supérieur	1 662	2 192	3 425	5 429	21 330	18 248
<b>Alphabétisation</b>						
Sait lire et écrire	1 441	2 338	3 353	5 090	14 842	8 493
Ne sait pas lire et écrire	1 424	2 262	3 279	4 952	10 580	4 730
<b>Type d'activité</b>						
Actif occupé	1 439	2 259	3 270	4 960	13 964	6 638
Chômeur	1 437	2 416	3 317	5 570	11 451	4 974
Inactif	1 397	2 350	3 396	5 099	12 615	6 697

Tableau NA01 : **Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	1 408	2 410	3 337	5 022	12 034	7 435
CM inactif avec au moins un actif occupé	1 396	2 334	3 410	5 125	12 897	6 448
CM actif occupé sans aucun actif occupé	1 470	2 230	3 283	4 888	13 075	6 554
CM actif occupé avec conjoint actif occupé Seulement	1 439	2 135	3 203	5 092	17 621	10 540
CM actif occupé avec au moins un actif Occupé à l'exception du conjoint	1 418	2 293	3 266	5 017	13 850	6 074
CM chômeur sans aucun actif occupé	1 484	2 462	3 301	5 439	10 207	4 912
CM chômeur avec au moins un actif occupé	1 422	2 385	3 328	5 655	12 306	5 011
<b>Statut professionnel habituel</b>						
Salarié	1 450	2 254	3 281	5 012	14 637	7 220
Employeur	1 951	2 745	3 247	5 034	16 464	11 193
Indépendant	1 411	2 256	3 269	4 864	11 716	5 222
Autre situation	1 492	2 354	3 243	5 441	12 840	5 760
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction Publique, directeurs et cadres de direction D'entreprises, cadres supérieurs et membres Des professions libérales	1 410	2 069	3 216	5 338	25 433	22 445
Cadres moyens	1 804	2 331	3 783	5 413	14 697	12 174
Employés	1 537	2 229	3 285	5 086	12 329	7 405
Commerçant, intermédiaires commerciaux Et financiers	1 380	2 231	3 241	4 788	12 072	5 483
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, Chasseurs et travailleurs assimilés	1 321	2 122	3 132	4 926	12 271	5 397
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	1 497	2 307	3 250	4 931	10 635	5 074
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la Pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	1 532	2 358	3 053	4 685	10 462	3 984
Conducteurs d'installations et de machines Et ouvriers de l'assemblage	1 434	2 293	3 279	4 838	10 519	5 571
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	1 401	2 244	3 319	5 053	10 195	4 039
Chômeur	1 526	2 505	3 393	5 607	11 406	5 067
Inactif	1 396	2 349	3 397	5 099	12 610	6 696

Tableau NA01 : **Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Urbain**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	1 416	2 234	3 113	4 828	12 120	4 977
Industrie (y compris l'artisanat)	1 578	2 380	3 270	5 096	12 888	6 849
Bâtiment et travaux publics	1 581	2 184	3 191	4 774	14 000	4 300
Commerce	1 369	2 271	3 260	4 807	12 315	5 468
Transport, entrepôt et communications	1 372	2 295	3 231	4 971	15 319	6 369
Réparation	1 220	2 529	3 810	5 250	10 045	5 464
Administration générale	1 497	2 204	3 263	5 061	13 619	8 310
Services fournis à la collectivité	1 471	2 094	3 567	5 126	15 546	11 168
Autres services	1 292	2 196	3 340	5 116	17 098	7 343
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	1 424	2 422	3 330	5 077	11 925	7 114
Un actif occupé	1 454	2 244	3 311	4 950	13 019	6 615
Deux actifs occupés	1 412	2 295	3 317	5 074	14 542	7 102
Trois actifs occupés	1 410	2 328	3 318	5 049	14 590	6 473
Quatre actifs occupés	1 423	2 243	3 242	5 072	12 779	5 634
Cinq actifs occupés et plus	1 420	2 340	3 306	5 101	13 484	4 872
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	1 369	2 063	2 884	4 500	11 623	6 967
Souss-Massa-Draâ	1 456	2 276	3 170	5 056	12 959	7 022
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	1 487	2 346	3 425	5 001	11 468	5 217
Chaouia-Ouardigha	1 366	2 475	3 437	4 859	9 900	5 117
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1 362	2 226	3 155	4 858	11 248	4 953
Oriental	1 409	2 279	3 170	4 807	11 356	4 610
Grand Casablanca	1 524	2 333	3 485	5 358	16 433	9 783
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1 488	2 413	3 465	5 172	13 734	6 926
Doukkala-Abda	1 559	2 334	3 599	5 088	12 392	6 115
Tadla-Azilal	1 587	2 115	3 094	4 814	12 787	6 107
Meknès-Tafilalet	1 416	2 223	3 195	4 786	12 758	5 365
Fès-Boulemane	1 380	2 298	3 189	4 884	12 915	5 055
Taza-Al-Hoceima-Taounate	1 313	2 492	3 899	5 276	12 121	6 882
Tanger-Tétouan	1 315	2 156	3 138	4 850	11 450	5 848
<b>DNAAMP<sup>3</sup></b>	<b>1 429</b>	<b>2 288</b>	<b>3 309</b>	<b>5 021</b>	<b>13 490</b>	<b>6 608</b>

<sup>3</sup> DNAAMP : dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne.

Tableau NA01 : **Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne**  
**(en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne**  
**par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu**  
**de résidence**

**Rural**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	1 085	2 052	3 348	3 989	15 384	8 612
2 personnes	1 315	1 651	2 679	4 037	10 991	5 740
3 personnes	1 234	1 851	2 690	3 904	10 633	4 604
4 personnes	1 269	1 905	2 695	4 201	8 831	3 481
5 personnes	1 247	1 897	2 693	4 321	9 086	3 012
6 personnes	1 171	1 957	2 889	4 552	9 640	2 661
7 personnes	1 140	1 928	2 908	4 335	9 391	2 377
8 personnes	1 181	2 003	2 911	4 521	7 847	2 246
9 personnes	1 095	1 946	2 996	4 931	9 662	2 433
10 personnes et plus	1 123	2 055	2 962	4 656	12 104	2 152
<b>Sexe</b>						
Masculin	1 150	1 973	2 877	4 418	10 204	2 640
Féminin	1 181	1 901	2 793	4 440	7 924	2 755
<b>Age</b>						
15 - 24 ans	1 253	2 102	3 042	4 245	10 478	3 555
25 - 44 ans	1 152	1 960	2 849	4 430	9 656	2 557
45 - 59 ans	1 142	1 947	2 880	4 477	9 756	2 529
60 ans et plus	1 164	1 998	2 872	4 371	10 292	2 880
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	1 329	2 035	2 970	4 435	9 231	3 740
Marié	1 148	1 965	2 870	4 421	10 134	2 621
Divorcé	1 159	1 899	2 996	4 096	7 166	3 244
Veuf	1 193	1 992	2 812	4 456	8 486	2 706
<b>Niveau scolaire</b>						
Sans niveau	1 140	1 955	2 834	4 346	9 273	2 397
Fondamental	1 209	2 051	2 924	4 641	9 464	3 161
Secondaire	1 481	1 964	3 406	4 647	9 544	5 039
Supérieur	2 036	1 415	2 397	4 429	25 313	14 887
Autre niveau	1 179	1 953	2 973	4 425	9 516	3 005
<b>Niveau du diplôme</b>						
Sans diplôme	1 147	1 967	2 852	4 390	9 266	2 519
Niveau moyen	1 361	1 997	3 133	4 682	9 565	4 058
Niveau supérieur	2 036	1 415	3 540	4 758	22 688	12 565
<b>Alphabétisation</b>						
Sait lire et écrire	1 197	2 008	2 951	4 561	10 690	3 351
Ne sait pas lire et écrire	1 142	1 954	2 835	4 348	9 255	2 398
<b>Type d'activité</b>						
Actif occupé	1 146	1 950	2 853	4 381	9 751	2 585
Chômeur	1 085	2 111	3 007	3 928	11 739	2 228
Inactif	1 201	2 090	2 994	4 653	10 618	3 149

**Tableau NA01 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne  
par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu  
de résidence (suite)**

**Rural**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Activité du chef de ménage (CM) et des membres de son ménage</b>						
CM inactif sans aucun actif occupé	1 097	1 880	2 901	4 152	8 756	3 452
CM inactif avec au moins un actif occupé	1 224	2 120	3 010	4 790	11 735	3 079
CM actif occupé sans aucun actif occupé	1 167	1 942	2 910	4 527	10 324	3 082
CM actif occupé avec conjoint actif	1 191	1 923	2 776	4 408	10 993	2 949
Occupé seulement						
CM actif occupé avec au moins un Actif occupé à l'exception du conjoint	1 138	1 955	2 853	4 337	9 173	2 431
CM chômeur sans aucun actif occupé	1 037	2 138	3 760	3 819	12 271	2 364
CM chômeur avec au moins un actif occupé	1 128	2 068	2 895	4 220	9 870	2 101
<b>Statut professionnel habituel</b>						
Salarié	1 147	1 961	2 961	4 424	11 048	2 597
Employeur	1 010	1 812	3 052	4 730	11 387	4 608
Indépendant	1 146	1 948	2 807	4 347	8 985	2 483
Autres situations	1 156	2 029	2 895	4 180	8 990	2 578
<b>Catégorie socio-professionnelle habituelle</b>						
Responsables hiérarchiques de la fonction Publique, directeurs et cadres de direction D'entreprises, cadres supérieurs et membres Des professions libérales	1 895	1 337	4 098	4 280	16 584	12 340
Cadres moyens	-	2 116	3 529	4 297	8 372	5 184
Employés	1 191	2 024	2 947	4 661	10 350	3 525
Commerçant, intermédiaires commerciaux Et financiers	1 204	1 964	3 020	4 573	10 335	3 146
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, Chasseurs et travailleurs assimilés	1 143	1 940	2 801	4 343	9 367	2 528
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers Artisans (non compris les ouvriers de L'agriculture)	1 151	2 079	2 920	4 383	7 486	2 338
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris (les ouvriers qualifiés)	1 153	1 935	2 803	4 344	7 210	2 046
Conducteurs d'installations et de machines Et ouvriers de l'assemblage	1 202	1 994	2 950	4 422	8 443	3 219
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires Et travailleurs des petits métiers	1 106	1 862	2 914	4 358	9 234	2 360
Chômeur	1 046	2 202	3 014	3 920	13 205	2 199
Inactif	1 201	2 091	2 994	4 635	10 537	3 133

**Tableau NA01 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

**Rural**

Principales caractéristiques du chef de ménage (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Branches d'activité économique habituelle</b>						
Agriculture, forêt et pêche	1 147	1 940	2 808	4 352	9 141	2 436
Industrie (y compris l'artisanat)	1 070	1 967	2 783	4 331	8 499	2 605
Bâtiment et travaux publics	1 110	2 052	2 974	4 722	8 474	2 185
Commerce	1 231	1 967	3 015	4 576	10 263	3 061
Transport, entrepôt et communications	1 261	1 811	2 982	3 954	8 800	3 310
Réparation	887	2 103	2 888	5 294	7 210	2 587
Administration générale	1 103	1 908	2 963	4 260	12 218	4 253
Services fournis à la collectivité	1 208	1 977	2 961	4 442	16 462	4 481
Autres services	1 113	2 031	2 872	4 405	9 508	2 688
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage (y compris le CM)</b>						
Aucun actif occupé	1 082	1 992	2 977	4 101	8 939	3 214
Un actif occupé	1 170	1 952	2 947	4 559	10 620	3 157
Deux actifs occupés	1 169	1 999	2 886	4 445	10 326	2 849
Trois actifs occupés	1 171	1 968	2 885	4 264	9 427	2 646
Quatre actifs occupés	1 130	1 968	2 769	4 460	8 844	2 484
Cinq actifs occupés et plus	1 142	1 954	2 854	4 411	10 088	2 262
<b>Région</b>						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	822	1 675	2 262	4 027	14 650	2 542
Souss-Massa-Draâ	1 191	2 038	2 924	4 576	10 214	2 671
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	1 240	2 042	2 972	4 398	13 077	2 332
Chaouia-Ouadigha	1 136	1 840	2 685	3 921	13 744	2 747
Marrakech-Tensift-Al Haouz	1 152	1 909	2 678	4 227	10 732	2 269
Oriental	1 004	1 964	2 961	4 259	8 831	2 531
Grand Casablanca	909	2 480	3 356	5 162	11 419	5 947
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1 267	1 914	3 072	4 573	9 883	3 202
Doukkala-Abda	1 184	1 970	2 843	4 289	8 217	2 574
Tadla-Azilal	1 350	2 014	2 916	4 592	8 021	2 877
Meknès-Tafilalet	956	1 721	2 546	4 105	7 939	1 760
Fès-Boulemane	1 068	1 798	2 798	3 911	6 548	2 324
Taza-Al-Hoceima-Taounate	1 304	2 271	3 266	4 976	10 129	3 464
Tanger-Tétouan	1 109	1 822	2 672	4 271	9 369	2 805
<b>DNAAMP<sup>3</sup></b>	<b>1 152</b>	<b>1 967</b>	<b>2 870</b>	<b>4 421</b>	<b>9 931</b>	<b>2 650</b>

<sup>3</sup> DNAMP : dépense alimentaire annuelle moyenne par personne.

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à trois chiffres)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Habillement et chaussures</b>						
<b>Vêtements de dessus pour adulte</b>	<b>20,4</b>	<b>45,8</b>	<b>72,2</b>	<b>126,3</b>	<b>373,2</b>	<b>127,6</b>
Vêtements traditionnels pour hommes	3,0	7,2	10,3	17,8	40,9	15,9
Vêtements traditionnels pour femmes	7,0	15,4	22,0	44,5	118,8	41,5
Vêtements modernes pour hommes	6,3	15,0	25,3	42,7	131,4	44,2
Vêtements modernes pour femmes	3,6	7,5	13,8	19,8	78,8	24,7
Vêtements de dessus non ventilés pour hommes	0,1	0,1	0,1	0,5	1,3	0,4
Vêtements de dessus non ventilés pour femmes	0,4	0,6	0,7	1,0	2,0	0,9
<b>Vêtements de dessus pour enfants</b>	<b>28,9</b>	<b>46,2</b>	<b>60,4</b>	<b>87,6</b>	<b>144,5</b>	<b>73,5</b>
<b>Accessoires d’habillement</b>	<b>2,6</b>	<b>4,0</b>	<b>6,2</b>	<b>10,0</b>	<b>18,9</b>	<b>8,3</b>
<b>Chemiserie et autres lingerie</b>	<b>7,6</b>	<b>14,1</b>	<b>22,6</b>	<b>38,4</b>	<b>102,4</b>	<b>37,0</b>
<b>Tissus d’habillement, laine et mercerie</b>	<b>3,1</b>	<b>4,8</b>	<b>11,0</b>	<b>21,3</b>	<b>57,2</b>	<b>19,5</b>
<b>Layette pour bébé</b>	<b>2,2</b>	<b>4,2</b>	<b>5,3</b>	<b>11,4</b>	<b>22,0</b>	<b>9,0</b>
<b>Autres dépenses d’habillement</b>	<b>0,6</b>	<b>3,1</b>	<b>7,1</b>	<b>24,8</b>	<b>88,4</b>	<b>24,8</b>
<b>Chaussures</b>	<b>20,1</b>	<b>40,4</b>	<b>65,1</b>	<b>107,2</b>	<b>251,7</b>	<b>96,9</b>
Chaussures pour hommes	3,5	10,4	16,0	27,8	81,2	27,8
Chaussures pour femmes	3,4	6,5	11,2	21,3	59,4	20,3
Chaussures pour garçons	6,6	11,0	16,4	27,1	47,5	21,7
Chaussures pour filles	3,5	6,5	11,5	17,5	32,8	14,4
Chaussures pour bébés	0,2	0,7	0,7	1,0	2,9	1,1
Réparation et accessoires pour chaussures et autres chaussures	2,9	5,3	9,3	12,5	27,9	11,6
<b>Total</b>	<b>85,5</b>	<b>162,6</b>	<b>249,9</b>	<b>427,0</b>	<b>1 058,3</b>	<b>396,6</b>
<b>Habitation et dépenses d’énergie</b>						
<b>Loyers et charges</b>	<b>379,7</b>	<b>622,6</b>	<b>881,4</b>	<b>1 259,1</b>	<b>2 594,8</b>	<b>1 147,4</b>
Loyers et charges pour les résidences principales	379,5	622,2	877,9	1 252,9	2 570,9	1 140,6
Loyers et charges pour les résidences secondaires	0,2	0,4	3,5	5,8	22,9	6,5
Dépenses exceptionnelles de logement	0,00	0,00	0,00	0,4	1,0	0,3
<b>Entretien et réparation</b>	<b>18,5</b>	<b>44,5</b>	<b>73,3</b>	<b>121,2</b>	<b>315,0</b>	<b>114,5</b>
Peinture, maçonnerie et travaux assimilés	8,7	25,2	43,9	82,1	212,7	74,5
Installation électrique, plomberie, charpenterie	7,6	15,0	22,7	24,1	55,5	25,0
Entretien de logement et frais de la main-d’oeuvre	2,2	4,3	6,7	15,0	46,8	15,0

<sup>1</sup> Signification des classes de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3 542 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881DH

5 : 10 881 DH et plus

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle  
moyenne par personne, le milieu de résidence et la  
nomenclature des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Habitation et dépenses d'énergie (suite)</b>						
<b>Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie</b>	<b>251,0</b>	<b>385,8</b>	<b>499,3</b>	<b>656,2</b>	<b>1048,3</b>	<b>568,1</b>
Eau	21,8	48,5	73,0	122,6	235,4	100,3
Electricité	37,0	75,1	129,9	207,4	394,2	168,7
Butane	104,7	166,9	208,2	257,2	352,2	217,8
Combustibles liquides	8,5	9,7	8,8	5,4	6,8	7,8
Bois	52,9	52,1	45,1	26,6	17,5	38,8
Charbon	4,9	7,2	8,4	13,1	19,2	10,6
Autres dépenses d'énergie	21,2	26,3	25,9	23,9	23,0	24,1
<b>Autres dépenses d'habitation</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,9</b>	<b>0,9</b>
<b>Total</b>	<b>649,4</b>	<b>1 053,3</b>	<b>1 455,1</b>	<b>2 037,6</b>	<b>3 960,0</b>	<b>1 830,9</b>
<b>Equipements ménagers</b>						
<b>Mobilier et linge de maison</b>	<b>11,0</b>	<b>23,1</b>	<b>45,6</b>	<b>92,0</b>	<b>329,9</b>	<b>100,3</b>
Mobilier traditionnel	0,4	1,6	2,3	5,4	12,7	4,5
Mobilier moderne	0,9	4,2	10,6	26,6	116,5	31,8
Couvre-sol, accessoires d'ameublement	3,0	4,0	8,0	12,4	45,1	14,5
Articles de ménage en textile	4,8	9,5	18,1	33,5	109,6	35,1
Matière première en textile pour ameublement	0,2	0,4	0,6	2,1	6,6	1,9
Linge de maison	1,7	3,2	5,6	9,5	26,4	9,3
Mobilier non ventilé, frais de réparation de meubles et d'ameublement	0 00	0,2	0,4	2,5	12,8	3,2
<b>Ustensiles et autres articles de cuisine</b>	<b>14,0</b>	<b>23,4</b>	<b>34,8</b>	<b>51,1</b>	<b>126,7</b>	<b>50,0</b>
<b>Appareils ménagers</b>	<b>4,0</b>	<b>13,5</b>	<b>23,0</b>	<b>43,0</b>	<b>176,0</b>	<b>51,9</b>
<b>Appareils et articles d'éclairage</b>	<b>15,5</b>	<b>16,9</b>	<b>14,7</b>	<b>17,5</b>	<b>24,9</b>	<b>17,9</b>
<b>Bricolage quincaillerie et divers articles ménagers</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>2,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Biens et services d'entretien</b>	<b>40,1</b>	<b>60,3</b>	<b>77,6</b>	<b>108,5</b>	<b>203,4</b>	<b>98,0</b>
Produits et services de nettoyage et d'entretien	36,0	55,0	70,5	99,9	188,3	89,9
Articles de nettoyage et d'entretien	0,7	1,3	2,1	3,8	6,7	2,9
Autres produits de ménage	3,4	4,0	4,9	4,5	5,7	4,5
<b>Autres dépenses liées aux équipements ménagers (nettoyage et dégraissage du linge de maison.....)</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>3,2</b>	<b>0,9</b>
<b>Total</b>	<b>85,0</b>	<b>137,4</b>	<b>196,3</b>	<b>313,0</b>	<b>863,9</b>	<b>319,1</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle  
moyenne par personne, le milieu de résidence et la  
nomenclature des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Hygiène et soins de santé</b>						
<b>Produits et services de toilette et d'hygiène</b>	<b>47,7</b>	<b>98,5</b>	<b>153,1</b>	<b>229,8</b>	<b>481,9</b>	<b>202,2</b>
Frais du bain et de douche	17,4	44	74,2	113,1	182,9	86,3
Service de coiffure et de beauté	10,8	18,5	26,4	35,5	75,6	33,4
Articles de toilette et produits de toilette et de beauté (y compris articles pour bébés)	19,5	36,0	52,5	81,2	223,4	82,5
<b>Soins médicaux</b>	<b>75,1</b>	<b>162,6</b>	<b>257,6</b>	<b>436,3</b>	<b>1 190,7</b>	<b>424,4</b>
Honoraires médecins	11,6	26,3	40,9	68,8	172,6	64,0
Analyse et radiologie	5,2	12,7	30,1	50,5	187,2	57,1
Soins dans les hôpitaux et situations assimilées	2,0	6,9	14,6	22,0	96,7	28,4
Accouchement	0,4	1,0	1,0	2,3	8,0	2,6
Médicaments	51,0	105,3	155	261,5	574,9	229,5
Soins dentaires	3,1	4,5	8,6	19,1	87,8	24,6
Lunette et autres appareils médicaux	0,5	3,3	2,6	6,5	30,6	8,7
Médecine traditionnelle	1,2	2,5	3,7	5,1	12,8	5,1
Autres dépenses liées aux soins médicaux (y compris parapharmacie)	0,1	0,1	1,1	0,5	20,1	4,4
<b>Total</b>	<b>122,8</b>	<b>261,1</b>	<b>410,7</b>	<b>666,1</b>	<b>1 672,6</b>	<b>626,6</b>
<b>Transport et communication</b>						
<b>Transport privé</b>	<b>21,0</b>	<b>48,4</b>	<b>66,6</b>	<b>143,7</b>	<b>1 126,6</b>	<b>281,2</b>
<b>Achat de services de transport en commun</b>	<b>53,0</b>	<b>86,5</b>	<b>135,9</b>	<b>209,7</b>	<b>385,8</b>	<b>174,2</b>
<b>Communication</b>	<b>11,0</b>	<b>30,4</b>	<b>72,7</b>	<b>162,0</b>	<b>534,4</b>	<b>162,1</b>
<b>Total</b>	<b>85,0</b>	<b>165,3</b>	<b>275,2</b>	<b>515,4</b>	<b>2 046,8</b>	<b>617,5</b>
<b>Loisirs, spectacles, enseignement et culture</b>						
<b>Appareils et accessoires électroniques et récréatifs</b>	<b>11,0</b>	<b>23,3</b>	<b>33,7</b>	<b>60,8</b>	<b>199,2</b>	<b>65,6</b>
<b>Autres articles récréatifs et frais de location des biens récréatifs</b>	<b>2,0</b>	<b>5,2</b>	<b>7,7</b>	<b>19,5</b>	<b>56,2</b>	<b>18,1</b>
<b>Divertissement et culture (non compris hôtels, cafés, restaurant)</b>	<b>1,1</b>	<b>4,3</b>	<b>10,3</b>	<b>26,3</b>	<b>135,4</b>	<b>35,5</b>
<b>Frais de vacances et de week-end</b>	<b>2,8</b>	<b>4,7</b>	<b>11,8</b>	<b>30,9</b>	<b>199,0</b>	<b>49,8</b>
<b>Enseignement</b>	<b>40,3</b>	<b>53,4</b>	<b>74,9</b>	<b>105,5</b>	<b>383,3</b>	<b>131,5</b>
<b>Total</b>	<b>57,2</b>	<b>90,9</b>	<b>138,4</b>	<b>243,0</b>	<b>973,1</b>	<b>300,5</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle  
moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature  
des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Ensemble**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Autres biens et services</b>						
Bijoux et horlogerie	0,6	1,7	7,5	13,7	69,4	18,6
Fournitures de papeterie et de dessin	0,1	0,2	0,3	0,8	2,7	0,8
Maroquinerie, articles de voyage	0,3	0,4	1,5	3,5	15,4	4,2
Autres articles personnels	0,3	0,8	1,2	1,3	4,5	1,6
Dépenses diverses	23,5	42,4	73,0	128,4	470,0	147,4
Dépenses juridiques	0,1	0,9	0,4	0,7	2,9	1,0
Assurances	3,2	12,9	30,2	76,8	450,4	114,7
Services bancaires	0,0	0,0	0,1	0,2	5,2	1,1
Tabac, cigarette et autres produits à fumer	66,3	104,9	159,6	217,8	351,2	180
<b>Total</b>	<b>94,4</b>	<b>164,2</b>	<b>273,8</b>	<b>443,2</b>	<b>1 371,7</b>	<b>469,4</b>
<b>Paiements fiscaux, transferts et remboursement des prêts</b>						
Paiements fiscaux (non liés à l'activité professionnelle)	3,1	9,7	19,4	44,5	323,0	79,9
Transferts en espèce	20,1	32,6	60,7	104,6	580,2	159,6
Transferts en nature	14,3	16,6	23,6	34,9	116,0	41,1
Remboursement des prêts	0,3	0,2	1,5	5,4	27,4	7,0
Transferts en faveur des membres absents vivant dans des ménages collectifs	1,7	5,3	9,5	16,7	37,0	14,1
<b>Total</b>	<b>39,5</b>	<b>64,4</b>	<b>114,7</b>	<b>206,1</b>	<b>1 083,6</b>	<b>301,7</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à trois chiffres)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Habillement</b>						
<b>Vêtements de dessus pour adulte</b>	<b>9,4</b>	<b>30,9</b>	<b>59,9</b>	<b>118,8</b>	<b>385,1</b>	<b>167,7</b>
Vêtements traditionnels pour hommes	0,6	2,7	5,3	15,2	38,9	17,5
Vêtements traditionnels pour femmes	3,6	12,1	20,0	40,8	120,3	54,0
Vêtements modernes pour hommes	3,9	9,4	21,1	40,7	136,6	58,9
Vêtements modernes pour femmes	0,8	6,1	12,7	20,7	85,6	35,5
Vêtements de dessus non ventilés pour hommes	0,1	0,0	0,2	0,6	1,5	0,7
Vêtements de dessus non ventilés pour femmes	0,4	0,6	0,6	0,8	2,2	1,1
<b>Vêtements de dessus pour enfants</b>	<b>26,8</b>	<b>46,3</b>	<b>63,2</b>	<b>91,0</b>	<b>152,2</b>	<b>92,5</b>
<b>Accessoires d'habillement</b>	<b>0,8</b>	<b>2,8</b>	<b>4,2</b>	<b>8,3</b>	<b>18,0</b>	<b>9,0</b>
<b>Chemiserie et autres lingerie</b>	<b>6,8</b>	<b>11,2</b>	<b>21,6</b>	<b>39,2</b>	<b>108,1</b>	<b>50,2</b>
<b>Tissus d'habillement, laine et mercerie</b>	<b>2,6</b>	<b>3,7</b>	<b>9,3</b>	<b>21,4</b>	<b>57,7</b>	<b>26,1</b>
<b>Layette pour bébé</b>	<b>2,3</b>	<b>3,5</b>	<b>5,6</b>	<b>12,9</b>	<b>23,6</b>	<b>12,5</b>
<b>Autres dépenses d'habillement</b>	<b>1,7</b>	<b>4,0</b>	<b>9,0</b>	<b>27,8</b>	<b>96,3</b>	<b>39,7</b>
<b>Chaussures</b>	<b>20,7</b>	<b>40,7</b>	<b>67,7</b>	<b>110,6</b>	<b>265,8</b>	<b>132,4</b>
Chaussures pour hommes	2,4	8,1	13,4	26,2	83,2	36,7
Chaussures pour femmes	2,5	5,9	11,3	22,8	62,9	28,8
Chaussures pour garçons	7,2	12,1	17,4	28,7	51,3	29,2
Chaussures pour filles	4,5	8,3	13,9	19,2	35,6	20,4
Chaussures pour bébés	0,3	0,5	0,9	1,1	3,2	1,5
Réparation et accessoires pour chaussures et autres chaussures	3,8	5,7	10,8	12,5	29,5	15,7
<b>Total</b>	<b>71,1</b>	<b>143,1</b>	<b>240,5</b>	<b>430,0</b>	<b>1 106,8</b>	<b>530,1</b>
<b>Habitation et dépenses d'énergie</b>						
<b>Loyers et charges</b>	<b>512,6</b>	<b>800,0</b>	<b>1 070,7</b>	<b>1 410,7</b>	<b>2 758,3</b>	<b>1 595,7</b>
Loyers et charges pour les résidences principales	512,5	799,9	1 069,9	1 409,5	2 735,9	1 588,3
Loyers et charges pour les résidences secondaires	0,1	0,0	0,7	0,7	21,3	7,0
Dépenses exceptionnelles de logement	0,0	0,1	0,1	0,5	1,1	0,4
<b>Entretien et réparation</b>	<b>16,5</b>	<b>26,2</b>	<b>52,7</b>	<b>104,5</b>	<b>300,6</b>	<b>136,2</b>
Peinture, maçonnerie et travaux assimilés	11,2	16,3	35,0	76,8	209,1	95,2
Installation électrique, plomberie, charpenterie	3,8	7,6	12,3	13,6	45,6	21,6
Entretien de logement et frais de la main-d'œuvre	1,5	2,3	5,4	14,1	45,9	19,4

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Habitation et dépenses d'énergie (suite)</b>						
<b>Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie</b>	<b>272,5</b>	<b>399,3</b>	<b>495,8</b>	<b>650,9</b>	<b>1024,5</b>	<b>666,9</b>
Eau	56,7	93,0	113,4	155,2	259,6	161,8
Electricité	91,7	138,9	187,6	254,7	423,9	263,1
Butane	108,4	147,0	175,7	220,0	311,7	219,4
Combustibles liquides	0,5	0,6	0,6	0,0	0,2	0,3
Bois	5,1	5,6	5,5	3,3	3,3	4,2
Charbon	3,7	6,1	6,5	10,2	17,7	10,6
Autres dépenses d'énergie	6,4	8,1	6,5	7,5	8,1	7,5
<b>Autres dépenses d'habitation</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>
<b>Total</b>	<b>802,0</b>	<b>1 226,0</b>	<b>1 620,1</b>	<b>2 167,1</b>	<b>4 085,3</b>	<b>2 399,9</b>
<b>Equipements ménagers</b>						
<b>Mobilier et linge de maison</b>	<b>8,8</b>	<b>18,2</b>	<b>38,7</b>	<b>89,7</b>	<b>344,2</b>	<b>141,3</b>
Mobilier traditionnel	0,3	0,8	1,8	4,8	13,2	5,9
Mobilier moderne	0,8	4,6	9,5	24,8	121,1	46,7
Couvre sol	1,2	2,1	5,4	10,3	41,6	17,1
Accessoires d'ameublement	0,1	0,0	0,1	0,5	6,2	2,1
Articles de ménage en textile	4,5	7,5	15,9	34,1	113,7	48,8
Matière première en textile pour ameublement	0,1	0,1	0,5	2,1	6,9	2,8
Linge de maison	1,6	2,9	4,8	9,9	26,9	12,4
Mobilier non ventilé, frais de réparation de meubles et d'ameublement	0,2	0,2	0,7	3,2	14,6	5,5
<b>Ustensiles et autres articles de cuisine</b>	<b>9,4</b>	<b>13,9</b>	<b>25,4</b>	<b>45,3</b>	<b>102,6</b>	<b>51,5</b>
<b>Appareils ménagers</b>	<b>6,6</b>	<b>21,4</b>	<b>28,3</b>	<b>48,1</b>	<b>190,3</b>	<b>80,9</b>
<b>Appareils et articles d'éclairage</b>	<b>11,1</b>	<b>9,2</b>	<b>8,1</b>	<b>11,5</b>	<b>22,8</b>	<b>14</b>
<b>Bricolage, quincaillerie et divers articles ménagers</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,5</b>	<b>1,1</b>
<b>Biens et services d'entretien</b>	<b>38,5</b>	<b>56,6</b>	<b>69,7</b>	<b>105</b>	<b>207,8</b>	<b>117,2</b>
Produits et services de nettoyage et d'entretien	36,2	52,9	64,7	97,8	193,2	109
Articles de nettoyage et d'entretien	1,1	1,7	2,6	4,0	7,0	4,1
Autres produits de ménage	1,2	2,0	2,3	2,9	4,7	3,1
Nettoyage et dégraissage du linge de maison	0,0	0,0	0,1	0,3	2,9	1,0
<b>Autres dépenses liées aux équipements ménagers</b>	<b>0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>
<b>Total</b>	<b>75,4</b>	<b>119,4</b>	<b>170,5</b>	<b>300,5</b>	<b>870,6</b>	<b>406,2</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Hygiène et soins de santé</b>						
<b>Produits et services de toilette et d'hygiène</b>	<b>95,6</b>	<b>153,5</b>	<b>208,8</b>	<b>270,6</b>	<b>520,3</b>	<b>303,8</b>
Frais du bain et de douche	57,6	91,3	119,8	144,2	201,2	141,9
Service de coiffure et de beauté	15,6	21,8	29,9	39,3	80,4	45,6
Articles de toilette et produits de toilette et de beauté (y compris articles pour bébés)	22,4	40,4	59,1	87,1	238,7	116,3
<b>Soins médicaux</b>	<b>98,9</b>	<b>176,7</b>	<b>265,5</b>	<b>440,6</b>	<b>1 224,7</b>	<b>581,8</b>
Honoraires médecins	13,9	26,9	40,3	64,8	179,7	85,8
Analyse et radiologie	7,3	13,2	31,5	49,9	194,0	82,0
Soins dans les hôpitaux et situations assimilées	1,2	8,2	14,3	19,1	99,2	39,9
Accouchement	0,6	0,9	1,3	2,6	8,9	3,9
Médicaments	69,1	115,4	160,3	268,2	577,5	303,5
Soins dentaires	4,0	5,2	10,2	22,8	95,1	38,6
Lunette et autres appareils médicaux	1,5	4,0	3,0	7,6	34,1	13,9
Médecine traditionnelle	1,1	2,7	3,5	5,1	13,1	6,6
Autres dépenses liées aux soins médicaux (y compris parapharmacie)	0,2	0,2	1,1	0,5	23,1	7,6
<b>Total</b>	<b>194,5</b>	<b>330,2</b>	<b>474,3</b>	<b>711,2</b>	<b>1 745,0</b>	<b>885,6</b>
<b>Transport et communication</b>						
<b>Transport privé</b>	<b>7,3</b>	<b>19,4</b>	<b>43,2</b>	<b>120,1</b>	<b>1 130,1</b>	<b>394,9</b>
<b>Achat de services de transport en commun</b>	<b>40,6</b>	<b>76,6</b>	<b>131,8</b>	<b>207,1</b>	<b>397,8</b>	<b>218,0</b>
<b>Communication</b>	<b>19,9</b>	<b>45,5</b>	<b>99,2</b>	<b>194,7</b>	<b>572,6</b>	<b>256,4</b>
<b>Total</b>	<b>67,8</b>	<b>141,5</b>	<b>274,2</b>	<b>521,9</b>	<b>2 100,5</b>	<b>869,3</b>
<b>Loisirs, spectacles, enseignement et culture</b>						
<b>Appareils et accessoires électroniques et récréatifs</b>	<b>16,4</b>	<b>29,4</b>	<b>37,7</b>	<b>63,6</b>	<b>214,1</b>	<b>96,2</b>
<b>Autres articles récréatifs et frais de location des biens récréatifs</b>	<b>2,2</b>	<b>5,4</b>	<b>8,0</b>	<b>17,3</b>	<b>57,8</b>	<b>25,1</b>
<b>Divertissement et culture (non compris hôtels, cafés, restaurant)</b>	<b>2,4</b>	<b>7,4</b>	<b>15,1</b>	<b>33,5</b>	<b>150,2</b>	<b>59,7</b>
<b>Frais de vacances et de week-end</b>	<b>3,5</b>	<b>5,7</b>	<b>11,6</b>	<b>31,7</b>	<b>216,3</b>	<b>78,9</b>
<b>Enseignement</b>	<b>61,4</b>	<b>75,3</b>	<b>98,3</b>	<b>127,7</b>	<b>429,0</b>	<b>202,3</b>
<b>Total</b>	<b>85,9</b>	<b>123,2</b>	<b>170,7</b>	<b>273,8</b>	<b>1067,4</b>	<b>462,2</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Urbain**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Autres biens et services</b>						
Bijoux et horlogerie	0,3	1,2	5,1	11,4	73,3	27,0
Fournitures de papeterie et de dessin	0,1	0,3	0,3	1,0	3,0	1,3
Maroquinerie, articles de voyage	0,2	0,5	1,7	4,3	17,0	6,8
Autres articles personnels	0,4	0,8	1,4	1,3	4,6	2,2
Dépenses diverses	16,0	25,6	45,5	98,6	435,7	175,2
Dépenses juridiques	0,0	0,7	0,3	0,1	2,6	1,0
Assurances	7,0	17,1	40,6	89,2	485,3	185,2
Services bancaires	0,0	0,0	0,1	0,2	5,8	1,9
Tabac, cigarette et autres produits à fumer	81,7	114,5	170,3	224,8	359,2	227,3
<b>Total</b>	<b>105,7</b>	<b>160,7</b>	<b>265,3</b>	<b>430,9</b>	<b>1 386,5</b>	<b>627,9</b>
<b>Paiements fiscaux, transferts et remboursement des prêts</b>						
Paiements fiscaux (non liés à l'activité professionnelle)	6,1	13,1	29,2	54,8	360,9	134,7
Transferts en espèce	9,3	20,7	44,5	90,0	592,3	220,3
Transferts en nature	6,5	6,0	10,5	22,8	108,6	43,2
Remboursement des prêts	0,0	0,0	1,8	6,7	29,5	11,3
Transferts en faveur des membres absents vivant dans des ménages collectifs	4,7	4,5	7,6	11,5	37,2	17,1
<b>Total</b>	<b>26,6</b>	<b>44,3</b>	<b>93,6</b>	<b>185,8</b>	<b>1 128,5</b>	<b>426,6</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle  
moyenne par personne, le milieu de résidence et la  
nomenclature des biens et services (à trois chiffres)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Habillement</b>						
<b>Vêtements de dessus pour adulte</b>	<b>23,8</b>	<b>56,1</b>	<b>87,7</b>	<b>145,2</b>	<b>293,4</b>	<b>76,7</b>
Vêtements traditionnels pour hommes	3,7	10,4	16,5	24,5	54,6	13,8
Vêtements traditionnels pour femmes	8,0	17,6	24,6	53,8	109,0	25,7
Vêtements modernes pour hommes	7,1	18,9	30,5	47,8	96,0	25,4
Vêtements modernes pour femmes	4,4	8,4	15,1	17,6	33,2	11,0
Vêtements de dessus non ventilés pour hommes	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1
Vêtements de dessus non ventilés pour femmes	0,5	0,7	0,9	1,2	0,5	0,7
<b>Vêtements de dessus pour enfants</b>	<b>29,5</b>	<b>46,1</b>	<b>56,8</b>	<b>78,8</b>	<b>92,6</b>	<b>49,5</b>
<b>Accessoires d'habillement</b>	<b>3,2</b>	<b>4,9</b>	<b>8,7</b>	<b>14,2</b>	<b>24,9</b>	<b>7,5</b>
<b>Chemiserie et autres lingerie</b>	<b>7,9</b>	<b>16,2</b>	<b>23,9</b>	<b>36,4</b>	<b>64,2</b>	<b>20,3</b>
<b>Tissus d'habillement, laine et mercerie</b>	<b>3,3</b>	<b>5,7</b>	<b>13,1</b>	<b>20,9</b>	<b>53,3</b>	<b>11,1</b>
<b>Layette pour bébé</b>	<b>2,2</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>	<b>7,8</b>	<b>11,1</b>	<b>4,6</b>
<b>Autres dépenses d'habillement</b>	<b>0,3</b>	<b>2,4</b>	<b>4,6</b>	<b>17,3</b>	<b>35,0</b>	<b>5,9</b>
<b>Chaussures</b>	<b>19,8</b>	<b>40,2</b>	<b>61,8</b>	<b>98,7</b>	<b>157,4</b>	<b>51,9</b>
Chaussures pour hommes	3,9	12,0	19,2	32,1	67,1	16,4
Chaussures pour femmes	3,7	6,9	11,0	17,4	36,1	9,7
Chaussures pour garçons	6,4	10,1	15,2	22,9	22,3	12,2
Chaussures pour filles	3,1	5,3	8,6	13,0	13,9	6,7
Chaussures pour bébés	0,2	0,8	0,5	1,0	1,2	0,6
Réparation et accessoires pour chaussures et autres chaussures	2,5	5,1	7,3	12,3	16,8	6,3
<b>Total</b>	<b>90,0</b>	<b>176,2</b>	<b>261,6</b>	<b>419,3</b>	<b>731,9</b>	<b>227,5</b>
<b>Habitation et dépenses d'énergie</b>						
<b>Loyers et charges</b>	<b>337,6</b>	<b>499,1</b>	<b>644,5</b>	<b>875,3</b>	<b>1494,2</b>	<b>579,4</b>
Loyers et charges pour les résidences principales	337,4	498,4	637,7	856,4	1460,3	573,4
Loyers et charges pour les résidences secondaires	0,2	0,7	6,8	18,9	33,6	6,0
Dépenses exceptionnelles de logement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0
<b>Entretien et réparation</b>	<b>19,1</b>	<b>57,3</b>	<b>99,1</b>	<b>163,5</b>	<b>412,1</b>	<b>87,0</b>
Peinture, maçonnerie et travaux assimilés	7,9	31,4	55,0	95,8	236,5	48,4
Installation électrique, plomberie, charpenterie	8,8	20,2	35,8	50,5	122,6	29,3
Entretien de logement et frais de la main-d'œuvre	2,4	5,7	8,3	17,2	53,0	9,3

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle  
moyenne par personne, le milieu de résidence et la  
nomenclature des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Habitation et dépenses d'énergie (suite)</b>						
<b>Chauffage, éclairage, eau, dépenses</b>	<b>244,2</b>	<b>376,4</b>	<b>503,8</b>	<b>669,7</b>	<b>1 208,6</b>	<b>442,9</b>
Eau	10,8	17,5	22,6	39,9	72,7	22,3
Electricité	19,7	30,5	57,7	87,5	193,8	49,1
Butane	103,5	180,8	248,7	351,6	624,9	215,8
Combustibles liquides	11,0	16,0	19,2	19,0	50,7	17,4
Bois	68,0	84,5	94,7	85,7	113,5	82,7
Charbon	5,3	8,0	10,8	20,4	29,4	10,5
Autres dépenses d'énergie	25,9	39,1	50,1	65,6	123,6	45,1
<b>Autres dépenses d'habitation</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>2,0</b>	<b>0,7</b>
<b>Total</b>	<b>601,0</b>	<b>933,0</b>	<b>1248,7</b>	<b>1 709,8</b>	<b>3 116,9</b>	<b>1 110,0</b>
<b>Equipements ménagers</b>						
<b>Mobilier et linge de maison</b>	<b>11,7</b>	<b>26,4</b>	<b>54,4</b>	<b>97,9</b>	<b>233,8</b>	<b>48,3</b>
Mobilier traditionnel	0,5	2,1	3,0	6,7	9,9	2,8
Mobilier moderne	0,9	4,0	12,0	31,3	85,3	12,8
Couvre-sol	3,5	5,2	11,0	16,0	27,9	8,5
Accessoires d'ameublement	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Articles de ménage en textile	4,8	10,9	20,9	32,0	82,2	17,7
Matière première en textile pour ameublement	0,2	0,5	0,6	2,1	4,4	0,8
Linge de maison	1,7	3,4	6,6	8,8	23,3	5,3
Mobilier non ventilé, frais de réparation de meubles et d'ameublement	0,0	0,3	0,2	0,9	0,7	0,3
<b>Ustensiles et autres articles de cuisine</b>	<b>15,4</b>	<b>30,2</b>	<b>46,4</b>	<b>65,7</b>	<b>288,8</b>	<b>48,1</b>
<b>Appareils ménagers</b>	<b>3,2</b>	<b>8,0</b>	<b>16,4</b>	<b>30,2</b>	<b>79,9</b>	<b>15,1</b>
<b>Appareils et articles d'éclairage</b>	<b>17,0</b>	<b>22,3</b>	<b>22,9</b>	<b>32,5</b>	<b>38,8</b>	<b>22,9</b>
<b>Bricolage quincaillerie et divers articles Ménagers</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>3,0</b>	<b>0,6</b>
<b>Biens et services d'entretien</b>	<b>40,6</b>	<b>62,9</b>	<b>87,5</b>	<b>117,3</b>	<b>173,5</b>	<b>73,6</b>
Produits et services de nettoyage et d'entretien	36,0	56,4	77,7	105,3	155,6	65,7
Articles de nettoyage et d'entretien	0,5	1,0	1,6	3,1	4,7	1,4
Autres produits de ménage	4,1	5,5	8,2	8,7	12,1	6,4
Nettoyage et dégraissage du linge de maison	0,0	0,0	0,0	0,2	1,1	0,1
<b>Autres dépenses liées aux équipements ménagers</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>88,1</b>	<b>150,0</b>	<b>228,6</b>	<b>344,5</b>	<b>819,1</b>	<b>208,7</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle  
moyenne par personne, le milieu de résidence et la  
nomenclature des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Hygiène et soins de santé</b>						
<b>Produits et services de toilette et d'hygiène</b>	<b>32,5</b>	<b>60,2</b>	<b>83,3</b>	<b>126,6</b>	<b>223,3</b>	<b>73,4</b>
Frais du bain et de douche	4,7	11,0	17,2	34,4	60,0	15,9
Service de coiffure et de beauté	9,3	16,2	21,9	25,7	43,1	17,8
Articles de toilette et produits de toilette et de beauté (y compris articles pour bébés)	18,5	33,0	44,2	66,5	120,2	39,7
<b>Soins médicaux</b>	<b>67,6</b>	<b>152,7</b>	<b>247,8</b>	<b>425,4</b>	<b>962,0</b>	<b>225,0</b>
Honoraires médecins	10,9	25,9	41,5	79,1	124,7	36,5
Analyse et radiologie	4,5	12,4	28,4	52,1	141,5	25,6
Soins dans les hôpitaux et situations assimilées	2,3	5,9	15,0	29,3	79,8	13,8
Accouchement	0,4	1,1	0,6	1,6	2,2	0,9
Médicaments	45,2	98,2	148,3	244,5	556,9	135,7
Soins dentaires	2,8	4,0	6,7	9,9	38,6	6,9
Lunette et autres appareils médicaux	0,2	2,9	2,2	3,6	7,1	2,1
Médecine traditionnelle	1,3	2,3	4,0	5,0	10,5	3,2
Autres dépenses liées aux soins médicaux (y compris parapharmacie)	0,0	0,0	1,1	0,3	0,7	0,3
<b>Total</b>	<b>100,1</b>	<b>212,9</b>	<b>331,1</b>	<b>552,0</b>	<b>1 185,3</b>	<b>298,4</b>
<b>Transport et communication</b>						
<b>Transport privé</b>	<b>25,3</b>	<b>68,6</b>	<b>95,8</b>	<b>203,3</b>	<b>1 103,1</b>	<b>137,1</b>
Achat de services de transport en commun	57,0	93,3	141,0	216,1	305,7	118,6
<b>Communication</b>	<b>8,2</b>	<b>20,0</b>	<b>39,4</b>	<b>79,2</b>	<b>276,8</b>	<b>42,5</b>
<b>Total</b>	<b>90,5</b>	<b>181,9</b>	<b>276,2</b>	<b>498,6</b>	<b>1685,6</b>	<b>298,2</b>
<b>Loisirs, spectacles, enseignement et culture</b>						
<b>Appareils et accessoires électroniques et récréatifs</b>	<b>9,4</b>	<b>19,0</b>	<b>28,5</b>	<b>53,7</b>	<b>98,9</b>	<b>26,7</b>
Autres articles récréatifs et frais de location des biens récréatifs	1,9	5,0	7,4	24,8	44,9	9,3
Divertissement et culture (non compris hôtels, cafés, restaurant)	0,7	2,2	4,3	8,0	35,8	4,8
Frais de vacances et de week-end	2,5	4,0	12,1	29	82,9	13,0
Enseignement	33,7	38,2	45,7	49,4	76,1	41,8
<b>Total</b>	<b>48,2</b>	<b>68,4</b>	<b>98,0</b>	<b>164,9</b>	<b>338,6</b>	<b>95,6</b>

**Tableau NA02 : Dépense non alimentaire annuelle moyenne par personne  
(en DH courants) selon les classes de la dépense annuelle  
moyenne par personne, le milieu de résidence et la nomenclature  
des biens et services (à trois chiffres) (suite)**

**Rural**

Nomenclature des biens et services (à trois chiffres)	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Autres biens et services</b>						
Bijoux et horlogerie	0,6	2,1	10,5	19,4	42,6	7,9
Fournitures de papeterie et de dessin	0,1	0,1	0,4	0,2	0,8	0,2
Maroquinerie, articles de voyage	0,3	0,4	1,2	1,5	4,6	0,9
Autres articles personnels	0,3	0,8	1,0	1,3	3,5	0,9
Dépenses diverses	25,9	54,2	107,4	204,1	700,6	112,3
Dépenses juridiques	0,1	1,0	0,5	2,3	5,2	1,0
Assurances	2,0	9,9	17,1	45,3	215,6	25,2
Services bancaires	0,0	0,0	0,0	0,3	0,9	0,1
Tabac, cigarette et autres produits à fumer	61,5	98,2	146,3	200,2	298,1	120,0
<b>Total</b>	<b>90,8</b>	<b>166,7</b>	<b>284,4</b>	<b>474,6</b>	<b>1271,9</b>	<b>268,5</b>
<b>Paiements fiscaux, transferts et remboursement des prêts</b>						
Paiements fiscaux (non liés à l'activité professionnelle)	2,1	7,3	7,2	18,3	68,5	10,4
Transferts en espèce	23,5	40,9	80,9	141,5	498,5	82,7
Transferts en nature	16,8	24,0	40,0	65,5	165,5	38,4
Remboursement des prêts	0,4	0,3	1,1	2,1	13,5	1,5
Transferts en faveur des membres absents vivants dans des ménages collectifs	0,8	5,9	11,9	29,7	35,9	10,2
<b>Total</b>	<b>43,6</b>	<b>78,4</b>	<b>141,1</b>	<b>257,1</b>	<b>781,9</b>	<b>143,2</b>

***OPINIONS DES CHEFS DE MENAGES  
SUR LA SITUATION ET LE DEVENIR DU  
NIVEAU DE VIE***

**Tableau OP 01 : Opinion des chefs de ménages sur l'évolution du niveau de vie selon leurs principales caractéristiques socio-démographiques et le milieu de résidence**

<b>Ensemble</b>	<b>(en %)</b>				
<b>Principales caractéristiques socio-démographiques des C.M</b>	<b>Evolution du niveau de vie durant les 10 années passées</b>				
	<b>Amélioration</b>	<b>Stagnation</b>	<b>Régression</b>	<b>Ne sait pas</b>	<b>Total</b>
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	27,9	23,0	47,3	1,8	100,0
Rural	26,7	24,7	46,8	1,8	100,0
<b>Sexe</b>					
Masculin	28,4	24,6	45,4	1,6	100,0
Féminin	22,6	19,4	55,3	2,7	100,0
<b>Groupes d'âge</b>					
15-24 ans	35,7	20,4	39,6	4,3	100,0
25-34 ans	29,9	23,9	42,8	3,4	100,0
35-44 ans	28,6	24,3	45,6	1,5	100,0
45-59 ans	27,1	23,4	48,4	1,1	100,0
60 ans et plus	25,4	23,6	48,8	2,2	100,0
<b>Niveau scolaire</b>					
Sans niveau	24,4	23,6	49,8	2,2	100,0
Enseignement religieux et assimilé	32,1	23,0	43,9	1,0	100,0
Primaire	26,1	25,3	46,7	1,9	100,0
Collège	30,6	25,3	42,8	1,3	100,0
Secondaire	39,1	21,0	39,5	0,4	100,0
Supérieur	45,1	21,1	33,3	0,5	100,0
<b>Taille du ménage</b>					
1-2 personnes	23,5	20,1	51,7	4,6	100,0
3-4 personnes	28,1	23,3	46,9	1,7	100,0
5-6 personnes	27,7	24,1	46,6	1,6	100,0
7-8 personnes	26,4	26,1	46,2	1,3	100,0
9 personnes et plus	29,7	22,1	46,8	1,5	100,0
<b>Nombre d'actifs occupés dans le ménage</b>					
0 actif occupé	23,1	19,3	54,5	3,1	100,0
1 actif occupé	26,0	24,9	46,9	2,2	100,0
2 actifs occupés	29,7	23,6	45,3	1,4	100,0
3 actifs occupés	28,9	23,1	46,6	1,4	100,0
4 actifs occupés	27,7	23,8	47,2	1,3	100,0
5 actifs occupés et plus	29,1	24,8	44,9	1,1	100,0
<b>Classe de la dépense annuelle par personne</b>					
1 : Moins de 3 542 Dh	18,1	24,9	54,8	2,2	100,0
2 : De 3 542 Dh à 5031 Dh	21,1	24,7	52,2	2,0	100,0
3 : De 5 032 Dh à 7 045 Dh	24,4	23,0	51,0	1,6	100,0
4 : De 7 046 Dh à 10 880 Dh	29,3	23,9	44,9	1,9	100,0
5 : 10 881 Dh et plus	37,2	22,8	38,5	1,5	100,0
<b>Total – national</b>	<b>27,4</b>	<b>23,7</b>	<b>47,1</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>

Tableau OP 02 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

(en %)

Causes de régression du niveau de vie	Sexe du chef de ménage		
	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Ensemble</b>			
Cherté de la vie	29,2	29,0	29,1
Diminution des sources d'activité	17,2	16,0	17,0
Décès, maladie ou absence du soutien principal	4,1	17,8	6,9
Augmentation des membres à charge	12,4	6,7	11,2
Augmentation des besoins	19,3	18,0	19,1
Sécheresse	16,3	10,9	15,2
Autres	1,5	1,6	1,5
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>			
Cherté de la vie	29,4	29,2	29,4
Diminution des sources d'activité	18,3	16,4	17,8
Décès, maladie ou absence du soutien principal	4,6	18,7	8,0
Augmentation des membres à charge	13,3	6,9	11,8
Augmentation des besoins	21,9	19,4	21,3
Sécheresse	10,6	7,3	9,8
Autres	1,9	2,1	1,9
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>			
Cherté de la vie	28,8	28,6	28,8
Diminution des sources d'activité	15,8	14,9	15,7
Décès, maladie ou absence du soutien principal	3,3	15,6	5,1
Augmentation des membres à charge	11,1	6,1	10,5
Augmentation des besoins	15,8	14,3	15,6
Sécheresse	24,1	19,9	23,5
Autres	0,9	0,6	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 03 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés  
selon l'âge du chef de ménage et le milieu de résidence**

(en %)

Causes de régression du niveau de vie	Groupes d'âge du chef de ménage (en ans)					
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	Ensemble
<b>Ensemble</b>						
Cherté de la vie	30,5	29,8	28,7	29,0	29,4	29,1
Diminution des sources d'activité	18,5	17,3	15,8	16,6	18,4	17,0
Décès, maladie ou absence du soutien principal	5,2	5,2	5,3	6,5	9,2	6,9
Augmentation des membres à charge	8,9	11,2	13,7	12,2	8,1	11,2
Augmentation des besoins	16,2	18,6	20,2	19,8	17,5	19,1
Sécheresse	18,8	16,6	14,9	14,3	15,9	15,2
Autres	1,9	1,3	1,4	1,6	1,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Cherté de la vie	29,8	30,5	29,1	29,2	29,5	29,4
Diminution des sources d'activité	19,8	17,7	16,7	17,2	19,6	17,8
Décès, maladie ou absence du soutien principal	1,6	6,1	5,7	7,9	10,8	8,0
Augmentation des membres à charge	5,1	11,1	14,2	12,6	9,0	11,8
Augmentation des besoins	26,3	20,6	22,7	21,8	19,6	21,3
Sécheresse	12,9	12,0	9,9	9,1	9,8	9,8
Autres	4,5	2,0	1,8	2,2	1,7	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Cherté de la vie	31,0	28,8	28,2	28,7	29,3	28,8
Diminution des sources d'activité	17,5	16,8	14,4	15,4	16,5	15,7
Décès, maladie ou absence du soutien principal	7,9	4,2	4,6	4,1	7,0	5,1
Augmentation des membres à charge	11,7	11,4	13,1	11,4	6,8	10,5
Augmentation des besoins	8,6	16,4	16,5	16,0	14,4	15,6
Sécheresse	23,3	22,0	22,3	23,7	24,8	23,5
Autres	0,0	0,4	0,9	0,7	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 04 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés  
selon la taille du ménage**

**(en %)**

Causes de régression du niveau de vie	Taille du ménage (en personnes)					Ensemble
	1-2	3-4	5-6	7-8	9 et plus	
<b>Ensemble</b>						
Cherté de la vie	31,5	30,4	28,9	28,6	27,1	29,1
Diminution des sources d'activité	19,8	17,8	16,3	16,8	15,6	17,0
Décès, maladie ou absence du soutien principal	15,1	8,2	6,2	5,0	4,0	6,9
Augmentation des membres à charge	1,1	6,2	11,8	15,2	18,2	11,2
Augmentation des besoins	15,0	20,3	20,5	18,4	17,7	19,1
Sécheresse	14,9	15,2	14,9	14,7	16,6	15,2
Autres	2,7	1,9	1,4	1,3	0,8	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Cherté de la vie	31,8	30,6	29,1	28,7	27,2	29,4
Diminution des sources d'activité	20,2	18,1	17,2	17,4	17,8	17,8
Décès, maladie ou absence du soutien principal	16,5	8,9	7,0	6,1	5,3	8,0
Augmentation des membres à charge	1,3	6,7	12,8	16,5	19,5	11,8
Augmentation des besoins	16,5	22,7	22,5	20,8	19,8	21,3
Sécheresse	10,6	10,6	9,7	8,8	9,3	9,8
Autres	3,1	2,4	1,7	1,7	1,1	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Cherté de la vie	30,9	30,0	28,8	28,6	27,0	28,8
Diminution des sources d'activité	19,1	17,3	14,8	16,0	13,5	15,7
Décès, maladie ou absence du soutien principal	12,6	6,8	4,7	3,6	2,7	5,1
Augmentation des membres à charge	0,7	5,3	9,9	13,3	16,9	10,5
Augmentation des besoins	12,0	15,5	17,0	15,2	15,8	15,6
Sécheresse	22,8	24,2	24,0	22,5	23,5	23,5
Autres	1,9	0,9	0,8	0,8	0,6	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 05 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés  
selon le nombre d'actifs occupés dans le ménage**

(en %)

Causes de régression du niveau de vie	Nombre d'actifs occupés (AO) dans le ménage						Ensemble
	0 AO	1AO	2 AO	3 AO	4 AO	5 AO et +	
<b>Ensemble</b>							
Cherté de la vie	30,0	29,8	28,6	28,6	28,7	27,9	29,1
Diminution des sources d'activité	17,2	17,7	16,7	16,8	15,4	16,2	17,0
Décès, maladie ou absence du soutien principal	14,3	6,5	6,7	5,6	5,3	3,3	6,9
Augmentation des membres à charge	6,1	11,1	12,2	12,5	12,2	12,8	11,2
Augmentation des besoins	18,1	20,2	19,9	18,1	17,8	16,5	19,1
Sécheresse	11,8	12,8	14,6	17,2	19,6	22,6	15,2
Autres	2,4	1,9	1,3	1,2	0,9	0,7	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>							
Cherté de la vie	30,0	30,0	28,7	28,3	29,0	27,9	29,4
Diminution des sources d'activité	17,9	18,1	17,2	17,5	17,8	20,0	17,8
Décès, maladie ou absence du soutien principal	14,7	6,6	7,8	6,7	6,8	6,6	8,0
Augmentation des membres à charge	6,7	11,5	13,1	14,1	14,2	15,6	11,8
Augmentation des besoins	19,7	21,6	22,1	20,8	21,4	20,0	21,3
Sécheresse	8,5	10,0	9,4	11,1	10,0	9,3	9,8
Autres	2,5	2,2	1,7	1,5	0,8	0,6	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>							
Cherté de la vie	30,3	29,4	28,4	29,0	28,7	27,9	28,8
Diminution des sources d'activité	15,0	16,6	15,8	16,2	14,0	15,3	15,7
Décès, maladie ou absence du soutien principal	13,2	6,1	5,0	4,3	4,4	2,7	5,1
Augmentation des membres à charge	4,0	9,8	10,6	10,8	11,1	12,3	10,5
Augmentation des besoins	12,8	16,1	16,2	15,1	15,6	15,8	15,6
Sécheresse	22,7	21,1	23,4	23,8	25,3	25,3	23,5
Autres	2,0	0,9	0,6	0,8	0,9	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 06 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés  
selon le niveau scolaire du chef de ménage**

(en %)

Causes de régression du niveau de vie	Niveau scolaire du chef de ménage						Ensemble
	Sans niveau	Supérieur	Primaire	Collège	Secondaire	Autre niveau	
<b>Ensemble</b>							
Cherté de la vie	29,2	29,6	29,2	29,9	29,0	28,1	29,1
Diminution des sources d'activité	17,2	11,4	17,4	17,2	13,6	18,1	17,0
Décès, maladie ou absence du soutien principal	7,9	7,2	5,0	5,2	6,4	4,1	6,9
Augmentation des membres à charge	10,4	12,4	13,2	12,0	13,0	11,7	11,2
Augmentation des besoins	17,8	25,7	20,4	22,0	23,8	18,9	19,1
Sécheresse	16,3	10,7	13,1	11,6	10,9	18,0	15,2
Autres	1,2	3,0	1,7	2,1	3,3	1,1	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>							
Cherté de la vie	29,3	29,6	29,9	29,8	29,0	28,1	29,4
Diminution des sources d'activité	18,6	11,5	17,8	17,5	13,7	20,0	17,8
Décès, maladie ou absence du soutien principal	10,1	7,0	5,5	5,3	6,5	5,0	8,0
Augmentation des membres à charge	10,8	12,9	13,4	12,2	13,2	12,4	11,8
Augmentation des besoins	20,2	25,5	21,8	22,6	24,0	21,5	21,3
Sécheresse	9,4	10,3	9,7	10,3	10,2	11,6	9,8
Autres	1,6	3,2	1,9	2,3	3,4	1,4	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>							
Cherté de la vie	29,0	28,8	27,3	30,7	29,3	28,1	28,8
Diminution des sources d'activité	15,6	8,2	16,3	15,0	11,6	16,0	15,7
Décès, maladie ou absence du soutien principal	5,6	1,1	3,6	4,3	4,3	3,2	5,1
Augmentation des membres à charge	10,1	4,6	12,7	10,6	11,1	10,9	10,5
Augmentation des besoins	15,2	28,8	16,8	17,7	21,8	16,0	15,6
Sécheresse	23,7	18,5	22,1	20,2	19,9	25,1	23,5
Autres	0,8	0,0	1,2	1,5	2,0	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 07 : Causes de régression du niveau de vie des ménages concernés  
selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne**

(en %)

Causes de régression du niveau de vie	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Ensemble</b>						
Cherté de la vie	28,8	29,0	29,0	29,2	29,7	29,1
Diminution des sources d'activité	16,6	17,0	17,4	17,1	16,7	17,0
Décès, maladie ou absence du soutien principal	4,6	5,4	6,6	7,7	9,5	6,9
Augmentation des membres à charge	15,1	13,1	11,3	9,7	7,9	11,2
Augmentation des besoins	16,1	17,1	19,3	20,5	21,8	19,1
Sécheresse	18,0	17,0	15,3	14,0	12,2	15,2
Autres	0,8	1,4	1,1	1,8	2,2	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Cherté de la vie	28,8	29,6	28,9	29,3	29,8	29,4
Diminution des sources d'activité	19,8	19,2	18,6	17,3	16,5	17,8
Décès, maladie ou absence du soutien principal	5,6	6,1	7,3	8,2	9,9	8,0
Augmentation des membres à charge	19,1	14,5	13,0	10,8	8,4	11,8
Augmentation des besoins	17,8	19,3	20,9	22,5	22,6	21,3
Sécheresse	7,9	9,3	9,8	9,9	10,4	9,8
Autres	1,0	2,0	1,5	2,0	2,4	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Cherté de la vie	28,8	28,4	29,1	28,8	28,8	28,8
Diminution des sources d'activité	15,4	15,0	15,5	16,4	18,4	15,7
Décès, maladie ou absence du soutien principal	4,1	4,8	5,5	6,6	6,6	5,1
Augmentation des membres à charge	13,5	11,8	8,5	6,5	4,5	10,5
Augmentation des besoins	15,4	15,1	16,5	15,2	16,7	15,6
Sécheresse	21,9	24,0	24,3	25,2	23,5	23,5
Autres	0,7	0,9	0,6	1,3	1,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> Signification des classes de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3 542 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

**Tableau OP 08 : Opinions des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon le sexe du chef de ménage**

(en %)

Groupes de dépenses de consommation	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Ensemble</b>			
Alimentation	31,1	32,1	31,3
Habillement	21,7	21,6	21,7
Transport	6,2	5,6	6,1
Habitation et équipements durables	9,6	11,5	9,9
Scolarisation des enfants	12,1	8,4	11,5
Soins de santé et médicaments	15,5	17,8	15,9
Voyage, loisirs et activités culturelles	2,4	2,1	2,4
Transferts	1,3	0,9	1,2
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>			
Alimentation	29,5	31,4	29,9
Habillement	19,5	20,3	19,6
Transport	4,4	4,3	4,3
Habitation et équipements durables	13,3	14,1	13,5
Scolarisation des enfants	12,9	8,3	11,9
Soins de santé et médicaments	15,6	18,3	16,2
Voyage, loisirs et activités culturelles	3,2	2,4	3,1
Transferts	1,6	0,9	1,5
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>			
Alimentation	33,5	34,2	33,6
Habillement	25,1	25,5	25,2
Transport	9,1	9,1	9,0
Habitation et équipements durables	4,0	4,3	4,1
Scolarisation des enfants	11,0	8,7	10,7
Soins de santé et médicaments	15,2	16,3	15,3
Voyage, loisirs et activités culturelles	1,2	1,2	1,2
Transferts	0,9	0,7	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 09 : Opinions des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon le groupe d'âge du chef de ménage**

(en %)

Groupes de dépenses de consommation	Groupes d'âge du chef de ménage (en ans)					
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	Ensemble
<b>Ensemble</b>						
Alimentation	30,5	31,9	30,2	30,9	32,5	31,3
Habillement	24,4	22,5	21,8	21,7	21,2	21,7
Transport	11,3	6,4	5,5	5,6	7,0	6,1
Habitation et équipements durables	9,1	11,7	10,5	9,8	8,9	9,9
Scolarisation des enfants	4,8	8,6	15,0	14,0	6,7	11,5
Soins de santé et médicaments	12,9	14,6	13,0	14,7	20,5	15,9
Voyage, loisirs et activités culturelles	3,0	2,8	2,5	2,2	2,3	2,4
Transferts	4,0	1,5	1,5	1,1	0,9	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Alimentation	28,4	30,5	28,5	29,5	31,4	29,9
Habillement	21,5	19,5	19,6	20,0	19,2	19,6
Transport	9,7	4,1	4,0	4,2	4,7	4,3
Habitation et équipements durables	13,4	17,0	14,3	12,7	12,4	13,5
Scolarisation des enfants	6,3	8,7	15,0	14,7	6,7	11,9
Soins de santé et médicaments	10,3	14,6	13,4	14,8	21,5	16,2
Voyage, loisirs et activités culturelles	3,8	3,8	3,3	2,8	3,0	3,1
Transferts	6,6	1,8	1,9	1,3	1,1	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Alimentation	32,9	33,8	33,2	33,5	34,0	33,6
Habillement	27,6	26,6	25,5	25,0	24,2	25,2
Transport	13,2	9,6	8,0	8,2	10,5	9,0
Habitation et équipements durables	4,2	4,6	4,0	4,3	3,6	4,1
Scolarisation des enfants	3,0	8,4	14,9	12,7	6,6	10,7
Soins de santé et médicaments	16,0	14,5	12,3	14,5	19,0	15,3
Voyage, loisirs et activités culturelles	2,1	1,4	1,2	1,0	1,3	1,2
Transferts	1,0	1,1	0,9	0,8	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 10 : Opinion des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon la taille du ménage**

Groupes de dépenses de consommation	Taille du ménage (en personnes)					
	1-2	3-4	5-6	7-8	9 et plus	Ensemble
<b>Ensemble</b>						
Alimentation	32,4	31,2	30,7	31,4	31,8	31,3
Habillement	20,2	21,1	21,6	22,2	23,0	21,7
Transport	7,8	6,7	5,5	5,6	6,1	6,1
Habitation et équipements durables	13,0	12,1	9,8	8,5	7,1	9,9
Scolarisation des enfants	2,1	7,2	13,7	14,9	13,9	11,5
Soins de santé et médicaments	18,8	17,2	15,0	14,9	15,4	15,9
Voyage, loisirs et activités culturelles	3,1	2,9	2,6	1,6	1,7	2,4
Transferts	2,6	1,6	1,1	0,9	1,0	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Alimentation	31,4	29,8	29,2	30,0	30,4	29,9
Habillement	18,0	19,0	19,6	20,2	21,4	19,6
Transport	6,1	5,1	3,9	3,7	3,6	4,3
Habitation et équipements durables	17,0	15,3	12,9	11,8	11,2	13,5
Scolarisation des enfants	2,6	7,7	14,5	16,0	14,5	11,9
Soins de santé et médicaments	18,0	17,7	15,3	15,3	15,2	16,2
Voyage, loisirs et activités culturelles	3,9	3,6	3,3	2,2	2,3	3,1
Transferts	3,0	1,8	1,3	0,8	1,4	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Alimentation	34,4	34,3	33,5	33,4	33,0	33,6
Habillement	24,6	26,1	25,3	25,1	24,4	25,2
Transport	11,4	10,4	8,6	8,3	8,4	9,0
Habitation et équipements durables	4,6	4,5	4,0	4,0	3,4	4,1
Scolarisation des enfants	1,2	6,2	12,1	13,3	13,4	10,7
Soins de santé et médicaments	20,7	16,0	14,4	14,2	15,5	15,3
Voyage, loisirs et activités culturelles	1,4	1,5	1,3	0,9	1,3	1,2
Transferts	1,7	1,0	0,8	0,8	0,6	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 11 : Opinions des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon le niveau scolaire du chef de ménage**

Groupes de dépenses de consommation	Niveau scolaire du chef de ménage						
	Sans niveau	Supérieur	Primaire	Collège	Secondaire	Autre niveau	Ensemble
<b>Ensemble</b>							
Alimentation	32,6	22,9	30,8	29,5	27,5	31,5	31,3
Habillement	23,0	12,4	21,7	19,5	17,4	21,6	21,7
Transport	6,6	7,3	4,1	4,7	6,3	7,5	6,1
Habitation et équipements durables	8,6	15,8	11,7	12,7	13,5	8,0	9,9
Scolarisation des enfants	10,1	12,8	13,7	13,3	14,4	11,9	11,5
Soins de santé et médicaments	16,5	15,0	14,5	15,2	13,8	16,2	15,9
Voyage, loisirs et activités culturelles	1,7	9,2	2,2	3,4	4,8	2,1	2,4
Transferts	0,9	4,6	1,3	1,7	2,3	1,2	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>							
Alimentation	31,4	22,8	29,9	29,0	27,4	29,9	29,9
Habillement	20,8	12,4	20,3	18,8	16,9	20,2	19,6
Transport	4,1	7,0	3,3	4,0	6,2	5,2	4,3
Habitation et équipements durables	12,9	16,1	13,9	14,3	13,9	12,3	13,5
Scolarisation des enfants	10,2	12,7	13,9	13,6	14,3	12,0	11,9
Soins de santé et médicaments	17,4	14,7	14,9	15,0	14,1	16,6	16,2
Voyage, loisirs et activités culturelles	2,2	9,5	2,4	3,7	4,9	2,5	3,1
Transferts	1,0	4,8	1,4	1,6	2,3	1,3	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>							
Alimentation	33,9	24,0	33,4	32,0	29,3	33,3	33,6
Habillement	25,5	12,6	25,6	23,4	24,5	23,0	25,2
Transport	9,3	11,2	6,7	9,0	8,6	9,8	9,0
Habitation et équipements durables	3,8	11,3	5,4	3,8	6,8	3,7	4,1
Scolarisation des enfants	10,0	14,7	13,4	12,1	16,1	11,8	10,7
Soins de santé et médicaments	15,6	19,2	13,4	16,4	9,4	15,7	15,3
Voyage, loisirs et activités culturelles	1,1	4,1	1,4	1,6	2,7	1,6	1,2
Transferts	0,8	2,9	0,7	1,7	2,6	1,1	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 12 : Opinion des chefs de ménages sur les groupes de dépenses de consommation posant le plus de problèmes selon les classes de la dépense annuelle moyenne par personne**

(en %)

Groupes de dépenses de consommation	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>1</sup>					Ensemble
	1	2	3	4	5	
<b>Ensemble</b>						
Alimentation	33,5	33,2	32,2	31,4	28,1	31,3
Habillement	26,2	24,3	22,8	21,4	17,1	21,7
Transport	7,0	6,0	5,8	5,3	6,6	6,1
Habitation et équipements durables	6,3	7,8	9,3	10,9	12,9	9,9
Scolarisation des enfants	13,2	13,1	12,2	11,1	9,3	11,5
Soins de santé et médicaments	12,6	14,0	15,7	16,8	18,3	15,9
Voyage, loisirs et activités culturelles	0,8	1,2	1,3	2,1	4,9	2,4
Transferts	0,4	0,4	0,7	1,0	2,8	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Urbain</b>						
Alimentation	32,4	32,0	31,4	30,5	27,7	29,9
Habillement	23,9	23,4	21,1	20,6	16,3	19,6
Transport	3,2	3,1	3,2	3,9	5,8	4,3
Habitation et équipements durables	13,0	12,6	13,1	13,2	14,2	13,5
Scolarisation des enfants	14,0	14,4	13,8	12,1	9,8	11,9
Soins de santé et médicaments	12,4	13,0	15,2	16,4	18,1	16,2
Voyage, loisirs et activités culturelles	0,8	1,3	1,6	2,3	5,3	3,1
Transferts	0,3	0,2	0,6	1,0	2,8	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Rural</b>						
Alimentation	33,9	34,2	33,3	33,8	31,4	33,6
Habillement	27,1	25,1	25,2	23,5	22,0	25,2
Transport	8,4	8,2	9,6	9,2	11,7	9,0
Habitation et équipements durables	3,9	4,0	3,9	4,6	4,1	4,1
Scolarisation des enfants	12,8	12,1	9,9	8,6	5,9	10,7
Soins de santé et médicaments	12,6	14,7	16,2	17,7	19,5	15,3
Voyage, loisirs et activités culturelles	0,8	1,1	1,0	1,6	2,7	1,2
Transferts	0,5	0,6	0,9	1,0	2,7	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Signification des classes de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3 542 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881 DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

**Tableau OP 13 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon le sexe du chef de ménage**

(en %)

Principales inquiétudes	Sexe du chef de ménage		
	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Ensemble</b>			
Sécheresse	22,2	18,1	21,5
Chômage des jeunes	18,9	18,1	18,7
Cherté de la vie	25,3	26,4	25,5
Interruption de scolarisation	2,3	1,9	2,3
Délinquance	4,4	3,5	4,2
Maladie ou invalidité	12,3	15,0	12,8
Manque de sources monétaires	9,9	11,1	10,1
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,1	1,6	1,2
Consommation des cigarettes	0,5	0,5	0,5
Consommation des drogues	2,0	1,8	1,9
Problèmes familiaux complexes	1,1	2,0	1,3
Autres	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>			
Sécheresse	16,3	14,2	15,9
Chômage des jeunes	21,3	20,1	21,1
Cherté de la vie	24,0	25,9	24,4
Interruption de scolarisation	3,2	2,3	3,0
Délinquance	5,9	4,0	5,5
Maladie ou invalidité	13,2	15,9	13,7
Manque de sources monétaires	9,6	10,7	9,8
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,5	1,7	1,5
Consommation des cigarettes	0,6	0,5	0,6
Consommation des drogues	2,8	2,2	2,7
Problèmes familiaux complexes	1,6	2,5	1,8
Autres	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>			
Sécheresse	30,8	28,7	30,5
Chômage des jeunes	15,3	12,6	15,0
Cherté de la vie	27,1	27,7	27,2
Interruption de scolarisation	1,2	0,9	1,2
Délinquance	2,3	2,3	2,3
Maladie ou invalidité	11,0	12,7	11,2
Manque de sources monétaires	10,2	12,2	10,4
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,7	1,3	0,8
Consommation des cigarettes	0,2	0,2	0,2
Consommation des drogues	0,7	0,7	0,7
Problèmes familiaux complexes	0,5	0,6	0,5
Autres	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau OP 14 : **Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon les groupes d'âge du chef de ménage et le milieu de résidence**

(en %)

Principales inquiétudes	Groupes d'âge du chef de ménage (en ans)					
	15-24	25-34	35-44	45-59	60 et plus	Ensemble
<b>Ensemble</b>						
Sécheresse	22,8	22,5	20,9	20,3	23,2	21,5
Chômage des jeunes	19,9	16,6	17,2	21,0	17,9	18,7
Cherté de la vie	25,3	26,4	25,5	24,7	26,1	25,5
Interruption de scolarisation	1,1	1,5	3,2	2,9	1,1	2,3
Délinquance	1,6	4,1	5,5	4,9	2,5	4,2
Maladie ou invalidité	9,4	12,1	11,9	11,6	15,5	12,8
Manque de sources monétaires	13,0	11,4	10,2	9,7	9,9	10,1
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,8	1,4	1,7	1,2	0,7	1,2
Consommation des cigarettes	0,5	0,4	0,6	0,5	0,3	0,5
Consommation des drogues	2,7	1,7	1,9	2,1	1,7	1,9
Problèmes familiaux complexes	2,9	1,9	1,4	1,1	1,1	1,3
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Sécheresse	16,0	16,4	15,6	14,7	17,5	15,9
Chômage des jeunes	21,6	17,3	18,8	23,6	21,0	21,1
Cherté de la vie	22,2	25,7	24,2	23,4	25,6	24,4
Interruption de scolarisation	1,3	2,1	4,0	3,8	1,4	3,0
Délinquance	2,1	5,5	7,1	6,2	3,1	5,5
Maladie ou invalidité	11,2	13,9	12,9	12,3	16,5	13,7
Manque de sources monétaires	15,4	11,4	9,8	9,4	9,7	9,8
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,2	1,6	2,2	1,5	0,9	1,5
Consommation des cigarettes	1,0	0,6	0,8	0,8	0,3	0,6
Consommation des drogues	4,6	2,7	2,6	2,9	2,5	2,7
Problèmes familiaux complexes	3,4	2,8	3,0	1,4	1,5	1,8
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Sécheresse	30,4	30,0	29,9	30,5	31,3	30,5
Chômage des jeunes	18,0	15,7	14,5	16,1	13,6	15,0
Cherté de la vie	28,8	27,4	27,7	27,0	26,9	27,2
Interruption de scolarisation	0,9	0,8	1,4	1,4	0,7	1,2
Délinquance	0,9	2,3	2,8	2,5	1,6	2,3
Maladie ou invalidité	7,5	9,7	10,2	10,2	13,9	11,2
Manque de sources monétaires	10,3	11,3	10,8	10,1	10,2	10,4
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,4	1,1	1,1	0,7	0,5	0,8
Consommation des cigarettes	0,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Consommation des drogues	0,6	0,6	0,8	0,8	0,6	0,7
Problèmes familiaux complexes	2,2	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5
Autres	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau OP 15 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon la taille du ménage

(en %)

Principales inquiétudes	Taille du ménage (en personnes)					Ensemble
	1-2	3-4	5-6	7-8	9 et plus	
<b>Ensemble</b>						
Sécheresse	21,7	20,4	20,7	21,8	24,6	21,5
Chômage des jeunes	11,8	16,9	19,3	20,8	21,3	18,7
Cherté de la vie	27,5	26,0	25,3	24,8	25,0	25,5
Interruption de scolarisation	0,6	2,0	2,8	2,6	2,0	2,3
Délinquance	1,9	4,0	5,2	4,7	3,4	4,2
Maladie ou invalidité	18,5	14,6	11,8	11,4	10,5	12,8
Manque de sources monétaires	13,4	10,6	9,7	9,4	9,1	10,1
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,5	1,3	1,4	1,3	1,0	1,2
Consommation des cigarettes	0,3	0,5	0,6	0,3	0,4	0,5
Consommation des drogues	1,2	2,0	2,2	2,0	1,7	1,9
Problèmes familiaux complexes	2,6	1,7	1,0	0,9	1,0	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Sécheresse	17,7	16,0	15,3	15,1	17,9	15,9
Chômage des jeunes	13,4	18,6	22,0	24,2	25,1	21,1
Cherté de la vie	27,2	24,9	24,0	23,5	24,0	24,4
Interruption de scolarisation	0,8	2,7	3,6	3,4	2,7	3,0
Délinquance	2,3	4,9	6,6	6,3	4,9	5,5
Maladie ou invalidité	18,9	15,5	12,6	12,3	11,1	13,7
Manque de sources monétaires	13,7	10,5	9,0	9,1	8,9	9,8
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,7	1,5	1,8	1,6	1,4	1,5
Consommation des cigarettes	0,4	0,6	0,8	0,4	0,6	0,6
Consommation des drogues	1,6	2,7	2,9	2,9	2,8	2,7
Problèmes familiaux complexes	3,3	2,1	1,4	1,2	1,6	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Sécheresse	29,5	30,1	30,3	30,9	31,1	30,5
Chômage des jeunes	8,5	13,2	14,6	16,4	18,1	15,0
Cherté de la vie	28,1	28,5	27,6	26,6	25,9	27,2
Interruption de scolarisation	0,2	0,7	1,4	1,4	1,3	1,2
Délinquance	1,3	1,9	2,5	2,6	2,2	2,3
Maladie ou invalidité	17,8	12,5	10,4	10,0	10,0	11,2
Manque de sources monétaires	12,7	10,9	10,9	9,9	9,2	10,4
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,2	0,8	0,8	0,9	0,7	0,8
Consommation des cigarettes	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2
Consommation des drogues	0,3	0,5	0,9	0,7	0,8	0,7
Problèmes familiaux complexes	1,2	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5
Autres	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau OP 16 : **Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon le niveau scolaire du chef de ménage**

Principales inquiétudes	Niveau scolaire du chef de ménage						Ensemble
	Sans niveau	Supérieur	Prim-aire	Collège	Secon-daire	Autre niveau	
<b>Ensemble</b>							
Sécheresse	23,4	13,9	19,2	17,0	16,0	24,0	21,5
Chômage des jeunes	17,5	21,9	20,4	21,1	22,2	17,9	18,7
Cherté de la vie	26,9	18,0	24,9	23,0	21,1	25,5	25,5
Interruption de scolarisation	1,6	5,0	3,0	3,6	4,1	1,7	2,3
Délinquance	3,1	10,7	5,2	6,9	7,8	2,9	4,2
Maladie ou invalidité	13,0	13,0	11,9	11,9	12,7	13,7	12,8
Manque de sources monétaires	10,8	6,3	9,9	9,1	7,7	9,9	10,1
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,0	2,0	1,4	1,6	1,8	1,1	1,2
Consommation des cigarettes	0,3	1,1	0,6	0,8	0,9	0,4	0,5
Consommation des drogues	1,4	4,6	2,1	3,2	3,3	2,1	1,9
Problèmes familiaux complexes	1,0	3,5	1,4	1,8	2,3	0,8	1,3
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>							
Sécheresse	16,5	13,3	15,7	14,8	15,2	16,6	15,9
Chômage des jeunes	20,5	22,1	21,5	21,2	22,2	21,7	21,1
Cherté de la vie	26,1	18,0	24,5	22,8	20,9	24,3	24,4
Interruption de scolarisation	2,2	4,9	3,5	3,9	4,3	1,9	3,0
Délinquance	4,0	10,7	6,2	7,5	7,8	3,7	5,5
Maladie ou invalidité	14,6	13,2	12,5	12,4	13,1	14,6	13,7
Manque de sources monétaires	10,6	6,4	10,0	9,1	7,6	10,7	9,8
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,3	2,1	1,4	1,9	1,9	1,6	1,5
Consommation des cigarettes	0,5	1,1	0,7	0,9	0,9	0,5	0,6
Consommation des drogues	2,2	4,6	2,4	3,5	3,6	3,2	2,7
Problèmes familiaux complexes	1,5	3,6	1,6	2,0	2,4	1,2	1,8
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>							
Sécheresse	30,8	22,4	29,0	28,5	26,8	31,3	30,5
Chômage des jeunes	14,4	18,5	17,2	20,6	21,1	14,1	15,0
Cherté de la vie	27,7	18,4	26,3	24,1	22,6	26,6	27,2
Interruption de scolarisation	1,0	6,1	1,8	2,0	1,1	1,4	1,2
Délinquance	2,1	10,9	2,3	3,4	8,5	2,1	2,3
Maladie ou invalidité	11,2	9,8	10,4	9,1	8,1	13,0	11,2
Manque de sources monétaires	10,9	5,0	9,4	9,4	9,0	9,1	10,4
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,7	1,0	1,2	0,1	0,8	0,7	0,8
Consommation des cigarettes	0,2	0,9	0,4	0,5	0,9	0,2	0,2
Consommation des drogues	0,5	4,2	1,1	1,6	0,0	1,0	0,7
Problèmes familiaux complexes	0,5	2,8	0,9	0,9	1,1	0,4	0,5
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau OP 17 : Opinions des chefs de ménages sur les principales inquiétudes d'avenir selon la classe de la dépense annuelle moyenne par personne (en %)**

Principales inquiétudes	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne <sup>1</sup>					
	1	2	3	4	5	Ensemble
<b>Ensemble</b>						
Sécheresse	27,7	24,5	22,1	19,5	17,3	21,5
Chômage des jeunes	16,6	17,9	19,1	19,7	19,5	18,7
Cherté de la vie	29,0	27,3	26,1	25,2	22,2	25,5
Interruption de scolarisation	1,4	1,8	2,2	2,4	3,1	2,3
Délinquance	2,5	3,3	3,8	4,4	6,0	4,2
Maladie ou invalidité	9,6	11,0	12,0	13,6	15,4	12,8
Manque de sources monétaires	11,0	11,2	10,5	9,9	8,8	10,1
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,0	1,0	1,3	1,2	1,5	1,2
Consommation des cigarettes	0,3	0,3	0,3	0,5	0,7	0,5
Consommation des drogues	0,5	1,0	1,6	2,2	3,3	1,9
Problèmes familiaux complexes	0,4	0,7	1,0	1,4	2,2	1,3
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Sécheresse	17,5	16,7	16,3	15,5	15,5	15,9
Chômage des jeunes	21,7	21,7	21,5	21,6	20,2	21,1
Cherté de la vie	28,3	26,9	25,8	24,9	22,0	24,4
Interruption de scolarisation	2,0	2,7	3,0	2,8	3,3	3,0
Délinquance	4,7	4,7	4,8	5,2	6,4	5,5
Maladie ou invalidité	10,6	11,8	12,3	13,7	15,6	13,7
Manque de sources monétaires	11,0	11,1	10,8	10,0	8,7	9,8
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	1,5	1,3	1,6	1,4	1,6	1,5
Consommation des cigarettes	0,6	0,5	0,4	0,6	0,8	0,6
Consommation des drogues	1,3	1,8	2,1	2,7	3,5	2,7
Problèmes familiaux complexes	0,8	0,8	1,4	1,6	2,4	1,8
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>						
Sécheresse	31,3	30,6	30,2	29,8	29,8	30,5
Chômage des jeunes	14,7	14,9	15,8	14,7	14,6	15,0
Cherté de la vie	29,2	27,5	26,5	25,7	24,0	27,2
Interruption de scolarisation	1,1	1,1	1,1	1,3	1,5	1,2
Délinquance	1,8	0,2	2,5	2,3	3,6	2,3
Maladie ou invalidité	9,3	10,5	11,6	13,5	14,2	11,2
Manque de sources monétaires	10,9	11,2	10,0	9,8	8,9	10,4
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	0,9	0,7	0,8	0,8	0,4	0,8
Consommation des cigarettes	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	0,2
Consommation des drogues	0,3	0,5	0,9	1,0	1,4	0,7
Problèmes familiaux complexes	0,3	0,6	0,4	0,8	1,1	0,5
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> Signification des classes de la DAMP (classes de quintiles) :

1 : Moins de 3 542 DH

4 : De 7 046 DH à moins de 10 881DH

2 : De 3 542 DH à moins de 5 032 DH

5 : 10 881 DH et plus

3 : De 5 032 DH à moins de 7 046 DH

## **TROISIEME PARTIE**

### **ANNEXES METHODOLOGIQUES**

## *ANNEXE I*

### **PRINCIPAUX ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LA CONSOMMATION ET LES DEPENSES AUPRES DES MENAGES 2000/2001**

Pour connaître les dépenses et la consommation des ménages, les enquêtes par sondage constituent de précieuses sources d'information. Ce type d'enquêtes prend de plus en plus d'importance aussi bien dans l'analyse économique que dans les travaux de planification. En effet, ces opérations statistiques fournissent les données de base sur le niveau de vie des ménages, les disparités entre les différentes couches sociales et régions du pays. Elles permettent également de déceler les tendances de la demande des ménages et de mettre à jour certains indicateurs socio-économiques nécessaires à la gestion économique du pays tels que les indices des prix à la consommation, l'estimation de la consommation privée des ménages, etc... En outre, devant la rareté des sources d'information fiables sur les revenus dans les pays en développement, ces enquêtes permettent d'approcher la répartition des revenus.

La dernière opération sur la consommation et les dépenses des ménages, réalisée en 1984/85, a fourni une masse d'informations statistiques extrêmement pertinentes. Cependant, compte tenu des différents changements socio-économiques qu'a connus le pays depuis cette date, les données disponibles ne reflètent plus la réalité actuelle. D'où la réalisation d'une nouvelle enquête et ce, en vue d'actualiser les données disponibles et de mettre à jour certains indicateurs socio-économiques .

L'enquête réalisée sur la consommation et les dépenses des ménages (ENCDM 2000/2001) a été menée du 1 Novembre 2000 au 31 Octobre 2001. Les principaux éléments de base se rapportant à la conception, à la méthodologie et à l'exécution de cette opération sont présentés ci-après.

#### **1. Historique des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages menées au Maroc**

Jusqu'en 1959, aucune enquête représentant l'ensemble de la population marocaine n'a été réalisée. Quelques monographies et études, se limitant à un nombre réduit des régions et à une couche particulière de la population ont été effectuées. Avant l'indépendance du pays, la seule grande enquête par sondage a été réalisée en 1955. Parmi les 3 036 ménages prévus de l'échantillon, seuls 1 406 ont été enquêtés. Ces monographies et études ne permettaient aucune comparaison dans le temps et dans l'espace.

La première opération, de portée vraiment nationale fût réalisée en 1959/60 (4325 ménages), la seconde en 1970/71 (6459 ménages) et la troisième en 1984/85 (14 500 ménages). Les résultats de ces opérations statistiques ont servi aussi bien dans les différents travaux de planification et de la programmation sociale et économique que dans l'élaboration de certains indicateurs socio-économiques de base (indice du coût de la vie, agrégats de la comptabilité nationale, ...).

Les différents changements socio-économiques intervenus depuis 1985 et la nécessité de la mise à niveau du système national d'information ont conduit à la réalisation d'une nouvelle enquête en 2000/2001 (14 500 ménages) pour actualiser les données disponibles.

Par ailleurs, il y a également lieu de signaler que les données sur les dépenses des ménages ont été recueillies dans le cadre des deux enquêtes sur les niveaux de vie réalisées en 1990/91 (échantillon : 3360 ménages) et en 1998/99 (échantillon : 5180 ménages).

## **2. Objectifs de l'enquête**

La diversité de leurs objectifs, leur complexité et l'éloignement des dates de leur réalisation ont fait que les enquêtes marocaines en la matière ont cherché un compromis qui puisse répondre aussi bien aux besoins d'une enquête sur le budget (ou les dépenses) qu'à ceux d'une enquête sur la consommation alimentaire.

Le but principal de l'enquête est de recueillir des informations fournissant une description détaillée des niveaux de vie ainsi qu'une base de données indispensable pour aider à définir et à évaluer la stratégie nationale de développement social.

Les analyses et les études, qu'on peut mener à partir des informations fournies par l'enquête, sont nombreuses. A cet égard, les objectifs essentiels visés par cette opération d'intérêt national sont les suivants :

### **2.1. Sur le plan des dépenses**

- Déterminer les dépenses d'acquisition des différents produits de consommation selon les modes d'acquisition (achat, auto-consommation, dons reçus,...) et selon les principaux déterminants socio-économiques.
- Fournir les données nécessaires pour l'actualisation des coefficients de pondération de l'indice du coût de la vie (ICV) et de certains agrégats de la Comptabilité Nationale.

### **2.2. Sur le plan de la consommation alimentaire**

- Estimer la quantité alimentaire consommée par personne ou par ménage selon la nature des produits alimentaires.
- Analyser la consommation alimentaire selon l'origine de chaque produit (achat, auto-consommation, dons reçus,...) et les principales caractéristiques, démographiques et socio-économiques des ménages consommateurs.
- Connaître le comportement alimentaire des ménages marocains.
- Evaluer la situation nutritionnelle de la population.

### **2.3. Sur le plan d'analyses et d'études socio-économiques**

L'enquête fournira des données de base permettant de mener des analyses et des études sur certains aspects particuliers des conditions de vie de la population, notamment celles se rapportant à :

- L'étude du marché et l'analyse de la demande de biens et services.
- La répartition des dépenses de consommation entre les différents groupes socio-économiques.
- L'analyse des disparités devant les dépenses de consommation.
- L'étude du profil de la pauvreté au niveau national et régional.

### **3. Questionnaires de l'enquête**

Cinq types de questionnaires sont utilisés :

#### **3.1. Questionnaire A**

Destiné à recueillir à la fois des données relatives aux caractéristiques individuelles des personnes et des ménages enquêtés (démographie, scolarité, santé, emploi, habitat, répercussions socio-économiques,...), ce questionnaire comporte les modules suivants :

- Caractéristiques de l'environnement géographique du ménage ;
- Caractéristiques démographiques des membres du ménage ;
- Caractéristiques démographiques des membres absents ;
- Habitat ;
- Investissement dans l'habitat ;
- Energie ;
- Activité économique ;
- Education ;
- Santé ;
- Solidarité familiale ;
- Transferts entre ménages ;
- Caractéristiques des ordinateurs possédés par le ménage ;
- Opinion des chefs de ménage sur l'évolution du niveau de vie de leur ménage durant les 10 ans précédant la date de l'enquête ;
- Nature des revenus du ménage.

#### **3.2. Questionnaire B sur les dépenses alimentaires**

L'objet de ce questionnaire est de collecter des informations se rapportant aux dépenses alimentaires des ménages, aux acquisitions ayant un caractère individuel, aux participations aux repas et aux mesures anthropométriques des membres du ménage.

### **3.3. Questionnaire C sur les dépenses non alimentaires**

Ce questionnaire est destiné à la collecte des informations ayant trait à toutes les dépenses non alimentaires des ménages et à leurs équipements en biens durables.

### **3.4. Relevé des déchets**

Ce relevé est un outil très important pour l'analyse de la nutrition de la population. Il permet d'évaluer, pour toutes les composantes des repas préparés par les ménages, la quantité totale à consommer, la quantité des déchets au moment de la préparation des repas et la quantité des déchets après la prise du repas. Ces informations sont à même de dégager la quantité de la composante effectivement consommée par les membres du ménage. Seul un ménage par unité primaire a fait l'objet de ce relevé, soit un échantillon total de près de 1 250 ménages.

### **3.5. Questionnaires communautaires**

Ces questionnaires ont pour objet la collecte de données sur les équipements collectifs disponibles et le degré d'accès de la population à ces équipements. Les "variables communautaires", définies à un niveau d'agrégation plus élevé que celui de l'individu ou du ménage, sont aussi des déterminants, non moins importants, des conditions de vie de la population. La connaissance de ces variables communautaires est nécessaire pour mieux expliquer les comportements individuels.

## **4. Echantillonnage**

Le plan d'échantillonnage de l'ENCDM 2000/01 s'inscrit dans le cadre de l'échantillon-maître, mis en place en 1983 et actualisé en 1994, et ce, pour répondre aux besoins d'échantillonnages des enquêtes post-censitaires.

Les principaux traits de ce plan de sondage se résument comme suit :

### **4.1 Echantillon-maître :**

L'expression "échantillon-maître" désigne un ensemble de zones géographiques ou "unités primaires" (UP) au sein desquelles des échantillons pour mener les diverses enquêtes auprès des ménages sont choisis.

La méthodologie suivie pour l'élaboration de l'échantillon-maître a consisté à prendre pour unité primaire (UP) un ensemble de 2 ou 3 districts de recensement (DR) contigus; autrement dit, une unité primaire se définit donc comme étant une aire géographique ayant une taille moyenne de 300 ménages et caractérisées par des limites claires permettant sa localisation, sans aucune ambiguïté, sur le terrain.

Les districts du recensement de la population de 1994 ont ainsi permis de former une base de sondage composée de 14 948 unités primaires stratifiées (8 533 en milieu urbain et 6 415 en milieu rural).

Les unités de la base de sondage de l'échantillon-maître ont été stratifiées. La stratification est d'autant plus souhaitable qu'elle permet aux différents utilisateurs la confection des plans de sondage qui répondent d'une façon efficace aux objectifs de leurs enquêtes en assurant :

- Une optimalité de la taille de l'échantillon ;
- Une réduction significative des coûts ;
- Une amélioration substantielle de la précision des estimateurs.

Pour s'affranchir des aléas du tirage, une première stratification dichotomique, qu'on introduit généralement dans les plans de sondage au Maroc, est la distinction entre l'urbain et le rural, dans la mesure où les phénomènes socio-économiques ne s'y manifestent pas de la même manière. D'un autre côté, il y a également lieu de signaler que les critères de stratification des unités de sondage diffèrent selon le milieu de résidence. Les critères utilisés sont :

- i/ Le découpage administratif du territoire national en régions et provinces ;
- ii/ Le « type d'habitat » prédominant pour les zones urbaines. Ce critère a permis de distinguer les cinq strates suivantes : « luxe », « moderne », « ancienne médina », « nouvelle médina » et « clandestin » (y compris l'habitat précaire).

Le plan de sondage obéit aux principes de l'échantillonnage stratifié à un seul degré à probabilités inégales avec remise. Les unités primaires de la base de sondage au sein de chaque milieu de résidence ont été réparties proportionnellement selon des différentes strates dans chaque milieu.

Le schéma a ainsi permis de constituer un échantillon-maître de 1 575 unités primaires (911 en milieu urbain et 664 en milieu rural).

#### **4.2 Principaux traits du plan de sondage de l'ENCDM 2000/01 :**

L'échantillon de l'enquête en question a été extrait de l'échantillon-maître et obéit aux principes d'un sondage stratifié à deux degrés. Ce type de sondage présente plus d'un avantage. Il réduit le coût d'une enquête et permet également d'améliorer la couverture, le contrôle des travaux sur le terrain et la quantité des données recueillies. Le travail de sélection de l'échantillon peut aussi être réduit.

Cependant, l'inconvénient principal est que ce sondage diminue relativement l'efficacité de l'échantillon.

Les principales caractéristiques du sondage de l'ENCDM 2000/01 sont les suivants :

- i/ Unités de sondage : le plan de sondage de l'ENCDM 2000/01 a impliqué une sélection de l'échantillon en deux étapes :
  - premier degré : il s'agit des unités primaires de l'échantillon définies ci-haut. Pour les besoins de l'ENCDM, un échantillon de 1 250 unités primaires a été sélectionné parmi les 1 575 de l'échantillon-maître, soit 710 unités urbaines et 540 unités rurales.

. deuxième degré : le « ménage » a formé l'unité secondaire du sondage appliqué. Dans le cadre de l'élaboration de l'échantillon-maître, des listes de ménage des différentes unités primaires ont été préparées. Au niveau de chaque unité primaire, un tirage systématique a permis de sélectionner 12 ménages.

ii/ Taille de l'échantillon : compte tenu des contraintes budgétaires et des considérations liées aux moyens humains et matériels disponibles, la taille de l'échantillon a été fixée à 15 000 ménages. Cette taille a été jugée suffisante pour avoir des estimations fiables selon le milieu de résidence (urbain/rural), les différentes catégories socio-économiques du pays et les régions et les provinces les plus importantes (en termes de population).

La répartition de la taille de l'échantillon selon le milieu de résidence se présente comme suit :

Milieu	Taille de l'échantillon	Fraction de sondage
Urbain	8 520	1/294
Rural	6 480	1/294
National	15 000	1/294

## 5. Collecte des données sur le terrain

Pour une enquête aussi complexe et aussi délicate comme celle sur la consommation et les dépenses des ménages, l'organisation des travaux sur le terrain conditionne pour beaucoup la réussite de l'opération. Toute défaillance du personnel de collecte des données dans l'exécution de son planning peut porter atteinte au bon déroulement de l'opération et peut fausser les résultats.

### 5.1. Méthode d'entrevue

La méthode d'observation reste tributaire dans une large mesure des moyens humains et matériels mobilisés. Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine-enquête.

Ainsi, chaque équipe formée de trois enquêteurs et un contrôleur travaille dans une unité primaire pendant une période de 12 jours répartis comme suit :

- Le premier jour est réservé au contact avec le ménage à enquêter, à l'explication des objectifs, et à l'observation des caractéristiques démographiques et des conditions d'habitation du ménage enquêté.
- Du 2<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> jour : On procède au remplissage des questionnaires
- Les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> jours sont consacrés au chiffrement des questionnaires par l'enquêteur chargé de la collecte.
- Le 12<sup>ème</sup> jour est réservé au déplacement entre les unités primaires à enquêter.

Le planning de travail de l'enquêteur comprend une partie fixe, qui consiste à relever quotidiennement toutes les acquisitions des membres du ménage, et une partie variable pour laquelle, il est amené à étudier tous les autres thèmes se rapportant aux différents aspects abordés par l'enquête.

Pour les ménages acceptant de collaborer, des "aides-mémoires" sont mis à leur disposition afin qu'ils y reportent quotidiennement leurs acquisitions courantes durant la "semaine-enquête". L'enquêteur observe quotidiennement, pendant 8 jours, quatre ménages-échantillon.

## **5.2. Durée d'exécution des travaux sur le terrain**

Pour tenir compte de l'impact des variations saisonnières sur certaines variables observées, particulièrement les dépenses et la consommation, la durée d'exécution de l'enquête est étalée sur une année entière.

L'échantillonnage s'est donc fait dans le temps et dans l'espace. Pour que cela soit possible, les ménages de l'échantillon ont été également répartis sur l'ensemble de l'année. Cette répartition dans le temps de l'échantillon exige qu'à chaque moment, les ménages choisis représentent les diverses catégories et régions du pays.

## **5.3. Formation du personnel de l'enquête**

Le personnel sélectionné pour l'exécution des travaux de terrain de cette opération se compose d'agents et de techniciens expérimentés relevant des Directions régionales du Haut Commissariat au Plan. Le choix de ce personnel a été opéré parmi les agents ayant déjà participé aux enquêtes similaires menées par la Direction de la Statistique. La formation du personnel choisi a été organisée en deux étapes:

**i/** formation des formateurs (superviseurs régionaux) à la Direction de la Statistique. Cette formation a été assurée par l'équipe centrale pendant une durée de cinq semaines ;

**ii/** formation des enquêteurs et contrôleurs au niveau des Directions Régionales. Cette formation a été dispensée par les superviseurs régionaux pendant une durée de deux mois.

Cette formation théorique a été suivie d'une formation pratique portant sur le remplissage des questionnaires (test blanc). Ce test a duré un mois et a concerné l'ensemble du dispositif de l'enquête (collecte des données, mesures anthropométriques, chiffrement, cohérence des réponses).

## **6. Exécution de l'enquête sur le terrain**

### **6.1. Sensibilisation des ménages enquêtés**

Les ménages de l'échantillon ont adopté un comportement très satisfaisant à l'égard de cette enquête et leur entière collaboration a été d'un grand apport quant au respect des normes et des plannings pré-établis. La campagne de sensibilisation adoptée pour cette opération a consisté en la réalisation des actions suivantes :

- Passage d'un spot publicitaire télévisé sur les deux chaînes nationales. La conception de ce spot a été réalisée par une agence spécialisée en communication ;

- Réalisation d'émissions audio-visuelles consacrées exclusivement à la portée de cette opération ;
- Annonce du lancement de l'enquête et présentation de sa méthodologie par des responsables de la Direction de la Statistique et ce, au niveau des différents organes audio-visuels et de la presse nationale ;
- Publication d'articles sur l'enquête par les différents organes de la presse nationale (intérêt de l'enquête, objectifs, méthodes utilisées et résultats attendus) ;
- Réalisation d'un dépliant donnant un aperçu sur les principales caractéristiques de cette enquête et des réponses aux questions qui peuvent être posées par les ménages. Ce dépliant a été distribué à tous les ménages constituant l'échantillon de l'enquête ;
- Envoi d'une lettre au Ministre d'Etat à l'Intérieur lui demandant d'assurer la collaboration des autorités locales des zones d'enquête relevant de leur compétence.

L'ensemble des actions entreprises dans le cadre de cette campagne a permis d'informer la population sur les conditions de déroulement de l'enquête, de sensibiliser le citoyen sur l'importance de l'opération, de dissiper ses craintes en le rassurant de la démarche de l'enquête (confidentialité des renseignements, anonymat des personnes...) et de son utilisation ; ce qui est de nature à l'inciter à mieux collaborer.

Les analyses de cohérence des données recueillies sont satisfaisantes et témoignent de l'effort appréciable fourni aussi bien par le personnel de collecte que par les ménages enquêtés.

## **6.2. Collecte des données sur le terrain**

L'enquête a été menée par la Division des enquêtes auprès des ménages de la Direction de la Statistique avec cependant une décentralisation au niveau des travaux de collecte des données et de chiffrage des questions nécessitant le retour à des nomenclatures. Ainsi, chacune des Directions régionales s'est chargée de l'exécution de l'enquête dans les zones de l'échantillon se trouvant dans son champ territorial.

Les travaux de collecte des données sur le terrain ont débuté le 1 novembre 2000 et se sont achevés le 31 octobre 2001.

Les moyens humains (y compris la réserve) et matériels mobilisés pour l'exécution de cette opération se composent de : 16 superviseurs, 43 contrôleurs, 128 enquêteurs, 43 chauffeurs et 43 véhicules.

Le tableau suivant montre la répartition des moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de l'ENCDM 2000/2001 selon les Directions régionales.

Tableau 1 : **Moyens humains et matériels mobilisés pour l'enquête selon les Directions régionales**

Régions	Moyens humains					Véhicules
	Super.	Contr.	Enquêt.	Chauf.	Total	
Oued-Eddahab- Lagouira- Laâyoune-Boujdour	1	1	3	1	6	1
Guelmim-Es Semara	1	1	3	1	6	1
Souss- Massa Draâ	1	4	12	4	21	4
Gharb-Chrarda- Beni Hssen	1	2	6	2	11	2
Chaouia-Ouardigha	1	2	6	2	11	2
Marrakech-Tensift-Haouz	1	5	14	5	25	4
Oriental	1	3	9	3	16	3
Grand Casablanca	1	5	15	5	27	5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1	5	15	5	26	5
Doukkala-Abda	1	3	9	3	16	3
Tadla-Azilal	1	2	6	2	11	2
Méknès-Tafilalet	1	3	9	3	16	3
Fès-Boulemane	1	2	6	2	11	2
Taza-Hoceima-Taounate	1	2	6	2	11	2
Tanger -Tétouan	1	3	9	3	16	3
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>43</b>	<b>128</b>	<b>43</b>	<b>230</b>	<b>43</b>

- Chauff. : chauffeur
- Super. : superviseur
- Contr. : contrôleur
- Enquêt : enquêteur

## 7. Saisie, apurement et exploitation des données

Toute opération statistique passe généralement par plusieurs étapes : phase conceptuelle et méthodologique, phase de collecte des données et phase de saisie, d'apurement, d'exploitation et de diffusion des résultats.

Dans ce cadre, les Directions Régionales ont été chargées de la collecte des données sur le terrain et de la codification des réponses aux questions nécessitant le retour à des nomenclatures. La phase de saisie a été centralisée au niveau de la Direction de la Statistique.

Un programme de saisie a été élaboré pour saisir les données de l'enquête. Celui-ci comporte un programme de contrôle qui effectue une vérification automatique au fur et à mesure que les informations sont enregistrées.

La saisie des documents de l'enquête a commencé le 16 mai 2001 et a pris fin le 24 septembre 2002.

Le dernier lot des documents saisis est parvenu à la Division des enquêtes auprès des ménages vers le mois d'octobre 2002, soit une année entière après l'achèvement des travaux de collecte des données sur le terrain.

Une fois les données saisies, les cadres du service chargés de la réalisation de cette opération ont assuré l'apurement des fichiers après avoir bénéficié d'une formation sur le logiciel utilisé pour cette tâche et sur les techniques pratiques pour le contrôle des différents tests de cohérence des données recueillies.

L'apurement des fichiers de l'enquête a nécessité l'élaboration d'un programme spécial de contrôle de cohérence des données qui s'articule autour des points suivants:

- Contrôle des identifiants (code géographique) ;
- Contrôle d'exhaustivité des UP enquêtées ;
- Couplage des différents fichiers ;
- Contrôle de présence des cartes obligatoires ;
- Contrôle de présence des membres du ménage ;
- Contrôle par retour aux documents de base ;
- Contrôle des questionnaires sur les dépenses ;
- Contrôle de qualité de dépenses (prix, quantité, ...) ;
- Phase de correction automatique.

Ces différents programmes de contrôle sont lancés un à un, par menu ou groupés de manière fonctionnelle dans des procédures spécifiées. En raison de la correction interactive qu'ils doivent subir, les fichiers des données sont tous convertis dès le début de cette phase dans le poste de travail où il est procédé aux redressements prévus au niveau de l'organisation des procédures arrêtées.

## **8. Situation du fichier final de l'enquête**

Sur un échantillon initial de 15000 ménages, 14243 questionnaires complets ont été exploités, soit un taux de non-réponse de 5% (7,7% en milieu urbain et 1,6% en milieu rural).

Les questionnaires non exploités (757) se répartissent entre un groupe de questionnaires non reçus (317) en raison notamment du refus de collaboration des ménages concernés et un ensemble de questionnaires incomplets (440) qui se sont avérés difficiles à traiter. Ce dernier type regroupe essentiellement les questionnaires relatifs aux ménages qui n'ont pas pu continuer l'interview jusqu'au dernier jour de l'enquête (voyage, indisponibilité, événement imprévu,...), les informations saisies se sont avérées insuffisantes pour rendre compte du comportement de ces ménages en matière de consommation et de dépense.

Tableau 2 : Ménages enquêtés et taux de non réponse par région

Régions	Ménages prévus	Ménages enquêtés	Taux de non-réponse
Oued-Eddahab-Lagouira-Laâyoune-Boujdour ; Guelmim-Es Semara	336	293	12,7
Souss- Massa-Draâ	1 464	1 410	3,7
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	864	853	1,3
Chaouia-Ouardigha	840	821	2,3
Marrakech-Tensift-Haouz	1 536	1 512	1,6
Oriental	996	975	2,1
Grand Casablanca	1 920	1 580	17,7
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	1 260	1 127	10,6
Doukkala-Abda	1 020	1 001	1,9
Tadla-Azilal	720	709	1,5
Méknès-Tafilalet	1 104	1 082	2,0
Fès-Boulemane	792	784	1,0
Taza-Hoceima-Taounate	912	900	1,3
Tanger-Tétouan	1 236	1 196	3,2
<b>Total</b>	<b>15 000</b>	<b>14 243</b>	<b>5,0</b>

L'analyse des taux de non réponse par région montre que ce phénomène se manifeste le plus au niveau des régions les plus développées et à population essentiellement urbaine. En effet, la région du Grand Casa connaît le taux le plus élevé (17,7%) comparativement aux autres régions du Royaume suivie en deuxième position des régions sahariennes (12,7%), alors que la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër se place en troisième position (10,6%). En revanche, le taux le plus faible se trouve localisé au niveau de la région de Fès-Boulemane (1,0%).

## ANNEXE 2

### CONCEPTS, DEFINITIONS ET METHODES

La lecture objective des résultats d'une enquête statistique requiert une connaissance précise des conditions de remplissage des questionnaires, des concepts de base et des méthodes utilisées pour la collecte de données ainsi que des classifications adoptées.

#### 1. Démographie

##### 1.1. Ménage

Un ménage est un groupe de personnes, parentes ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale et, dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence (dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller et se soigner essentiellement).

Le ménage peut être un ménage d'une seule personne (ménage individuel) ou multiple (composé de plusieurs personnes). Il est également à noter que la façon dont les membres d'un ménage multiple mettent en commun leurs revenus et leurs dépenses peut varier d'un ménage à l'autre.

Un ménage peut occuper :

- Un (ou une partie du) logement ;
- Plusieurs logements ;
- Une chambre dans un hôtel, "fendak" ou une institution assimilée ;
- Un logement à usage professionnel (cas d'un commerçant qui réside dans sa boutique) ;
- Un logement dans un établissement (entreprise, école, administration, etc...).

##### 1.2. Résidence principale

C'est une unité d'habitation (une pièce ou plusieurs pièces, un logement, etc...) occupée par le ménage en tant que résidence habituelle. Un ménage ne peut avoir plus d'une résidence principale.

On entend par "occupe habituellement une résidence principale" le fait d'y habiter ou d'avoir l'intention de s'y installer pour une durée égale ou supérieure à six mois. Par conséquent, ne sera pas considérée, comme "résidente", toute personne :

i/ qui réside dans un établissement destiné aux ménages collectifs depuis six mois et plus, même si elle se trouve avec le ménage interviewé au moment de l'enquête ;

ii/ de passage : visiteur, invité, bonne ne passant pas la nuit chez le ménage.

### **1.3. Résidence secondaire**

C'est une unité d'habitation d'un ménage qui est mise à sa disposition à n'importe quel moment de l'année et qui n'est (ou ne peut-être) utilisée que durant des vacances, des congés, des week-ends, etc... par les membres de ce ménage propriétaire.

### **1.4. Membre du ménage**

Est considérée, comme membre du ménage, toute personne, qui au moment de l'enquête, satisfait aux conditions suivantes :

i/ sa résidence principale est celle du ménage enquêté ;

ii/ elle dépend économiquement du ménage, c'est-à-dire que les dépenses effectuées pour ses besoins alimentaires et non alimentaires vitaux sont communes avec celles du ménage.

Un membre du ménage peut être :

i/ présent : s'il se trouve dans sa résidence principale au moment de l'enquête.

ii/ temporairement absent : s'il est absent de sa résidence principale pour une durée inférieure à six mois.

Il est à noter que :

i/ un pensionnaire (personne logée et prenant au moins le déjeuner ou le dîner avec le ménage) est pris comme membre du ménage.

ii/ un domestique logé et prenant ses repas avec le ménage en fait partie.

iii/ les personnes, se trouvant au moment de l'enquête, dans les établissements de la population comptée à part et comptant s'absenter pour une durée inférieure à six mois, sont également prises pour membres absents du ménage.

iv/ les élèves et étudiants absents au moment de l'enquête, mais qui se trouvent dans des internats ou cités universitaires sont considérés comme membres du ménage.

### **1.5. Chef du ménage**

Est "chef de ménage" (C.M.), toute personne qui est considérée par les membres du ménage comme tel, qui participe généralement pour une grande part aux dépenses du ménage (soutien économique) et qui a généralement la responsabilité de la gestion de ses dépenses.

### **1.6. Age**

Il s'agit de l'âge compté en années révolues correspondant à l'âge atteint au dernier anniversaire précédant la date de l'enquête.

## **1.7. Etat matrimonial**

C'est l'état matrimonial au sens juridique du terme, c'est à dire la position des personnes vis-à-vis des lois régissant le mariage. Une personne peut être classée soit :

i/ célibataire : personne n'ayant jamais été mariée. Les personnes en période de fiançailles ne sont considérées mariées qu'après établissement de l'acte de mariage.

ii/ marié(e) en situation de monogamie : personne mariée légalement à une seule femme, même si le mariage n'est pas encore consommé.

iii/ marié en situation de polygamie : personne (de sexe masculin) mariée légalement à plus d'une femme. Les épouses peuvent cohabiter avec le mari ou non.

iv/ divorcé (e) : personne dont la cause de rupture de son dernier mariage est le "divorce légal".

v/ veuf (ve) : personne dont le conjoint de son dernier mariage est mort.

## **2. Habitat**

### **2.1 Logement**

Le logement est un local formé par une ou plusieurs pièces d'habitation et possédant une (ou plusieurs) entrée(s) directe(s). Est considérée comme directe toute entrée donnant sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un "derb", un terrain vague,...etc.

En définitive, toute pièce (ou ensemble de pièces) dont les occupants peuvent entrer directement chez eux sans traverser l'espace occupé individuellement par un autre ménage, est considérée comme un logement.

La partie habitée d'un établissement industriel ou commercial (arrière boutique, par exemple) est considérée comme logement, même si elle n'était pas à l'origine construite pour l'usage d'habitation. Aussi, un garage utilisé comme habitation est un logement. De même, un logement utilisé à la fois pour l'habitation et pour les usages professionnels, est considéré comme une unité d'habitation.

### **2.2. Type de logement**

Les modalités suivantes sont distinguées

i/ villa : c'est la villa (ou niveau de villa) au sens courant du terme, c'est-à-dire une unité d'habitation construite d'un seul tenant, isolée au point de vue structure du plan, composée au plus de deux logements et deux niveaux, avec éventuellement un jardin.

ii/ appartement dans un immeuble : c'est un logement dans un immeuble au sens courant du terme. Est considérée, comme immeuble, toute construction destinée à l'habitation collective (plusieurs résidents) et ayant au moins trois logements. Les locaux à usage professionnel se trouvant au rez-de-chaussée n'entrent pas en ligne de compte.

iii/ maison marocaine traditionnelle : ce type de maisons est généralement répandu dans les anciennes médinas. Elle est constituée d'une cour centrale à l'intérieur entourée de chambres d'habitation.

iv/ maison marocaine moderne : construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages servant en général à l'habitation. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle.

v/ chambre dans un établissement (lieu non destiné initialement à l'habitat) : c'est une chambre à l'intérieur d'un établissement (hôtel, usine, mosquée, école,...) utilisée pour l'habitation au moment de l'enquête.

vi/ baraque/habitat sommaire : c'est une construction faite généralement à partir de matériaux de récupération (bois, zinc, roseaux,...). Ce type de construction est généralement localisé dans les zones périphériques urbaines ou dans les bidonvilles.

vii/ maison rurale en pisé, pierres sèches, pierres couvertes de boue. C'est une construction qui se caractérise par :

- Une maçonnerie faite de terre argileuse, délayée avec des cailloux et de la paille (maison en pisé) ;
- Des pierres sous formes différentes sans ciment ;
- Des pierres couvertes de boue.

viii/ maison rurale en dur : c'est une unité d'habitation, construite d'un seul tenant, faite en maçonnerie à architecture traditionnelle en général.

ix/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment (nouala, tente...).

### **2.3. Statut d'occupation :** Les modalités suivantes sont distinguées :

i/ propriétaire : tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient.

ii/ accédant à la propriété : tout ménage qui est en train de rembourser le crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour accéder à la propriété.

iii/ locataire : tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot "locataire" signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.

iv/ locataire disposant du pas-de-porte : tout locataire qui avance une somme d'argent au début de son contrat de bail, pour avoir accès à la location du logement où il réside. Le loyer payé reste relativement modéré par rapport au prix courant sur le marché locatif.

v/ hypothèque : si le ménage occupe un logement hypothéqué par son propriétaire pour une période donnée, contre la mise à la disposition du propriétaire d'une somme d'argent pendant une période déterminée. Certains ménages occupant les logements hypothéqués paient également un loyer qui est assez bas comparativement aux prix pratiqués sur les marchés locatifs.

vi/ logement de fonction : c'est un logement mis gratuitement (ou contre un loyer symbolique) à la disposition d'un membre du ménage par des organismes employeurs privés ou publics.

vii/ logé gratuitement : c'est un ménage qui habite, un logement ne lui appartenant pas, sans payer de loyer.

viii/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment.

### **2.3. Mode d'acquisition du logement**

Il s'agit de relever le mode par le biais duquel le ménage propriétaire a accédé à la propriété de sa résidence principale. Les modalités suivantes sont distinguées :

i/ hérité : si le ménage propriétaire a acquis son logement de résidence par héritage.

ii/ construit par fonds propres : si le ménage propriétaire a procédé lui-même à la construction de son logement de résidence par ses fonds propres.

iii/ construit par fonds propres et prêts : si le ménage propriétaire a procédé lui-même à la construction de son logement de résidence, en partie par ses fonds propres et en partie par des prêts. Ces derniers sont généralement octroyés par une banque, par l'organisme employeur, par la famille, ou par des personnes sans lien.

iv/ acheté par fonds propres : si le ménage propriétaire a acheté son logement de résidence par ses propres fonds.

v/ acheté par fonds propres et prêts : si le ménage propriétaire a acheté son logement de résidence par ses fonds propres (épargne) et par des prêts octroyés par une banque, par l'organisme employeur, par la famille ou par une personne sans lien de parenté.

vi/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment.

### **2.4. Cuisine**

C'est une pièce où le ménage prépare sa nourriture et fait sa vaisselle. Si le ménage prépare ses repas dans une pièce d'habitation, on considère que ce dernier ne possède pas de cuisine. Un ménage n'est donc considéré comme ayant une cuisine que s'il dispose d'une pièce indépendante réservée uniquement pour la préparation de ses repas et le lavage de sa vaisselle.

### **2.5. Assainissement liquide**

Il s'agit d'examiner comment les ménages évacuent les eaux usées. On distingue généralement les moyens suivants :

i/ réseau d'égout : si la toilette est raccordée au système de canalisation des égouts.

ii/ fosse sceptique : si la toilette est raccordée à un système d'évacuation que le ménage procède périodiquement au vidange.

iii/ fosse d'aisance, latrines : si la toilette a un trou qui se vide par infiltration dans le sol, ou dans la nature.

iv/ jetées dans la nature : si le ménage jette directement dans la nature ses eaux usées.

## **2.6. Assainissement solide**

Il s'agit de dégager les moyens utilisés par les ménages pour se débarrasser de leurs ordures ménagères. On distingue les modalités suivantes :

i/ poubelle communale : c'est une poubelle métallique installée aux différents coins des rues et des avenues des villes et mise à la disposition des ménages pour y verser leurs ordures. L'emplacement de ces poubelles par les services de la commune s'opère généralement en fonction de la densité de la population résidente.

ii/ ramassage direct par le camion municipal: si le ménage attend le passage du camion destiné au ramassage direct des ordures.

iii/ jetées dans la nature : les ordures ménagères sont versées directement dans la nature.

iv/ autres : si le ménage recourt à un procédé différent des modes cités plus haut pour se débarrasser de ses ordures.

## **2.7. Source d'approvisionnement en eau potable**

Il s'agit des sources utilisées par les ménages pour s'approvisionner en eau pour la boisson, quelle que soit la source d'eau ou la méthode d'extraction. Les sources d'eau suivantes ont été distinguées :

i/ raccordement au réseau : c'est le cas des ménages dont les habitations sont raccordées au réseau d'eau communal par le biais d'une canalisation intérieure (robinets) et dont la consommation d'eau est payée à une société, à une régie ou à une collectivité locale. Le raccordement peut être établi par un branchement individuel ou à l'aide d'un compteur collectif.

ii/ point d'eau public : il s'agit des sources suivantes fournissant de l'eau partagée collectivement par les usagers :

- bornes fontaines (gratuites ou payantes) ;
- point d'eau collectif aménagé ;
- "méfia" collectif ;
- "méfia" privé ;
- puit collectif non aménagé ;
- puit privé ;
- oued ;
- "segua" ;
- vendeur d'eau ;
- camion citerne.

### 3. Activité, emploi et chômage

#### 3.1. Principaux concepts du type d'activité

L'observation du "type d'activité" constitue le noyau central de ce volet. Il s'agit de répartir la population totale selon les trois catégories suivantes :

- population active occupée ;
- population active en chômage ;
- population inactive.

**Concept de la population active** : Elle comprend toutes les personnes constituant la main-d'oeuvre disponible pour la production de biens et services. La population active est composée de la population active occupée (actifs occupés) et de la population active en chômage (chômeurs).

*i) Population active occupée* : Elle comprend toutes les personnes âgées de 7 ans et plus participant à la production de biens et de services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée, et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

*ii) Population active en chômage* : Elle comprend toutes les personnes, âgées de 15 ans et plus, non pourvues d'un emploi mais qui cherchent un travail et/ou sont disponibles pour un travail..

#### 3.2 Concept de la population inactive

Est considérée comme inactive toute personne qui n'est ni active occupée, ni en chômage. Les personnes inactives sont classées selon la cause qui est à l'origine de leur inactivité ("type d'inactivité") ; soient les catégories : jeune, écolier ou étudiant, femme au foyer, retraité, rentier, infirme ou malade, vieillard et autres inactifs.

#### 3.3. Caractéristiques professionnelles de la population active

Les principales caractéristiques professionnelles de la population active observées dans le cadre de l'enquête se résument comme suit :

**Profession principale habituelle** : On entend par profession principale habituelle, le genre de travail qui constitue la principale occupation des personnes actives occupées au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'enquête. Les déclarations des enquêtés sont classées suivant les 11 grands groupes suivants :

- Membres du corps législatif, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises ;
- Cadres supérieurs et membres des professions libérales ;
- Cadres moyens ;
- Employés ;
- Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers ;
- Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés ;

- Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture) ;
- Ouvriers et manoeuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés);
- Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage ;
- Manoeuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers ;
- Personnes ne pouvant être classées selon la profession.

***Situation habituelle dans la profession (ou statut professionnel habituel)*** : La situation habituelle dans la profession traduit la nature du lien entre la personne active occupée et la profession principale habituelle exercée. Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, c'est la situation dans la dernière profession qui est relevée. Les définitions retenues pour les modalités de la situation habituelle dans la profession sont comme suit:

- *Salarié* : toute personne qui a principalement travaillé pour le compte d'autrui en contrepartie d'un salaire en espèce et/ou en nature au cours des 12 derniers mois précédant la date d'enquête.

- *Indépendant* : toute personne qui a principalement exercé un emploi pour son propre compte en exploitant son propre établissement ou en exerçant un métier sans faire appel à des salariés d'une façon permanente au cours des 12 derniers mois précédant la date d'enquête.

- *Employeur* : toute personne qui principalement travaillé pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise, ou exerçant un métier et employant au moins un salarié d'une façon permanente au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'enquête.

- *Travailleur à domicile* : toute personne active travaillant seule dans son domicile pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. Les actifs qui travaillent à domicile en employant d'une façon permanente un salarié au moins sont considérés comme employeurs.

- *Aide familiale* : tout actif occupé, travaillant dans une (ou plusieurs) entreprise (s), pour un membre de sa famille sans recevoir de rémunération.

- *Apprenti* : toute personne active occupée travaillant chez un employeur dans le but d'apprendre un métier. Elle peut recevoir une rémunération symbolique.

- *Associé ou membre d'une coopérative* : toute personne qui exerce son travail principal dans une activité relevant d'une coopérative ou d'une association en tant que membre et partage les bénéfices de l'activité avec les autres membres.

- *Autre* : toute personne ne pouvant être classée selon les modalités déjà citées.

***Branche d'activité économique habituelle*** : On entend par activité économique principale la nature du principal produit fabriqué ou du service fourni par l'établissement où l'enquêté travaille ou a travaillé s'il est chômeur au moment de l'enquête. Les informations sur l'activité économique principale habituelle se rapportant à la situation qui a prévalu pendant les 12 derniers mois avant la date de l'enquête et sont généralement présentées selon deux types de classification :

i/ Classification des branches d'activité économique à 11 postes :

- agriculture, forêt et pêche ;
- industrie (y compris l'artisanat) ;
- bâtiments et travaux publics ;
- commerce ;
- transports, entrepôts et communications ;
- réparation ;
- administration générale ;
- services sociaux fournis à la collectivité (éducation, santé et action sociale, services collectifs et sociaux) ;
- autres services ;
- activités mal désignées ;
- chômeurs en quête de leur premier emploi.

ii/ Classification en secteurs d'activité économique :

- primaire ;
- secondaire ;
- tertiaire ;
- activités mal désignées ;
- chômeurs en quête de leur premier emploi.

#### **4. Dépenses des ménages et mesure du niveau de vie**

Le bien-être d'une personne est d'ordinaire assimilé à son niveau de vie, lequel est généralement caractérisé par le revenu réel moyen par tête. Cependant, la collecte directe de données fiables auprès des ménages sur les revenus reste une tâche très difficile à réaliser.

Devant cette difficulté, la variable "dépense" reste l'alternative la plus préconisée pour dégager la structure de la répartition des niveaux de vie d'une population. La dépense est généralement utilisée en tant que "proxy-variable" du revenu permettant d'approcher le niveau de vie, en supposant que le bien-être découle de la satisfaction procurée par la consommation des biens et services.

##### **4.1. Concept de la dépense utilisé dans le cadre de l'enquête sur la consommation et des dépenses de vie des ménages**

L'un des objectifs de l'enquête est de pouvoir relier les divers domaines relatifs aux comportements des ménages : démographie, éducation, santé, emploi, dépenses, etc ... Cette intégration devient nécessaire dès lors que l'on cherche à analyser l'impact des politiques de développement sur les conditions de vie de la population.

Toutes les dépenses du ménage sont observées sauf celles considérées comme "investissement du ménage" ou "transfert en capital" ou celles concernant ses opérations financières. Ainsi, toutes les dépenses des ménages sont relevées exceptées celles concernant :

i/ l'achat ou la construction de logements de résidence, (y compris les frais d'acquisition, tels les commissions des intermédiaires, les droits d'enregistrement et d'autres dépenses engendrées par l'achat ou la construction d'un logement).

- ii/ l'achat de terrains.
- iii/ l'épargne et les dépôts en banque.
- iv/ l'achat de titres financiers : actions, obligations et bons de trésor.
- v/ les sommes prêtées.
- vi/ les remboursements de crédits (y compris les intérêts) pour l'achat d'éléments en capital (remboursement de crédits pour l'achat d'un logement de résidence).
- vii/ les transferts en capital : sont considérés comme transfert en capital, les éléments suivants :

- Legs et donations de valeur importante faits à certaines institutions tels que le Ministère des Habous, le Croissant Rouge Marocain, la Jamaâ, etc.....
- Legs et donations faits par les ménages entre eux (héritage par exemple).
- Confiscation,.....

Les dépenses totales observées dans le cadre de l'enquête comportent les deux composantes suivantes :

#### **4.1.1 Dépenses destinées à la consommation**

Par dépenses de consommation, on entend les dépenses réalisées par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins essentiels d'existence. Les produits autoconsommés, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, les biens et services reçus en nature et la valeur estimée des avantages en nature reçus par certaines catégories d'employés (logement, eau, électricité, téléphone,..) sont pris en compte dans l'estimation de cet agrégat. L'intégration de ces éléments est faite dans le souci de mieux approcher le niveau de vie réel des personnes bénéficiant de ces avantages. Cette classe de dépenses a une grande importance pour déterminer et estimer clairement le niveau de vie courant. Les groupes de la nomenclature des biens et services suivants y sont inclus:

i/ alimentation, boisson : il s'agit des dépenses concernant les céréales et produits à base de céréales, le lait et produits laitiers, les oeufs, les corps gras, les viandes, les poissons, les légumes et fruits, le sucre et produits sucrés, le thé et autres plantes aromatiques, les boissons non alcoolisées et alcoolisées, les aliments et boissons pris à l'extérieur.

ii/ habillement : dépenses relatives aux vêtements et chaussures (y compris les services de réparation et de confection).

iii/ habitation et dépense d'énergie : loyer et charges locatives, entretien et réparation du logement, chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie .

iv/ équipements ménagers : mobilier et linge de maison, ustensiles de cuisine, appareils ménagers, biens et services pour l'entretien des équipements ménagers.

v/ hygiène et soins médicaux : dépenses consacrées aux produits et services de toilette, d'hygiène et soins médicaux.

vi/ transport et communication : achat et dépenses de fonctionnement et de réparation des moyens de transport privé, prix des billets et frais annexes afférents aux transports en commun, facturation des services de télécommunication (poste, téléphone, etc....).

vii/ loisirs et culture : dépenses concernant les biens durables de loisir et divertissement, supports récréatifs, les dépenses de divertissement et culture, et frais d'enseignement, etc...

viii/ autres biens et services : tabacs et cigarettes, achat de bijoux et horlogerie, articles personnels, les frais d'assurance, de cotisation et autres dépenses diverses.

#### **4.1.2 Dépenses non destinées à la consommation**

Ce sont toutes les dépenses qui ont pour effet la réduction du revenu disponible du ménage, sans que ce dernier ne bénéficie directement de la sortie de ces fonds. Sont classés dans ce groupe de dépenses les éléments suivants :

- Paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle ;
- Transferts d'argent n'ayant pas un caractère de transfert en capital.

### **4.2. Quelques éléments méthodologiques relatifs à l'observation des dépenses**

#### **4.2.1 Estimation des valeurs locatives des logements occupés par leurs propriétaires**

Cette évaluation a été confiée au contrôleur. Ce dernier s'est basé sur le relevé de loyers pour quatre logements semblables du même quartier et disposant des caractéristiques identiques ayant trait :

- au type de construction ;
- à la strate d'habitat ;
- au nombre de pièces.

L'estimation du loyer fictif pour les ménages non locataires revient donc à appliquer un loyer moyen sur la base des quatre informations recueillies.

En milieu rural où le marché des logements fait défaut et où la location est encore un phénomène rare, les estimations déclarées par les ménages ont été retenues, sauf pour les logements en dur pour lesquels, la même procédure du milieu urbain a été pratiquée.

L'estimation des loyers fictifs ainsi dégagés s'est avérée élevée du fait qu'elle est basée sur le prix des loyers pratiqués au moment de l'enquête. Par contre, le niveau des loyers réels observés pour les ménages locataires dépend dans une large mesure de la durée de résidence.

De ce fait, l'évaluation de la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires pourrait engendrer un gonflement artificiel de leurs niveaux de vie. Ainsi et afin d'uniformiser les valeurs locatives (fictives et réelles), les loyers fictifs déclarés ont fait l'objet d'un ajustement selon le milieu de résidence.

En milieu urbain, la procédure d'ajustement des loyers fictifs a consisté à dévaluer les valeurs locatives collectées en leur appliquant des indices de correction. Ces derniers sont établis sur la base des loyers réels moyens, après élimination des valeurs jugées très faibles, ventilés selon le type de logement et le nombre de pièces occupées par le ménage.

En milieu rural, un ajustement similaire a été effectué uniquement pour les logements en dur.

Les loyers fictifs ainsi ajustés, sont supposés refléter les conditions de logement et le niveau des loyers au moment de l'accès aux logements, ce qui garantit leur comparabilité avec les loyers réels.

#### **4.2.2 Estimation des charges d'habitation pour les ménages bénéficiant à titre gratuit de l'électricité, de l'eau et du téléphone**

Les frais fictifs d'eau, d'électricité et du téléphone sont estimés en attribuant au ménage concerné la valeur moyenne observée pour les ménages ayant les mêmes caractéristiques (type de logement, nombre de pièces, localité de résidence, région économique).

#### **4.2.3 Estimation d'autres avantages reçus**

Pour pouvoir approcher le niveau de vie réel des ménages, on a procédé à l'évaluation :

- du transport assuré aux membres des ménages par leur employeur ;
- des avantages en nature reçus ;
- des dons reçus des administrations et des institutions privées.

#### **4.2.4 Autoconsommation des produits alimentaires et non alimentaires**

De nombreux ménages, surtout en milieu rural, satisfont une partie de leurs besoins à parir des biens et services produits par eux-mêmes. Il est bien évident que toute étude qui se propose de mesurer le niveau de vie d'une population doit prendre en compte l'autoconsommation dans l'estimation de la consommation totale.

Les différents types d'autoconsommation observés par l'enquête sont les suivants :

*i) Autoconsommation des produits alimentaires* : ce sont des produits provenant des exploitations agricoles et consommés par les ménages sans qu'intervienne la transaction monétaire. Ces produits ont été comptabilisés au moment de leur consommation et évalués au prix du marché local.

*ii) Autoconsommation des produits non alimentaires* : ce sont des produits fabriqués par les ménages pour leurs propres besoins de consommation. Ces biens ont été comptabilisés à leur prix de revient.

#### **4.2.5 Autofourniture**

C'est la consommation des produits prélevés par le ménage sur ses activités professionnelles, généralement le commerce (cas d'un commerçant qui pourvoit à certains de ses besoins de consommation à partir des produits de son commerce).

Les produits alimentaires et non alimentaires auto-fournis ont été comptabilisés au moment où s'effectuait leur consommation. En plus, ils ont été évalués au prix du marché.

#### **4.2.6 Salaire en nature consommé**

Si les ménages enquêtés consomment des produits reçus sous forme de salaire en nature touché en contrepartie d'un travail fourni. L'évaluation de ces produits a été faite au prix du marché.

#### **4.2.7 Dons reçus**

Ont été classés dans cette rubrique, tous les produits consommés par les ménages et qui leur ont été offerts par les ménages résidents, par les institutions publiques et privées, ou par les ménages se trouvant à l'étranger.

### **4.3. Méthode d'observation des dépenses des ménages : périodes de référence et type de relevés.**

Concernant les dépenses, il est indispensable que les informations recueillies se rapportent à une année entière afin que les variations saisonnières ne faussent pas les résultats. Cependant, demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des données précises sur leurs dépenses, n'assure nullement le succès de la collecte de données fiables. Les erreurs provoquées par des défaillances de mémoire risquent de diminuer fortement la valeur des résultats. L'impact de ces erreurs dépend de la fréquence d'acquisition des produits pour lesquels des déclarations annuelles sont demandées. En effet, les ménages enquêtés sont certainement dans l'impossibilité de donner des estimations annuelles fiables pour des produits qu'ils acquièrent quotidiennement. Par contre, ces estimations seront plus précises pour des produits dont les dates d'acquisition sont séparées par de longs intervalles, par exemple l'acquisition des biens durables.

Pour réduire l'impact de l'effet mémoire, il a été fait recours au concept de période de référence, période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les enquêtés au moment de l'interview. Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation.

Les principaux relevés utilisés par l'enquête sur l'ENCDM 2000/2001 pour la mesure des dépenses des ménages sont décrits ci-dessous :

#### **4.3.1 Dépenses alimentaires**

Au niveau de cette catégorie de dépenses, les relevés sont les suivants :

*i) Relevé rétrospectif sur un an pour les produits alimentaires destinés à la provision :* il s'agit de saisir les provisions annuelles faites par les ménages pour faire face à leur consommation de longue durée. Ce relevé a touché essentiellement les céréales en grains, les légumineuses, l'huile d'olive, etc...

*ii) Relevé rétrospectif sur deux mois des produits acquis en gros ou demi-gros* : il s'agit de relever les acquisitions en gros ou demi-gros des produits acquis et stockés pour faire face aux besoins de consommation mensuels ou bimensuels. C'est le cas par exemple des salariés qui font leurs approvisionnements à la fin de chaque mois (au moment de la paye) ou d'un ménage qui a l'habitude d'acheter les produits alimentaires en grande quantité (farine, sucre ...) pour satisfaire ses besoins de consommation courants. Ce relevé a été établi pour réduire la variance de l'échantillonnage qu'occasionnent les achats en grande quantité lorsque la période d'observation se limite à sept jours. Pour lever toute ambiguïté et éviter les doubles emplois entre les différents relevés, un seuil a été fixé pour bien définir ce qu'on entend par "acquisition en grande quantité". Ces seuils sont variables selon la nature des produits.

*iii) Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions courantes* : ce relevé est fait pour bien estimer les acquisitions alimentaires de consommation courante ne faisant pas l'objet du relevé annuel ou bimensuel.

*iv) Relevé journaliers (7) des acquisitions alimentaires courantes.*

*v) Relevé des dépenses individuelles* : pour ne pas omettre certaines acquisitions faites par les membres du ménage à titre individuel et que le répondant ignore généralement, on interroge chaque membre du ménage âgé de 15 ans et plus sur ses acquisitions individuelles tels que repas et boissons pris à l'extérieur. Ces dépenses ont été relevées rétrospectivement sur une semaine.

Ce relevé individuel a touché aussi les dépenses individuelles non alimentaires (frais de loisirs, transport, cigarettes, frais d'entretien, frais de communication, ...).

*vi) Evaluation des aliments autoconsommés ou reçus sous forme d'un salaire en nature* : elle a été faite par la méthode de pesée. Pour avoir des informations fiables, les enquêteurs visitent quotidiennement les ménages en fonction de leur habitude de préparation des repas.

Les prix adoptés pour la détermination de la valeur sont ceux du marché (souk) où le ménage a l'habitude de faire ses achats, ou l'épicier le plus proche en cas de difficultés. Les relevés des prix sont faits quotidiennement par les contrôleurs pendant la semaine d'enquête.

#### **4.3.2 Dépenses non alimentaires**

Pour cette catégorie de dépenses, les relevés sont comme suit :

- i/ Relevés rétrospectif des dépenses individuelles sur une semaine** : il s'agit de relever certains frais personnels d'entretien, de transport, de voyages de courte durée, d'acquisition de produits de loisir, et autres dépenses à caractère individuel ;
- relevé rétrospectif des dépenses individuelles sur un mois ;
  - relevé rétrospectif des dépenses ayant un caractère périodique ;
  - relevés rétrospectifs des acquisitions non alimentaires selon la nature des biens et services, sur un mois, sur deux mois et sur douze mois;
  - relevé rétrospectif des dépenses d'habillement sur trois mois.

**ii/ Relevés "thématiques"** : il s'agit au niveau de chaque thème abordé par l'enquête, d'intégrer la collecte des données se rapportant aux variables abordées par le thème en question et de mentionner éventuellement toutes sortes de dépense, que peut occasionner la présence de l'une de ces variables. Cette approche permet de mieux contrôler les déclarations des ménages sur les dépenses, en les liant avec les autres données objectives.

Ainsi, en approchant par exemple le thème sur l'habitat, il fallait souligner la présence d'un locataire pour s'assurer du report de la valeur du loyer au niveau des dépenses ayant un caractère périodique ou bien si le ménage a procédé à la réparation (électricité, plomberie,...) de son logement durant les deux derniers mois pour enregistrer les dépenses respectifs dans le relevé rétrospectif concerné.

#### **4.4. Classification de la dépense annuelle moyenne par personne**

L'un des déterminants utilisés pour l'analyse et la présentation des résultats, est la dépense annuelle moyenne par personne. Cette variable est subdivisée en cinq (ou dix) classes de tailles égales, en termes de personnes, appelées quintiles ou déciles. Ces classes sont les suivantes :

i/ Classification selon les classes de quintiles : le premier quintile reflète les 20% les plus défavorisés de la population alors que le cinquième quintile indique les 20% les plus aisés de la population ;

1. Moins de 3 542 DH
2. De 3 542 DH à moins de 5 032 DH
3. De 5 032 DH à moins de 7 046 DH
4. De 7 046 DH à moins de 10 881 DH
5. 10 881 DH et plus.

ii/ Classification selon les classes de déciles : le premier décile renferme les 10% les moins nantis de la population et le dixième décile représente les 10% les plus favorisés de la population.

1. Moins de 2 783 DH
2. De 2 783 DH à moins de 3 542 DH
3. De 3 542 DH à moins de 4 231 DH
4. De 4 231 DH à moins de 5 032 DH
5. De 5 032 DH à moins de 5 958 DH
6. De 5 958 DH à moins de 7 046 DH
7. De 7 046 DH à moins de 8 596 DH
8. De 8 596 DH à moins de 10 881 DH
9. De 10 881 DH à moins de 15 548 DH
10. 15 548 DH et plus.

## Sous-annexe 1

### Contenu du questionnaire A

Le questionnaire A de l'enquête sur la consommation et les dépenses est présenté sous forme de modules. Chacun de ces derniers comporte généralement une ou plusieurs parties.

Module	Partie	Désignation
1. Démographie	-	- Caractéristiques démographiques des membres du ménage
2. Membres absents	-	- Caractéristiques des membres absents vivant dans des ménages collectifs
3. Habitat	-	- Conditions d'habitation
4. Investissement dans le logement	-	- Investissement dans un logement durant les 5 dernières années
5. Energie	-	- Consommation et dépenses d'énergie
6. Activité	-	- Détermination du type d'activité et caractéristiques des actifs
7. Education	A B	- Statut de scolarisation de tous les membres du ménage - Caractéristiques de l'enseignement général suivi par les membres absents âgées de moins de 35 ans
8. Santé	A B C D E F G H I	- Demande de soins médicaux - Soins dentaires - Analyses médicales et examens radiologiques - Hospitalisation - Acquisitions des plantes officinales - Acquisitions des médicaments - Acquisitions d'appareil médical - Couverture médico sociale - Vaccination
9. Solidarité familiale	-	- Services reçus gratuitement
10. Transferts	A B C D	- Transferts reçus en espèce - Transferts reçus en nature - Transferts versés en espèce - Transferts versés en nature
11. Caractéristiques des ordinateurs possédés	-	- Caractéristiques des ordinateurs possédés
12. Répercussion	-	- Répercussion sur la situation socio-économique du ménage
13. Revenu	-	- Sources de revenu du ménage

## Sous-annexe 2

### Contenu du questionnaire B

Le but essentiel de ce questionnaire est l'estimation des dépenses alimentaires du ménage, ainsi que la collecte d'informations se rapportant à la composition de l'unité alimentaire et au régime alimentaire des enfants de moins de deux ans.

Le fait de demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des informations précises sur leurs dépenses des biens et services n'assure nullement le succès du volet relatif aux dépenses. En effet, les ménages enquêtés sont dans l'impossibilité de faire des déclarations fiables sur leurs dépenses annuelles pour des articles qu'ils acquièrent quotidiennement. Ainsi, pour réduire l'impact de l'effet mémoire sur les déclarations des enquêtés, on fait recours au concept de période de référence, c'est à dire la période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les interviewés au moment de l'entrevue.

Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation. C'est ainsi que plusieurs types de relevés sont institués pour les diverses acquisitions des ménages. Ces relevés sont les suivants:

- Relevé rétrospectif sur une année : provisions alimentaires annuelles ;
- Relevé rétrospectif sur deux mois : acquisitions alimentaires en grandes quantités ;
- Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions alimentaires courantes ;
- Relevés journaliers des acquisitions alimentaires courantes ;
- Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions individuelles ;
- Relevé rétrospectif sur un mois des acquisitions individuelles.

Le questionnaire B s'intéresse aussi à la composition de l'unité alimentaire par :

- Le relevé des mesures anthropométriques de tous les membres du ménage ;
- Le degré de participation aux différents repas.

De même, ce questionnaire introduit deux autres aspects non moins importants de la vie des enfants à savoir :

- L'allaitement et le sevrage des enfants de moins de 2 ans ;
- Le régime alimentaire des enfants de moins de 2 ans.

### Sous-annexe 3

#### Contenu du questionnaire C

Ce questionnaire vise essentiellement la collecte d'informations sur toutes les dépenses non alimentaires. Un module spécial est incorporé au niveau de ce questionnaire pour traiter des équipements durables possédés par le ménage ainsi que les acquisitions de ces biens faites pendant les deux dernières années.

Les différentes formes de relevés sont les suivantes :

- Relevé des acquisitions périodiques : eau, électricité, loyer, scolarisation,... et autres dépenses assimilées ;
- Relevé rétrospectif sur un mois : petits articles pour travaux domestiques, dépenses d'énergie périodiques,... ;
- Relevé rétrospectif sur deux mois : articles de cuisine, médicaments,... ;
- Relevé rétrospectif sur trois mois : habillement
- Relevé rétrospectif sur douze mois : hospitalisation, dépense de voyage en congé... ;
- Relevé des équipements durables de la résidence principale ;
- Relevé des équipements durables de la résidence secondaire ;
- Relevé des ventes du ménage.

## Sous-annexe 4

### Questionnaires communautaires

L'étude de la situation économique et sociale de la population à travers l'appréhension de certains indicateurs se rapportant à son logement, son éducation, ses activités, ... n'est généralement pas toujours suffisante pour mieux se renseigner sur le niveau de son bien-être. Aussi, l'environnement socio-économique et culturel s'avère être un déterminant important à prendre en considération lors de l'évaluation des conditions économiques et sociales vécues par les ménages dans leurs lieux de résidence. Les éléments constituant cet environnement peuvent être : les spécificités climatiques et géographiques, l'infrastructure économique et sociale existante, les caractéristiques de l'activité économique dominante.

Parallèlement au questionnaire principal, deux autres questionnaires communautaires ont été introduits en vue d'approcher l'influence qu'exerce cet environnement sur les conditions de vie de la population. L'objectif escompté en introduisant ces questionnaires est donc de saisir les caractéristiques communes à tous les ménages dans leurs propres lieux de résidence.

#### 1. Questionnaire douar

L'objet de ce dernier est d'étudier au niveau de chaque douar abritant les ménages-échantillon, le degré de disponibilité des équipements et d'infrastructures tels que l'école primaire, le dispensaire, les services administratifs, l'eau potable, l'électricité, les routes goudronnées, etc... Ils offrent aussi la possibilité d'étudier d'autres aspects communautaires (moyens de transport utilisés par la population, principales activités exercées,...). Les modules composant ce questionnaire sont :

- Informations générales sur le douar ;
- Quelques caractéristiques des ménages habitant le douar ;
- Accès aux services administratifs ;
- Accès à d'autres équipements collectifs ;
- Autres aspects des conditions de vie ;
- Marché de travail.

#### 2. Questionnaire quartier

Ce questionnaire est renseigné pour chaque unité primaire urbaine constituant l'échantillon de l'enquête. Par analogie au questionnaire sur le douar, celui relatif au quartier s'intéresse à l'étude des conditions de vie des ménages dans les quartiers urbains et à la disponibilité ou non de certains équipements collectifs.

Il est également possible à travers les données collectées au niveau de ce questionnaire de se faire une idée sur le degré de participation de la population résidente aux travaux d'entretien du quartier et d'approcher le niveau de satisfaction des ménages quant à leur entourage et à la sécurité du quartier. Les modules du questionnaire quartier sont:

- Conditions de vie des ménages dans le quartier ;
- Disponibilité de services et d'équipements collectifs ;
- Autres aspects de conditions de vie des ménages du quartier.